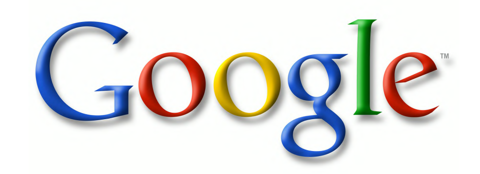




COLLECTION

Complette

DES

ŒUVRES

DE

Mr. DE VOLTAIRE.

TOME DOUZIEME.

AVIS.

Outre la table des chapitres qui termine chaque volume, on trouve à la fin de celui-ci celle de tous les noms des personnes dont il est fait mention dans cet ouvrage.


LOUIS XV.

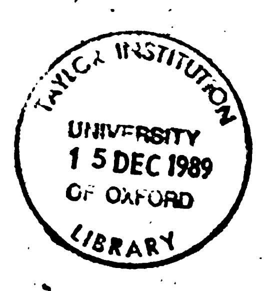
SUITE
DU
SIECLE
DE
LOUIS XIV,

Auquel on a joint

UN PRÉCIS DU SIECLE DE LOUIS XV.

GENEVE.

M. DCC. LXIX.


TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
1 5 DEC 1989
OF OXFORD
LIBRARY

SUITE DU SIECLE DE LOUIS XIV.

CHAPITRE VINGT-NEUVIEME.

Gouvernement intérieur. Justice. Commerce. Police. Lois. Discipline militaire. Marine, &c.

Ch. XXIX.

ON doit cette justice aux hommes publics qui ont fait du bien à leur siecle, de regarder le point dont ils sont partis pour mieux voir les changemens qu'ils ont faits dans leur patrie. La postérité leur doit une éternelle reconnaissance des exemples qu'ils ont donnés, lors même qu'ils sont surpassés. Cette juste gloire est leur unique récompense. Il est certain que l'amour de cette gloire anima *Louis XIV* lorsque, commençant à gouverner par lui-même, il voulut réformer son royaume, embellir sa cour, & perfectionner les arts.

Son assiduité au travail

Non-seulement il s'imposa la loi de travailler réguliérement avec chacun de ses ministres; mais tout homme connu pouvait obtenir de lui une audience particulière, & tout citoyen avait la liberté de lui présenter des requêtes & des projets.

CH. XXIX. Les placets étaient reçus d'abord par un maître des requêtes, qui les rendait apostillés; ils furent dans la suite renvoyés aux bureaux des ministres. Les projets étaient examinés dans le conseil, quand ils méritaient de l'être : & leurs auteurs furent admis plus d'une fois à discuter leurs propositions avec les ministres, en présence du maître. Ainsi on vit entre le trône & la nation une correspondance qui subsista, malgré le pouvoir absolu.

Louis XIV se forma & s'accoutuma lui-même au travail; & ce travail était d'autant plus pénible, qu'il était nouveau pour lui, & que la séduction des plaisirs pouvait aisément le distraire. Il écrivit les premières dépêches à ses ambassadeurs. Les lettres les plus importantes furent souvent depuis minutées de sa main : il n'y en eut aucune écrite en son nom, qu'il ne se fît lire.

Finances. A peine *Colbert*, après la chute de *Fouquet*, eut-il rétabli l'ordre dans les finances, que le roi remit aux peuples tout ce qui était dû d'impôts, depuis 1647 jusqu'en 1656, & surtout trois millions de tailles. On abolit pour cinq cent mille écus par an de droits onéreux. Ainsi l'abbé de *Choisi* paraît, ou bien mal instruit, ou bien injuste, quand il dit qu'on ne diminua point la recette. Il est certain qu'elle fut diminuée par ces remises & augmentée par le bon ordre.

Libéralités au peuple.

Hôpitaux. Les soins du premier président de *Bellievre*, aidés des libéralités de la duchesse d'*Aiguillon* & de plusieurs citoyens, avaient établi l'hôpital général. Le roi l'augmenta, & en fit élever dans toutes les villes principales du royaume.

Chemins. Les grands chemins, jusqu'alors impraticables, ne furent plus négligés, & peu-à-peu devinrent ce qu'ils sont aujourd'hui sous *Louis XV*, l'admiration des étrangers. De quelque côté qu'on sorte de Paris, on voyage à présent environ cinquante à soixante lieues, à quelques endroits près, dans des allées fermes, bordées d'arbres. Les chemins construits par les anciens Romains, étaient plus durables, mais non pas si spacieux & si beaux.

Commerce. Le génie de *Colbert* se tourna principalement vers le commerce, qui était faiblemenr cultivé, & dont les grands principes n'étaient pas connus. Les Anglais, & encore plus les Hol-

landais, faisaient par leurs vaisseaux presque tout le commerce de la France. Les Hollandais sur-tout chargeaient dans nos ports nos denrées, & les distribuaient dans l'Europe. Le roi commença, dès 1662, à exempter ses sujets d'une imposition nommée *le droit de fret*, que payaient tous les vaisseaux étrangers; & il donna aux Français toutes les facilités de transporter eux-mêmes leurs marchandises à moins de frais. Alors le commerce maritime naquit. Le conseil de commerce, qui subsiste aujourd'hui, fut établi; & le roi y présidait tous les quinze jours.

Ports.

Les ports de Dunkerque & de Marseille furent déclarés francs; & bientôt cet avantage attira le commerce du Levant à Marseille, & celui du Nord à Dunkerque.

Compagnies

On forma une compagnie des Indes occidentales en 1664, & celle des grandes Indes fut établie la même année. Avant ce temps, il fallait que le luxe de la France fût tributaire de l'industrie hollandaise. Les partisans de l'ancienne économie, timide, ignorante & resserrée, déclamèrent en vain contre un commerce, dans lequel on échange sans cesse de l'argent qui ne périrait pas, contre des effets qui se consomment. Ils ne faisaient pas réflexion, que ces marchandises de l'Inde devenues nécessaires auraient été payées plus chérement à l'étranger. Il est vrai qu'on porte aux Indes orientales plus d'espèces qu'on n'en retire, & que par-là l'Europe s'appauvrit. Mais ces espèces viennent du Pérou & du Mexique; elles sont le prix de nos denrées portées à Cadix; & il reste plus de cet argent en France, que les Indes orientales n'en absorbent.

Le roi donna plus de six millions de notre monnoie d'aujourd'hui à la compagnie. Il invita les personnes riches à s'y intéresser. Les reines, les princes & toute la cour fournirent deux millions numéraires de ce temps-là. Les cours supérieures donnèrent douze cent mille livres, les financiers deux millions, le corps des marchands six cent cinquante mille livres. Toute la nation secondait son maître.

Cette compagnie a toujours subsisté. Car encore que les Hollandais eussent pris Pondichéri en 1694, & que le commerce des Indes languit depuis ce temps, il reprit une force nouvelle sous la régence du duc d'Orléans. Pondichéri devint alors la

rivale de Batavia; & cette compagnie des Indes, fondée avec des peines extrêmes par le grand *Colbert*, reproduite de nos jours par des secousses singulières, fut pendant quelques années une des plus grandes ressources du royaume. Le roi forma encore une compagnie du Nord en 1669 : il y mit des fonds comme dans celle des Indes. Il parut bien alors que le commerce ne déroge pas, puisque les plus grandes maisons s'intéressaient à ces établissemens, à l'exemple du monarque.

La compagnie des Indes occidentales ne fut pas moins encouragée que les autres : le roi fournit le dixiéme de tous les fonds.

Encouragemens dans le commerce maritime.

Il donna trente francs par tonneau d'exportation, & quarante d'importation. Tous ceux qui firent construire des vaisseaux dans les ports du royaume, reçurent cinq livres pour chaque tonneau que leur navire pouvait contenir.

On ne peut encore trop s'étonner que l'abbé de *Choisi* ait censuré ces établissemens, dans ses mémoires qu'il faut lire avec défiance (1). Nous sentons aujourd'hui tout ce que le ministre *Colbert* fit pour le bien du royaume; mais alors on ne le sentait pas : il travaillait pour des ingrats. On lui sut à Paris beaucoup plus mauvais gré de la suppression de quelques rentes sur l'Hôtel-de-Ville acquises à vil prix depuis 1656, & du décri où tombèrent les billets de l'épargne prodigués sous le précédent ministère, qu'on ne fut sensible au bien général qu'il faisait. Il y avait plus de bourgeois que de citoyens. Peu de personnes portaient leurs vues sur l'avantage public. On sait combien l'intérêt particulier fascine les yeux, & rétrécit l'esprit; je ne dis pas seulement l'intérêt d'un commerçant, mais d'une compagnie, mais d'une ville. La réponse grossière d'un marchand, nommé *Hazon*, (qui consulté par ce ministre, lui dit : *Vous avez trouvé la voiture renversée d'un côté, & vous l'avez renversée de l'autre*), était encore citée avec complaisance dans ma jeunesse; & cette anecdote se retrouve dans *Moréri*.

Injustice envers Colbert.

(1) L'Abbé *Castel de St Pierre* s'exprime ainsi, pag. 105 de son manuscrit intitulé, Annales politiques : *Colbert grand travailleur, en négligeant les compagnies de commerce maritime, pour avoir plus de soin des sciences curieuses, & des beaux arts, prit l'ombre pour le corps.* Mais Col-

Il a fallu que l'esprit philosophique introduit fort tard en France, ait réformé les préjugés du peuple, pour qu'on rendît enfin une justice entière à la mémoire de ce grand-homme. Il avait la même exactitude que le duc de *Sulli*, & des vues beaucoup plus étendues. L'un ne savait que ménager; l'autre savait faire de grands établissemens. *Sulli* depuis la paix de Vervins n'eut d'autre embarras que celui de maintenir une économie exacte & sévère, & il fallut que *Colbert* trouvât des ressources promptes & immenses pour la guerre de 1667 & pour celle de 1672. *Henri IV* secondait l'économie de *Sulli*. Les magnificences de *Louis XIV* contrarièrent toujours celle de *Colbert*.

Cependant presque tout fut réparé, ou recréé de son temps. La réduction de l'intérêt au denier vingt, des emprunts du roi & des particuliers, fut la preuve sensible en 1665 d'une abondante circulation. Il voulait enrichir la France & la peupler. Les mariages dans les campagnes furent encouragés, par une exemption de tailles pendant cinq années, pour ceux qui s'établiraient à l'âge de vingt ans; & tout père de famille qui avait dix enfans, était exempt pour toute sa vie, parce qu'il donnait plus à l'Etat par le travail de ses enfans, qu'il n'eût pu donner en payant la taille. Ce réglement aurait dû demeurer à jamais sans atteinte.

Manufactures.

Depuis l'an 1663, chaque année de ce ministère, jusqu'en 1672, fut marquée par l'établissement de quelque manufacture. Les draps fins, qu'on tirait auparavant d'Angleterre, de Hollande, furent fabriqués dans Abbeville. Le roi avançait au manufacturier deux mille livres par chaque métier battant, outre des gratifications considérables. On compta dans l'année 1669 quarante-quatre mille deux cents métiers en laine dans le royaume. Les manufactures de soie perfectionnées produisirent un commerce de plus de cinquante millions de ce temps-là; & non-seulement l'avantage qu'on en tirait était beaucoup au-dessus de l'achat des soies nécessaires, mais la culture des mû-

bert fut si loin de négliger le commerce maritime, que ce fut lui seul qui l'établit: jamais ministre ne prit moins l'ombre pour le corps. C'est contredire une vérité reconnue de toute la France, & de l'Europe.

Cette note a été écrite au mois d'août 1756.

 riers mit les fabriquans en état de se passer des soies étrangères pour la chaîne des étoffes.

On commença dès 1666 à faire d'aussi belles glaces qu'à Venise, qui en avait toujours fourni toute l'Europe ; & bientôt on en fit, dont la grandeur & la beauté n'ont pu jamais être imitées ailleurs. Les tapis de Turquie & de Perse furent surpassés à la Savonnerie. Les tapisseries de Flandre cédèrent à celles des *Gobelins*. Ce vaste enclos des *Gobelins* était rempli alors de plus de huit cents ouvriers ; il y en avait trois cents qu'on y logeait. Les meilleurs peintres dirigeaient l'ouvrage, ou sur leurs propres dessins, ou sur ceux des anciens maîtres d'Italie. C'est dans cette enceinte des Gobelins, qu'on fabriquait encore des ouvrages de rapport, espèce de mosaïque admirable ; & l'art de la marqueterie fut poussé à sa perfection.

Les Gobelins.

Outre cette belle manufacture de tapisseries aux *Gobelins*, on en établit une autre à Beauvais. Le premier manufacturier eut six cents ouvriers dans cette ville ; & le roi lui fit présent de soixante mille livres.

Seize cents filles furent occupées aux ouvrages de dentelles : on fit venir trente principales ouvrières de Venise, & deux cents de Flandre ; & on leur donna trente-six mille livres pour les encourager.

Les fabriques des draps de Sédan, celles des tapisseries d'Aubusson, dégénérées & tombées, furent rétablies. Les riches étoffes où la soie se mêle avec l'or & l'argent, se fabriquèrent à Lyon, à Tours, avec une industrie nouvelle.

Sédan, Aubusson, &c.

On sait que le ministère acheta en Angleterre le secret de cette machine ingénieuse, avec laquelle on fait les bas dix fois plus promptement qu'à l'aiguille. Le fer-blanc, l'acier, la belle faïence, les cuirs maroquinés qu'on avait toujours fait venir de loin, furent travaillés en France. Mais des calvinistes, qui avaient le secret du fer-blanc & de l'acier, emportèrent en 1686 ce secret avec eux, & firent partager cet avantage, & beaucoup d'autres, à des nations étrangères.

Le roi achetait tous les ans pour environ huit cent mille de nos livres de tous les ouvrages de goût qu'on fabriquait dans son royaume, & il en faisait des présens.

Paris embelli.

Il s'en fallait beaucoup, que la ville de Paris fût ce qu'elle est aujourd'hui. Il n'y avait ni clarté, ni sûreté, ni propreté. Il fallut pourvoir à ce nétoyement continuel des rues, à cette illumination que cinq mille fanaux forment toutes les nuits, paver la ville toute entière, y construire deux nouveaux ports, rétablir les anciens, faire veiller une garde continuelle à pied & à cheval pour la sûreté des citoyens. Le roi se chargea de tout, en affectant des fonds à ces dépenses nécessaires. Il créa en 1667 un magistrat, uniquement pour veiller à la police. La plupart des grandes villes de l'Europe ont à peine imité ces exemples long-temps après; mais aucune ne les a égalés. Il n'y a point de ville pavée comme Paris; & Rome même n'est pas éclairée.

Police.

Tout commençait à tendre tellement à la perfection, que le second lieutenant de police qu'eut Paris, acquit dans cette place une réputation, qui le mit au rang de ceux qui ont fait honneur à ce siecle; aussi était-ce un homme capable de tout. Il fut depuis dans le ministère; & il eût été bon général d'armée. La place de lieutenant de police était au-dessous de sa naissance & de son mérite; & cependant cette place lui fit un bien plus grand nom, que le ministère gêné & passager, qu'il obtint sur la fin de sa vie.

On doit observer ici, que monsieur d'*Argenson* ne fut pas le seul, à beaucoup près, de l'ancienne chevalerie, qui eût exercé la magistrature. La France est presque l'unique pays de l'Europe, où l'ancienne noblesse ait pris souvent le parti de la robe. Presque tous les autres Etats, par un reste de barbarie gothique, ignorent encore qu'il y ait de la grandeur dans cette profession.

Bâtimens.

Le roi ne cessa de bâtir au Louvre, à Saint-Germain, à Versailles depuis 1661. Les particuliers, à son exemple, élevèrent dans Paris mille édifices superbes & commodes. Le nombre s'en est accru tellement, que depuis les environs du Palais-Royal & ceux de *Saint-Sulpice*, il se forma dans Paris deux villes nouvelles, fort supérieures à l'ancienne. Ce fut en ce temps-là, qu'on inventa la commodité magnifique de ces carosses ornés de glaces & suspendus par des ressorts; de sorte qu'un citoyen de Paris se promenait dans cette grande ville

avec plus de luxe, que les premiers triomphateurs Romains n'allaient autrefois au capitole. Cet usage, qui a commencé dans Paris, fut bientôt reçu dans toute l'Europe; & devenu commun, il n'est plus un luxe.

Louis XIV avait du goût pour l'architecture, pour les jardins, pour la sculpture; & ce goût était en tout dans le grand & dans le noble. Dès que le contrôleur général *Colbert* eut en 1664 la direction des bâtimens, qui est proprement le ministère des arts (1), il s'appliqua à seconder les projets de son maître. Il fallut d'abord travailler à achever le Louvre. *François Mansard*, l'un des plus grands architectes qu'ait eu la France, fut choisi pour construire les vastes édifices qu'on projetait. Il ne voulut pas s'en charger, sans avoir la liberté de refaire ce qui paraîtrait défectueux dans l'exécution. Cette défiance de lui-même, qui eût entraîné trop de dépenses, le fit exclure. On appela de Rome le cavalier *Bernini*, dont le nom était célèbre par la colonnade qui entoure le parvis de Saint-Pierre, par la statue équestre de *Constantin*, par la fontaine Navonne. Des équipages lui furent fournis pour son voyage. Il fut conduit à Paris en homme qui venait honorer la France. Il reçut, outre cinq louis par jour pendant huit mois qu'il y resta, un présent de cinquante mille écus, avec une pension de deux mille écus, & une de cinq cents pour son fils. Cette générosité de *Louis XIV* envers le *Bernin*, fut encore plus grande que la magnificence de *François I* pour *Raphaël*. Le *Bernin* par reconnaissance fit depuis à Rome la statue équestre du roi, qu'on voit à Versailles. Mais quand il arriva à Paris avec tant d'appareil, comme le seul homme digne de travailler pour *Louis XIV*, il fut bien surpris de voir le dessin de la façade du Louvre, du côté de Saint-Germain-l'Au-

Munificence envers Bernini.

(1) L'abbé de *St. Pierre* dans ses *Annales politiques*, pag. 104 de son manuscrit, dit que *ces choses prouvent le nombre des fainéans, leur goût pour la fainéantise, qui suffit à entretenir & à nourrir d'autres espèces de fainéans; que c'est présentement ce qu'est la nation Italienne où ces arts sont portés à une haute perfection; ils sont gueux, fainéans, paresseux, vains, occupés de niaiseries, &c.*

Ces réflexions grossières, & écrites grossièrement n'en sont pas plus justes. Lorsque les Italiens réussirent le plus dans ces arts, c'était sous les *Médicis*, pendant que Venise était la

l'Auxerrois, qui devint bientôt après dans l'exécution un des plus augustes monumens d'architecture qui soient au monde. *Claude Perrault* avait donné ce dessin, exécuté par *Louis le Vau & d'orbay*. Il inventa les machines, avec lesquelles on transporta des pierres de cinquante-deux pieds de long, qui forment le fronton de ce majestueux édifice. On va chercher quelquefois bien loin ce qu'on a chez soi. Aucun palais de Rome n'a une entrée comparable à celle du Louvre, dont on est redevable à ce *Perrault*, que *Boileau* osa vouloir rendre ridicule. Ces vignes si renommées sont, de l'aveu des voyageurs, très-inférieures au seul château de Maisons, qu'avait bâti *François Mansard* à si peu de frais. *Bernini* fut magnifiquement récompensé, & ne mérita pas ces récompenses : il donna seulement des dessins, qui ne furent pas exécutés.

Perrault fait mieux que le Bernini.

Le roi, en faisant bâtir ce Louvre dont l'achévement est tant désiré, en faisant une ville à Versailles, près de ce château qui a coûté tant de millions, en bâtissant Trianon, Marli, & en faisant embellir tant d'autres édifices, fit élever l'Observatoire, commencé en 1666 dès le temps qu'il établit l'Académie des sciences. Mais le monument le plus glorieux par son utilité, par sa grandeur & par ses difficultés, fut ce canal de Languedoc, qui joint les deux mers, & qui tombe dans le port de *Cette*, construit pour recevoir ses eaux. Tout ce travail fut commencé dès 1664; & on le continua sans interruption jusqu'en 1681. La fondation des Invalides & la chapelle de ce bâtiment la plus belle de Paris, l'établissement de Saint-Cyr le dernier de tant d'ouvrages construits par ce monarque, suffiraient seuls pour faire bénir sa mémoire (1). Quatre mille soldats & un grand nombre d'officiers, qui trouvent dans l'un de ces grands asyles une consolation dans leur vieillesse & des secours pour leurs blessures & pour leurs besoins,

Fondations.

la plus guerrière, & la plus opulente. C'était le temps où l'Italie produisit de grands-hommes de guerres, & des artistes illustres en tout genre; & c'est de même dans les années florissantes de *Louis XIV* que les arts ont été le plus perfectionnés. L'abbé de *St. Pierre* s'est trompé dans beaucoup de choses, & a fait regretter que la raison n'ait pas secondé en lui les bonnes intentions.

(1) L'abbé de *St. Pierre* critique cet établissement, que presque toutes les nations ont imité.

Ch. XXIX. deux cent cinquante filles nobles, qui reçoivent dans l'autre une éducation dignes d'elles, sont autant de voix qui célèbrent *Louis XIV*. L'établissement de Saint-Cyr sera surpassé par celui que *Louis XV* vient de former, pour élever cinq cents gentilshommes; mais, loin de faire oublier Saint-Cyr, il en fait souvenir. C'est l'art de faire du bien, qui s'est perfectionné.

Lois. *Louis XIV* voulut en même temps faire des choses plus grandes & d'une utilité plus générale, mais d'une exécution plus difficile; c'était de réformer les lois. Il y fit travailler le chancelier *Séguier*, les *Lamoignon*, les *Talon*, les *Bignon*, & sur-tout le conseiller d'Etat *Pussort*. Il assistait quelquefois à leurs assemblées. L'année 1667 fut tout à la fois l'époque de ses premières lois & de ses conquêtes. L'ordonnance civile parut d'abord; ensuite le code des eaux & forêts; puis des statuts pour toutes les manufactures; l'ordonnance criminelle; le code du commerce; celui de la marine: tout cela suivit presque d'année en année. Il y eut même une jurisprudence nouvelle, établie en faveur des negres de nos colonies; espèce d'hommes, qui n'avait pas joui encore des droits de l'humanité.

Une connaissance approfondie de la jurisprudence n'est pas le partage d'un souverain. Mais le roi étant instruit des lois principales, il en possédait l'esprit, & savait ou les soutenir ou les mitiger à propos. Il jugeait souvent les causes de ses sujets, non-seulement dans le conseil des secrétaires d'Etat, mais dans celui qu'on appelle le *conseil des parties*. Il y a de lui deux jugemens célèbres, dans lesquels sa voix décida contre lui-même.

Beaux jugemens rendus par Louis XIV. Dans le premier en 1680, il s'agissait d'un procès entre lui & des particuliers de Paris qui avaient bâti sur son fonds. Il voulut que les maisons leur demeurassent, avec le fonds qui lui appartenait, & qu'il leur céda.

L'autre regardait un Persan nommé *Roupli*, dont les marchandises avaient été saisies par les commis de ses fermes en 1687. Il opina que tout lui fût rendu, & y ajouta un présent de trois mille écus. *Roupli* porta dans sa patrie son admiration & sa reconnaissance. Lorsque nous avons vu depuis à Paris l'ambassadeur Persan *Mehemet Rizabeg*, nous l'avons trouvé instruit dès long-temps de ce fait par la renommée.

L'abolition des duels fut un des plus grands services rendus à la patrie. Ces combats avaient été autorisés autrefois par les parlemens même & par l'église; &, quoiqu'ils fussent défendus depuis *Henri IV*, cette funeste coutume subsistait plus que jamais. Le fameux combat des *la Frette*, de quatre contre quatre en 1663, fut ce qui détermina *Louis XIV* à ne plus pardonner. Son heureuse sévérité corrigea peu à peu notre nation, & même les nations voisines, qui se conformèrent à nos sages coutumes, après avoir pris nos mauvaises. Il y a dans l'Europe cent fois moins de duels aujourd'hui que du temps de *Louis XIII*.

Duel aboli.

Législateur de ses peuples, il le fut de ses armées. Il est étrange qu'avant lui on ne connût point les habits uniformes dans les troupes. Ce fut lui qui, la première année de son administration, ordonna que chaque régiment fût distingué par la couleur des habits ou par différentes marques; réglement adopté bientôt par toutes les nations. Ce fut lui (1) qui institua les brigadiers, & qui mit les corps dont la maison du roi est formée, sur le pied où ils sont aujourd'hui. Il fit une compagnie de mousquétaires des gardes du cardinal *Mazarin*, & fixa à cinq cents hommes le nombre des deux compagnies, auxquelles il donna l'habit qu'elles portent encore.

Sous lui plus de connétable; & après la mort du duc d'*Epernon*, plus de colonel-général de l'infanterie; ils étaient trop maîtres; il voulait l'être & le devait. Le maréchal de *Grammont*, simple mestre-de-camp des gardes-Françaises sous le duc d'*Epernon*, & prenant l'ordre de ce colonel-général, ne le prit plus que du roi, & fut le premier qui eut le nom de colonel des gardes. Il installait lui-même ces colonels à la tête du régiment, en leur donnant de sa main un haussecol doré avec une pique, & ensuite un esponton quand l'usage des piques fut aboli. Il institua les grenadiers, d'abord au nombre de quatre par compagnie dans le régiment du roi, qui est de sa création; ensuite il forma une compa-

Réglemens militaires.

(1) L'abbé de *St. Pierre* dans ses annales ne parle que de cette institution de Brigadiers, & oublie tout ce que *Louis XIV* fit pour la discipline militaire.

CH. XXIX gnie de grenadiers dans chaque régiment d'infanterie ; il en donna deux aux gardes-Françaises, qui maintenant en ont trois. Il augmenta beaucoup le corps des dragons, & leur donna un colonel-général. Il ne faut pas oublier l'établissement des haras en 1667. Ils étaient absolument abandonnés auparavant ; & ils furent d'une grande ressource, pour remonter la cavalerie ; ressource importante depuis trop négligée.

L'usage de la baïonete au bout du fusil est de son institution. Avant lui on s'en servait quelquefois, mais il n'y avait que quelques compagnies qui combattissent avec cette arme. Point d'usage uniforme, point d'exercice : tout était abandonné à la volonté du général. Les piques passaient pour l'arme la plus redoutable. Le premier régiment qui eut des baïonetes, & qu'on forma à cet exercice, fut celui des fusiliers, établi en 1671.

Artillerie. La manière dont l'artillerie est servie aujourd'hui, lui est due toute entière. Il en fonda des écoles à Douai, puis à Metz & à Strasbourg ; & le régiment d'artillerie s'est vu enfin rempli d'officiers, presque tous capables de bien conduire un siége. Tous les magasins du royaume étaient pourvus, & on y distribuait tous les ans huit cent milliers de poudre. Il forma un régiment de bombardiers, & un de housards : avant lui on ne connaissait les housards que chez les ennemis.

Il établit en 1688 trente régimens de milice, fournis & équipés par les communautés. Ces milices s'exerçaient à la guerre, sans abandonner la culture des terres.

Des compagnies de cadets furent entretenues dans la plupart des places frontières : ils y apprenaient les mathématiques, le dessin & tous les exercices, & faisaient les fonctions de soldat. Cette institution dura dix années. On se lassa enfin de cette jeunesse trop difficile à discipliner. Mais le corps des ingénieurs, que le roi forma, & auquel il donna les réglemens qu'il suit encore, est un établissement à jamais durable. Sous lui l'art de fortifier les places fut porté à la perfection, par le maréchal de *Vauban* & ses élèves, qui surpassèrent le comte de *Pagan*. Il construisit ou répara cent cinquante places de guerre.

Pour soutenir la discipline militaire, il créa des inspecteurs-généraux, ensuite des directeurs qui rendirent compte de l'état des troupes; & on voyait par leur rapport, si les commissaires des guerres avaient fait leur devoir.

Ordre de St. Louis.

Il institua l'ordre de *St. Louis*, récompense honorable, plus briguée souvent que la fortune. L'hôtel des invalides mit le comble aux soins qu'il prit pour mériter d'être bien servi.

C'est par de tels soins, que dès l'an 1672 il eut quatre-vingt mille hommes de troupes réglées, & qu'augmentant ses forces à mesure que le nombre & la puissance de ses ennemis augmentaient, il eut enfin jusqu'à quatre cent cinquante mille hommes en armes, en comptant les troupes de la marine.

Avant lui on n'avait point vu de si fortes armées. Ses ennemis lui en opposérent à peine d'aussi considérables; mais il fallait qu'ils fussent réunis. Il montra ce que la France seule pouvait; & il eut toujours ou de grands succès, ou de grandes ressources.

Il fut le premier qui en temps de paix donna une image & une leçon complette de la guerre. Il assembla à Compiégne soixante & dix mille hommes en 1698. On y fit toutes les opérations d'une campagne. C'était pour l'instruction de ses trois petit-fils. Le luxe fit une fête somptueuse de cette école militaire.

Cette même attention qu'il eut à former des armées de terre nombreuses & bien disciplinées, même avant d'être en guerre, il l'eut à se donner l'empire de la mer. D'abord le peu de vaisseaux que le cardinal *Mazarin* avait laissé pourrir dans les ports, sont réparés. On en fait acheter en Hollande, en Suède; &, dès la troisième année de son gouvernement, il envoie ses forces maritimes s'essayer à Gigeri sur la côte d'Afrique. Le duc de *Beaufort* purge les mers des pirates dès l'an 1665; & deux ans après la France a dans ses ports soixante vaisseaux de guerre. Ce n'est là qu'un commencement: mais, tandis qu'on fait de nouveaux réglemens & de nouveaux efforts, il sent déja toute sa force. Il ne veut pas consentir que ses vaisseaux baissent leur pavillon devant celui d'Angleterre.

Hauteur de Louis XIV avec l'Angleterre.

En vain le conseil du roi *Charles II* insiste sur ce droit, que la force, l'industrie & le temps avaient donné aux Anglais. *Louis XIV* écrit au comte d'*Estrade* son ambassadeur : « Le roi d'Angleterre & son chancelier peuvent voir quelles sont mes forces ; mais ils ne voyent pas mon cœur. Tout ne m'est rien à l'égard de l'honneur ».

Il ne disait que ce qu'il était résolu de soutenir ; & en effet l'usurpation des Anglais céda au droit naturel & à la fermeté de *Louis XIV*. Tout fut égal entre les deux nations sur la mer. Mais, tandis qu'il veut l'égalité avec l'Angleterre, il soutient sa supériorité avec l'Espagne. Il fait baisser le pavillon aux amiraux espagnols devant le sien, en vertu de cette préséance solemnelle accordée en 1662.

Nouveaux ports.

Cependant on travaille de tous côtés à l'établissement d'une marine, capable de justifier ces sentimens de hauteur. On bâtit la ville & le port de Rochefort à l'embouchure de la Charente. On enrôle, on enclasse des matelots, qui doivent servir, tantôt sur les vaisseaux marchands, tantôt sur les flottes royales. Il s'en trouve bientôt soixante mille d'enclassés.

Des conseils de construction sont établis dans les ports, pour donner aux vaisseaux la forme la plus avantageuse. Cinq arsenaux de marine sont bâtis à Brest, à Rochefort à Toulon, à Dunkerque, au Havre de Grâce. Dans l'année 1672 on a soixante vaisseaux de ligne & quarante frégates. Dans l'année 1681 il se trouve cent quatre-vingt-dix-huit vaisseaux de guerre, en comptant les allèges ; & trente galères sont dans le port de Toulon, ou armées, ou prêtes à l'être. Onze mille hommes de troupes réglées servent sur les vaisseaux ; les galères en ont trois mille. Il y a cent soixante-six mille hommes d'enclassés, pour tous les services divers de la marine. On compta les années suivantes dans ce service, mille gentilshommes, ou enfans de famille, faisant la fonction de soldats sur les vaisseaux, & apprenant dans les ports tout ce qui prépare à l'art de la navigation & à la manœuvre : ce sont les gardes-marines ; ils étaient sur mer ce que les cadets étaient sur terre. On les avait institués en 1672, mais en petit nombre. Ce corps a été l'école, d'où sont sortis les meilleurs officiers de vaisseaux.

Il n'y avait point eu encore de maréchaux de France dans le corps de la marine; & c'est une preuve, combien cette partie essentielle des forces de la France avait été négligée. *Jean d'Etrées* fut le premier maréchal en 1681. Il paraît, qu'une des grandes attentions de *Louis XIV*, était d'animer dans tous les genres cette émulation sans laquelle tout languit.

Marine.

Dans toutes les batailles navales, que les flottes Françaises livrèrent, l'avantage leur demeura toujours, jusqu'à la journée de la Hogre en 1692, lorsque le comte de *Tourville*, suivant les ordres de la cour, attaqua, avec quarante-quatre voiles une flotte de quatre-vingt-dix vaisseaux anglais & hollandais : il fallut céder au nombre : on perdit quatorze vaisseaux du premier rang, qui échouèrent & qu'on brûla pour ne les pas laisser au pouvoir des ennemis. Malgré cet échec, les forces maritimes se soutinrent; mais elles déclinèrent toujours dans la guerre de la succession. Le cardinal de *Fleuri* les négligea depuis dans le loisir d'une heureuse paix, seul temps propice à les rétablir.

Ces forces navales servaient à protéger le commerce. Les colonies de la Martinique, de St. Domingue, du Canada, auparavant languissantes, fleurirent; mais avec un avantage qu'on n'avait point espéré jusqu'alors; car depuis 1635, jusqu'à 1665, ces établissemens avaient été à charge.

Colonies.

En 1664, le roi envoie une colonie à Cayenne; bientôt après une autre à Madagascar. Il tente toutes les voies de réparer le tort & le malheur qu'avait eu si long-temps la France, de négliger la mer, tandis que ses voisins s'étaient formé des empires aux extrêmités du monde.

On voit par ce seul coup d'œil, quels changemens *Louis XIV* fit dans l'Etat; changemens utiles, puisqu'ils subsistent. Ses ministres le secondèrent à l'envi. On leur doit sans doute tout le détail, toute l'exécution; mais on lui doit l'arrangement général. Il est certain, que les magistrats n'eussent pas réformé les loix, que l'ordre n'eût pas été remis dans les finances; la discipline introduite dans les armées; la police générale dans le royaume; qu'on n'eût point eu de flottes; que les arts n'eussent point été encouragés; & tout cela de concert, & en même temps, avec persévérance, & sous différens

ministres, s'il ne se fût trouvé un maître qui eût en général toutes ces grandes vues, avec une volonté ferme de les remplir.

Il ne sépara point sa propre gloire de l'avantage de la France, & il ne regarda point le royaume du même œil dont un seigneur regarde sa terre, de laquelle il tire tout ce qu'il peut, pour ne vivre que dans les plaisirs. Tout roi qui aime la gloire, aime le bien public : il n'avait plus ni *Colbert* ni *Louvois*, lorsque vers l'an 1698 il ordonna pour l'instruction du duc de Bourgogne, que chaque intendant fît une description détaillée de sa province. Par là on pouvait avoir une notice exacte du royaume, & un dénombrement juste des peuples. L'ouvrage fut utile, quoique tous les intendans n'eussent pas la capacité & l'attention de monsieur de *Lamoignon de Bâville*. Si on avait rempli les vues du roi sur chaque province, comme elles le furent par ce magistrat dans le dénombrement du Languedoc, ce recueil de mémoires eût été un des plus beaux monumens du siecle. Il y en a quelques-uns de bien faits ; mais on manqua le plan en n'assujétissant pas tous les intendans au même ordre. Il eût été à désirer, que chacun eût donné par colonnes un état du nombre des habitans de chaque élection, des nobles, des citoyens, des laboureurs, des artisans, des manœuvres, des bestiaux de toute espèce, des bonnes, des médiocres & des mauvaises terres, de tout le clergé régulier & séculier ; de leurs revenus, de ceux des villes, de ceux des communautés.

Mémoires de tous les Intendans pour l'instruction du Dauphin duc de Bourgogne.

Tous ces objets sont confondus dans la plupart des mémoires qu'on a donnés : les matières y sont peu approfondies & peu exactes : il faut y chercher souvent avec peine les connaissances dont on a besoin, & qu'un ministre doit trouver sous sa main & embrasser d'un coup d'œil, pour découvrir aisément les forces, les besoins & les ressources. Le projet était excellent ; & une exécution uniforme serait de la plus grande utilité.

Ce que fit Louis XIV, & ce qui restait à faire.

Voilà en général ce que *Louis XIV* fit & essaya, pour rendre sa nation plus florissante. Il me semble qu'on ne peut guère voir tous ces travaux & tous ces efforts, sans quelque reconnaissance, & sans être animé du bien public, qui les inspira. Qu'on se représente ce qu'était le royaume du temps de la Fronde, & ce qu'il est de nos jours. *Louis XIV* fit plus

plus de bien à sa nation, que vingt de ses prédécesseurs ensemble; & il s'en faut beaucoup, qu'il fît ce qu'il aurait pû. La guerre, qui finit par la paix de Risvick, commença la ruine de ce grand commerce, que son ministre *Colbert* avait établi; & la guerre de la succession l'acheva.

S'il avait employé à embellir Paris, à finir le Louvre, les sommes immenses que coutèrent les aqueducs & les travaux de Maintenon, pour conduire des eaux à Versailles, travaux interrompus & devenus inutiles; s'il avait dépensé à Paris la cinquième partie de ce qu'il en a coûté pour forcer la nature à Versailles; Paris serait dans toute son étendue aussi beau qu'il l'est du côté des Tuileries & du pont-royal, & serait devenu la plus magnifique ville de l'univers.

C'est beaucoup d'avoir réformé les lois: mais la chicane n'a pû être écrasée par la justice. On pensa rendre la jurisprudence uniforme; elle l'est dans les affaires criminelles, dans celles du commerce, dans la procédure: elle pourrait l'être dans les lois qui reglent les fortunes des citoyens. C'est un très-grand inconvénient, qu'un même tribunal ait à prononcer sur plus de cent coutumes différentes. Des droits de terres, ou équivoques, ou onéreux, ou qui gênent la société, subsistent encore, comme des restes du gouvernement féodal, qui ne subsiste plus. Ce sont des décombres d'un bâtiment gothique ruiné.

Ce n'est pas qu'on prétende que les différens ordres de l'Etat doivent être assujétis à la même loi. On sent bien que les usages de la noblesse, du clergé, des magistrats, des cultivateurs, doivent être différens; mais il est à souhaiter sans doute que chaque ordre ait sa loi uniforme dans tout le royaume, que ce qui est juste ou vrai dans la Champagne, ne soit pas réputé faux ou injuste en Normandie. L'uniformité en tout genre d'administration est une vertu; mais les difficultés de ce grand ouvrage ont effrayé.

Louis XIV aurait pû se passer plus aisément de la ressource dangereuse des traitans, où le réduisit l'anticipation qu'il fit presque toujours sur ses revenus, comme on le verra dans le chapitre des finances.

S'il n'eût pas cru qu'il suffisait de sa volonté pour faire chan-

ger de religion à un million d'hommes, la France n'eût pas perdu tant de citoyens (1). Ce pays cependant, malgré ses secousses & ses pertes, est encore un des plus florissans de la terre, parce que tout le bien qu'a fait *Louis XIV* subsiste, & que le mal qu'il était difficile de ne pas faire dans des temps orageux, a été réparé. Enfin la postérité, qui juge les rois, & dont ils doivent avoir toujours le jugement devant les yeux, avouera, en pesant les vertus & les faiblesses de ce monarque, que quoiqu'il eût été trop trop loué pendant sa vie, il mérita de l'être à jamais; & qu'il fut digne de la statue qu'on lui a érigée à Montpellier, avec une inscription latine, dont le sens est: *A Louis le grand après sa mort. Don Ustaris*, homme d'Etat, qui a écrit sur les finances & le commerce d'Espagne, appelle *Louis XIV, un homme prodigieux.*

Changement heureux dans la nation.

Tous les changemens qu'on vient de voir dans le gouvernement & dans tous les ordres de l'Etat, en produisirent nécessairement un très-grand dans les mœurs. L'esprit de faction, de fureur & de rébellion, qui possédait les citoyens depuis le temps de *François II*, devint une émulation de servir le prince. Les seigneurs des grandes terres n'étant plus cantonnés chez eux, les gouverneurs des provinces n'ayant plus de postes importans à donner, chacun songea à ne mériter de graces que celle du souverain; & l'Etat devint un tout régulier, dont chaque ligne aboutit au centre.

C'est là ce qui délivra la cour des factions & des conspirations qui avaient troublé l'Etat pendant tant d'années. Il n'y eut sous l'administration de *Louis XIV* qu'une seule conjuration en 1674, imaginée par *la Truaumont*, gentilhomme normand perdu de débauches & de dettes, & embrassée par un homme de la maison de *Rohan*, grand veneur de France, qui avait beaucoup de courage & peu de prudence. La hauteur & la dureté du marquis de *Louvois* l'avaient irrité au point qu'en sortant de son audience il entra tout ému & hors de lui-même chez Monsieur de *Caumartin*; & se jettant sur un lit de repos: Il faudra, dit-il, que ce... *Louvois* meure ou moi. *Caumartin* ne prit cet emportement que pour une colère

(1) *Voyez* le chapitre du calvinisme.

paſſagère. Mais le lendemain ce même jeune homme lui ayant demandé s'il croyait les peuples de Normandie affectionnés au gouvernement, il entrevit des deſſeins dangereux. Les temps de la fronde ſont paſſés, lui dit-il; croyez-moi, vous vous perdrez, vous ne ſerez regretté de perſonne. Le chevalier ne le crut pas; il ſe jetta à corps perdu dans la conſpiration de *la Truaumont.* Il n'entra dans ce complot qu'un chevalier de *Préaux*, neveu de *la Truaumont*, qui, ſéduit par ſon oncle, ſéduiſit ſa maitreſſe la marquiſe de *Villiers.* Leur but & leur eſpérance n'étaient pas & ne pouvaient être de ſe faire un parti dans le royaume. Ils prétendaient ſeulement vendre & livrer Quillebeuf aux Hollandais, & introduire les ennemis en Normandie. Ce fut plutôt une lâche trahiſon mal ourdie, qu'une conſpiration. Le ſupplice de tous les coupables fut le ſeul événement que produiſit ce crime inſenſé & inutile, dont à peine on ſe ſouvient aujourd'hui.

S'il y eut quelques ſéditions dans les provinces, ce ne furent que de faibles émeutes populaires aiſément réprimées. Les Hugenots même furent toujours tranquilles, juſqu'au temps où l'on démolit leurs temples. Enfin le roi parvint à faire, d'une nation juſques-là turbulente, un peuple paiſible, qui ne fut dangereux qu'aux ennemis après l'avoir été à lui-même pendant plus de cent années. Les mœurs s'adoucirent, ſans faire tort au courage.

Plus de politeſſe & d'agrémens qu'auparavant.

Les maiſons, que tous les ſeigneurs bâtirent ou achetèrent dans Paris, & leurs femmes qui y vécurent avec dignité, formèrent des écoles de politeſſe, qui retirèrent peu-à-peu les jeunes gens de cette vie de cabaret, qui fut encore long-temps à la mode, & qui n'inſpirait qu'une débauche hardie. Les mœurs tiennent à ſi peu de choſe, que la coutume d'aller à cheval dans Paris entretenait une diſpoſition aux querelles fréquentes, qui ceſsèrent quand cet uſage fut aboli. La décence, dont on fut redevable principalement aux femmes qui raſſemblèrent la ſociété chez elles, rendit les eſprits plus agréables; & la lecture les rendit à la longue plus ſolides. Les trahiſons & les grands crimes, qui ne déshonorent point les hommes dans les temps de faction & de trouble, ne furent preſque plus connus. Les horreurs de *Brinvilliers* & des *Voiſins* ne

furent que des orages passagers, sous un ciel d'ailleurs serein, il seroit aussi déraisonnable de condamner une nation sur les crimes éclatans de quelques particuliers, que de la canoniser sur la réforme de la Trappe.

Tous les différens états de la vie étaient auparavant reconnaissables, par les défauts qui les caractérisaient. Les militaires & les jeunes gens qui se destinaient à la profession des armes, avaient une vivacité emportée; les gens de justice une gravité rebutante, à quoi ne contribuait pas peu l'usage d'aller toujours en robe, même à la cour. Il en était de même des universités & des médecins. Les marchands portaient encore de petites robes, lorsqu'ils s'assemblaient & qu'ils allaient chez les ministres; les plus grands commerçans étaient alors des hommes grossiers. Mais les maisons, les spectacles, les promenades publiques, où l'on commençait à se rassembler pour goûter une vie plus douce, rendirent peu-à-peu l'extérieur de tous les citoyens presque semblable. On s'apperçoit aujourd'hui jusques dans le fond d'une boutique, que la politesse a gagné toutes les conditions. Les provinces se sont ressenties avec le temps de tous les changemens.

Aisance générale.

On est parvenu enfin à ne plus mettre le luxe, que dans le goût & dans la commodité. La foule des pages & de domestiques de livrée a disparu, pour mettre plus d'aisance dans l'intérieur des maisons. On a laissé la vaine pompe & le faste extérieur aux nations, chez lesquelles on ne sait encore que se montrer en public, & où l'on ignore l'art de vivre.

Paris centre des arts.

L'extrême facilité introduite dans le commerce du monde, l'affabilité, la simplicité, la culture de l'esprit, ont fait de Paris une ville, qui pour la douceur de la vie l'emporte probablement de beaucoup sur Rome & sur Athènes, dans le temps de leur splendeur.

Cette foule de secours toujours prompts, toujours ouverts pour toutes les sciences, pour tous les arts, les goûts & les besoins; tant d'utilités solides réunies avec tant de choses agréables jointes à cette franchise particulière aux Parisiens; tout cela engage un grand nombre d'étrangers à voyager ou à faire leur séjour dans cette partie de la société. Si quelques natifs en sortent, ce sont ceux qui, appelés ailleurs par leurs talens, sont

un témoignage honorable à leur pays, ou c'est le rebut de la nation qui essaye de profiter de la considération qu'elle inspire, ou bien ce sont des émigrans qui préfèrent encore leur religion à leur patrie, & qui vont ailleurs chercher la misère ou la fortune, à l'exemple de leurs pères chassés de France par la fatale injure faite aux cendres du grand *Henri IV*, lorsqu'on anéantit sa loi perpétuelle appelée l'*édit de Nantes* : ou enfin ce sont des officiers mécontens du ministère, des accusés qui ont échappé aux formes rigoureuses d'une justice quelquefois mal administrée ; & c'est ce qui arrive dans tous les pays de la terre.

On s'est plaint de ne plus voir à la cour autant de hauteur dans les esprits qu'autrefois. Il n'y a plus en effet de petits tyrans, comme du temps de la fronde & sous *Louis XIII*, & dans les siecles précédens. Mais la véritable grandeur s'est retrouvée dans cette foule de noblesse, si long-temps avilie à servir auparavant des sujets trop puissans. On voit des gentilshommes, des citoyens, qui se seraient crus honorés autrefois d'être domestiques de ces seigneurs, devenus leurs égaux & très-souvent leurs supérieurs dans le service militaire ; & plus le service en tout genre prévaut sur les titres, plus un Etat est florissant.

On a comparé le siecle de *Louis XIV* à celui d'*Auguste*. Ce n'est pas que la puissance & les événemens personnels soient comparables. Rome & *Auguste* étaient dix fois plus considérables dans le monde, que *Louis XIV* & Paris. Mais il faut se souvenir, qu'Athènes a été égale à l'Empire Romain, dans toutes les choses qui ne tirent pas leur prix de la force & de la puissance. Il faut encore songer, que s'il n'y a rien aujourd'hui dans le monde tel que l'ancienne Rome & qu'*Auguste*, cependant toute l'Europe ensemble est très-supérieure à tout l'Empire Romain. Il n'y avait du temps d'*Auguste* qu'une seule nation, & il y en a aujourd'hui plusieurs policées, guerrières, éclairées, qui possédent des arts que les Grecs & les Romains ignorèrent ; & de ces nations il n'y en a aucune, qui ait eu plus d'éclat en tout genre depuis environ un siecle, que la nation formée en quelque sorte par *Louis XIV*.

CHAPITRE TRENTIEME.

Finances & Réglemens.

CH. XXX.

Colbert.

SI on compare l'administration de *Colbert* à toutes les administrations précédentes, la postérité chérira cet homme, dont le peuple insensé voulut déchirer le corps après sa mort. Les Français lui doivent certainement leur industrie & leur commerce, & par conséquent cette opulence, dont les sources diminuent quelquefois dans la guerre, mais qui se rouvrent toujours avec abondance dans la paix. Cependant en 1672 on avait encore l'ingratitude de rejeter sur *Colbert*, la langueur, qui commençait à se faire sentir dans les nerfs de l'Etat. Un *Boisguilbert*, lieutenant-général au bailliage de Rouen, fit imprimer dans ce temps-là le détail de la France en deux petits volumes, & prétendit que tout avait été en décadence depuis 1660. C'était précisément le contraire. La France n'avait jamais été si florissante, que depuis la mort du cardinal *Mazarin* jusqu'à la guerre de 1689; & même dans cette guerre le corps de l'Etat, commençant à être malade, se soutint par la vigueur que *Colbert* avait répandue dans tous ses membres. L'auteur du *Détail* prétendit, que depuis 1660 les biens-fonds du royaume avaient diminué de quinze cent millions. Rien n'était ni plus faux, ni moins vraisemblable. Cependant ses argumens captieux persuadèrent ce paradoxe ridicule, à ceux qui voulurent être persuadés. C'est ainsi qu'en Angleterre, dans les temps les plus florissans, on voit cent papiers publics, qui démontrent que l'Etat est ruiné.

Peu d'intelligence alors dans la nation.

Il était plus aisé en France qu'ailleurs, de décrier le ministère des finances dans l'esprit des peuples. Ce ministère est le plus odieux, parce que les impôts le sont toujours: il régnait d'ailleurs en général dans la finance, autant de préjugés & d'ignorance, que dans la philosophie.

On s'est instruit si tard, que de nos jours même, on a entendu en 1718 le parlement dire en corps au duc d'Orléans,

que *la valeur intrinſéque du marc d'argent eſt de vingt-cinq livres;* comme s'il y avait une autre valeur réelle intrinſéque, que celle du poids & du titre; & le duc d'Orléans, tout éclairé qu'il était, ne le fut pas aſſez, pour relever cette mépriſe du parlement.

Colbert arriva au maniement des finances avec de la ſcience & du génie. Il commença comme le duc de *Sulli* par arrêter les abus & les pillages qui étaient énormes. La recette fut ſimplifiée autant qu'il était poſſible; & par une œconomie qui tient du prodige, il augmenta le tréſor du roi en diminuant les tailles. On voit par l'édit mémorable de 1664, qu'il y avait tous les ans un million de ce temps-là deſtiné à l'encouragement des manufactures & du commerce maritime. Il négligea ſi peu les campagnes abandonnées juſqu'à lui à la rapacité des traitans, que des négocians Anglais s'étant adreſſés à M. *Colbert de Croiſſi* ſon frère, ambaſſadeur à Londres, pour fournir en France des beſtiaux d'Irlande & des ſalaiſons pour les colonies en 1667, le contrôleur-général répondit que depuis quatre ans on en avait à revendre aux étrangers.

Voyez l'excellent ouvrage de Mr. de Fourbonais.

Pour parvenir à cette heureuſe adminiſtration, il avait fallu une chambre de juſtice, & de grandes réformes. Il fut obligé de retrancher huit millions & plus de rentes ſur la ville, acquiſes à vil prix, que l'on rembourſa ſur le pied de l'achat. Ces divers changemens exigèrent des édits. Le parlement était en poſſeſſion de les vérifier depuis *François I.* Il fut propoſé de les enregiſtrer ſeulement à la chambre des comptes, mais l'uſage ancien prévalut. Le roi alla lui-même au parlement faire vérifier ſes édits en 1664.

Défenſe au parlement de faire des remontrances avant l'enregiſtrement.

Il ſe ſouvenait toujours de la fronde, de l'arrêt de proſcription contre un cardinal ſon premier miniſtre, des autres arrêts par leſquels on avait ſaiſi les deniers royaux, pillé les meubles & l'argent des citoyens attachés à la couronne. Tous ces excès ayant commencé par des remontrances ſur des édits concernant les revenus de l'Etat, il ordonna en 1667 que le parlement ne fît jamais de repréſentation que dans la huitaine, après avoir enregiſtré avec obéiſſance. Cet édit fut encore renouvellé en 1673. Auſſi dans tout le cours de ſon adminiſtration il n'eſſuya aucune remontrance d'aucune cour de judi-

 cature, excepté dans la fatale année de 1709, où le parlement de Paris représenta inutilement le tort que le ministre des finances faisait à l'Etat par la variation du prix de l'or & de l'argent.

Presque tous les citoyens ont été persuadés que si le parlement s'était toujours borné à faire sentir au souverain en connaissance de cause, les malheurs & les besoins du peuple, les dangers des impôts, les périls encore plus grands de la vente de ces impôts à des traitans qui trompaient le roi & opprimaient le peuple, cet usage des remontrances aurait été une ressource sacrée de l'Etat, un frein à l'avidité des financiers, & une leçon continuelle aux ministres. Mais les étranges abus d'un remède si salutaire avaient tellement irrité *Louis XIV*, qu'il ne vit que les abus, & proscrivit le remède. L'indignation qu'il conserva toujours dans son cœur fut portée si loin, qu'en 1669 il alla encore lui-même au parlement pour y révoquer les priviléges de noblesse qu'il avait accordés dans sa minorité en 1644 à toutes les cours supérieures.

13 August. 1669.

Mais malgré cet édit enregistré en présence du roi, l'usage a subsisté de laisser jouir de la noblesse tous ceux dont les pères ont exercé vingt ans une charge de judicature dans une cour supérieure, ou qui sont morts sans emplois.

En mortifiant ainsi une compagnie de magistrats, il voulut encourager la noblesse qui défend la patrie, & les agriculteurs qui la nourrissent. Déja par son édit de 1666 il avait accordé deux mille francs de pension, qui en font près de quatre aujourd'hui, à tout gentilhomme qui aurait eu douze enfans, & mille à qui en aurait dix. La moitié de cette gratification était assurée à tous les habitans des villes exemptes de tailles; & parmi les taillables tout père de famille qui avait, ou qui avait eu dix enfans, était à l'abri de toute imposition.

Edit de 1666 enregistré à la chambre des comptes & à la cour des aides.

Abus.

Il est vrai que le ministre *Colbert* ne fit pas tout ce qu'il pouvait faire, encore moins ce qu'il voulait. Les hommes n'étaient pas alors assez éclairés; & dans un grand royaume il y a toujours de grands abus. La taille arbitraire, la multiplicité des droits, les douanes de province à province qui rendent une partie de la France étrangère à l'autre même ennemie,

nemie, l'inégalité des mesures d'une ville à l'autre, vingt autres maladies du corps politique ne purent être guéries.

La plus grande faute qu'on reproche à ce ministre est de n'avoir pas osé encourager l'exportation des bleds. Il y avait long-temps qu'on n'en portait plus à l'étranger. La culture avait été négligée dans les orages du ministère de *Richelieu*; elle le fut davantage dans les guerres civiles de la Fronde. Une famine en 1661 acheva la ruine des campagnes, ruine pourtant que la nature secondée du travail est toujours prête à réparer. Le parlement de Paris rendit dans cette année malheureuse un arrêt qui paraissait juste dans son principe, mais qui fut presque aussi funeste dans les conséquences que tous les arrêts arrachés à cette compagnie pendant la guerre civile. Il fut défendu aux marchands, sous les peines les plus graves, de contracter aucune association pour ce commerce, & à tous particuliers de faire un amas de grains. Ce qui était bon dans une disette passagère devenait pernicieux à la longue, & décourageait tous les agriculteurs. Casser un tel arrêt dans un temps de crise & de préjugés, c'eût été soulever les peuples.

Le ministre n'eut d'autre ressource que d'acheter chèrement chez les étrangers, les mêmes bleds que les Français leur avaient précédemment vendus dans les années d'abondance. Le peuple fut nourri, mais il en coûta beaucoup à l'Etat; & l'ordre que monsieur *Colbert* avait déja remis dans les finances rendit cette perte légère.

La crainte de tomber dans la disette ferma nos ports à l'exportation du bled. Chaque intendant dans sa province se fit même un mérite de s'opposer au transport des grains dans la province voisine. On ne put dans les bonnes années vendre ses grains que par une requête au conseil. Cette fatale administration semblait excusable par l'expérience du passé. Tout le conseil craignait que le commerce du bled ne le forçât de racheter encore à grands frais des autres nations une denrée si nécessaire, que l'intérêt & l'imprévoyance des cultivateurs aurait vendu à vil prix.

Le laboureur alors plus timide que le conseil craignit de se ruiner à créer une denrée dont il ne pouvait espérer un

grand profit; & les terres ne furent pas auſſi bien cultivées qu'elles auraient dû l'être. Toutes les autres branches de l'adminiſtration étant floriſſantes empêchèrent *Colbert* de remédier au défaut de la principale.

C'eſt la ſeule tache de ſon miniſtère; elle eſt grande; mais ce qui l'excuſe, ce qui prouve combien il eſt mal-aiſé de détruire les préjugés dans l'adminiſtration françaiſe, & comme il eſt difficile de faire le bien, c'eſt que cette faute ſentie par tous les citoyens habiles, n'a été réparée par aucun miniſtre pendant cent années entières, juſqu'à l'époque mémorable de 1764, où un contrôleur-général plus éclairé a tiré la France d'une miſère profonde, en rendant le commerce des grains libre, avec des reſtrictions à peu près ſemblables à celles dont on uſe en Angleterre.

Colbert ne peut faire tout le bien qu'il veut.

Colbert, pour fournir à la fois aux dépenſes de la guerre, des bâtimens & des plaiſirs, fut obligé de rétablir vers l'an 1672 ce qu'il avait voulu d'abord abolir pour jamais; impôts en parti, rentes, charges nouvelles, augmentations de gages; enfin ce qui ſoutient l'Etat quelque temps, & l'obère pour des ſiecles.

Il fut emporté hors de ſes meſures; car, par toutes les inſtructions qui reſtent de lui, on voit qu'il était perſuadé que la richeſſe d'un pays ne conſiſte que dans le nombre des habitans, la culture des terres, le travail induſtrieux & le commerce : on voit que le roi, poſſédant très peu de domaines particuliers, & n'étant que l'adminiſtrateur des biens de ſes ſujets, ne peut être véritablement riche que par des impôts aiſés à percevoir & également répartis.

Traitans.

Il craignait tellement de livrer l'Etat aux traitans, que, quelque temps après la diſſolution de la chambre de juſtice, qu'il avait fait ériger contre eux, il fit rendre un arrêt du conſeil, qui établiſſait la peine de mort contre ceux qui avanceraient de l'argent ſur de nouveaux impots. Il voulait par cet arrêt comminatoire, qui ne fut jamais imprimé, effrayer la cupidité des gens d'affaires. Mais bientôt après il fut obligé de ſe ſervir d'eux, ſans même révoquer l'arrêt : le roi preſſait, & il fallait des moyens prompts.

Cette invention, apportée d'Italie en France par *Catherine*

de Médicis, avait tellement corrompu le gouvernement, par la facilité funeste qu'elle donne, qu'après avoir été supprimée dans les belles années de *Henri IV*, elle reparut dans tout le regne de *Louis XIII*, & infecta sur-tout les derniers temps de *Louis XIV*.

Enfin *Sulli* enrichit l'état par une économie sage que secondait un roi aussi parcimonieux que vaillant, un roi soldat à la tête de son armée & père de famille avec son peuple. *Colbert* soutint l'Etat malgré le luxe d'un maître fastueux qui prodiguait tout pour rendre son regne éclatant.

Le Pelletier Contrôleur général.

On sait qu'après la mort de *Colbert*, lorsque le roi se proposa de mettre *Pelletier* à la tête des finances, *le Tellier* lui dit, Sire, il n'est pas propre à cet emploi. Pourquoi? dit le roi. Il n'a pas l'ame assez dure, dit *le Tellier*. Mais vraiment, reprit le roi, je ne veux pas qu'on traite durement mon peuple. En effet ce nouveau ministre était bon & juste; mais, lorsqu'en 1688 on fut replongé dans la guerre, & qu'il fallut se soutenir contre la ligue d'Augsbourg, c'est-à-dire, contre presque toute l'Europe, il se vit chargé d'un fardeau que *Colbert* avait trouvé trop lourd: le facile & le malheureux expédient d'emprunter & de créer des rentes fut sa première ressource. Ensuite on voulut diminuer le luxe; ce qui dans un royaume rempli de manufactures est diminuer l'industrie & la circulation, ce qui n'est convenable qu'à une nation qui paye son luxe à l'étranger.

Meubles d'argent proscrits.

Il fut ordonné que tous les meubles d'argent massif, qu'on voyait alors en assez grand nombre chez les grands seigneurs, & qui étaient une preuve de l'abondance, seraient portés à la monnaie. Le roi donna l'exemple: il se priva de toutes ces tables d'argent, de ces candélabres, de ces grands canapés d'argent massif, & de tous ces autres meubles qui étaient des chefs-d'œuvre de ciselure des mains de *Balin* homme unique en son genre, & tous exécutés sur les dessins de *le Brun*. Ils avaient coûté dix millions; on en retira trois. Les meubles d'argent orfévris des particuliers produisirent trois autres millions. La ressource était faible.

Refontes nuisibles.

On fit ensuite une de ces énormes fautes, dont le ministère ne s'est corrigé que dans nos derniers temps; ce fut d'altérer

 les monnaies, de faire des refontes inégales, de donner aux écus une valeur non proportionnée à celle des quarts; il arriva que les quarts étant plus forts & les écus plus faibles, tous les quarts furent portés dans le pays étranger; ils y furent frappés en écus, sur lesquels il y avait à gagner en les reversant en France. Il faut qu'un pays soit bien bon par lui-même, pour subsister encore avec force après avoir essuyé si souvent de pareilles secousses : on n'était pas encore instruit : la finance était alors comme la physique une science de vaines conjectures. Les traitans étaient des charlatans qui trompaient le ministère; il en coûta quatre-vingt millions à l'Etat. Il faut vingt ans de peines pour réparer de pareilles brêches.

La guerre appauvrit toujours.

Vers les années 1691 & 1692 les finances de l'Etat parurent donc sensiblement dérangées. Ceux qui attribuaient l'affaiblissement des sources de l'abondance aux profusions de *Louis XIV* dans ses bâtimens, dans les arts & dans les plaisirs, ne savaient pas, qu'au contraire les dépenses qui encouragent l'industrie, enrichissent un Etat. C'est la guerre qui appauvrit nécessairement le trésor public, à moins que les dépouilles des vaincus ne le remplissent. Depuis les anciens Romains, je ne connais aucune nation qui se soit enrichie par des victoires. L'Italie au seizième siecle n'était riche que par le commerce. La Hollande n'eût pas subsisté long-temps, si elle se fût bornée à enlever la flotte d'argent des Espagnols, & si les grandes Indes n'avaient pas été l'aliment de sa puissance. L'Angleterre s'est toujours appauvrie par la guerre, même en détruisant les flottes Françaises; & le commerce seul l'a enrichie. Les Algériens, qui n'ont guère que ce qu'ils gagnent par les pirateries, sont un peuple très-misérable.

Parmi les nations de l'Europe, la guerre, au bout de quelques années, rendle vainqueur presqu'aussi malheureux que le vaincu. C'est un gouffre, où tous les canaux de l'abondance s'engloutissent. L'argent comptant, ce principe de tous les biens & de tous les maux, levé avec tant de peine dans les

(1) Au Tom. IV, pag. 136. des mémoires de *Maintenon*, on trouve que la capitation *rendit au-delà des* *espérances des fermiers*. Jamais il n'y a eu de ferme de la capitation. il est dit que *les laquais de Paris allèrent*

provinces, se rend dans les coffres de cent entrepreneurs, dans ceux de cent partisans qui avancent les fonds, & qui achètent par ces avances le droit de dépouiller la nation au nom du souverain. Les particuliers alors, regardant le gouvernement comme leur ennemi, enfouïssent leur argent; & le défaut de circulation fait languir le royaume.

Capitation.

Nul remède précipité ne peut suppléer à un arrangement fixe & stable, établi de longue main, & qui pourvoit de loin aux besoins imprévus. On établit la capitation en 1695 (1). Elle fut supprimée à la paix de Risvick, & rétablie ensuite. Le contrôleur-général *Pontchartrain* vendit des lettres de noblesse pour deux mille écus en 1696 : cinq cent particuliers en achetèrent : mais la ressource fut passagère, & la honte durable. On obligea tous les nobles, anciens & nouveaux, de faire enrégistrer leurs armoiries, & de payer la permission de cacheter leurs lettres avec leurs armes. Des maltôtiers traitèrent de cette affaire, & avancèrent l'argent. Le ministère n'eut presque jamais recours qu'à ces petites ressources, dans un pays qui en eût pu fournir de plus grandes.

Dixième.

On n'osa imposer le dixième, que dans l'année 1710. Mais ce dixième, levé à la suite de tant d'autres impôts onéreux, parut si dur, qu'on n'osa pas l'exiger avec rigueur. Le gouvernement n'en retira pas vingt-cinq millions annuels, à quarante francs le marc.

Colbert avait peu changé la valeur numéraire des monnaies. Il vaut mieux ne la point changer du tout. L'argent & l'or, ces gages d'échange, doivent être des mesures invariables. Il n'avait poussé la valeur numéraire du marc d'argent, de vingt-six francs où il l'avait trouvée, qu'à ving-sept & à vingt-huit; & après lui dans les dernières années de *Louis XIV* on étendit cette dénomination jusqu'à quarante livres idéales; ressource fatale, par laquelle le roi était soulagé un moment, pour être ruiné ensuite : car au lieu d'un marc d'argent, on ne lui en donnait presque plus que la moitié. Celui qui devait

à l'Hôtel-de-Ville prier qu'on les imposât à la capitation. Ce conte ridicule se détruit de lui même ; les maîtres payèrent toûjours pour leurs domestiques.

 vingt-six livres en 1668 donnait un marc; qui devait quarante livres ne donnait qu'à peu près ce même marc en 1710. Les diminutions qui suivirent, dérangèrent le peu qui restait de commerce, autant qu'avait fait l'augmentation.

On aurait trouvé une vraie ressource dans un papier de crédit; mais ce papier doit être établi dans un temps de prospérité, pour se soutenir dans un temps malheureux.

Chamillard ministre. Le ministre *Chamillard* commença en 1706 à payer en billets de monnaie, en billets de subsistance, d'ustensile; & comme cette monnaie de papier n'était pas reçue dans les coffres du roi, elle fut décriée presqu'aussitôt qu'elle parut. On fut réduit à continuer de faire des emprunts onéreux, à consommer d'avance quatre années des revenus de la couronne (1).

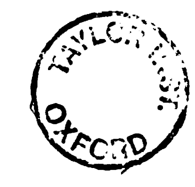
On fit toujours ce qu'on appelle des affaires extraordinaires: on créa des charges ridicules, toujours achetées par ceux qui veulent se mettre à l'abri de la taille; car l'impôt de la taille étant avilissant en France, & les hommes étant nés vains, l'appas qui les décharge de cette honte fait toujours des dupes, & les gages considérables attachés à ces nouvelles charges invitent à les acheter dans des temps difficiles, parce qu'on ne fait pas réflexion qu'elles seront supprimées dans des temps moins fâcheux. Ainsi en 1707 on inventa la dignité des conseillers du roi rouleurs & courtiers de vin; & cela produisit cent quatre-vingt mille livres. On imagina des greffiers-royaux, des subdélégués des intendans des provinces. On inventa des conseillers du roi contrôleurs aux empilemens des bois, des conseillers de police, des charges de barbiers-perruquiers, des contrôleurs-visiteurs de beurre frais, des essayeurs de beurre salé. Ces extravagances font rire aujourd'hui, mais alors faisaient pleurer.

(1) Il est dit dans l'histoire écrite par *la Hode*, & rédigée sous le nom de *la Martinière*, qu'il en coûtait soixante & douze pour cent pour le change dans les guerres d'Italie. C'est une absurdité. Le fait est que Monsieur de *Chamillard* pour payer les armées se servait du crédit du Chevalier *Bernard*. Ce ministre croyait, par un ancien préjugé, qu'il ne fallait pas que l'argent sortît du royaume, comme si on donnait cet argent pour rien, & comme s'il était possible qu'une nation débitrice à une autre,

Desmarêts Ministre.

Le contrôleur-général *Desmarêts*, neveu de l'illustre *Colbert*, ayant en 1709 succédé à *Chamillard*, ne put guérir un mal que tout rendait incurable.

La nature conspira avec la fortune, pour accabler l'Etat. Le cruel hiver de 1709 força le roi de remettre aux peuples neuf millions de tailles, dans le temps qu'il n'avait pas de quoi payer ses soldats. La disette des denrées fut si excessive, qu'il en coûta quarante-cinq millions pour les vivres de l'armée. La dépense de cette année 1709 montait à deux cent vingt & un millions; & le revenu ordinaire du roi n'en produisit pas quarante-neuf. Il fallut donc ruiner l'Etat, pour que les ennemis ne s'en rendissent pas les maîtres. Le désordre s'accrut tellement & fut si peu réparé, que long-temps après la paix, au commencement de l'année 1715, le roi fut obligé de faire négocier trente-deux millions de billets, pour en avoir huit en espèces. Enfin il laissa à sa mort deux milliards six cent millions de dettes, à vingt-huit livres le marc, à quoi les espèces se trouvèrent alors réduites; ce qui fait environ quatre milliards cinq cent millions de notre monnaie courante en 1760.



Il est étonnant, mais il est vrai, que cette immense dette n'aurait point été un fardeau impossible à soutenir, s'il y avait eu alors en France un commerce florissant, un papier de crédit établi, & des compagnies solides qui eussent répondu de ce papier, comme en Suède, en Angleterre, à Venise & en Hollande. Car, lorsqu'un Etat puissant ne doit qu'à lui-même, la confiance & la circulation suffisent pour payer. Mais il s'en fallait beaucoup que la France eût alors assez de ressorts, pour faire mouvoir une machine si vaste & si compliquée, dont le poids l'écrasait.

Louis XIV dans son regne dépensa dix-huit milliards; ce qui revient, année commune, à trois cent trente millions d'au-

& qui ne s'acquitte pas en effets commercables, ne paye point en argent comptant : ce ministre donnait au banquier huit pour cent de profit, à condition qu'on payât l'étranger sans faire sortir de l'argent de France. Il payait outre cela le change qui allait à cinq ou six pour cent de perte : & le banquier était obligé, malgré sa promesse, de solder son compte en argent avec l'étranger, ce qui produisait une perte considérable.

 jourd'hui, en compenſant l'une par l'autre, les augmentations & les diminutions numéraires des monnaies.

Sous l'adminiſtration du grand *Colbert*, les revenus ordinaires de la couronne n'allaient qu'à cent dix-ſept millions, à vingt-ſept livres, & puis à vingt-huit livres, le marc d'argent. Ainſi tout le ſurplus fut toujours fourni en affaires extraordinaires, *Colbert*, le plus grand ennemi de cette funeſte reſſource, fut obligé d'y avoir recours pour ſervir promptement. Il emprunta huit cent millions valeur de notre temps dans la guerre de 1672. Il reſtait au roi très-peu d'anciens domaines de la couronne. Ils ſont déclarés inaliénables par tous les parlemens du royaume; & cependant ils ſont preſque tous aliénés. Le revenu du roi conſiſte aujourd'hui dans celui de ſes ſujets; c'eſt une circulation perpétuelle de dettes & de payemens. Le roi doit aux citoyens plus de millions numéraires par an, ſous le nom de rentes de l'hôtel-de-ville, qu'aucun roi n'en a jamais retiré des domaines de la couronne.

Pour ſe faire une idée de ce prodigieux accroiſſement de taxes, de dettes, de richeſſes, de circulation, & en même-temps d'embarras & de peines, qu'on a éprouvé en France & dans les autres pays, on peut conſidérer qu'à la mort de *François I* l'Etat devait environ trente mille livres de rentes perpétuelles ſur l'hôtel-de-ville, & qu'à préſent il en doit plus de quarante-cinq millions.

Ceux qui ont voulu comparer les revenus de *Louis XIV* avec ceux de *Louis XV*, ont trouvé, en ne s'arrêtant qu'au revenu fixe & courant, que *Louis XIV* était beaucoup plus riche en 1683, époque de la mort de *Colbert*, avec cent dix-ſept millions de revenu, que ſon ſucceſſeur ne l'était en 1730 avec près de deux cents millions: & cela eſt très-vrai, en ne conſidérant que les rentes fixes & ordinaires de la couronne. Car cent dix-ſept millions numéraires, au marc de vingt-huit livres, ſont une ſomme plus forte que deux cent millions, à quarante-neuf livres, à quoi ſe montait le revenu du roi en 1730: & de plus, il faut compter les charges augmentées par

(1) L'abbé de *St Pierre* dans ſon *Journal politique*, à l'article du *Syſtême*, dit qu'en Angleterre & en Hollande, il n'y a de papiers qu'autant

par les emprunts de la couronne. Mais, aussi les revenus du roi, c'est-à-dire, de l'Etat, sont accrus depuis; & l'intelligence des finances s'est perfectionnée au point, que dans la guerre ruineuse de 1741, il n'y a pas eu un moment de discrédit. On a pris le parti de faire des fonds d'amortissement, comme chez les Anglais : il a fallu adopter une partie de leur système de finance, ainsi que leur philosophie; & si, dans un Etat purement monarchique, on pouvait introduire ces papiers circulans, qui doublent au moins la richesse de l'Angleterre, l'administration de la France acquerrait son dernier degré de perfection, mais perfection trop voisine de l'abus dans une monarchie (1).

Combien d'argent dans le royaume.

Il y avait environ cinq cent millions numéraires d'argent monnoyé dans le royaume en 1683; & il y en avait environ douze cents en 1730 de la manière dont on compte aujourd'hui. Mais le numéraire, sous le ministère du cardinal de *Fleuri*, fut presque le double du numéraire du temps de *Colbert*. Il paraît donc, que la France n'était environ que d'un sixième plus riche en espèces circulantes, depuis la mort de *Cobert*. Elle l'est beaucoup davantage, en matières d'argent & d'or, travaillées & mises en œuvre pour le service & pour le luxe. Il n'y en avait pas pour quatre cent millions de notre monnoie d'aujourd'hui en 1690: & vers l'an 1730 on en possédait autant que d'espèces circulantes. Rien ne fait voir plus évidemment, combien le commerce, dont *Colbert* ouvrit les sources, s'est accru, lorsque ses canaux fermés par les guerres ont été débouchés. L'industrie s'est perfectionnée, malgré l'émigration de tant d'artistes, que dispersa la révocation de l'édit de Nantes; & cette industrie augmente encore tous les jours. La nation est capable d'aussi grandes choses, & de plus grandes encore, que sous *Louis XIV*, parce que le génie & le commerce se fortifient toujours, quand on les encourage.

A voir l'aisance des particuliers, ce nombre prodigieux de maisons agréables bâties dans Paris & dans les provinces, cette

tant qu'il y a d'espèce: mais il est avéré que le papier l'emporte beaucoup, & ne subsiste qne par la confiance.

quantité d'équipages, ces commodités, ces recherches qu'on nomme *luxe*, on croirait que l'opulence eſt vingt fois plus grande qu'autrefois. Tout cela eſt le fruit d'un travail ingénieux, encore plus que de la richeſſe. Il n'en coûte guères plus aujourd'hui pour être agréablement logé, qu'il en coûtait pour l'être mal ſous *Henri IV*. Une belle glace de nos manufactures orne nos maiſons à bien moins de frais que les petites glaces qu'on tirait de Veniſe. Nos belles & parantes étoffes ſont moins chères que celles de l'étranger, qui ne les valaient pas.

Induſtrie vraie richeſſe.

Ce n'eſt point en effet l'argent & l'or qui procurent une vie commode, c'eſt le génie. Un peuple, qui n'aurait que ces métaux, ſerait très-miſérable : un peuple, qui ſans ces métaux mettrait heureuſement en œuvre toutes les productions de la terre, ſerait véritablement le peuple riche. La France a cet avantage, avec beaucoup plus d'eſpèces qu'il n'en faut pour la circulation.

L'induſtrie s'étant perfectionnée dans les villes, s'eſt accrue dans les campagnes. Il s'élèvera toujours des plaintes ſur le ſort des cultivateurs. On les entend dans tous les pays du monde; & ces murmures ſont preſque par-tout ceux des oiſifs opulens, qui condamnent le gouvernement beaucoup plus qu'ils ne plaignent les peuples. Il eſt vrai que preſqu'en tout pays, ſi ceux qui paſſent leurs jours dans les travaux ruſtiques avaient le loiſir de murmurer, ils s'éléveraient contre les exactions qui leur enlèvent une partie de leur ſubſtance. Ils déteſteraient la néceſſité de payer des taxes qu'ils ne ſe ſont point impoſées, & de porter le fardeau de l'État ſans participer aux avantages des autres citoyens. Il n'eſt pas du reſſort de l'hiſtoire d'examiner comment le peuple doit contribuer ſans être foulé, & de marquer le point précis ſi difficile à trouver, entre l'exécution des lois, & l'abus des lois, entre les impôts & les rapines; mais l'hiſtoire doit faire voir qu'il eſt impoſſible qu'une ville ſoit floriſſante ſans que les campagnes d'alentour ſoient dans l'abondance; car certainement ce ſont ces campagnes qui la nourriſſent. On entend à des jours réglés dans toutes les villes de France les reproches de ceux à qui leur profeſſion permet de déclamer en public contre toutes les différentes

branches de consommation, auxquelles on donne le nom de *luxe*. Il est évident que les alimens de ce luxe ne sont fournis que par le travail industrieux des cultivateurs; travail toujours cherement payé.

Culture.

On a planté plus de vignes, & on les a mieux travaillées. On a fait de nouveaux vins qu'on ne connaissait pas auparavant, tels que ceux de Champagne, auxquels on a su donner la couleur, la séve, & la force de ceux de Bourgogne, & qu'on débite chez l'étranger avec un grand avantage. Cette augmentation de vins a produit celle des eaux-de-vie. La culture des jardins, des légumes, des fruits a reçu de prodigieux accroissemens, & le commerce des comestibles avec les colonies de l'Amérique en a été augmenté. Les plaintes qu'on a de tout temps fait éclater, sur la misère de la campagne, ont cessé alors d'être fondées. D'ailleurs dans ces plaintes vagues on ne distingue pas les cultivateurs, les fermiers, d'avec les manœuvres. Ceux-ci ne vivent que du travail de leurs mains, & cela est ainsi dans tous les pays du monde où le grand nombre doit vivre de sa peine. Mais il n'y a guère de royaume dans l'univers, où le cultivateur, le fermier, soit plus à son aise que dans quelques province de France, & l'Angleterre seule peut lui disputer cet avantage. La taille proportionnelle substituée à l'arbitraire a contribué encore depuis environ trente années à rendre plus solides les fortunes des cultivateurs qui possedent des charrues, des vignobles, des jardins. Le manœuvre, l'ouvrier, doit être réduit au nécessaire pour travailler; telle est la nature de l'homme. Il faut que ce grand nombre d'hommes soit pauvre, mais il ne faut pas qu'il soit misérable.

Le moyen ordre s'est enrichi par l'industrie. Les ministres & les courtisans ont été moins opulens, parce que l'argent ayant augmenté numériquement de près de moitié, les appointemens & les pensions sont restés les mêmes; & le prix des denrées est monté à plus du double. C'est ce qui est arrivé dans tous les pays de l'Europe. Les droits, les honoraires sont par-tout restés sur l'ancien pied. Un electeur qui reçoit l'investiture de ses Etats, ne paye que ce que ses prédécesseurs payaient du temps de l'empereur *Charles IV* au quatorzième

fiecle, & il n'eft dû qu'un écu au fecrétaire de l'empereur dans cette cérémonie.

Ce qui eft bien plus étrange, c'eft que tout ayant augmenté, valeur numéraire des monnoies, quantité des matières d'or & d'argent, prix des denrées, cependant la paye du foldat eft reftée au même taux qu'elle était il y a deux cents ans : on donne cinq fous numéraires au fantaffin, comme on le donnait du temps de *Henri IV*. Aucun de ce grand nombre d'hommes ignorans qui vendent leur vie à fi bon marché, ne fait, qu'attendu le furhauffement des efpèces & la cherté des denrées, il reçoit environ deux tiers moins que les foldats de *Henri IV*. S'il le favait, s'il demandait une paye de deux tiers plus haute, il faudrait bien la lui donner ; il arriverait alors que chaque puiffance de l'Europe entretiendrait les deux tiers moins de troupes; les forces fe balanceraient de même ; la culture de la terre & les manufactures en profiteraient.

Il faut encore obferver que les gains du commerce ayant augmenté, & les appointemens de toutes les grandes charges ayant diminué de valeur réelle, il s'eft trouvé moins d'opulence qu'autrefois chez les grands, & plus dans le moyen ordre ; & cela même a mis moins de diftance entre les hommes. Il n'y avait autrefois de reffource pour les petits que de fervir les grands. Aujourd'hui l'induftrie a ouvert mille chemins qu'on ne connaiffait pas il y a cent ans. Enfin de quelque manière que les finances de l'Etat foient adminiftrées, la France poffède dans le travail d'environ vingt millions d'habitans un tréfor ineftimable.

CHAPITRE TRENTE-UNIEME.

Des Sciences.

CE fiecle heureux, qui vit naître une révolution dans l'efprit humain, n'y femblait pas deftiné ; car, commencer par la philofophie, il n'y avait pas d'pparence du temps

de *Louis XIII* qu'elle se tirât du chaos où elle était plongée. L'inquisition d'Italie, d'Espagne, de Portugal, avait lié les erreurs philosophiques aux dogmes de la religion : les guerres civiles en France, & les querelles du calvinisme, n'étaient pas plus propres à cultiver la raison humaine, que le fut le fanatisme du temps de *Cromwell* en Angleterre. Si un chanoine de Thorn avait renouvellé l'ancien systême planétaire des Chaldéens oublié depuis si long-temps, cette vérité était condamnée à Rome : & la congrégation du St. Office, composée de sept cardinaux, ayant déclaré non-seulement hérétique mais absurde le mouvement de la terre sans lequel il n'a a point de véritable astronomie, le grand *Galilée* ayant demandé pardon à l'âge de soixante & dix ans d'avoir eu raison, il n'y avait pas d'apparence que la vérité pût être reçue sur la terre.

Le chancelier *Bacon* avait montré de loin la route qu'on pouvait tenir : *Galilée* avait fait quelques découvertes sur la chûte du corps : *Torricelli* commençait à connaître la pesanteur de l'air qui nous environne : on avait fait quelques expériences à Magdebourg. Avec ces faibles essais, toutes les écoles restaient dans l'absurdité, & le monde dans l'ignorance. *Descartes* parut alors ; il fit le contraire de ce qu'on devait faire ; au lieu d'étudier la nature, il voulut la deviner. Il était le plus grand géomètre de son siecle ; mais la géométrie laisse l'esprit comme elle le trouve. Celui de *Descartes* était trop porté à l'invention. Le premier des mathématiciens ne fit guères que des romans de philosophie. Un homme qui dédaigna les expériences, qui ne cita jamais *Galilée*, qui voulait bâtir sans matériaux, ne pouvait élever qu'un édifice imaginaire.

Ce qu'il y avait de romanesque réussit ; & le peu de vérités mêlé à ces chimères nouvelles, fut d'abord combattu. Mais enfin ce peu de vérités perça, à l'aide de la méthode qu'il avait introduite : car avant lui on n'avait point de fil dans ce labyrinthe ; & du moins il en donna un, dont on se servit après qu'il se fut égaré. C'était beaucoup de détruire les chimères du péripatétisme, quoique par d'autres chimères. Ces deux fantômes se combattirent. Ils tombèrent l'un après l'autre ; & la raison s'éleva enfin sur leurs ruines. Il y avait à Florence une académie d'expériences sous le nom *del Cimento*,

 établie par le cardinal *Léopold de Médicis* vers l'an 1655. On sentait déja dans cette partie des arts, qu'on ne pouvait comprendre quelque chose du grand édifice de la nature, qu'en l'examinant pièce à pièce. Cette académie, après les jours de *Galilée* & dès le temps de *Toricelli*, rendit de grands services.

Quelques philosophes en Angleterre, sous la sombre administration de *Cromwell*, s'assemblèrent pour chercher en paix des vérités, tandis que le fanatisme opprimait toute vérité. *Charles II*, rappelé sur le trône de ses ancêtres par le repentir & par l'inconstance de sa nation, donna des lettres-patentes à cette académie naissante; mais c'est tout ce que le gouvernement donna. La société royale, ou plutôt la société libre de Londres, travailla pour l'honneur de travailler. C'est de son sein que sortirent de nos jours les découvertes sur la lumière, sur le principe de la gravitation, sur l'aberration des étoiles fixes, sur la géométrie transcendante, & cent autres inventions, qui pourraient à cet égard faire appeler ce siecle, *le siècle des Anglais*, aussi-bien que celui de *Louis XIV*.

En 1666, Monsieur *Colbert*, jaloux de cette nouvelle gloire, voulut que les Français la partageassent; & à la prière de quelques savans, il fit agréer à *Louis XIV* l'établissement d'une académie des sciences. Elle fut libre jusqu'en 1699 comme celle d'Angleterre & comme l'académie française. *Colbert* attira d'Italie *Dominique Cassini*, & *Huyghens* de Hollande par de fortes pensions. Ils découvrirent les satellites & l'anneau de *Saturne*. On est redevable à *Huyghens* des horloges à pendule. On acquit peu-à-peu des connaissances de toutes les parties de la vraie physique, en rejettant tout systême. Le public fût étonné de voir une chymie, dans laquelle on ne cherchait, ni le grand-œuvre, ni l'art de prolonger la vie au-delà des bornes de la nature; une astronomie, qui ne prédisait pas les événemens du monde, une médecine indépendante des phases de la lune. La corruption ne fut plus la mère des animaux & des plantes. Il n'y eut plus de prodiges, dès que la nature fut mieux connue. On l'étudia dans toutes ses productions.

La géographie reçut des accroissemens étonnans. A peine *Louis XIV* a-t-il fait bâtir l'observatoire, qu'il fait commencer en 1669 une méridienne par *Dominique Cassini* & par

Picart. Elle est continuée vers le Nord en 1683 par la *Hire*; & enfin *Cassini* la prolonge en 1700 jusqu'à l'extrêmité du Roussillon. C'est le plus beau monument de l'astronomie, & il suffit pour éterniser ce siecle.

On envoie, en 1672 des physiciens à la Cayenne, faire des observations utiles. Ce voyage a été la première origine de la connaissance d'une nouvelle loi de la nature, que le grand *Newton* a démontrée; & il a préparé à ces voyages plus fameux, qui depuis ont illustré le regne de *Louis XV.*

On fait partir en 1700 *Tournefort* pour le Levant. Il y va recueillir des plantes, qui enrichissent le jardin royal, autrefois abandonné, remis alors en honneur, & aujourd'hui devenu digne de la curiosité de l'Europe. La bibliothèque royale, déja nombreuse, s'enrichit sous *Louis XIV* de plus de trente mille volumes; & cet exemple est si bien suivi de nos jours, qu'elle en contient déja plus de cent quatre-vingt mille. Il fait rouvrir l'école de droit, fermée depuis cent ans. Il établit dans toutes les universités de France un professeur de droit français. Il semble, qu'il ne devrait pas y en avoir d'autres, & que les bonnes lois romaines, incorporées à celles du pays, devraient former un seul corps des lois de la nation.

Sous lui, les journaux s'établissent. On n'ignore pas que le *Journal des Savans*, qui commença en 1665, est le père de tous les ouvrages de ce genre, dont l'Europe est aujourd'hui remplie, & dans lesquels trop d'abus se sont glissés, comme dans les choses les plus utiles.

L'académie des belles-lettres, formée d'abord en 1663 de quelques membres de l'académie française, pour transmettre à la postérité par des médailles les actions de *Louis XIV*, devint utile au public, dès qu'elle ne fut plus uniquement occupée du monarque, & qu'elle s'appliqua aux recherches de l'antiquité, & à une critique judicieuse des opinions & des faits. Elle fit à-peu-près dans l'histoire, ce que l'académie des sciences faisait dans la physique; elle dissipa des erreurs.

L'esprit de sagesse & de critique, qui se communiquait de proche en proche, détruisit insensiblement beaucoup de superstitions. C'est à cette raison naissante qu'on dut la déclaration du roi de 1672, qui défendit aux tribunaux d'admettre

les ſimples accuſations de ſorcellerie. On ne l'eût pas oſé ſous *Henri IV* & ſous *Louis XIII* ; & ſi depuis 1672 il y a eu encore des accuſations de maléfices, les juges n'ont condamné d'ordinaire les accuſés, que comme des profanateurs, qui d'ailleurs employaient le poiſon (1).

Sorciers.

Il était très-commun auparavant, d'éprouver les ſorciers en les plongeant dans l'eau, liés de cordes ; s'ils ſurnageaient, ils étaient convaincus. Pluſieurs juges de province avaient ordonné ces épreuves ; & elles continuèrent encore long-temps parmi le peuple. Tout berger était ſorcier ; & les amulètes, les anneaux conſtellés ; étaient en uſage dans les villes. Les effets de la baguette de coudrier, avec laquelle on croit découvrir les ſources, les tréſors & les voleurs, paſſaient pour certains, & ont encore beaucoup de crédit dans plus d'une province d'Allemagne. Il n'y avait preſque perſonne qui ne ſe fît tirer ſon horoſcope. On n'entendait parler que de ſecrets magiques ; preſque tout était illuſion. Des ſavans, des magiſtrats, avaient écrit ſérieuſement ſur ces matieres. On diſtinguait parmi les auteurs, une claſſe de démonographes. Il y avait des regles pour diſcerner les vrais magiciens, les vrais poſſédés, d'avec les faux ; enfin, juſques vers ces temps-là l'on avait guère adopté de l'antiquité que des erreurs en tout genre.

Superſtitions.

Les idées ſuperſtitieuſes étaient tellement enracinées chez les hommes que les comètes les effrayaient encore en 1680. On oſait à peine combattre cette crainte populaire. *Jacques Bernouilli*, l'un des grands mathématiciens de l'Europe, en répondant à propos de cette comète aux partiſans du préjugé, dit que la chevelure de la comète ne peut être un ſigne de la colère divine, parce que cette chevelure eſt éternelle : mais que la queue pourrait bien en être un. Cependant ni la tête, ni

(1) En 1609 ſix cents ſorciers furent condamnés, dans le reſſort du parlement de Bourdeaux, & la plûpart brûlés. *Nicolas Remi*, dans ſa Démonolatrie, rapporte neuf cents arrêts rendus en quinze ans contre des ſorciers dans la ſeule Lorraine. Le fameux curé *Louis Gauffredi* brûlé à Aix en 1611, avait avoué qu'il était ſorcier, & les juges l'avaient cru.

C'eſt une choſe honteuſe que le père *Le Brun*, dans ſon traité des pra-

ni la queue, ne font éternelles. Il faut que *Bayle* écrivit contre le préjugé vulgaire, un livre fameux, que les progrès de la raiſon ont rendu aujourd'hui moins piquant qu'il ne l'était alors.

Philoſophie néceſſaire.

On ne croirait pas que les ſouverains euſſent obligation aux philoſophes. Cependant il eſt vrai que cet eſprit philoſophique, qui a gagné preſque toutes les conditions, excepté le bas peuple, a beaucoup contribué à faire valoir les droits des ſouverains. Des querelles, qui aurait produit autrefois des excommunications, des interdits, des ſchiſmes, n'en ont point cauſé. Si on a dit que les peuples feraient heureux quand ils auraient des philoſophes pour rois, il eſt très-vrai de dire que les rois en ſont plus heureux, quand il y a beaucoup de leurs ſujets philoſophes.

Il faut avouer que cet eſprit raiſonnable, qui commence à préſider à l'éducation dans les grandes villes, n'a pu empêcher les fureurs des fanatiques des Cévennes, ni prévenir la démence du petit peuple de Paris autour d'un tombeau à *St. Médard*, ni calmer des diſputes auſſi acharnées que frivoles, entre des hommes qui auraient dû être ſages. Mais avant ce ſiecle, ces diſputes euſſent cauſé des troubles dans l'Etat; les miracles de *St. Médard* euſſent été accrédités par les plus conſidérables citoyens; & le fanatiſme, renfermé dans les montagnes des Cévennes, ſe fût répandu dans les villes.

Tous les genres de ſcience & de littérature ont été épuiſés dans ce ſiecle; & tant d'écrivains ont étendu les lumières de l'eſprit humain, que ceux qui, en d'autres temps, auraient paſſé pour des prodiges, ont été confondus dans la foule. Leur gloire eſt peu de choſe, à cauſe de leur nombre; & la gloire du ſiecle en eſt plus grande.

pratiques ſuperſtitieuſes, admette encore de vrais ſortilèges: il va même juſqu'à dire, pag. 524, que le parlement de Paris reconnaît des ſortilèges: il ſe trompe: le parlement reconnaît des profanations, des maléfices, mais non des effets ſurnaturels opérés par le Diable. Le livre de *Dom Calmet* ſur les vampires & ſur les apparitions, a paſſé pour un délire; mais il fait voir combien l'eſprit humain eſt porté à la ſuperſtition.

CHAPITRE TRENTE-DEUXIEME.

Des beaux Arts.

Ch. XXXII.

LA saine philosophie ne fit pas en France d'aussi grands progrès qu'en Angleterre & à Florence ; & si l'académie des sciences rendit des services à l'esprit humain, elle ne mit pas la France au dessus des autres nations. Toutes les grandes inventions & les grandes vérités viennent d'ailleurs.

Eloquence. Mais dans l'éloquence, dans la poésie, dans la littérature, dans les livres de morale & d'agrément, les Français furent les législateurs de l'Europe. Il n'y avait plus de goût en Italie. La véritable éloquence était par-tout ignorée, la religion enseignée ridiculement en chaire, & les causes plaidées de même dans le barreau. Les prédicateurs citaient *Virgile* & *Ovide* ; les avocats, *St. Augustin* & *St. Jérôme.* il ne s'était point encore trouvé de génie qui eût donné à la langue française le tour, le nombre, la propriété du style & la dignité. Quelques vers de *Malherbe* faisaient sentir seulement qu'elle était capable de grandeur & de force ; mais c'était tout. Les mêmes génies qui avaient écrit très-bien en latin, comme un président *de Thou*, un chancelier de *l'Hôpital*, n'étaient plus les mêmes quand ils maniaient leur propre langage, rebelle entre leurs mains. Le Français n'était encore recommandable que par une certaine naïveté, qui avait fait le seul mérite de *Joinville*, d'*Amiot*, de *Marot*, de *Montagne*, de *Régnier*, de la *Satyre Ménippée.* Cette naïveté tenait beaucoup à l'irrégularité, à la grossiéreté.

Lingendes. *Jean de Lingendes*, évêque de Mâcon, aujourd'hui inconnu, parce qu'il ne fit point imprimer ses ouvrages, fut le premier orateur qui parla dans le grand goût. Ses sermons & ses oraisons funèbres, quoique mêlés encore de la rouille de son temps, furent le modèle des orateurs qui l'imitèrent & le surpassèrent. L'oraison funèbre de *Charles-Emanuel*, duc de Savoye, surnommé *le Grand* dans son pays, prononcée par *Lingendes*, en

1630, était pleine de si grands traits d'éloquence, que *Fléchier* long-temps après en prit l'exorde tout entier, aussi-bien que le texte & plusieurs passages considérables ; pour en orner sa fameuse oraison funèbre du vicomte de *Turenne*.

Balzac.

Balzac, en ce temps-là, donnait du nombre & de l'harmonie à la prose. Il est vrai que ses lettres étaient des harangues ampoulées ; il écrivait au premier cardinal de *Retz* : « Vous venez de prendre le sceptre des rois & la livrée des roses ». Il écrivait de Rome à *Bois-Robert*, en parlant des eaux de senteur : « Je me sauve à la nage dans ma chambre, au milieu des parfums ». Avec tous ces défauts, il charmait l'oreille. L'éloquence a tant de pouvoir sur les hommes, qu'on admira *Balzac* dans son temps, pour avoir trouvé cette petite partie de l'art ignorée & nécessaire, qui consiste dans le choix harmonieux des paroles ; & même pour l'avoir employée souvent hors de sa place.

Voiture

Voiture donna quelque idée des grâces légères de ce style épistolaire, qui n'est pas le meilleur, puisqu'il ne consiste que dans la plaisanterie. C'est un baladinage, que deux tomes de lettres, dans lesquelles il n'y en a pas une seule instructive, pas une qui parte du cœur, qui peigne les mœurs du temps & les caractères de l'homme ; c'est plutôt un abus qu'un usage de l'esprit.

Vaugelas.

La langue commençait à s'épurer & à prendre une forme constante. On en était redevable à l'académie française, & sur-tout à *Vaugelas*. Sa traduction de *Quinte-Curce*, qui parut en 1646, fut le premier bon livre écrit purement ; & il s'y trouve peu d'expressions & de tours qui aient vieilli.

Patru.

Olivier Patru, qui le suivit de près, contribua beaucoup à régler, à épurer le langage ; & quoiqu'il ne passât pas pour un avocat profond, on lui dut néanmoins l'ordre, la clarté, la bienséance, l'élégance du discours ; mérites absolument inconnus avant lui au barreau.

Duc de la Rochefoucault.

Un des ouvrages qui contribuèrent le plus à former le goût de la nation, & à lui donner un esprit de justesse & de précision, fut le petit recueil des *maximes de François duc de la Rochefoucault*. Quoiqu'il n'y ait presque qu'une vérité dans ce livre, qui est que *l'amour-propre est le mobile de tout*, cepen-

dant cette pensée se présente sous tant d'aspects variés, qu'elle est presque toujours piquante. C'est moins un livre, que des matériaux pour orner un livre. On lut avidement ce petit recueil, il accoutuma à penser & à renfermer ses pensées dans un tour vif, précis & délicat. C'était un mérite que personne n'avait eu avant lui en Europe; depuis la renaissance des lettres. Mais le premier livre de génie qu'on vit en prose, fut le recueil des *Lettres provinciales*, en 1654. Toutes les sortes d'éloquences y sont renfermées. Il n'y a pas un seul mot qui, depuis cent ans, se soit ressenti du changement qui altère souvent les langues vivantes. Il faut rapporter à cet ouvrage l'époque de la fixation du langage. L'évêque de Luçon, fils du célèbre *Bussi*, m'a dit, qu'ayant damandé à monsieur de Meaux, quel ouvrage il eût mieux aimé avoir fait, s'il n'avait pas fait les siens, *Bossuet* lui répondit, les *Lettres provinciales*. Elles ont beaucoup perdu de leur piquant, lorsque les jésuites ont été abolis, & les objets de leurs disputes méprisés.

Pascal.

Le bon goût qui regne d'un bout à l'autre dans ce livre, & la vigueur des dernières lettres, ne corrigèrent pas d'abord le style lâche, diffus, incorrect & décousu, qui depuis longtemps était celui de presque tous les écrivains, des prédicateurs, & des avocats.

Bourdaloue.

Un des premiers qui étala dans la chaire une raison toujours éloquente, fut le père *Bourdaloue*, vers l'an 1668. Ce fut une lumière nouvelle. Il y a eu après lui d'autres orateurs de la chaire, comme le père *Massillon*, évêque de Clermont, qui ont répandu dans leurs discours plus de grâces, des peintures plus fines & plus pénétrantes des mœurs du siecle; mais aucun ne l'a fait oublier. Dans son style, plus nerveux que fleuri, sans aucune imagination dans l'expression, il paraît vouloir plutôt convaincre que toucher; & jamais il ne songe à plaire.

Peut-être serait-il à souhaiter qu'en bannissant de la chaire le mauvais goût qui l'avilissait, il en eût banni aussi cette coutume de prêcher sur un texte. En effet, parler long-temps sur une citation d'une ligne ou deux, se fatiguer à compasser tout son discours sur cette ligne, un tel travail paraît un jeu peu

digne de la gravité de ce ministère. Le texte devient une espèce de devise, ou plutôt d'énigme, que le discours développe. Jamais les Grecs & les Romains ne connurent cet usage. C'est dans la décadence des lettres qu'il commença, & le temps l'a consacré.

L'habitude de diviser toujours en deux ou trois points des choses qui, comme la morale, n'exigent aucune division, ou qui en demanderaient davantage comme la controverse, est encore une coutume gênante, que le père *Bourdaloue* trouva introduite, & à laquelle il se conforma.

Bossuet.

Il avait été précédé par *Bossuet*, depuis évêque de Meaux. Celui-ci, qui devint un si grand homme, s'était engagé dans sa grande jeunesse, à épouser mademoiselle *Des-Vieux*, fille d'un rare mérite. Ses talens pour la théologie & pour cette espèce d'éloquence qui le caractérise, se montrèrent de si bonne heure, que ses parens & ses amis le déterminèrent à ne se donner qu'à l'église. Mademoiselle *Des-Vieux* l'y engagea elle-même, préférant la gloire qu'il devait acquérir, au bonheur de vivre avec lui (1). Il avait prêché assez jeune devant le roi & la reine-mère, en 1662, long-temps avant que le père *Bourdaloue* fût connu. Ses discours, soutenus d'une action noble & touchante, les premiers qu'on eût encore entendus à la cour qui approchassent du sublime, eurent un si grand succès, que le roi fit écrire en son nom à son père, intendant de Soissons, pour le féliciter d'avoir un tel fils.

Cependant quand *Bourdaloue* parut, *Bossuet* ne passa plus pour le premier prédicateur. Il s'était déja donné aux oraisons funèbres, genre d'éloquence qui demande de l'imagination & une grandeur majestueuse, qui tient un peu à la poésie, dont il faut toujours emprunter quelque chose, quoiqu'avec discrétion, quand on tend au sublime. L'oraison funèbre de la reine-mère, qu'il prononça en 1667, lui valut l'évêché de Condom; mais ce discours n'était pas encore digne de lui, & il ne fut pas imprimé, non plus que ses sermons. L'éloge funèbre de la reine d'Angleterre, veuve de *Charles I*, qu'il fit en 1669, parut presque en tout un chef-d'œuvre. Les sujets

(1) Voyez le catalogue des écrivains, à l'article *Bossuet*.

de ces pièces d'éloquence font heureux, à proportion des malheurs que les morts ont éprouvés. C'eft en quelque façon comme dans les tragédies, où les grandes infortunes des principaux perfonnages font ce qui intéreffe davantage. L'éloge funèbre de Madame, enlevée à la fleur de fon âge & morte entre fes bras, eut le plus grand & le plus rare des fuccès, celui de faire verfer des larmes à la cour : il fut obligé de s'arrêter après ces paroles : *O nuit défaftreufe ! nuit effroyable, où retentit tout-à-coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle, Madame fe meurt, Madame eft morte, &c.* L'auditoire éclata en fanglots ; & la voix de l'orateur fut interrompue par fes foupirs & par fes pleurs.

Les Français furent les feuls qui réuffirent dans ce genre d'éloquence. Le même homme, quelque temps après en inventa un nouveau, qui ne pouvait guères avoir de fuccès qu'entre fes mains. Il appliqua l'art oratoire à l'hiftoire même, qui femble l'exclure. Son *difcours fur l'hiftoire univerfelle*, compofé pour l'éducation du dauphin, n'a eu ni modèle ni imitateurs. Si le fyftême qu'il adopte, pour concilier la chronologie des juifs avec celle des autres nations, a trouvé des contradicteurs chez les favans, fon ftyle n'a trouvé que des admirateurs. On fut étonné de cette force majeftueufe, dont il décrit les mœurs, le gouvernement, l'accroiffement & la chute des grands Empires ; & de ces traits rapides d'une vérité énergique, dont il peint & dont il juge les nations.

Fénélon.

Prefque tous les ouvrage qui honorèrent ce fiecle, étaient dans un genre inconnu à l'antiquité. Le *Télémaque* eft de ce nombre. *Fénélon*, le difciple, l'ami de *Boffuet*, & depuis devenu malgré lui fon rival & fon ennemi, compofa ce livre fingulier, qui tient à la fois du roman & du poëme, & qui fubftitue une profe cadencée à la verfification. Il femble qu'il ait voulu traiter le roman, comme monfieur de Meaux avait traité l'hiftoire, en lui donnant une dignité & des charmes inconnus, & fur-tout en tirant de ces fixions une morale utile au genre humain ; morale entièrement négligée dans prefque toutes les inventions fabuleufes. On a cru qu'il avait compofé ce livre pour fervir de thêmes & d'inftruction au duc de Bourgogne & aux autres enfans de France, dont il fut pré-

cepteur; ainsi que *Bossuet* avait fait son *histoire universelle*, pour l'éducation de Monseigneur. Mais son neveu le marquis de *Fénélon*, héritier de la vertu de cet homme célèbre, & qui a été tué à la bataille de Rocou, m'a assuré le contraire. En effet, il n'eût pas été convenable que les amours de *Calipso* & d'*Eucharis* eussent été les premières leçons qu'un prêtre eût données aux enfans de France.

Il ne fit cet ouvrage que lorsqu'il fut relégué dans son archevêché de Cambrai. Plein de la lecture des anciens, & né avec une imagination vive & tendre, il s'était fait un style qui n'était qu'à lui, & qui coulait de source avec abondance. J'ai vu son manuscrit original; il n'y a pas dix ratures. Il le composa en trois mois au milieu de ses malheureuses disputes sur le Quiétisme; ne se doutant pas combien ce délassement était supérieur à ses occupations. On prétend qu'un domestique lui en déroba une copie, qu'il fit imprimer. Si cela est, l'archevêque de Cambrai dut à cette infidélité toute la réputation qu'il eut en Europe; mais il lui dut aussi d'être perdu pour jamais à la cour. On crut voir dans le *Télémaque*, une critique indirecte du gouvernement de *Louis XIV*. *Sésostris* qui triomphait avec trop de faste, *Idoménée* qui établissait le luxe dans Salente, & qui oubliait le nécessaire, parurent des portraits du roi: quoiqu'après tout il soit impossible d'avoir chez soi le superflu que par la surabondande des arts de première nécessité. Le marquis de *Louvois* semblait, aux yeux des mécontens, représenté sous le nom de *Protésilas*, vain, dur, hautain, ennemi des grands capitaines qui servaient l'Etat & non le ministre.

Les alliés qui, dans la guerre de 1688, s'unirent contre *Louis XIV*, qui depuis ébranlèrent son trône dans la guerre de 1701, se firent une joie de le reconnaître dans ce même *Idoménée*, dont la hauteur révolte tous ses voisins. Ces allusions firent des impressions profondes, à la faveur de ce style harmonieux qui insinue d'une manière si tendre la modération & la concorde. Les étrangers & les Français mêmes, lassés de tant de guerres, virent avec une consolation maligne, une satyre dans un livre fait pour enseigner la vertu. Les éditions en furent innombrables. J'en ai vu quatorze en langue

 anglaise. Il eſt vrai qu'après la mort de ce monarque, ſi craint, ſi envié, ſi reſpecté de tous, & ſi haï de quelques-uns, quand la malignité humaine a ceſſé de s'aſſouvir des alluſions prétendues qui cenſuraient ſa conduite, les juges d'un goût ſévère ont traité le *Télémaque* avec quelque rigueur. Ils ont blâmé les longueurs, les détails, les aventures trop peu liées, les deſcriptions trop répétées & trop uniformes de la vie champêtre; mais le livre a toujours été regardé comme un des beaux monumens d'un ſiecle floriſſant.

La Bruyère. On peut compter parmi les productions d'un genre unique les *Caractères* de *la Bruyère*. Il n'y avait pas chez les anciens plus d'exemples d'un tel ouvrage, que le *Télémaque*. Un ſtyle rapide, concis, nerveux, des expreſſions pittoreſques, un uſage tout nouveau de la langue, mais qui ne bleſſe pas les regles, frappèrent le public; & les alluſions qu'on y trouvait en foule, achevèrent le ſuccès. Quand *la Bruyère* montra ſon ouvrage manuſcrit à monſieur de *Maléſieux*; celui-ci lui dit: *Voilà de quoi vous attirer beaucoup de lecteurs & beaucoup d'ennemis.* Ce livre baiſſa dans l'eſprit des hommes, quand une génération entière, attaquée dans l'ouvrage, fut paſſée. Cependant, comme il y a des choſes de tous les temps & de tous les lieux, il eſt à croire qu'il ne ſera jamais oublié. Le *Télémaque* a fait quelques imitateurs, les *Caractères* de *la Bruyère* en ont produits davantage. Il eſt plus aiſé de faire de courtes peintures des choſes qui nous frappent, que d'écrire un long ouvrage d'imagination, qui plaiſe & qui inſtruiſe à la fois.

L'art delicat de répandre des grâces juſque ſur la philoſophie, fut encore une choſe nouvelle, dont le livre *des Mondes* fut le premier exemple, mais exemple dangereux, parce que la véritable parure de la philoſophie eſt l'ordre, la clarté, & ſur-tout la vérité. Ce qui pourrait empêcher cet ouvrage ingénieux d'être mis par la poſtérité au rang de nos livres claſſiques, c'eſt qu'il eſt fondé en partie ſur la chimère des tourbillons de *Deſcartes*.

Bayle. Il faut ajouter à ces nouveautés, celle que produiſit *Bayle*, en donnant une eſpèce de dictionnaire de raiſonnement. C'eſt le premier ouvrage de ce genre, où l'on puiſſe apprendre à penſer. Il faut abandonner à la deſtinée des livres ordinaires,

les

les articles de ce recueil, qui ne contiennent que de petits faits, indignes à la fois de *Bayle*, d'un lecteur grave & de la postérité. Au reste, en plaçant ici *Bayle* parmi les auteurs qui ont honoré le siecle de *Louis XIV*, quoiqu'il fût réfugié en Hollande, je ne fais en cela que me conformer à l'arrêt du parlement de Toulouse, qui, en déclarant son testament valide en France, malgré la rigueur des lois, dit expressément, qu'*un tel homme ne peut être regardé comme un étranger.*

On ne s'appesantira point ici sur la foule des bons livres que ce siecle a fait naître; on ne s'arrête qu'aux productions de génie singulières ou neuves, qui le caractérisent & qui le distinguent des autres siecles. L'éloquence de *Bossuet* & de *Bourdaloue*, par exemple, n'était & ne pouvait être celle de *Cicéron*: c'était un genre & un mérite tout nouveau. Si quelque chose approche de l'orateur Romain, ce sont les trois mémoires que *Pélisson* composa pour *Fouquet*. Ils sont dans le même genre que plusieurs oraisons de *Cicéron*, un mélange d'affaires judiciaires & d'affaires d'Etat, traité solidement avec un art qui paraît peu, & orné d'une éloquence touchante.

Pélisson.

Nous avons eu des historiens, mais point de *Tite-Live*. Le style de la *Conspiration de Venise* est comparable à celui de *Salluste*. On voit que l'abbé de *Saint-Réal* l'avait pris pour modèle; & peut-être l'a-t-il surpassé. Tous les autres écrits dont on vient de parler, semblent être d'une création nouvelle. C'est là sur-tout ce qui distingue cet âge illustre; car pour des savans & des commentateurs, le seizième & le dix-septième siecle en avaient beaucoup produit; mais le vrai génie en aucun genre n'était encore développé.

Saint-Réal.

Qui croiroit que tous ces bons ouvrages en prose n'auraient probablement jamais existé, s'ils n'avaient été précédés par la poésie? c'est pourtant la destinée de l'esprit humain dans toutes les nations: les vers furent par-tout les premiers enfans du génie & les premiers maîtres d'éloquence.

Les peuples sont ce qu'est chaque homme en particulier. *Platon* & *Cicéron* commencèrent par faire des vers. On ne pouvait encore citer un passage noble & sublime de prose française, quand on savait par cœur le peu de belles stances que laissa *Malherbe*; & il y a grande apparence, que sans *Pierre*

Pierre Corneille.

Corneille, le génie des prosateurs ne se serait pas développé.

Cet homme est d'autant plus admirable, qu'il n'était environné que de très-mauvais modèles, quand il commença à donner des tragédies. Ce qui devait encore lui fermer le bon chemin, c'est que ces mauvais modèles étaient estimés ; & pour comble de découragement, ils étaient favorisés par le cardinal de *Richelieu*, le protecteur des gens de lettres & non pas du bon goût. Il récompensait de méprisables écrivains, qui d'ordinaire sont rampans ; & par un hauteur d'esprit si bien placée ailleurs, il voulait abaisser ceux en qui il sentait avec quelque dépit un vrai génie, qui rarement se plie à la dépendance. Il est bien rare qu'un homme puissant, quand il est lui-même artiste, protège sincérement les bons artistes.

Corneille eut à combattre son siecle, ses rivaux & le cardinal de *Richelieu*. Je ne répéterai point ici ce qui a été écrit sur le *Cid*. Je remarquerai seulement, que l'Académie, dans ses judicieuses décisions entre *Corneille* & *Scudéri*, eut trop de complaisance pour le cardinal de *Richelieu*, en condamnant l'amour de *Chimène*. Aimer le meurtrier de son père, & poursuivre la vengeance de ce meurtre, était une chose admirable. Vaincre son amour eût été un défaut capital dans l'art tragique, qui consiste principalement dans les combats du cœur. Mais l'art était inconnu alors à tout le monde, hors à l'auteur.

Le *Cid* ne fut pas le seul ouvrage de *Corneille* que le cardinal de *Richelieu* voulut rabaisser. L'abbé d'*Aubignac* nous apprend, que ce ministre désapprouva *Polyeucte*.

Le *Cid*, après tout, était une imitation très-embellie de *Guillain de Castro* (1), & en plusieurs endroits, une traduction. *Cinna* qui le suivit, était unique. J'ai connu un ancien domestique de la maison de *Condé*, qui disait, que le grand *Condé* à l'âge de vingt ans, étant à la première représentation de *Cinna*, versa des larmes à ces paroles d'*Auguste*.

(1) Il y avait deux tragédies espagnoles sur ce sujet. *Le Cid* de *Guillain de Castro*, & *l'Honrador de su padre* de *Jean-Baptiste Dramante*. *Corneille* imita autant de scènes de *Dramante* que de *Castro*.

Je suis maître de moi, comme de l'univers;
Je le suis, je veux l'être. O siecles! ô mémoire!
Conservez à jamais ma nouvelle victoire.
Je triomphe aujourd'hui du plus juste courroux,
De qui le souvenir puisse aller jusqu'à vous!
Soyons amis, *Cinna*; c'est moi qui t'en convie.

C'étaient là des larmes de héros. Le grand *Corneille* faisant pleurer le grand *Condé* d'admiration, est une époque bien célèbre dans l'histoire de l'esprit humain.

La quantité de piéces indignes de lui, qu'il fit plusieurs années après, n'empêcha pas la nation de le regarder comme un grand-homme; ainsi que les fautes considérables d'*Homère* n'ont jamais empêché qu'il ne fût sublime. C'est le privilége du vrai génie, & sur-tout du génie qui ouvre une carrière, de faire impunément de grandes fautes.

Racine.

Corneille s'était formé tout seul; mais *Louis XIV*, *Colbert*, *Sophocle* & *Euripide* contribuèrent tous à former *Racine*. Une ode, qu'il composa à l'âge de dix-huit ans pour le mariage du roi, lui attira un présent qu'il n'attendait pas, & le détermina à la poésie. Sa réputation s'est accrue de jour en jour, & celle des ouvrages de *Corneille* a un peu diminué. La raison en est, que *Racine*, dans tous ses ouvrages, depuis son *Alexandre*, est toujours élégant, toujours correct, toujours vrai; qu'il parle au cœur, & que l'autre manque trop souvent à tous ces devoirs. *Racine* passa de bien loin & les Grecs & *Corneille* dans l'intelligence des passions, & porta la douce harmonie de la poésie, ainsi que les grâces de la parole, au plus haut point où elles puissent parvenir. Ces hommes enseignèrent à la nation à penser, à sentir & à s'exprimer. Leurs auditeurs, instruits par eux seuls, devinrent enfin des juges sévères pour ceux même qui les avaient éclairés.

Il y avait très-peu de personnes en France, du temps du cardinal de *Richelieu*, capables de discerner les défauts du *Cid*; & en 1702, quand *Athalie*, le chef-d'œuvre de la scene, fut représentée chez madame la duchesse de Bourgogne, les courtisans se crurent assez habiles pour la condamner. Le temps a vengé l'auteur; mais ce grand-homme est mort, sans jouir

du succès de son plus admirable ouvrage. Un nombreux parti se piqua toujours de ne pas rendre justice à *Racine*. Madame de *Sévigné*, la première personne de son siecle pour le style épistolaire, & sur-tout pour conter des bagatelles avec grace, croit toujours que *Racine n'ira pas loin.* Elle en jugeait comme du café, dont elle dit *qu'on se désabusera bientôt.* Il faut du temps, pour que les réputations mûrissent.

Molière.

La singulière destinée de ce siecle rendit *Molière* contemporain de *Corneille* & de *Racine*. Il n'est pas vrai que *Molière*, quand il parut, eût trouvé le théâtre absolument dénué de bonnes comédies. *Corneille* lui-même avait donné le *Menteur*, piéce de caractère & d'intrigue, prise du théâtre espagnol comme le *Cid*; & *Molière* n'avait encore fait paraître que deux de ses chefs-d'œuvre, lorsque le public avait la *Mère coquette* de *Quinault*, piéce à la fois de caractère & d'intrigue, & même modèle d'intrigue. Elle est de 1664; c'est la première comédie où l'on ait peint ceux que l'on a appelés depuis les *Marquis*. La plupart des grands seigneurs de la cour de *Louis XIV* voulaient imiter cet air de grandeur, d'éclat & de dignité qu'avait leur maître. Ceux d'un ordre inférieur copiaient la hauteur des premiers; & il y en avait enfin, & même en grand nombre, qui poussaient cet air avantageux, & cette envie dominante de se faire valoir, jusqu'au plus grand ridicule.

Ce défaut dura long-temps. *Molière* l'attaqua souvent; & il contribua à défaire le public de ces importans subalternes, ainsi que de l'affectation des *Précieuses*, du pédantisme des *Femmes savantes*, de la robe & du latin des médecins. *Molière* fut, si on ose le dire, un législateur des bienséances du monde. Je ne parle ici que de ce service rendu à son siecle; on sait assez ses autres mérites.

C'était un temps digne de l'attention des temps à venir, que celui où les héros de *Corneille* & de *Racine*, les personnages de *Molière*, les symphonies de *Lulli* toutes nouvelles pour la nation, & (puisqu'il ne s'agit ici que des arts) les voix de *Bossuet* & des *Bourdaloue* se faisaient entendre à *Louis XIV*, à *Madame*, si célèbre par son goût, à un *Condé*, à un *Turenne*, à un *Colbert*, & à cette foule d'hommes supérieurs

qui parurent en tout genre. Ce temps ne se retrouvera plus, où un duc de *la Rochefoucault*, l'auteur des *Maximes*, au sortir de la conversation d'un *Pascal* & d'un *Arnauld*, allait au théâtre de *Corneille*.

Boileau.

Despréaux s'élevait au niveau de tant de grands-hommes, non point par ses premières satyres, car les regards de la postérité ne s'arrêteront pas sur les *Embarras de Paris*, & sur les noms des *Cassaignes* & des *Cotins*; mais il instruisait cette postérité, par ses belles épîtres, & sur-tout par son art poëtique, où *Corneille* eût trouvé beaucoup à apprendre.

La Fontaine.

La Fontaine, bien moins châtié dans son style, bien moins correct dans son langage, mais unique dans sa naïveté & dans les graces qui lui sont propres, se mit, par les choses les plus simples, presqu'à côté de ces hommes sublimes.

Quinault.

Quinault, dans un genre tout nouveau, & d'autant plus difficile qu'il paraît plus aisé, fut digne d'être placé avec tous ces illustres contemporains. On sait avec quelle injustice *Boileau* voulut le décrier. Il manquait à *Boileau* d'avoir sacrifié aux grâces. Il chercha en vain toute sa vie à humilier un homme, qui n'était connu que par elles. Le véritable éloge d'un poëte, c'est qu'on retienne ses vers. On sait par cœur des scènes entières de *Quinault*; c'est un avantage qu'aucun opéra d'Italie ne pourrait obtenir. La musique française est demeurée dans une simplicité qui n'est plus du goût d'aucune nation. Mais la simple & belle nature, qui se montre souvent dans *Quinault* avec tant de charmes, plaît encore dans toute l'Europe, à ceux qui possèdent notre langue & qui ont le goût cultivé. Si on trouvait dans l'antiquité un poëme comme *Armide*, ou comme *Atys*, avec quelle idolatrie il serait reçu! mais *Quinault* était moderne.

Tous ces grands-hommes furent connus & protégés de *Louis XIV*, excepté *la Fontaine*. Son extrême simplicité, poussée jusqu'à l'oubli de soi-même, l'écartait d'une cour, qu'il ne cherchait pas. Mais le duc de Bourgogne l'accueillit; & il reçut dans sa vieillesse quelques bienfaits de ce prince. Il était, malgré son génie, presque aussi simple que les héros de ses fables. Un prêtre de l'Oratoire, nommé *Pouget*, se fit un grand mérite d'avoir traité cet homme de mœurs si innocentes,

comme s'il eût parlé à la *Brinvilliers* & à la *Voisin*. Ses contes ne sont que ceux du *Pogge*, de l'*Arioste*, & de la reine de Navarre. Si la volupté est dangereuse, ce ne sont pas des plaisanteries qui inspirent cette volupté. On pourrait appliquer à *la Fontaine* son admirable fable *des animaux malades de la peste*, qui s'accusent de leurs fautes : on y pardonne tout aux lions, aux loups & aux ours : & un animal innocent est dévoué pour avoir mangé un peu d'herbe.

Dans l'école de ces génies, qui seront les délices & l'instruction des siecles à venir, il se forma une foule d'esprits agréables, dont on a une infinité de petits ouvrages délicats, qui font l'amusement des honnêtes gens, ainsi que nous avons eu beaucoup de peintres gracieux, qu'on ne met pas à côté des *Poussin*, des *le Sueur*, des *le Brun*, des *le Moine* & des *Vanlo*.

La Motte.

Cependant, vers la fin du regne de *Louis XIV*, deux hommes percèrent la foule des génies médiocres, & eurent beaucoup de réputation. L'un était *la Motte-Houdart* (1), homme d'un esprit plus sage & plus étendu que sublime, écrivain délicat & méthodique en prose, mais manquant souvent de feu & d'élégance dans sa poésie, & même de cette exactitude qu'il n'est permis de négliger qu'en faveur du sublime. Il donna d'abord de belles stances plutôt que de belles odes. Son talent déclina bientôt après ; mais beaucoup de beaux morceaux qui nous restent de lui en plus d'un genre, empêcheront toujours qu'on ne le mette au rang des auteurs méprisables. Il prouva, que dans l'art d'écrire, on peut être encore quelque chose au second rang.

Rousseau.

L'autre était *Rousseau*, qui avec moins d'esprit, moins de finesse & de facilité que *la Motte*, eut beaucoup plus de talent pour l'art des vers. Il ne fit des odes qu'après la *Motte*; mais il les fit plus belles, plus variées, plus remplies d'images. Il égala dans ses pseaumes l'onction & l'harmonie qu'on remarque dans les cantiques de *Racine*. Ses épigrammes sont mieux travaillées que celle de *Marot*. Il réussit bien moins dans les opéra qui demandent de la sensibilité dans les comédies qui

(1) Voyez le catalogue des écrivains à l'article *la Motte*.

veulent de la gayeté, & dans les épîtres morales qui veulent de la vérité; tout cela lui manquait. Ainsi il échoua dans ces genres, qui lui étaient étrangers.

Il aurait corrompu la langue française, si le style marotique, qu'il employa dans des ouvrages sérieux, avait été imité. Mais heureusement ce mélange de la pureté de notre langue avec la difformité de celle qu'on parlait il y a deux cents ans, n'a été qu'une mode passagère. Quelques-unes de ses épîtres sont des imitations un peu forcées de *Despréaux*, & ne sont pas fondées sur des idées aussi claires, & sur des vérités reconnues : *le vrai seul est aimable.*

Il dénégéra beaucoup dans les pays étrangers; soit que l'âge & les malheurs eussent affaibli son génie, soit que son principal mérite consistant dans le choix des mots & dans les tours heureux, mérite plus nécessaire & plus rare qu'on ne pense, il ne fut plus à portée des mêmes secours. Il pouvait, loin de sa patrie, compter parmi ses malheurs, celui de n'avoir plus de critiques sévères.

Ses longues infortunes eurent leur source dans un amour-propre trop indomptable, & trop mêlé de jalousie & d'animosité. Son exemple doit être une leçon frappante pour tout homme à talens; mais on ne le considère ici, que comme un écrivain qui n'a pas peu contribué à l'honneur des lettres.

Il ne s'éleva guères de grands génies depuis les beaux jours de ces artistes illustres; & à peu-près vers le temps de la mort de *Louis XIV*, la nature sembla se reposer.

La route était difficile au commencement du siecle, parce que personne n'y avait marché : elle l'est aujourd'hui, parce qu'elle a été battue. Les grands hommes du siecle passé ont enseigné à penser & à parler, ils ont dit ce qu'on ne savait pas. Ceux qui leur succèdent, ne peuvent guères dire que ce qu'on sait. Enfin, une espèce de dégoût est venue de la multitude des chefs-d'œuvre.

Le siecle de *Louis XIV* a donc en tout la destinée des siecles de *Léon X*, d'*Auguste*, d'*Alexandre*. Les terres qui firent naître dans ces temps illustres tant de fruits du génie avaient été long-temps préparées auparavant. On a cherché en vain dans les causes morales & dans les causes physiques la raison de

cette tardive fécondité suivie d'une longue stérilité. La véritable raison est que chez les peuples qui cultivent les beaux arts, il faut beaucoup d'années pour épurer la langue & le goût. Quand les premiers pas sont faits, alors les génies se développent; l'émulation, la faveur publique prodiguées à ces nouveaux efforts excitent tous les talens. Chaque artiste saisit en son genre les beautés naturelles que ce genre comporte. Quiconque approfondit la théorie des arts purement de génie, doit, s'il a quelque génie lui-même, savoir que ces premières beautés, ces grands traits naturels qui appartiennent à ces arts, & qui conviennent à la nation pour laquelle on travaille, sont en petit nombre. Les sujets & les embellissemens propres aux sujets ont des bornes bien plus resserrées qu'on ne pense. L'abbé *du Bos*, homme d'un très-grand sens, qui écrivait son traité sur la poésie & sur la peinture vers l'an 1714, trouva que dans toute l'histoire de France il n'y avait de vrai sujet de poëme épique que la destruction de la ligue par *Henri le Grand*. Il devait ajouter que les embellissemens de l'épopée convenables aux Grecs, aux Romains, aux Italiens du quinziéme & du seiziéme siecles, étant proscrits parmi les Français, les Dieux de la fable, les oracles, les héros invulnérables, les monstres, les sortilèges, les métamorphoses, les aventures romanesques n'étant plus de saison, les beautés propres au poëme épique sont renfermées dans un cercle très-étroit. Si donc il se trouve jamais quelque artiste qui s'empare des seuls ornemens convenables au temps, au sujet, à la nation, & qui exécute ce qu'on a tenté, ceux qui viendront après lui trouveront la carrière remplie.

Il en est de même dans l'art de la tragédie. Il ne faut pas croire que les grandes passions tragiques, & les grands sentimens, puissent se varier à l'infini d'une manière neuve & frappante. Tout a ses bornes.

La haute comédie a les siennes. Il n'y a dans la nature humaine qu'une douzaine tout au plus de caractères vraiment comiques & marqués de grands traits. L'abbé *du Bos*, faute de génie, croit que les hommes de génie peuvent encore trouver une foule de nouveaux caractères; mais il faudrait que la nature en fît. Il s'imagine que ces petites différences, qui sont

dans

dans les caractères des hommes, peuvent être maniées aussi heureusement que les grands sujets. Les nuances à la vérité sont innombrables, mais les couleurs éclatantes sont en petit nombre; & ce sont ces couleurs primitives qu'un grand artiste ne manque pas d'employer.

L'éloquence de la chaire, & sur-tout celle des oraisons funèbres, sont dans ce cas. Les vérités morales une fois annoncées avec éloquence, les tableaux des misères & des faiblesses humaines, des vanités de la grandeur, des ravages de la mort, étant faits par des mains habiles, tout cela devient lieu commun. On est réduit ou à imiter ou à s'égarer. Un nombre suffisant de fables étant composé par un *la Fontaine*, tout ce qu'on y ajoute rentre dans la même morale, & presque dans les mêmes aventures. Ainsi donc le génie n'a qu'un siecle, après quoi il faut qu'il dégénère.

Les genres dont les sujets se renouvellent sans cesse, comme l'histoire, les observations physiques, & qui ne demandent que du travail, du jugement, & un esprit commun, peuvent plus aisément se soutenir; & les arts de la main, comme la peinture, la sculpture, peuvent ne pas dégénérer, quand ceux qui gouvernent ont, à l'exemple de *Louis XIV*, l'attention de n'employer que les meilleurs artistes. Car on peut en peinture & en sculpture traiter cent fois les mêmes sujets : on peint encore la sainte famille, quoique *Raphaël* ait déployé dans ce sujet toute la supériorité de son art : mais on ne serait pas reçu à traiter *Cinna*, *Andromaque*, l'*Art Poëtique*, le *Tartufe*.

Il faut encore observer que le siecle passé ayant instruit le présent, il est devenu si facile d'écrire des choses médiocres, qu'on a été inondé de livres frivoles, & ce qui est encore pis, de livres sérieux inutiles : mais parmi cette multitude de médiocres écrits, mal devenu nécessaire dans une ville immense, opulente & oisive, où une partie des citoyens s'occupe sans cesse à amuser l'autre, il se trouve de temps en temps d'excellens ouvrages, ou d'histoire, ou de réflexions, ou de cette littérature légère qui délasse toutes sortes d'esprits.

La nation Française est de toutes les nations celle qui a produit le plus de ces ouvrages. Sa langue est devenue la

langue de l'Europe ; tout y a contribué ; les grands auteurs du siecle de *Louis XIV*, ceux qui les ont suivis, les pasteurs calvinistes réfugiés, qui ont porté l'éloquence, la méthode dans les pays étrangers ; un *Bayle* sur-tout, qui écrivant en Hollande s'est fait lire de toutes les nations ; un *Rapin de Thoiras*, qui a donné en français la seule bonne histoire d'Angleterre ; un *Saint-Evremont*, dont toute la cour de Londres recherchait le commerce ; la duchesse de *Mazarin*, à qui l'on ambitionnait de plaire ; madame d'*Olbreuse*, devenue duchesse de *Zell*, qui porta en Allemagne toutes les graces de sa patrie. L'esprit de société est le partage naturel des Français : c'est un mérite & un plaisir dont les autres peuples ont senti le besoin. La langue française est de toutes les langues celle qui exprime avec le plus de facilité, de netteté & de délicatesse tous les objets de la conversation des honnêtes gens, & par-là elle contribue dans toute l'Europe à un des plus grands agrémens de la vie.

CHAPITRE TRENTE-TROISIEME.

Suite des arts.

Musique.

A L'égard des arts qui ne dépendent pas uniquement de l'esprit, comme la musique, la peinture, la sculpture, l'architecture, ils n'avaient fait que de faibles progrès en France, avant le temps qu'on nomme *le siecle de Louis XIV*. La musique était au berceau : quelques chansons languissantes, quelques airs de violon, de guitare & de téorbe, la plupart même composés en Espagne, étaient tout ce qu'on connaissait. *Lulli* étonna par son goût & par sa science. Il fut le premier en France qui fit des basses, des milieux & des fugues. On avait d'abord quelque peine à exécuter ses compositions, qui paraissent aujourd'hui si simples & si aisées. Il y a de nos jours mille personnes qui savent la musique, pour une qui la savait du temps de *Louis XIII* ; & l'art s'est perfectionné

Lulli.

dans cette progreſſion. Il n'y a point de grande ville qui n'ait des concerts publics; & Paris même alors n'en avait pas. Vingt-quatre violons du roi étaient toute la muſique de la France.

Les connaiſſances, qui appartiennent à la muſique & aux arts qui en dépendent, ont fait tant de progrès, que ſur la fin du regne de *Louis XIV* on a inventé l'art de noter la danſe; de ſorte qu'aujourd'hui il eſt vrai de dire, qu'on danſe à livre ouvert.

Architecture.

Nous avions eu de très-grands architectes, du temps de la régence de *Marie de Médicis.* Elle fit élever le palais du Luxembourg dans le goût toſcan, pour honorer ſa patrie, & pour embellir la nôtre. Le même *Desbroſſes,* dont nous avons le portail de Saint-Gervais, bâtit le palais de cette reine, qui n'en jouit jamais. Il s'en fallut beaucoup, que le cardinal de *Richelieu,* avec autant de grandeur dans l'eſprit, eût autant de goût qu'elle. Le palais cardinal, qui eſt aujourd'hui le palais royal, en eſt la preuve. Nous conçûmes les plus grandes eſpérances, quand nous vîmes élever cette belle façade du Louvre, qui fait tant déſirer l'achevement de ce palais. Beaucoup de citoyens ont conſtruit des édifices magnifiques, mais plus recherchés pour l'intérieur, que recommandables par des dehors dans le grand goût, & qui ſatisfont le luxe des particuliers, encore plus qu'ils n'embelliſſent la ville.

Colbert, le *Mécène* de tous les arts, forma une académie d'architecture en 1671. C'eſt peu d'avoir des *Vitruves,* il faut que les *Auguſtes* les employent.

Il faut auſſi que les magiſtrats municipaux ſoient animés par le zèle, & éclairés par le goût. S'il y avait eu deux ou trois prévôts des marchands comme le préſident *Turgot,* on ne reprocherait pas à la ville de Paris cet hôtel-de-ville mal conſtruit & mal ſitué; cette place ſi petite & ſi irrégulière, qui n'eſt célèbre que par des gibets & de petits feux de joie; ces rues étroites dans les quartiers les plus fréquentés, & enfin un reſte de barbarie, au milieu de la grandeur & dans le ſein de tous les arts.

Peinture.

La peinture commença ſous *Louis XIII* avec *le Pouſſin.* Il ne faut point compter les peintres médiocres qui l'ont pré-

Ch. XXXIII

cédé. Nous avons eu toujours depuis lui de grands peintres; non pas dans cette profusion qui fait une des richesses de l'Italie; mais sans nous arrêter à un *le Sueur* qui n'eut d'autre maître que lui-même, à un *le Brun* qui égala les Italiens dans le dessin & dans la composition; nous avons eu plus de trente peintres qui ont laissé des morceaux très-dignes de recherche. Les étrangers commencent à nous les enlever. J'ai vu chez un grand roi des galeries & des appartemens, qui ne sont ornés que de nos tableaux, dont peut-être nous ne voulions pas connaître assez le mérite. J'ai vu en France refuser douze mille livres d'un tableau de *Santerre*. Il n'y a guères dans l'Europe de plus vaste ouvrage de peinture, que le plafond de *le Moine* à Versailles; & je ne sais s'il y en a de plus beaux.

Académie de peintres Français à Rome.

Nous avons perdu *Vanlo*, qui chez les étrangers même passe pour le premier de son temps. Non-seulement *Colbert* donna à l'Académie de peinture la forme qu'elle a aujourd'hui; mais en 1667 il engagea *Louis XIV* à en établir une à Rome. On acheta dans cette métropole un palais où loge le directeur. On y envoie les élèves qui ont remporté des prix à l'Académie de Paris. Ils y sont conduits & entretenus aux frais du roi. Ils y dessinent les antiques. Ils étudient *Raphaël* & *Michel Ange*. C'est un noble hommage que rendit à Rome ancienne & nouvelle le désir de l'imiter; & on n'a pas même cessé de rendre cet hommage, depuis que les immenses collections de tableaux d'Italie amassées par le roi & par le duc d'Orléans, & les chefs-d'œuvre de sculpture que la France a produits, nous ont mis en état de ne point chercher ailleurs des maîtres.

C'est principalement dans la sculpture que nous avons excellé, & dans l'art de jeter en fonte d'un seul jet des figures équestres colossales.

Sculpture.

Si l'on trouvait un jour, sous des ruines, des morceaux tels que les bains d'*Apollon*, exposés aux injures de l'air dans les bosquets de Versailles, le tombeau du cardinal de *Richelieu* trop peu montré au public dans la chapelle de Sorbonne, la statue équestre de *Louis XIV* faite à Paris pour décorer Bourdeaux, le *Mercure* dont *Louis XV* a fait présent au roi de

Pruſſe, & tant d'autres ouvrages égaux à ceux que je cite; il eſt à croire que ces productions de nos jours feraient miſes à côté de la plus belle antiquité grecque.

Médailles.

Nous avons égalé les anciens dans les médailles. *Varin* fut le premier qui tira cet art de la médiocrité, ſur la fin du regne de *Louis XIII.* C'eſt maintenant une choſe admirable que ces poinçons & ces quarrés, qu'on voit rangés par ordre hiſtorique dans l'endroit de la galerie du Louvre occupé par les artiſtes. Il y en a pour deux millions, & dont la plupart ſont des chefs-d'œuvre.

Gravures.

On n'a pas moins réuſſi dans l'art de graver les pierres précieuſes. Celui de multiplier les tableaux, de les éterniſer par le moyen des planches en cuivre, de tranſmettre facilement à la poſtérité toutes les repréſentations de la nature & de l'art, était encore très-informe en France avant ce ſiecle. C'eſt un des arts des plus agréables & des plus utiles. On le doit aux Florentins, qui l'inventèrent vers le milieu du quinziéme ſiecle; & il a été pouſſé plus loin en France, que dans le lieu même de ſa naiſſance, parce qu'on y a fait un plus grand nombre d'ouvrages en ce genre. Les recueils des eſtampes du roi ont été ſouvent un des plus magnifiques préſens qu'il ait fait aux ambaſſadeurs. La ciſelure en or & en argent, qui dépend du deſſin & du goût, a été portée à la plus grande perfection, dont la main de l'homme ſoit capable.

Chirurgie.

Après avoir ainſi parcouru tous ces arts, qui contribuent aux délices des particuliers & à la gloire de l'Etat, ne paſſons pas ſous ſilence le plus utile de tous les arts, dans lequel les Français ſurpaſſent toutes les nations du monde : je veux parler de la chirurgie, dont les progrès furent ſi rapides & ſi célèbres dans ce ſiecle, qu'on venait à Paris des bouts de l'Europe, pour toutes les cures & pour toutes les opérations qui demandaient une dextérité non commune. Non-ſeulement il n'y avait guères d'excellens chirurgiens qu'en France; mais c'était dans ce ſeul pays qu'on fabriquait parfaitement les inſtrumens néceſſaires : il en fourniſſait tous ſes voiſins; & je tiens du célèbre *Chezelden*, le plus grand chirurgien de Londres, que ce fut lui qui commença à faire fabriquer à Londres en 1715 les inſtrumens de ſon art. La médecine, qui ſervait à

perfectionner la chirurgie, ne s'éleva pas en France au-dessus de ce qu'elle était en Angleterre, & sous le fameux *Boerhaave* (1) en Hollande; mais il arriva à la médecine comme à la philosophie, d'atteindre à la perfection dont elle est capable, en profitant des lumières de nos voisins.

Voilà en général un tableau fidèle des progrès de l'esprit humain chez les Français dans ce siecle, qui commença au temps du cardinal de *Richelieu*, & qui finit de nos jours. Il sera difficile qu'il soit surpassé; & s'il l'est en quelques genres, il restera le modèle des âges encore plus fortunés, qu'il aura fait naître.

CHAPITRE TRENTE-QUATRIEME.

Des beaux arts en Europe, du temps de Louis XIV.

Nous avons assez insinué dans tout le cours de cette histoire, que les désastres publics dont elle est composée, & qui se succèdent les uns aux autres presque sans relâche, sont à la longue effacés des registres des temps. Les détails & les ressorts de la politique tombent dans l'oubli. Les bonnes lois, les instituts, les monumens produits par les sciences & par les arts, subsistent à jamais.

La foule des étrangers qui voyagent aujourd'hui à Rome, non en pélerins, mais en hommes de goût, s'informe peu de *Grégoire VII* & de *Boniface VIII*; ils admirent les temples, que les *Bramante* & les *Michel Ange* ont élevés, les tableaux des *Raphaël*, les sculptures des *Bernini*; s'ils ont de l'esprit, ils lisent l'*Arioste* & le *Tasse*; & ils respectent la cendre de *Galilée*. En Angleterre on parle un moment de *Cromwell*, on ne s'entretient plus des guerres de la *Rose blanche*; mais on étudie *Newton* des années entières; on n'est point étonné de lire dans son épitaphe qu'*il a été la gloire du genre-humain*,

(1) Chez les Hollandais la diphtonge *œ* se prononce *ou*.

& on le ſerait beaucoup ſi on voyait en ce pays les cendres d'aucun homme d'état honorées d'un pareil titre.

Pourquoi ce ſiecle eſt celui de Louis XIV.

Je voudrais ici pouvoir rendre juſtice à tous les grands-hommes qui ont comme lui illuſtré leur patrie dans le dernier ſiecle. J'ai appelé ce ſiecle celui de *Louis XIV*, non-ſeulement parce que ce monarque a protégé les arts beaucoup plus que tous les rois ſes contemporains enſemble, mais encore parce qu'il a vu renouveller trois fois toutes les générations des princes de l'Europe. J'ai fixé cette époque à quelques années avant *Louis XIV*, & à quelques années après lui; c'eſt en effet dans cet eſpace de temps que l'eſprit humain a fait les plus grands progrès.

Milton.

Les Anglais ont plus avancé vers la perfection preſqu'en tous les genres depuis 1660 juſqu'à nos jours, que dans tous les ſiecles précédens. Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit ailleurs de *Milton*. Il eſt vrai que pluſieurs critiques lui reprochent la bizarrerie dans ſes peintures, ſon paradis des ſots, ſes murailles d'albâtre qui entourent le paradis terreſtre; ſes diables qui de géans qu'ils étaient ſe transforment en pigmées pour tenir moins de place au conſeil, dans une grande ſalle toute d'or bâtie en fer: les canons qu'on tire dans le ciel, les montagnes qu'on s'y jete à la tête; des anges à cheval, des anges qu'on coupe en deux, & dont les parties ſe rejoignent ſoudain. On ſe plaint de ſes longueurs, de ſes répétitions; on dit qu'il n'a égalé ni *Ovide*, ni *Héſiode*, dans ſa longue deſcription de la manière dont la terre, les animaux & l'homme furent formés. On cenſure ſes diſſertations ſur l'aſtronomie qu'on croit trop ſéches, & ſes inventions qu'on croit plus extravagantes que merveilleuſes, plus dégoûtantes que fortes; telles ſont une longue chauſſée ſur le chaos; le péché & la mort amoureux l'un de l'autre, qui ont des enfans de leur inceſte; & la mort *qui lève le nez pour reniſler, à travers l'immenſité du chaos; le changement arrivé à la terre, comme un corbeau qui ſent les cadavres;* cette mort qui flaire l'odeur du péché, qui frappe de ſa maſſue pétrifique ſur le froid & ſur le ſec; ce froid & ce ſec, avec le chaud & l'humide, qui devenus quatre braves généraux d'armée, conduiſent en bataille des embrions d'atômes armés à la légère. Enfin, on

s'eſt épuiſé ſur les critiques, mais on ne s'épuiſe pas ſur les louanges. *Milton* reſte la gloire & l'admiration de l'Angleterre : on le compare à *Homère*, dont les défauts ſont auſſi grands; & on le met au-deſſus du *Dante*, dont les imaginations ſont encore plus bizarres.

Dans le grand nombre des poëtes agréables qui décorèrent le regne de *Charles II*, comme les *Waller*, les comtes de *Dorſet* & de *Rocheſter*, le duc de *Buckingham*, &c. on diſtingue le célèbre *Dryden*, qui s'eſt ſignalé dans tous les genres de poëſie; ſes ouvrages ſont pleins de détails naturels à la fois & brillans, animés, vigoureux, hardis, paſſionnés; mérite qu'aucun poëte de ſa nation n'égale, & qu'aucun ancien n'a ſurpaſſé. Si *Pope*, qui eſt venu après lui, n'avait pas ſur la fin de ſa vie fait ſon *Eſſai ſur l'homme*, il ne ſerait pas comparable à *Dryden*.

Dryden.

Pope.

Nulle nation n'a traité la morale en vers, avec plus d'énergie & de profondeur, que la nation Anglaiſe; c'eſt-là, ce me ſemble, le plus grand mérite de ſes poëtes.

Adiſſon.

Il y a une autre ſorte de littérature variée, qui demande un eſprit plus cultivé & plus univerſel; c'eſt c'elle qu'*Adiſſon* a poſſédée; non-ſeulement il s'eſt immortaliſé par ſon *Caton*, la ſeule tragédie anglaiſe écrite avec une élégance & une nobleſſe continue; mais ſes autres ouvrages de morale & de critique reſpirent le goût; on y voit par-tout le bon ſens paré des fleurs de l'imagination; ſa manière d'écrire eſt un excellent modèle en tout pays. Il y a du doyen *Swift* pluſieurs morceaux dont on ne trouve aucun exemple dans l'antiquité; c'eſt *Rabelais* perfectionné.

Les Anglais n'ont guères connu les oraiſons funèbres; ce n'eſt pas la coutume chez eux de louer des rois & des reines dans les égliſes; mais l'éloquence de la chaire, qui était très-groſſière à Londres avant *Charles II*, ſe forma tout d'un coup. L'évêque *Burnet* avoue dans ſes mémoires, que ce fut en imitant les Français. Peut-être ont-ils ſurpaſſé leurs maîtres : leurs ſermons ſont moins compaſſés, moins affectés, moins déclamateurs qu'en France.

Il eſt encore remarquable, que ces inſulaires ſéparés du reſte du monde, & inſtruits ſi tard, ayent acquis pour le moins autant

autant de connaiſſances de l'antiquité qu'on en a pu raſſembler dans Rome, qui a été ſi long-temps le centre des nations. *Marsham* a percé dans les ténèbres de l'ancienne Egypte; il n'y a point de Perſan qui ait connu la religion de *Zoroaſtre* comme le ſavant *Hide*. L'hiſtoire de *Mahomet* & des temps qui le précèdent, était ignorée des Turcs, & a été développée par l'Anglais *Sale*, qui a voyagé ſi utilement en Arabie.

CH. XXXIV.

Il n'y a point de pays au monde où la religion chrétienne ait été ſi fortement combattue, & défendue ſi ſavamment, qu'en Angleterre. Depuis *Henri VIII* juſqu'à *Cromwel* on avait diſputé & combattu comme cette ancienne eſpèce de gladiateurs qui deſcendaient de l'arène, un cimeterre à la main, & un bandeau ſur les yeux. Quelques légères différences dans le culte & dans le dogme avaient produit des guerres horribles; & quand depuis la reſtauration juſqu'à nos jours on a attaqué tout le chriſtianiſme preſque chaque année, ces diſputes n'ont pas excité le moindre trouble; on n'a répondu qu'avec de la ſcience: autrefois c'était avec le fer & la flamme.

C'eſt ſur-tout en philoſophie que les Anglais ont été les maîtres des autres nations. Il ne s'agiſſait plus de ſyſtêmes ingénieux. Les fables des Grecs devaient diſparaître depuis long-temps, & les fables des modernes ne devaient jamais paraître. Le chancelier *Bacon* avait commencé par dire qu'on devait interroger la nature d'une manière nouvelle, qu'il fallait faire des expériences: *Boyle* paſſa ſa vie à en faire. Ce n'eſt pas ici le lieu d'une diſſertation phyſique; il ſuffit de dire qu'après trois mille ans de vaines recherches, *Newton* eſt le premier qui ait découvert & démontré la grande loi de la nature, par laquelle toute partie de la matière pèſe vers un centre, & tous les aſtres ſont retenus dans leur cours. Il eſt le premier qui ait vu en effet la lumière; avant lui, on ne la connaiſſait pas.

Newton.

Ses principes mathématiques, où regne une phyſique toute nouvelle & toute vraie, ſont fondés ſur la découverte du calcul qu'on appelle mal à propos de *l'infini*, dernier effort de la géométrie, & effort qu'il avait fait à vingt-quatre ans. C'eſt ce qui a fait dire à un grand philoſophe, au ſavant

Halley, qu'*il n'est pas permis à un mortel d'atteindre de plus près à la Divinité.*

Une foule de bons géomètres, de bons physiciens, fut éclairée par ses découvertes, & animée par lui. *Bradley* trouva enfin l'aberration de la lumière des étoiles fixes placées à douze millions de millions de lieues de notre petit globe.

Ce même *Halley* que je viens de citer, eut, quoique simple astronome, le commandement d'un vaisseau de roi, en 1698. C'est sur ce vaisseau qu'il détermina la position des étoiles du pole antarctique, & qu'il marqua toutes les variations de la boussole dans toutes les parties du globe connu. Le voyage des Argonautes n'était en comparaison que le passage d'une barque d'un bord de rivière à l'autre. A peine a-t-on parlé dans l'Europe du voyage de *Halley*.

Cette indifférence que nous avons pour les grandes choses devenues trop familières, & cette admiration des anciens Grecs pour les petites, est encore une preuve de la prodigieuse supériorité de notre siecle sur les anciens. *Boileau* en France, le chevalier *Temple* en Angleterre, s'obstinaient à ne pas reconnaître cette supériorité : ils voulaient dépriser leur siecle, pour se mettre eux-mêmes au dessus de lui. Cette dispute entre les anciens & les modernes, est enfin décidée, du moins en philosophie. Il n'y a pas un ancien philosophe qui serve aujourd'hui à l'instruction de la jeunesse chez les nations éclairées.

Locke bien au dessus de Platon.

Locke seul ferait un grand exemple de cet avantage que notre siecle a eu sur les plus beaux âges de la Grèce. Depuis *Platon* jusqu'à lui, il n'y a rien ; personne dans cet intervalle n'a développé les opérations de notre ame ; & un homme qui saurait tout *Platon*, & qui ne saurait que *Platon*, saurait peu, & saurait mal.

C'était à la vérité un Grec éloquent ; son apologie de *Socrate* est un service rendu aux sages de toutes les nations ; il est juste de le respecter, puisqu'il a rendu si respectable la vertu malheureuse, & les persécuteurs si odieux. On crut long-temps que sa belle morale ne pouvait être accompagnée d'une mauvaise métaphysique ; on en fit presque un père de l'Eglise à cause de son *Ternaire* que personne n'a jamais compris. Mais

que penserait-on aujourd'hui d'un philosophe qui nous dirait que la matière est *l'autre*, que le monde est une figure de douze pentagones? que le feu qui est une pyramide, est lié à la terre par des nombres? Serait-on bien reçu à prouver l'immortalité & les métempsycoses de l'ame, en disant que le sommeil naît de la veille, la veille du sommeil, le vivant du mort, & le mort du vivant? Ce sont-là les raisonnemens qu'on a admirés pendant tant de siecles; & des idées plus extravagantes encore ont été employées depuis à l'éducation des hommes.

Locke seul a développé l'*entendement humain* dans un livre où il n'y a que des vérités; & ce qui rend l'ouvrage parfait, toutes ces vérités sont claires.

Si on veut achever de voir en quoi ce dernier siecle l'emporte sur tous les autres, on peut jeter les yeux sur l'Allemagne & sur le Nord. Un *Hevelius* à Dantzitck est premier astronome qui ait bien connu la planète de la lune; aucun homme avant lui n'avait mieux examiné le ciel. Parmi les grands hommes que cet âge a produits, nul ne fait mieux voir que ce siecle peut être appelé celui de LOUIS XIV. *Hevelius* perdit par un incendie une immense bibliothèque: le monarque de France gratifia l'astronome de Dantzick d'un présent fort au dessus de sa perte.

Hevelius.

Munificence singulière de Louis XIV envers Hevelius.

Mercator, dans le Holstein fut en géométrie le précurseur de *Newton*; les *Bernoulli* en Suisse ont été les dignes disciples de ce grand homme. *Leibnitz* passa quelque temps pour son rival.

Le fameux *Leibnitz* naquit à Leipsick: il mourut en sage à Hanovre, adorant un dieu comme *Newton*, sans consulter les hommes. C'était peut-être le savant le plus universel de l'Europe; historien infatigable dans ses recherches, jurisconsulte profond, éclairant l'étude du droit par la philosophie, toute étrangère qu'elle paraît à cette étude; metaphysicien assez délié pour vouloir réconcilier la théologie avec la métaphysique; poëte latin même, & enfin mathématicien assez bon pour disputer au grand *Newton* l'invention du calcul de *l'infini*, & pour faire douter quelque temps entre *Newton* & lui.

Leibnitz.

C'était aloas le bel âge de la géométrie; les mathématiciens

s'envoyaient souvent des défis, c'est-à-dire des problêmes à résoudre, a-peu-près comme on dit que les anciens rois de l'Egypte & de l'Asie s'envoyaient réciproquement des énigmes à deviner. Les problêmes que se proposaient les géomètres, étaient plus difficiles que ces énigmes; il n'y en eut aucun qui demeurât sans solution en Allemagne, en Angleterre, en Italie, en France. Jamais la correspondance entre les philosophes ne fut plus universelle; *Leibnitz* servait à l'animer. On a vu une république littéraire établie insensiblement dans l'Europe malgré les guerres, & malgré les religions différentes. Toutes les sciences, tous les arts ont reçu ainsi des secours mutuels; les académies ont formé cette république. L'Italie & la Russie ont été unies par les lettres. L'Anglais, l'Allemand, le Français, allaient étudier à Leyde. Le célèbre médecin *Boerhaave* était consulté à la fois par le pape & par le Czar. Ses plus grands élèves ont attiré ainsi les étrangers, & sont devenus en quelque sorte les médecins des nations; les véritables savans dans chaque genre ont resserré les liens de cette grande société des esprits répandus par-tout, & par-tout indépendante. Cette correspondance dure encore; elle est une des consolations des maux que l'ambition & la politique répandent sur la terre.

L'Italie dans ce siecle a conservé son ancienne gloire, quoiqu'elle n'ait eu ni de nouveaux *Tasse*, ni de nouveaux *Raphaëls*. C'est assez de les avoir produits une fois. Les *Chiabrera*, & ensuite les *Zappi*, les *Filicàia*, ont fait voir que la délicatesse est toujours le partage de cette nation. La *Mérope* de *Maffei*, & les ouvrages dramatiques de *Metastasio*, sont de beaux monumens du siecle.

L'étude de la vraie physique établie par *Galilée*, s'est toujours soutenue malgré les contradictions d'une ancienne philosophie trop consacrée. Les *Cassini*, les *Viviani*, les *Manfredi*, les *Bianchini*, les *Zanotti*, & tant d'autres, ont répandu sur l'Italie la même lumière qui éclairait les autres pays; & quoique les principaux rayons de cette lumière vinssent de l'Angleterre, les écoles italiennes n'en ont point enfin détourné les yeux.

Tous les genres de littérature ont été cultivés dans cette ancienne partie des arts, autant qu'ailleurs, excepté dans les

matières où la liberté de penser donne plus d'essor à l'esprit chez d'autres nations. Ce siecle sur-tout a mieux connu l'antiquité que les précédens. L'Italie fournit plus de monumens que toute l'Europe ensemble, & plus on a déterré de ces monumens, plus la science s'est étendue.

On doit ces progrès à quelques sages, à quelques génies répandus en petit nombre dans quelques parties de l'Europe, presque tous long-temps obscurs & souvent persécutés ; ils ont éclairé & consolé la terre, pendant que les guerres la désolaient. On peut trouver ailleurs des listes de tous ceux qui ont illustré l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie. Un étranger serait peut-être trop peu propre à apprécier le mérite de tous ces hommes illustres. Il suffit ici d'avoir fait voir que dans le siecle passé les hommes ont acquis plus de lumières d'un bout de l'Europe à l'autre que dans tous les âges précédens.

CHAPITRE TRENTE-CINQUIEME.

Affaires ecclésiastiques. Disputes mémorables.

DES trois ordres de l'Etat, le moins nombreux, qui est l'Eglise, est celui qui a toujours exigé du souverain la conduite la plus délicate & la plus ménagée. Conserver à la fois l'union avec le siége de Rome, & soutenir les libertés de l'église gallicane, qui sont les droits de l'ancienne église; savoir faire obéir les évêques comme sujets, sans toucher aux droits de l'épiscopat, les soumettre en beaucoup de choses à la jurisdiction séculière, & les laisser juges en d'autres; les faire contribuer aux besoins de l'Etat, & ne pas choquer leurs priviléges : tout cela demande un mélange de dextérité & de fermeté que *Louis XIV* eut presque toujours.

Le clergé en France fut remis peu-à-peu dans un ordre & dans une décence, dont les guerres civiles & la licence des temps avaient écarté. Le roi ne souffrit plus enfin, ni que les séculiers possédassent des bénéfices, sous le nom de con-

Evêques non prêtres.

ſidentiaires, ni que ceux qui n'étaient pas prêtres euſſent des évêchés, comme le cardinal *Mazarin* qui avait poſſédé l'évêché de Metz, n'étant pas même ſous-diacre, & le duc de *Verneuil* qui en avait auſſi joui étant ſéculier.

Ce que payait au roi le clergé de France & des villes conquiſes, allait, année commune, à environ deux millions cinq cent mille livres; & depuis, la valeur des eſpèces ayant augmenté numériquement, ils ont ſecouru l'Etat d'environ quatre millions par année, ſous le nom de décime, de ſubvention extraordinaire, de don gratuit. Ce mot & ce privilége de *don gratuit* ſe ſont conſervés, comme une trace de l'ancien uſage où étaient tous les ſeigneurs de fiefs, d'accorder des dons gratuits aux rois dans les beſoins de l'Etat. Les évêques & les abbés étant ſeigneurs de fiefs, par un ancien abus, ne devaient que des ſoldats, dans le temps de l'anarchie féodale. Les rois alors n'avaient que leurs domaines, comme les autres ſeigneurs. Lorſque tout changea depuis, le clergé ne changea pas; il conſerva l'uſage d'aider l'Etat par des dons gratuits.

Don gratuit.

A cette ancienne coutume, qu'un corps qui s'aſſemble ſouvent conſerve, & qu'un corps qui ne s'aſſemble point perd néceſſairement, ſe joint l'immunité toujours réclamée par l'égliſe; & cette maxime, que *ſon bien eſt le bien des pauvres:* non qu'elle prétende ne devoir rien à l'Etat, dont elle tient tout; car le royaume, quand il a des beſoins, eſt le premier pauvre: mais elle allégue pour elle le droit de ne donner que des ſecours volontaires; & *Louis XIV* exigea toujours ces ſecours, de manière à n'être pas refuſé.

Richeſſes du clergé.

On s'étonne dans l'Europe & en France, que le clergé paye ſi peu; on ſe figure qu'il jouit du tiers du royaume. S'il poſſédait ce tiers, il eſt indubitable qu'il devrait payer le tiers des charges; ce qui ſe monterait, année commune à près de cinquante millions, indépendamment des droits ſur les conſommations, qu'il paye comme les autres ſujets; mais on ſe fait des idées vagues & des préjugés ſur-tout.

Il eſt inconteſtable que l'égliſe de France eſt de toutes les égliſes catholiques celle qui a le moins accumulé de richeſſes. Non-ſeulement il n'y a point d'évêque qui ſe ſoit emparé

comme celui de Rome d'une grande souveraineté, mais il n'y a point d'abbé qui jouisse des droits régaliens, comme l'abbé du mont Cassin, & les abbés d'Allemagne. En général, les évêchés de France ne sont pas d'un revenu trop immense. Ceux de Strasbourg & de Cambrai sont les plus forts; mais c'est qu'ils appartenaient originairement à l'Allemagne, & que l'église d'Allemagne était beaucoup plus riche que l'empire.

Giannone, dans son histoire * de Naples, assure que les ecclésiastiques ont les deux tiers du revenu du pays. Cet abus énorme n'afflige point la France. On dit que l'église possède le tiers du royaume, comme on dit au hazard qu'il y a un millions d'habitans dans Paris. Si on se donnait seulement la peine de supputer le revenu des évêchés, on verrait par le prix des baux faits il y a environ cinquante ans, que tous les évêchés n'étaient évalués alors que sur le pied d'un revenu annuel de quatre millions, & les abbayes commendataires allaient à quatre millions cinq cent mille livres. Il est vrai que l'énoncé de ce prix des baux fut un tiers au dessous de la valeur: & si on ajoute encore l'augmentation des revenus en terre, la somme totale des rentes de tous les bénéfices consistoriaux sera portée à environ seize millions; & il ne faut pas oublier que de cet argent il en va tous les ans à Rome une somme considérable, qui ne revient jamais, & qui est en pure perte. C'est une grande libéralité du roi envers le St. Siége; elle dépouille l'État dans l'espace d'un siecle de plus de quatre cent mille marcs d'argent; ce qui dans la suite des temps appauvrirait le royaume, si le commerce ne réparait pas abondamment cette perte.

* Liv. II. chap. 6.

A ces bénéfices qui payent des annates à Rome, il faut joindre les cures, les couvens, les collégiales, les communautés, & tous les autres bénéfices ensemble. Mais s'ils sont évalués à cinquante millions par année dans toute l'étendue actuelle du royaume, on ne s'éloigne pas beaucoup de la vérité.

Ceux qui ont examiné cette matière avec des yeux aussi sévères qu'attentifs, n'ont pu porter les revenus de toute l'église gallicane séculière & régulière au de-là de quatre-vingts millions. Ce n'est pas une somme exorbitante, pour l'entretien

de quatre-vingt-dix mille personne religieuses, & environ cent soixante mille ecclésiastiques que l'on comptait en 1700; & sur ces quatre-vingt-dix mille moines, il y en a plus d'un tiers qui vivent de quête & de messes. Beaucoup de moines conventuels ne coutent pas deux cents livres par an à leur monastère; il y a des moines abbés réguliers, qui jouissent de deux cent mille livres de rentes. C'est cette énorme disproportion qui frappe & qui excite les murmures. On plaint un curé de campagne, dont les travaux pénibles ne lui procurent que sa portion congrue de trois cents livres de droit en rigueur, & de quatre à cinq cents livres par libéralité, tandis qu'un religieux oisif, devenu abbé & non moins oisif, possède une fortune immense, & qu'il reçoit des titres fastueux de ceux qui lui sont soumis. Ces abus vont beaucoup plus loin en Flandre, en Espagne, & sur-tout dans les états catholiques d'Allemagne, où l'on voit des moines princes.

Les abus servent de lois dans presque toute la terre; & si les plus sages des hommes s'assemblaient pour faire des lois, où est l'Etat dont la forme subsistât entière?

Usage du clergé dans ses subsides.

Le clergé de France observe toujours un usage onéreux pour lui, quand il paye au roi un don gratuit de plusieurs millions pour quelques années. Il emprunte, & après en avoir payé les intérêts, il rembourse le capital aux créanciers: ainsi il paye deux fois. Il eût été plus avantageux pour l'état & pour le clergé en général, & plus conforme à la raison, que ce corps eût subvenu aux besoins de la patrie par des contributions proportionnées à la valeur de chaque bénéfice. Mais les hommes sont toujours attachés à leurs anciens usages. C'est par le même esprit que le clergé, en s'assemblant tous les cinq ans, n'a jamais eu ni une salle d'assemblée, ni un meuble qui lui appartînt. Il est clair qu'il eût pû, en dépensant moins, aider le roi davantage, & se bâtir dans Paris un palais, qui eût été un nouvel ornement de cette capitale.

Anciennes maximes du clergé.

Les maximes du clergé de France n'étaient pas encore entièrement épurées dans la minorité de *Louis XIV* du mélange que la ligue y avait apporté. On avait vu, dans la jeunesse de *Louis XIII*, & dans les derniers Etats tenus en 1614, la plus nombreuse partie de la nation, qu'on appelle le tiers-état,

&

& qui est le fond de l'Etat, demander en vain avec le parlement, qu'on posât pour loi fondamentale, « qu'aucune puis» sance spirituelle ne peut priver les rois de leurs droits sa» crés, qu'ils ne tiennent que de DIEU seul; & que c'est un » crime de lèze-majesté au premier chef, d'enseigner qu'on » peut déposer & tuer les rois ». C'est la substance en propres paroles de la demande de la nation. Elle fut faite dans un temps où le sang de *Henri le Grand* fumait encore. Cependant un évêque de France, né en France, le cardinal *du Perron*, s'opposa violemment à cette proposition, sous prétexte que ce n'était pas au Tiers-Etat à proposer des lois sur ce qui peut concerner l'église. Que ne faisait-il donc, avec le clergé, ce que le Tiers-Etat voulait faire? mais il en était si loin, qu'il s'emporta jusqu'à dire « que la puissance du pape » était pleine, plénissime, directe au spirituel, indirecte au » temporel; & qu'il avait charge du clergé de dire, qu'on » excommunierait ceux qui avanceraient que le pape ne peut » déposer les rois ». On gagna la noblesse, on fit taire le Tiers-Etat. Le parlement renouvella ses anciens arrêts, pour déclarer la couronne indépendante, & la personne des rois sacrée. La chambre ecclésiastique, en avouant que la personne était sacrée, persista à soutenir que la couronne était dépendante. C'était le même esprit qui avait autrefois déposé *Louis le Débonnaire*. Cet esprit prévalut au point, que la cour, subjuguée, fut obligée de faire mettre en prison l'imprimeur qui avait publié l'arrêt du parlement sous le titre de *Loi fondamentale*. C'était, disait-on, pour le bien de la paix; mais c'était punir ceux qui fournissaient des armes défensives à la couronne. De telles scènes ne se passaient point à Vienne; c'est qu'alors la France craignait Rome, & que Rome craignait la maison d'*Autriche*.

La cause qui succomba, était tellement la cause de tous les rois, que *Jacques I*, roi d'Angleterre, écrivit contre le cardinal *du Perron*; & c'est le meilleur ouvrage de ce monarque. C'était aussi la cause des peuples, dont le repos exige que leurs souverains ne dépendent pas d'une puissance étrangère. Peu-à-peu la raison a prévalu; & *Louis XIV* n'eut pas de peine à faire écouter cette raison, soutenue du poids de sa puissance.

Ch. XXXV.

Conduite du roi avec le clergé.

Antonio Péres avait recommandé trois choses à *Henri IV*, *Roma*, *Consejo*, *Pielago*. *Louis XIV* eut les deux dernières avec tant de supériorité, qu'il n'eut pas besoin de la première. Il fut attentif à conserver l'usage de l'appel comme d'abus au parlement des ordonnances ecclésiastiques, dans tous les cas où ces ordonnances intéressent la jurisdiction royale. Le clergé s'en plaignit souvent, & s'en loua quelquefois; car si d'un côté ces appels soutiennent les droits de l'Etat contre l'autorité épiscopale, elles assurent de l'autre cette autorité même, en maintenant les priviléges de l'église gallicane contre les prétentions de la cour de Rome : de sorte que les évêques ont regardé les parlemens comme leurs adversaires & comme leurs défenseurs ; & le gouvernement eut soin que malgré les querelles de religion, les bornes aisées à franchir ne fussent passées de part ni d'autre. Il en est de la puissance des corps & des compagnies, comme des intérêts des villes commerçantes ; c'est au législateur à les balancer.

Des libertés de l'église gallicane.

Ce mot de *libertés* suppose l'assujétissement. Des libertés, des priviléges sont des exemptions de la servitude générale. Il fallait dire les droits, & non les libertés de l'église gallicane. Ces droits sont ceux de toutes les anciennes églises. Les évêques de Rome n'ont jamais eu la moindre jurisdiction sur les sociétés chrétiennes de l'Empire d'Orient. Mais dans les ruines de l'Empire d'Occident tout fut envahi par eux. L'église de France fut long-temps la seule qui disputa contre le siége de Rome les anciens droits que chaque évêque s'était donnés, lorsqu'après le premier concile de Nicée l'administration ecclésiastique & purement spirituelle se modela sur le gouvernement civil, & que chaque évêque eut son diocèse, comme chaque district impérial avait le sien. Certainement aucun évangile n'a dit qu'un évêque de la ville de Rome pourrait envoyer en France des légats à *latere*, avec pouvoir de *juger*, *réformer*, *dispenser* & *lever de l'argent sur les peuples*.

D'ordonner aux prélats Français de venir plaider à Rome.

D'imposer des taxes sur les bénéfices du royaume sous les

noms de vacances, dépouilles, successions, déports, incompatibilités, commandes, neuviémes, décimes, annates.

D'excommunier les officiers du roi pour les empêcher d'exercer les fonctions de leurs charges.

De rendre les bâtards capables de succéder.

De casser les testamens de ceux qui sont morts sans donner une partie de leur bien à l'église.

De permettre aux ecclésiastiques Français d'aliéner leurs biens immeubles.

De déléguer des juges pour connaître de la légitimité des mariages.

Enfin l'on compte plus de soixante & dix usurpations contre lesquelles les parlemens du royaume ont toujours maintenu la liberté naturelle de la nation, & la dignité de la couronne.

Quelque crédit qu'ayent eu les jésuites sous *Louis XIV*, & quelque frein que ce monarque eût mis aux remontrances des parlemens depuis qu'il régna par lui-même, cependant aucun de ces grands corps ne perdit jamais une occasion de réprimer les prétentions de la cour de Rome, & le roi approuva toujours cette vigilance, parce qu'en cela les droits essentiels de la nation étaient les droits du prince.

De la régale

L'affaire de ce genre la plus importante & la plus délicate, fut celle de la régale. C'est un droit qu'ont les rois de France, de pourvoir à tous les bénéfices simples d'un diocèse pendant la vacance du siége, & d'économiser à leur gré les revenus de l'évêché. Cette prérogative est particulière aujourd'hui aux rois de France, mais chaque Etat a les siennes. Les rois de Portugal jouissent du tiers du revenu des évêchés de leur royaume. L'empereur a le droit des premières prières; il a toujours conféré tous les premiers bénéfices qui vaquent. Les rois de Naples & de Sicile ont de plus grands droits. Ceux de Rome sont pour la plupart fondés sur l'usage, plutôt que sur des titres primitifs.

Autrefois les rois donnaient tous les bénéfices

Les rois de la race de *Mérovée* conféraient, de leur seule autorité, les évêchés & toutes les prélatures. On voit qu'en 742 *Carloman* créa archevêque de Mayence ce même *Boniface* qui depuis sacra *Pepin* par reconnaissance. Il reste encore beaucoup de monumens du pouvoir qu'avaient les rois de

 disposer de ces places importantes; plus elles le sont, plus elles doivent dépendre du chef de l'État. Le concours d'un évêque étranger paraissait dangereux; & la nomination réservée à cet évêque étranger, a souvent passé pour une usurpation plus dangereuse encore. Elle a plus d'une fois excité une guerre civile. Puisque les rois conféraient les évêchés, il semblait juste qu'ils conservassent le faible privilége de disposer du revenu, & de nommer à quelques bénéfices simples, dans le court espace qui s'écoule entre la mort d'un évêque & le serment de fidélité enregistré de son successeur. Plusieurs évêques de villes réunies à la couronne sous la troisiéme race, ne voulurent pas reconnaître ce droit, que des seigneurs particuliers trop faibles n'avaient pu faire valoir. Les papes se déclarèrent pour les évêques; & ces prétentions restèrent toujours enveloppées d'un nuage. Le parlement en 1608, sous *Henri IV*, déclara que la régale avait lieu dans tout le royaume; le clergé se plaignit; & ce prince, qui ménageait les évêques & Rome, évoqua l'affaire à son conseil, & se garda bien de la décider.

Les cardinaux de *Richelieu* & *Mazarin* firent rendre plusieurs arrêts du conseil, par lesquels les évêques, qui se disaient exempts, étaient tenus de montrer leurs titres. Tout resta indécis jusqu'en 1673; & le roi n'osait pas alors donner un seul bénéfice, dans presque tous les diocèses situés au-delà de la Loire, pendant la vacance d'un siége.

Résistance de l'évêque de Pamiers.

Enfin, en 1673, le chancelier *Michel le Tellier* scella un édit, par lequel tous les évêchés du royaume étaient soumis à la régale. Deux évêques, qui étaient malheureusement les deux plus vertueux hommes du royaume, refusèrent opiniâtrément de se soumettre; c'était *Pavillon*, évêque d'Alet, & *Caulet*, évêque de Pamiers. Ils se défendirent d'abord par des raisons plausibles: on leur en opposa d'aussi fortes. Quand des hommes éclairés disputent long-temps, il y a grande apparence que la question n'est pas claire; elle était très-obscure; mais il était évident, que ni la religion ni le bon ordre n'étaient intéressés à empêcher un roi de faire dans deux diocèses ce qu'il faisait dans tous les autres. Cependant les deux évêques furent inflexibles. Ni l'un ni l'autre n'avait fait enregistrer son serment de

fidélité; & le roi se croyait en droit de pourvoir aux canonicats de leurs églises.

Les deux prélats excommunièrent les pourvus en régale. Tous deux étaient suspects de *jansénisme*. Ils avaient eu contre eux le pape *Innocent X;* mais ils se déclarèrent contre les prétentions du roi, ils eurent pour eux *Innocent XI, Odescalchi :* ce pape, vertueux & opiniâtre comme eux, prit entiérement leur parti.

Le roi se contenta d'abord d'exiler les principaux officiers de ces évêques. Il montra plus de modération que deux hommes qui se piquaient de sainteté. On laissa mourir paisiblement l'évêque d'Alet, dont on respectait la grande vieillesse. L'évêque de Pamiers restait seul, & n'était point ébranlé. Il redoubla ses excommunications, & persista de plus à ne point faire enregistrer son serment de fidélité, persuadé que dans ce serment on soumet trop l'église à la monarchie. Le roi saisit son temporel. Le pape & les *jansénistes* le dédommagèrent. Il gagna à être privé de ses revenus; & il mourut en 1680 convaincu qu'il avait soutenu la cause de DIEU contre le roi. Sa mort n'éteignit pas la querelle : des chanoines nommés par le roi viennent pour prendre possession; des religieux, qui se prétendaient chanoines & grands vicaires, les font sortir de l'église & les excommunient. Le métropolitain *Montpesat,* archevêque de Toulouse, à qui cette affaire ressortit de droit, donne en vain des sentences contre ces prétendus grands vicaires. Ils en appellent à Rome, selon l'usage de porter à la cour de Rome les causes ecclésiastiques jugées par les archevêques de France, usage qui contredit les libertés gallicanes : mais tous les gouvernemens des hommes sont des contradictions. Le parlement donne des arrêts. Un moine nommé *Cerle,* qui était l'un de ces grands vicaires, casse & les sentences du métropolitain & les arrêts du parlement. Ce tribunal le condamne par contumace à perdre la tête & à être traîné sur une claie. On l'exécute en effigie. Il insulte du fond de sa retraite, à l'archevêque & au roi; & le pape le soutient. Ce pontife fait plus : persuadé, comme l'évêque de Pamiers, que le droit de régale est un abus dans l'église, & que le roi n'a aucun droit dans Pamiers, il casse les ordonnances

Grand vicaire traîné sur la claie.

l'archevêque de Toulouse; il excommunie les nouveaux grands vicaires que ce prélat a nommés, & les pourvus en régale, & leurs fauteurs.

Fameuse assemblée du clergé.

Le roi convoque une assemblée du clergé, composée de trente-cinq évêques, & d'autant de députés du second ordre. Les jansénistes prenaient pour la première fois le parti d'un pape; & ce pape, ennemi du roi, les favorisait sans les aimer. Il se fit toujours un honneur de résister à ce monarque, dans toutes les occasions; & depuis même, en 1689, il s'unit avec les alliés contre le roi *Jacques*, parce que *Louis XIV* protégeait ce prince: de sorte qu'alors on dit, que pour mettre fin aux troubles de l'Europe & de l'église, il fallait que le roi *Jacques* se fît huguenot & le pape catholique.

Cependant l'assemblée du clergé de 1681 & 1682, d'une voix unanime se déclare pour le roi. Il s'agissait encore d'une autre petite querelle devenue importante: l'élection d'un prieuré dans un fauxbourg de Paris, commettait ensemble le roi & le pape. Le pontife romain avait cassé une ordonnance de l'archevêque de Paris, & annullé sa nomination à ce prieuré. Le parlement avait jugé la procédure de Rome abusive. Le pape avait ordonné par une bulle, que l'inquisition fît brûler l'arrêt du parlement; & le parlement avait ordonné la suppression de la bulle. Ces combats sont, depuis long-temps, les effets ordinaires & inévitables de cet ancien mélange de la liberté naturelle de se gouverner soi-même dans son pays, & de la soumission à une puissance étrangère.

L'assemblée du clergé prit un parti, qui montre que des hommes sages peuvent céder avec dignité à leur souverain, sans l'intervention d'un autre pouvoir. Elle consentit à l'extension du droit de régale à tout le royaume; mais ce fut autant une concession de la part du clergé, qui se relâchait de ses prétentions par reconnaissance pour son protecteur, qu'un aveu formel du droit absolu de la couronne.

L'assemblée se justifia auprès du pape par une lettre dans laquelle on trouve un passage, qui seul devrait servir de regle éternelle dans toutes les disputes: c'est, *qu'il vaut mieux sacrifier quelque chose de ses droits, que de troubler la paix.* Le roi, l'église gallicane, les parlemens, furent contens. Les jan-

sénistes écrivirent quelques libelles. Le pape fut inflexible : il cassa par un bref toutes les résolutions de l'assemblée, & manda aux évêques de se rétracter. Il y avait là de quoi séparer à jamais l'église de France de celle de Rome. On avait parlé, sous le cardinal de *Richelieu* & sous *Mazarin*, de faire un patriarche. Le vœu de tous les magistrats était, qu'on ne payât plus à Rome le tribut des annates; que Rome ne nommât plus, pendant six mois de l'année, aux bénéfices de Bretagne; que les évêques de France ne s'appelassent plus évêques *par la permission du Saint-Siége*. Si le roi l'avait voulu, il n'avait qu'à dire un mot; il était maître de l'assemblée du clergé, & il avait pour lui la nation. Rome eût tout perdu par l'inflexibilité d'un pontife vertueux, qui seule de tous les papes de ce siecle ne savait pas s'accommoder au temps. Mais il y a d'anciennes bornes, qu'on ne remue pas sans de violentes secousses. Il fallait de plus grands intérêts, de plus grandes passions & plus d'effervescence dans les esprits, pour rompre tout d'un coup avec Rome; & il était bien difficile de faire cette scission, tandis qu'on voulait extirper le calvinisme. On crut même faire un coup hardi, lorsqu'on publia les quatre fameuses décisions de la même assemblée du clergé en 1682, dont voici la substance :

CH. XXXV. *La France prête à se séparer de Rome.*

1. DIEU n'a donné à *Pierre* & à ses successeurs, aucune puissance ni directe ni indirecte sur les choses temporelles.

Les quatre propositions

2. L'église gallicane approuve le concile de *Constance*, qui déclare les conciles généraux supérieurs au pape dans le spirituel.

3. Les regles, les usages, les pratiques reçues dans le royaume & dans l'église gallicane, doivent demeurer inébranlables.

4. Les décisions du pape, en matières de foi, ne sont sûres, qu'après que l'église les a acceptées.

Tous les tribunaux & toutes les facultés de théologie enregistrèrent ces quatre propositions dans toute leur étendue : & il fut défendu par un édit, de rien enseigner jamais de contraire.

Cette fermeté fut regardée à Rome comme un attentat de rebelles; & par tous les protestans de l'Europe, comme un

faible effort d'une église née libre, qui ne rompait que quatre chaînons de ses fers.

Les quatre maximes furent d'abord soutenues avec enthousiasme dans la nation, ensuite avec moins de vivacité. Sur la fin du regne de *Louis XIV* elles commencèrent à devenir problématiques; & le cardinal de *Fleuri* les fit depuis désavouer en partie par une assemblée du clergé, sans que ce désaveu causât le moindre bruit, parce que les esprits n'étaient pas alors échauffés, & que dans le ministère du cardinal de *Fleuri* rien n'eut de l'éclat. Elles ont reprit enfin une grande vigueur.

Innocent XI ennemi de Louis XIV.

Cependant *Innocent XI* s'aigrit plus que jamais; il refusa des bulles à tous les évêques & à tous les abbés commendataires que le roi nomma; de sorte qu'à la mort de ce pape en 1689, il y avait vingt-neuf diocèses en France dépourvus d'évêques. Ces prélats n'en touchaient pas moins leurs revenus, mais ils n'osaient se faire sacrer, ni faire les fonctions épiscopales. L'idée de créer un patriarche se renouvella. La querelle des franchises des ambassadeurs à Rome, qui acheva d'envenimer les plaies, fit penser qu'enfin le temps était venu, d'établir en France une église *catholique-apostolique*, qui ne serait point *romaine*. Le procureur-général de *Harlai*, & l'avocat-général *Talon*, le firent assez entendre, quand ils appelèrent comme d'abus en 1687 de la bulle contre les franchises, & qu'ils éclatèrent contre l'opiniâtreté du pape, qui laissait tant d'églises sans pasteurs Mais jamais le roi ne voulut consentir à cette démarche, qui était plus aisée qu'elle ne paraissait hardie.

La cause d'*Innocent XI* devint cependant la cause du St. Siége. Les quatre propositions du clergé de France attaquaient le fantôme de l'infaillibilité (qu'on ne croit pas à Rome, mais qu'on y soutient), & le pouvoir réel attaché à ce fantôme. *Alexandre VIII* & *Innocent XII* suivirent les traces du fier *Odescalchi*, quoique d'une manière moins dure; ils confirmèrent la condamnation portée contre l'assemblée du clergé: ils refusèrent les bulles aux évêques; enfin ils en firent trop, parce que *Louis XIV* n'en avait pas fait assez. Les évêques, lassés de n'être que nommés par le roi & de se voir sans fonctions,

tions,

tions, demandèrent à la cour de France la permission d'appaiser la cour de Rome.

Ch. XXXV.

Le roi, dont la fermeté était fatiguée, le permit. Chacun d'eux écrivit séparément, qu'il était *douloureusement affligé des procédés de l'assemblée;* chacun déclare dans sa lettre, qu'il ne reçoit point comme décidé, ce qu'on y a décidé, ni comme ordonné ce qu'on y a ordonné. *Pignatelly* (*Innocent XII*) plus conciliant qu'*Odescalchi*, se contenta de cette démarche. Les quatres propositions n'en furent pas moins enseignées en France de temps en temps. Mais ses armes se rouillèrent, quand on ne combattit plus; & la dispute resta couverte d'un voile, sans être décidée, comme il arrive presque toujours, dans un Etat qui n'a pas sur ces matières des principes invariables & reconnus. Ainsi, tantôt on s'élève contre Rome, tantôt on lui cède, suivant les caractères de ceux qui gouvernent, & suivant les intérêts particuliers de ceux par qui les principaux de l'Etat sont gouvernés.

Louis XIV d'ailleurs n'eut point d'autre démêlé ecclésiastique avec Rome, & n'essuya aucune opposition du clergé dans les affaires temporelles.

Réforme du Clergé.

Sous lui, ce clergé devint respectable, par une décence ignorée dans la barbarie des deux premières races, dans le temps encore plus barbare du gouvernement féodal; absolument inconnue pendant les guerres civiles & dans les agitations du regne de *Louis XIII*, & sur-tout pendant la Fronde, à quelques exceptions près qu'il faut toujours faire dans les vices comme dans les vertus qui dominent.

Ce fut alors seulement, que l'on commença à déciller les yeux du peuple sur les superstitions qu'il mêle toujours à sa religion. Il fut permis, malgré le parlement d'Aix & malgré les carmes, de savoir que *Lazare* & *Magdeleine* n'étaient point venus en Provence. Les bénédictins ne purent faire croire, que *Denis l'aréopage* eût gouverné l'église de Paris. Les saints supposés, les faux miracles, les fausses reliques, commencèrent à être décriés. La saine raison, qui éclairait les philosophes, pénétrait par-tout, mais lentement & avec difficulté.

Superstitions supprimées en partie.

L'évêque de Châlons, *Gaston - Louis de Noailles*, frère du cardinal, eut une piété assez éclairée, pour enlever en 1702



& faire jetter une relique, conservée précieusement depuis plusieurs siecles dans l'église de Notre-Dame, & adorée sous le nom du *nombril* de JESUS-CHRIST. Tout Châlons murmura contre l'évêque. Présidens, conseillers, gens du roi, trésoriers de France, marchands, notables, chanoines, curés, protestèrent unanimement par un acte juridique contre l'entreprise de l'évêque, réclamant le *saint nombril*, & alléguant la robe de JESUS-CHRIST conservée à Argenteuil, son mouchoir à Turin & à Laon, un des cloux de la croix à St. Denis, son prépuce à Rome, & tant d'autres reliques que l'on conserve & que l'on méprise, & qui font tant de tort à une religion qu'on révère. Mais la sage fermeté de l'évêque l'emporta à la fin sur la crédulité du peuple.

Quelques autres superstitions, attachées à des usages respectables, ont subsisté. Les protestans en ont triomphé. Mais ils sont obligés de convenir, qu'il n'y a point d'église catholique, où ces abus soient moins communs & plus méprisés qu'en France.

L'esprit vraiment philosophique, qui n'a pris racine que vers le milieu de ce siecle, n'éteignit point les anciennes & nouvelles querelles théologiques, qui n'étaient pas de son ressort. On va parler de ces dissensions, qui font la honte de la raison humaine.

CHAPITRE TRENTE-SIXIEME.

Du Calvinisme au temps de LOUIS XIV.

Pourquoi y a-t-il toujours eu des querelles théologiques?

IL est affreux sans doute, que l'église chrétienne ait toujours été déchirée par ses querelles, & que le sang ait coulé pendant tant de siecles par des mains qui portaient le DIEU de la paix. Cette fureur fut inconnue au paganisme. Il couvrit la terre de ténèbres, mais il ne l'arrosa guères que du sang des animaux; & si quelquefois chez les juifs & chez les païens on dévoua des victimes humaines, ces dévouemens,

tout horribles qu'ils étaient, ne causèrent point de guerres civiles. La religion des païens ne consistait que dans la morale & dans des fêtes. La morale qui est commune aux hommes de tous les temps & de tous les lieux, & les fêtes qui n'étaient que des réjouissances, ne pouvaient troubler le genre humain.

L'esprit dogmatique apporta chez les hommes la fureur des guerres de religion. J'ai recherché long-temps, comment & pourquoi cet esprit dogmatique, qui divisa les écoles de l'antiquité païenne sans causer le moindre trouble, en a produit parmi nous de si horribles. Ce n'est pas le seul fanatisme qui en est cause; car les Gymnosophistes & les Bramins, les plus fanatiques des hommes, ne firent jamais de mal qu'à eux-mêmes. Ne pourrait-on pas trouver l'origine de cette nouvelle peste qui a ravagé la terre, dans ce combat naturel de l'esprit républicain qui ranima les premières églises contre l'autorité qui hait la résistance en tout genre? Les assemblées secretes, qui bravaient d'abord dans des caves & dans des grottes les lois de quelques empereurs romains, formèrent peu-à-peu un Etat dans l'Etat. C'était une république cachée au milieu de l'Empire. *Constantin* la tira de dessous terre, pour la mettre à côté du trône. Bientôt l'autorité attachée aux grands siéges se trouva en opposition avec l'esprit populaire, qui avait inspiré jusqu'alors toutes les assemblées de chrétiens. Souvent dès que l'évêque d'une métropole faisait valoir un sentiment, un Evêque suffragant, un prêtre, un diacre, en avaient un contraire. Toute autorité blesse en secret les hommes, d'autant plus que toute autorité veut toujours s'accroître. Lorsqu'on trouve pour lui résister un prétexte qu'on croit sacré, on se fait bientôt un devoir de la révolte. Ainsi les uns deviennent persécuteurs, les autres rebelles, en attestant DIEU des deux côtés.

Nous avons vu combien depuis les disputes du prêtre *Arius* (1) contre un évêque, la fureur de dominer sur les ames a troublé la terre. Donner son sentiment pour la volonté de DIEU, commander de croire sous peine de la mort du corps

(1) *Essai sur les mœurs, &c.*

& des tourmens éternels de l'ame, a été le dernier période du despotisme de l'esprit dans quelques hommes : & résister à ces deux menaces, a été dans d'autres le dernier effort de la liberté naturelle. Cet *Essai sur les mœurs* que vous avez parcouru, vous a fait voir depuis *Théodose* une lutte perpétuelle entre la jurisdiction séculière & l'ecclésiastique, & depuis *Charlemagne* les efforts réitérés des grands fiefs contre les souverains, les évêques élevés souvent contre les rois, les papes aux prises avec les rois & les évêques.

Origine des sectes du seizième siecle.

On disputait peu dans l'église latine aux premiers siecles. Les invasions continuelles des barbares permettaient à peine de penser; & il y avait peu de dogmes qu'on eût assez développés pour fixer la croyance universelle. Presque tout l'Occident rejetta le culte des images au siecle de *Charlemagne*. Un évêque de Turin, nommé *Claude*, les proscrivit avec chaleur, & retint plusieurs dogmes qui font encore aujourd'hui le fondement de la religion des protestans. Ces opinions se perpétuèrent dans les vallées du Piémont, du Dauphiné, de la Provence, du Languedoc : elles éclatèrent au douzième siecle : elles produisirent bientôt après la guerre des Albigeois; & ayant passé ensuite dans l'université de Prague, elles excitèrent la guerre des Hussites. Il n'y eut qu'environ cent ans d'intervalle entre la fin des troubles qui naquirent de la cendre de *Jean Hus* & de *Jerôme de Prague*, & ceux que la vente des indulgences fit renaître. Les anciens dogmes embrassés par les Vaudois, les Albigeois, les Hussites, renouvellés & différemment expliqués par *Luther* & *Zuingle*, furent reçus avec avidité dans l'Allemagne, comme un prétexte pour s'emparer de tant de terre, dont les évêques & les abbés s'étaient mis en possession, & pour résister aux empereurs, qui alors marchaient à grands pas au pouvoir despotique. Ces dogmes triomphèrent en Suède & en Danemarck, pays où les peuples étaient libres sous des rois.

Les Anglais, qui dans la nature a mis l'esprit d'indépendance, les adoptèrent, les mitigèrent, & en composèrent une religion pour eux seuls. Le presbytéranisme établit en Ecosse, dans les temps malheureux, une espèce de république dont le pédantisme & la dureté étaient beaucoup plus intolérables que

la rigueur du climat, & même que la tyrannie des évêques qui avait excité tant de plaintes. Il n'a cessé d'être dangereux en Ecosse que quand la raison, les lois & la force l'ont réprimé. La réforme pénétra en Pologne, & y fit beaucoup de progrès dans les seules villes où le peuple n'est point esclave. La plus grande & la plus riche partie de la république helvétique n'eut pas de peine à le recevoir. Elle fut sur le point d'être établie à Venise par la même raison; & elle y eût pris racine, si Venise n'eût pas été voisine de Rome, & peut-être si le gouvernement n'eût pas craint la démocratie, à laquelle le peuple aspire naturellement dans toute république, & qui était alors le grand but de la plûpart des prédicans. Les Hollandais ne prirent cette religion, que quand ils secouèrent le joug de l'Espagne. Genève devint un Etat entièrement républicain, en devenant calviniste.

Ces sectes bannies des Etats monarchiques.

Toute la maison d'*Autriche* écarta ces religions de ses Etats, autant qu'il lui fut possible. Elles n'approchèrent presque point de l'Espagne. Elles ont été extirpées par le fer & par le feu dans les Etats du duc de Savoye, qui ont été leur berceau. Les habitans des vallées piémontaises ont éprouvé en 1665 ce que les peuples de Mérindol & de Cabrière éprouvèrent en France sous *François I*. Le duc de Savoye absolu a exterminé chez lui la secte dès qu'elle lui a paru dangereuse : il n'en reste que quelques faibles rejetons ignorés dans les rochers qui les renferment. On ne vit point les Luthériens & les Calvinistes causer de grands troubles en France sous le gouvernement ferme de *François I* & de *Henri II*. Mais dès que le gouvernement fut faible & partagé, les querelles de religion furent violentes. Les *Condé* & les *Coligni*, devenus calvinistes parce que les *Guises* étaient catholiques, bouleversèrent l'Etat à l'envi. La légéreté & l'impétuosité de la nation, la fureur de la nouveauté & l'enthousiasme, firent pendant quarante ans, du peuple le plus poli, un peuple de barbares.

Pourquoi établies en France?

Henri IV né dans cette secte, qu'il aimait sans être entêté d'aucune, ne put malgré ses victoires & ses vertus, régner sans abandonner le calvinisme : devenu catholique, il ne fut pas assez ingrat pour vouloir détruire un parti si long-temps ennemi des rois, mais auquel il devait en partie sa couronne;

& s'il avait voulu détruire cette faction, il ne l'aurait pas pû. Il la chérit, la protégea & la réprima.

Les huguenots en France faisaient alors à-peu-près la douzième partie de la nation. Il y avait parmi eux des seigneurs puissans : des villes entières étaient protestantes. Ils avaient fait la guerre aux rois : on avait été contraint de leur donner des places de sûreté : *Henri III* leur en avait accordé quatorze dans le seul Dauphiné ; Montauban, Nîmes, dans le Languedoc ; Saumur, & sur-tout la Rochelle, qui faisait une république à part, & que le commerce & la faveur de l'Angleterre pouvaient rendre puissante. Enfin, *Henri IV* sembla satisfaire son goût, sa politique & même son devoir, en accordant au parti le célèbre édit de Nantes en 1598. Cet édit n'était au fonds que la confirmation des priviléges que les protestans de France avaient obtenus des rois précédens les armes à la main, & que *Henri le Grand* affermi sur le trône leur laissa par bonne volonté.

Edit de Nantes.

Par cet édit de Nantes, que le nom de *Henri IV* rendit plus célèbre que tous les autres, tout seigneur de fief haut-justicier pouvait avoir dans son château plein exercice de la religion prétendue réformée : tout seigneur sans haute-justice pouvait admettre trente personnes à son prêche. L'entier exercice de cette religion était autorisé dans tous les lieux qui ressortissaient immédiatement à un parlement.

Les calvinistes pouvaient faire imprimer, sans s'adresser aux supérieurs, tous leurs livres, dans les villes où leur religion était permise.

Ils étaient déclarés capables de toutes les charges & dignités de l'Etat ; & il y parut bien en effet, puisque le roi fit ducs & pairs les seigneurs de *la Trimouille* & de *Rôni*.

On créa une chambre exprès au parlement de Paris, composée d'un président & de seize conseillers, laquelle jugea tous les procès des réformés, non-seulement dans le district immense du ressort de Paris, mais dans celui de Normandie & de Bretagne. Elle fut nommée *la chambre de l'édit*. Il n'y eut jamais à la vérité qu'un seul calviniste admis de droit parmi les conseillers de cette jurisdiction. Cependant, comme elle était destinée à empêcher les vexations dont le parti se

plaignait, & que les hommes se piquent toujours de remplir un devoir qui les distingue; cette chambre composée de catholiques rendit toujours aux huguenots, de leur aveu même, la justice la plus impartiale.

Ils avaient une espèce de petit parlement à Castres, indépendant de celui de Toulouse. Il y eut à Grenoble & à Bordeaux des chambres mi-parties, catholiques & calvinistes. Leurs églises s'assemblaient en synodes, comme l'église Gallicane. Ces priviléges & beaucoup d'autres incorporèrent ainsi les calvinistes au reste de la nation. C'était à la vérité attaquer des ennemis ensemble; mais l'autorité, la bonté & l'adresse de ce grand roi, les continrent pendant sa vie.

Après la mort à jamais effrayante & déplorable de *Henri IV*, dans la faiblesse d'une minorité & sous une cour divisée, il était bien difficile que l'esprit républicain des réformés n'abusât de ses priviléges, & que la cour, toute faible qu'elle était, ne voulût les restraindre. Les huguenots avaient déja établi en France des *Cercles*, à l'imitation de l'Allemagne. Les députés de ces cercles étaient souvent séditieux; & il y avait dans le parti des seigneurs pleins d'ambition. Le duc de *Bouillon*, & sur-tout le duc de *Rohan*, le chef le plus accrédité des huguenots, précipitèrent bientôt dans la révolte l'esprit remuant des prédicans, & le zèle aveugle des peuples. L'assemblée générale du parti osa dès 1615 présenter à la cour un cahier, par lequel, entre autres articles injurieux, elle demandait qu'on réformât le conseil du roi. Ils prirent les armes en quelques endroits dès l'an 1616; & l'audace des huguenots se joignant aux divisions de la cour, à la haine contre les favoris, à l'inquiétude de la nation, tout fut long-temps dans le trouble. C'était des séditions, des intrigues, des menaces, des prises d'armes, des paix faites à la hâte & rompues de même, c'est ce qui faisait dire au célèbre cardinal *Bentivoglio* alors nonce en France, qu'il n'y avait vu que des orages.

Séditions des réformés.

Dans l'année 1621, les églises réformées de France offrirent à *Lesdiguières*, devenu depuis connétable, le généralat de leurs armées, & cent mille écus par mois. Mais *Lesdiguières*, plus éclairé dans son ambition qu'eux dans leurs factions, & qui les connaissait pour les avoir commandés, aima mieux

alors combattre que d'être à leur tête; & pour réponse à leurs offres, il se fit catholique. Les huguenots s'adressèrent ensuite au maréchal duc de *Bouillon*, qui dit qu'il était trop vieux; & enfin ils donnèrent cette malheureuse place au duc de *Rohan*, qui conjointement avec son frère *Soubise*, osa faire la guerre au roi de France.

Nouvelles guerres civiles des réformés.

La même année, le connétable de *Luines* mena *Louis XIII* de province en province. Il soumit plus de cinquante villes, presque sans résistance; mais il échoua devant Montauban: le roi eut l'affront de décamper. On assiégea en vain la Rochelle: elle résistait par elle-même & par les secours de l'Angleterre; & le duc de *Rohan*, coupable du crime de lèze-majesté, traita de la paix avec son roi, presque de couronne à couronne.

Après cette paix, & après la mort du connétable de *Luines* il fallut encore recommencer la guerre & assiéger de nouveau la Rochelle, toujours liguée contre son souverain avec l'Anglais & avec les calvinistes du royaume. Une femme (c'était la mère du duc de *Rohan*) défendit cette ville pendant un an, contre l'armée royale, contre l'activité du cardinal de *Richelieu*, & contre l'intrépidité de *Louis XIII* qui affronta plus d'une fois la mort à ce siége. La ville souffrit toutes les extrêmités de la faim; & on ne dut la reddition de la place, qu'à cette digue de cinq cents pieds de long, que le cardinal de *Richelieu* fit construire, à l'exemple de celles qu'*Alexandre* fit autrefois élever devant Tyr. Elle dompta la mer & les Rochellois. Le maire *Guiton*, qui voulait s'ensevelir sous les ruines de la Rochelle, eut l'audace, après s'être rendu à discrétion, de paraître avec ses gardes devant le cardinal de *Richelieu*. Les maires des principales villes des huguenots en avaient. On ôta les siens à *Guiton*, & les priviléges à la ville. Le duc de *Rohan*, chef des hérétiques rebelles, continuait toujours la guerre pour son parti: & abandonné des Anglais quoique protestans, il se liguait avec les Espagnols quoique catholiques. Mais la conduite ferme du cardinal de *Richelieu* força les huguenots, battus de tous côtés, à se soumettre.

Edit de grâce aux réformés.

Tous les édits, qu'on leur avait accordés jusqu'alors, avaient été des traités avec les rois. *Richelieu* voulut que celui qu'il fit

fit rendre, fut appelé l'*édit de grâce*. Le roi y parla en souverain qui pardonne. On ôta l'exercice de la nouvelle religion à la Rochelle, à l'île de Rê, à Oléron, à Privas, à Pamiers; du reste, on laissa subsister l'édit de Nantes, que les calvinistes regardèrent toujours comme leur loi fondamentale.

Il paraît étrange que le cardinal de *Richelieu*, si absolu & si audacieux, n'abolît pas ce fameux édit; il eut alors une autre vûe, plus difficile peut-être à remplir, mais non moins conforme à l'étendue de son ambition & à la huteur de ses pensées. Il rechercha la gloire de subjuguer les esprits; il s'en croyait capable par ses lumières, par sa puissance, & par sa politique. Son projet était de gagner quelques prédicans que les réformés appelaient alors *ministres*, & qu'on nomme aujourd'hui *pasteurs*, de leur faire d'abord avouer que le culte catholique n'était pas un crime devant DIEU; de les mener ensuite par degrés, de leur accorder quelques points peu importans, & de paraître aux yeux de la cour de Rome ne leur avoir rien accordé. Il comptait éblouir une partie des réformés, séduire l'autre par les présens & par les grâces, & avoir enfin toutes les apparences de les avoir réunis à l'église; laissant au temps à faire le reste, & n'envisageant que la gloire d'avoir ou fait ou préparé ce grand ouvrage, & de passer pour l'avoir fait. Le fameux capucin *Joseph*, d'un côté, & deux ministres gagnés de l'autre, entamèrent cette négociation. Mais il parut que le cardinal de *Richelieu* avait trop présumé, & qu'il est plus difficile d'accorder des théologiens, que de faire des digues sur l'Océan.

Richelieu veut en vain réunir les deux religions.

Richelieu rebuté se proposa d'écraser les calvinistes. D'autres soins l'en empêchèrent. Il avait à combattre à la fois les grands du royaume, la maison royale, toute la maison d'*Autriche*, & souvent *Louis XIII* lui-même. Il mourut enfin au milieu de tous ces orages, d'une mort prématurée. Il laissa tous ses desseins imparfaits, & un nom plus éclatant que cher & vénérable.

Cependant après la prise de la Rochelle & l'édit de grâce, les guerres civiles cessèrent, & il n'y eut plus que des disputes. On imprimait de part & d'autre de ces gros livres qu'on ne lit plus. Le clergé, & sur-tout les jésuites, cherchaient à

CH. XXXVI.

convertir des huguenots. Les ministres tâchaient d'attirer quelques catholiques à leurs opinions. Le conseil du roi était occupé à rendre des arrêts, pour un cimetière que les deux religions se disputaient dans un village, pour un temple bâti sur un fonds appartenant autrefois à l'église, pour des écoles, pour des droits de châteaux, pour des enterremens, pour des cloches, & rarement les réformés gagnaient leurs procès. Il n'y eut plus, après tant de dévastations & de saccagemens, que ces petites épines. Les huguenots n'eurent plus de chefs, depuis que le duc de *Rohan* cessa de l'être, & que la maison de *Bouillon* n'eut plus Sédan. Ils se firent même un mérite de rester tranquilles au milieu des factions de la Fronde & des guerres civiles, que des princes, des parlemens & des évêques excitèrent, en prétendant servir le roi contre le cardinal *Mazarin*.

Il ne fut presque point question de religion pendant la vie de ce ministres. Il ne fit nulle difficulté de donner la place de contrôleur-général des finances à un calviniste étranger, nommé *Hervard*. Tous les réformés entrèrent dans les fermes, dans les sous-fermes, dans toutes les places qui en dépendent.

Réformés protégés par Colbert.

Colbert, qui ranima l'industrie de la nation, & qu'on peut regarder comme le fondateur du commerce, employa beaucoup d'huguenots dans les arts, dans les manufactures, dans la marine. Tous ces objets utiles qui les occupaient, adoucirent peu-à-peu dans eux la fureur épidémique de la controverse; & la gloire qui environna cinquante ans *Louis XIV*, sa puissance, son gouvernement ferme & vigoureux, ôtèrent au parti réformé, comme à tous les ordres de l'Etat, toute idée de résistance. Les fêtes magnifiques d'une cour galante jetaient même du ridicule sur le pédantisme des huguenots. A mesure que le bon goût se perfectionnait, les pseaumes de *Marot* & de *Bèse* ne pouvaient plus insensiblement inspirer que du dégoût. Ces pseaumes qui avaient charmé la cour de *François II*, n'étaient plus faits que pour la populace sous *Louis XIV*. La saine philosophie, qui commença vers le milieu de ce siecle à percer un peu dans le monde, devait encore dégoûter à la longue les honnêtes gens.

Mais, en attendant que la raison se fît peu-à-peu écouter des hommes, l'esprit même de dispute pouvait servir à entretenir la tranquillité de l'Etat : car les jansénistes commençant alors à paraître avec quelque réputation, ils partageaient les suffrages de ceux qui se nourrissent de ces subtilités ; ils écrivaient contre les jésuites & contre les huguenots ; ceux-ci répondaient aux jansénistes & aux jésuites : les luthériens de la province d'Alsace écrivaient contre eux tous. Une guerre de plume entre tant de partis, pendant que l'Etat était occupé de grandes choses, & que le gouvernement était tout-puissant, ne pouvait devenir en peu d'années qu'une occupation de gens oisifs, qui dégénère tôt ou tard en indifférence.

Louis XIV excité contre eux.

Louis XIV était animé contre les réformés, par les remontrances continuelles de son clergé, par les insinuations des jésuites, par la cour de Rome, & enfin par le chancelier *le Tellier* & *Louvois*, son fils, tous deux ennemis de *Colbert*, & qui voulaient perdre les réformés comme rebelles, parce que *Colbert* les protégeait comme des sujets utiles. *Louis XIV*, nullement instruit d'ailleurs du fonds de leur doctrine, les regardait, non sans quelque raison, comme d'anciens révoltés soumis avec peine. Il s'appliqua d'abord à miner par degrés de tous côtés l'édifice de leur religion ; on leur ôtait un temple sur le moindre prétexte ; on leur défendait d'épouser des filles catholiques ; & en cela on ne fut peut-être pas assez politique : c'était ignorer le pouvoir d'un sexe, que la dour pourtant connaissait si bien. Les intendans & les évêques tâchaient par les moyens les plus plausibles, d'enlever aux huguenots leurs enfans. *Colbert* eut ordre, en 1681, de ne plus recevoir aucun homme de cette religion dans les fermes. On les exclut, autant qu'on le put, des communautés des *arts & métiers*. Le roi, en les tenant ainsi sous le joug, ne l'appesantissait pas toujours. On défendit par des arrêts toute violence contre eux ; on mêla les insinuations aux sévérités ; & il n'y eut alors de rigueur qu'avec les formes de la justice.

On employa sur-tout un moyen souvent efficace de conversion : ce fut l'argent ; mais on ne fit pas assez d'usage de ce ressort. *Pélisson* fut chargé de ce ministère secret. C'est ce même *Pé-*

lisson long-temps calviniste, si connu par ses ouvrages, par une éloquence pleine d'abondance, par son attachement au surintendant *Fouquet*, dont il avait été le premier commis, le favori & la victime. Il eut le bonheur d'être éclairé & de changer de religion dans un temps où ce changement pouvait le mener aux dignités & à la fortune. Il prit l'habit ecclésiastique, obtint des bénéfices, & une place de maître des requêtes. Le roi lui confia le revenu des abbayes de St. Germain-des-prés & de Cluni, vers l'année 1677, avec les revenus du tiers des économats, pour être distribués à ceux qui voudraient se convertir. Le cardinal *le Camus*, archevêque de Grenoble, s'était déja servi de cette méthode. *Pélisson*, chargé de ce département, envoyait l'argent dans les provinces. On tâchait d'opérer beaucoup de conversions pour peu d'argent. De petites sommes, distribuées à des indigens, enflaient la liste que *Pélisson* présentait au roi tous les trois mois, en lui persuadant que tout cédait dans le monde à sa puissance ou à ses bienfaits.

Petits enfans convertis.

Le conseil, encouragé par ces petits succès que le temps eût rendus plus considérables, s'enhardit, en 1681, à donner une déclaration, par laquelle les enfans étaient reçus à renoncer à leur religion à l'âge de sept ans; & à l'appui de cette déclaration, on prit dans les provinces beaucoup d'enfans pour les faire abjurer, & on logea des gens de guerre chez les parens.

Mesures du gouvernement.

Ce fut cette précaution du chancelier *le Tellier* & de *Louvois*, son fils, qui fit d'abord déserter, en 1681, beaucoup de familles du Poitou, de la Saintonge, & des provinces voisines. Les étrangers se hâtèrent d'en profiter.

Les rois d'Angleterre & de Danemarck, & sur-tout la ville d'Amsterdam, invitèrent les calviniste de France à se réfugier dans leurs Etats; & leur assurèrent une subsistance. Amsterdam s'engagea même à bâtir mille maisons pour les fugitifs.

Le conseil vit les suites dangereuses de l'usage trop prompt de l'autorité, & crut y remédier par l'autorité même. On sentait combien nécessaires étaient les artisans dans un pays où le commerce fleurissait, & les gens de mer dans un temps où l'on établissait une puissance marine. On ordonna la peine des

galères contre ceux de ces professions qui tenteraient de s'échapper.

On remarqua que plusieurs familles calvinistes vendaient leurs immeubles. Aussi-tôt parut une déclaration qui confisqua tous ces immeubles, en cas que les vendeurs sortissent dans un an du royaume. Alors la sévérité redoubla contre les ministres; on interdisait leur temple sur la plus légère contravention. Toutes les rentes laissées par testament aux consistoires, furent appliquées aux hôpitaux du royaume.

On défendit aux maîtres d'école calvinistes, de recevoir des pensionnaires. On mit les ministres à la taille; on ôta la noblesse aux maires protestans. Les officiers de la maison du roi, les secrétaires du roi, qui étaient protestans, eurent ordre de se défaire de leurs charges. On n'admit plus ceux de cette religion, ni parmi les notaires, les avocats, ni même dans la fonction de procureurs.

Il était enjoint à tout le clergé de faire des prosélites; & il était défendu aux pasteurs réformés d'en faire, sous peine de bannissement perpétuel. Tous ces arrêts étaient publiquement sollicités par le clergé de France. C'était après tout les enfans de la maison, qui ne voulaient point de partage avec des étrangers introduits par force.

Pélisson convertit pour de l'argent.

Pélisson continuait d'acheter des convertis; mais madame *Hervard*, veuve du contrôleur-général des finances, animée de ce zèle de religion qu'on a remarqué de tout temps dans les femmes, envoyait autant d'argent pour empêcher les conversions, que *Pélisson* pour en faire.

1682.

Enfin les huguenots osèrent désobéir en quelques endroits. Ils s'assemblèrent dans le Vivarais & dans le Dauphiné, près des lieux où l'on avait démoli leurs temples. On les attaqua, ils se défendirent. Ce n'était qu'une très-légère étincelle du feu des anciennes guerres civiles. Deux ou trois cents malheureux, sans chefs, sans places, & même sans desseins, furent dispersés en un quart d'heure. Les supplices suivirent leur défaite. L'intendant du Dauphiné fit rouer le petit-fils du pasteur *Chamier* qui avait dressé l'édit de Nantes. Il est au rang de plus fameux martyrs de la secte, & ce nom de *Chamier* a été long-temps en vénération chez les protestans.

Prédicans roués.

L'intendant de Languedoc fit rouer vif le prédicant *Chomel*. On condamna trois autres au même supplice, & dix à être pendus; la fuite qu'ils avaient prise les sauva, & ils ne furent exécutés qu'en effigie.

Tout cela inspirait la terreur, & en même temps augmentait l'opiniâtreté. On sait trop que les hommes s'attachent à leur religion, à mesure qu'ils souffrent pour elle.

Ce fut alors qu'on persuada au roi qu'après avoir envoyé des missionnaires dans toutes les provinces, il fallait y envoyer des dragons. Ces violences parurent faites à contre-temps; elles étaient les suites de l'esprit qui régnait alors à la cour, que tout devait fléchir au nom de *Louis XIV*. On ne songeait pas que les huguenots n'étaient plus ceux de Jarnac, de Moncontour & de Coutras; que la rage des guerres civiles était éteinte, que cette longue maladie était dégénérée en langueur, que tout n'a qu'un temps chez les hommes, que si les pères avaient été rebelles sous *Louis XIII*, les enfans étaient soumis sous *Louis XIV*. On voyait en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, plusieurs sectes qui s'étaient mutuellement égorgées le siecle passé, vivre maintenant en paix dans les mêmes villes. Tout prouvait qu'un roi absolu pouvait être également bien servi par des catholiques & par des protestans. Les luthériens d'Alsace en étaient un témoignage authentique. Il parut enfin que la reine *Christine* avait eu raison de dire dans une de ses lettres, à l'occasion de ces violences & de ces émigrations: *Je considère la France comme un malade à qui l'on coupe bras & jambes, pour le traiter d'un mal que la douceur & la patience auraient entiérement guéri.*

Les huguenots s'enfuient.

Louis XIV qui, en se saisissant de Strasbourg, en 1681, y protégeait le luthéranisme, pouvait tolérer dans ses Etats le calvinisme que les temps auraient pu abolir, comme il diminue un peu chaque jour le nombre des luthériens en Alsace. Pouvait-on imaginer, qu'en forçant un grand nombre de sujets, on n'en perdrait pas un plus grand nombre, qui, malgré les édits & malgré les gardes, échapperait par la fuite à une violence regardée comme une horrible persécution? pourquoi enfin vouloir faire haïr à plus d'un million d'hommes un nom cher & précieux, auquel & protestans, & catholiques, & fran-

çais & étrangers avaient alors joint celui de *Grand?* La politique même semblait pouvoir engager à conserver les calvinistes, pour les opposer aux prétentions continuelles de la cour de Rome. C'était en ce temps-là même que le roi avait ouvertement rompu avec *Innocent XI*, ennemi de la France. Mais *Louis XIV* conciliant les intérêts de sa religion & ceux de sa grandeur, voulut à la fois humilier le pape d'une main, & écraser le calvinisme de l'autre.

Il envisageait dans ces deux entreprises cet éclat de gloire, dont il était idolâtre en toutes choses. Les évêques, plusieurs intendans, tout le conseil, lui persuadèrent que ses soldats, en se montrant seulement, achèveraient ce que ses bienfaits & les missions avaient commencé. Il crut n'user que d'autorité; mais ceux à qui cette autorité fut commise, usèrent d'une extrême rigueur.

Dragonade.

Vers la fin de 1684 & au commencement de 1685, tandis que *Louis XIV*, toujours puissamment armé, ne craignait aucun de ses voisins, les troupes furent envoyées dans toutes les villes, & dans tous les châteaux où il y avait le plus de protestans; & comme les dragons, assez mal disciplinés dans ce temps-là, furent ceux qui commirent le plus d'excès, on appela cette exécution *la dragonade*.

Les frontières étaient aussi soigneusement gardées qu'on le pouvait, pour prévenir la fuite de ceux qu'on voulait réunir à l'eglise. C'était une espèce de chasse qu'on faisait dans une grande enceinte.

Un évêque, un intendant, ou un subdélégué, ou un curé, ou quelqu'un d'autorisé, marchait à la tête des soldats. On assemblait les principales familles calvinistes, sur-tout celles qu'on croyait les plus faciles. Elles renonçaient à leur religion au nom des autres; & les obstinés étaient livrés aux soldats qui eurent toute licence, excepté celle de tuer. Il y eut pourtant plusieurs personnes si cruellement maltraitées, qu'elles en moururent. Les enfans des réfugiés dans les pays étrangers jettent encore des cris sur cette persécution de leurs pères. Ils la comparent aux plus violentes que souffrit l'église dans les premiers temps.

C'était un étrange contraste, que du sein d'une cour vo-

CH. XXXVI.

Lettre apostolique de Louvois.

luptueuse, où régnaient la douceur des mœurs, les grâces, les charmes de la société, il partit des ordres si durs & si impitoyables. Le marquis de *Louvois* porta dans cette affaire l'inflexibilité de son caractère; on y reconnut le même génie qui avait voulu ensevelir la Hollande sous les eaux, & qui depuis mit le Palatinat en cendres. Il y a encore des lettres de sa main de cette année 1685, conçues en ces termes: « Sa » majesté veut qu'on fasse éprouver les dernières rigueurs à » ceux qui ne voudront pas se faire de sa religion, & ceux » qui auront la sotte gloire de vouloir demeurer les derniers, » doivent être poussés jusqu'à la dernière extrêmité ».

Paris ne fut point exposé à ces vexations, les cris se seraient fait entendre au trône de trop près. On veut bien faire des malheureux, mais on souffre d'entendre leurs clameurs.

Edit de Nantes révoqué.

Tandis qu'on faisait ainsi tomber par-tout les temples, & qu'on demandait dans les provinces des abjurations à main armée, l'édit de Nantes fut enfin cassé au mois d'Octobre 1685; & on acheva de ruiner l'édifice, qui était déja miné de toutes parts.

La chambre de l'édit avait déja été supprimée. Il fut ordonné aux conseillers calvinistes du parlement de se défaire de leurs charges. Une foule d'arrêts du conseil parut tout sur coup, pour extirper les restes de la religion proscrites. Celui qui paraissait le plus fatal, fut l'ordre d'arracher les enfans aux prétendus réformés, pour les remettre entre les mains des plus proches parens catholiques; ordre contre lequel la nature réclamait à si haute voix, qu'il ne fut pas exécuté.

1685.

Mais dans ce célèbre édit qui révoqua celui de Nantes, il paraît qu'on prépara un événement tout contraire au but qu'on s'était proposé. On voulait la réunion des calvinistes à l'église, dans le royaume. *Gourville*, homme très-judicieux, consulté par *Louvois*, lui avait proposé, comme on sait, de faire enfermer

(1) Si vous lisez l'oraison funèbre de *le Tellier* par *Bossuet*, ce chancelier est un juste, & un grand-homme. Si vous lisez les annales de l'abbé de *St. Pierre*, c'est un lâche dangereux courtisan, un calomniateur adroit, dont le comte de *Grammont* disait, le voyant sortir d'un entretien particulier avec le roi: « Je crois voir » une fouïne qui vient d'égorger des pou-

mer tous les ministres, & de ne relâcher que ceux qui gagnés par des pensions secrétes, abjureraient en public, & serviraient à la réunion plus que des missionnaires & des soldats. Au lieu de suivre cet avis politique, il fut ordonné par l'édit à tous les ministres qui ne voulaient pas se convertir, de sortir du royaume dans quinze jours. C'était s'aveugler, que de penser qu'en chassant les pasteurs une grande partie du troupeau ne suivrait pas. C'était bien présumer de sa puissance, & mal connaître les hommes, de croire que tant de cœurs ulcérés & tant d'imaginations échauffées par l'idée du martyre, sur-tout dans les pays mérionaux de la France, ne s'exposeraient pas à tout, pour aller chez les étrangers publier leur constance & la gloire de leur exil, parmi tant de nations envieuses de *Louis XIV*, qui tendaient les bras à ces troupes fugitives.

Le vieux chancellier *le Tellier*, en signifiant l'édit, s'écria plein de joie : *Nunc dimittis servum tuum, Domine, quia viderunt oculi mei salutare tuum.* Il ne savait pas qu'il signait un des grands malheurs de la France (1).

Louvois, son fils, se trompait encore, en croyant qu'il suffirait d'un ordre de sa main pour garder toutes les frontières & toutes les côtes, contre ceux qui se faisaient un devoir de la fuite. L'industrie occupée à tromper la loi, est toujours plus forte que l'autorité. Il suffisait de quelques gardes gagnés, pour favoriser la foule des réfugiés. Près de cinquante mille familles en trois ans de temps sortirent du royaume, & furent après suivies par d'autres. Elles allèrent porter chez les étrangers les arts, les manufactures, la richesse. Presque tout le nord de l'Allemagne, pays encore agreste & dénué d'industrie, reçut une nouvelle face de ces multitudes transplantées. Elles peuplèrent des villes entières. Les étoffes, les galons, les chapeaux, les bas, qu'on achetait auparavant de la France, furent fabriqués par eux. Un fauxbourg entier de Londres fut peuplé d'ouvriers Français en soie ; d'autres y portèrent l'art de donner la perfection aux crystaux, qui fut alors perdu en France. On trouve encore très-communément dans l'Allemagne l'or que les réfugiés y répandirent (2).

Peuples, argent & manufactures transportés.

» poulets, en se léchant le museau
» plein de leur sang ».

(1) le Comte d'*Avaux* dans ses lettres dit qu'on lui rapporta qu'à



CH. XXXVI.

Ainsi la France perdit environ cinq cent mille habitans, une quantité prodigieuse d'espèces, & sur-tout des arts, dont ses ennemis s'enrichirent. La Hollande y gagna d'excellens officiers & des soldats. Le prince d'Orange & le duc de Savoye eurent des régimens entiers de réfugiés. Ces mêmes souverains de Savoye & de Piémont, qui avaient exercé tant de cruautés contre les réformés de leurs pays, soudoyaient ceux de France; & ce n'était pas assurément par zèle de religion, que le prince d'Orange les enrôlait. Il y en eut qui s'établirent jusques vers le Cap de Bonne-Espérance. Le neveu du célèbre *du Quêne*, lieutenant-général de la marine, fonda une petite colonie à cette extrémité de la terre; elle n'a pas prospéré, ceux qui s'embarquèrent périrent pour la plupart. Mais enfin il y a encore des restes de cette colonie voisine des Hottentots. Les Français ont été dispersés plus loin que les juifs.

Prisons & galères.

Ce fut en vain qu'on remplit les prisons & les galères de ceux qu'on arrêta dans leur fuite. Que faire de tant de malheureux, affermis dans leur créance par les tourmens? comment laisser aux galères des gens de la loi, des vieillards infirmes? On en fit embarquer quelques centaines pour l'Amérique. Enfin le conseil imagina, que quand la sortie du royaume ne serait plus défendue, les esprits n'étant plus animés par le plaisir secret de désobéir, il y aurait moins de désertions. On se trompa encore; & après avoir ouvert les passages, on les referma inutilement une seconde fois.

On défendit aux calvinistes en 1685 de se faire servir par des catholiques, de peur que les maîtres ne pervertissent les domestiques; & l'année d'après un autre édit leur ordonna de n'être servis que par des huguenots. Il n'y avait rien de stable dans la manière de les persécuter, que le dessein de les opprimer pour les convertir.

Tous les temples détruits, tous les ministres bannis, il s'agis-

Londres on frappa soixante mille guinees de l'or que les réfugiés y avait fait passer: on lui avait fait un rapport trop exagéré.

(1) On a imprimé plusieurs fois qu'il y a encore en France trois millions de réformés. Cette exagération est intolérable M. de *Bâville* n'en

fait de retenir dans la communion romaine tous ceux qui avaient changé par persuasion ou par crainte. Il en restait plus (1) de quatre cent mille dans le royaume. Ils étaient obligés d'aller à la messe & de communier. Quelques-uns, qui rejetèrent l'hostie après l'avoir reçue, furent condamnés à être brûlés vifs. Les corps de ceux qui ne voulaient pas recevoir les sacremens à la mort, étaient traînés sur la claie & jetés à la voirie.

Toute persécution fait des prosélites, quand elle frappe pendant la chaleur de l'enthousiasme. Les calvinistes s'assemblèrent par-tout pour chanter leurs pseaumes, malgré la peine de mort décernée contre ceux qui tiendraient des assemblées. Il y avait aussi peine de mort contre les ministres qui rentreraient dans le royaume, & cinq mille cinq cents livres de récompense pour qui les dénoncerait. Il en revint plusieurs, qu'on fit périr par la corde ou par la roue.

La secte subsista en paraissant écrasée. Elle espéra en vain dans la guerre de 1689 que le roi *Guillaume*, qui avait détrôné son beau-père catholique, soutiendrait en France le calvinisme. Mais dans la guerre de 1701 la rébellion & le fanatisme éclatèrent en Languedoc & dans les contrées voisines.

Rebelles & prophetes.

Cette rébellion fut excitée par des prophéties. Les prédictions ont été de tout temps un moyen dont on s'est servi pour séduire les simples, & pour enflammer les fanatiques. De cent événemens que la fourberie ose prédire, si la fortune en amène un seul, les autres sont oubliés, & celui-là reste comme un gage de la faveur de DIEU, & comme la preuve d'un prodige. Si aucune prédiction ne s'accomplit, on les explique, on leur donne un nouveau sens; les enthousiastes l'adoptent, & les imbécilles le croyent.

Le ministre *Jurieu* fut un des plus ardens prophetes. Il commença par se mettre au-dessus d'un *Cotterus*, de je ne sais quelle *Christine*, d'un *Justus Velsius*, d'un *Drabitius*, qu'il re-

comptait pas cent mille en Languedoc, & il était exact. Il n'y en a pas quinze mille dans Paris: beaucoup de ville, & des provinces entieres n'en ont point.

CH. XXXVI.

garde comme gens inspirés de DIEU. Ensuite il se mit presque à côté de l'auteur de l'Apocalypse, & de *Saint-Paul;* ses partisans, ou plutôt ses ennemis, firent frapper une médaille en Hollande avec cette exergue, *Jurius propheta.* Il promit la délivrance du peuple de DIEU pendant huit années. Son école de prophétie s'était établie dans les montagnes du Dauphiné, du Vivarais & des Cévennes, pays tout propre aux prédictions, peuplé d'ignorans, & de cervelles chaudes, échauffées par la chaleur du climat, & plus encore par leurs prédicans.

Prophetes, verriers.

La première école de prophétie fut établie dans une verrerie, sur une montagne du Dauphiné, appelée *Peira;* un vieil huguenot, nommé *De Serre*, y annonça la ruine de Babylone, & le rétablissement de Jérusalem. Il montrait aux enfans les paroles de l'écriture, qui disent : « Quand trois ou » quatre sont assemblés en mon nom, mon esprit est parmi » eux; & avec un grain de foi on transportera des monta- » gnes ». Ensuite il recevait l'esprit : on le lui conférait en lui souflant dans la bouche, parce qu'il est dit dans *Saint-Matthieu*, que JESUS soufla sur ses disciples avant sa mort : il était hors de lui-même : il avait des convulsions : il changeait de voix : il restait immobile, égaré, les cheveux hérissés, selon l'ancien usage de toutes les nations, & selon ces regles de démence transmises de siecle en siecle. Les enfans recevaient ainsi le don de prophétie; & s'ils ne transportaient pas des montagnes, c'est qu'ils avaient assez de foi pour recevoir l'esprit, & pas assez pour faire des miracles : ainsi ils redoublaient de ferveur pour obtenir ce dernier don.

Tandis que les Cévennes étaient ainsi l'école de l'enthousiasme, des ministres qu'on appelait *Apôtres*, revenaient en secret prêcher les peuples.

Ministre roué.

Claude Brousson, d'une famille de Nîmes considérée, homme éloquent & plein de zèle, très-estimé chez les étrangers, retourna dans sa patrie en 1698, y fut convaincu, non-seulement d'avoir rempli son ministère malgré les édits, mais d'avoir eu dix ans auparavant des correspondances avec les ennemis de l'État. En effet, il avait formé le projet d'introduire des troupes Anglaises & Savoyardes dans le Languedoc. Ce

projet, écrit de sa main, & adressé au duc de *Schomberg*, avait été intercepté depuis long-temps, & était entre les mains de l'intendant de la province. *Brousson*, errant de ville en ville, fut saisi enfin à Oléron, & transféré à la citadelle de Montpellier. L'intendant & ses juges l'interrogèrent; il répondit qu'il était l'apôtre de JESUS-CHRIST, qu'il avait reçu le SAINT-ESPRIT, qu'il ne devait pas trahir le dépôt de la foi, que son devoir était de distribuer le pain de la parole à ses frères. On lui demanda si les apôtres avaient écrit des projets pour faire révolter des provinces? On lui montra son fatal écrit, & les juges le condamnèrent tous d'une voix à être roué vif. Il mourut comme mouraient les premiers martyrs. Toute la secte, loin de le regarder comme un criminel d'Etat, ne vit en lui qu'un saint, qui avait scellé sa foi de son sang; & on imprima le martyre de M. *de Brousson*.

1698.

Alors les prophetes se multiplient, & l'esprit de fureur redouble. Il arrive malheureusement, qu'en 1703 un abbé de la maison *du Chailla*, inspecteur des missions, obtient un ordre de la cour, de faire enfermer dans un couvent deux filles d'un gentilhomme nouveau converti. Au lieu de les conduire au couvent, il les mène d'abord dans son château. Les calvinistes s'attroupent : on enfonce les portes : on délivre les deux filles & quelques autres prisonniers. Les séditieux saisissent l'abbé *du Chaila*; ils lui offrent la vie, s'il veut être de leur religion. Il la refuse. Un prophete lui crie : *Meurs donc, l'esprit te condamne, ton péché est contre toi :* & il est tué à coup de fusil. Aussi-tôt après ils saisissent les receveurs de la capitation, & les pendent avec leurs rôles au cou. De-là ils se jetent sur les prêtres qu'ils rencontrent, & les massacrent. On les poursuit : ils se retirent au milieu des bois & des rochers. Leur nombre s'accroît : leurs prophetes & leurs prophéteſſes leur annoncent de la part de DIEU le rétablissement de Jérusalem & la chute de Babylone. Un abbé de *la Bourlie* paraît tout-à-coup au milieu d'eux dans leurs retraites sauvages, & leur apporte de l'argent & des armes.

Prophetes assassins.

C'était le fils du marquis de *Guiscard*, sous-gouverneur du roi, l'un des plus sages hommes du royaume. Le fils était bien indigne d'un tel père. Réfugié en Hollande pour un crime,

L'abbé de la Bourlie.

il va exciter les Cévennes à la la révolte. On le vit quelque temps passer à Londres, où il fut arrêté en 1711 pour avoir trahi le ministère Anglais, après avoir trahi son pays. Amené devant le conseil, il prit sur la table un de ces longs canifs, avec lesquels on peut commettre un meurtre; il en frappa le grand-Trésorier *Harlay*, & on le conduisit en prison chargé de fers. Il prévint son supplice en se donnant la mort lui-même. Ce fut donc cet homme, qui au nom des Anglais, des Hollandais & du duc de Savoye, vint encourager les fanatiques, & leur promettre de puissans secours.

1703. Une grande partie du pays les favorisait secrétement. Leur cri de guerre était : *Point d'impôts, & liberté de conscience*. Ce cri séduit par-tout la populace. Ces fureurs justifiaient le dessein qu'avait eu *Louis XIV* d'extirper le calvinisme. Mais sans la révocation de l'édit de Nantes, on n'aurait pas eu à combattre ces fureurs.

Guerre des fanatiques. Le roi envoie d'abord le maréchal de *Mont-Revel* avec quelques troupes. Il fit la guerre à ces misérables comme ils méritaient qu'on la leur fît. On roue, on brûle les prisonniers. Mais aussi les soldats, qui tombent entre les mains des révoltés, périssent par des morts cruelles. Le roi, obligé de soutenir la guerre par-tout, ne pouvait envoyer contre eux que peu de troupes. Il était difficile de les surprendre, dans des rochers presque inaccessibles alors, dans des cavernes, dans des bois où ils se rendaient par des chemins non frayés, & dont ils descendaient tout-à-coup comme des bêtes féroces. Ils défirent même dans un combat réglé des troupes de la marine. On employa contre eux successivement trois maréchaux de France.

Au maréchal de *Mont-Revel*, succéda en 1784 le maréchal de *Villars*. Comme il lui était plus difficile encore de les trouver que de les battre, le maréchal de *Villars*, après s'être fait craindre, leur fit proposer une amnistie. Quelques-uns d'entre eux y consentirent, détrompés des promesses d'être secourus par le duc de Savoye, qui à l'exemple de tant de souverains, les persécutait chez lui, & avait voulu les protéger chez ses ennemis.

Le plus accrédité de leurs chefs, & le seul qui mérite d'être

nommé, était *Cavalier*. Je l'ai vu depuis en Hollande & en Angleterre. C'était un petit homme blond, d'une physionomie douce & agréable. On l'appelait *David* dans son parti. De garçon boulanger, il était devenu chef d'une assez grande multitude, à l'âge de vingt-trois ans, par son courage & à l'aide d'une prophéteſſe qui le fit reconnaître sur un ordre exprès du SAINT-ESPRIT. On le trouva à la tête de huit cents hommes qu'il enrégimentait, quand on lui proposa l'amnistie. Il demanda des ôtages : on lui en donna. Il vint suivi d'un des chefs à Nîmes, où il traita avec le maréchal de *Villars*.

Un garçon boulanger fait la guerre à Louis XIV.

1704.

Il promit de former quatre régimens des révoltés, qui serviraient le roi sous quatre colonels, dont il serait le premier, & dont il nomma les trois autres. Ces régimens devaient avoir l'exercice libre de leur religion, comme les troupes étrangères à la solde de France. Mais cet exercice ne devait point être permis ailleurs.

On acceptait ces conditions, quand des émissaires de Hollande vinrent en empêcher l'effet avec de l'argent & des promesses. Ils détachèrent de *Cavalier* les principaux fanatiques. Mais ayant donné sa parole au maréchal de *Villars*, il la voulut tenir. Il accepta le brevet de colonel, & commença à former son régiment avec cent trente hommes qui lui étaient affectionnés.

J'ai entendu souvent de la bouche du maréchal de *Villars*, qu'il avait demandé à ce jeune homme, comment il pouvait à son âge avoir eu tant d'autorité sur des hommes si féroces & si indisciplinables. Il répondit, que quand on lui désobéissait, sa prophéteſſe, qu'on appelait *la grande Marie*, était sur le champ inspirée, & condamnait à mort les réfractaires, qu'on tuait sans raisonner (1). Ayant fait depuis la même question à *Cavalier*, j'en eus la même réponse.

Cette négociation singulière se faisait après la bataille de Hochstet. *Louis XIV* qui avait proscrit le calvinisme avec

Le garçon boulanger traite avec le maréchal de Villars.

(1) Ce trait doit se trouver dans les véritables mémoires du maréchal de *Villars*, le premier tome est certainement de lui : il est conforme au manuscrit que j'ai vu : les deux autres sont d'une main étrangère & bien différente.

tant de hauteur, fit la paix, sous le nom d'amnistie, avec un garçon boulanger; & le maréchal de *Villars* lui présenta le brevet de colonel & celui d'une pension de douze cents livres.

Le nouveau colonel alla à Versailles; il y reçut les ordres du ministre de la guerre. Le roi le vit, & haussa les épaules. *Cavalier*, observé par le ministère, craignit, & se retira en Piémont. De-là il passa en Hollande & en Angleterre. Il fit la guerre en Espagne, & y commanda un régiment de réfugiés Français à la bataille d'Almanza. Ce qui arriva à ce régiment sert à prouver la rage des guerres civiles, & combien la religion ajoute à cette fureur. La troupe de *Cavalier* se trouva opposée à un régiment Français. Dès qu'ils se reconnurent, ils fondirent l'un sur l'autre avec la baïonete, sans tirer. On a déja remarqué que la baïonete agit peu dans les combats. La contenance de la première ligne composée de trois rangs, après avoir fait feu, décide du sort de la journée; mais ici la fureur fit ce que ne fait presque jamais la valeur. Il ne resta pas trois cents hommes de ces régimens. Le maréchal de *Barwick* contait souvent avec étonnement cette aventure.

Fureur singulière.

Cavalier est mort officier-général & gouverneur de l'île de Jersey, avec une grande réputation de valeur, n'ayant de ses premières fureurs conservé que le courage, & ayant peu-à-peu substitué la prudence à un fanatisme qui n'était plus soutenu par l'exemple.

Le maréchal de *Villars*, rappelé du Languedoc, fut remplacé par le maréchal de *Barwick*. Les malheurs des armes du roi enhardissaient alors les fanatiques du Languedoc, qui espéraient les secours du ciel & en recevaient des alliés. On leur faisait toucher de l'argent par la voie de Genève. Ils attendaient des officiers, qui devaient leur être envoyés de Hollande & d'Angleterre. Ils avaient des intelligences dans toutes les villes de la province.

Conspiration des prophetes.

On peut mettre au rang des plus grandes conspirations, celle qu'ils formèrent, de saisir dans Nîmes le duc de *Barwick* & l'intendant *Bâville*, de faire révolter le Languedoc & le Dauphiné, & d'y introduire les ennemis. Le secret fut gardé par plus de mille conjurés. L'indiscrétion d'un seul fit tout découvrir.

vrir. Plus de deux cents personnes périrent dans les supplices. Le maréchal de *Barwick* fit exterminer par le fer & par le feu tout ce qu'on rencontra de ces malheureux. Les uns moururent les armes à la main, les autres sur les roues ou dans les flammes. Quelques-uns plus adonnés à la prophétie qu'aux armes, trouvèrent moyen d'aller en Hollande. Les réfugiés français les y reçurent comme des envoyés célestes; ils marchèrent au-devant d'eux, chantant de pseaumes & jonchant leur chemin de branches d'arbres. Plusieurs de ces prophetes allèrent en Angleterre; mais trouvant que l'église épiscopale tenait trop de l'église romaine, ils voulurent faire dominer la leur. Leur persuasion était si pleine, que ne doutant pas qu'avec beaucoup de foi on ne fît beaucoup de miracles, ils offrirent de ressusciter un mort, & même tel mort que l'on voudrait choisir. Par-tout le peuple est peuple; & les presbytériens pouvaient se joindre à ces fanatiques contre le clergé anglican. Qui croirait qu'un des plus grands géomètres de l'Europe, *Fatio de Duillier*, & un homme de lettres fort savant, nommé *Daudé*, fussent à la tête de ces énergumènes! Le fanatisme rend la science même sa complice, & étouffe la raison.

Prophetes réfugiés à Londres proposent de ressusciter un mort.

Le ministère anglais prit le parti qu'on aurait dû toujours prendre avec les hommes à miracles. On leur permit de déterrer un mort dans le cimetière de l'église cathédrale. La place fut entourée de gardes; tout se passa juridiquement. La scène finit par mettre au pilori les prophetes.

Ces excès de fanatisme ne pouvaient guères réussir en Angleterre, où la philosophie commençait à dominer. Ils ne troublaient plus l'Allemagne, depuis que les trois religions, la catholique, l'évangélique & la réformée y étaient également protégées par le traité de Vestphalie. les Provinces-unies admettaient dans leur sein toutes les religions par une tolérance politique. Enfin il n'y eut sur la fin de ce siecle, que la France qui essuya de grandes querelles ecclésiastiques malgré les progrès de la raison. Cette raison si lente à s'introduire chez les doctes, pouvait à peine encore percer chez les docteurs, encore moins dans le commun des citoyens. Il faut d'abord qu'elle soit établie dans les principales têtes; elle descend aux autres de proche en proche, & gouverne enfin le peuple même qui ne la connaît

pas, mais qui, voyant que ses supérieurs sont modérés, apprend aussi à l'être. C'est un des grands ouvrages du temps, & ce temps n'était pas encore venu.

CHAPITRE TRENTE-SFETIEME.

Du Jansénisme.

Jansénisme moins turbulent que calvinisme.

LE calvinisme devait nécessairement enfanter des guerres civiles, & ébranler les fondemens des Etats. Le jansénisme ne pouvait exciter que des querelles théologiques & des guerres de plume; car les réformateurs du seizième siecle ayant déchiré tous les liens par qui l'église romaine tenait les hommes, ayant traité d'idolatrie ce qu'elle avait de plus sacré, ayant ouvert les portes de ses cloîtres, & remis ses trésors dans les mains des séculiers, il fallut qu'un des deux partis pérît par l'autre. Il n'y a point de pays en effet où la religion de *Calvin* & de *Luther* ait paru, sans exciter des persécutions & des guerres.

Mais les jansénistes n'attaquant point l'église, n'en voulant ni aux dogmes fondamentaux, ni aux biens, & écrivant sur des questions abstraites, tantôt contre les réformés, tantôt contre les constitutions des papes, n'eurent enfin de crédit nulle part; & ils ont fini par voir leur secte méprisée dans presque toute l'Europe, quoiqu'elle ait eu plusieurs partisans très-respectables par leurs talens & par leurs moeurs.

Baïus inintelligible.

Dans le temps même où les huguenots attiraient une attention sérieuse, le jansénisme inquiéta la France plus qu'il ne la troubla. Ces disputes étaient venues d'ailleurs comme bien d'autres. D'abord un certain docteur de Louvain, nommé *Michel Bay*, qu'on appelait *Baïus* selon la coutume du pédantisme de ces temps-là, s'avisa de soutenir, vers l'an 1552, quelques propositions sur la grâce & sur la prédestination. Cette question, ainsi que presque toutes la métaphysique, rentre pour le fonds dans le labyrinthe de la fatalité & de la liberté, où toute l'antiquité s'est égarée, & où l'homme n'a guères de fil qui le conduise.

L'esprit de curiosité donné de DIEU à l'homme, cette impulsion nécessaire pour nous instruire, nous emporte sans cesse au de-là du but, comme tous les autres ressorts de notre ame, qui, s'ils ne pouvaient nous pousser trop loin, ne nous exciteraient peut-être jamais assez.

Ainsi on a disputé sur tout ce qu'on connaît, & sur tout ce qu'on ne connaît pas. Mais les disputes des anciens philosophes furent toujours paisibles; & celle des théologiens, souvent sanglantes, & toujours turbulentes.

Des cordeliers, qui n'entendaient pas plus ces questions que *Michel Baïus*, crurent le libre arbitre renversé & la doctrine de *Scot* en danger. Fâchés d'ailleurs contre *Baïus* au sujet d'une querelle à-peu-près dans le même goût, ils déférèrent soixante & seize propositions de *Baïus* au pape *Pie V*. Ce fut *Sixte-Quint*, alors général des cordeliers, qui dressa la bulle de condamnation, en 1567.

Rome se mocque de Baïus.

Soit crainte de se compromettre, soit dégoût d'examiner de telles subtilités, soit indifférence & mépris pour des thèses de Louvain, on condamna respectivement les soixante & seize propositions en gros, comme hérétiques, sentant l'hérésie, malsonantes, téméraires & suspectes, sans rien spécifier & sans entrer dans aucun détail. Cette méthode tient de la suprême puissance, & laisse peu de prise à la dispute. Les docteurs de Louvain furent très-empêchés en recevant la bulle; il y avait sur-tout une phrase, dans laquelle une virgule, mise à une place ou à une autre, condamnait ou tolérait quelques opinions de *Michel Baïus*. L'université députa à Rome, pour savoir du St. Père où il fallait mettre la virgule. La cour de Rome, qui avait d'autres affaires, envoya, pour toute réponse à ces Flamans un exemplaire de la bulle, dans lequel il n'y avait point de virgule du tout. On le déposa dans les archives. Le grand-vicaire, nommé *Morillon*, dit qu'il fallait recevoir la bulle du pape, *qnand même il y aurait des erreurs*. Ce *Morillon* avait raison en politique; car assurément il vaut mieux recevoir cent bulles erronées, que de mettre cent villes en cendres, comme ont fait les huguenots & leurs adversaires. *Baïus* crut *Morillon* & se rétracta paisiblement.

Quelques années après, l'Espagne aussi fertile en auteurs

CH. XXXVII.

Molina visionnaire.

scholastiques que stérile en philosophes, produisit *Molina* le jésuite, qui crut avoir découvert précisément, comment DIEU agit sur les créatures, & comment les créatures lui résistent. Il distingua l'ordre naturel & l'ordre surnaturel, la prédestination à la grâce & la prédestination à la gloire, la grâce prévenante & la coopérante. Il fut l'inventeur du concours concomitant, de la science moyenne & du congruisme. Cette science moyenne & ce congruisme étaient sur-tout des idées rares, DIEU par sa science moyenne consulte habilement la volonté de l'homme, pour savoir ce que l'homme fera quand il aura eu sa grâce; & ensuite, selon l'usage qu'il devine que fera le libre arbitre, il prend ses arrangemens en conséquence pour déterminer l'homme; & ces arrangemens sont le *congruisme*.

Les dominicains Espagnols, qui n'entendaient pas plus cette explication que les jésuites, mais qui étaient plus jaloux d'eux, écrivirent que le livre de *Molina était le précurseur de l'antechrist*.

La cour de Rome évoqua la dispute, qui était déja entre les mains des grands-inquisiteurs; & ordonna, avec beaucoup de sagesse, le silence aux deux partis, qui ne le gardèrent ni l'un ni l'autre.

Procès à Rome pour ces visions.

Enfin on plaida sérieusement devant *Clément VIII*; & à la honte de l'esprit humain, tout Rome prit parti dans le procès. Un jésuite, nommé *Achilles Gaillard*, assura le pape, qu'il avait un moyen sûr de rendre la paix à l'église; il proposa gravement d'accepter la prédestination gratuite, à condition que les dominicains admettraient la science moyenne, & qu'on ajusterait ces deux systêmes comme on pourrait. Les dominicains refusèrent l'accommodement d'*Achilles Gaillard*. Leur célèbre *Lemos* soutint le concours prévenant & le complément de la vertu active. Les congrégations se multiplièrent sans que personne s'entendît.

Ni les plaideurs ni les juges ne s'entendent.

Clément VIII mourut avant d'avoir pu réduire les argumens pour & contre à un sens clair. *Paul V* reprit le procès. Mais comme lui-même en eut un plus important avec la république de Venise, il fit cesser toutes les congrégations, qu'on appela & qu'on appelle encore *de auxiliis*. On leur donnait ce nom, aussi peu clair par lui-même que les questions qu'on

agitait, parce que ce mot signifie *secours*, & qu'il s'agissait dans cette dispute des secours que DIEU donne à la volonté faible des hommes. *Paul V* finit par ordonner aux deux partis de vivre en paix.

Pendant que les jésuites établissaient leur science moyenne & leur congruisme, *Cornélius Jansénius*, évêque d'Ypres, ronouvelait quelques idées de *Baïus* dans un gros livre sur *St. Augustin*, qui ne fut imprimé qu'après sa mort; de sorte qu'il devint chef de secte, sans jamais s'en douter. Presque personne ne lut ce livre, qui a causé tant de troubles. Mais *du Verger de Haurane*, abbé de St. Cyran, ami de *Jansénius*, homme aussi ardent qu'écrivain diffus & obscur, vint à Paris, & persuada de jeunes docteurs & quelques vieilles femmes. Les jésuites demandèrent à Rome la condamnation du livre de *Jansénius*, comme une suite de celle de *Baïus*, & l'obtinrent en 1641. Mais à Paris, la faculté de théologie, & tout ce qui se mêlait de raisonner, fut partagé. Il ne paraît pas qu'il y ait beaucoup à gagner, à penser avec *Jansénius* que DIEU commande des choses impossibles. Cela n'est ni philosophique ni consolant. Mais le plaisir secret d'être d'un parti, la haine que s'attiraient les jésuites, l'envie de se distinguer, & l'inquiétude d'esprit, formèrent une secte.

Jansénius tout comme Baïus.

La faculté condamna cinq propositions de *Jansénius* à la pluralité des voix. Ces cinq propositions étaient extraites du livre très-fidélement quant au sens, mais non pas quant aux propres paroles. Soixante docteurs appelèrent au parlement comme d'abus; & la chambre des vacations ordonna que les parties comparaîtraient.

Les parties ne comparurent point; mais d'un côté, un docteur, nommé *Habert*, soulevait les esprits contre *Jansénius*; de l'autre, le fameux *Arnauld*, disciple de *St. Cyran*, défendait le jansénime avec l'impétuosité de son éloquence. Il haïssait les jésuites encore plus qu'il n'aimait la grâce efficace; & il était encore plus haï d'eux, comme né d'un père qui, s'étant donné au barreau, avait violemment plaidé pour l'université contre leur établissement. Ses parens s'étaient acquis beaucoup de considération dans la robe & dans l'épée. Son génie, & les circonstances où il se trouva, le déterminèrent à la

Arnauld digne de ne point entrer dans ces querelles.

guerre de plume, & à se faire chef de parti, espèce d'ambition devant qui toutes les autres disparaissent. Il combattit contre les jésuites & contre les réformés, jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans. On a de lui cent quatre volumes, dont presque aucun n'est aujourd'hui au rang de ces bons livres classiques qui honorent le siecle de *Louis XIV*, & qui sont la bibliothèque des nations. Tous ses ouvrages eurent une grande vogue de son temps, & par la réputation de l'auteur, & par la chaleur des disputes. Cette chaleur s'est attiédie; les livres ont été oubliés. Il n'est resté que ce qui appartenait simplement à la raison, sa géométrie, la grammaire raisonnée, la logique, auxquelles il eut beaucoup de part. Personne n'était né avec un esprit plus philosophique ; mais sa philosophie fut corrompue en lui par la faction qui l'entraîna, & qui plongea soixante ans dans de misérables disputes de l'école, & dans les malheurs attachés à l'opiniâtreté, un esprit fait pour éclairer les hommes.

L'université étant partagée sur ces cinq fameuses propositions, les évêques le furent aussi. Quatre-vingt-huit évêques de France écrivirent en corps à *Innocent X*, pour le prier de décider, & onze autres écrivirent pour le prier de n'en rien faire. *Innocent X* jugea ; il condamna chacune des cinq propositions à part, mais toujours sans citer les pages dont elles étaient tirées ; ni ce qui les précédait & ce qui les suivait.

Les cinq propositions aussi ridicules que cinq cents autres.

Cette omission qu'on n'aurait pas faite dans une affaire civile au moindre des tribunaux, fut faite par & la sorbonne, & par les jansénistes, & par les jésuites, & par le souverain pontife. Le fonds des cinq propositions condamnées, est évidemment dans *Jansénius*. Il n'y a qu'à ouvrir le troisième tome, à la page 138, édition de Paris, 1641, on y lira mot à mot : « Tout cela démontre pleinement & évidemment » qu'il n'est rien de plus certain & de plus fondamental dans » la doctrine de *St. Augustin*, qu'il y a certains commande- » mens impossibles, non-seulement aux infidèles, aux aveu- » gles, aux endurcis ; mais aux fidèles & aux justes, malgré » leurs volontés & leurs efforts, selon les forces qu'ils ont ; » & que la grâce, qui peut rendre ces commandemens pos- » sibles, leur manque ». On peut aussi lire à la page 165, que

» JÉSUS-CHRIST n'est pas, selon *St. Augustin*, mort pour tous » les hommes ».

Ch. XXXVII.

Le cardinal *Mazarin* fit recevoir unanimement la bulle du pape par l'assemblée du clergé. Il était bien alors avec le pape; il n'aimait pas les jansénistes, & il haïssait avec raison les factions.

La paix semblait rendue à l'église de France; mais les jansénistes écrivirent tant de lettres, on cita tant *St. Augustin*, on fit agir tant de femmes, qu'après la bulle acceptée il y eut plus de jansénistes que jamais.

Tracasseries plus ridicules encore.

Un prêtre de St. Sulpice s'avisa de réfuser l'absolution à Mr. de *Liancourt*, parce qu'on disait qu'il ne croyait pas que les cinq propositions fussent dans *Jansénius*, & qu'il avait dans sa maison des hérétiques. Ce fut un nouveau scandale, un nouveau sujet d'écrits. Le docteur *Arnauld* se signala; & dans une nouvelle lettre au duc & pair ou réel ou imaginaire, il soutint que les propositions de *Jansénius* condamnées n'étaient pas dans *Jansénius*, mais qu'elles se trouvaient dans *St. Augustin* & dans plusieurs pères. Il ajouta que *St. Pierre était un juste, à qui la grâce, sans laquelle on ne peut rien, avait manqué*.

Il est vrai que *St Augûstin* & *St. Jean Chrysostôme* avaient dit la même chose; mais les conjectures qui changent tout, rendirent *Arnauld* coupable. On disait qu'il fallait mettre de l'eau dans le vin des saints pères; car ce qui est un objet si sérieux pour les uns, est toujours pour les autres un sujet de plaisanterie. La faculté s'assembla; le chancelier *Séguier* y vint même de la part du roi. *Arnaud* fut condamné & exclus de la sorbonne en 1654. La présence du chancelier parmi des théologiens eut un air de despotisme qui déplut au public; & le soin qu'on eut de garnir la salle d'une foule de docteurs, moines mendians, qui n'étaient pas accoutumés de s'y trouver en si grand nombre, fit dire à *Pascal*, dans ses provinciales; *qu'il était plus aisé de trouver des moines que des raisons*.

Disputes insensées.

La plupart de ces moines n'admettaient point le congruisme, la science moyenne, la grâce versatile de *Molina*; mais ils soutinrent une grâce suffisante à laquelle la volonté peut consentir & ne consent jamais; une grâce efficace à laquelle

on peut résister, & à laquelle on ne résiste pas; & ils expliquaient cela clairement, en disant qu'on pouvait résister à cette grâce dans le sens divisé, & non pas dans le sens composé.

Si ces choses sublimes ne sont pas trop d'accord avec la raison humaine, le sentiment d'*Arnauld* & des jansenistes semblait trop d'accord avec le pur calvinisme. C'était précisément le fonds de la querelle des Gomaristes & des Arminiens. Elle divisa la Hollande, comme le jansénisme divisa la France; mais elle devint en Hollande une faction politique, plus qu'une dispute de gens oisifs; elle fit couler sur un échafaud le sang du pensionnaire *Barnevelt*: violence atroce que les Hollandais détestent aujourd'hui, après avoir ouvert les yeux sur l'absurdité de ces disputes, sur l'horreur de la persécution, & sur l'heureuse nécessité de la tolérance, ressource des sages qui gouvernent, contre l'enthousiasme passager de ceux qui argumentent. Cette dispute ne produisit en France que des mandemens, des bulles, des lettres de cachet & des brochures; parce qu'il y avait alors des querelles plus importantes.

Arnauld persécuté.

Arnauld fut donc seulement exclus de la faculté. Cette petite persécution lui attira une foule d'amis; mais lui & les jansénistes eurent toujours contre eux l'église & le pape. Une des premières démarches d'*Alexandre VII*, successeur d'*Innocent X*, fut de renouveller les censures contre les cinq propositions. Les évêques de France, qui avaient déja dressé un formulaire; en firent encore un nouveau, dont la fin était conçue en ces termes: « Je condamne de cœur & de bouche la » doctrine des cinq propositions contenues dans le livre de » *Cornélius Jansénius*, laquelle doctrine n'est point celle de » *St. Augustin*, que *Jansénius* a mal expliquée ».

Il fallut depuis souscrire cette formule; & les évêques la présentèrent dans leurs diocèses à tous ceux qui étaient suspects. On la voulut faire signer aux religieuses de Port-royal de Paris & de Port-royal-des-champs. Ces deux maisons étaient le sanctuaire du jansénisme: *St. Cyran* & *Arnauld* les gouvernaient.

Ils avaient établi auprès du monastère de Port-royal-des-champs, une maison où s'étaient retirés plusieurs savans vertueux, mais entêtés, liés ensemble par la conformité des sentimens:

timens : ils y instruisaient de jeunes gens choisis. C'est de cette école qu'est sorti *Racine*, le poëte de l'univers qui a le mieux connu le cœur humain. *Pascal*, le premier des satyriques Français, car *Despréaux* ne fut que le second, était intimement lié avec ces illustres & dangereux solitaires. On présenta le formulaire à signer aux filles de Port-Royal de Paris & de Port-Royal-des-Champs; elles répondirent, qu'elles ne pouvaient en conscience avouer après le pape & les évêques, que les cinq propositions fussent dans le livre de *Jansénius*, qu'elle n'avaient pas lu; qu'assurément on n'avait pas pris sa pensée; qu'il se pouvait faire que ces cinq propositions fussent erronées, mais que *Jansénius* n'avait pas tort.

Ch. XXXVII.

Formulaire à des filles.

Un tel entêtement irrita la cour. Le lieutenant-civil d'*Aubrai* (il n'y avait point encore de lieutenant de police) alla à Port-Royal-des-Champs faire sortir tous les solitaires qui s'y étaient retirés, & tous les jeunes gens qu'ils élevaient. On menaça de détruire les deux monastères : un miracle les sauva.

Grand miracle d'un œil gueri.

Mademoiselle *Perrier*, pensionnaire de Port-Royal de Paris, niéce du célèbre *Pascal*, avait mal à un œil; on fit à Port-Royal la cérémonie de baiser une epine de la couronne qu'on mit autrefois sur la tête de Jesus-Christ. Cette épine était depuis quelque temps à Port-Royal. Il n'est pas trop aisé de prouver comment elle avait été conservée & transportée de Jérusalem au fauxbourg Saint-Jacques. La malade la baisa; elle parut guérie plusieurs jours après. On ne manqua pas d'affirmer & d'attester, qu'elle avait été guérie en un clin d'œil d'une fistule lacrymale désespérée. Cette fille n'est morte qu'en 1728. Des personnes qui ont long-temps vécu avec elle, m'ont assuré que sa guérison avait été fort longue; & c'est ce qui est bien vraisemblable : mais ce qui ne l'est guères, c'est que Dieu, qui ne fait point de miracles pour amener à notre religion les dix-neuf vingtiémes de la terre à qui cette religion est ou inconnue ou en horreur, eût en effet interrompu l'ordre de la nature en faveur d'une petite fille, pour justifier une douzaine de religieuses, qui prétendaient que *Cornélius Jansénius* n'avait point écrit une douzaine de lignes qu'on lui attribue, ou qu'il les avait écrites dans une autre intention que celle qui lui est imputée.

Jésuites sont aussi leurs muades.

Le miracle eut un si grand éclat, que les jésuites écrivirent contre lui. Un père *Annat*, confesseur de *Louis XIV*, publia le *rabat-joie des jansénistes à l'occasion du miracle qu'on dit être arrivé à Port-Royal, par un docteur catholique.* Annat n'était ni docteur ni docte. Il crut démontrer que si une épine était venue de Judée à Paris guérir la petite *Perrier*, c'était pour lui prouver que JESUS est mort pour *tous*, & non pour *plusieurs* : tous sifflèrent le père *Annat.* Les jésuites prirent alors le parti de faire aussi des miracles de leur côté; mais ils n'eurent point la vogue : ceux des jansénistes étaient les seuls à la mode alors. Ils firent encore quelques années après un autre miracle. Il y eut à Port-Royal une sœur *Gertrude*, guérie d'une enflûre à la jambe. Ce prodige-là n'eut point de succès : le temps était passé; & sœur *Gertrude* n'avait point un *Pascal* pour oncle.

Lettres provinciales, chef-d'œuvre.

Les jésuites, qui avaient pour eux les papes & les rois, étaient entiérement décriés dans l'esprit des peuples. On renouvellait contre eux les anciennes histoires de l'assassinat de *Henri le Grand*, médité par *Barrière*, exécuté par *Châtel*, leur écolier; le supplice du père *Guignard*, leur bannissement de France & de Venise : la conjuration des poudres, la banqueroute de Seville. On tentait toutes les voies de les rendre odieux. *Pascal* fit plus : il les rendit ridicules. Ses *Lettres provinciales*, qui paraissaient alors, étaient un modèle d'éloquence & de plaisanterie. Les meilleures comédies de *Molière* n'ont pas plus de sel que les premières lettres provinciales. *Bossuet* n'a rien de plus sublime que les dernières.

Il est vrai que tout le livre portait sur un fondement faux. On attribuait adroitement à toute la société des opinions extravagantes de plusieurs jésuites Espagnols & Flamans. On les aurait déterrées aussi bien chez des casuites dominicains & franciscains; mais c'était aux seuls jésuites qu'on en voulait. On tâchait dans ces lettres de prouver qu'ils avaient un dessein formé de corrompre les mœurs des hommes; dessein qu'aucune secte, aucune société, n'a jamais eu & ne peut avoir. Mais il ne s'agissait pas d'avoir raison, il s'agissait de divertir le public.

Les jésuites, qui n'avaient alors aucun bon écrivain, ne

purent effacer l'opprobre dont les couvrit le livre le mieux écrit qui eût encore paru en France. Mais il leur arriva dans leurs querelles la même chose à-peu-près qu'au cardinal *Mazarin*. Les *Blots*, les *Marigni* & les *Barbançons* avaient fait rire toute la France à ses dépens; & il fut le maître de la France. Ces pères eurent le crédit de faire brûler les *Lettres provinciales*, par un arrêt du parlement de Provence; ils n'en furent pas moins ridicules, & en devinrent plus odieux à la nation.

Ch. XXXVII.

Ce chef-d'œuvre brûlé.

On enleva les principales religieuses de l'abbaye de Port-Royal de Paris, avec deux cents gardes, & on les dispersa dans d'autres couvens : on ne laissa que celles qui voulurent signer le formulaire. La dispersion de ces religieuses intéressa tout Paris. Sœur *Perdreau* & sœur *Passart*, qui signèrent & en firent signer d'autres, furent le sujet des plaisanteries & des chansons, dont la ville fut inondée par cette espèce d'hommes oisifs, qui ne voit jamais dans les choses que le côté plaisant, & qui se divertit toujours, tandis que les persuadés gémissent que les frondeurs déclament, & que le gouvernement agit.

Religieuses enlevées.

Les jansénistes s'affermirent par la persécution. Quatre prélats, *Arnauld*, évêque d'Angers, frère du docteur, *Buzenval*, de Beauvais, *Pavillon*, d'Alet, & *Caulet*, de Pamiers, le même qui depuis résista à *Louis XIV* sur la régale, se déclarèrent contre le formulaire. C'était un nouveau formulaire composé par le pape *Alexandre VII* lui-même, semblable en tout pour le fonds aux premiers, reçu en France par les évêques & meme par le parlement. *Alexandre VII* indigné nomma neuf évêques Français, pour faire le procès aux quatre prélats réfractaires. Alors les esprits s'aigrirent plus que jamais.

Mais lorsque tout était en feu, pour savoir si les cinq propositions étaient ou n'étaient pas dans *Jansénius*; *Rospigliosi*, devenu pape sous le nom de *Clément IX*, pacifia tout pour quelque temps. Il engagea les quatre évêques à signer *sincèrement* le formulaire, au lieu de *purement & simplement*. Ainsi il sembla permis de croire, en condamnant les cinq propositions, qu'elles n'étaient point extraites de *Jansénius*. Les quatre évêques donnèrent quelques petites explications : l'accortise italienne calma la vivacité française. Un mot substitué à un autre opéra

Paix de Clément IX.

CH. XXXVII.

cette paix, qu'on appela *la paix de Clément IX*, & même *la paix de l'église*, quoiqu'il ne s'agit que d'une dispute ignorée ou méprisée dans le reste du monde. Il paraît que depuis le temps de *Baïus* les papes eurent toujours pour but d'étouffer ces controverses dans lesquelles on ne s'entend point, & de réduire les deux partis à enseigner la même morale que tout le monde entend. Rien n'était plus raisonnable. Mais on avait affaire à des hommes.

Le gouvernement mit en liberté les jansénistes qui étaient prisonniers à la Bastille, & entre autres *Saci*, auteur de la version du testament. On fit revenir les religieuses exilées; elles signèrent *sincérement*, & crurent triompher par ce mot. *Arnauld* sortit de la retraite où il s'était caché, & fut présenté au roi, accueilli du nonce, regardé par le public comme un père de l'église; & il s'engagea dès-lors à ne combattre que les calvinistes, car il fallait qu'il fît la guerre. Ce temps de tranquillité produisit son livre de *la perpétuité de la foi*, dans lequel il fut aidé par *Nicole*; & ce fut le sujet de la grande controverse entre eux & *Claude* le ministre, controverse dans laquelle chaque parti se crut victorieux, selon l'usage.

La paix de *Clément IX* ayant été donnée à des esprits peu pacifiques qui étaient tous en mouvement, ne fut qu'une trêve passagère. Les cabales sourdes, les intrigues & les injures continuèrent des deux côtés.

Port-Royal

La duchesse de *Longueville*, sœur du grand *Condé*, si connue par les guerres civiles & par ses amours, devenue vieille & sans occupation, se fit dévote; & comme elle haïssait la cour, & qu'il lui fallait de l'intrigue, elle se fit janséniste. Elle bâtit un corps-de-logis à Port-Royal-des-Champs, où elle se retirait quelquefois avec les solitaires. Ce fut leur temps le plus florissant. Les *Arnauld*, les *Nicole*, les *le Maître*, les *Herman*, les *Saci*, beaucoup d'hommes qui, quoique moins célèbres, avaient pourtant beaucoup de mérite & de réputation, s'assemblaient chez elle. Ils substituaient au bel esprit que la duchesse de *Longueville* tenait de l'hôtel de *Rambouillet*, leurs conversations solides, & ce tour d'esprit mâle, vigoureux & animé, qui faisait le caractère de leurs livres & de leurs entretiens. Ils ne contribuèrent pas peu à répandre en France

le bon goût & la vraie éloquence. Mais malheureusement ils étaient encore plus jaloux d'y répandre leurs opinions. Ils semblaient être eux-mêmes une preuve de ce système de la fatalité, qu'on leur reprochait. On eût dit, qu'ils étaient entraînés par une détermination invincible à s'attirer des persécutions sur des chimères, tandis qu'ils pouvaient jouir de la plus grande considération & de la vie la plus heureuse, en renonçant à ces vaines disputes.

Assemblées jansénistes.

La faction des jésuites, toujours irritée des *Lettres provinciales*, remua tout contre le parti. Madame de *Longueville*, ne pouvant plus cabaler pour la fronde, cabala pour le jansénisme. Il se tenait des assemblées à Paris, tantôt chez elle, tantôt chez *Arnauld*. Le roi, qui avait déja résolu d'extirper le calvinisme, ne voulait point d'une nouvelle secte. Il menaça; & enfin *Arnauld*, craignant des ennemis armés de l'autorité souveraine, privé de l'appui de madame de *Longueville* que la mort enleva, prit le parti de quitter pour jamais la France, & d'aller vivre dans les Pays-Bas, inconnu, sans fortune, même sans domestiques; lui, dont le neveu avait été ministre d'état; lui, qui aurait pu être cardinal. Le plaisir d'écrire en liberté lui tint lieu de tout. Il vécut jusqu'en 1694 dans une retraite ignorée du monde & connue à ses seuls amis, toujours écrivant, toujours philosophe, supérieur à la mauvaise fortune, & donnant jusqu'au dernier moment l'exemple d'une ame pure, forte & inébranlable.

1679.

Son parti fut toujours persécuté dans les Pays-Bas catholiques, pays qu'on nomme d'*obédience*, & où les bulles des papes sont des lois souveraines. Il le fut encore plus en France.

Cas de conscience aussi ridicule que tout ce que dessus.

Ce qu'il y a d'étrange, c'est que la question, *si les cinq propositions se trouvaient en effet dans Jansénius*, était toujours le seul prétexte de cette petite guerre intestine. La distinction du *fait* & du *droit* occupait les esprits. On proposa enfin en 1701 un problême théologique, qu'on appela *le cas de conscience par excellence :* « Pouvait-on donner les sacremens à un homme qui » aurait signé le formulaire, en croyant dans le fond de son » cœur, que le pape & même l'église peut se tromper sur les » faits »? Quarante docteurs signèrent qu'on pouvait donner l'absolution à un tel homme.

CH. XXXVII.

Aussi-tôt la guerre recommence. Le pape & les évêque voulaient qu'on les crût sur les faits. L'archevêque de Paris, *Noailles*, ordonna qu'on crût le *droit* d'une foi divine & le *fait* d'une foi humaine. Les autres, & même l'archevêque de Cambrai, *Fénélon*, qui n'était pas content de monsieur de *Noailles*, exigèrent la foi divine pour le fait. Il eût mieux valu peut-être se donner la peine de citer les passages du livre; c'est ce qu'on ne fit jamais.

Le pape *Clément XI* donna une bulle en 1705, la bulle *Vineam Domini*, par laquelle il ordonna de croire le fait, sans expliquer si c'était d'une foi divine ou d'une foi humaine.

C'était une nouveauté introduite dans l'église, de faire signer des bulles à des filles. On fit encore cet honneur aux religieuses de Port-Royal-des-Champs. Le cardinal de *Noailles* fut obligé de leur faire porter cette bulle, pour les éprouver. Elles signèrent, sans déróger à la paix de *Clément IX*, & se retranchant dans le silence respectueux à l'égard du fait.

On ne sait ce qui est plus singulier, ou l'aveu qu'on demandait à des filles que cinq propositions étaient dans un livre latin, ou le refus obstiné de ces religieuses.

Port-Royal démoli.

Le roi demanda une bulle au pape, pour la suppression de leur monastère. Le cardinal de *Noailles* les priva des sacremens. Leur avocat fut mis à la Bastille. Toutes les religieuses furent enlevées & mises chacune dans un couvent moins désobéissant. Le lieutenant de police fit démolir en 1709 leur maison de fond en comble; & enfin en 1711 on déterra les corps qui étaient dans l'église & dans le cimetière, pour les transporter ailleurs.

Les troubles n'étaient pas détruits avec ce monastère. Les jansénistes voulaient toujours cabaler, & les jésuites se rendre nécessaires. Le père *Quesnel*, prêtre de l'Oratoire, ami du célèbre *Arnauld*, & qui fut compagnon de sa retraite jusqu'au dernier moment, avait dès l'an 1671 composé un livre de réflexions pieuses sur le texte du nouveau testament. Ce livre contient quelques maximes, qui pourraient paraître favorables au jansénisme; mais elles sont confondues dans une si grande foule de maximes sainte & pleines de cette onction qui gagne le cœur, que l'ouvrage fut reçu avec un applaudissement uni-

Quesnel.

verſel. Le bien s'y montre de tous côtés, & le mal il faut le chercher. Pluſieurs évêques lui donnèrent les plus grands éloges dans ſa naiſſance, & les confirmèrent qnand le livre eut reçu encore par l'auteur ſa dernière perfection. Je ſais même que l'abbé *Renaudot*, l'un des plus ſavans hommes de France, étant à Rome la première année du pontificat de *Clément XI*, allant un jour chez ce pape, qui aimait les ſavans, & qui l'était lui-même, le trouva liſant le livre du père *Queſnel*. *Voilà*, lui dit le pape, *un livre excellent. Nous n'avons perſonne à Rome qui ſoit capable d'écrire ainſi, Je voudrais attirer l'auteur auprès de moi.* C'eſt le même pape qui depuis condamna le livre.

Il ne faut pourtant pas regarder ces éloges de *Clément XI* & les cenſures qui ſuivirent les éloges, comme une contradiction. On peut être très-touché dans une lecture des beautés frappantes d'un ouvrage, & en condamner enſuite les défauts cachés. Un des prélats, qui avaient donné en France l'approbation la plus ſincère au livre de *Queſnel*, était le cardinal de *Noailles*, archevêque de Paris. Il s'en était déclaré le protecteur, lorſqu'il était évêque de Châlons; & le livre lui était dédié. Ce cardinal plein de vertus & de ſcience, le plus doux des hommes, le plus ami de la paix, protégeait quelques janſéniſtes ſans l'être, & aimait peu les jéſuites, ſans leur nuire & ſans les craindre.

Ces pères commençaient à jouir d'un grand crédit, depuis que le père *de la Chaiſe* gouvernait la conſcience de *Louis XIV*, était en effet à la tête de l'égliſe gallicane. Le père *Queſnel*, qui les craignait, était retiré à Bruxelles avec le ſavant bénédictin *Gerbéron*, un prêtre nommé *Brigode*, & pluſieurs autres du même parti. Il en était devenu chef après la mort du fameux *Arnauld*, & jouiſſait comme lui de cette gloire flatteuſe, de s'établir un empire ſecret indépendant des ſouverains, de régner ſur des conſciences, & d'être l'ame d'une faction compoſée d'eſprits éclairés. Les jéſuites, plus répandus que ſa faction & plus puiſſans, déterrèrent bientôt *Queſnel* dans ſa ſolitude. Ils le perſécutèrent auprès de *Philippe V*, qui était encore maître des Pays-Bas, comme ils avaient pourſuivi *Arnauld*, ſon maître, auprès de *Louis XIV*. Ils obtinrent un

Queſnel priſonnier & délivré.

1703.

Ch. XXXVII.

ordre du roi d'Espagne, de faire arrêter ces solitaires. *Quesnel* fut mis dans les prisons de l'archevêché de Malines. Un gentilhomme, qui crut que le parti janséniste ferait sa fortune s'il délivrait le chef, perça les murs, & fit évader *Quesnel*, qui se retira à Amsterdam, où il est mort en 1719, dans une extrême vieillesse, après avoir contribué à former en Hollande quelques églises de jansénistes; troupeau faible qui dépérit tous les jours.

Lorsqu'on l'arrêta, on saisit tous ses papiers; & on y trouva tout ce qui caractérise un parti formé. Il y avait une copie d'un ancien contrat fait par les jansénistes avec *Antoinette Bourignon*, célèbre visionnaire, femme riche & qui avait acheté, sous le nom de son directeur, l'île de Nordstrand, près du Holstein, pour y rassembler ceux qu'elle prétendait associer à une secte de mystiques qu'elle avait voulu établir.

Contrat des jansénistes avec la Bourignon.

Cette *Bourignon* avait imprimé à ses frais dix-neuf gros volumes de pieuses rêveries, & dépensé la moitié de son bien à faire des prosélites. Elle n'avait réussi qu'à se rendre ridicule, & même avait essuyé les persécutions attachées à toute innovation. Enfin, désespérant de s'établir dans son île, elle l'avait revendue aux jansénistes, qui ne s'y établirent pas plus qu'elle.

Projet fou des jansénistes.

On trouva encore dans les manuscrits de *Quesnel* un projet (plus coupable s'il n'avait été insensé). *Louis XIV* ayant envoyé en Hollande en 1684 le comte d'*Avaux*, avec plein pouvoir d'admettre à une trêve de vingt années les puissances qui voudraient y entrer, les jansénistes, sous le nom des *Disciples de Saint-Augustin*, avaient imaginé de se faire comprendre dans cette trêve, comme s'ils avaient été en effet un parti formidable, tel que celui des calvinistes le fut si long-temps. Cette idée chimérique était demeurée sans exécution; mais enfin les propositions de paix des jansénistes avec le roi de France, avaient été rédigées par écrit. Il y avait eu certainement dans ce projet une envie de se rendre trop considérables; & c'en était assez pour être criminels. On fit aisément croire à *Louis XIV* qu'ils étaient dangereux.

Il n'était pas assez instruit, pour savoir que de vaines opinions de spéculation tomberaient d'elles-mêmes, si on les aban-

abandonnait à leur inutilité. C'était leur donner un poids qu'elles n'avaient point, que d'en faire des matières d'Etat. Il ne fut pas difficile de faire regarder le livre du père *Quesnel* comme coupable, après que l'auteur eut été traité en séditieux. Les jésuites engagèrent le roi lui-même à faire demander à Rome la condamnation du livre. C'était en effet faire condamner le cardinal de *Noailles* qui en avait été le protecteur le plus zélé. On se flattait avec raison que le pape *Clément XI* mortifierait l'archevêque de Paris. Il faut savoir que quand *Clément XI* était le cardinal *Albani*, il avait fait imprimer un livre tout moliniste de son ami le cardinal de *Sfondrate*, & que monsieur de *Noailles* avait été le dénonciateur de ce livre. Il était naturel de penser qu'*Albani*, devenu pape, ferait au moins contre les approbations données à *Quesnel*, ce qu'on avait fait contre les approbations données à *Sfondrate*.

On ne se trompa pas : le pape *Clément XI* donna, vers l'an 1708, un décret contre le livre de *Quesnel.* Mais alors les affaires temporelles empêchèrent que cette affaire spirituelle qu'on avait sollicitée, ne réussît. La cour était mécontente de *Clément XI* qui avait reconnu l'archiduc *Charles* pour roi d'Espagne, après avoir reconnu *Philippe V*. On trouva des nullités dans son décret : il ne fut point reçu en France; & les querelles furent assoupies jusqu'à la mort du père *de la Chaise*, confesseur du roi, homme doux, avec qui les voies de conciliation étaient toujours ouvertes, & qui ménageait dans le cardinal de *Noailles* l'allié de madame de *Maintenon.*

Le Tellier confesseur du roi, fourbe, insolent, & factieux.

Les jésuites étaient en possession de donner un confesseur au roi, comme à presque tous les princes catholiques. Cette prérogative était le fruit de leur institut, par lequel ils renoncent aux dignités ecclésiastiques. Ce que leur fondateur établit par humilité, était devenu un principe de grandeur. Plus *Louis XIV* vieillissait, plus la place de confesseur devenait un ministère considérable. Ce poste fut donné à *le Tellier*, fils d'un procureur de Vire en basse Normandie, homme sombre, ardent, inflexible, cachant ses violences sous un flegme apparent : il fit tout le mal qu'il pouvait faire dans cette place,

CH. XXXVII.

où il eſt trop aiſé d'inſpirer ce qu'on veut, & de perdre qui l'on hait; il avait à venger ſes injures particulières. Les janſéniſtes avaient fait condamner à Rome un de ſes livres ſur les cérémonies chinoiſes. Il était mal perſonnellement avec le cardinal de *Noailles*; il ne ſavait rien ménager. Il remua toute l'égliſe de France. Il dreſſa, en 1711, des lettres & des mandemens, que les évêques devaient ſigner. Il leur envoyait des accuſations contre le cardinal de *Noailles*, au bas deſquelles ils n'avaient plus qu'a mettre leur nom. De telles manœuvres dans des affaires profanes ſont punies; elles furent découvertes, & n'en réuſſirent pas moins (1).

Le Tellier fripon.

La conſcience du roi en était allarmée par ſon confeſſeur, autant que ſon autorité était bleſſée par l'idée d'un parti rebelle. En vain le cardinal de *Noailles* lui demanda juſtice de *ces myſtères d'iniquité*. Le confeſſeur perſuada qu'il s'était ſervi des voies humaines pour faire réuſſir les choſes divines; & comme en effet il défendait l'autorité du pape, & celle de l'unité de l'égliſe, tout le fonds de l'affaire lui était favorable. Le cardinal s'adreſſa au dauphin, duc de Bourgogne; mais il le trouva prévenu par les lettres & par les amis de l'archevêque de Cambrai. La faibleſſe humaine entre dans tous les cœurs. *Fénélon* n'était pas encore aſſez philoſophe pour oublier que le cardinal de *Noailles* avait contribué à le faire condamner; & *Queſnel* payait alors pour madame *Guion*.

Le cardinal n'obtint pas davantage de crédit de madame

(1) Il eſt dit dans la vie du duc d'Orléans imprimée en 1737, que le cardinal de *Noailles* accuſa le père *le Tellier* de vendre les bénéfices, & que le jéſuite dit au roi: *Je conſens à être brûlé vif, ſi on prouve cette accuſation, pourvû que le Cardinal ſoit brûlé vif auſſi en cas qu'il ne la prouve pas.*

Ce conte eſt tiré des piéces qui coururent ſur l'affaire de la conſtitution; & ces pièces ſont remplies d'autant d'abſurdités que la vie du duc d'Orléans. La plupart de ces écrits ſont compoſés par des malheureux qui ne cherchent qu'à gagner de l'argent: ces gens-là ne ſavent pas qu'un homme qui doit ménager ſa conſidération auprès d'un roi qu'il confeſſe ne lui propoſe pas, pour ſe diſculper, de faire brûler vif ſon Archevêque.

Tous les petits contes de cette eſpèce ſe retrouvent dans les mémoires de *Maintenon*. Il faut ſoigneuſement diſtinguer entre les faits & les ouï-dire.

Madame de Maintenon faible & bigotte autant qu'ambitieuse.

de *Maintenon*. Cette seule affaire pourrait faire connaître le caractère de cette dame, qui n'avait guères de sentimens à elle, & qui n'était occupée que de se conformer à ceux du roi. Trois lignes de sa main au cardinal de *Noailles* developpent tout ce qu'il faut penser & d'elle & de l'intrigue du père *le Tellier*, & des idées du roi & de la conjoncture. « Vous me connaissez assez pour savoir ce que je pense sur » la découverte nouvelle; mais bien des raisons doivent me » retenir de parler. Ce n'est point à moi de juger & à condamner; je n'ai qu'à me taire & à prier pour l'église, pour le roi » & pour vous. J'ai donné votre lettre au roi; elle a été » lue: c'est tout ce que je puis vous en dire, étant abattue » de tristesse.

Le cardinal archevêque, opprimé par un jésuite, ôta les pouvoirs de prêcher & de confesser à tous les jésuites, excepté à quelques-uns des plus sages & des plus modérés. Sa place lui donnait le droit dangereux d'empêcher *le Tellier* de confesser le roi; mais il n'osa pas irriter à ce point son souverain, & il le laissa avec respect entre les mains de son ennemi (1). Je crains, écrivit-il à madame de *Maintenon*, « de marquer au roi trop » de soumission en donnant les pouvoirs à celui qui les mérite » le moins. Je prie DIEU de lui faire connaître le péril qu'il » court, en confiant son ame à un homme de ce caractère (2).

On voit dans plusieurs mémoires, que le père *le Tellier* dit, qu'il fallait qu'il perdît sa place ou le cardinal la sienne; il est très-vraisemblable qu'il le pensa, & peu qu'il l'ait dit.

(1) Consultez les lettres de Mad. de *Maintenon*. On voit que ces lettres étaient connues de l'auteur avant qu'on les eût imprimées, & qu'il n'a rien hazardé.

(2) Quand on a des lettres aussi authentiques, on peut les citer: ce sont les plus précieux matériaux de l'histoire. Mais quel fonds faire sur une lettre qu'on suppose écrite au roi par le cardinal de *Noailles*... *J'ai travaillé le premier à la ruine du Clergé pour sauver votre Etat, & pour soutenir votre trône... Il ne vous est pas permis de demander compte de ma conduite.* Est-il vraisemblable qu'un sujet aussi sage & aussi modéré que le cardinal de *Noailles* ait écrit à son souverain une lettre si insolente & si outrée? Ce n'est qu'une imputation mal adroite: elle se trouve pag 141, tom. V des mémoires de *Maintenon*; & comme elle n'a ni authenticité ni vraisemblance, on ne doit y ajouter aucune foi.

CH. XXXVII.

Autorité royale employée par les jésuites.

Quand les esprits sont aigris, les deux partis ne font plus que des démarches funestes. Des partisans du père *le Tellier*, des évêques qui espéraient le chapeau, employaient l'autorité royale pour enflammer les étincelles qu'on pouvait éteindre. Au lieu d'imiter Rome, qui avait plusieurs fois imposé silence aux deux partis; au lieu de réprimer un religieux, & de conduire le cardinal, au lieu de défendre ces combats comme les duels, & de réduire tous les prêtres, comme tous les seigneurs, à être utiles sans être dangereux; au lieu d'accabler enfin les deux partis sous le poids de la puissance suprême, soutenue par la raison & par tous les magistrats: *Louis XIV* crut bien faire de solliciter lui-même à Rome une déclaration de guerre, & de faire venir la fameuse constitution *Unigenitus*, qui remplit le reste de sa vie d'amertume.

Bulle dressée par eux.

Le jésuite *le Tellier* & son parti envoyèrent à Rome cent-trois propositions à condamner. Le St. office en proscrivit cent & une. La bulle fut donnée au mois de Septembre 1713. Elle vit & souleva contre elle presque toute la France. Le roi l'avait demandée pour prévenir un schisme, & elle fut prête d'en causer un. La clameur fut générale, parce que parmi ces cent & une propositions, il y en avait qui paraissaient à tout le monde contenir le sens le plus innocent & la plus pure morale. Une nombreuse assemblée d'évêques fut convoquée à Paris. Quarante acceptèrent la bulle pour le bien de la paix; mais ils en donnèrent en même temps des explications, pour calmer les scrupules du public. L'acceptation pure & simple fut envoyée au pape; & les modifications furent pour les peuples. Ils prétendaient par-là satisfaire à la fois le Pontife, le roi & la multitude. Mais le cardinal de *Noailles* & sept autres évêques de l'assemblée qui se joignirent à lui, ne voulurent ni de la bulle ni de ses correctifs. Ils écrivirent au pape, pour demander ces correctifs même à sa sainteté. C'était un affront qu'ils lui faisaient respectueusement. Le roi ne le souffrit pas; il empêcha que la lettre ne parût, renvoya les évêques dans leur diocèses, défendit au cardinal de paraître à la cour. La persécution donna à cet archevêque une nouvelle considération dans le public. Sept autres évêques se joignirent encore à lui. C'était une véritable division dans l'épis-

Bulle qui met tout en désordre.

copat, dans tout le clergé, dans les ordres religieux. Tout le monde avouait qu'il ne s'agissait pas des points fondamentaux de la religion; cependant il y avait une guerre civile dans les esprits, comme s'il eût été question du renversement du christianisme, & on fit agir des deux côtés tous les ressorts de la politique comme dans l'affaire la plus profane.

Ces ressorts furent employés pour faire accepter la constitution par la Sorbonne. La pluralité des suffrages ne fut pas pour elle, & cependant elle y fut enregistrée. Le ministère avait peine à suffire aux lettres de cachet qui envoyaient en prison ou en exil les opposans.

1714.

Cette bulle avait été enregistrée au parlement, avec la réserve des droits ordinaires de la couronne, des libertés de l'église gallicane, du pouvoir & de la jurisdiction des évêques; mais le cri public perçait toujours à travers l'obéissance. Le cardinal de *Bissi*, l'un des plus ardens défenseurs de la bulle, avoua, dans une de ses lettres, qu'elle n'aurait pas été reçue avec plus d'indignité à Genève qu'à Paris.

Le jésuite le Tellier en horreur.

Les esprits étaient sur-tout révoltés contre le jésuite *le Tellier*. Rien ne nous irrite plus qu'un religieux devenu puissant. Son pouvoir nous paraît une violation de ses vœux; mais s'il abuse de ce pouvoir, il est en horreur. Toutes les prisons étaient pleines depuis long-temps de citoyens accusés de jansénisme. On faisait accroire à *Louis XIV*, trop ignorant dans ces matières, que c'était le devoir d'un roi très-chrétien, & qu'il ne pouvait expier ses péchés qu'en persécutant les hérétiques. Ce qu'il y a de plus honteux, c'est qu'on portait à ce jésuite *le Tellier* les copies des interrogatoires faits à ces infortunés. Jamais on ne trahit plus lâchement la justice, jamais la bassesse ne sacrifia plus indignement au pouvoir. On a retrouvé, en 1768, à la maison professe des jésuites, ces monumens de leur tyrannie, après qu'ils ont porté enfin la peine de leurs excès, & qu'ils ont été chassés par tous les parlemens du royaume, par les vœux de la nation, & enfin par un édit de *Louis XV*. *Le Tellier* osa présumer de son crédit jusqu'à proposer de faire déposer le cardinal de *Noailles*, dans un concile national. Ainsi un religieux faisait servir à sa vengeance son roi, son pénitent, & sa religion.

1715.

Ch. XXXVII.

Pour préparer ce concile, dans lequel il s'agissait de déposer un homme devenue l'idole de Paris & de la France, par la pureté de ses mœurs, par la douceur de son caractère, & plus encore par la persécution, on détermina *Louis XIV* à faire enregistrer au parlement une déclaration, par laquelle tout évêque qui n'aurait pas reçu la bulle *purement & simplement*, serait tenu d'y souscrire, ou qu'il serait poursuivi à la requête du procureur-général, comme rebelle. Le chancelier *Voisin*, secrétaire d'état de la guerre, dur & despotique, avait dressé cet édit. Le procureur-général *d'Aguesseau*, plus versé que le chancelier *Voisin* dans les lois du royaume, & ayant alors ce courage d'esprit que donne la jeunesse, refusa absolument de se charger d'une telle pièce. Le premier président *de Mesme* en remontra au roi les conséquences. On traîna l'affaire en longueur. Le roi était mourant. Ces malheureuses disputes troublèrent & avancèrent ses derniers momens. Son impitoyable confesseur fatiguait sa faiblesse par des exhortations continuelles à consommer un ouvrage qui ne devait pas faire chérir sa mémoire. Les domestiques du roi indignés lui refusèrent deux fois l'entrée de sa chambre, & enfin ils le conjurèrent de ne point parler au roi de constitution. Ce prince mourut; & tout changea.

Changement dans les affaires.

Le duc d'Orléans, régent du royaume, ayant renversé d'abord toute la forme du gouvernement de *Louis XIV*, & ayant substitué des conseils aux bureaux de secrétaires d'Etat, composa un conseil de conscience, dont le cardinal de *Noailles* fut le président. On exila le jésuite *le Tellier*, chargé de la haine publique, & peu aimé de ses confrères.

Les évêques opposés à la bulle appelèrent à un futur concile, dût-il ne se tenir jamais. La Sorbonne, les curés du diocèse de Paris, des corps entiers de religieux, firent le même appel; & enfin le cardinal de *Noailles* fit le sien en 1717, mais il ne voulut pas d'abord le rendre public. On l'imprima, dit-on, malgré lui. L'église de France resta divisée en deux factions, les *acceptans* & les *refusans*. Les acceptans étaient les cent évêques qui avaient adhéré sous *Louis XIV* avec les jésuites & les capucins. Les refusans étaient quinze évêques & toute la nation. Les acceptans se

Bulle méprisée.

prévalaient de Rome ; les autres, des universités, des parlemens & du peuple. On imprimait volume sur volume, lettres sur lettres. On se traitait réciproquement de schismatique & d'hérétique.

Un archevêque de Reims, du nom de *Mailly*, grand & heureux partisan de Rome, avait mis son nom au bas de deux écrits que le parlement fit brûler par le bourreau. L'archevêque l'ayant su, fit chanter un *Te Deum*, pour remercier DIEU d'avoir été outragé par des schismatiques. DIEU le récompensa ; il fut cardinal. Un évêque de Soissons ayant essuyé le même traitement du parlement, & ayant signifié à ce corps que *ce n'était pas à lui à le juger, même pour un crime de lèze-majesté*, il fut condamné à dix mille livres d'amende. Mais le régent ne voulut pas qu'il les payât, de peur, dit-il, qu'il ne devînt cardinal aussi.

Rome éclatait en reproches ; on se consumait en négociations ; on appelait, on réappelait ; & tout cela pour quelques passages aujourd'hui oubliés du livre d'un prêtre octogénaire, qui vivait d'aumônes à Amsterdam.

Le système de Laws fait oublier la bulle.

La folie du système des finances contribua, plus qu'on ne croit, à rendre la paix à l'église. Le public se jeta avec tant de fureur dans le commerce des actions ; la cupidité des hommes, excitée par cette amorce, fut si générale, que ceux qui parlèrent ensuite de jansénisme & de bulle, ne trouvèrent personne qui les écoutât. Paris n'y pensait pas plus qu'à la guerre qui se faisait sur les frontières d'Espagne. Les fortunes rapides & incroyables qu'on faisait alors, le luxe & la volupté portés au dernier excès, imposèrent silence aux disputes ecclésiastiques ; & le plaisir fit ce que *Louis XIV* n'avait pu faire.

Le duc d'Orléans saisit ces conjonctures pour réunir l'église de France. Sa politique y était intéressée. Il craignait des temps où il aurait eu contre lui Rome, l'Espagne & cent évêques (1).

Il fallait engager le cardinal de *Noailles*, non-seulement à recevoir cette constitution qu'il regardait comme scanda-

(1) On verra dans le siecle de *Louis XIV* quelles furent les vues & la conduite du régent.

Ch. XXXVII.

leuse, mais à rétracter son appel qu'il regardait comme légitimé. Il fallait obtenir de lui plus que *Louis XIV* son bienfaiteur ne lui avait en vain demandé. Le duc d'Orléans devait trouver les plus grandes oppositions dans le parlement qu'il avait exilé à Pontoise; cependant il vint à bout de tout. On composa *un corps de doctrine*, qui contenta presque les deux partis. On tira parole du cardinal, qu'enfin il accepterait. Le duc d'Orléans alla lui-même au grand conseil, avec les princes & les pairs faire enregistrer un édit, qui ordonnait l'acceptation de la bulle, la suppression des appels, l'humanité & la paix. Le parlement qu'on avait mortifié en portant au grand conseil des déclarations qu'il était en possession de recevoir, menacé d'ailleurs d'être transféré de Pontoise à Blois, enregistra ce que le grand conseil avait enregistré; mais toujours avec les réserves d'usage, c'est-à-dire, le maintien des libertés de l'église gallicane, & des lois du royaume.

Pacification apparente.

Le cardinal évêque, qui avait promis de se rétracter quand le parlement obéirait, se vit enfin obligé de tenir parole, & on afficha son mandement de rétractation le 20 Août 1720.

Le nouvel archevêque de Cambrai, *du Bois*, fils d'un apothicaire de Brive-la-gaillarde, depuis cardinal & premier ministre, fut celui qui eut le plus de part à cette affaire, dans laquelle la puissance de *Louis XIV* avait échoué. Personne n'ignore quelle était la conduite, la manière de penser, les mœurs de ce ministre. Le licencieux *du Bois* subjugua le pieux *Noailles*. On se souvient avec quel mépris le duc d'Orléans & son ministre parlaient des querelles qu'ils appaisèrent, quel ridicule ils jetèrent sur cette guerre de controverse. Ce mépris & ce ridicule ne servirent pas peu à la paix. On se lasse enfin de combattre pour des querelles dont le monde rit.

Depuis ce temps, tout ce qu'on appelait en France jansénisme, quiétisme, bulles, querelles théologiques, baissa sensiblement. Quelques évêques appelans restèrent opiniâtrément attachés à leurs sentimens.

Sous le ministère du cardinal de *Fleuri*, on voulut extirper les restes du parti, en déposant un des prélats les plus obstinés. On

On choisit, pour faire un exemple, le vieux *Soanin*, évêque de la petite ville de Sénès, homme également pieux & inflexible, d'ailleurs sans parens, sans crédit.

Singulier concile d'Embrun.

Il fut condamné par le petit concile provincial d'Embrun, en 1728, suspendu de ses fonctions d'évêque & de prêtre, & exilé par la cour en Auvergne à l'âge de plus de quatre-vingts ans. Cette rigueur excita quelques vaines plaintes. Il n'y a point aujourd'hui de nation qui murmure plus que la française, qui obéisse mieux, & qui oublie plus vîte.

Un reste de fanatisme subsista dans un petite partie du peuple de Paris. Des enthousiastes s'imaginèrent qu'un diacre, nommé *Pâris*, frère d'un conseiller au parlement, appelant & réappelant, enterré dans le cimetière de *St. Médard*, devait faire des miracles. Quelques personnes du parti, qui allèrent prier sur son tombeau, eurent l'imagination si frappée, que leurs organes ébranlés leur donnèrent de légères convulsions. Aussi-tôt la tombe fut environnée de peuple; la foule s'y pressa jour & nuit. Ceux qui montaient sur la tombe donnaient à leurs corps des secousses qu'ils prenaient eux-mêmes pour des prodiges. Les fauteurs secrets du parti encourageaient cette frénésie. On priait en langue vulgaire autour du tombeau; on ne parlait que de sourds qui avaient entendu quelques paroles; d'aveugles qui avaient entrevu, d'estropiés qui avaient marché droit quelques momens. Ces prodiges étaient mêmes juridiquement attestés par une foule de témoins qui les avaient presque vus, parce qu'ils étaient venus dans l'espérance de les voir. Le gouvernement abandonna pendant un mois cette maladie épidémique à elle-même. Mais le concours augmentait, les miracles redoublaient, & il fallut enfin fermer le cimetière, & y mettre une garde. Alors les mêmes enthousiastes allèrent faire leurs miracles dans les maisons. Ce tombeau du diacre *Pâris* fut en effet le tombeau du jansénisme, dans l'esprit de tous les honnêtes gens. Ces farces auraient eu des suites sérieuses dans des temps moins éclairés. Il semblait que ceux qui les protégeaient, ignorassent à quel siecle ils avaient à faire.

Convulsionnaires.

La superstition alla si loin, qu'un conseiller du parlement eut la démence de présenter au roi, en 1736, un recueil de

Ch. XXXVII.

tous ces prodiges; munis d'un nombre considérable d'attestations. Cet homme insensé, organe & victime d'insensés, dit dans son mémoire au roi, qu'*il faut croire aux témoins qui se font égorger pour soutenir leurs témoignages.* Si son livre subsistait un jour, & que les autres fussent perdus, la postérité croirait que notre siecle a été un temps de barbarie.

Ces extravagances ont été en France les derniers soupirs d'une secte qui, n'étant plus soutenue par des *Arnauld*, des *Pascal* & des *Nicole*, & n'ayant plus que des convulsionnaires, est tombé dans l'avilissement; on n'entendrait plus parler de ces querelles qui déshonorent la raison & qui font tort à la religion, s'il ne se trouvait de temps en temps quelques esprits remuans qui cherchent dans ces cendres éteintes quelques restes de feu dont ils essayent de faire un incendie. Si jamais ils y réussissent; la dispute du molinisme & du jansénisme ne sera plus l'objet des troubles. Ce qui est devenu ridicule ne peut plus être dangereux. La querelle changera de nature. Les hommes ne manquent pas de prétextes pour se nuire, quand ils n'en ont plus de cause.

La religion peut encore aiguiser les poignards. Il y a toujours dans la nation un peuple qui n'a nul commerce avec les honnêtes gens, qui n'est pas de ce siecle, qui est inaccessible au progrès de la raison, & sur qui l'atrocité du fanatisme conserve son empire, comme certaines maladies qui n'attaquent que la plus vile populace.

Décadence des jésuites.

Les jésuites semblèrent entraînés dans la chute du jansénisme; leurs armes émoussées n'avaient plus d'adversaires à combattre; ils perdirent à la cour le crédit dont *le Tellier* avait abusé; leur *Journal de Trévoux* ne leur concilia ni l'estime, ni l'amitié des gens de lettres. Les évêques sur lesquels ils avaient dominé, les confondirent avec les autres religieux; & ceux-ci ayant été abaissés par eux, les rabaissèrent à leur tour. Les parlemens leur firent sentir plus d'une fois ce qu'ils pensaient d'eux en condamnant quelques-uns de leurs écrits qu'on aurait pu oublier. L'université, qui commençait alors à faire de bonnes études dans la littérature, & à donner une excellente éducation, leur enleva une grande partie de la jeunesse; & ils attendirent, pour reprendre leur ascendant, que le

temps leur fournit des hommes de génie, & des conjonctures favorables; mais ils furent bien trompés dans leurs espérances: leur chute, l'abolition de leur ordre en France, leur bannissement d'Espagne, de Portugal, de Naples, a fait voir enfin combien *Louis XIV* avait eu tort de leur donner sa confiance.

Il serait très-utile à ceux qui sont entêtés de toutes ces disputes, de jeter les yeux sur l'histoire générale du monde; car en observant tant de nations, tant de mœurs, tant de religions différentes, on voit le peu de figure que font sur la terre un moliniste & un janséniste. On rougit alors de sa frénésie pour un parti qui se perd dans la foule, & dans l'immensité des choses.

CHAPITRE TRENTE-HUITIEME.

Du Quiétisme.

AU milieu des factions du calvinisme & des querelles du jansénisme, il y eut encore une division en France sur le quiétisme. C'était une suite malheureuse des progrès de l'esprit humain dans le siecle de *Louis XIV*, que l'on s'efforçât de passer presque en tout les bornes prescrites à nos connaissances; ou plutôt c'était une preuve qu'on n'avait pas fait encore assez de progrès.

Madame Guion extravagant.

La dispute du quiétisme est une de ces intempérances d'esprit & de ces subtilités théologiques, qui n'auraient laissé aucune trace dans la mémoire des hommes, sans les noms des deux illustres rivaux qui combattirent. Une femme, sans crédit, sans véritable esprit, & qui n'avait qu'une imagination échauffée, mit aux mains les deux plus grands hommes qui fussent alors dans l'église. Son nom était *Bouvières de la Motte*; sa famille était originaire de Montargis. Elle avait épousé le fils de *Guion*, entrepreneur du canal de Briare. Devenue veuve dans une assez grande jeunesse, avec du bien, de la beauté &

un esprit fait pour le monde, elle s'entêta de ce qu'on appelle *la spiritualité*. Un barnabite du pays d'Annecy, près Genève, nommé *La-Combe*, fut son directeur. Cet homme, connu par un mélange assez ordinaire de passion & de religion, & qui est mort fou, plongea l'esprit de sa pénitente dans les rêveries mystiques, dont elle était déja atteinte. L'envie d'être une *Ste. Thérèse* en France, ne lui permit pas de voir combien le génie français est opposé au génie espagnol, & la fit aller beaucoup plus loin que *Ste. Thérèse*. L'ambition d'avoir des disciples, la plus forte peut-être de toutes les ambitions, s'empara toute entière de son cœur.

La-Combe directeur de la Guion.

Son directeur *La-Combe* la conduisit en Savoye dans son petit pays d'Anneci, où l'évêque titulaire de Genève fait sa résidence. C'était déja une très-grande indécence à un moine de conduire une jeune veuve hors de sa patrie; mais c'est ainsi qu'en ont usé presque tous ceux qui ont voulu établir une secte; ils traînent presque toujours des femmes avec eux. La jeune veuve se donna d'abord quelque autorité dans Anneci par sa profusion en aumônes. Elle tint des conférences; elle prêchait le renoncement entier à soi-même, le silence de l'ame, l'anéantissement de toutes ses puissances, le culte intérieur, l'amour pur & désintéressé, qui n'est ni avili par la crainte, ni animé de l'espoir des récompenses.

Les imaginations tendres & flexibles, sur-tout celles des femmes & de quelques jeunes religieux qui aimaient plus qu'ils ne croyaient la parole de DIEU dans la bouche d'une belle femme, furent aisément touchées de cette éloquence de paroles, la seule propre à persuader tout à des esprits préparés. Elle fit des prosélites. L'évêque d'Anneci obtint qu'on la fît sortir du pays, elle & son directeur. Ils s'en allèrent à Grenoble; elle y répandit un petit livre intitulé *le Moyen court*, & un autre sous le nom des *Torrens*, écrits d'un style dont elle parlait; & fut encore obligée de sortir de Grenoble.

Prophéties de la Guion.

Se flattant déja d'être au rang des confesseurs, elle eut une vision, & elle prophétisa; elle envoya sa prophétie au père La-Combe. *Tout l'enfer se bandera, dit-elle, pour empêcher le progrès de l'intérieur, & la formation de* JÉSUS-CHRIST *dans les ames. La tempête sera telle, qu'il ne restera pas pierre sur*

pierre ; & il me semble que dans toute la terre il y aura trouble, guerre & renversement. La femme sera enceinte de l'esprit intérieur, & le dragon se tiendra debout devant elle.

La prophétie se trouva vraie en partie; l'enfer ne se banda point : mais étant revenue à Paris, conduite par son directeur, & l'un & l'autre ayant dogmatisé en 1687, l'archevêque *de Harlai de Chanvalon* obtint un ordre du roi, pour faire enfermer *La-Combe* comme un séducteur, & pour mettre dans un couvent madame *Guion*, comme un esprit aliéné qu'il fallait guérir. Mais madame *Guion*, avant ce coup, s'était fait des protections qui la servirent. Elle avait dans la maison de *St. Cyr* encore naissante, une cousine nommée madame de *la Maison-Fort*, favorite de madame de *Maintenon*. Elle s'était insinuée dans l'esprit des duchesses de *Chevreuse* & de *Beauvilliers*. Toutes ses amies se plaignirent hautement que l'archevêque de *Harlai*, connu pour aimer trop les femmes, persécutât une femme qui ne parlait que de l'amour de DIEU.

La protection toute-puissante de madame de *Maintenon* imposa silence à l'Archevêque de Paris, & rendit la liberté à madame *Guion*. Elle alla à Versailles, s'introduisit dans St. Cyr, assista à des conférences dévotes que faisait l'abbé de *Fénélon* après avoir dîné en tiers avec madame de *Maintenon*. La princesse d'*Harcourt*, les duchesses de *Chevreuse*, de *Beauvilliers* & de *Charôt* étaient de ces mystères.

Fénélon quiétiste.

L'abbé de *Fénélon*, alors précepteur des enfans de France, était l'homme de la cour le plus séduisant. Né avec un cœur tendre & une imagination douce & brillante, son esprit était nourri de la fleur des belles-lettres. Plein de goût & de grâces, il préférait dans la théologie tout ce qui a l'air touchant & sublime, à ce qu'elle a de sombre & d'épineux. Avec tout cela, il avait je ne sais quoi de romanesque, qui lui inspira, non pas les rêveries de madame *Guion*, mais un goût de spiritualité, qui ne s'éloignait pas des idées de cette dame.

Son imagination s'échauffait par la candeur & par la vertu, comme les autres s'enflamment par leurs passions. Sa passion était d'aimer DIEU pour lui-même. Il ne vit dans madame *Guion*, qu'une ame pure éprise du même goût que lui, & se lia sans scrupule avec elle.

Il était étrange qu'il fût séduit par une femme à révélations, à prophéties & à galimathias, qui suffoquait de la grâce intérieure, qu'on était obligé de délacer, & qui se vuidait (à ce qu'elle disait) de la surabondance de grâce, pour en faire enfler le corps de l'élu qui était assis auprès d'elle. Mais *Fénélon*, dans l'amitié & dans ses idées mystiques, était ce qu'on est en amour : il excusait les défauts, & ne s'attachait qu'à la conformité du fond des sentimens qui l'avaient charmé.

Madame *Guion*, assurée & fière d'un tel disciple qu'elle appelait son fils, & comptant même sur madame de *Maintenon*, répandit dans St. Cyr toutes ses idées. L'évêque de Chartres, *Godet*, dans le diocèse duquel est St. Cyr, s'en allarma & s'en plaignit. L'archevêque de Paris menaça encore de recommencer ses premières poursuites.

Madame de *Maintenon*, qui ne pensait qu'à faire de St Cyr un séjour de paix, qui savait combien le roi était ennemi de toute nouveauté, qui n'avait pas besoin pour se donner de la considération de se mettre à la tête d'une espèce de secte, & qui enfin n'avait en vue que son crédit & son repos, rompit tout commerce avec madame *Guion*, & lui défendit le séjour de St. Cyr.

L'abbé de *Fénélon* voyait un orage se former, & craignit de manquer de grands postes où il aspirait; il conseilla à son amie de se mettre elle-même dans les mains du célèbre *Bossuet*, évêque de Meaux, regardé comme un père de l'église. Elle se soumit aux décisions de ce prélat, communia de sa main, & lui donna tous ses écrits à examiner.

L'évêque de Meaux, avec l'agrément du roi, s'associa pour cet examen l'évêque de Châlons, qui fut depuis le cardinal de *Noailles*, & l'abbé *Tronson*, supérieur de St. Sulpice. Ils s'assemblèrent secrètement au village d'Issi, près de Paris. L'archevêque de Paris, *Chanvalon*, jaloux que d'autres que lui se portassent pour juges dans son diocèse, fit afficher une censure publique des livres qu'on examinait. Madame *Guion* se retira dans la ville de Meaux même; elle souscrivit à tout ce que l'évêque *Bossuet* voulut, & promit de ne plus dogmatiser.

Cependant *Fénélon* fut élevé à l'archevêché de Cambrai en

1695, & sacré par l'évêque de Meaux. Il semblait qu'une affaire assoupie, dans laquelle il n'y avait eu jusques-là que du ridicule, ne devait jamais se réveiller. Mais madame *Guion*, accusée de dogmatiser toujours après avoir promis le silence, fut enlevée par ordre du roi dans la même année 1695, & mise en prison à Vincennes, comme si elle eût été une personne dangereuse dans l'Etat. Elle ne pouvait l'être; & ses pieuses rêveries ne méritaient pas l'attention du souverain. Elle composa à Vincennes un gros volume de vers mystiques, plus mauvais encore que sa prose; elle parodiait les vers des opéra. Elle chantait souvent:

CH. XXXVIII.

Madame Guion enfermée à Vincennes.

L'amour pur & parfait va plus loin qu'on ne pense:
On ne sait pas lorsqu'il commence,
Tout ce qu'il doit couter un jour.
Mon cœur n'aurait connu Vincennes ni souffrance,
S'il n'eût connu le pur amour.

Marie d'Agreda plus folle que la Guion, regardée comme sainte.

Les opinions des hommes dépendent des temps, des lieux & des circonstances. Tandis qu'on tenait en prison madame *Guion*, qui avait épousé JÉSUS-CHRIST dans une de ses extases, & qui depuis ce temps-là ne priait plus les saints, disant que la maîtresse de la maison ne devait pas s'adresser aux domestiques; dans ce temps-là, dis-je, on sollicitait à Rome la canonisation de *Marie d'Agreda*, qui avait eu plus de visions & de révélations que tous les mystiques ensemble; & pour mettre le comble aux contradictions dont ce monde est plein, on poursuivait en Sorbonne cette même *Agreda* qu'on voulait faire sainte en Espagne. L'université de Salamanque condamnait la Sorbonne & en était condamnée. Il était difficile de dire de quel côté il y avait le plus d'absurdité & de folie; mais c'en est sans doute une très-grande d'avoir donné à toutes les extravagances de cette espèce, le poids qu'elles ont encore quelquefois (1).

(1) Ce qu'on aurait dû remarquer, n'est que le Quiétisme est dans *Don-Quichotte*. Ce chevalier errant dit qu'on doit servir *Dulcinée*, sans autre recompense, que celle d'être son chevalier. *Sancho* lui répond: *Con esta*

Bossuet qui s'était long-temps regardé comme le père & le maître de *Fénélon*, devenu jaloux de la réputation & du crédit de son disciple, & voulant toujours conserver cet ascendant qu'il avait pris sur tous ses confrères, exigea que le nouvel archevêque de Cambrai condamnât madame *Guion* avec lui, & souscrivit à ses instructions pastorales. *Fénélon* ne voulut lui sacrifier ni ses sentimens ni son amie. On proposa des tempéramens, on donna de promesses ; on se plaignit de part & d'autre, qu'on avait manqué de parole. L'archevêque de Cambrai, en partant pour son diocèse, fit imprimer à Paris son livre *des Maximes des Saints ;* ouvrage dans lequel il crut rectifier tout ce qu'on reprochait à son amie, & développer les idées orthodoxes des pieux contemplatifs, qui s'élèvent au dessus des sens, & qui tendent à un état de perfection, où les ames ordinaires n'aspirent guères. L'évêque de Meaux & ses amis se soulevèrent contre le livre. On le dénonça au roi, comme s'il eût été aussi dangereux qu'il était peu intelligible. Le roi en parla à *Bossuet*, dont il respectait la réputation & les lumières. Celui-ci, se jetant aux genoux de son prince, lui demanda pardon de ne l'avoir pas averti plutôt de la fatale hérésie de monsieur de Cambrai.

Fénélon persécuté pour aimer DIEU.

Cet enthousiasme ne parut pas sincère aux nombreux amis de *Fénélon*. Les courtisans pensèrent que c'était un tour de courtisan. Il était bien difficile qu'au fonds un homme comme *Bossuet* regardât comme une *hérésie* fatale, la chimère pieuse d'aimer DIEU pour lui-même. Il se peut qu'il fût de bonne foi dans sa haine pour cette dévotion mystique, & encore plus dans sa haine secrète pour *Fénélon*, & que, confondant l'une avec l'autre, il portât de bonne foi cette accusation contre son confrère & son ancien ami, se figurant peut-être que des délations qui déshonoreraient un homme de guerre, honorent un ecclésiastique, & que le zèle de la religion sanctifie les mauvais procédés.

Très-mauvais procédé de Bossuet.

Le roi & madame de *Maintenon* consultent aussi-tôt le père *de*

manera de amor he oydo yo prediear que se ha de amar a nuestro senor por si solo, sin de que nos mueva esperança de gloria o temor de pena : aunque yo le querria amar y servir por lo que peude ser.

de la Chaise; le confesseur répond, que le livre de l'archevêque est fort bon, que tous les jésuites en sont édifiés, & qu'il n'y a que les jansénistes qui le désapprouvent. L'évêque de Meaux n'était pas jeansénisté ; mais il s'était nourri de leurs bons écrits. Ces jésuites ne l'aimaient pas, & n'en étaient pas aimés.

CH. XXXVIII.

Pape Innocent XII juge cette inintelligible dispute.

La cour & la ville furent divisées; & toute l'attention tournée de ce côté laissa respirer les jansénistes. *Bossuet* écrivit contre *Fénélon*. Tous deux envoyèrent leurs ouvrages au pape *Innocent XII*, & s'en remirent à sa décision. Les circonstances ne paraissaient pas favorables à *Fénélon*; on avait depuis peu condamné violemment à Rome, dans la personne de l'espagnol *Molinos*, le Quiétisme dont on accusait l'archevêque de Cambrai. C'était le cardinal d'*Etrées*, ambassadeur de France à Rome, qui avait poursuivi *Molinos*. Ce cardinal d'*Etrées*, que nous avons vu dans sa vieillesse plus occupé des agrémens de la société que de théologie, avait persécuté *Molinos*, pour plaire aux ennemis de ce malheureux prêtre. Il avait même engagé le roi à solliciter à Rome la condamnation, qu'il obtint aisément. De sorte que *Louis XIV* se trouvait, sans le savoir, l'ennemi le plus redoutable de l'amour pur des mystiques.

Rien n'est plus aisé, dans ces matières délicates, que de trouver dans un livre qu'on juge, des passages ressemblans à ceux d'un livre déja proscrit. L'archevêque de Cambrai avait pour lui les jésuites, le duc de *Beauvilliers*, le duc de *Chevreuse*, & le cardinal de *Bouillon* depuis peu ambassadeur de France à Rome. Monsieur de Meaux avait son grand nom & l'adhésion des principaux prélats de France. Il porta au roi les signatures de plusieurs évêques & d'un grand nombre de docteurs, qui tous s'élevaient contre le livre *des Maximes des Saints*.

Telle était l'autorité de *Bossuet*, que le père *de la Chaise* n'osa soutenir l'archevêque de Cambrai auprès du roi son pénitent, & que madame de *Maintenon* abandonna absolument son ami. Le roi écrivit au pape *Innocent XII* qu'on lui avait déféré le livre de l'archevêque de Cambrai, comme un ouvrage pernicieux, qu'il l'avait fait remettre aux mains du nonce, & qu'il pressait sa sainteté de juger.

On prétendait, & on disait même publiquement à Rome, & c'est un bruit qui a encore des partisans, que l'archevêque

Ch. XXXVIII.

Fausses anecdotes.

de Cambrai n'était ainsi persécuté, que parce qu'il s'était opposé à la déclaration du mariage secret du roi & de madame de *Maintenon*. Les inventeurs d'anecdotes prétendaient que cette dame avait engagé le père *de la Chaise* à presser le roi de la reconnaître pour reine ; que le jésuite avait adroitement remis cette commission hasardeuse à l'abbé de *Fénélon*, & que ce précepteur des enfans de France avait préféré l'honneur de la France & de ses disciples à sa fortune ; qu'il s'était jeté aux pieds de *Louis XIV* pour prévenir un éclat, dont la bizarrerie lui ferait plus de tort dans la postérité, qu'il n'en recueillerait de douceur pendant sa vie (1).

Il est très-vrai que *Fénélon* ayant continué l'éducation du duc de Bourgogne depuis sa nomination à l'archevêché de Cambrai, le roi dans cet intervalle avait entendu parler confusément de ses liaisons avec madame *Guion* & avec madame de *la Maison-Fort* : il crut d'ailleurs qu'il inspirait au duc de Bourgogne des maximes un peu austères, & des principes de gouvernement & de morale qui pouvaient peut-être devenir un jour une censure indirecte de cet air de grandeur, de cette avidité de gloire, de ces guerres légérement entreprises, de ce goût pour les fêtes & pour les plaisirs, qui avaient caractérisé son regne.

Louis XIV peu content des idées de Fénélon sur le gouvernement.

Il voulut avoir une conversation avec le nouvel archevêque sur ses principes de politique. *Fénélon*, plein de ses idées, laissa entrevoir au roi une partie des maximes, qu'il développa ensuite dans les endroits du *Télémaque* où il traite du gouvernement ; maximes plus approchantes de la république de *Platon*, que de la manière dont il faut gouverner les hommes. Le roi après la conversation dit, qu'il avait entretenu le plus bel esprit & le plus chimérique de son royaume. Le duc de Bourgogne fut instruit de ces paroles du roi. Il les rendit quelque temps après à Monsieur de *Malezieux*, qui lui enseignait la géométrie. C'est ce que je tiens de monsieur de *Malezieux*, & que le cardinal de *Fleuri* m'a confirmé.

(1) Ce conte se trouve dans l'histoire de *Louis XIV* imprimée à Avignon. Ceux qui ont approché de ce monarque & de madame de *Maintenon*, savent à quel point tout cela est éloigné de la vérité.

Depuis cette conversation, le roi crut aisément que *Fénélon* était aussi romanesque en fait de religion qu'en politique.

Il est très-certain que le roi était personnellement piqué contre l'archevêque de Cambrai. *Godet Desmaréts*, évêque de Chartres, qui gouvernait madame de *Maintenon* & St. Cyr avec le despotisme d'un directeur, envenima le cœur du roi. Ce monarque fit son affaire principale de toute cette dispute ridicule dans laquelle il n'entendait rien. Il était sans doute très-aisé de la laisser tomber, puisqu'en si peu de temps elle est tombée d'elle-même; mais elle faisait tant de bruit à la cour qu'il craignit une cabale encore plus qu'une hérésie. Voilà la véritable origine de la persécution excitée contre *Fénélon*.

Le roi ordonna au cardinal de *Bouillon*, alors son ambassadeur à Rome, par ses lettres du mois d'Auguste (que nous nommons si mal-à-propos *Août*) 1697, de poursuivre la condamnation d'un homme qu'on voulait absolument faire passer pour un hérétique. Il écrivit de sa propre main au pape *Innocent XII*, pour le presser de décider.

Moines de Rome juges de Fénélon & de Bossuet.

La congrégation du St. Office nomma, pour instruire le procès, un dominicain, un jésuite, un bénédictin, deux cordeliers, un feuillant & un augustin. C'est ce qu'on appelle à Rome les consulteurs. Les cardinaux & les prélats laissent d'ordinaire à ces moines l'étude de la théologie, pour se livrer à la politique, à l'intrigue ou aux douceurs de l'oisiveté (1).

Les consulteurs examinèrent pendant trente-sept conférences trente-sept propositions, les jugèrent erronées à la pluralité des voix; & le pape, à la tête d'une congrégation de cardinaux, les condamna par un bref, qui fut publié & affiché dans Rome, le 13 Mars 1699.

L'archevêque de Cambrai se soumet.

L'évêque de Meaux triompha; mais l'archevêque de Cambrai tira un plus beau triomphe de sa défaite. Il se soumit sans restriction & sans réserve. Il monta lui-même en chaire à Cambrai, pour condamner son propre livre. Il empêcha ses amis de le défendre. Cet exemple unique de la docilité d'un savant qui pouvait se faire un grand parti par la per-

(1) Le nonce *Roberti* disait : *bisogna infarinarsi di teologia e fare un fondo di politica.*

ſécution même; cette candeur & ce grand art lui gagnèrent tous les cœurs, & firent presque haïr celui qui avait remporté la victoire. Il vécut toujours depuis dans son diocèse en digne archevêque, en homme de lettres. La douceur de ses mœurs, repandue dans sa conversation comme dans ses écrits, lui fit des amis tendres de tous ceux qui le virent. La persécution & son *Télémaque* lui attirèrent la vénération de l'Europe. Les Anglais surtout, qui firent la guerre dans son diocèse, s'empressaient à lui témoigner leur respect. Le duc de *Marlboroug* prenait soin qu'on épargnât ses terres. Il fut toujours cher au duc de Bourgogne qu'il avait élevé; & il aurait eu part au gouvernement, si ce prince eût vécu.

Dans sa retraite philosophique & honorable, on voyait combien il était difficile de se détacher d'une cour telle que celle de *Louis XIV*; car il y en a d'autres que plusieurs hommes célèbres ont quittées sans les regretter. Il en parlait toujours avec un goût & un intérêt, qui perçait au travers de sa résignation. Plusieurs écrits de philosophie, de théologie, de belles-lettres furent le fruit de cette retraite. Le duc d'Orléans, depuis régent du royaume, le consulta sur des points épineux, qui intéressent tous les hommes; & auxquels peu d'hommes pensent. Il demandait si l'on peut démontrer l'existence d'un DIEU, si ce DIEU veut un culte, quel est le culte qu'il approuve, si l'on peut l'offenser en choisissant mal? Il faisait beaucoup de questions de cette nature, en philosophe qui cherchait à s'instruire; & l'archevêque répondait en philosophe & en théologien.

(1) Ces vers se trouvent dans les poésies de Madame *Guion* : mais le neveu de M. l'archevêque de Cambrai, m'ayant assuré plus d'une fois qu'ils étaient de son oncle, & qu'il les lui avait entendu reciter le jour même qu'il les avait faits, on a dû restituer ces vers à leur véritable auteur; Ils ont été imprimés dans cinquante exemplaires de l'édition de *Télémaque* faite par les soins du marquis de *Fénélon* en Hollande, & supprimés dans les autres exemplaires.

Je suis obligé de réitérer ici que j'ai en main la lettre de *Ramsai*, élève de M. de *Fénélon*, dans laquelle il me dit : S'il était né en Anglerre, il aurait développé son génie & donné l'essor à ses principes qu'on n'a jamais bien connus.

L'auteur du *dictionnaire historique, littéraire & critique à Avignon* 1759, dit à l'article *Fénélon*, qu'il était arti-

Après avoir été vaincu sur des disputes de l'école, il eût été peut-être plus convenable qu'il ne se mêlât point des querelles du jansénisme; cependant il y entra. Le cardinal de *Noailles* avait pris contre lui autrefois le parti du plus fort: l'archevêque de Cambrai en usa de même. Il espéra qu'il reviendrait à la cour, & qu'il y serait consulté; tant l'esprit humain a de peine à se détacher des affaires, quand une fois elles ont servi d'aliment à son inquiétude. Ses désirs cependant étaient modérés comme ses écrits; & même sur la fin de sa vie, il méprisa enfin toutes les disputes; semblable en cela seul à l'évêque d'Avranche *Huet*, l'un des plus savans hommes de l'Europe, qui, sur la fin de ses jours, reconnut la vanité de la plupart des sciences, & celle de l'esprit humain. L'archevêque de Cambrai (qui le croirait?) parodia ainsi un air de *Lulli*.

Fénélon détrompé enfin des sotes disputes.

Jeune, j'étais trop sage,
Et voulais trop savoir:
Je ne veux en partage
Que badinage,
Et touche au dernier âge,
Sans rien prévoir.

Il fit ces vers en présence de son neveu le marquis de *Fénélon*, depuis ambassadeur à la Haye. C'est de lui que je les tiens (1). Je garantis la certitude de ce fait. Il serait peu

ficieux, souple, flatteur & dissimulé. il se fonde pour flétrir ainsi sa mémoire, sur un libelle de l'abbé *Philippeaux*, ennemi de ce grand-homme. Ensuite il assure que l'archevêque de Cambrai était *un pauvre théologien*, parce qu'il n'était pas janséniste. Nous sommes inondés depuis peu de dictionnaires qui sont des libelles diffamatoires. Jamais la littérature n'a été si déshonorée, ni la vérité si attaquée. Le même auteur nie que Mr. *Ramsai* m'ait écrit la lettre dont je parle, & il le nie avec une grossiéreté insultante, quoiqu'il ait tiré une grande partie de ses articles du *Siecle de Louis XIV*. Les plagiaires jansénistes ne sont pas polis: moi qui ne suis ni quiétiste, ni janséniste, ni moliniste, je n'ai autre chose à lui répondre, sinon que j'ai la lettre. Voici les propres paroles, *were he born in a free country he would have display'd his whole geniw and give a full carrier to his own principles never known.*

important par lui-même, s'il ne prouvait à quel point nous voyons souvent avec des regards différens, dans la triste tranquillité de la vieillesse, ce qui nous a paru si grand & si intéressant dans l'âge où l'esprit plus actif est le jouet de ses desirs & de ses illusions.

Ces disputes long-temps l'objet de l'attention de la France, ainsi que beaucoup d'autres nées de l'oisiveté, se sont évanouies. On s'étonne aujourd'hui qu'elles ayent produit tant d'animosités. L'esprit philosophique qui gagne de jour en jour, semble assurer la tranquillité publique, & les fanatiques mêmes qui s'élèvent contre les philosophes, leur doivent la paix dont ils jouissent & qu'ils cherchent à perdre.

L'affaire du Quiétisme si malheureusement importante sous *Louis XIV*, aujourd'hui si méprisée & si oubliée, perdit à la cour le cardinal de *Bouillon*. Il était neveu de ce célèbre *Turenne* à qui le roi avait dû son salut dans la guerre civile, & depuis l'agrandissement de son royaume.

Uni par l'amitié à l'archevêque de Cambrai, & chargé des ordres du roi contre lui, il chercha à concilier ces deux devoirs. Il est constant par ses lettres qu'il ne trahit jamais son ministère en étant fidèle à son ami. Il pressait le jugement du pape selon les ordres de la cour; mais en même temps il tâchait d'amener les deux partis à une conciliation.

Un prêtre italien, nommé *Giori*, qui était auprès de lui l'espion de la faction contraire, s'introduisit dans sa confiance, & le calomnia dans ses lettres; & poussant la perfidie jusqu'au bout, il eut la bassesse de lui demander un secours de mille écus, & après l'avoir obtenu, il ne le revit jamais.

Ce furent les lettres de ce misérable qui perdirent le cardinal de *Bouillon* à la cour. Le roi l'accabla de reproches comme s'il avait trahi l'Etat. Il paraît pourtant par toutes ses dépêches qu'il s'était conduit avec autant de sagesse que de dignité.

Il obéissait aux ordres du roi en demandant la condamnation de quelques maximes pieusement ridicules des mystiques, qui sont les alchimistes de la religion. Mais il était fidèle à l'amitié en éludant les coups que l'on voulait porter à la personne de *Fénélon*. Supposé qu'il importât à l'église qu'on

n'aimât pas DIEU pour lui même, il n'importait pas que l'archevêque de Cambrai fut flétri. Mais le roi malheureusement voulut que *Fénélon* fût condamné, soit aigreur contre lui, ce qui semblait au dessous d'un grand roi, soit asservissement au parti contraire, ce qui semble encore plus au dessous de la dignité du trône. Quoi qu'il en soit, il écrivit au cardinal de *Bouillon* le 6 Mars 1699 une lettre de reproches très-mortifiante. Il déclare dans cette lettre qu'il veut la condamnation de l'archevêque de Cambrai; elle est d'un homme piqué. le *Télémaque* faisait alors un grand bruit dans toute l'Europe; & *les Maximes des Saints* que le roi n'avait point lues étaient punies des maximes répandues dans le *Télémaque* qu'il avait lues.

On rappela aussi-tôt le cardinal de *Bouillon*. Il partit; mais ayant appris à quelques milles de Rome que le cardinal doyen était mort, il fut obligé de revenir sur ses pas pour prendre possession de cette dignité qui lui appartenait de droit, étant, jeune encore, le plus ancien des cardinaux.

La place de doyen du sacré collège donne à Rome de très-grandes prérogatives, & selon la manière de penser de ce temps-là; c'était une chose agréable pour la France qu'elle fût occupée par un Français.

Ce n'était point d'ailleurs manquer au roi que de se mettre en possession de son bien, & de partir ensuite. Cependant cette démarche aigrit le roi sans retour. Le cardinal en arrivant en France fut exilé, & cet exil dura dix années entières.

Enfin, lassé d'une si longue disgrâce, il prit le parti de sortir de France pour jamais, en 1710, dans le temps que *Louis XIV* semblait accablé par les alliés, & que le royaume était menacé de tous côtés.

Le prince *Eugène* & le prince d'*Auvergne*, ses parens, le reçurent sur les frontières de Flandres où ils étaient victorieux. Il renvoya au roi la croix de l'ordre du *Saint-Esprit*, & la démission de sa charge de grand-aumônier de France, en lui écrivant ces propres paroles: « Je reprends la liberté » que me donnaient ma naissance de prince étranger, fils d'un » souverain ne dépendant que de DIEU, & ma dignité de » cardinal de la sainte église romaine & de de doyen du sacré

 » collège..... Je tâcherai de travailler le reste de mes jours » à servir Dieu & l'église dans la première place après la su- » prême ».

Sa prétention de prince indépendant lui paraissait fondée non-seulement sur l'axiome de plusieurs jurisconsultes, qui assurent que, *qui renonce à tout n'est plus tenu à rien*; & que tout homme est libre de choisir son séjour; mais sur ce qu'en effet ce cardinal était né à Sédan dans le temps que son père était encore souverain de Sedan, il regardait sa qualité de prince indépendant comme un caractère ineffaçable. Et quant au titre de cardinal doyen qu'il appelle la première place après la suprême, il se justifiait par l'exemple de tous ses prédécesseurs qui ont passé incontestablement avant les rois à toutes les cérémonies de Rome.

La cour de France & le parlement de Paris avaient des maximes entièrement différentes. Le procureur-général d'*Aguesseau*, depuis chancelier, l'accusa devant les chambres assemblées, qui rendirent contre lui un décret de prise de corps, & confisquèrent tous ses biens. Il vécut à Rome honoré quoique pauvre, & mourut victime du Quiétisme qu'il méprisait, & del'amitié qu'il avait noblement conciliée avec son devoir.

Il ne faut pas omettre que lorsqu'il se retira des Pays-Bas à Rome, on sembla craindre à la cour qu'il ne devînt pape. J'ai entre les mains la lettre du roi au cardinal de *la Trimouille*, du 26 mai 1710, dans laquelle il manifeste cette crainte. « On peut tout présumer, dit-il, d'un sujet prévenu de » l'opinion qu'il ne dépend que de lui seul. Il suffira que la place » dont le cardinal de *Bouillon* est présentement ébloui lui » paraisse inférieure à sa naissance & à ses talens : il se croira » toute voie permise pour parvenir à la première place de » l'église, lorsqu'il en aura contemplé la splendeur de plus » près ».

Ainsi en décrétant le cardinal de *Bouillon*, & en donnant ordre qu'on le *mît dans les prisons de la conciergerie si on pouvait se saisir de lui*, on craignit qu'il ne montât sur un trône qui est regardé comme le premier de la terre par tous ceux de la religion catholique, & qu'alors en s'unissant avec les en-

ennemis de *Louis XIV*, il ne se vengeât encore plus que le prince *Eugène*; les armes de l'église ne pouvant rien par elles-mêmes, mais pouvant alors beaucoup par celles d'Autriche.

CHAPITRE TRENTE-NEUVIEME.

Disputes sur les cérémonies chinoises. Comment ces querelles contribuèrent à faire proscrire le Christianisme à la Chine.

CE n'était pas assez pour l'inquiétude de notre esprit, que nous disputassions au bout de dix-sept cents ans sur des points de notre religion; il fallut encore que celle des Chinois entrât dans nos querelles. Cette dispute ne produisit pas de grands mouvemens; mais elle caractérisa, plus qu'aucune autre, cet esprit actif, contentieux & querelleur qui regne dans nos climats.

Le jésuite *Matthieu Ricci*, sur la fin du dix-septième siecle, avait été un des premiers missionaires de la Chine. Les Chinois étaient & sont encore, en philosophie & en littérature, à peu près ce que nous étions il y a deux cents ans. Le respect pour leurs anciens maîtres leur prescrit des bornes qu'ils n'osent passer. Le progrès dans les sciences est l'ouvrage du temps & de la hardiesse de l'esprit. Mais la morale & la police étant plus aisées à comprendre que les sciences, & s'étant perfectionnées chez eux quand les autres arts ne l'étaient pas encore, il est arrivé que les Chinois, demeurés depuis plus de deux mille ans à tous les termes où ils étaient parvenus, sont restés médiocres dans les sciences, & le premier peuple de la terre dans la morale & dans la police, comme le plus ancien.

Christianisme en Chine.

Après *Ricci*, beaucoup d'autres jésuites pénétrèrent dans ce vaste empire; & à la faveur des sciences de l'Europe, ils parvinrent à jetter secrétement quelques semences de la religion chrétienne parmi les enfans du peuple, qu'ils instruisirent comme ils purent. Des dominicains, qui partageaient la mission, accusèrent les jésuites de permettre l'idolatrie en prêchant

le christianisme. La question était délicate, ainsi que la conduite qu'il fallait tenir à la Chine.

Les lois & la tranquillité de ce grand empire sont fondées sur le droit le plus naturel ensemble & le plus sacré, le respect des enfans pour les pères. A ce respect ils joignent celui qu'ils doivent à leurs premiers maîtres de morale, & sur-tout à *Confutzée*, nommé par nous *Confucius*, ancien sage, qui près de six cents ans avant la fondation du christianisme, leur enseigna la vertu.

Les familles s'assemblent en particulier en certains jours, pour honorer leurs ancêtres; les lettrés en public, pour honorer *Confutzée*. On se prosterne, suivant leur manière de saluer les supérieurs, ce qui dans toute l'Asie s'appelait autrefois *adorer*. On brûle des bougies & des pastilles. Des colao, que les Espagnols ont nommé mandarins, égorgent deux fois l'an, autour de la salle où l'on vénère *Confutzée*, des animaux dont on fait ensuite des repas. Ces cérémonies sont-elles idolatriques? sont-elles purement civiles? reconnaît-on ses pères & *Confutzée* pour des dieux? sont-ils même invoqués seulement comme nos saints? est-ce enfin un usage politique, dont quelques Chinois superstitieux abusent? C'est ce que des étrangers ne pouvaient que difficilement démêler à la Chine, & ce qu'on ne pouvait décider en Europe.

Dominicains contre jésuites en Chine.

Les dominicains déférèrent les usages de la Chine à l'inquisition de Rome en 1645. Le St. Office, sur leur exposé, défendit ces cérémonies chinoises, jusqu'à ce que le pape en décidât.

Les jésuites soutinrent la cause des Chinois & de leurs pratiques, qu'il semblait qu'on ne pouvait proscrire, sans fermer toute entrée à la religion chrétienne dans un empire si jaloux de ses usages. Ils représentèrent leurs raisons. L'inquisition en 1656 permit aux lettrés de révérer *Confutzée*, & aux enfans chinois d'honorer leurs pères, *en protestant contre la superstition, s'il y en avait.*

Procès de la Chine en cour de Rome.

L'affaire étant indécise, & les missionaires toujours divisés, le procès fut sollicité à Rome de temps en temps; & cependant les jésuites qui étaient à Pékin, se rendirent si agréables à l'empereur *Camhi* en qualité de mathématiciens, que ce prince, célèbre par sa bonté & par ses vertus, leur permit enfin

d'être missionnaires & d'enseigner publiquement le christianisme. Il n'est pas inutile d'observer que cet empereur si despotique & petit-fils du conquérant de la Chine, était cependant soumis par l'usage aux lois de l'empire, qu'il ne pût de sa seule autorité permettre le christianisme, qu'il fallût s'adresser à un tribunal, & qu'il minuta lui-même deux requêtes au nom des jésuites. Enfin en 1692 le christianisme fut permis à la Chine, par les soins infatigables & par l'habileté des seuls jésuites.

Il y a dans Paris une maison établie pour les missions étrangères. Quelques prêtres de cette maison étaient alors à la Chine. Le pape, qui envoie des vicaires apostoliques dans tous les pays qu'on appelle *les parties des infidèles*, choisit un prêtre de cette maison de Paris, nommé *Maigrot*, pour aller présider en qualité de vicaire à la mission de la Chine, & lui donna l'évêché de Conon, petite province chinoise dans le Fokien. Ce français, évêque à la Chine, déclara non-seulement les rites observés pour les morts, superstitieux & idolâtres, mais il déclara les lettrés athées. C'était le sentiment de tous les rigoristes de France. Ces mêmes hommes qui se sont tant récriés contre *Bayle*, qui l'ont tant blâmé d'avoir écrit qu'une société d'athées pouvait subsister, qui ont tant écrit qu'un tel établissement est impossible, soutenaient froidement que cet établissement florissait à la Chine dans le plus sage des gouvernemens. Les jésuites eurent plus alors à combattre les missionaires leurs confrères, que les mandarins & le peuple. Ils représentèrent à Rome qu'il paraissait assez incompatible que les Chinois fussent à la fois athées & idolâtres. On reprochait aux lettrés de n'admettre que la matière; en ce cas il était difficile qu'ils invoquassent les ames de leurs pères & celle de *Confutzée*. Un de ces reproches semble détruire l'autre, à moins qu'on ne prétende qu'à la Chine on admet le contradictoire, comme il arrive souvent parmi nous. Mais il fallait être bien au fait de leur langue & de leurs mœurs pour démêler ce contradictoire. Le procès de l'empire de la Chine dura long-temps en cour de Rome. Cependant on attaqua les jésuites de tous côtés.

Contradiction impertinente au sujet de la Chine.

Un de leurs savans missionaires, le père *le Comte*, avait

CH. XXXIX.

écrit dans ses mémoires de la Chine, « que ce peuple a conservé pendant deux mille ans la connaissance du vrai DIEU; qu'il a sacrifié au créateur dans le plus ancien temple de l'univers; que la Chine a pratiqué les plus pures leçons de la morale, tandis que l'Europe était dans l'erreur & dans la corruption.

Culte d'un seul Dieu plus ancien à la Chine qu'ailleurs.

Nous avons vu que cette nation remonte, par une histoire authentique, & par une suite de trente-six éclipses de soleil calculées, jusqu'au-delà du temps où nous plaçons d'ordinaire le déluge universel. Jamais les lettrés n'ont eu d'autre religion que l'adoration d'un être suprême. Leur culte fut la justice. Ils ne purent connaître les lois successives que DIEU donna à *Abraham*; à *Moyse*, & enfin la loi perfectionnée du messie, inconnue si long-temps aux peuples de l'occident & du nord. Il est constant que les Gaules, la Germanie, l'Angleterre, tout le septentrion, étaient plongés dans l'idolatrie la plus barbare, quand les tribunaux du vaste empire de la Chine cultivaient les mœurs & les lois, en reconnaissant un seul DIEU, dont le culte simple n'avait jamais changé parmi eux. Ces vérités évidentes devaient justifier les expressions du jésuite *le Comte.* Cependant, comme on pouvait trouver dans ces propositions quelque idée qui choque un peu les idées reçues, on les attaqua en Sorbonne.

Disputes ridicules en Sorbonne sur la Chine.

L'abbé *Boileau*, frère de *Despréaux*, non moins critique que son frère, & plus ennemi des jésuites, dénonça en 1700 cet éloge des Chinois comme un blasphême. L'abbé *Boileau* était un esprit vif & singulier, qui écrivait comiquement des choses sérieuses & hardies. Il est l'auteur du livre des *Flagellans*, & de quelques ouvrages de cette espèce. Il disait qu'il les écrivait en latin, de peur que les évêques ne le censurassent; & *Despréaux* son frère disait de lui, *S'il n'avait été docteur de Sorbonne, il aurait été docteur de la comédie italienne.* Il déclama violemment contre les jésuites & les Chinois, & commença par dire que *l'éloge de ces peuples avait ébranlé son cerveau chrétien.* Les autres cerveaux de l'assemblée furent ébranlés aussi.

Chine déclarée hérétique par la Sorbonne.

Il y eut quelques débats. Un docteur nommé le *Sage* opina qu'on envoyât sur les lieux douze de ses confrères des plus robustes, s'instruire à fond de la cause. La scène fut violente;

mais enfin la Sorbonne déclara les louanges des Chinois, fausses, scandaleuses, téméraires, impies & hérétiques.

Cette querelle, qui fut vive, envenima celle des cérémonies; & enfin le pape *Clément XI* envoya l'année d'après un légat à la Chine. Il choisit *Thomas Maillard de Tournon*, patriarche titulaire d'Antioche. Le patriarche ne put arriver qu'en 1705. La cour de Pékin avait ignoré jusques-là qu'on la jugeait à Rome & à Paris. L'empereur *Camhi* reçut d'abord le patriarche *de Tournon* avec beaucoup de bonté. Mais on peut juger quelle fut sa surprise, quand les interprètes de ce légat lui apprirent que les chrétiens, qui prêchaient leur religion dans son empire, ne s'accordaient point entre eux, & que ce légat venait pour terminer une querelle dont la cour de Pékin n'avait jamais entendu parler. Le légat lui fit entendre que tous les missionaires, excepté les jésuites, condamnaient les anciens usages de l'empire; & qu'on soupçonnait même sa Majesté chinoise & les lettrés d'être des athées, qui n'admettaient que le ciel matériel. Il ajouta qu'il y avait un savant évêque de Conon, qui expliquerait tout cela, si sa Majesté daignait l'entendre. La surprise du monarque redoubla, en apprenant qu'il y avait des évêques dans son empire, mais celle du lecteur ne doit pas être moindre, en voyant que ce prince indulgent poussa la bonté jusqu'à permettre à l'évêque de Conon de venir lui parler contre la religion, contre les usages de son pays, & contre lui-même. L'évêque de Conon fut admis à son audience. Il savait très peu de chinois. L'empereur lui demanda d'abord l'explication de quatre caractères peints en or au-dessus de son trône. *Maigrot* n'en put lire que deux: mais il soutint que les mots *king-tien*, que l'empereur avait écrits lui-même sur des tablettes, ne signifiaient pas *Adorez le seigneur du ciel*. L'empereur eut la patience de lui expliquer que c'était précisément le sens de ces mots. Il daigna entrer dans un long examen. Il justifia les honneurs qu'on rendait aux morts. L'évêque fut inflexible. On peut croire que les jésuites avaient plus de crédit à la cour que lui. L'empereur, qui par les lois pouvait le faire punir de mort, se contenta de le bannir. Il ordonna que tous les Européens, qui voudraient rester dans le sein de l'empire,

Un Maigrot nommé Évêque d'une province Chinoise, critique l'Empereur.

viendraient désormais prendre de lui des lettres-patentes, & subir un examen.

Pour le légat *de Tournon*, il eut ordre de sortir de la capitale. Dès qu'il fut à Nanquin, il y donna un mandement qui condamnait absolument les rits de la Chine à l'égard des morts, & qui défendait qu'on se servît du mot dont s'était servi l'empereur, pour signifier *le Dieu du ciel*.

Tournon légat à la Chine, renvoyé.

Alors le légat fut relégué à Macao, dont les Chinois sont toujours les maîtres, quoiqu'ils permettent aux Portugais d'y avoir un gouverneur. Tandis que le légat était confiné à Macao, le pape lui envoyait la barette; mais elle ne lui servit qu'à le faire mourir cardinal. Il finit sa vie en 1710. Les ennemis des jésuites leur imputèrent sa mort. Ils pouvaient se contenter de leur imputer son exil.

Ces divisions, parmi les étrangers qui venaient instruire l'empire, décréditèrent la religion qu'ils annonçaient. Elle fut encore plus décriée, lorsque la cour, ayant apporté plus d'attention à connaître les Européans, sut que non-seulement les missionaires étaient ainsi divisés, mais que parmi les négocians qui abordaient à Canton, il y avait plusieurs sectes ennemies jurées l'une de l'autre.

L'empereur *Camhi* mourut en 1724. C'était un prince amateur de tous les arts de l'Europe. On lui avait envoyé des jésuites très-éclairés, qui par leurs services méritèrent son affection, & qui obtinrent de lui, comme on l'a déja dit, la permission d'exercer & d'enseigner publiquement le christianisme.

Son quatrième fils *Yontching*, nommé par lui à l'empire au préjudice de ses aînés prit possession du trône sans que ses aînés murmurassent. La piété filiale, qui est la base de cet empire, fait que dans toutes les conditions c'est un crime & un opprobre de se plaindre des dernières volontés d'un père.

L'Empereur Yontching le meilleur des princes.

Le nouvel empereur *Yontching* surpassa son père dans l'amour des lois & du bien public. Aucun empereur n'encouragea plus l'agriculture. Il porta son attention sur ce premier des arts nécessaires, jusqu'à élever au grade de mandarin du huitiéme ordre, dans chaque province, celui des laboureurs qui

ferait jugé, par les magistrats de son canton, le plus diligent, le plus industrieux & le plus honnête homme; non que ce laboureur dût abandonner un métier où il avait réussi, pour exercer les fonctions de la judicature qu'il n'aurait pas connues; il restait laboureur avec le titre de mandarin; il avait le droit de s'asseoir chez le vice-roi de la province, & de manger avec lui. Son nom était écrit en lettres d'or dans une salle publique. On dit que ce réglement si éloigné de nos mœurs & qui peut-être les condamne, subsiste encore.

Ce prince ordonna que dans toute l'étendue de l'empire on n'exécutât personne à mort avant que le procès criminel lui eût été envoyé, & même présenté trois fois. Deux raisons qui motivent cet édit sont aussi respectables que l'édit même. L'une est le cas qu'on doit faire de la vie de l'homme, l'autre la tendresse qu'un roi doit à son peuple.

Belles actions de Yontching.

Il fit établir de grands magasins de riz dans chaque province avec une économie qui ne pouvait être à charge au peuple, & qui prévenait pour jamais les disettes. Toutes les provinces, faisaient éclater leur joie par de nouveaux spectacles, & leur reconnaissance en lui érigeant des arcs de triomphe. Il exhorta par un édit à cesser ces spectacles qui ruinaient l'économie qu'il avait recommandée, & défendit qu'on lui élevât des monumens. *Quand j'ai accordé des graces*, dit-il dans son rescript aux mandarins, *ce n'est pas pour avoir une vaine réputation; je veux que le peuple soit heureux, je veux qu'il soit meilleur, qu'il remplisse tous ses devoirs : voilà les seuls monumens que j'accepte.*

Il proscrit poliment la religion chrétienne.

Tel était cet empereur, & malheureusement ce fut lui qui proscrivit la religion chrétienne. Les jésuites avaient déja plusieurs églises publiques, & même quelques princes du sang imperial avaient reçu le baptême : on commençait à craindre des innovations funestes dans l'empire. Les malheurs arrivés au Japon faisaient plus d'impression sur les esprits, que la pureté du christianisme trop généralement méconnu n'en pouvait faire. On sût que précisément en ces temps-là les disputes qui aigrissaient les missionaires de différens ordres les uns contre les autres avaient produit l'extirpation de la religion chrétienne dans le Tonquin; & ces mêmes disputes qui écla-

CH. XXXIX.

taient encore plus à la Chine, indisposèrent tous les tribun. contre ceux qui venant prêcher leur loi n'étaient pas d'acco. entre eux sur cette loi même. Enfin on apprit qu'à Canton il y avait des Hollandais, des Suédois, des Danois, des Anglais, qui quoique chrétiens ne passaient pas pour être de la religion des chrétiens de Macao.

Missionaires chassés poliment.

Toutes ces réflexions réunies déterminèrent enfin le suprême tribunal des rites à défendre l'exercice du christianisme. L'arrêt fut porté le 10 janvier 1724, mais sans aucune flétrissure, sans décerner des peines rigoureuses, sans le moindre mot offensant contre les missionaires ; l'arrêt même invitait l'empereur à conserver à Pékin ceux qui pourraient être utiles dans les mathématiques. L'empereur confirma l'arrêt, & ordonna par son édit qu'on renvoyât les missionaires à Macao, accompagnés d'un mandarin, pour avoir soin d'eux dans le chemin, & pour les garantir de toute insulte. Ce sont les propres mots de l'édit.

Il en garda quelques-uns auprès de lui, entre autres le jésuite nommé *Parennin*, dont j'ai déja fait l'éloge, homme célèbre par ses connaissances & par la sagesse de son caractère, qui parlait très-bien le chinois & le tartare. Il était nécessaire, non-seulement comme interprète, mais comme bon mathématicien. C'est lui qui est principalement connu parmi nous, par les réponses sages & instructives sur les sciences de la Chine, aux difficultés savantes d'un de nos meilleurs philosophes. Ce religieux avait eu la faveur de l'empereur *Camhi*, & conservait encore celle d'*Yontching*. Si quelqu'un avait pu sauver la religion chrétienne, c'était lui. Il obtint avec deux autres jésuites audience du prince frère de l'empereur, chargé d'examiner l'arrêt & d'en faire le rapport. *Parennin* rapporte avec candeur ce qui leur fut répondu. Le Prince qui les protégeait leur dit : *Vos affaires m'embarrassent, j'ai lu les accusations portées contre vous : Vos querelles continuelles avec les autres Européans sur les rites de la Chine vous ont nui infiniment : Que diriez-vous si nous transportant dans l'Europe nous y tenions la même conduite que vous tenez ici ? en bonne foi le souffririez-vous ?* Il était difficile de répondre à ce discours. Cependant ils obtinrent que ce prince parlât à l'empereur

Belle mercuriale aux missionaires.

en

en leur faveur ; & lorsqu'ils furent admis aux pieds du trône. l'Empereur leur déclara qu'il renvoyait enfin tous ceux qui se disaient missionnaires.

Nous avons déja rapporté ces paroles, *Si vous avez sû tromper mon père, n'espérez pas me tromper de même* (1).

Grands maux occasionnés par ces missionnaires.

Malgré les ordres sages de l'empereur, quelques jésuites revinrent depuis secrétement dans les provinces sous le successeur du célèbre *Yontching ;* ils furent condamnés à la mort, pour avoir violé manifestement les lois de l'Empire. C'est ainsi que nous faisons exécuter en France les prédicans huguenots qui viennent faire des attroupemens malgré les ordres du roi. Cette fureur des prosélites, est une maladie particulière à nos climats, ainsi qu'on l'a déja remarqué ; elle a toujours été inconnue dans la haute Asie. Jamais ces peuples n'ont envoyé de missionnaires en Europe, & nos nations sont les seules qui ayent voulu porter les opinions comme leur commerce aux deux extrêmités du globe.

Sagesse des Asiatiques en un point.

Les jésuites mêmes attirèrent la mort à plusieurs Chinois, & sur-tout à deux princes du sang qui les favorisaient. N'étaient-ils pas bien malheureux de venir du bout du monde mettre le trouble dans la famille imperiale, & faire périr deux princes par le dernier supplice? Ils crurent rendre leur mission respectable en Europe, en prétendant que Dieu se déclarait pour eux, & qu'il avait fait paraître quatre croix dans les nuées sur l'horison de la Chine. Ils firent graver les figures de ces croix dans leurs *Lettres édifiantes & curieuses ;* mais si Dieu avait voulu que la Chine fût chrétienne, se serait-il contenté de mettre des croix dans l'air, ne les aurait-il pas mises dans le cœur des Chinois?

Miracle ridicule.

(1) Voyez l'*Essai sur les mœurs.*

PRÉCIS DU SIECLE DE LOUIS XV.

CHAPITRE PREMIER.

Tableau de l'Europe, après la mort de LOUIS XIV.

CH. I.

NOus avons donné avec quelque étendue une idée du siecle de *Louis XIV*, siecle des grands hommes, des beaux arts & de la politesse : il fut marqué, il est vrai, comme tous les autres par des calamités publiques & particulières inséparables de la nature humaine, mais tout ce qui peut conso-

(1) Après tous les absurdes mensonges qu'on a été forcé de relever dans les prétendus mémoires de Mad. de *Maintenon*, & dans les notes de *la Beaumelle* insérées dans son édition du siecle de *Louis XIV* à Francfort, le lecteur ne sera point surpris que cet auteur ait osé avancer que la grande salle était remplie d'officiers armés sous leurs habits. Cela n'est pas vrai : j'y étais ; il y avait beaucoup plus de gens de robe & de simples citoyens que d'officiers. Nulle apparence d'aucun parti, encore moins de tumulte. Il eût été de la plus grande folie d'introduire des gens apostés avec des pistolets & de révolter les esprits qui étaient tous disposés

ler les hommes dans la misère de leur condition faible & périssable, semble avoir été prodigué dans ce siecle. Il faut voir maintenant ce qui suivit ce regne, orageux dans son commencement, brillant du plus grand éclat pendant cinquante années, mêlé ensuite de grandes adversités & de quelque bonheur, & finissant dans une tristesse assez sombre, après avoir commencé dans des factions turbulentes.

Testament de Louis XIV cassé. Septemb. 1715.

Louis XV était un enfant orphelin. Il eût été trop long, trop difficile & trop dangereux d'assembler les états-généraux, pour régler les prétentions à la régence. Le parlement de Paris l'avait déja donnée à deux reines; il la donna au duc d'Orléans. Il avait cassé le testament de *Louis XIII* : il cassa celui de *Louis XIV*. *Philippe* duc d'Orléans, petit-fils de France, fut déclaré maître absolu par ce même parlement qu'il envoya bientôt après en exil (1).

Guerre de l'Allemagne contre la Turquie en 1715.

Pour mieux sentir par quelle fatalité aveugle les affaires de ce monde sont gouvernées, il faut remarquer que l'Empire Ottoman, qui avait pû attaquer l'Empire d'Allemagne pendant la longue guerre de 1701, attendit la conclusion totale de la paix générale, pour faire la guerre contre les chrétiens. Les Turcs s'emparèrent aisément en 1715 de Péloponnèse, que le célèbre *Morosini* surnommé *le Péloponésiaque*, avait pris sur eux vers la fin du dix-septième siecle, & qui était resté aux Vénitiens par la paix de Carlovitz. L'empereur garant de cette paix fut obligé de se déclarer contre les Turcs. Le prince *Eugène* qui les avait déja battus autrefois à Zenta, passa le Danube, & livra bataille, près de Petervaradin, au Grand-Visir *Ali*, favori du sultan *Achmet III*, & remporta la victoire la plus signalée.

en faveur du duc d'Orléans. Il n'y avait autour du palais où l'on rend la justice qu'un détachement des gardes Françaises & Suisses. Cette fable que la grande salle était pleine d'officiers armés sous leurs habits, est tirée des mémoires de la régence & de la vie de *Philippe* duc d'Orléans, ouvrages de ténèbres imprimés en Hollande & remplis de faussetés.

L'auteur des mémoires de *Maintenon* avance que *le Président Lubert*, *le premier président de Maisons*, *& plusieurs membres de l'assemblée étaient prêts de se déclarer contre le duc d'Orléans*.

Il y avait en effet un président *de Lubert* mais qui n'était que Pré-

CH. I.

Comte de Bonneval.

Qoique les détails n'entrent point dans un plan général, on ne peut s'empêcher de rapporter ici l'action d'un Français; célèbre par ses aventures singulières. Un comte de *Bonneval*, qui avait quitté le service de France sur quelques mécontentemens du ministère, major-général alors sous le prince *Eugène*, se trouva dans cette bataille entouré d'un corps nombreux de janissaires; il n'avait auprès de lui que deux cents soldats de son régiment; il résista une heure entière; & ayant été abattu d'un coup de lance, dix soldats qui lui restaient le portèrent à l'armée victorieuse. Ce même homme proscrit en France, vint ensuite se marier publiquement à Paris; & quelques années après il alla prendre le turban à Constantinople, où il est mort Bacha.

Le grand-Visir *Ali* fut blessé à mort dans la bataille. Les mœurs turques n'étaient pas encore adoucies; ce Visir avant d'expirer fit massacrer un général de l'empereur qui était son prisonnier (1).

1717. *Victoires du prince Eugène.*

L'année d'après le prince *Eugène* assiégea Belgrade, dans laquelle il y avait près de quinze mille hommes de garnison; il se vit lui-même assiégé par une armée innombrable de Turcs, qui avançaient contre son camp, & qui l'environnèrent de tranchées, il était précisément dans la situation où se trouva *César* en assiégeant Alexie; il s'en tira comme lui; il battit les ennemis, & prit la ville; toute son armée devait périr, mais la discipline militaire triompha de la force & du nombre.

Paix avec les Turcs. 1718.

Ce prince mit le comble à sa gloire par la paix de Passarovitz, qui donna Belgrade & Témisvar à l'empereur; mais

sident aux enquêtes & qui ne se mêlait de rien. Il n'y a jamais eu de premier président *de Maisons*. C'était alors *Claude du Mesmes* du nom d'*Avaux* qui avait cette place. Mr. *de Maisons* beau-frère du maréchal de *Villars*, était président à mortier, & très-attaché au duc d'Orléans. C'était chez lui que le marquis de *Canillac* avait arrangé le plan de la régence avec quelques autres confidens du prince. Il avait parole d'être Garde du Seaux, & mourut quelques temps après. Ce sont des faits publics dont j'ai été témoin, & qui se trouvent dans les mémoires manuscrits du maréchal de *Villars*.

Le compilateur des mémoires de *Maintenon* ajoute à cette occasion que dans le traité de Rastadt fait par

les Vénitiens, pour qui on avait fait la guerre, furent abandonnés, & perdirent la Grèce sans retour.

La face des affaires ne changeait pas moins entre les princes chrétiens. L'intelligence & l'union de la France & de l'Espagne, qu'on avait tant redoutée & qui avait allarmé tant d'Etats, fut rompue dès que *Louis XIV* eut les yeux fermés. Le duc d'Orléans régent de France, quoiqu'irréprochable sur les soins de la conservation de son pupille, se conduisit comme s'il eût dû lui succéder. Il s'unit étroitement avec l'Angleterre, réputée l'ennemie naturelle de la France; & rompit ouvertement avec la branche de *Bourbon* qui régnait à Madrid : & *Philippe V* qui avait renoncé à la couronne de France par la paix, excita, ou plutôt prêta son nom pour exciter des séditions en France, qui devaient lui donner la régence d'un pays où il ne pouvait régner. Ainsi, après la mort de *Louis XIV*, toutes les vues, toutes les négociations, toute la politique changèrent dans sa famille & chez tous les princes.

Régence du duc d'Orléans.

Le cardinal *Albéroni* premier ministre d'Espagne, se mit en tête de bouleverser l'Europe, & fut sur le point d'en venir à bout. Il avait en peu d'années rétabli les finances & les forces de la monarchie espagnole; il forma le projet d'y réunir la Sardaigne, qui était alors à l'Empereur, & la Sicile, dont les ducs de Savoye étaient en possession depuis la paix d'Utrecht. Il allait changer la constitution de l'Angleterre, pour l'empêcher de s'opposer à ses desseins; & dans la même vue il était prêt d'exciter en France une guerre civile. Il négociait à la fois avec la Porte Ottomane, avec le czar *Pierre le grand*, & avec *Charles XII*. Il était prêt d'engager les Turcs

Albéroni.

le maréchal de *Villars* & le prince Eugène, *il y a des articles secrets qui excluent le duc d'Orléans du trône.* Cela est faux & absurde. Il n'y eut aucun article secret dans le traité de Rastadt. C'était un traité de paix authentique. On n'insère des articles secrets qu'entre des confédérés qui veulent cacher leurs conventions au public. Exclure le duc d'Orléans en cas de malheur, c'eût été donner la France à *Philippe V* roi d'Espagne, compétiteur de l'empereur *Charles VI* avec lequel on traitait; c'eût été détruire l'édifice de la paix d'Utrecht, auquel on donnait la dernière main, outrager l'empereur, renverser l'équilibre de l'Europe. On n'a jamais rien écrit de plus absurde.

(1) Il s'appelait *Breüner.*

à renouveller la guerre contre l'empereur : & *Charles XII* réuni avec le czar devait mener lui-même le prétendant en Angleterre, & le rétablir sur le trône de ses pères.

Ce cardinal en même temps soulevait la Bretagne en France, & déja il faisait filer secrétement dans le royaume quelques troupes déguisées en faux-sauniers, conduites par un nommé *Colincri*, qui devait se joindre aux révoltés. La conspiration de la duchesse du Maine, du cardinal de *Polignac*, & de tant d'autres, était prête d'éclater; le dessein était d'enlever, si on pouvait, le duc d'Orléans, de lui ôter la régence, & de la donner au roi d'Espagne *Philippe V*. Ainsi le cardinal *Albéroni*, autrefois curé de village auprès de Parme, allait être à la fois premier ministre d'Espagne & de France, & donnait à l'Europe entière une face nouvelle.

La fortune fit évanouir tous ces vastes projets; une simple courtisane découvrit à Paris la conspiration, qui devint inutile dès qu'elle fut connue. Cette affaire mérite un detail qui fera voir comment les plus faibles ressorts font souvent les grandes destinées.

Le prince de *Cellamare* ambassadeur d'Espagne à Paris conduisait toute cette intrigue. Il avait avec lui le jeune abbé de *Porto-Carrero* qui faisait son apprentissage de politique & de plaisir. Une femme publique nommé *Fillon*, auparavant fille de joie du plus bas étage, devenue une entremetteuse distinguée, fournissait des filles à ce jeune homme. Elle avait long-temps servi l'abbé *du Bois* alors secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, depuis cardinal & premier ministre. Il employa la *Fillon* dans son nouveau département. Celle-ci fit agir une fille fort adroite qui vola des papiers importans avec quelques billets de banque dans les poches de l'abbé *Carrero*. Les billets de banque lui demeurèrent, les lettres furent portées au duc d'Orléans; elles donnèrent assez de lumières pour faire connaître la cnspiration, mais non assez pour en découvrir tout le plan.

L'abbé *Porto-Carrero* ayant vû ses papiers disparaître, & ne retrouvant plus la fille, partit sur le champ pour l'Espagne, on courut après lui, on l'arrêta près de Poitiers. Le plan de la conspiration fut trouvé dans sa valise avec les lettres du

prince de *Cellamare*. Il s'agiſſait de faire révolter une partie du royaume & d'exciter une guerre civile; & ce qui eſt très-remarquable, l'ambaſſadeur qui ne parle que de mettre le feu aux poudres, & de faire jouer des mines, parle auſſi de la *divine miſéricorde*. Et à qui en parlait-il ? au cardinal *Albéroni*, homme auſſi pénétré de la miſéricorde divine que le cardinal *du Bois* ſon émule.

Albéroni, dans le même temps qu'il voulait bouleverſer la France, voulait mettre le prétendant fils du roi *Jacques* ſur le trône d'Angleterre par les mains de *Charles XII*. *Charles XII* fut tué en Norvège, & *Albéroni* ne fut point découragé. Une partie des projets d'*Albéroni* commençait déja à s'effectuer, tant il avait préparé de reſſorts. La flotte qu'il avait armée deſcendit en Sardaigne dès l'année 1717, & la réduiſit en peu de jours ſous l'obéiſſance de l'Eſpagne : bientôt après elle s'empara de preſque toute la Sicile en 1718.

Mais *Albéroni* n'ayant pû réuſſir, ni à empêcher les Turcs de conſommer leur paix avec l'Empereur *Charles VI*, ni à ſuſciter des guerres civiles en France & en Angleterre, vit à la fois l'empereur, le régent de France & le roi *George I* réunis contre lui.

Le régent fait ſous le nom de Louis XV la guerre au roi d'Eſpagne oncle de Louis XV.

Le régent de France fit la guerre à l'Eſpagne de concert avec les Anglais, de ſorte que la première guerre entrepriſe par *Louis XV* fut contre ſon oncle, que *Louis XIV* avait établi au prix de tant de ſang; c'était en effet une guerre civile.

Le roi d'Eſpagne avait eu ſoin de faire peindre les trois fleurs de lis ſur tous les drapeaux de ſon armée. Le même maréchal de *Barwick* qui lui avait gagné des batailles pour affermir ſon trône, commandait l'armée françaiſe. Le duc de *Liria* ſon fils était officier-général dans l'armée Eſpagnole. Le père exhorta le fils par une lettre pathétique à bien faire ſon devoir contre lui-même. L'abbé *du Bois*, depuis cardinal, enfant de la fortune comme *Albéroni*, & auſſi ſingulier que lui par ſon caractère, dirigea toute cette entrepriſe. Ce fut *la Motte-Houdart* qui compoſa le manifeſte qui ne fut ſigné de perſonne.

17.

Une flotte Anglaiſe battit celle d'Eſpagne auprès de Meſſine,

CH. I.

1718.

& alors tous les projets du cardinal *Albéroni* étant déconcertés, ce ministre regardé six mois auparavant comme le plus grand-homme d'Etat qui eût jamais été, ne passa plus alors que pour un téméraire & un brouillon. Le duc d'Orléans ne voulut donner la paix à *Philippe V* qu'à condition qu'il renverrait son ministre; il fut livré par le roi d'Espagne aux troupes françaises, qui le conduisirent sur les frontières d'Italie. Ce même homme étant depuis légat a Bologne, & ne pouvant plus entreprendre de bouleverser des royaumes, occupa son loisir à tenter de détruire la république de Saint Marin. Cependant il résulta de tout ses grands desseins, qu'on s'accorda à donner la Sicile à l'empereur *Charles VI*, & la Sardaigne aux ducs de Savoye, qui l'ont toujours possédée depuis ce temps, & qui prennent le titre de rois de Sardaigne: mais la maison d'*Autriche* a perdu depuis la Sicile.

Chute d'Albéroni

1720.

Ces événemens publics sont assez connus, mais ce qui ne l'est pas & qui est très-vrai, c'est que quand le régent voulut mettre pour condition de la paix qu'il marierait sa fille mademoiselle de *Monpensier* au prince des Asturies *Don Louis*, & qu'on donnerait l'Infante d'Espagne au roi de France, il ne put y parvenir qu'en gagnant le jésuite d'*Aubanton* confesseur de *Philippe V*. Ce jésuite détermina le roi d'Espagne à ce double mariage; mais ce fut à condition que le duc d'Orléans qui s'était déclaré contre les jésuites en deviendrait le protecteur, & qu'il ferait enregistrer la constitution. Il le promit & tint parole. Ce sont là souvent les secrets ressorts des grands changemens dans l'Etat & dans l'église. L'abbé *du Bois* désigné archevêque de Cambrai conduisit seul cette affaire, & ce fut ce qui lui valut le cardinalat. Il fit enregistrer la bulle purement & simplement, comme on l'a déja dit, par le grand-conseil, ou plutôt malgré le grand-conseil, par les princes du sang, les ducs & pairs, les maréchaux de France; les conseillers d'état & les maîtres des requêtes, & sur-tout par le chancelier d'*Aguesseau* lui-même qui avait été si long-temps contraire à cette acceptation. L'abbé *du Bois* obtint même une rétractation du cardinal de *Noailles*. Le régent de France dans cette intrigue se trouva lié quelques temps par les mêmes intérêts avec le jésuite d'*Aubanton*.

Révélation de la confession de Philippe V.

Phi-

Philippe V commençait à être attaqué d'une mélancolie, qui jointe à sa dévotion le portait à renoncer aux embarras du trône & à le résigner à son fils aîné *Don Louis*, projet qu'en effet il exécuta depuis en 1724. Il confia ce secret à d'*Aubanton*. Ce jésuite trembla de perdre tout son crédit quand son pénitent ne serait plus le maître, & d'être réduit à le suivre dans une solitude. Il révéla au duc *d'Orléans* la confession de *Philippe V*, ne doutant pas que ce prince ne fît tout son possible pour empêcher le roi d'Espagne d'abdiquer. Le régent avait des vues contraires: il eut été content que son gendre fût roi, & qu'un jésuite qui avait tant gêné son goût dans l'affaire de la constitution ne fût plus en état de lui prescrire des conditions. Il envoya la lettre de d'*Aubanton* au roi d'Espagne. Ce monarque montra froidement la lettre à son confesseur, qui tomba évanoui, & mourut peu de temps après (1).

CHAPITRE DEUXIEME.

Suite du tableau de l'Europe. Régence du duc d'Orléans. Systême de Law *ou* Lass.

CE qui étonna le plus toutes les cours de l'Europe, ce fut de voir quelque temps après en 1724 & 1725 *Philippe V* & *Charles VI* autrefois si acharnés l'un contre l'autre, maintenant étroitement unis; & les affaires, sorties de leur route naturelle, au point que le ministère de Madrid gouverna une année entiere la cour de Vienne. Cette cour, qui n'avait jamais eu d'autre intention que de fermer à la maison française d'Espagne tout accès dans l'Italie, se laissa entraîner loin

(1) Ce fait se trouve attesté dans l'histoire civile d'Espagne écrite par *Bellando*, imprimée avec la permission du roi d'Espagne lui-même; elle doit être dans la bibliothèque des Cordeliers à Paris. On peut la lire à la page 306 de la IVe partie. J'en ai la copie entre les mains. Cette perfidie de d'Aubanton plus commune qu'on ne croit, est connue de plus d'un grand d'Espagne qui l'atteste.

 de ses propres sentimens, au point de recevoir un fils de *Philippe V* & d'*Elizabeth de Parme* sa seconde femme, dans cette même Italie, dont on voulait exclure tout Français & tout Espagnol. L'empereur donna à ce fils puîné de son concurrent, l'investiture de Parme & de Plaisance & du grand-duché de Toscane: quoique la succession de ces états ne fût point ouverte, *Don Carlos* y fut introduit avec six mille Espagnols; & il n'en coûta à l'Espagne que deux cent mille pistoles données à Vienne.

Cette faute du conseil de l'empereur ne fut pas au rang des fautes heureuses; elle lui coûta plus cher dans la suite. Tout était étrange dans cet accord; c'était deux maisons ennemies qui s'unissaient sans se fier l'une à l'autre; c'était les Anglais qui ayant tout fait pour détrôner *Philippe V.*, & lui ayant arraché Minorque & Gibraltar, étaient les médiateurs de ce traité; c'était un Hollandais, *Ripperda*, devenu duc & tout-puissant en Espagne, qui le signait, qui fut disgracié après l'avoir signé, & qui alla mourir ensuite dans le royaume de Maroc, où il tenta d'établir une religion nouvelle.

Cependant en France, la régence du duc d'Orléans, que ses ennemis secrets & le bouleversement général des finances devaient rendre la plus orageuse des régences, avait été la plus paisible & la plus fortunée. L'habitude que les Français avaient prise d'obéir sous *Louis XIV*, fit la sûreté du régent & la tranquillité publique. La conspiration, dirigée de loin par le cardinal *Albéroni*, & mal tramée en France, fut dissipée aussi-tôt que formée. Le Parlement qui dans la minorité de *Louis XIV* avait fait la guerre civile pour douze charges de maîtres des requêtes, & qui avait cassé les testamens de *Louis XIII* & de *Louis XIV* avec moins de formalités que celui d'un particulier, eut à peine la liberté de faire des remontrances, lorsqu'on eut augmenté la valeur numéraire des espèces trois fois au-delà du prix ordinaire. Sa marche à pied, de la grand'chambre au Louvre, ne lui attira que les railleries du peuple. L'édit le plus injuste q'on ait jamais rendu, celui de défendre à tous les habitans d'un royaume d'avoir ch ez sciplus de cinq cents francs d'argent comptant, n'excita pas le moindre mouvement. La disette entière des espèces dans

le public; tout un peuple en foule se pressant pour aller recevoir à un bureau quelque monnoie nécessaire à la vie, en échange d'un papier décrié dont la France était inondée; plusieurs citoyens écrasés dans cette foule, & leurs cadavres portés par le peuple au palais royal, ne produisirent pas une apparence de sédition. Enfin ce fameux système de *Law*, qui semblait devoir ruiner la régence & l'Etat soutint en effet l'un & l'autre par des conséquences que personne n'avait prévues.

La cupidité qu'il réveilla dans toutes les conditions, depuis le plus bas peuple jusqu'aux magistrats, aux évêques & aux princes, détourna tous les esprits de toute attention au bien public & de toute vue politique & ambitieuse, en les remplissant de la crainte de perdre & de l'avidité de gagner. C'était un jeu nouveau & prodigieux, où tous les citoyens parlaient les uns contre les autres. Des joueurs acharnés ne quittent point leurs cartes pour troubler le gouvernement. Il arriva, par un prestige dont les ressorts ne purent être visibles qu'aux yeux les plus exercés & les plus fins, qu'un système tout chimérique enfanta un commerce réel, & fit renaître la compagnie des Indes établie autrefois par le célèbre *Colbert*, & ruinée par les guerres. Enfin s'il y eut beaucoup de fortunes particulières détruites, la nation devint bientôt plus commerçante & plus riche. Ce système éclaira les esprits, comme les guerres civiles aiguisent les courages.

Ce fut une maladie épidémique qui se répandit de France en Hollande & en Angleterre; elle mérite l'attention de la postérité; car ce n'était point l'intérêt politique de deux ou trois princes qui bouleversait des nations. Les peuples se précipitèrent d'eux-mêmes dans cette folie, qui enrichit quelques familles, & qui en réduisit tant d'autres à la mendicité. Voici quelle fut l'origine de cette démence précédée & suivie de tant d'autres folies.

Système de Law ou Lass.

Un Ecossais nommé *Jean Law*, que nous nommons *Jean Lass* (1), qui n'avait d'autre métier que d'être grand joueur

(1) On le dit fils d'un orfèvre dans les mémoires infidèles de la régence. On appelle en anglais orfèvre, *Goldsmith*, un dépositaire d'argent, espèce d'agent de change.

 & grand calculateur, obligé de fuir de la Grande-Bretagne pour un meurtre, avait dès longtemps rédigé le plan d'une compagnie, qui payerait en billets les dettes d'un état, & qui se rembourserait par les profits. Ce systême était très-compliqué; mais réduit à ses justes bornes, il pouvait être très-utile. C'était une imitation de la banque d'Angleterre, & de sa compagnie des Indes. Il proposa cet établissement au duc de Savoye, depuis premier roi de Sardaigne, *Victor-Amédée*, qui répondit qu'il n'était pas assez puissant pour se ruiner. Il le vint proposer au contrôleur-général *Desmarets*; mais c'était dans le temps d'une guerre malheureuse où toute confiance était perdue; & la base de ce systême était la confiance.

Enfin, il trouva tout favorable sous la régence du duc d'Orléans; deux milliards de dettes à éteindre, une paix qui laissait du loisir au gouvernement, un prince & un peuple amoureux des nouveautés.

Il établit d'abord une banque en son propre nom en 1716. Elle devint bientôt un bureau général des recettes du royaume. On y joignit une compagnie du Missisipi, compagnie dont on faisait espérer de grands avantages. Le public séduit par l'appas du gain s'empressa d'acheter avec fureur les actions de cette compagnie & de cette banque réunies. Les richesses auparavant resserrées par la défiance circulèrent avec profusion; les billets doublaient, quadruplaient ces richesses. La France fut très-riche en effet par le crédit. Toutes les professions connurent le luxe; & il passa chez les voisins de la France, qui eurent part à ce commerce.

La banque fut déclarée banque du roi en 1718. Elle se chargea du commerce du Sénégal. Elle acquit le privilége de l'ancienne compagnie des Indes fondée par le célèbre *Colbert*, tombée depuis en décadence, & qui avait abandonné son commerce aux négocians de St. Malo. Enfin elle se chargea des fermes générales du royaume. Tout fut donc entre les mains de l'Ecossais *Lass*, & toutes les finances du royaume dépendirent d'une compagnie de commerce.

Cette compagnie paraissant établie sur de si vastes fondemens, ses actions augmentèrent vingt fois au de-là de leur première valeur. Le duc d'Orléans fit sans doute une grande

faute d'abandonner le public à lui-même. Il était aisé au gouvernement de mettre un frein à cette frénésie; mais l'avidité des courtisans & l'espérance de profiter de ce désordre empêchèrent de l'arrêter. Les variations fréquentes dans le prix de ces effets produisirent à des hommes inconnus des biens immenses: plusieurs en moins de six mois devinrent plus riches que beaucoup de Princes. *Lass* séduit lui-même par son système, & ivre de l'ivresse publique & de la sienne, avait fabriqué tant de billets, que la valeur chimérique des actions valait en 1719 quatre-vingt fois tout l'argent qui pouvait circuler dans le royaume. Le gouvernement rembourfa en papiers tous les rentiers de l'État.

Le régent ne pouvait plus gouverner une machine si immense, si compliquée, & dont le mouvement rapide l'entraînait malgré lui. Les anciens financiers & les gros banquiers réunis épuisèrent la banque royale, en tirant sur elle des sommes considérables. Chacun chercha à convertir ses billets en espèces: mais la disproportion était énorme. Le crédit tomba tout d'un coup: le régent voulut le ranimer par des arrêts, qui l'anéantirent. On ne vit plus que du papier; une misère réelle commençait à succéder à tant de richesses fictices. Ce fut alors qu'on donna la place de contrôleur-général des finances à *Lass*, précisément dans le temps qu'il était impossible qu'il la remplît; c'était en 1720, époque de la subversion de toutes les fortunes des particuliers, & des finances du royaume. On le vit en peu de temps d'Ecossais devenir Français par la naturalisation; de protestant, catholique, d'aventurier, seigneur des plus belles terres; & de banquier, ministre d'état. Je l'ai vû arriver dans les salles du palais royal, suivi de ducs & pairs, de maréchaux de France, & d'évêques. Le désordre était au comble. Le parlement de Paris s'opposa autant qu'il le put à ces innovations, & il fut exilé à Pontoise. Enfin dans la même année *Lass* chargé de l'exécration publique, fut obligé de fuir du pays qu'il avait voulu enrichir, & qu'il avait bouleversé. Il partit dans une chaise de poste que lui prêta le duc de *Bourbon-Condé*, n'emportant avec lui que deux mille louis d'or, presque le seul reste de son opulence passagère.

Duc d'Orléans encore calomnié.

Les libelles de ce temps-là accusent le régent de s'être em-

CH. II

paré de tout l'argent du royaume, pour les vues de son ambition; & il est certain qu'il est mort endetté de sept millions exigibles. On accusait *Lass* d'avoir fait passer pour son profit les espèces de la France dans les pays étrangers. Il a vécu quelques temps à Londres des libéralités du marquis de *Lassay*, & est mort à Venise dans un état à peine au-dessus de l'indigence. J'ai vu sa veuve à Bruxelles aussi humiliée qu'elle avait été fière & triomphante à Paris. De telles révolutions ne sont pas les objets les moins utiles de l'histoire.

Peste en Provence.

Pendant ce temps la peste désolait la Provence. On avait la guerre avec l'Espagne. La Bretagne était prête à se soulever. Il s'était formé des conspirations contre le régent; & cependant il vint à bout presque sans peine de tout ce qu'il voulut au dehors & au dedans. Le royaume était dans une confusion qui faisait tout craindre, & cependant ce fut le regne des plaisirs & du luxe.

Visa.

Il fallut, après la ruine du systême de *Lass*, réformer l'Etat; on fit un recensement de toutes les fortunes des citoyens, ce qui était une entreprise non moins extraordinaire que le systême: ce fut l'opération de finance & de justice la plus grande, & la plus difficile qu'on ait jamais faite chez aucun peuple. On la commença vers la fin de 1721. Elle fut imaginée, rédigée & conduite par quatre (1) frères, qui jusques-là n'avaient point eu de part principale aux affaires publiques, & qui par leur génie & par leurs travaux méritèrent qu'on leur confiat la fortune de l'Etat. Ils établirent assez de bureaux de maîtres des requêtes, & d'autres juges; ils formèrent un ordre assez sûr, & assez net, pour que le chaos fut débrouillé; cinq cent onze mille & neuf citoyens, la plûpart pères de famille, portèrent leur fortune en papier à ce tribunal. Toutes ces dettes innombrables furent liquidées à près de seize-cent trente-un millions numéraires effectifs en argent,

(1) Les frères *Paris*.

(2) L'historien de la régence & celui du duc d'Orléans, parlent de cette grande affaire avec aussi peu de connaissance que de toutes les autres: ils disent que le contrôleur-général Mr. de *la Houssaie*, était chambellan du duc d'Orléans: ils prennent un écrivain obscur nommé *la Jonchère*, pour *La Jonchère* le trésorier des guerres. Ce sont des livres de Hollande. Vous trouverez dans une

dont l'Etat fut chargé. C'est ainsi que finit ce jeu prodigieux de la fortune, qu'un étranger inconnu avait fait jouer à toute une nation (2).

Après la destruction de ce vaste édifice de *Lass*, si hardiment conçu, & qui écrasa son architecte, il resta pourtant de ses débris une compagnie des Indes, qui devint quelque temps la rivale de celles de Londres & d'Amsterdam.

La fureur du jeu des actions qui avait saisi les Français, anima aussi les Hollandais & les Anglais. Ceux qui avaient observé en France les ressorts par lesquels tant de particuliers avaient élevé des fortunes si rapides & si immenses, sur la crédulité & sur la misère publique, portèrent dans Amsterdam, dans Rotterdam, dans Londres, le même artifice & la même folie. On parle encore avec étonnement de ces temps de démence & de ce fleau politique; mais qu'il est peu considérable en comparaison des guerres civiles, & de celles de religion qui ont si longtemps ensanglanté l'Europe, & des guerres de peuple à peuple, ou plutôt de prince à prince, qui dévastent tant de contrées! Il se trouva dans Londres & dans Rotterdam des charlatans qui firent des dupes. On créa des compagnies & des commerces imaginaires. Amsterdam fut bientôt désabusé. Rotterdam fut ruiné pour quelque temps. Londres fut bouleversé pendant l'année 1720. Il résulta de cette manie en France & en Angleterre, un nombre prodigieux de banqueroutes, de fraudes, de vols publics & particuliers, & toute la dépravation de mœurs que produit une cupidité effrenée.

continuation de l'histoire universelle de *Bénigne Bossuet*, imprimée en 1738 chez l'*Honoré* à Amsterdam, que le duc de *Bourbon-Condé*, premier ministre après le duc d'Orléans, *fit bâtir le château de Chantilli de fond en comble du produit des actions*: vous y verrez que *Lass* avait vingt millions sur la banque d'Angleterre: autant de lignes, autant de mensonges.

CHAPITRE TROISIEME.

Suite du tableau de l'Europe. Cardinaux du Bois *&* Fleuri. *Abdication de* VICTOR-AMÉDÉE, *&c.*

CH. III.

IL ne faut pas passer sous silence le ministère du cardinal *du Bois*. C'était le fils d'un apothicaire de Brive-la-gaillarde, dans le fond du Limousin. Il avait commencé par être instituteur du duc d'Orléans, & ensuite en servant son élève dans ses plaisirs, il en acquit la confiance: un peu d'esprit, beaucoup de débauche, de la souplesse, & sur-tout le goût de son maître pour la singularité, firent sa prodigieuse fortune: si ce cardinal premier ministre avait été un homme grave, cette fortune aurait excité l'indignation, mais elle ne fut qu'un ridicule. Le duc d'Orléans se jouait de son premier ministre, & ressemblait à ce pape qui fit son porte-singe cardinal. Tout se tournait en gayeté & en plaisanterie dans la régence du duc d'Orléans: c'était le même esprit que du temps de la Fronde, à la guerre civile près; c'était le véritable esprit de la nation que le régent avait fait renaître après la sévère tristesse des dernières années de *Louis XIV*.

Le cardinal Dubois meurt sans vouloir recevoir ses sacremens.

Le cardinal *du Bois* mourut d'une suite de ses débauches. Il trouva un expédient pour n'être pas fatigué dans ses derniers momens par des pratiques de religion, dont on sait qu'il faisait peu de cas. Il prétexta qu'il y avait pour les cardinaux un cérémonial particulier, & q'un cardinal ne recevait pas l'extrême-onction & le viatique comme un autre homme. Le curé de Versailles alla aux informations, & pendant ce temps *du Bois* mourut. Nous rimes de sa mort comme de son ministère: tel était le caractère de la nation.

Le

(1) Le régent en 1722 avait fait le cardinal *du Bois* premier ministre. Où le compilateur des mémoires de *Maintenon* a-t-il pris que *Louis XIV* ayant donné un petit bénéfice en 1692 à cet abbé *du Bois*, alors obscur, avait dit de lui: *Il ne s'attache point aux femmes qu'il aime; s'il*

Le duc d'Orléans prit alors le titre de premier ministre, parce que le roi était majeur, il n'y avait plus de régence; mais il suivit bientôt son cardinal. C'était un prince à qui on ne pouvait reprocher que son goût ardent pour les plaisirs & pour les nouveautés.

Cн. III. 1723. Décemb.

De toute la race de *Henri IV*, *Philippe d'Orléans* fut celui qui lui ressembla le plus; il en avait la valeur, la bonté, l'indulgence, la gaieté, la facilité, la franchise, avec un esprit plus cultivé. Sa physionomie incomparablement plus gracieuse était cependant celle de *Henri IV*. Il se plaisait quelquefois à mettre une fraise, & alors c'était *Henri IV* embelli.

Le duc de *Bourbon-Condé* lui succéda à l'instant même dans le ministère. Sa seule intrigue fut d'en faire dresser sans délai la patente, & de la faire signer au roi, en lui apprenant la mort du duc d'Orléans. Mais ce fut toujours le sort des *Condés* de céder à des prêtres. *Henri de Condé* avait été accablé par le cardinal de *Richelieu*, le grand *Condé* emprisoné par le cardinal *Mazarin*, & le duc de *Bourbon* fut exilé par le cardinal de *Fleuri*.

S'il y a jamais eu quelqu'un d'heureux sur la terre, c'était sans doute le cardinal de *Fleuri* (1). On le regarda comme un homme des plus aimables & de la société la plus délicieuse, jusqu'à l'âge de soixante & treize ans; & lorsqu'à cet âge, où tant de vieillards se retirent du monde, il eut pris en main le gouvernement, il fut regardé comme un des plus sages. Depuis 1726 jusqu'à 1742 tout lui prospéra. Il conserva jusqu'à près de quatre-vingt-dix ans, une tête saine, libre, & capable d'affaires.

Quand on songe, que de mille contemporains il y en a très-rarement un seul qui parvienne à cet âge, on est obligé d'avouer que le cardinal de *Fleuri* eut une destinée unique. Si sa grandeur fut singulière, en ce qu'ayant commencé si tard, elle dura si long-temps sans aucun nuage, sa modération

s'il boit, il ne s'enivre pas, & s'il joue, il ne perd jamais? Voilà de singulières raisons pour donner un bénéfice. Peut-on faire parler ainsi *Louis XIV?* & ce monarque jetait-il la vue sur l'abbé *du Bois?* D'ailleurs l'abbé *du Bois* n'était ni joueur ni buveur.

& la douceur de ses mœurs ne le furent pas moins. On sait quelles étaient les richesses & la magnificence du cardinal d'*Amboise*, qui aspirait à la tiare; & la simplicité arrogante de *Ximénès*, qui levait des armées à ses dépens, & qui, vêtu en moine, disait qu'avec son cordon il conduisait les grands d'Espagne; on connaît le faste royal de *Richelieu*, les richesses prodigieuses accumulées par *Mazarin*. Il restait au cardinal de *Fleuri* la distinction de la modestie; il fut simple & économe en tout, sans jamais se démentir. L'élévation manquait à son caractère. Ce défaut tenait à des vertus, qui sont la douceur, l'égalité, l'amour de l'ordre & de la paix; il prouva que les esprits doux & conciliants sont faits pour gouverner les autres.

Il s'était démis le plutôt qu'il avait pu de son évêché de Fréjus, après l'avoir libéré de dettes par son économie, & y avait fait beaucoup de bien par son esprit de conciliation. C'étaient là les deux parties dominantes de son caractère. La raison qu'il allégua à ses diocésains était l'état de sa santé qui *le mettait désormais dans l'impuissance de veiller à son troupeau*. Mais heureusement il n'avait jamais été malade.

Cet évêché de Fréjus loin de la cour, dans un pays peu agréable, lui avait toujours déplû. Il disait que dès qu'il avait vu sa femme, il avait été dégoûté de son mariage, & il signa dans une lettre de plaisanterie au cardinal Quirini, *Fleuri évêque de Fréjus par l'indignation divine*.

Il se démit vers le commencement de 1715. Le maréchal de *Villeroi*, après beaucoup de sollicitations, obtint de *Louis XIV* qu'il nommât l'évêque de Fréjus précepteur par son codicile. Cependant voici comme le nouveau précepteur s'en explique dans une lettre au cardinal *Quirini*.

J'ai regretté plus d'une fois la solitude de Fréjus. En arrivant j'ai appris que le roi était à l'extrémité, & qu'il m'avait fait l'honneur de me nommer précepteur de son petit-fils; s'il avait été en état de m'entendre, je l'aurais supplié de me décharger d'un fardeau qui me fait trembler; mais après sa mort on n'a pas voulu m'écouter: j'en ai été malade, & je ne me console point de la perte de ma liberté.

Il s'en consola en formant insensiblement son élève aux affai-

ces, au secret, à la probité, & conserva dans toutes les agitations de la cour, pendant la minorité, la bienveillance du régent, & l'estime générale; ne cherchant point à se faire valoir, ne se plaignant de personne, ne s'attirant jamais de refus, n'entrant dans aucune intrigue; mais il s'instruisait en secret de l'administration intérieure du royaume & de la politique étrangère. Il fit désirer à la France, par la circonspection de sa conduite, par la séduction aimable de son esprit, qu'on le vit à la tête des affaires. Ce fut le second précepteur qui gouverna la France; il ne prit point le titre de premier ministre, & se contenta d'être absolu. Son administration fut moins contestée & moins enviée que celle de *Richelieu* & de *Mazarin* dans les temps les plus heureux de leurs ministères. Sa place ne changea rien dans ses mœurs. On fut étonné que le premier ministre fut le plus aimable des courtisans & le plus désintéressé. Le bien de l'Etat s'accorda long-temps avec sa modération. On avait besoin de cette paix qu'il aimait, & tous les ministres étrangers crurent qu'elle ne serait jamais rompue pendant sa vie.

Il laissa tranquillement la France réparer ses pertes & s'enrichir par un commerce immense, sans faire aucune innovation, & traitant l'Etat comme un corps puissant & robuste, qui se rétablit de lui-même (1).

Les affaires politiques rentrèrent insensiblement dans leur ordre naturel. Heureusement pour l'Europe, le premier ministre d'Angleterre, *Robert Walpole*, était d'un caractère aussi pacifique; & ces deux hommes continuèrent à maintenir presque toute l'Europe dans ce repos, qu'elle goûta depuis la paix d'Utrecht jusqu'en 1733; repos qui n'avait été troublé qu'une fois par la guerre passagère de 1718. Ce fut un temps heureux pour toutes les nations, qui, cultivant à l'envi le commerce & les arts, oublièrent toutes leurs calamités passées.

En ces temps-là se formaient deux puissances, dont l'Europe

(1) Dans quelques livres étrangers on a confondu ce cardinal de *Fleuri* avec l'abbé *Fleuri*, auteur de l'histoire de l'église & des excellens discours qui sont si au dessus de son histoire. Cet abbé *Fleuri* fut confesseur de *Louis XV*. Mais il vécut à la cour inconnu; il avait une modestie vraie, & l'autre *Fleuri* avait la modestie d'un ambitieux habile.

CH. III. *Russie & Prusse.*

n'avait point entendu parler avant ce siecle. La première était la Russie, que le czar *Pierre le grand* avait tirée de la barbarie. Cette puissance ne consistait avant lui que dans des déserts immenses, & dans un peuple sans lois, sans discipline, sans connaissances, tels que de tous temps ont été les Tartares. Il était si étranger à la France & si peu connu, que lorsqu'en 1668 *Louis XIV* avait reçu une ambassade Moscovite, on célébra par une médaille cet événement, comme l'ambassade des Siamois.

Cet empire nouveau commença à influer sur toutes les affaires, & à donner des lois au Nord, après avoir abattu la Suède. la seconde puissance, établie à force d'arts & sur des fondemens moins vastes, était la Prusse. Ses forces se préparaient & ne se déployaient pas encore.

La maison d'*Autriche* était restée à-peu-près dans l'état où la paix d'Utrecht l'avait mise. L'Angleterre conservait sa puissance sur mer, & la Hollande perdait insensiblement la sienne. Ce petit Etat, puissant par le peu d'industrie des autres nations, tombait en décadence, parce que ses voisins faisaient eux-mêmes le commerce, dont il avait été le maître. La Suède languissait. Le Danemarck était florissant. L'Espagne & le Portugal subsistaient par l'Amérique. L'Italie, toujours faible, était divisée en autant d'Etats qu'au commencement du siecle, si on excepte Mantoue, devenue patrimoine autrichien.

Abdication de Victor-Amédée, duc de Savoye, &c.

La Savoye donna alors un grand spectacle au monde, & une grande leçon aux souverains. Le roi de Sardaigne, duc de Savoye, ce *Victor-Amédée*, tantôt allié, tantôt ennemi de la France & de l'Autriche, & dont l'incertitude avait passé pour politique, lassé des affaires & de lui-même, abdiqua par un caprice en 1730, à l'âge de soixante-quatre ans, la couronne qu'il avait portée le premier de sa famille, & se repentit par un autre caprice un an après. La société de sa maitresse, devenue sa femme, la dévotion & le repos, ne purent satisfaire une âme occupée, pendant cinquante ans, des affaires de l'Europe. Il fit voir quelle est la faiblesse humaine, & combien il est difficile de remplir son cœur sur le trône & hors du trône. Quatre souverains dans ce siecle renoncèrent à la couronne; *Christine*, *Casimir*, *Philippe V* & *Victor-Amédée*.

Philippe V ne reprit le gouvernement que malgré lui. *Casimir* n'y pensa jamais. *Christine* en fut tentée quelque temps, par un dégoût qu'elle eut à Rome. *Amédée* seul voulut remonter par la force sur le trône que son inquiétude lui avait fait quitter. La suite de cette tentative est connue. Son fils, *Charles-Emmanuel*, aurait acquis une gloire au dessus des couronnes, en remettant à son père celle qu'il tenait de lui, si ce père seul l'eût redemandée, & si la conjoncture des temps l'eût permis; mais c'était, dit-on, une maitresse ambitieuse qui voulait régner, & tout le conseil fut forcé d'en prévenir les suites funestes, & de faire arrêter celui qui avait été son souverain. Il mourut depuis en prison. Il est très-faux que la cour de France voulût envoyer vingt mille hommes pour défendre le père contre le fils, comme on l'a dit dans des mémoires de ce temps-là. Ni l'abdication de ce roi, ni sa tentative pour reprendre le sceptre, ni sa prison, ni sa mort, ne causèrent le moindre mouvement chez les nations voisines. Ce fut un terrible événement qui n'eut aucune suite.

Emprisonnement & mort de Victor-Amédée.

Tout était paisible depuis la Russie jusqu'à l'Espagne, lorsque la mort d'*Auguste II*, roi de Pologne, électeur de Saxe, replongea l'Europe dans les dissensions & dans les malheurs, dont elle est si rarement exempte.

CHAPITRE QUATRIEME.

Stanislas Lesksinski deux fois roi de Pologne, & deux fois dépossédé. Guerre de 1734. La Lorraine réunie à la France.

Le roi *Stanislas*, beau-père de *Louis XV*, déja nommé roi de Pologne en 1704, fut élu roi en 1733 de la manière la plus légitime & la plus solemnelle. Mais l'empereur *Charles VI* fit procéder à une autre élection, appuyée par ses armes & par celles de la Russie. Le fils du dernier roi de Pologne, électeur de Saxe, qui avait épousé une nièce de *Char-*

les VI, l'emporta sur son concurrent. Ainsi la maison d'*Autriche*, qui n'avait pas eu le pouvoir de se conserver l'Espagne & les Indes orientales, & qui, en dernier lieu, n'avait pu même établir une compagnie de commerce à Ostende, eut le crédit d'ôter la couronne de Pologne au beau-père de *Louis XV*. La France vit renouveler ce qui était arrivé au prince de *Conti*, qui solemnellement élu, mais n'ayant ni argent ni troupes, & plus recommandé que soutenu, perdit le royaume où il avait été appelé.

Le roi *Stanislas* alla à Dantzig soutenir son élection. Le grand nombre qui l'avait choisi, céda bientôt au petit nombre qui lui était contraire. Ce pays où le peuple est esclave, où la noblesse vend ses suffrages, où il n'y a jamais dans le trésor public de quoi entretenir les armées, où les lois sont sans vigueur, où la liberté ne produit que des divisions; ce pays, dis-je, se vantait en vain d'une noblesse belliqueuse, qui peut monter à cheval au nombre de cent mille hommes. Dix mille Russes firent d'abord disparaître tout ce qui était assemblé en faveur de *Stanislas*. La nation polonaise, qui un siecle auparavant regardait les Russes avec mépris, était alors intimidée & conduite par eux. L'empire de Russie était devenu formidable, depuis que *Pierre le Grand* l'avait formé. Dix mille esclaves Russes disciplinés dispersèrent toute la noblesse de Pologne; & le roi *Stanislas*, renfermé dans la ville de Dantzig, y fut bientôt assiégé par une armée de Russes.

L'empereur d'Allemagne, uni avec la Russie était sûr du succès. Il eût fallu, pour tenir la balance égale, que la France eût envoyé par mer une nombreuse armée; mais l'Angleterre n'aurait pas vu ces préparatifs immenses, sans se déclarer. Le cardinal de *Fleuri*, qui ménageait l'Angleterre, ne voulut ni avoir la honte d'abandonner entièrement le roi *Stanislas*, ni hasarder de grandes forces pour le secourir. Il fit passer une escadre avec quinze cents hommes, commandée par un brigadier. Cet officier ne crut pas que sa commission fût sérieuse: il jugea, quand il fut près de Dantzig, qu'il sacrifierait sans fruit ses soldats; & il alla relâcher en Danemarck. Le comte de *Plélo*, ambassadeur de France auprès du roi de Dane-

Le cardinal de Fleuri envoie quinze cents Français contre trente mille Russes.

marck vit avec indignation cette retraite, qui lui paraissait humiliante. C'était un jeune homme qui joignait à l'étude des belles-lettres & de la philosophie des sentimens héroïques, dignes d'une meilleure fortune. Il résolut de secourir Dantzig contre une armée avec cette petite troupe, ou d'y périr. Il écrivit, avant de s'embarquer, une lettre à l'un des secrétaires d'Etat, laquelle finissait par ces mots: « Je suis sûr que je » n'en reviendrai pas; je vous recommande ma femme & » mes enfans ». Il arriva à la rade de Dantzig, débarqua & attaqua l'armée russe; il y périt percé de coups, comme il l'avait prévu. Sa lettre arriva avec la nouvelle de sa mort. Dantzig fut pris; l'ambassadeur de France auprès de la Pologne, qui était dans cette place, fut prisonnier de guerre, malgré les priviléges de son caractère. Le roi *Stanislas* vit sa tête mise à prix par le général des Russes, le comte de *Munich*, dans la ville de Dantzig, dans un pays libre, dans sa propre patrie, au milieu de la nation qui l'avait élu suivant toutes les lois. Il fut obligé de se déguiser en matelot, & n'échappa qu'à travers les plus grands dangers. Remarquons ici que ce comte maréchal de *Munich* qui le poursuivait si cruellement, fut quelque temps après relégué en Sibérie, où il vécut vingt ans dans une extrême misère, pour reparaître ensuite avec éclat. Telle est la vicissitude des grandeurs.

CH. IV.

La tête du roi Stanislas mise à prix.

A l'égard des quinze cents Français qu'on avait si imprudemment envoyés contre une armée entière de Russes, ils firent une capitulation honorable: mais un navire de Russie ayant été pris dans ce temps-là même par un vaisseau du roi de France, les quinze cents hommes furent transportés & retenus auprès de Petersbourg: ils pouvaient s'attendre à être inhumainement traités dans un pays qu'on avait regardé comme barbare au commencement du siecle. L'impératrice *Anne* régnait alors; elle traita les officiers comme des ambassadeurs, & fit donner aux soldats des rafraîchissemens & des habits. Cette générosité inouie jusqu'alors était en même temps l'effet du prodigieux changement que le czar *Pierre* avait fait dans la cour de Russie, & une espèce de vengeance noble que cette cour voulait prendre des idées désavantageuses sous lesquelles l'ancien préjugé des nations l'envisageait encore.

Les prisonniers Français traités à Petersbourg avec une générosité inouie.

Le ministère de France eût entièrement perdu cette réputation nécessaire au maintien de la grandeur, si elle n'eût tiré vengeance de l'outrage qu'on lui avait fait en Pologne; mais cette vengeance n'était rien, si elle n'était pas utile. L'éloignement des lieux ne permettait pas qu'on se portât sur les Moscovites; & la politique voulait que la vengeance tombât sur l'empereur. On l'executa efficacement en Allemagne & en Italie. La France s'unit avec l'Espagne & la Sardaigne. Ces trois puissances avaient leurs intérêts divers, qui tous concouraient au même but, d'affaiblir l'Autriche.

Les ducs de Savoye avaient depuis long-temps accru petit-à-petit leurs Etats, tantôt en donnant des secours aux empereurs, tantôt en se déclarant contre eux. Le roi *Charles-Emanuel* espérait le Milanais; & il lui fut promis par les ministres de Versailles & de Madrid. Le roi d'Espagne, *Philippe V*, ou plutôt la reine *Elisabeth de Parme*, son épouse, espérait pour ses enfans de plus grands établissemens que Parme & Plaisance. Le roi de France n'envisageait aucun avantage pour lui que sa propre gloire, l'établissement de ses ennemis & le succès de ses alliés.

Personne ne prévoyait alors que la Lorraine dût être le fruit de cette guerre : on est presque toujours mené par les événemens, & rarement on les dirige. Jamais négociation ne fut plus promptement terminée que celle qui unissait ces trois monarques.

L'Angleterre & la Hollande, accoutumées depuis long-temps à se déclarer pour l'Autriche contre la France, l'abandonnèrent en cette occasion. Ce fut le fruit de cette réputation d'équité & de modération, que la cour de France avait acquise. L'idée de ses vues pacifiques & dépouillées d'ambition enchaînait encore ses ennemis naturels, lors même qu'elle faisait la guerre; & rien ne fit plus d'honneur au ministère, que d'être parvenu à faire comprendre à ces puissances que la France pouvait faire la guerre à l'empereur, sans allarmer la liberté de l'Europe. Tous les potentats regardèrent donc tranquillement ses succès rapides. Une armée de Français fut maitresse de la campagne sur le Rhin, & les troupes de France, d'Espagne & de Savoye jointes ensemble, furent les maitresses

treſſe de l'Italie. Le maréchal de *Villars* déclaré généraliſſime des armées françaiſe, eſpagnole & piémontaiſe, finit ſa glorieuſe carrière à quatre-vingt-deux ans, après avoir pris Milan. Le maréchal de *Coigni*, ſon ſucceſſeur, gagna deux batailles, tandis que le duc de *Montemar*, général des Eſpagnols, remporta une victoire dans le royaume de Naples, à Bitonto, dont il eut le ſurnom. C'eſt une récompenſe que la cour d'Eſpagne donne ſouvent à l'exemple des anciens Romains. *Don Carlos*, qui avait été reconnu prince héréditaire de Toſcane, fut bientôt roi de Naples & de Sicile. Ainſi l'empereur *Charles VI* perdit preſque toute l'Italie, pour avoir donné un roi à la Pologne : & un fils du roi d'Eſpagne eut en deux campagnes ces deux Siciles, priſes & repriſes tant de fois auparavant, & l'objet continuel de l'attention de la maiſon d'*Autriche* pendant plus de deux ſiecles.

Ch. IV. 1734. *Mort du maréchal de Villars.*

Cette guerre d'Italie eſt la ſeule qui ſe ſoit terminée avec un ſuccès ſolide pour les Français depuis *Charlemagne*. La raiſon en eſt qu'ils avaient pour eux le gardien des Alpes, devenu le plus puiſſant prince de ces contrées; qu'ils étaient ſecondés des meilleures troupes d'Eſpagne, & que les armées furent toujours dans l'abondance.

Seule guerre en Italie dont la fin ait été heureuſe pour la France.

L'empereur fut alors trop heureux de recevoir des conditions de paix que lui offrait la France victorieuſe. Le cardinal de *Fleuri* miniſtre de France, qui avait eu la ſageſſe d'empêcher l'Angleterre & la Hollande de prendre part à cette guerre, eut auſſi celle de la terminer heureuſement ſans intervention.

Par cette paix, *Don Carlos* fut reconnu roi de Naples & de Sicile. L'Europe était déja accoutumée à voir donner & changer des Etats. On aſſigna à *François* duc de Lorraine, gendre de l'empereur *Charles VII*, l'héritage des *Médicis* qu'on avait auparavant accordé à *Don Carlos*; & le dernier grand-duc de Toſcane près de ſa fin, demandait, *ſi on ne lui donnerait pas un troiſième héritier, & quel enfant l'Empire & la France voulaient lui faire.* Ce n'eſt pas que le grand-duché de Toſcane ſe regardât comme un fief de l'Empire; mais l'empereur le regardât comme tel, auſſi-bien que Parme & Plaiſance, revendiqué toujours par le St Siege, & dont le dernier duc de Parme avait fait hommage au pape: tant les droits chan-

gent selon les temps. Par cette paix, ces duchés de Parme & Plaisance, que les droits du sang donnaient à *Don Carlos* fils de *Philippe V* & d'une princesse de Parme, furent cédés à l'empereur *Charles VI* en propriété.

Le roi de Sardaigne duc de Savoye, qui avait compté sur le Milanais auquel sa maison toujours agrandie par degrés avait depuis long-temps des prétentions, n'en obtint qu'une petite partie, comme le Novarois, le Tortonois, les fiefs des Langhes. Il tirait ses droits sur le Milanais, d'une fille de *Philippe II* roi d'Espagne, dont il descendait. La France avait aussi ses anciennes prétentions, par *Louis XII* héritier naturel de ce duché. *Philippe V* avait les siennes, par les inféodations renouvellées à quatre rois d'Espagne ses prédécesseurs. Mais toutes ces prétentions cédèrent à la convenance & au bien public. L'empereur garda le Milanais : ce n'est pas un fief dont il doive toujours donner l'investiture : c'était originairement le royaume de Lombardie annexé à l'Empire, devenu ensuite un fief sous les *Viscontis* & sous les *Sforzes* : & aujourd'hui c'est un Etat appartenant à l'empereur, Etat démembré à la vérité, mais qui avec la Toscane & Mantoue rend la maison impériale très-puissante en Italie.

Par ce traité, le roi *Stanislas* renonçait au royaume qu'il avait eu deux fois, & qu'on n'avait pû lui conserver; il gardoit le titre de roi. Il lui fallait un autre dédommagement; & ce dédommagement fut pour la France encore plus que pour lui. Le cardinal de *Fleuri* se contenta d'abord du Barrois, que le duc de Lorraine devait donner au roi *Stanislas*, avec la reversion à la couronne de France; & la Lorraine ne devait être cédée que lorsque son duc serait en pleine possession de la Toscane. C'était faire dépendre cette cession de la Lorraine de beaucoup de hasards. C'était peu profiter des plus grands succès, & des conjonctures les plus favorables. Le garde des sceaux *Chauvelin* encouragea le cardinal *Fleuri* à se servir de ses avantages : il demanda la Lorraine aux mêmes conditions que le Barrois, & il l'obtint.

Il n'en coûta que quelque argent comptant, & une pension de trois millions cinq cent mille livres, faite au duc *François*, jusqu'à ce que la Toscane lui fût échue.

Ainsi la Lorraine fut réunie à la couronne irrévocablement : réunion tant de fois inutilement tentée. Par-là un roi polonais fut transplanté en Lorraine ; & cette province eut pour la dernière fois un souverain résidant chez elle, & il la rendit heureuse. La maison régnante des princes Lorrains devint souveraine de la Toscane. Le second fils du roi d'Espagne fut transféré à Naples. On aurait pu renouveller la médaille de Trajan, *regna assignata, les trônes donnés.*

Tout resta paisible entre les princes chrétiens, si on en excepte les querelles naissantes de l'Espagne & de l'Angleterre pour le commerce de l'Amérique. La cour de France continua d'être regardée comme l'arbitre de l'Europe.

L'empereur faisait la guerre aux Turcs, sans consulter l'Empire ; cette guerre fut malheureuse : *Louis XV* le tira de ce précipice par sa médiation ; & Mr. de *Villeneuve*, son ambassadeur à la Porte Ottomane, alla en Hongrie, conclure en 1739 avec le grand-visir la paix dont l'empereur avait besoin.

Presque dans le même temps, il pacifiait l'Etat de Gènes menacé d'une guerre civile ; il soumit & adoucit pour un temps les Corses qui avaient secoué le joug de Gènes. Le même ministère étendait ses soins sur Genève, & appaisait une guerre civile élevée dans ses murs.

Il interposait sur-tout ses bons offices entre l'Espagne & l'Angleterre, qui commençaient à se faire sur mer une guerre plus ruineuse, que les droits qu'elles se disputaient n'étaient avantageux. On avait vu le même gouvernement en 1735 employer sa médiation entre l'Espagne & le Portugal : aucun voisin n'avait à se plaindre de la France, & toutes les nations la regardaient comme leur médiatrice & leur mère commune. Cette gloire & cette félicité ne furent pas de longue durée.

CHAPITRE CINQUIEME.

Mort de l'empereur CHARLES *VI. La succession de la maison d'Autriche disputée par quatre puissances. La reine d'Hongrie reconnue dans tous les Etats de son père. La Silésie prise par le roi de Prusse.*

L'Empereur *Charles VI* mourut au mois d'Octobre 1740 à l'âge de cinquante-cinq ans. Si la mort du roi de Pologne *Auguste II* avait causé de grands mouvemens, celle de *Charles VI*, dernier prince de la maison d'*Autriche*, devait entraîner bien d'autres révolutions. L'héritage de cette maison sembla sur-tout devoir être déchiré; il s'agissait de la Hongrie & de la Bohême, royaumes long-temps électifs, que les princes autrichiens avaient rendus héréditaires; de la Souabe-Autrichienne appelée *Autriche antérieure*; de la haute & basse Autriche conquises au treizième siecle; de la Stirie, de la Carinthie, de la Carniole, de la Flandre, du Burgau, des quatre villes forestières, du Brisgaw, du Frioul, du Tirol, du Milanais, du Mantouan, du duché de Parme: à l'égard de Naples & de Sicile, ces deux royaumes étaient entre les mains de *Don-Carlos* fils du roi d'Espagne *Philippe V*.

Marie-Thérèse, fille aînée de *Charles VI*, se fondait sur le droit naturel qui l'appelait à l'héritage de son père, sur une pragmatique solemnelle qui confirmait ce droit, & sur la garantie de presque toutes les puissances. *Charles-Albert*, électeur de Bavière demandait la succession en vertu d'un testament de l'empereur *Ferdinand I* frère de *Charles-Quint*.

Auguste III, roi de Pologne, Electeur de Saxe, alléguait des droits plus récens, ceux de sa femme même, fille aînée de l'empereur *Joseph*, frère aîné de *Charles VI*.

Le roi d'Espagne étendait ses prétentions sur tous les Etats de la maison d'*Autriche*, en remontant à la femme de *Philippe II*, fille de l'empereur *Maximilien II*. *Philippe V* des-

cendait de cette princesse par les femmes. *Louis XV* aurait pû prétendre à cette succession, à d'aussi justes titres que personne, puisqu'il descendait en droite ligne de la branche aînée masculine d'*Autriche* par la femme de *Louis XIII* & par celle de *Louis XIV*; mais il lui convenait plus d'être arbitre & protecteur que concurrent; car il pouvait alors décider de cette succession & de l'Empire, de concert avec la moitié de l'Europe; mais s'il y eût prétendu, il aurait eu l'Europe à combattre. Cette cause de tant de têtes couronnées fut plaidée dans tout le mondre chrétien, par des mémoires publics; tous les princes, tous les particuliers y prenaient intérêt; on s'attendait à une guerre universelle; mais ce qui confondit la politique humaine, c'est que l'orage commença d'un côté où personne n'avait tourné les yeux.

Du royaume de Prusse.

Un nouveau royaume s'était élevé au commencement de ce siecle: l'Empereur *Léopold*, usant du droit que se sont toujours attribué les empereurs d'Allemagne de créer des rois, avait érigé en 1701 la Prusse ducale en royaume en faveur de l'électeur de Brandebourg *Fréderic-Guillaume*. La Prusse n'était encore qu'un vaste désert; mais *Fréderic-Guillaume II* son second roi, qui avait une politique différente de celle des princes de son temps, dépensa près de vingt-cinq millions de notre monnoie à faire défricher ces terres, à bâtir des villages, & à les peupler: il y fit venir des familles de Souabe & de Franconie; il y attira plus de seize mille émigrans de Saltzbourg, leur fournissant à tous de quoi s'établir & de quoi travailler. En se formant ainsi un nouvel Etat, il créait, par une œconomie singulière, une puissance d'une autre espèce: il mettait tous les mois environ quarante mille écus d'Allemagne en réserve, tantôt plus tantôt moins, ce qui lui composa un trésor immense en vingt-huit années de regne. Ce qu'il ne mettait pas dans ses coffres lui servait à former une armée d'environ soixante & dix mille hommes choisis, qu'il disciplina lui-même d'une manière nouvelle, sans néanmoins s'en servir. Mais son fils *Fréderic III* fit usage de tout ce que le père avait préparé. Il prévit la confusion générale, & ne perdit pas un moment pour en profiter. Il prétendait en Silésie quatre duchés. Ses aïeux avaient renoncé à toutes leurs prétentions par des

Œconomie du second roi de Prusse.

Ch. V.

transactions réitérées, parce qu'ils étaient faibles; il se trouva puissant, & il les réclama.

Déja la France, l'Espagne, la Bavière, la Saxe se remuaient pour faire un empereur. La Bavière pressait la France de lui procurer au moins un partage de la succession autrichienne. L'électeur réclamait tous ces héritages par ses écrits; mais il n'osait les demander tout entiers par ses ministres. Cependant *Marie-Thérèse*, épouse du grand-duc de Toscane *François de Lorraine*, se mit d'abord en possession de tous les domaines qu'avait laissés son père; elle reçut les hommages des Etats d'Autriche à Vienne le 7 Novembre 1740. Les provinces d'Italie, la Bohême, lui firent leurs sermens par leurs députés: elle gagna sur-tout l'esprit des Hongrois en se soumettant à prêter l'ancien serment du roi *André II*, fait l'an 1222. *Si moi ou quelques-uns de mes successeurs en quelque temps que ce soit veut enfraindre vos priviléges, qu'il vous soit permis en vertu de cette promesse, à vous & vos descendans, de vous défendre, sans pouvoir être traités de rebelles.*

Serment singulier & qui ne devait pas l'être.

Plus les aïeux de l'archiduchesse-reine avaient montré d'éloignement pour l'exécution de tels engagemens, plus aussi la démarche prudente dont je viens de parler, rendit cette princesse extrêmement chère aux Hongrois. Ce peuple, qui avait toujours voulu secouer le joug de la maison d'*Autriche*, embrassa celui de *Marie-Thérèse*; & après deux cents ans de séditions, de haine & de guerre civiles, il passa tout d'un coup à l'adoration. La reine ne fut couronnée à Presbourg que quelques mois après, le 24 juin 1741. Elle n'en fut pas moins souveraine; elle l'était déja de tous les cœurs par une affabilité populaire que ses ancêtres avaient rarement exercée; elle bannit cette étiquette & cette morgue qui peuvent rendre le trône odieux, sans le rendre plus respectable. L'archiduchesse sa tante, gouvernante des Pays-Bas, n'avait jamais mangé avec personne. *Marie-Thérèse* admettait à sa table toutes les dames & tous les officiers de distinction: les députés des Etats lui parlaient librement; jamais elle ne refusa d'audience, & jamais on n'en sortit mécontent d'elle.

Qualités de Marie-Thérèse.

Son premier soin fut d'assurer au grand duc de Toscane son époux, le patage de toutes ses couronnes sous le nom de *co-*

régent, sans perdre en rien sa souveraineté, & sans enfreindre la pragmatique-sanction : elle se flattait dans ces premiers momens, que les dignités, dont elle ornait ce prince, lui préparaient la couronne impériale ; mais cette princesse n'avait point d'argent, & ses troupes très-diminuées étaient dispersées dans ses vastes Etats.

Fréd. III roi de Prusse.

Le roi de Prusse lui fit proposer alors qu'elle lui cédât la basse Silésie, & lui offrit son crédit, ses secours, ses armes, avec cinq millions de nos livres, pour lui garantir tout le reste, & donner l'Empire à son époux. Des ministres habiles prévirent que si la reine de Hongrie refusait de telles offres, l'Allemagne serait bientôt bouleversée ; mais le sang de tant d'empereurs, qui coulait dans les veines de cette princesse, ne lui laissa pas seulement l'idée de démembrer son patrimoine ; elle était impuissante & intrépide. Le roi de Prusse voyant qu'en effet cette puissance n'était alors qu'un grand nom, & que l'Etat où était l'Europe, lui donnerait infailliblement des alliés, marcha en Silésie au milieu du mois de décembre 1740.

Démarches singulières.

On voulut mettre sur ses drapeaux cette devise : *Pro Deo & patria* : il *raya pro Deo*, disant qu'il ne fallait point ainsi mêler le nom de DIEU dans les querelles des hommes, & qu'il s'agissait d'une province, & non de religion. Il fit porter devant son régiment des gardes l'aigle romaine éployée en relief au haut d'un bâton doré : cette nouveauté lui imposait la nécessité d'être invincible. Il harangua son armée pour ressembler en tout aux anciens Romains. Entrant ensuite en Silésie, il s'empara de presque toute cette province, dont on lui avait refusé une partie ; mais rien n'était encore décidé. Le général *Neuperg* vint avec environ vingt-quatre mille Autrichiens au secours de cette province déja envahie : il mit le roi de Prusse dans la nécessité de donner bataille à Molvitz, près de la rivière de Neiss. On vit alors ce que valait l'infanterie Prussienne : la cavalerie du roi moins forte de près de moitié que l'autrichienne, fut entièrement rompue : la première ligne de son infanterie fut prise en flanc ; on crut la bataille perdue ; tout le bagage du roi fut pillé ; & ce prince, en danger d'être pris, fut entraîné loin du champ de bataille par

Bataille de Molvitz.

tous ceux qui l'environnaient. La seconde ligne de l'infanterie rétablit tout par cette discipline inébranlable à laquelle les soldats prussiens sont accoutumés, par ce feu continuel qu'ils font, en tirant cinq coups au moins par minute, & chargeant leurs fusils avec leurs baguettes de fer en un moment. La bataille fut gagnée : & cet événement devint un signal d'un embrâsement universel.

CHAPITRE SIXIEME.

Le roi de France s'unit aux rois de Prusse & de Pologne pour faire élire empereur l'électeur de Bavière, CHARLES-ALBERT. *Ce prince est déclaré lieutenant-général du roi de France. Son élection, ses succès, & ses pertes rapides.*

L'Europe crut que le roi de Prusse était déja d'accord avec la France, quand il prit la Silésie ; on se trompait, c'est ce qui arrive presque toujours, lorsqu'on raisonne d'après ce qui n'est que vraisemblable. Le roi de Prusse hasardait beaucoup, comme il l'avoua lui-même ; mais il prévit que la France ne manquerait pas une si belle occasion de le seconder. L'intérêt de la France semblait être alors de favoriser contre l'Autriche son ancien allié l'électeur de Bavière, dont le père avait tout perdu autrefois pour elle après la bataille d'Hocsthet. Ce même électeur de Bavière, *Charles-Albert*, avait été retenu prisonnier dans son enfance par les Autrichiens, qui lui avaient ravi jusqu'à son nom de *Bavière*. La France trouvait son avantage à le venger ; il paraissait aisé de lui procurer à la fois l'Empire & une partie de la succession autrichienne ; par-là on enlevait à la nouvelle maison d'*Autriche-Lorraine* cette supériorité que l'ancienne avait affecté sur tous les autres potentats de l'Europe : on anéantissait cette vieille rivalité entre les *Bourbons* & les *Autrichiens* ; on faisait plus que *Henri IV* & le cardinal de *Richelieu* n'avaient pû espérer.

Fréderic III en partant pour la Silésie, entrevit le premier cette

cette révolution, dont aucun fondement n'était encore jetté : il est si vrai qu'il n'avait pris aucune mesure avec le cardinal de *Fleuri*, que le marquis de *Beauveau*, envoyé par le roi de France à Berlin, pour complimenter le nouveau monarque, ne sut, quand il vit les premiers mouvemens des troupes de Prusse, si elles étaient destinées contre la France ou contre l'Autriche. Le roi *Fréderic* lui dit en partant : *Je vais, je crois, jouer votre jeu ; si les as me viennent, nous partagerons* (1).

Discours singulier.

Ce fut-là le seul commencement de la négociation encore éloignée. Le ministère de France hésita long-temps. Le cardinal de *Fleuri*, âgé de quatre-vingt-cinq ans, ne voulait commettre, ni sa réputation, ni sa vieillesse, ni la France, à une guerre nouvelle. La pragmatique-sanction, signée & authentiquement garantie, le retenait.

Le comte, depuis maréchal duc de *Belle-Isle*, & son frère, petit-fils du fameux *Fouquet*, sans avoir ni l'un ni l'autre aucune influence dans les affaires, ni encore aucun accès auprès du roi, ni aucun pouvoir sur l'esprit du cardinal de *Fleuri*, firent résoudre cette entreprise.

Maréchal de Belle-Isle.

Le maréchal de *Belle-Isle*, sans avoir fait de grandes choses, avait une grande réputation. Il n'avait été ni ministre ni général, & passait pour l'homme le plus capable de conduire un Etat & une armée : mais une santé très-faible détruisait souvent en lui le fruit de tant de talens. Toujours en action, toujours plein de projets, son corps pliait sous les efforts de son âme ; on aimait en lui la politesse d'un courtisan aimable, & la franchise apparente d'un soldat. Il persuadait sans s'exprimer avec éloquence, parce qu'il paraissait toujours persuadé.

Son frère le chevalier de *Belle-Isle* avait la même ambition, les mêmes vues, mais encore plus approfondies, parce qu'une santé plus robuste lui permettait un travail plus infatigable. Son air plus sombre était moins engageant ; mais il subjuguait lorsque son frère insinuait. Son éloquence ressemblait à son courage ;

(1) L'auteur était en ce temps-là auprès du roi de Prusse. Il peut assurer que le cardinal de *Fleuri* ignorait absolument à quel prince il avait à faire.

on y sentait sous un air froid & profondément occupé quelque chose de violent ; il était capable de tout imaginer, de tout arranger & de tout faire.

Ces deux hommes étroitement unis, plus encore par la conformité des idées que par le sang, entreprirent donc de changer la face de l'Europe, aidés dans ce grand dessein par une Dame d'un esprit supérieur. Le cardinal combattit, il donna même au roi son avis par écrit, & cet avis était contre l'entreprise. On croyait qu'il se retirerait alors ; sa carrière entière eût été glorieuse ; mais il n'eut pas la force de renoncer au ministère & de vivre avec lui-même sur le bord de son tombeau.

Le maréchal de *Belle-Isle* & son frère arrangèrent tout, & le vieux cardinal présida à une entreprise qu'il désapprouvait.

Tout sembla d'abord favorable. Le maréchal de *Belle-Isle* fut envoyé à Francfort, au camp du roi de Prusse, & à Dresde pour concerter ces vastes projets que le concours de tant de princes semblait rendre infaillibles. Il fut d'accord de tout avec le roi de Prusse, & le roi de Pologne électeur de Saxe. Il négociait dans toute l'Allemagne : il était l'âme du parti qui devait procurer l'Empire & des couronnes héréditaires à un prince qui pouvait peu par lui-même. La France donnait à la fois à l'électeur de Bavière de l'argent, des alliés, des suffrages & des armées. Le roi en lui envoyant l'armée qu'il lui avait promise, créa par lettres-patentes (1) son lieutenant-général celui qu'il allait faire empereur d'Allemagne.

31 Juillet 1741.

L'électeur de Bavière fort de tant de secours entra facilement dans l'Autriche. Tandis que la reine *Marie-Thérèse* résistait à peine au roi du Prusse. Il se rend d'abord maître de Passau, ville impériale qui appartient à son évêque & qui sépare la haute Autriche de la Bavière. Il arrive à Lintz, capitale de cette haute Autriche. Des partis poussent jusqu'à trois lieues de Vienne ; l'allarme s'y répand ; on s'y prépare à la hâte à soutenir un siége : on détruit un fauxbourg presque tout entier, & un palais qui touchait aux fortifications : on ne voit sur le Danube que des bateaux chargés d'effets précieux qu'on

15 Août.

(1) Ces lettres ne furent scellées que le 20 Août 1741.

cherche à mettre en sûreté. L'électeur de Bavière fit même faire une sommation au comte de *Kevenhuller* gouverneur de Vienne.

L'Angleterre & la Hollande étaient alors loin de tenir cette balance qu'elles avaient long-temps prétendu avoir dans leurs mains ; les Etats-Généraux restaient dans le silence à la vue d'une armée du maréchal de *Maillebois* qui était en Vestphalie, & cette même armée en imposait au roi d'Angleterre qui craignait pour ses Etats d'Hanovre où il était pour lors. Il avait levé vingt-cinq mille hommes pour secourir *Marie-Thérèse* ; mais il fut obligé de l'abandonner à la tête de cette armée levée pour elle & de signer un traité de neutralité.

Il n'y avait alors aucune puissance ni dans l'Empire, ni hors de l'Empire qui soutint cette pragmatique-sanction, que tant d'Etats avaient garantie. Vienne mal fortifiée par le côté menacé, pouvait à peine résister : ceux qui connaissaient le mieux l'Allemagne & les affaires publiques croyaient voir avec la prise de Vienne, le chemin fermé aux Hongrois, tout le reste ouvert aux armées victorieuses, toutes les prétentions réglées & la paix rendue à l'Empire & à l'Europe.

Courage de Marie-Thérèse.

11 Sept. 1741.

Plus la ruine de *Marie-Thérèse* paraissait inévitable, plus elle eut de courage ; elle était sortie de Vienne, & elle s'était jettée entre les bras des Hongrois si sévérement traités par son père & par ses aïeux. Ayant assemblé les quatre ordres de l'Etat à Presbourg, elle y parut tenant entre ses bras son fils aîné presque encore au berceau ; & leur parlant en latin, langue dans laquelle elle s'exprimait bien, elle leur dit à-peu-près ces propres paroles : *Abandonnée de mes amis, persécutée par mes ennemis, attaquée par mes plus proches parens, je n'ai de ressource que dans votre fidélité, dans votre courage & dans ma constance ; je mets en vos mains la fille & le fils de vos rois, qui attendent de vous leur salut.* Tous les Palatins attendris & animés tirèrent leurs sabres en s'écriant, *Moriamur pro Rege nostro Maria Theresia*, mourons pour notre roi *Marie-Thérèse*. Ils donnent toujours le titre de roi à leur reine. Jamais princesse en effet n'avait mieux mérité ce titre. Ils versaient des larmes en faisant serment de la défendre, elle seule retint les siennes ; mais quand elle fut retirée

avec ses filles d'honneur, elle laissa couler en abondance les pleurs que sa fermeté avait retenus. Elle était enceinte alors, & il n'y avait pas long-temps qu'elle avait écrit à la duchesse de Lorraine sa belle-mère : *J'ignore encore s'il me restera une ville pour y faire mes couches.*

Dans cet état elle excitait le zèle de ses Hongrois ; elle ranimait en sa faveur l'Angleterre & la Hollande, qui lui donnaient des secours d'argent : elle agissait dans l'Empire : elle négociait avec le roi de Sardaigne, & ses provinces lui fournissaient des soldats.

Enthousiasme de l'Angleterre pour Marie-Thérèse.

Toute la nation Anglaise s'anima en sa faveur. Ce peuple n'est pas de ceux qui attendent l'opinion de leur maître pour en avoir une. Des particuliers proposèrent de faire un don gratuit à cette princesse. La duchesse de *Marlborоug*, veuve de celui qui avait combattu pour *Charles VI*, assembla les principales dames de Londres ; elles s'engagèrent à fournir cent mille livres sterling ; & la duchesse en déposa quarante mille. La reine de Hongrie eut la grandeur d'ame de ne pas recevoir cet argent qu'on avait la générosité de lui offrir ; elle ne voulut que celui qu'elle attendoit de la nation assemblée en parlement.

On croyait que les armées de France & de Bavière victorieuses allaient assiéger Vienne. Il faut toujours faire ce que l'ennemi craint. C'était un de ces coups décisifs, une de ces occasions que la fortune présente une fois & qu'on ne retrouve plus. L'électeur de Bavière avait osé concevoir l'espérance de prendre Vienne ; mais il ne s'était point préparé à ce siège ; il n'avait ni gros canons ni munitions. Le cardinal de *Fleuri* n'avait point porté ses vues jusqu'à lui donner cette capitale ; les partis mitoyens lui plaisaient : il aurait voulu diviser les dépouilles avant de les avoir ; & il ne prétendait pas que l'empereur qu'il faisait eût toute la succession.

Le comte de Saxe.

L'armée de France aux ordres de l'électeur de Bavière marcha donc vers Prague, aidée de vingt mille Saxons, au mois de Novembre 1741. Le comte *Maurice de Saxe*, frère naturel du roi de Pologne, attaqua la ville. Ce général qui avait la force du corps singulière du roi son père, avec la douceur de son esprit & la même valeur, possédait de plus grands talens

pour la guerre. Sa réputation l'avait fait élire d'une commune voix duc de Courlande; mais la Russie qui donnait des lois au Nord lui avait enlevé ce que le suffrage de tout un peuple lui avait accordé: il s'en consolait dans le service des Français & dans les agrémens de la société de cette nation qui ne le connaissait pas encore assez.

en 1726 le 28 Juin.

Il fallait ou prendre Prague en peu de jours ou abandonner l'entreprise. On manquait de vivres, on était dans une saison avancée; cette grande ville quoique mal fortifiée, pouvait aisément soutenir les premières attaques. Le général *Ogilvi* Irlandais de naissance qui commandait dans la place, avait trois mille hommes de garnison; & le grand-duc marchait au secours avec une armée de trente mille hommes; il était déja arrivé à cinq lieues de Prague le 25 Novembre, mais la nuit même les Français & les Saxons donnèrent l'assaut.

Prague prise par escalade.

Ils firent deux attaques avec un grand fracas d'artillerie qui attira toute la garnison de leur côté: pendant ce temps le comte de *Saxe* en silence fait préparer une seule échelle vers les remparts de la ville neuve à un endroit très-éloigné de l'attaque. Monsieur de *Chevert* alors lieutenant-colonel du régiment de Beausse monte le premier. Le fils aîné du maréchal de *Broglie* le suit: on arrive au rempart, on ne trouve à quelques pas qu'une sentinelle; on monte en foule, & on se rend maître de la ville; toute la garnison met bas les armes. *Ogilvi* se rend prisonnier de guerre avec ses trois mille hommes. Le comte de *Saxe* préserva la ville du pillage; & ce qu'il y eut d'étrange, c'est que les conquérans & le peuple conquis furent pêle-mêle ensemble pendant trois jours, Français, Saxons, Bavarois, Bohémiens, étaient confondus, ne pouvant se reconnaître, sans qu'il y eût une goutte de sang répandu.

L'électeur de Bavière qui venait d'arriver au camp, rendit compte au roi de ce succès, comme un général qui écrit à celui dont il commande les armées: il fit son entrée dans la capitale de la Bohême le jour même de la prise, & s'y fit couronner au mois de décembre. Cependant le grand-duc qui n'avait pu sauver cette capitale, & qui ne pouvait subsister dans les environs, se retira au sud-est de la province,

& laissa à son frère le prince *Charles de Lorraine* le commandement de son armée.

Marie-Thérèse près de sa ruine.

Dans le même temps le roi de Prusse se rendait maître de la Moravie, province située entre la Bohême & la Silésie; ainsi *Marie-Thérèse* semblait accablée de tous côtés. Déja son compétiteur avait été couronné archiduc d'Autriche à Lintz; il venait de prendre la couronne de Bohême à Prague, & de là il alla à Francfort recevoir celle d'empereur sous le nom de *Charles VII.*

Le marechal de *Belle-Isle* qui l'avait suivi de Prague à Francfort, semblait être plutôt un des premiers électeurs qu'un ambassadeur de France. Il avait ménagé toutes les voix, & dirigé toutes les négociations; il recevait les honneurs dus au représentant d'un roi qui donnait la couronne impériale. L'électeur de Mayence qui préside à l'élection lui donnait la main dans son palais, & l'ambassadeur ne donnait la main chez lui qu'aux seuls électeurs, & prenait le pas sur tous les autres princes. Ses pleins-pouvoirs furent remis en langue française : la chancellerie allemande, jusques-là avait toujours exigé que de telles pièces fussent présentées en latin, comme étant la langue du gouvernement qui prend le titre d'Empire romain. *Charles-Albert* fut élu le 4 Janvier 1741, de la manière la plus tranquille & la plus solemnelle : on l'aurait cru au comble de la gloire & du bonheur, mais la fortune changeait, & il devint un des plus infortunés princes de la terre par son élévation même.

Charles-Albert empereur.

CHAPITRE SEPTIEME.

Désastres rapides qui suivent les succès de l'Empereur CHARLES-ALBERT DE BAVIÈRE.

ON commençait à sentir la faute qu'on avait faite de n'avoir pas assez de cavalerie. Le maréchal de *Belle-Isle* était malade à Francfort, & voulait à la fois conduire des

négociations & commander de loin une armée. La mésintelligence se glissait entre les puissances alliées ; les Saxons se plaignaient beaucoup des Prussiens, & ceux-ci des Français, qui à leur tour les accusaient. *Marie-Thérèse* était soutenue de sa fermeté, de l'argent de l'angleterre, de celui de la Hollande & de Venise, d'emprunts en Flandre, mais sur-tout de l'ardeur désespérée de ses troupes rassemblées enfin de toutes parts. L'armée Française sous des chefs peu accrédités se détruisait par les fatigues, la maladie & la désertion : les recrues venaient difficilement. Il n'en était pas comme des armées de *Gustave-Adolphe*, qui ayant commencé ses campagnes en Allemagne avec moins de dix mille hommes, se trouvait à la tête de trente mille, augmentait ses troupes dans le pays même à mesure qu'il y faisait des progrès. Chaque jour affaiblissait les Français vainqueurs, & fortifiait les Autrichiens. Le prince *Charles de Lorraine* frère du grand-duc était dans le milieu de la Bohême avec trente-cinq mille hommes : tous les habitans étaient pour lui ; il commençait à faire avec succès une guerre défensive, en tenant continuellement son ennemi en allarmes, en coupant ses convois, en le harcelant sans relâche de tous les côtés par des nuées de houzards, de croates, de pandours, & de talpaches. Les *Pandours* sont des Sclavons qui habitent le bord de la Drave, & de la Save ; ils ont un habit long ; ils portent plusieurs pistolets à la ceinture, un sabre & un poignard. Les *Talpaches* sont une infanterie Hongroise armée d'un fusil, de deux pistolets, & d'un sabre. Les *Croates* appelés en France *Cravates*, sont des miliciens de Croatie. Les *Houzards* sont des cavaliers Hongrois, montés sur de petits chevaux légers & infatigables : ils désolent des troupes dispersées en trop de postes, & peu pourvues de cavalerie. Les troupes de France & de Bavière étaient par-tout dans ce cas. L'empereur *Charles VII* avait voulu conserver avec peu de monde une vaste étendue de terrain, qu'on ne croyait pas la reine de Hongrie en état de reprendre : mais tout fut repris, & la guerre fut enfin reportée du Danube au Rhin.

Le cardinal de *Fleuri* voyant tant d'espérances trompées, tant de désastres qui succédaient à de si heureux commence-

CH. VII.

Pandours.

Talpaches.

Croates.

Houzards.

Fausses démarches du Cardinal de Fleuri.

CH. VII. 11 Juillet 1741.

mens, écrivit au général de *Kœnisèck* une lettre qu'il lui fit rendre par le maréchal de *Belle-Isle* même; il s'excusait dans cette lettre de la guerre entreprise, & il avouait qu'il avait été entraîné au-delà de ses mesures. *Bien des gens savent*, dit-il, *combien j'ai été opposé aux résolutions que nous avons prises, & que j'ai été en quelque façon forcé d'y consentir. Votre excellence est trop instruite de tout ce qui se passe pour ne pas deviner celui qui mit tout en œuvre pour déterminer le roi à entrer dans une ligue qui était si contraire à mon goût & à mes principes.*

Pour toute réponse la reine de Hongrie fit imprimer la lettre du cardinal de *Fleuri*. Il est aisé de voir quels mauvais effets cette lettre devait produire; en premier lieu elle rejettait évidemment tout le reproche de la guerre sur le général chargé de négocier avec le comte de *Kœnigseck*, & ce n'était pas rendre la négociation facile que de rendre sa personne odieuse: en second lieu elle avouait de la faiblesse dans le ministère, & c'eut été bien mal connaître les hommes que de ne pas prévoir qu'on abuserait de cette faiblesse, que les alliés de la France se refroidiraient, & que ses ennemis s'enhardiraient. Le cardinal voyant la lettre imprimée, en écrivit une seconde, dans laquelle il se plaint au général Autrichien de ce qu'on a publié sa première lettre, & lui dit, *qu'il ne lui écrira plus désormais ce qu'il pense.* Cette seconde lettre lui fit encore plus de tort que la première. Il les fit désavouer toutes deux dans quelques papiers publics, & ce désaveu qui ne trompa personne, mit le comble à ses fausses démarches, que les esprits les moins critiques excusèrent dans un homme de quatre-vingt-sept ans fatigué des mauvais succès. Enfin l'empereur Bavarois fit proposer à Londres des projets de paix; & sur-tout des sécularisations d'évêchés en faveur d'Hanovre. Le ministère Anglais ne croyait pas avoir besoin de l'empereur pour les obtenir. On insulta à ses offres en les rendant publiques; & l'empereur fut réduit à désavouer ses offres de paix, comme le cardinal de *Fleuri* avait désavoué la guerre.

La querelle alors s'échauffa plus que jamais. La France d'un côté, l'Angleterre de l'autre, parties principales en effet sous

sous le nom d'auxiliaires, s'efforcèrent de tenir la balance à main armée. La maison de *Bourbon* fut obligée pour la seconde fois de tenir tête à presque toute l'Europe.

Le cardinal de *Fleuri*, trop âgé pour soutenir un si pesant fardeau, prodigua à regret les trésors de la France dans cette guerre entreprise malgré lui, & ne vit que des malheurs causés par des fautes. Il n'avait jamais cru avoir besoin d'une marine; ce qui restait à la France de forces maritimes fut absolument détruit par les Anglais; & les provinces de France furent exposées. L'empereur que la France avait fait, fut chassé trois fois de ses propres Etats..

Les armées françaises furent détruites en Bavière & en Bohême, sans qu'il se donnât une seule grande bataille; & le désastre fut au point qu'une retraite dont on avait besoin, & qui paraissait impraticable, fut regardée comme un bonheur signalé. Le maréchal de *Belle-Isle* sauva le reste de l'armée française, assiégée dans Prague, & ramena environ treize mille hommes de Prague à Egra, par une route détournée de trente-huit lieues, au milieu des glaces & à la vue des ennemis. Enfin la guerre fut reportée du fond de l'Autriche au Rhin.

Décembre 1742.

Le cardinal de *Fleuri* mourut au village d'Issi, au milieu de tous ces désastres, & laissa les affaires de la guerre, de la marine, de la finance & de la politique dans une crise qui altéra la gloire de son ministère, & non la tranquillité de son âme.

Mort du cardinal de Fleuri.

Louis XV prit dès-lors la résolution de gouverner par lui-même, & de se mettre à la tête d'une armée. Il se trouvait dans la même situation où fut son bisaïeul dans une guerre nommée, comme celle-ci, la guerre de la succession.

Il avait à soutenir la France & l'Espagne, contre les mêmes ennemis, c'est-à-dire, contre l'Autriche, l'Angleterre, la Hollande, & la Savoye. Pour se faire une idée juste de l'embarras qu'éprouvait le roi, des périls où l'on était exposé, & des ressources qu'il eut, il faut voir comment l'Angleterre donnait le mouvement à toutes ces secousses de l'Europe.

CHAPITRE HUITIEME.

Conduite de l'Angleterre. Ce que fit le prince de Conti *en Italie.*

ON fait qu'après l'heureux temps de la paix d'Utrecht, les Anglais qui jouissaient de Minorque & de Gibraltar en Espagne, avaient encore obtenu de la cour de Madrid des priviléges que les Français ses défenseurs n'avaient pas. Les commerçans Anglais allaient vendre aux colonies espagnoles les négres qu'ils achetaient en Afrique pour être esclaves dans le nouveau monde. Ces hommes vendus par d'autres hommes, moyennant trente-trois piastres par tête qu'on payait au gouvernement espagnol, était un objet de gain considérable; car la compagnie anglaise en fournissaient quatre mille huit cents négres, avait obtenu encore de vendre les huit cents sans payer de droits; mais le plus grand avantage des Anglais à l'exclusion des autres nations, était la permission dont cette compagnie jouit dès 1716, d'envoyer un vaisseau à Porto-Bello.

Ce vaisseau, qui d'abord ne devait être que de cinq cents tonneaux, fut en 1717 de huit cent cinquante par convention, mais en effet de mille par abus; ce qui faisait deux millions pesant de marchandises. Ces mille tonneaux étaient encore le moindre objet de ce commerce de la compagnie anglaise; une patache qui suivait toujours le vaisseau sous prétexte de lui porter des vivres, allait & venait continuellement; elle se chargeait dans les colonies anglaises des effets qu'elle apportait à ce vaisseau, lequel ne se désemplissant jamais par cette manœuvre, tenait lieu d'une flotte entière. Souvent même d'autres navires venaient remplir le vaisseau de permission, & leurs barques allaient encore sur les côtes de l'Amérique porter des marchandises dont les peuples avaient besoin, mais qui faisaient tort au gouvernement espagnol, & même à toutes les nations intéressées au commerce qui se fait des ports d'Espagne au golfe du Mexique. Les gouver-

neurs espagnols traitèrent avec rigueur les marchands anglais, & la rigueur se pousse toujours trop loin.

Un patron de vaisseau marchand fait déclarer la guerre.

Un patron de vaisseau, nommé *Jenkins*, vint, en 1739, se présenter à la chambre des communes. C'était un homme franc & simple, qui n'avait point fait de commerce illicite, mais dont le vaisseau avait été rencontré par un garde-côte espagnol dans un parage de l'Amérique, où les Espagnols ne voulaient pas souffrir de navires anglais. Le capitaine espagnol avait saisi le vaisseau de *Jenkins*, mis l'équipage aux fers, fendu le nez & coupé les oreilles au patron. En cet état *Jenkins* se présenta au parlement; il raconta son aventure avec la naïveté de sa profession & de son caractère. *Messieurs*, dit-il, *quand on m'eut ainsi mutilé, on me menaça de la mort; je l'attendis; je recommandai mon ame à* DIEU *& ma vengeance à ma patrie.* Ces paroles prononcees naturellement excitèrent un cris de pitié & d'indignation dans l'assemblée. Le peuple de Londres criait à la porte du parlement, *la mer libre ou la guerre.* On n'a peut-être jamais parlé avec plus de véritable éloquence qu'on parla sur ce sujet dans le parlement d'Angleterre; & je ne sais si les harangues méditées qu'on prononça autrefois dans Athènes & dans Rome, en des occasions à-peu-prés semblables, l'emportent sur les discours non préparés du chevalier *Windham*, du lord *Carteret*, du ministre *Robert Walpole*, du comte de *Chesterfield*, de monsieur *Pultney* depuis comte de *Bath.* Ces discours qui sont l'effet naturel du gouvernement, & de l'esprit anglais, étonnent quelquefois les étrangers, comme les productions d'un pays qui sont à vil prix sur leur terrain, sont recherchées précieusement ailleurs. Mais il faut lire avec précaution toutes ces harangues où l'esprit de parti domine. Le véritable état de la nation y est presque toujours déguisé. Le parti du ministère y peint le gouvernement florissant; la faction contraire assure que tout est en décadence. L'exagération regne par-tout. *Où est le temps*, s'écriait alors un membre du parlement, *où est le temps où un ministre de la guerre disait qu'il ne fallait pas qu'on osât tirer un coup de canon en Europe sans la permission de l'Angleterre.*

Enfin le cri de la nation détermina le parlement & le

CH. VIII. roi. On déclara la guerre à l'Espagne dans les formes à la fin de l'année 1739.

La mer fut d'abord le théâtre de cette guerre, dans laquelle les corsaires des deux nations, pourvus de lettres-patentes, allaient en Europe & en Amérique attaquer tous les vaisseaux marchands, & ruiner réciproquement le commerce pour lequel ils combattaient. On en vint bientôt à des hostilités plus grandes.

Les Anglais prennent Porto-Bello. Mars 1740.

L'amiral *Vernon*, l'an 1740, pénétra dans le golfe du Mexique, & y attaqua & prit la ville de Porto-Bello, l'entrepôt des trésors du nouveau monde, la rasa & en fit un chemin ouvert, par lequel les Anglais purent exercer à main armée le commerce autrefois clandestin, qui avait été le sujet de la rupture. Cette expédition fut regardée par les Anglais comme un des plus grands services rendus à la nation. L'amiral fut remercié par les deux chambres du parlement : elles lui écrivirent ainsi qu'elles en avaient usé avec le duc de *Marlboroug*, après la journée d'Hochstet. Depuis ce temps les actions de leur compagnie du Sud augmentèrent malgré les dépenses immenses de la nation. Les Anglais espérèrent alors de conquérir l'Amérique espagnole. Ils crurent que rien ne résisterait à l'amiral *Vernon*, & lorsque, quelque temps après, cet amiral alla mettre le siége devant Carthagène, ils se hâtèrent d'en célébrer la prise : de sorte que dans le temps même que *Vernon* en levait le siége, ils firent frapper une médaille où l'on voyait le port & les environs de Carthagène avec cette légende : *il a pris Carthagène* ; le revers représentait l'amiral *Vernon*, & on y lisait ces mots : *Au vengeur de sa patrie*. Il y a beaucoup d'exemples de ces médailles prématurées qui tromperaient la postérité, si l'histoire plus fidèle & plus exacte ne prévenait pas de telles erreurs.

La France qui n'avait qu'une marine faible ne se déclarait pas alors ouvertement ; mais le ministère de France secourait les Espagnols autant qu'il était en son pouvoir.

Ce qui se passait en Italie dans cet embrâsement général.

On était en ces termes entre les Espagnols & les Anglais, quand la mort de l'empereur *Charles VI* mit le trouble dans l'Europe. On a vu ce que produisait en Allemagne la querelle de l'Autriche & de la Bavière. L'Italie fut aussi bientôt

désolée pour cette succession autrichienne. Le Milanais était réclamé par la maison d'*Espagne*. Parme & Plaisance devaient revenir par le droit de naissance à un des fils de la reine née princesse de Parme. Si *Philippe V* avait voulu avoir le Milanais pour lui, il eut trop allarmé l'Italie. Si on eût destiné Parme & Plaisance à *Don Carlos*, déja maître de Naples & de Sicile, trop d'Etats réunis sous un même Souverain eussent encore allarmé les esprits. *Don Philippe*, puîné de *Don Carlos*, fut le premier auquel on destina le Milanais & le Parmesan. La reine de Hongrie, maitresse du Milanais, faisait ses efforts pour s'y maintenir. Le roi de Sardaigne, duc de Savoye, revendiquait ses droits sur cette province; il craignait de la voir dans les mains de la maison de *Lorraine* entée sur la maison d'*Autriche*, qui possédant à la fois le Milanais & la Toscane, pourrait un jour lui ravir les terres qu'on lui avait cédées par les traités de 1737 & 1738; mais il craignait encore davantage de se voir pressé par la France & par un prince de la maison de *Bourbon*, tandis qu'il voyait un autre prince de cette maison maître de Naples & de Sicile.

Conduite du roi de Sardaigne.

Il se résolut, dès le commencement de 1742, à s'unir avec la reine de Hongrie sans s'accorder dans le fond avec elle. Ils se réunissaient seulement contre le péril présent; ils ne faisaient point d'autres avantages: le roi de Sardaigne se réservait même de prendre quand il voudrait d'autres mesures. C'était un traité de deux ennemis qui ne songeaient qu'à se défendre d'un troisième. La cour d'Espagne envoyait l'infant *Don Philippe* attaquer le duc, roi de Sardaigne, qui n'avait voulu de lui ni pour ami, ni pour voisin. Le cardinal de *Fleuri* avait laissé passer *Don Philippe* & une partie de son armée par la France; mais il n'avait pas voulu lui donner de troupes.

On fait beaucoup dans un temps, on craint de faire même peu dans un autre. La raison de cette conduite était qu'on se flattait encore de regagner le roi de Sardaigne qui laissait toujours des espérances.

On ne voulait pas d'ailleurs alors de guerre directe avec les Anglais qui l'auraient infailliblement déclarée. Les révolutions des affaires de terre qui commençaient alors en Allemagne,

CH. VIII. ne permettaient pas de braver par-tout les puissances maritimes. Les Anglais s'opposaient ouvertement à l'établissement de *Don Philippe* en Italie, sous prétexte de maintenir l'équilibre de l'Europe.

Cette balance, bien ou mal entendue, était devenue la passion du peuple anglais, mais un intérêt plus couvert était le but du ministère de Londres. Il voulait forcer l'Espagne à partager le commerce du nouveau monde : il eût à ce prix aidé *Don Philippe* à passer en Italie, ainsi qu'il avait aidé *Don Carlos* en 1731. Mais la cour d'Espagne ne voulait point enrichir ses ennemis à ses dépens, & comptait établir *Don Philippe* dans ses Etats.

Dès le mois de Novembre & de Décembre 1741, la cour d'Espagne avait envoyé par mer plusieurs corps de troupes en Italie sous la conduite du duc de *Montemar*, célèbre par la victoire de Bitonto, & ensuite par sa disgrace. Ces troupes avaient débarqué successivement sur les côtes de la Toscane & dans les ports qu'on appelle l'Etat *degli presidii* appartenant à la couronne des deux Siciles. Il fallait passer sur les terres de la Toscane. Le grand-duc, mari de la reine de Hongrie, fut obligé de leur accorder le passage, & de déclarer son pays neutre. Le duc de Modène, marié à la fille du feu duc d'Orléans, régent de France, se déclara neutre aussi. Le pape *Benoît XIV*, sur les terres de qui l'armée espagnole devait passer dans ces conjonctures, ainsi que celle des Autrichiens, embrassa la même neutralité à meilleur titre que personne, en qualité de père commun des princes & des peuples, tandis que ses enfans vivaient à discrétion sur son territoire.

Neutralités singulières en Italie.

De nouvelles troupes espagnoles arrivèrent par la voie de Gênes. Cette république se dit encore neutre & les laissa passer. Vers ce temps-là même, le roi de Naples embrassait la neutralité, quoiqu'il s'agit de la cause de son père & de son frère. Mais de tous ces potentats neutres en apparence aucun ne l'était en effet.

Etrange aventure à Naples.

A l'égard de la neutralité du roi de Naples, voici quelle en fut la suite. On fut étonné le 18 Août de voir paraître à la vue du port de Naples une escadre anglaise composée de six vaisseaux de soixante canons, de six frégates & de deux

galiottes à bombes. Le capitaine *Martin*, depuis amiral, qui commandait cette escadre, envoya à terre un officier avec une lettre au premier ministre, qui portait en substance qu'il fallait que le roi rappelât ses troupes de l'armée espagnole, ou que l'on allait dans l'instant bombarder la ville. On tint quelques conférences, le capitaine anglais dit enfin en mettant sa montre sur le tillac, qu'il ne donnait qu'une heure pour se déterminer. Le port était mal pourvu d'artillerie, on n'avait point pris les précautions nécessaires contre une insulte qu'on n'attendait pas. On vit alors que l'ancienne maxime, *qui est maître de la mer l'est de la terre*, est souvent vraie. On fut obligé de promettre tout ce que le commandant anglais voulait, & même il fallut le tenir jusqu'à ce qu'on eût le temps de pourvoir à la défense du port & du royaume.

Les Anglais eux-mêmes sentaient bien que le roi de Naples ne pouvait pas plus garder en Italie cette neutralité forcée, que le roi d'Angleterre n'avait gardé la sienne en Allemagne.

L'armée espagnole commandée par le duc de *Montemar*, venue en Italie pour soumettre la Lombardie, se retirait alors vers les frontières du royaume de Naples, toujours pressée par les Autrichiens. Alors le roi de Sardaigne retourna dans le Piémont, & dans son duché de Savoye, où les vicissitudes de la guerre demandaient sa présence. L'infant *Don Philippe* avait en vain tenté de débarquer à Gênes avec de nouvelles troupes. Les escadres d'Angleterre l'en avaient empêché, mais il avait pénétré par terre dans le duché de Savoye, & s'en était rendu maître. C'est un pays presque ouvert du côté du Dauphiné. Il est stérile & pauvre; ses souverains en tiraient alors à peine quinze cent mille livres de revenu. *Charles-Emanuel*, roi de Sardaigne & duc de Savoye, l'abandonna pour aller défendre le Piémont, pays plus important.

Pendant qu'on se bat en Allemagne, l'infant Don Philippe prend la Savoye. Décembre 1743.

On voit par cet exposé que tout était en allarmes, & que toutes les provinces éprouvaient des revers du fond de la Silésie au fond de l'Italie. L'Autriche n'était alors en guerre ouverte qu'avec la Bavière; & cependant on désolait l'Italie. Les peuples du Milanais, du Mantouan, de Parme, de Modène, de Guastalla regardaient avec une tristesse impuissante toutes ces

Récapitulation de l'état de l'Europe.

irruptions & toutes ces secousses, accoutumés depuis long-temps à être le prix du vainqueur, sans oser seulement donner leur exclusion & leur suffrage.

La cour d'Espagne fit demander aux Suisses le passage par leur territoire pour porter de nouvelles troupes en Italie; elle fut refusée. La Suisse vend des soldats à tous les princes & défend son pays contre eux. Le gouvernement y est pacifique & les peuples guerriers. Une telle neutralité fut respectée. Venise, de son côté leva vingt mille hommes pour donner du poids à la sienne.

Il y avait dans Toulon une flotte de seize vaisseaux espagnols, destinée d'abord pour transporter *Don Philippe* en Italie; mais il avait passé par terre, comme on a vu. Elle devait apporter des provisions à ses troupes, & ne le pouvait, retenue continuellement dans le port par une flotte anglaise qui dominait dans la Méditerranée, & insultait toutes les côtes de l'Italie & de la Provence. Les canoniers espagnols n'étaient pas experts dans leur art; on les exerça dans le port de Toulon pendant quatre mois, en les faisant tirer au blanc, & en excitant leur émulation & leur industrie par des prix proposés.

Quand ils se furent rendus habiles, on fit sortir de la rade de Toulon l'escadre espagnole, commandée par *Don Joseph Navarro*. Elle n'était que de douze vaisseaux. Les Espagnols n'ayant pas assez de matelots & de canoniers pour en manœuvrer seize, elle fut jointe aussi-tôt par quatorze vaisseaux français, quatre frégates & trois brûlots, sous les ordres de M. de *Court*, qui, à l'âge de quatre-vingts ans, avait toute la vigueur de corps & d'esprit qu'un telle commandement exige. Il y avait quarante années qu'il s'était trouvé au combat naval de Malaga, où il avait servi en qualité de capitaine sur le vaisseau amiral, & depuis ce temps, il ne s'était donné de bataille sur mer en aucune partie du monde que celle de Messine, en 1718. L'amiral anglais *Mattheus* se présenta devant les deux escadres combinées de France & d'Espagne. La flotte de *Mattheus* était de quarante-cinq vaisseaux, de cinq frégates, & de quatre brûlots: avec cet avantage du nombre il sut aussi se donner d'abord celui du vent, manœuvre dont dépend souvent la victoire

Bataille navale de Toulon. 1744. 21 Février.

toire dans les combats de mer, comme elle dépend sur la terre d'un poste avantageux. Ce sont les Anglais qui les premiers ont rangé leurs forces navales en bataille dans l'ordre où l'on combat aujourd'hui, & c'est d'eux que les autres nations ont pris l'usage de partager leurs flottes en avant-garde, arrière-garde & corps de bataille.

On combattit donc à la bataille de Toulon dans cet ordre. Les deux flottes furent également endommagées, & également dispersées.

Cette journée navale de Toulon fut donc indécise comme presque toutes les batailles navales (à l'exception de celle de la Hogue), dans lesquelles le fruit d'un grand appareil & d'une longue action est de tuer du monde de part & d'autre, & de démâter des vaisseaux. Chacun se plaignit; les Espagnols crurent n'avoir pas été assez secourus; les Français accusèrent les Espagnols de peu de reconnaissance. Ces deux nations, quoiqu'alliées, n'étaient point toujours unies. L'antipathie ancienne se réveillait quelquefois entre les peuples, quoique l'intelligence fût entre leurs rois.

Au reste, le véritable avantage de cette bataille fut pour la France & l'Espagne : la mer Méditerranée fut libre au moins pendant quelque temps, & les provisions dont avait besoin *Don Philippe*, purent aisément lui arriver des côtes de Provence; mais ni les flottes françaises, ni les escadres d'Espagne ne purent s'opposer à l'amiral *Mattheus*, quand il revint dans ces parages. Ces deux nations, obligées d'entretenir continuellement de nombreuses armées de terre, n'avaient pas ce fond inépuisable de marine, qui fait la ressource de la puissance anglaise.

CHAPITRE NEUVIEME.

Le prince de Conti *force les passages des Alpes. Situation des affaires d'Italie.*

Ch. IX. 23 Mai 1744. 26 Avril.

LOUIS XIV, au milieu de tous ces efforts, déclara la guerre au roi *George*, & bientôt à la reine de Hongrie, qui la lui déclarèrent aussi dans les formes. Ce ne fut de part & d'autre qu'une cérémonie de plus. Ni l'Espagne, ni Naples ne déclarèrent la guerre, mais ils la firent.

Don Philippe, à la tête de vingt mille Espagnols, dont le marquis de *la Mina* était le général, & le prince de *Conti* suivi de vingt mille Français, inspirèrent tous deux à leurs troupes cet esprit de confiance & de courage opiniâtre dont on avait besoin pour pénétrer dans le Piémont, où un bataillon peut à chaque pas arrêter une armée entière, où il faut à tout moment combattre entre des rochers, des précipices & des torrens, & où la difficulté des convois n'est pas un des moindres obstacles. Le prince de *Conti*, qui avait servi en qualité de lieutenant-général dans la guerre malheureuse de Bavière, avait de l'expérience dans sa jeunesse.

1. Avril.

Le premier d'avril 1744, l'Infant *Don Philippe* & lui passèrent le Varo, rivière qui tombe des Alpes, & qui se jette dans la mer de Gènes, au-dessous de Nice. Tout le comté de Nice se rendit; mais pour avancer, il fallait attaquer les retranchemens élevés près de Ville-Franche, & après eux, on trouvait ceux de la forteresse de Montalban, au milieu des rochers qui forment une longue suite de remparts presque inaccessibles. On ne pouvait marcher que par des gorges étroites, & par des abîmes sur lesquels plongeait l'artillerie ennemie, & il fallait sous ce feu gravir de rochers en rochers. On trouvait encore jusques dans les Alpes des Anglais à combattre; l'amiral *Mattheus*, après avoir radoubé ses vaisseaux, était venu reprendre l'empire de la mer. Il avait débarqué lui-même à Ville-Franche. Ses soldats étaient avec les Pié-

Escalade de Ville-Franche & de Montalban.

montais; & ses canonniers servaient l'artillerie. Malgré ces périls, le prince de *Conti* se présente au pas de Ville-Franche, rempart du Piémont, haut de près de deux cents toises, que le roi de Sardaigne croyait hors d'atteinte, & qui fut couvert de Français & d'Espagnols. L'amiral Anglais & ses matelots furent sur le point d'être faits prisonniers.

19 Juillet. 1744. *Journée de Château-Dauphin.*

On avança, on pénétra enfin jusqu'à la vallée de Château-Dauphin. Le comte de *Campo-Santo* suivait le prince de *Conti*, à la tête des Espagnols, par une autre gorge. Le comte de *Campo-Santo* portait ce nom & ce titre, depuis la bataille de Campo-Santo, où il avait fait des actions étonnantes; ce nom était sa récompense, comme on avait donné le nom de *Bitonto* au duc de *Montemar*, après la bataille de Bitonto. Il n'y a guères de plus beau titre que celui d'une bataille qu'on a gagnée.

Le bailli de *Givri* escalade en plein jour un roc sur lequel deux mille Piémontais sont retranchés. Ce brave *Chevert*, qui avait monté le premier sur les remparts de Prague, monte à ce roc un des premiers; & cette entreprise était plus meurtrière que celle de Prague. On n'avait point de canon : les Piémontais foudroyaient les assaillans avec le leur. Le roi de Sardaigne placé lui-même derrière ces retranchemens, animait ses troupes. Le bailli de *Givri* était blessé dès le commencement de l'action; & le marquis de *Villemur*, instruit qu'un passage non moins important venait d'être heureusement forcé par les Français, envoyait ordonner la retraite. *Givri* la fait battre; mais les officiers & les soldats trop animés ne l'écoutent point. Le lieutenant-colonel de Poitou saute dans les premiers retranchemens, les grenadiers s'élancent les uns sur les autres; & ce qui est à peine croyable, ils passent par les embrasures mêmes du canon ennemi, dans l'instant que les piéces ayant tiré, reculaient par leur mouvement ordinaire : on y perdit près de deux mille hommes; mais il n'échappa aucun Piémontais. Le roi de Sardaigne au désespoir, voulait se jeter lui-même au milieu des attaquans, & on eut beaucoup de peine à le retenir : il en coûta la vie au bailli de *Givri*; le colonel *Salis*, le marquis de *la Carte* y furent tués; le duc d'*Agénois* & beaucoup d'autres, blessés. Mais il en avait coûté encore moins qu'on ne devait

s'attendre dans un tel terrain. Le comte de *Campo-Santo* qui ne put arriver à ce défilé étroit & escarpé où ce furieux combat s'était donné, écrivit au marquis de *la Mina*, général de l'armée Espagnole sous Don Philippe : *Il se présentera quelques occasions où nous ferons aussi-bien que les Français, car il n'est pas possible de faire mieux.* Je rapporte toujours les lettres des généraux, lorsque j'y trouve des particularités intéressantes : ainsi je transcrirai encore ce que le prince de *Conti* écrivit au roi touchant cette journée : *C'est une des plus brillantes & des plus vives actions qui se soient jamais passées ; les troupes y ont montré une valeur au-dessus de l'humanité. La brigade de Poitou ayant Monsieur d'Agénois à sa tête s'est couverte de gloire.*

La bravoure & la présence d'esprit de Monsieur de Chevert, ont principalement décidé l'avantage. Je vous recommande Monsieur de Solémi, & le chevalier de Modène. La Carte a été tué ; votre majesté qui connaît le prix de l'amitié sent combien j'en suis touché. Ces expressions d'un prince à un roi, sont des leçons de vertu pour le reste des hommes, & l'histoire doit les conserver.

Journée des barricades.

Pendant qu'on prenait Château-Dauphin, il fallait emporter ce qu'on appelait *les barricades* ; c'était un passage de trois toises entre deux montagnes qui s'élèvent jusqu'aux nues. Le roi de Sardaigne avait fait couler dans ce précipice la rivière de Sture qui baigne cette vallée. Trois retranchemens, & un chemin couvert par-delà la rivière, défendaient ce poste, qu'on appelait les barricades ; il fallait ensuite se rendre maître du château de Démont, bâti avec des frais immenses sur la tête d'un rocher isolé, au milieu de la Vallée de Sture ; après quoi les Français maîtres des Alpes voyaient les plaines du Piémont. Ces barricades furent tournées habilement par les Français & par les Espagnols, la veille de l'attaque de Château-Dauphin. On les emporta presque sans coup férir, en mettant ceux qui les défendaient entre deux feux. Cet avantage fut un des chefs-d'œuvre de l'art de la guerre, car il fut glorieux, il remplit l'objet proposé, & ne fut pas sanglant.

18 Juillet.

CHAPITRE DIXIEME.

Nouvelles disgraces de l'empereur CHARLES *VII. Bataille de Dettingue.*

TANT de belles actions ne servaient de rien au but principal, & c'est ce qui arrive dans presque toutes les guerres. La cause de la reine de Hongrie n'en était pas moins triomphante. L'empereur *Charles VII*, nommé en effet empereur par le roi de France, n'en était pas moins chassé de ses Etats héréditaires, & n'étaient pas moins errant dans l'Allemagne. Les Français n'étaient pas moins repoussés au Rhin & au Mein. La France enfin n'en était pas moins épuisée pour une cause qui lui était étrangère, & pour une guerre qu'elle aurait pu s'épargner, guerre entreprise par la seule ambition du maréchal de *Belle-Isle*, dans laquelle on avait que peu de chose à gagner & beaucoup à perdre.

L'empereur *Charles VII* se réfugia d'abord dans Augsbourg, ville impériale & libre, qui se gouverne en république, fameuse par le nom d'*Auguste*, la seule qui ait conservé les restes quoique défigurés de ce nom d'*Auguste*, autrefois commun à tant de villes sur les frontières de la Germanie & des Gaules. Il n'y demeura pas long-temps, & en la quittant au mois de juin 1743 il eut la douleur d'y voir entrer un colonel de housards, nommé *Mentzel*, fameux par ses férocités & ses brigandages, qui le chargea d'injures dans les rues.

Il portait sa malheureuse destinée dans Francfort, ville encore plus privilégiée qu'Augsbourg, & dans laquelle s'était faite son élection à l'Empire; mais ce fut pour y voir accroitre ses infortunes. Il se donnait une bataille qui décidait de son sort à quatre milles de son nouveau refuge.

Le comte *Stair*, Ecossais, l'un des élèves du duc de *Marlborougg*, autrefois ambassadeur en France, avait marché vers Francfort à la tête d'une armée de plus de cinquante mille hommes, composée d'Anglais, d'Hanovriens & d'Autrichiens.

 Le roi d'Angleterre arriva avec son second fils le duc de *Cumberland*, après avoir passé à Francfort dans ce même asyle de l'empereur qu'il reconnaissait toujours pour son souverain, & auquel il faisait la guerre dans l'espérance de le détrôner.

Le maréchal duc de *Noailles* qui commandait l'armée opposée au roi d'Angleterre, avait porté les armes dès l'âge de quinze ans. Il avait commandé en Catalogne dans la guerre de 1701, & passa depuis par toutes les fonctions qu'on peut avoir dans le gouvernement : à la tête des finances au commencement de la régence, général d'armée, & ministre d'Etat, il ne cessa dans tous ces emplois de cultiver la littérature, exemple autrefois commun chez les Grecs, & chez les Romains, mais rare aujourd'hui dans l'Europe. Ce général, par une manœuvre supérieure, fut d'abord le maître de la campagne. Il cotoya l'armée du roi d'Angleterre qui avait le Mein entre elle & les Français; il lui coupa les vivres en se rendant maître des passages au-dessus & au-dessous de leur camp.

Le roi d'Angleterre s'était posté dans Aschaffenbourg, ville sur le Mein qui appartient à l'électeur de Mayence. Il avait fait cette démarche malgré le comte *Stair* son général, & commençait à s'en repentir. Il y voyait son armée bloquée & affamée par le maréchal de *Noailles*. Le soldat fut réduit à la demi-ration par jour. On manquait de fourages au point qu'on proposa de couper les jarrets aux chevaux, & on l'aurait fait si on était resté encore deux jours dans cette position. Le roi d'Angleterre fut obligé enfin de se retirer pour aller chercher des vivres à Hanau sur le chemin de Francfort; mais en se retirant il était exposé aux batteries du canon ennemi placé sur la rive du Mein. Il fallait faire marcher en hâte une armée que la disette affaiblissait & dont l'arrière-garde pouvait être accablée par l'armée Française. Car le maréchal de *Noailles* avait eu la précaution de jetter des ponts entre Dettingue & Aschaffembourg, sur le chemin de Hanau, & les Anglais avaient joint à leurs fautes celle de laisser établir ces ponts. Le 26 juin au milieu de la nuit le roi d'Angleterre fit décamper son armée dans le plus grand silence, & hazarda cette marche précipitée & dangereuse à

laquelle il était réduit. Le maréchal de *Noailles* voit les Anglais qui semblent marcher à leur perte dans un chemin étroit entre une montagne & la rivière. Il ne manqua pas d'abord de faire avancer tous les escadrons composés de la maison du roi, de dragons & de housards, vers le village de Dettingue, devant lequel les Anglais devaient passer. Il fait défiler sur deux ponts quatre brigades d'infanterie avec celles des gardes-françaises. Ces troupes avaient ordre de rester postées dans le village de Dettingue en deça d'un ravin profond. Elles n'étaient point apperçues des Anglais, & le maréchal voyait tout ce que les Anglais faisaient. Monsieur de *Vallière*, lieutenant-général, homme qui avait poussé le service de l'artillerie aussi loin qu'il peut aller, tenait ainsi dans un défilé les ennemis entre deux batteries qui plongeaient sur eux du rivage. Ils devaient passer par un chemin creux qui est entre Dettingue & un petit ruisseau. On ne devait fondre sur eux qu'avec un avantage certain dans un terrain qui devenait un piége inévitable. Le roi d'Angleterre pouvait être pris lui-même : c'était enfin un de ces momens décisifs qui semblaient devoir mettre fin à la guerre.

Le maréchal recommande au duc de *Grammont*, son neveu, lieutenant-général & colonel des gardes, d'attendre dans cette position que l'ennemi vînt lui-même se livrer. Il alla malheureusement reconnaître un gué pour faire encore avancer de la cavalerie. La plupart des officiers disaient qu'il eût mieux fait de rester à la tête de l'armée pour se faire obéir. Il envoya faire occuper le poste d'Aschaffembourg par cinq brigades, de sorte que les Anglais étaient pris de tous côtés. Un moment d'impatience dérangea toutes ces mesures.

27 Juin.

Le duc de *Grammont* crut que la première colonne ennemie était déja passée & qu'il n'y avait qu'à fondre sur une arrière-garde qui ne pouvait résister; il fit passer le ravin à ses troupes. Quittant ainsi un terrain avantageux où il devait rester, il avance avec le régiment des gardes & celui de *Noailles* infanterie, dans une petite plaine qu'on appelle *champs des coqs*. Les Anglais qui défilaient en ordre de bataille, se formèrent bientôt. Par-là les Français qui avaient attiré les ennemis dans le piége y tombèrent eux-mêmes. Ils attaquèrent les ennemis

CH. X. en désordre & avec des forces inégales. Le canon que Monsieur de *Vallière* avait établi le long du Mein, & qui foudroyait les ennemis par le flanc, & sur-tout les Hanovriens, ne fut plus d'aucun usage, parce qu'il aurait tiré contre les Français même. Le maréchal revient dans le moment qu'on venait de faire cette faute.

La maison du roi à cheval, les carabiniers enfoncèrent d'abord par leur impétuosité deux lignes entières d'infanterie; mais ces lignes se reformèrent dans le moment & enveloppèrent les Français. Les officiers du régiment des gardes marchèrent hardiment à la tête d'un corps assez faible d'infanterie, vingt & un de ces officiers furent tués sur la place, autant furent dangereusement blessés. Le régiment des gardes fut mis dans une déroute entière.

Le duc de *Chartres*, depuis duc d'Orléans, le prince de *Clermont*, le comte d'*Eu*, le duc de *Penthièvre*, malgré sa grande jeunesse, faisaient des efforts pour arrêter le désordre. Le comte de *Noailles* eut deux chevaux de tués sous lui. Son frère le duc d'*Ayen* fut renversé.

Le marquis de *Puiségur*, fils du maréchal de ce nom, parlait aux soldats de son régiment, courait après eux, ralliait ce qu'il pouvait, & en tua de sa main quelques-uns qui ne voulaient plus suivre & qui criaient *sauve qui peut*. Les princes & les ducs de *Biron*, de *Luxembourg*, de *Richelieu*, de *Péquigni-Chevreuse*, se mettaient à la tête des brigades qu'ils rencontraient & s'enfoncèrent dans les lignes des ennemis.

D'un autre côté, la maison du roi, & les carabiniers ne se rebutaient point. On voyait ici une troupe de gendarmes, là une compagnie des gardes, cent mousquetaires dans un autre endroits, des compagnies de cavalerie s'avançant avec des chevaux-légers; d'autres qui suivaient les carabiniers ou les grenadiers à cheval, & qui couraient aux Anglais le sabre à la main avec plus de bravoure que d'ordre. Il y en avait si peu, qu'environ cinquante mousquetaires emportés par leur courage, pénétrèrent dans le régiment de cavalerie de mylord *Stair*. Vingt-sept officiers de la maison du roi à cheval périrent dans cette confusion, & soixante & six furent blessés

bleſſés dangereuſement. Le comte d'*Eu*, le comte d'*Harcourt*, le comte de *Beuvron*, le duc de *Boufflers* furent bleſſés ; le comte de *la Motte-Houdancourt*, chevalier d'honneur de la reine, eut ſon cheval tué, fut foulé long-temps aux pieds des chevaux & remporté preſque mort. Le marquis de *Gontaud* eut le bras caſſé ; le duc de *Rochechouart*, premier gentilhomme de la chambre ayant été bleſſé deux fois & combattant encore, fut tué ſur la place. Les marquis de *Sabran*, de *Fleuri*, le comte d'*Eſtrade*, le comte de *Roſtaing* y laiſſèrent la vie. Parmi les ſingularités de cette triſte journée on ne doit pas omettre la mort d'un comte de *Boufflers* de la branche de *Rémiancourt*. c'était un enfant de dix ans & demi : un coup de canon lui caſſa la jambe ; il reçut le coup, ſe vit couper la jambe, & mourut avec un égal ſang-froid. Tant de jeuneſſe & tant de courage attendrirent tous ceux qui furent témoins de ſon malheur.

La perte n'était guères moins conſidérable parmi les officiers anglais. Le roi d'Angleterre combattait à pied & à cheval, tantôt à la tête de la cavalerie, tantôt à celle de l'infanterie. Le duc de *Cumberland* fut bleſſé à ſes côtés, le duc d'*Aremberg* qui commandait les Autrichiens reçut une balle de fuſil au haut de la poitrine. les Anglais perdirent pluſieurs officiers généraux. Le combat dura trois heures. Mais il était trop inégal ; le courage ſeul avait à combattre la valeur, le nombre & la diſcipline. Enfin le maréchal de *Noailles* ordonna la retraite.

Le roi d'Angleterre dina ſur le champ de bataille, & ſe retira enſuite ſans même ſe donner le temps d'enlever tous ſes bleſſés, dont il laiſſa environ ſix cents que Lord *Stair* recommanda à la généroſité du maréchal de *Noailles*. Les Français les recueillirent comme des patriotes ; les Anglais & eux ſe traitaient en peuples qui ſe reſpectaient.

Les deux généraux s'écrivirent des lettres qui font voir juſqu'à quel point on peut pouſſer la politeſſe & l'humanité au milieu des horreurs de la guerre.

Cette grandeur d'ame n'était pas particulière au comte *Stair*, & au duc de *Noailles*. Le duc de *Cumberland* ſur-tout fit un acte de généroſité qui doit être tranſmis à la poſtérité. Un

mousquetaire, nommé *Girardeau*, blessé dangereusement, avait été porté près de sa tente. On manquait de chirurgiens, assez occupés ailleurs; on allait panser le prince à qui une balle avait percé les chairs de la jambe. *Commencez*, dit le prince, *par soulager cet officier Français, il est plus blessé que moi, il manquerait de secours & je n'en manquerai pas.*

Au reste la perte fut à-peu-près égale dans les deux armées. Il y eut du côté des alliés deux mille deux cents tente-un hommes tant tués que blessés. On sut ce calcul par les Anglais qui rarement diminuent leur perte & n'augmentent guères celle de leurs ennemis.

Les Français souffrirent une grande perte en faisant avorter le fruit des plus belles dispositions par cette ardeur précipitée & cette indiscipline qui leur avait fait perdre autrefois les batailles de Poitiers, de Créci, d'Azincourt. Celui qui écrit cette histoire, vit six semaines après le comte *Stair* à la Haye; il prit la liberté de lui demander ce qu'il pensait de cette bataille? Ce général lui répondit: Je pense que les Français ont fait une grande faute, & nous deux; la vôtre a été de ne savoir pas attendre; les deux nôtres ont été de nous mettre d'abord dans un danger évident d'être perdus, & ensuite de n'avoir pas su profiter de la victoire.

Après cette action beaucoup d'officiers Français & Anglais allèrent à Francfort, ville toujours neutre où l'empereur vit l'un après l'autre, le comte *Stair*, & le maréchal de *Noailles*, sans pouvoir leur marquer d'autres sentimens que ceux de la patience dans son infortune.

Le maréchal de *Noailles* trouva l'empereur accablé de chagrin, sans Etats, sans espérance, n'ayant pas de quoi faire subsister sa famille, dans cette ville impériale où personne ne voulait faire la moindre avance au chef de l'empire; il lui donna une lettre de crédit de quarante mille écus, certain de n'être pas désavoué par le roi son maître. Voilà où en était réduite la majesté de l'Empire romain.

CHAPITRE ONZIEME.

Premiere campagne de Louis *XV en Flandre, ses succès. Il quitte la Flandre pour aller au secours de l'Alsace menacée, pendant que le prince de* Conti *continue à s'ouvrir le passage des Alpes. Nouvelles ligues. Le roi de Prusse prend encore les armes.*

Ch. XI. *Première campagne de Louis XV en 1744.*

CE fut dans ces circonstances dangereuses, dans ce choc de tant d'Etats, dans ce mélange & de chaos de guerre & de politique, que *Louis XV* commença sa première campagne. On gardait à peine les frontières du côté de l'Allemagne. La reine de Hongrie s'était fait prêter serment de fidélité par les habitans de la Bavière & du haut Palatinat. Elle fit présenter dans Francfort même, où *Charles VII* était retiré, un mémoire où l'élection de cet empereur était qualifiée *nulle de toute nullité*. Il était obligé enfin de se déclarer neutre, tandis qu'on le dépouillait. On lui proposait de se démettre, & de résigner l'Empire à *François de Lorraine*, grand-duc de Toscane, époux de *Marie-Thérèse*.

Le prince *Charles de Lorraine*, frère du grand-duc, commençait à s'établir dans une île du Rhin auprès du vieux Brisac. Des partis hongrois pénétraient jusques par-delà la Saare & entamaient les frontières de la Lorraine. Ce fameux partisan *Mentzel* faisait répandre dans l'Alsace, dans les trois-évêchés, dans la Franche-Comté des manifestes par lesquels il invitait les peuples au nom de la reine de Hongrie à retourner sous l'obéissance de la maison d'*Autriche*; il menaçait les habitans qui prendraient les armes de les faire pendre *après les avoir forcés de se couper eux-mêmes le nez & les oreilles*. Cette insolence digne d'un soldat d'*Attila*, n'était que méprisable; mais elle était la preuve des succès. Les armées autrichiennes menaçaient Naples, tandis que les armées françaises & espagnoles n'étaient encore que dans les Alpes. Les Anglais victorieux sur terre, dominaient sur les mers; les Hollandais allaient se déclarer & promettaient de se joindre en Flandre aux Autri-

chiens & aux Anglais. Tout était contraire. Le roi de Prusse satisfait de s'être emparé de la Silésie avait fait sa paix particulière avec la reine de Hongrie.

Louis XIV soutint tout ce grand fardeau. Non-seulement il assura les frontières sur les bors du Rhin & de la Moselle, par des corps d'armées; mais il prépara une descente en Angleterre même. Il fit venir de Rome le jeune prince *Charles-Edouard*, fils aîné du prétendan, & petit-fils de l'infortuné roi *Jacques II*. Une flotte de vingt-un vaisseaux chargée de vint-quatre mille hommes de débarquement le porta dans le canal d'Angleterre. Ce prince vit pour la première fois le rivage de sa patrie. Mais une tempête & sur-tout les vaisseaux anglais rendirent cette entreprise infructueuse.

9 Janvier 1744.

Ce fut dans ce temps-là que le roi partit pour la Flandre. Il avait une armée florissante que le comte d'*Argenson*, secrétaire d'état de la guerre avait pourvue de tout ce qui pouvait faciliter la guerre de campagne & de siége.

Louis XV arrive en Flandre. A son approche les Hollandais qui avaient promis de se joindre aux troupes de la reine de Hongrie & aux Anglais, commencent à craindre. Ils n'osent remplir leur promesse : ils envoyent des députés au roi au lieu de troupes contre lui. Le roi reprend Courtrai & Menin, en présence des députés.

Courtrai le 18 Mai. Menin le 5 Juin. 6 Juin 1744.

Le lendemain même de la prise de Menin il investit Ypres. C'était le prince de *Clermont*, abbé de St. Germain-des-Prés, qui commandait les principales attaques au siége d'Ypres. On n'avait point vu en France depuis les cardinaux de *la Valette* & de *Sourdis*, d'homme qui réunît la profession des armes & celle de l'église. Le prince de *Clermont* avait eu cette permission du pape *Clément XII*, qui avait jugé que l'état ecclésiastique devait être subordonné à celui de la guerre de l'arrière-petit-fils du grand *Condé*. On insulta le chemin couvert du front de la basse ville, quoique cette entreprise parût prématurée & hasardée; le marquis de *Beauveau* maréchal-de-camp qui marchait à la tête des grenadiers de Bourbonnais & de Royal-Comtois, y reçut une blessure mortelle qui lui causa les douleurs les plus vives. Il mourut dans les tourmens intolérables regretté des officiers & des soldats comme capable

de commander un jour les armées, & de tout Paris comme un homme de probité & d'esprit. Il dit aux soldats qui le portaient : *mes amis, laissez-moi mourir, & allez combattre.*

Ypres capitula bientôt; nul moment n'était perdu. Tandis qu'on entrait dans Ypres, le duc de *Boufflers* prenait la Kenoque; & pendant que le roi allait après ces expéditions visiter les places frontières, le prince de *Clermont* faisait le siége de Furnes, qui arbora le drapeau blanc au bout de cinq jours de tranchée ouverte. Les généraux Anglais & Autrichiens qui commandaient vers Bruxelles regardaient ces progrès & ne pouvaient les arrêter. Un corps que commandait le maréchal de *Saxe* que le roi leur opposait, était si bien posté & couvrait les siéges si à propos, que les succès étaient assurés. Les alliés n'avaient point de plan de campagne fixe & arrêté. Les opérations de l'armée française étaient concertées. Le maréchal de *Saxe* posté à Courtrai, arrêtait tous les efforts des ennemis & facilitait toutes les opérations. Une artillerie nombreuse qu'on tirait aisément de Douai, un régiment d'artillerie de près de cinq mille hommes pleins d'officiers capables de conduire des siéges & composé de soldats, qui sont pour la plupart des artistes habiles; enfin le corps des ingénieurs, étaient des avantages que ne peuvent avoir des nations réunies à la hâte pour faire ensemble la guerre quelques années. De pareils établissemens ne peuvent être que le fruit du temps & d'une attention suivie dans une monarchie puissante. La guerre de siége devait donner à la France nécessairement la supériorité.

25 Juin. 29 Juin. 11 Juillet.

Au milieu de ces progrès la nouvelle vient que les Autrichiens ont passé le Rhin du côté de Spire à la vue des Français & des Bavarois, que l'Alsace est entamée, que les frontières de la Lorraine sont exposées. On ne pouvait d'abord le croire, mais rien n'était plus certain. Le prince *Charles* en donnant de la jalousie en plusieurs endroits, & faisant à la fois plus d'une tentative, avait enfin réussi du côté où était posté le comte de *Seckendorff* qui commandait les Bavarois, les Palatins & les Hessois, alliés, payés par la France.

Le prince Charles de Lorraine passe le Rhin. 29 & 30 Juin 1744.

L'armée autrichienne au nombre d'environ soixante mille hommes, entre en Alsace sans résistance. Le prince *Charles*

Les Autrichiens en Alsace.

s'empare en une heure de Lauterbourg, poste peu fortifié, mais de la plus grande importance. Il fait avancer le général *Nadasti* jusqu'à Veissenbourg, ville ouverte dont la garnison est forcée de se rendre prisonnière de guerre. Il met un corps de dix mille hommes dans la ville & dans les lignes qui la bordent. Le maréchal de *Coigni* qui commandait dans ces quartiers, général hardi, sage & modeste, célèbre par deux victoires en Italie, dans la guerre de 1738, vit que sa communication avec la France était coupée, que le pays Messin, la Lorraine allait être en proie aux Autrichiens & aux Hongrois, il n'y avait d'autre ressource que de passer sur le corps de l'ennemi pour rentrer en Alsace & couvrir le pays. Il marche aussitôt avec la plus grande partie de son armée à Veissenbourg dans le temps que les ennemis venaient de s'en emparer. Il les attaque dans la ville & dans les lignes, les Autrichiens se défendent avec courage. On se battait dans les places & dans les rues, elles étaient couvertes de morts. La résistance dura six heures entières. Les Bavarois qui avaient mal gardé le Rhin réparèrent leur négligence par leur valeur. Ils étaient sur-tout encouragés par le comte de *Mortagne*, alors lieutenant-général de l'empereur qui reçut dix coups de fusil dans ses habits. Le marquis de *Montal* menait les Français. On reprit enfin Veissenbourg & les lignes; mais on fut bientôt obligé par l'arrivée de toute l'armée autrichienne de se retirer vers Haguenau, qu'on fut même forcé d'abandonner. Des partis ennemis qui allèrent à quelques lieues au-delà de la Sarre portèrent l'épouvante jusqu'à Luneville, dont le roi *Stanislas Leskzinski* fut obligé de partir avec sa cour.

15 Juillet 1744.

Le roi de France marche au secours de l'Alsace.

A la nouvelle de ces revers que le roi apprit à Dunkerque, il ne balança pas sur le parti qu'il devait prendre; il se résolut à interrompre le cours de ses conquêtes en Flandres, à laisser le maréchal de *Saxe* avec environ quarante mille hommes conserver ce qu'il avait pris, & à courir lui-même au secours de l'Alsace.

Il fait d'abord prendre les devans au maréchal de *Noailles*. Il envoye le duc d'*Harcourt* avec quelques troupes garder les gorges de Phalsbourg. Il se prépare à marcher à la tête de vingt-six bataillons & de trente-trois escadrons. Ce parti

que prenait le roi dès sa première campagne, transporta les cœurs des Français & rassura les provinces allarmées par le passage du Rhin & sur-tout par les malheureuses campagnes précédentes en Allemagne.

Le roi prit sa route par Saint-Quentin, la Fère, Laon, Reims, faisant marcher ses troupes, dont il assigna le rendez-vous à Metz. Il augmenta pendant cette marche la paye & la nourriture du soldat, & cette attention redoubla encore l'affection de ses sujets. Il arriva dans Metz le 5 août, & le 7 on apprit un événement qui changeait toute la face des affaires, qui forçait le prince *Charles* à sortir de l'Alsace, qui rétablissait l'empereur & mettait la reine de Hongrie dans le plus grand danger où elle eût été encore.

Il semblait que cette princesse n'eût alors rien à craindre du roi de Prusse après la paix de Breslau, & sur-tout après une alliance défensive concluе la même année que la paix de Breslau, entre lui & le roi d'Angleterre; mais il était visible que la reine de Hongrie, l'Angleterre, la Sardaigne, la Saxe & la Hollande s'étant unies contre l'empereur par un traité fait à Vorms, les puissances du Nord, & sur-tout la Russie, étant vivement sollicitées, les progrès de la reine de Hongrie augmentant en Allemagne, tout était à craindre tôt ou tard pour le roi de Prusse; il avait enfin pris le parti de rentrer dans ses engagemens avec la France. Le traité avait été signé secrétement le 5 Avril, & on avait fait depuis à Francfort une alliance étroite entre le roi de France, l'empereur, le roi de Prusse, l'électeur Palatin & le roi de Suède, en qualité de landgrave de Hesse. Ainsi l'union de Francfort était un contrepoids aux projets de l'union de Vorms. Une moitié de l'Europe était ainsi animée contre l'autre, & de deux côtés on épuisait toutes les ressources de la politique & de la guerre.

27 Mai 1744.

Le maréchal *Schmettau* vint de la part du roi de Prusse annoncer au roi que son nouvel allié marchait à Prague avec quatre-vingt mille hommes, & qu'il en faisait avancer vingt-deux mille en Moravie. Cette puissante diversion en Allemagne, les conquêtes du roi en Flandres, sa marche en Alsace dissipaient toutes les allarmes, lorsqu'on en éprouva une d'une autre espèce qui fit trembler & gémir toute la France.

La guerre est plus vive qu'auparavant. Le roi de Prusse fait marcher cent mille hommes.

CHAPITRE DOUZIEME.

Le roi de France est à l'extrémité. Dès qu'il est guéri, il marche en Allemagne ; il va assiéger Fribourg, tandis que l'armée autrichienne qui avait pénétré en Alsace, va délivrer la Bohéme, & que le prince de Conti *gagne une bataille en Italie.*

Ch. XII.

Le roi de France est à l'extrémité. 1645.

LE jour qu'on chantait dans Metz un *Te-Deum* pour la prise du château-Dauphin, le roi ressentit des mouvemens de fiévre; c'était le 8 d'Août. La maladie augmenta, elle prit le caractère d'une fiévre qu'on appelle *maligne* ou *putride*, & dès la nuit du 14 il était à l'extrêmité. Son tempéramment était robuste & fortifié par l'exercice; mais les meilleures constitutions sont celles qui succombent le plus souvent à ces maladeis, par cela même qu'elles ont la force d'en soutenir les premières atteintes, & d'accumuler pendant plusieurs jours les principes du mal auquel elles résistent dans les commencemens. Cet événement porta la crainte & la désolation de ville en ville; les peuples accouraient de tous les environs de Metz; les chemins étaient remplis d'hommes de tous états & de tout âge, qui par leurs différens rapports augmentaient leur commune inquiétude.

Témoignages singuliers de l'amour des Français pour leur roi.

Le danger du roi se répand dans Paris au milieu de la nuit; on se relève, tout le monde court en tumulte sans savoir où l'on va. Les églises s'ouvrent en pleine nuit; on ne connaît plus le temps ni du sommeil, ni de la veille, ni du repas. Paris était hors de lui-même; toutes les maisons des hommes en place étaient assiégées d'une foule continuelle : on s'assemblait dans tous les carrefours. Le peuple s'écriait, « s'il meurt c'est » pour avoir marché à notre secours ». Tout le monde s'abordait, s'interrogeait dans les églises sans se connaître. Il y eut plusieurs églises où le prêtre qui prononçait la prière pour la santé du roi, interrompit le chant par ses pleurs, & le peuple lui répondit par des sanglots & par des cris. Le courier qui apporta

apporta le 19 à Paris la nouvelle de sa convalescence, fut embrassé & presque étouffé par le peuple : on baisait son cheval ; on le menait en triomphe. Toutes les rues retentissaient d'un cri de joie : « le roi est guéri ». Quand on rendit compte à ce monarque des transports inouis de joie qui avaient succédé à ceux de la désolation, il en fut attendri jusqu'aux larmes ; & en se soulevant par un mouvement de sensibilité qui lui rendait des forces, *ah ! s'écria-t-il, qu'il est doux d'être aimé ainsi ! & qu'ai-je fait pour le mériter ?*

Tel est le peuple de France ; sensible jusqu'à l'enthousiasme & capable de tous les excès dans ses affections comme dans ses murmures.

L'archiduchesse, épouse du prince de *Lorraine*, mourut à Bruxelles environ ce temps-là, d'une manière douloureuse. Elle était chérie des Brabançons, & méritait de l'être ; mais ces peuples n'ont pas l'âme passionnée des Français.

Les courtisans ne sont pas comme le peuple. Le péril de *Louis XV* fit naître parmi eux plus d'intrigues & de cabales qu'on en vit autrefois, quand *Louis XIV* fut sur le point de mourir à Calais : son petit-fils en éprouva les effets dans Metz. Les momens de crise où il parut expirant, furent ceux qu'on choisit pour l'accabler par les démarches les plus indiscrétes, qu'on disait inspirées par des motifs religieux, mais que la raison réprouvait, & que l'humanité condamnait. Il échappa à la mort & à ces piéges.

Dès qu'il eut repris ses sens, il s'occupa, au milieu de son danger, de celui où le prince *Charles* avait jeté la France par son passage du Rhin. Il n'avait marché que dans le dessein de combattre le prince *Charles* ; mais ayant envoyé le maréchal de *Noailles* à sa place, il dit au comte d'Argenson, *écrivez de ma part au maréchal de Noailles, que pendant qu'on portait Louis XIII au tombeau, le prince de Condé gagna une bataille.* Cependant on put à peine entamer l'arrière-garde du prince *Charles* qui se retirait en bon ordre. Ce prince, qui avait passé le Rhin malgré l'armée de France, le repassa presque sans perte vis-à-vis une armée supérieure. Le roi de Prusse se plaignit qu'on eût ainsi laissé échapper un ennemi qui allait venir à lui. C'était encore une occasion heureuse manquée. La maladie du

Paroles de Louis XV étant à l'extrémité.

CH. XII. roi de France, quelque retardement dans la marche de ses troupes, un terrain marécageux & difficile par où il fallait aller au prince *Charles*, les précautions qu'il avait prises, ses ponts assurés, tout lui facilita cette retraite; & il ne perdit pas même un magasin.

Belle marche du prince Charles de Lorraine. Ayant donc repassé le Rhin avec cinquante mille hommes complets, il marche vers le Danube & l'Elbe avec une diligence incroyable, & après avoir pénétré en France aux portes de Strasbourg, il allait délivrer la Bohême une seconde fois. Mais le roi de Prusse s'avançait vers Prague; il l'investit le 4 septembre, & ce qui parut étrange, c'est que le général *Ogilvi*, qui la défendait

15 Sept. avec quinze mille hommes, se rendit dix jours après prisonnier de guerre lui & sa garnison. C'était le même gouverneur qui en 1741 avait rendu la ville en moins de temps, quand les Français l'escaladèrent.

Une armée de quinze mille hommes prisonnière de guerre, la capitale de la Bohême prise, le reste du royaume soumis peu de jours après, la Moravie envahie en même-temps, l'armée de France rentrant enfin en Allemagne, les succès en Italie firent espérer qu'enfin la grande querelle de l'Europe allait être décidée en faveur de l'empereur *Charles VII. Louis XV*, dans une convalescence encore faible, résout le siége de Fribourg au mois de septembre, & y marche. Il va passer le Rhin à son tour. Et ce qui fortifia encore ses espérances, c'est qu'en arrivant à Strasbourg, il y reçut la nouvelle d'une victoire remportée par le prince de *Conti*.

CHAPITRE TREIZIEME.

Bataille de Coni. Conduite du roi du France. Le roi de Naples surpris près de Rome.

CH. XIII.

POUR descendre dans le Milanais, il fallait prendre la ville de Coni. L'Infant *Don Philippe* & le prince de *Conti* l'assiégeaient. Le roi de Sardaigne les attaqua dans leurs lignes avec une armée supérieure. Rien n'était mieux concerté que l'entreprise de ce monarque. C'était une des occasions où il était de la politique de donner bataille. S'il était vainqueur, les Français avaient peu de ressources, & la retraite était très-difficile; s'il était vaincu, la ville n'était pas moins en état de résister dans cette saison avancée, & il avait des retraites sûres. Sa disposition passa pour une des plus savantes qu'on eût jamais vues; cependant il fut vaincu. Les Français & les Espagnols combattirent comme des alliés qui se secourent, & comme des rivaux qui veulent chacun donner l'exemple. Le roi de Sardaigne perdit près de cinq mille hommes & le champ de bataille. Les Espagnols ne perdirent que neuf cents hommes, & les Français eurent mille deux cents hommes tués ou blessés. Le prince de *Conti*, qui était général & soldat, eut sa cuirasse percée de deux coups & deux chevaux tués sous lui : il n'en parla point dans sa lettre au roi; mais il s'étendait sur les blessures de Messieurs de *la Force*, de *Senneterre*, de *Chauvelin*, sur les services signalés de Monsieur de *Courten*, sur ceux de Messieurs de *Choiseuil*, du *Chaila*, de *Beauprau*, sur tous ceux qui l'avaient secondé, & demandait pour eux des récompenses. Cette histoire ne serait qu'une liste continuelle, si on pouvait citer toutes les belles actions, qui devenues simples & ordinaires se perdent continuellement dans la foule.

Mais cette nouvelle victoire fut encore au nombre de celles qui causent des pertes sans produire d'avantages réels aux vainqueurs. On a donné plus de cent vingt batailles en Europe

CH. XII.

depuis 1600; & de tous ces combats il n'y en a pas eu dix de décisifs. C'est du sang inutilement répandu par des intérêts qui changent tous les jours. Cette victoire donna d'abord la plus grande confiance, qui se changea bientôt en tristesse : la rigueur de la saison, la fonte des neiges, le débordement de la Sture, & des torrens, furent plus utiles au roi de Sardaigne que la victoire de Coni ne le fut à l'Infant & au prince de *Conti*. Ils furent obligés de lever le siége & de repasser les monts avec une armée affaiblie. C'est presque toujours le sort de ceux qui combattent vers les Alpes, & qui n'ont pas pour eux le maître du Piémont, de perdre leurs armées, même par des victoires.

Le roi de France, dans cette saison pluvieuse, était devant Fribourg. On fut obligé de détourner la rivière de Treisan, & de lui ouvrir un canal de deux mille six cents toises; mais à peine ce travail fut-il achevé, qu'une digue se rompit & on recommença. On travaillait sous le feu des châteaux de Fribourg, il fallait saigner à la fois deux bras de la rivière : les ponts construits sur le canal nouveau furent dérangés par les eaux; on les rétablit dans une nuit, & le lendemain on marcha au chemin couvert sur un terrain miné & vis-à-vis d'une artillerie & d'une mousquéterie continuelle. Cinq cents grenadiers furent couchés par terre, tués ou blessés, deux compagnies entières périrent par l'effet des mines du chemin couvert : & le lendemain on acheva d'en chasser les ennemis malgré les bombes, les pierriers, & les grenades dont ils faisaient un usage continuel & terrible. Il y avait seize ingénieurs à ces deux attaques, & tous les seize y furent blessés. Une pierre atteignit le prince de *Soubise*, & lui cassa le bras; dès que le roi le sut, il alla le voir : il y retourna plusieurs fois; il voyait mettre l'appareil à ses blessures. Cette sensibilité encourageait toutes ses troupes. Les soldats redoublaient d'ardeur en suivant le duc de *Chartres*, aujourd'hui duc d'*Orléans*, premier prince du sang, à la tranchée & aux attaques.

Prise de Fribourg par le roi de France.

Le général *Damnitz*, gouverneur de Fribourg, n'arbora le drapeau blanc que le 6 novembre après deux mois de tranchée ouverte. Le siége des châteaux ne dura que sept jours. Le roi était maître du Brisgaw. Il dominait dans la Souabe. Le

prince de *Clermont* de son côté s'était avancé jusqu'à Constance. L'empereur était retourné enfin dans Munich.

Les affaires prenaient en Italie un tour favorable quoiqu'avec lenteur. Le roi de Naples poursuivait les Autrichiens conduits par le prince de *Lobkovitz* sur le territoire de Rome. On devait tout attendre en Bohême de la diversion du roi de Prusse : mais par un de ces revers si fréquens dans cette guerre, le prince *Charles de Lorraine* chassait alors les Prussiens de la Bohême, comme il en avait fait retirer les Français en 1742 & en 1743, & les Prussiens faisaient les mêmes fautes & les mêmes retraites qu'ils avaient reprochées aux armées Françaises ; ils abandonnaient successivement tous les postes qui assurent Prague ; enfin ils furent obligés d'abandonner Prague même.

19 Nov. 1744.

Le prince *Charles*, qui avait passé le Rhin à la vue de l'armée de France, passa l'Elbe la même année à la vue du roi de Prusse : il le suivit jusqu'en Silésie. Ses partis allèrent aux portes de Breslau ; on doutait enfin si la reine *Marie-Thérèse*, qui paraissait perdue au mois juin ne reprendrait pas jusqu'à la Silésie au mois de décembre de la même année, & on craignait que l'empereur qui venait de rentrer dans sa capitale désolée, ne fût obligé d'en sortir.

Les Anglais soudoyent presque tous les princes.

Tout était révolution en Allemagne, tout y était intrigue. Les rois de France & d'Angleterre achetaient tour-à-tour des partisans dans l'Empire. Le roi de Pologne *Auguste*, électeur de Saxe, se donna aux Anglais pour cent cinquante mille pièces par an. Si on s'étonnait que dans ces circonstances un roi de Pologne, électeur, fût obligé de recevoir cet argent, on était encore plus surpris que l'Angleterre fût en état de le donner, lorsqu'il lui en coûtait cinq cent mille guinées cette année pour la reine de Hongrie, deux cent mille pour le roi de Sardaigne, & qu'elle donnait encore des subsides à l'électeur de Mayence ; elle soudoyait jusqu'à l'électeur de Cologne, frère de l'empereur, qui recevait vingt-deux mille pièces de la cour de Londres, pour permettre que les ennemis de son frère levassent contre lui des troupes dans ses évêchés de Cologne, de Munster & d'Osnabruck, d'Hildesheim, de Paderborn & des abbayes ; il avait accumulé sur sa tête tous ces biens

CH. XIII. ecclésiastiques, selon l'usage d'Allemagne, & non suivant les regles de l'église. Se vendre aux Anglais n'était pas glorieux, mais il crut toujours qu'un empereur créé par la France en Allemagne, ne se soutiendrait pas, & il sacrifia les intérêts de son frère aux siens propres.

Marie-Thérèse avait en Flandre une armée formidable composée d'Allemans, d'Anglais, & enfin de Hollandais, qui se déclarèrent après tant d'indécision.

Conduite du Maréchal de Saxe.

La Flandre Françaïse était défendue par le maréchal de *Saxe*, plus faible de vingt mille hommes que les alliés. Ce général mit en œuvre ces ressources de la guerre auxquelles ni la fortune, ni même la valeur du soldat ne peuvent avoir part. Camper & décamper à propos, couvrir son pays, faire subsister son armée aux dépens des ennemis, aller sur leur terrain lorsqu'ils s'avancent vers le pays qu'on défend, & les forcer à revenir sur leurs pas, rendre par l'habileté la force inutile, c'est ce qui est regardé comme un des chefs-d'œuvre de l'art militaire, & c'est ce que fit le maréchal de *Saxe* depuis le commencement d'août jusqu'au mois de novembre.

La querelle de la succession autrichienne était tous les jours plus vive, la destinée de l'empereur plus incertaine, les intérêts plus compliqués, les succès toujours balancés.

Ce qui est très-vrai, c'est que cette guerre enrichissait en secret l'Allemagne en la dévastant. L'argent de la France & de l'Angleterre répandu avec profusion demeurait entre les mains des Allemans : & au fond le résultat était de rendre ce vaste pays plus opulent, & par conséquent un jour plus puissant, si jamais il pouvait être réuni sous un seul chef.

Situation de l'Italie.

Il n'en est pas ainsi de l'Italie, qui d'ailleurs ne peut faire de long-temps un corps formidable comme l'Allemagne. La France n'avait envoyé dans les Alpes que quarante-deux bataillons, & trente-trois escadrons, qui attendu l'incomplet ordinaire des troupes, ne composaient pas un corps de plus de vingt-six mille hommes. L'armée de l'Infant était à-peu-près de cette force au commencement de la campagne, & toutes deux loin d'enrichir un pays étranger, tiraient presque toutes leurs subsistances des provinces de France. A l'égard des terres du pape, sur lesquelles le prince de *Lobkovitz*, général

d'une armée de *Marie-Thérèse*, était pour lors avec le fonds de trente mille hommes, ces terres étaient plutôt dévastées qu'enrichies. Cette partie de l'Italie devenait une scène sanglante dans ce vaste théâtre de la guerre qui se faisait du Danube au Tibre.

Les armées de *Marie-Thérèse* avaient été sur le point de conquérir le royaume de Naples vers les mois de mars, d'avril & de mai 1744.

Rome voyait depuis le mois de Juillet les armées Napolitaine & Autrichienne, combattre sur son territoire. Le roi de Naples, le duc de Modène étaient dans Vélétri autrefois capitale des Volsques, & aujourd'hui la demeure des doyens du sacré collége. Le roi des deux Siciles y occupait le palais Ginetti, qui passe pour un ouvrage de magnificence & de goût. Le prince de *Lobkovitz* fit sur Vélétri la même entreprise que le prince *Eugène* avait faite sur Crémone en 1702 : car l'histoire n'est qu'une suite des mêmes événemens renouvelés & variés. Six mille Autrichiens étaient entrés dans Vélétri au milieu de la nuit. La grande garde était égorgée; on tuait ce qui se défendait, on faisait prisonnier ce qui ne se défendait pas. L'allarme & la consternation étaient par-tout. Le roi de Naples, le duc de Modéne allaient être pris. Le marquis de l'*Hôpital*, ambassadeur de France à Naples, qui avait accompagné le roi, s'éveille au bruit, court au roi & le sauve. A peine le marquis de l'*Hôpital* était-il sorti de sa maison pour aller au roi, qu'elle est remplie d'ennemis, pillée & saccagée. Le roi, suivi du duc de Modène, & de l'ambassadeur, va se mettre à la tête de ses troupes hors de la ville. Les Autrichiens se répandent dans les maisons. Le général *Novati* entre dans celle du duc de Modène.

Journée de Vélétri.

La nuit du 10 au 11 d'Août.

Tandis que ceux qui pillaient les maisons jouissaient avec sûreté de la victoire, il arrivait la même chose qu'à Crémone. Les gardes vallonnes, un régiment Irlandais, des Suisses repoussaient les Autrichiens, jonchaient les rues de morts, & reprenaient la ville. Peu de jours après, le prince de *Lobkovitz* est obligé de se retirer vers Rome. Le roi de Naples le poursuit; le premier était vers une porte de la ville, le second vers l'autre; ils passent tous deux le Tibre; & le peu-

2 Novemb. 1744.

 ple Romain du haut des remparts avait le spectacle des deux armées. Le roi, sous le nom du comte de *Pouzzoles* fut reçu dans Rome. Ses gardes avaient l'épée à la main dans les rues, tandis que leur maître baisait les pieds du pape; & les deux armées continuèrent la guerre sur le territoire de Rome, qui remerciait le ciel de ne voir le ravage que dans ses campagnes.

On voit au reste que d'abord l'Italie était le grand point de vue de la cour d'Espagne, que l'Allemagne était l'objet le plus délicat de la conduite de la cour de France, & que des deux côtés le succès était encore très-incertain.

CHAPITRE QUATORZIEME.

Prise du maréchal de Belle-Isle. *L'empereur* CHARLES VII *meurt; mais la guerre n'en est que plus vive.*

LE roi de France, immédiatement après la prise de Fribourg, retourna à Paris, où il fut reçu comme le vengeur de sa patrie, & comme un père qu'on avait craint de perdre. Il resta trois jours dans Paris pour se faire voir aux habitans qui ne voulaient que ce prix de leur zèle.

Le roi, comptant toujours de maintenir l'empereur, avait envoyé à Munich, à Cassel & en Silésie, le maréchal de *Belle-Isle*, chargé de ses pleins pouvoirs, & de ceux de l'empereur. Ce général venait de Munich, résidence impériale, avec le comte son frère : ils avaient été à Cassel, & suivaient leur route sans défiance, dans des pays où le roi de Prusse a par-tout des bureaux de poste, qui par les conventions établies entre les princes d'Allemagne sont toujours regardés comme neutres & inviolables. Le maréchal & son frère en prenant des chevaux à un de ces bureaux, dans un bourg, appelé *Elbingrode*, appartenant à l'électeur d'Hanovre, furent arrêtés par le bailli Hanovrien, maltraités, & bientôt après transférés en Angleterre. Le duc de *Belle-Isle* était prince

Le maréchal de Belle-Isle & son frère prisonniers. 13 Nov. 1744.

prince de l'empire, & par cette qualité cet arrêt pouvait être regardé comme une violation des priviléges du collége des princes. En d'autres temps, un empereur aurait vengé cet attentat; mais *Charles VII* régnait dans un temps où on pouvait tout oſer contre lui, & où il ne pouvait que ſe plaindre. Le miniſtère de France réclama à la fois tous les priviléges des ambaſſadeurs, & les droits de la guerre. Si le maréchal de *Belle-Iſle* était regardé comme prince de l'empire, & miniſtre du roi de France, allant à la cour impériale & à celle de Pruſſe, ces deux cours n'étant point en guerre avec Hanovre; il paraît certain que ſa perſonne était inviolable. S'il était regardé comme maréchal de France & général, le roi de France offrait de payer ſa rançon, & celle de ſon frère, ſelon le cartel établi à Francfort, le 18 Juin 1743 entre la France & l'Angleterre. La rançon d'un maréchal de France eſt de cinquante mille livres; celle d'un lieutenant-général de quinze mille. Le miniſtre de *George II* éluda ces inſtances preſſantes par une défaite inouie. Il déclara qu'il regardait meſſieurs de *Belle-Iſle* comme priſonniers d'Etat; on les traita avec les attentions les plus diſtinguées ſuivant les maximes de la plupart des cours Européanes, qui adouciſſent ce que la politique a d'injuſte, & ce que la guerre a de cruel par tout ce que l'humanité a de dehors ſéduiſans.

Mort de l'empereur Charles VII.

L'empereur *Charles VII*, ſi peu reſpecté dans l'Empire, & n'y ayant d'autre appui que le roi de Pruſſe, qui alors était pourſuivi par le prince *Charles*; craignant que la reine de Hongrie ne le forçât encore de ſortir de Munich ſa capitale, ſe voyant toujours le jouet de la fortune, accablé de maladies, que les chagrins redoublaient, ſuccomba enfin, & mourut à Munich à l'âge de quarante-ſept ans & demi, en laiſſant cette leçon au monde, que le plus haut degré de la grandeur humaine peut être le comble de la calamité. Il n'avait été malheureux que depuis qu'il avait été empereur. La nature dès-lors lui avait fait plus de mal encore que la fortune. Une complication de maladies douloureuſes rendit plus violens les chagrins de l'âme par les ſouffrances du corps, & le conduiſit au tombeau. Il avait la goutte & la pierre; on trouva ſes poumons, ſon foie & ſon eſtomac gangrenés,

20 Janvier 1745.

 des pierres dans ses reins, un polipe dans son cœur : on jugea qu'il n'avait pu dès long-temps être un moment sans souffrir. Peu de princes ont eu de meilleures qualités. Elles ne servirent qu'à son malheur, & ce malheur vint d'avoir pris un fardeau qu'il ne pouvait soutenir.

Le corps de cet infortuné prince fut exposé, vêtu à l'ancienne mode espagnole, étiquette établie par *Charles-Quint*, quoique depuis lui aucun empereur n'ait été Espagnol, & que *Charles VII* n'eût rien de commun avec cette nation. Il fut enseveli avec les cérémonies de l'Empire, & dans cet appareil de la vanité & de la misère humaine, on porta le globe du monde devant celui qui, pendant la courte durée de son empire, n'avait pas même possédé une petite & malheureuse province; on lui donna même dans quelques rescrits le titre d'invincible, titre attaché par l'usage à la dignité d'empereur, & qui ne faisait que mieux sentir les malheurs de celui qui l'avait possédée.

On crut que la cause de la guerre ne subsistant plus, le calme pouvait être rendu à l'Europe. On ne pouvait offrir l'empire au fils de *Charles VII*, âgé de dix-sept ans. On se flattait en Allemagne que la reine de Hongrie rechercherait la paix comme un moyen sûr de placer enfin son mari, le *grand-duc*, sur le trône impérial; mais elle voulut & ce trône & la guerre. Le ministère anglais qui donnait la loi à ses alliés, puisqu'il donnait l'argent, & qui payait à la fois la reine de Hongrie, le roi de Pologne & le roi de Sardaigne, crut qu'il y avait à perdre avec la France par un traité, & à gagner par les armes.

Cette guerre générale continua parce qu'elle était commencée. L'objet n'en était pas le même que dans son principe. C'était une de ces maladies qui à la longue changent de caractère. La Flandre qui avait été respectée avant 1744, était devenue le principal théâtre, & l'Allemagne fut plutôt pour la France un objet de politique que d'opérations militaires. Le ministère de France qui voulait toujours faire un Empereur, jeta les yeux sur ce même *Auguste II*, roi de Pologne, électeur de Saxe, qui était à la solde des Anglais. Mais la France n'était guères en état de faire de telles offres. Le

L'électeur de Saxe, roi de Pologne refuse la couronne impériale.

trône de l'empire n'était que dangereux, pour quiconque n'a pas l'Autriche & la Hongrie. La cour de France fut refusée: l'électeur de Saxe n'osa ni accepter cet honneur, ni se détacher des Anglais, ni déplaire à la reine. Il fut le second électeur qui refusa d'être empereur.

Il ne restait à la France d'autre parti que d'attendre du sort des armes la décision de tant d'intérêts divers qui avaient changé tant de fois, & qui dans tous leurs changemens avaient tenu l'Europe en allarme.

Le nouvel électeur de Bavière, *Maximilien-Joseph*, était le troisième de père en fils que la France soutenait. Elle avait fait rétablir l'aïeul dans ses Etats; elle avait fait donner l'empire au père; & le roi fit un nouvel effort pour secourir encore le jeune prince. Six mille Hessois à sa solde, trois mille Palatins, & treize bataillons d'Allemans qui sont depuis longtemps dans les corps de troupes de France, s'étaient déja joints aux troupes bavaroises toujours soudoyées par le roi.

Pour que tant de secours fussent efficaces, il fallait que les Bavarois se secourussent eux-mêmes; mais leur destinée était de succomber sous les Autrichiens; ils défendirent si malheureusement l'entrée de leur pays, que dès le commencement d'Avril, le nouvel électeur de Bavière fut obligé de sortir de cette même capitale, que son père avait été forcé de quitter tant de fois. Les malheurs de sa maison le forcèrent enfin d'avoir recours à *Marie-Thérèse* elle-même, de renoncer à l'alliance de la France, & de recevoir l'argent des Anglais comme les autres.

1744. 22 Avril.

Le roi, abandonné de ceux pour qui seuls il avait commencé la guerre, fut obligé de la continuer sans avoir d'autre objet que de la faire cesser; situation triste qui expose des peuples & qui ne leur promet nul dédommagement.

Le parti qu'on prit fut de se défendre en Italie & en Allemagne, & d'agir toujours offensivement en Flandre; c'était l'ancien théâtre de la guerre, & il n'y a pas un seul champ dans cette province qui n'ait été arrosé de sang. Une armée vers le Mein empêchait les Autrichiens de se porter contre le roi de Prusse alors allié de la France; avec des forces trop supérieures. Le maréchal de *Maillebois* était parti de

Ch. XIV. l'Allemagne pour l'Italie, & le prince de *Conti* fut chargé de la guerre vers le Mein, qui devenait d'une espèce toute contraire à celle qu'il avait faite dans les Alpes.

Le roi voulut aller lui-même achever en Flandres les conquêtes qu'il avait interrompues l'année précédente. Il venait de marier le dauphin avec la seconde infante d'Espagne, au mois de Février; & ce jeune prince, qui n'avait pas seize ans accomplis, se prépara à partir au commencement de mai avec son père.

En Février 1745.

CHAPITRE QUINZIEME.

Siége de Tournai. Bataille de Fontenoi.

LE maréchal de *Saxe* était déja en Flandre à la tête de l'armée composée de cent six bataillons complets, & de cent soixante & douze escadrons. Déja Tournai, cette ancienne capitale de la domination française, était investi. C'était la plus forte place de la barrière. La ville & la citadelle étaient encore un des chefs-d'œuvre du maréchal de *Vauban*; car il n'y avait guères de place en Flandres dont *Louis XIV* n'eut fait construire les fortifications.

Dès que les Etats-Généraux des sept provinces apprirent que Tournai était en danger, ils mandèrent qu'il fallait hazarder une bataille pour secourir la ville. Ces républicains, malgré leur circonspection, furent alors les premiers à prendre des résolutions hardies. Au 5 Mai, les alliés avancèrent à Cambron, à sept lieues de Tournai. Le roi partit le 6 de Paris avec le dauphin. Les aides-de-camp du roi, les Ménins du dauphin les accompagnaient.

La principale force de l'armée ennemie consistait en vingt bataillons, & vingt-six escadrons anglais, sous le jeune duc de *Cumberland*, qui avait gagné avec le roi son père la bataille de Dettingue: cinq bataillons & seize escadrons Hano-

vriens étaient joints aux Anglais. Le prince de *Valdec*, à-peu-près de l'âge du duc de *Cumberland*, impatient de se signaler, étaient à la tête de quarante escadrons hollandais & de vingt-six bataillons. Les Autrichiens n'avaient dans cette armée que huit escadrons. On faisait la guerre pour eux dans la Flandre, qui a été si long-temps défendue par les armes & par l'argent de l'Angleterre & la Hollande : mais à la tête de ce petit nombre d'Autrichiens était le vieux général *Kœnigseck*, qui avait commandé contre les Turcs en Hongrie, & contre les Français en Italie & en Allemagne. Ses conseils devaient aider l'ardeur du duc de *Cumberland* & du prince de *Valdeck*. On comptait dans leur armée au-delà de cinquante-cinq mille combattans. Le roi laissa devant Tournai environ dix-huit mille hommes, qui étaient postés en échelle jusqu'au champ de bataille; six mille pour garder les ponts sur l'Escaut & les communications.

L'armée était sous les ordres d'un général en qui on avait la plus juste confiance. Le comte de *Saxe* avait déja mérité sa grande réputation, par de savantes retraites en Allemagne, & par sa campagne de 1744; il joignait une théorie profonde à la pratique. La vigilance, le secret, l'art de savoir différer à propos un projet & celui de l'exécuter rapidement, le coup d'œil, les ressources, la prévoyance étaient ses talens de l'aveu de tous les officiers; mais alors ce général consumé d'une maladie de langueur, était presque mourant. Il était parti de Paris très-malade pour l'armée. L'auteur de cette histoire l'ayant même rencontré avant son départ, & n'ayant pu s'empêcher de lui demander comment il pourrait faire dans cet état de faiblesse, le maréchal lui répondit : *il ne s'agit pas de vivre, mais de partir.*

Le roi étant arrivé le 6 à Douai, se rendit le lendemain à Pontachin, auprès de l'Escaut, à portée des tranchées de Tournai; de là il alla reconnaître le terrain qui devait servir de champ de bataille. Toute l'armée, en voyant le roi & le dauphin, fit entendre ses acclamations de joie. Les alliés passèrent le 10 & la nuit du 11 à faire leurs dernières dispositions. Jamais le roi ne marqua plus de gaieté que la veille du combat. La conversation roula sur les batailles où les rois s'étaient

trouvés en personne. Le roi dit que depuis la bataille de Poitiers aucun roi de France n'avait combattu avec son fils, & qu'aucun n'avait gagné de victoire signalée contre les Anglais; qu'il espérait être le premier. Il fut éveillé le premier; le jour de l'action; il éveilla lui-même à quatre heures le comte d'*Argenson*, son ministre de la guerre, qui dans l'instant envoya demander au maréchal de *Saxe* ses derniers ordres. On trouva le maréchal dans une voiture d'ozier, qui lui servait de lit, & dans laquelle il se faisait traîner quand ses forces épuisées ne lui permettait plus d'être à cheval. Le roi & son fils avaient déja passé le pont sur l'Escaut à Calonne; ils allèrent prendre leur poste par-delà la justice de Notre-Dame-aux-bois, à mille toises de ce pont, & précisément à l'entrée du champ de bataille.

La suite du roi & du dauphin qui composait une troupe nombreuse, était suivie d'une foule de personnes de toute espèce qu'attirait cette journée, & dont quelques-uns même étaient montés sur des arbres pour voir le spectacle d'une bataille.

En jetant les yeux sur les cartes qui sont fort communes, on voit d'un coup d'œil la disposition des deux armées. On remarque Antoin assez près de l'Escaut à la droite de l'armée française, à neuf cents toises de ce pont de Calonne, par où le roi & le dauphin s'étaient avancés. Le village de Fontenoi par-delà Antoin, presque sur la même ligne, un espace était de quatre cent cinquante toises de large, entre Fontenoi & un petit bois qu'on appelle le *bois de Barri*. Ce bois, ces villages étaient garnis de canons comme un camp retranché. Le maréchal de *Saxe* avait établi des redoutes entre Antoin & Fontenoi; d'autres redoutes aux extrémités du bois de Barri, fortifiaient cette enceinte. Le champ de bataille n'avait pas plus de cinq cents toises de longueur depuis l'endroit où était le roi auprès de Fontenoi jusqu'à ce bois de Barri, & n'avait guères plus de neuf cents toises de large; de sorte que l'on allait combattre en champ clos comme à Dettingue, mais dans une journée plus mémorable.

Le général de l'armée française avait pourvu à la victoire, & à la défaite. Le pont de Calonne muni de canon, fortifié

de retranchemens, & défendu par quelques bataillons, devait servir de retraite au roi & au dauphin, en cas de malheur. Le reste de l'armée aurait défilé alors par d'autres ponts sur le bas-Escaut par-delà Tournai.

On prit toutes les mesures qui se prêtaient un secours mutuel sans qu'elles pussent se traverser. L'armée française semblait inabordable; car le feu croisé qui partait des redoutes du bois de Barri & du village de Fontenoi, défendait toute approche. Outre ces précautions, on avait encore placé six canons de seize livres de balle au de-çà de l'Escaut pour foudroyer les troupes qui attaqueraient le village d'Antoin.

On commençait à se canonner de part & d'autre à six heures du matin; le maréchal de *Noailles* était alors auprès de Fontenoi, & rendait compte au maréchal de *Saxe* d'un ouvrage qu'il avait fait à l'entrée de la nuit pour joindre le village de Fontenoi à la première des trois redoutes, entre Fontenoi & Antoin; il lui servit de premier aide-de-camp, sacrifiant la jalousie du commandement au bien de l'Etat, & s'oubliant soi-même pour un général étranger & moins ancien. Le maréchal de *Saxe* sentait tout le prix de cette magnanimité, & jamais on ne vit une union si grande entre deux hommes que la faiblesse ordinaire du cœur humain pouvait éloigner l'un de l'autre.

Le maréchal de *Noailles* embrassait le duc de *Grammont* son neveu; & ils se séparaient, l'un pour retourner auprès du roi, l'autre pour aller à son poste, lorsqu'un boulet de canon vint frapper le duc de *Grammont* à mort: il fut la première victime de cette journée.

Les Anglais attaquèrent trois fois Fontenoi, & les Hollandais se présentèrent à deux reprises devant Antoin. A leur seconde attaque, on vit un escadron Hollandais emporté presque tout entier par le canon d'Antoin; il n'en resta que quinze hommes, & les Hollandais ne se présentèrent plus dès ce moment.

Alors le duc de *Cumberland* prit une résolution qui pouvait lui assurer le succès de cette journée. Il ordonna à un major-général, nommé *Inglosbi*, d'entrer dans le bois de Barri, de pénétrer jusqu'à la redoute de ces bois, vis-à-vis Fontenoi,

& de l'emporter. *Ingolsbi* marche avec les meilleures troupes pour exécuter cet ordre : il trouve dans le bois de Barri un bataillon du régiment d'un partisan ; c'était ce qu'on appelait les *Grassins*, du nom de celui qui les avait formés. Ces soldats étaient en avant dans le bois par-delà la redoute, couchés par terre. *Ingolsbi* crut que c'était un corps considérable ; il retourne auprès du duc de *Cumberland*, & demande du canon. Le temps se perdait ; le prince était au désespoir d'une désobéissance qui dérangeait toutes ses mesures, & qu'il fit ensuite punir à Londres par un conseil de guerre, qu'on appelle *cour martiale*.

Il se détermina sur le champ à passer entre cette redoute & Fontenoi. Le terrain était escarpé ; il fallait franchir un ravin profond, il fallait essuyer tout le feu de Fontenoi & de la redoute : l'entreprise était audacieuse ; mais il était réduit alors ou à ne point combattre ou à tenter ce passage.

Les Anglais & les Hanovriens s'avancent avec lui sans presque déranger leurs rangs, traînant leurs canons à bras par les sentiers : ils les forment sur trois lignes assez pressées, & de quatre de hauteur chacune, avançant entre les batteries de canon qui les foudroyaient dans un terrain d'environ quatre cents toises de large. Des rangs entiers tombaient morts à droite & à gauche ; ils étaient remplacés aussi-tôt ; & les canons qu'ils amenaient à bras vis-à-vis Fontenoi & devant les redoutes, répondaient à l'artillerie française. En cet état, ils marchaient fièrement, précédés de six pièces d'artillerie, & en ayant encore six autres au milieu de leurs lignes.

Vis-à-vis d'eux se trouvèrent quatre bataillons des gardes-françaises, ayant deux bataillons de gardes suisses à leur gauche, le régiment de *Courten* à leur droite, ensuite celui d'*Aubeterre*, & plus loin le régiment du roi qui bordait Fontenoi le long d'un chemin creux.

Le terrain s'élevait à l'endroit où étaient les gardes-françaises jusqu'à celui où les Anglais se formaient.

Les officiers des gardes-françaises se dirent alors les uns aux autres, il faut aller prendre le canon des Anglais. Ils y montèrent rapidement avec leurs grenadiers, mais ils furent bien étonnés de trouver une armée devant eux. L'artillerie & la

la mousqueterie en coucha par terre près de soixante, & le reste fut obligé de revenir dans ses rangs.

Cependant les anglais avançaient ; & cette ligne d'infanterie composée de gardes-françaises & Suisse, & de *Courten*, ayant encore sur leur droite *Aubeterre* & un bataillon du régiment du roi, s'approchait de l'ennemi. On était à cinquante pas de distance: Un régiment des gardes-anglaises, celui de *Cambel* & le Royal-Ecossais étaient les premiers : Monsieur de *Cambel* était leur lieutenant-général ; le comte d'*Albermale* leur général-major, & monsieur de *Churchil* petit-fils naturel du grand duc de *Marlboroug* leur brigadier : les officiers Anglais saluèrent les Français en ôtant leur chapeaux. Le comte de *Chabanne*, le duc de *Biron* qui s'étaient avancés, & tous les officiers des gardes-françaises leur rendirent le salut. Milord *Charles Hai* capitaine aux gardes-anglaises cria : *Messieurs des gardes-françaises, tirez.*

Le comte d'*Auteroche* alors lieutenant de grenadiers & depuis capitaine leur dit à voix haute: *Messieurs, nous ne tirons jamais les premiers, tirez vous-mêmes.* Les anglais firent un feu roulant, c'est-à-dire qu'ils tiraient par divisions ; de sorte que le front d'un bataillon sur quatre hommes de hauteur ayant tiré, un autre bataillon faisait sa décharge, & ensuite un troisième, tandis que les premiers rechargeaient. La ligne d'infanterie française ne tira point ainsi : elle était seule sur quatre de hauteur, les rangs assez éloignés, & n'étant soutenue par aucune autre troupe d'infanterie. Dix-neuf officiers des gardes tomberent blessés à cette seule charge. Messieurs de *Clisson*, de *Lengey*, de *la Peyre* y perdirent la vie ; quatre-vingt-quinze soldats demeurerent sur la place, deux cent quatre-vingt-cinq y reçurent des blessures ; onze officiers suisses tomberent blessés, ainsi que deux cents neuf de leurs soldats, parmi lesquels soixante-quatre furent tués. Le colonel de *Courten*, son lieutenant colonel, quatre officiers, soixante & quinze soldats tomberent morts : quatorze officiers, & deux cents soldats blessés dangereusement. Le premier rang ainsi emporté, les trois autres regarderent derriere eux, & ne voyant qu'une cavalerie à plus de trois cents toises, ils se disperserent. Le duc de *Grammont* leur colonel, & premier lieutenant-général,

qui aurait pû les faire soutenir, était tué. Monsieur de *Luttaux*, second lieutenant-général, n'arriva que dans leur déroute. Les Anglais avançaient à pas lents, comme faisant l'exercice. On voyait les majors appuyer leurs cannes sur les fusils des soldats pour les faire tirer bas & droit. Ils déborderent Fontenoi & la redoute. Ce corps qui auparavant était en trois divisions, se pressant par la nature du terrain, devint une colonne longue & épaisse presque inébranlable par sa masse & plus encore par son courage; elle s'avança vers le régiment d'*Aubeterre*. Monsieur de *Luttaux*, premier lieutenant-général de l'armée, à la nouvelle de ce danger accourut de Fontenoi où il venait d'être blessé dangereusement. Son aide-de-camp le suppliait de commencer par faire mettre le premier appareil à sa blessure; *le service du roi*, lui répondit monsieur de Luttaux, *m'est plus cher que ma vie*. Il s'avançait avec le duc de *Biron* à la tête du régiment d'*Aubeterre* que conduisait son colonel de ce nom. *Luttaux* reçoit en arrivant deux coups mortels. Le duc de *Biron* a un cheval tué sous lui. Le régiment d'*Aubeterre* perd beaucoup de soldats & d'officiers. Le duc de *Biron* arrête alors avec le régiment du roi qu'il commandait, la marche de la colonne par son flanc gauche. Un bataillon des gardes anglaises se détache, avance quelques pas à lui, fait une décharge très-meurtrière, & revient au petit pas se replacer à la tête de la colonne, qui avance toujours lentement, sans jamais se déranger, repoussant tous les régimens qui viennent l'un après l'autre se présenter devant elle.

Ce corps gagnait du terrain, toujours serré, toujours ferme. Le maréchal de *Saxe* qui voyait de sang-froid combien l'affaire était périlleuse, fit dire au roi par le marquis de *Meuze*, qu'il le conjurait de repasser le pont avec le dauphin, qu'il ferait ce qu'il pourrait pour remédier au désordre. Oh je suis bien sûr qu'il fera ce qu'il faudra, répondit le roi, mais je resterai où je suis.

Il y avait de l'étonnement & de la confusion dans l'armée depuis le moment de la déroute des gardes-Françaises & Suisses. Le maréchal de *Saxe* veut que la cavalerie fonde sur la colonne anglaise. Le comte d'*Etrées* y court. Mais les efforts

de cette cavalerie étaient peu de chose contre une maſſe d'infanterie ſi réunie, ſi diſciplinée & ſi intrépide, dont le feu toujours roulant & ſoutenu écartait néceſſairement des petits corps ſéparés. On ſait d'ailleurs que la cavalerie ne peut guere entamer ſeule une infanterie ſerrée. Le maréchal de *Saxe* était au milieu de ce feu : ſa maladie ne lui laiſſait pas la force de porter une cuiraſſe ; il portait une eſpèce de bouclier de pluſieurs doubles de taffetas piqué qui repoſait ſur l'arçon de ſa ſelle. Il jetta ſon bouclier & courut faire avancer la ſeconde ligne de cavalerie contre la colonne.

Tout l'état-major était en mouvement. Monſieur de *Vaudreuil*, major-général de l'armée, allait de la droite à la gauche. Monſieur de *Puiſégur*, meſſieurs de *Saint-Sauveur*, de *Saint-George*, de *Mezière*, aides-maréchaux-des-logis ſont tous bleſſés. Le comte de *Longaunai*, aide-major-général, eſt tué. Ce fut dans ces attaques que le chevalier d'*Aché*, lieutenant-général, eut le pied fracaſſé. Il vint enſuite rendre compte au roi, & lui parla long-temps ſans donner le moindre ſigne des douleurs qu'il reſſentait, juſqu'à ce qu'enfin il tomba évanoui.

Plus la colonne anglaiſe avançait, plus elle devenait profonde & en état de réparer les pertes continuelles que lui cauſaient tant d'attaques réitérées. Elle marchait toujours ſerrée au travers des morts & des bleſſés des deux partis, & paraiſſait former un ſeul corps d'environ quatorze mille hommes.

Un très-grand nombre de cavaliers furent pouſſés en déſordre juſqu'à l'endroit où était le roi avec ſon fils. Ces deux princes furent ſéparés par la foule des fuyards qui ſe précipitaient entre eux. Pendant ce déſordre, les brigades des gardes-du-corps qui étaient en réſerve, s'avancerent d'elles-mêmes aux ennemis. Les chevaliers de *Suzi* & de *Saumeri* y furent bleſſés à mort. Quatre eſcadrons de la gendarmerie arrivaient preſque en ce moment de Douai, & malgré la fatigue d'une marche de ſept lieues, ils coururent aux ennemis. Tous ces corps furent reçus comme les autres avec cette même intrépidité & ce même feu roulant. Le jeune comte de *Chevrier*, guidon, fut tué. C'était le jour même qu'il

avait été reçu à sa troupe. Le chevalier de *Monaco*, fils du duc de *Valentinois*, y eut la jambe percée. Monsieur du *Guesclin* reçut une blessure dangereuse. Les carabiniers donnerent; ils eurent six officiers renversés morts, & vingt & un de blessés.

Le maréchal de *Saxe* dans le dernier épuisement était toujours à cheval se promenant au pas, au milieu du feu. Il passa sous le front de la colonne anglaise pour voir tout de ses yeux auprès du bois de Barri vers la gauche. On y faisait les mêmes manœuvres qu'à la droite. On tâchait en vain d'ébranler cette colonne. Les régimens se présentaient les uns après les autres, & la masse anglaise faisant face de tout côté, plaçant à propos son canon & tirant toujours par division, nourrissait ce feu continu, quand elle était attaquée, & après l'attaque elle restait immobile & ne tirait plus. Quelques régimens d'infanterie vinrent encore affronter cette colonne par les ordres seuls de leurs commandans. Le maréchal de *Saxe* en vit un dont les rangs entiers tombaient & qui ne se dérangeait pas. On lui dit que c'était le régiment des Vaisseaux, que commandait monsieur de Guerchi. *Comment se peut-il faire*, s'écria-t-il, *que de telles troupes ne soient pas victorieuses?*

Hainault ne souffrait pas moins; il avait pour colonel le fils du prince de *Craon* gouverneur de Toscane. Le pere servait le grand-duc, les enfans servaient le roi de France. Ce jeune homme d'une très-grande espérance fut tué à la tête de sa troupe; son lieutenant colonel blessé à mort auprès de lui. Normandie avança; il eut autant d'officiers & de soldats hors de combat, que celui de Hainault; il était mené par son lieutenant-colonel monsieur de *Solenci*, dont le roi loua la bravoure sur le champ de bataille, & qu'il récompensa ensuite en le faisant brigadier. Des bataillons Irlandais coururent au flanc de cetre colonne: le colonel *Dillon* tombe mort: ainsi aucun corps, aucune attaque n'avait pû entamer la colonne, parce que rien ne s'était fait de concert & à la fois.

Le maréchal de *Saxe* repasse par le front de la colonne qui s'était déja avancé plus de trois cents pas au-delà de la redoute

d'Eu & de Fontenoi. Il va voir si Fontenoi tenoit encore : on n'y avait plus de boulets, on ne répondait à ceux des ennemis qu'avec de la poudre.

Monsieur *du Brocard*, lieutenant-général d'artillerie, & plusieurs officiers d'artillerie étaient tués. Le maréchal pria alors le duc d'*Harcourt* qu'il rencontra d'aller conjurer le roi de s'éloigner, & il envoya ordre au comte de *la Mark* qui gardait Antoin d'en sortir avec le régiment de Piémont; la bataille parut perdue sans ressource. On ramenait de tous côtés les canons de campagne; on était prêt de faire partir celui du village de Fontenoi, quoique des boulets fussent arrivés. L'intention du maréchal de *Saxe* était de faire si on pouvait un dernier effort mieux dirrigé & plus plein contre la colonne anglaise. Cette masse d'infanterie avait été endommagée, quoique sa profondeur parût toujours égale; elle-même était étonnée de se trouver au milieu des Français sans avoir de cavalerie; la colonne était immobile & semblait ne recevoir plus d'ordre; mais elle gardait une contenance fière & paraissait être maitresse du champ de bataille. Si les Hollandais avaient passé entre les redoutes qui étaient vers Fontenoi & Antoin, s'ils étaient venus donner la main aux Anglais, il n'y avait plus de ressources, plus de retraite même, ni pour l'armée française ni probablement pour le roi & son fils. Le succès d'une derniere attaque était incertain. Le maréchal de *Saxe* qui voyait la victoire ou l'entière défaite dépendre de cette dernière attaque songeait à préparer une retraite sûre; il envoya un second ordre au comte de *la Mark* d'évacuer Antoin & de venir vers le pont de Calonne pour favoriser cette retraite, en cas d'un dernier malheur. Il fait signifier un troisieme ordre au comte depuis duc de *Lorges*, en le rendant responsable de l'exécution; le comte de *Lorges* obéit à regret. On désespérait alors du succès de la journée (1).

(1) Les citoyens des villes, qui dans leur heureuse oisiveté lisent les anciennes histoires, les batailles d'Arbelles, de Zama, de Canne, de Pharsale, peuvent à peine comprendre les combats de nos jours. On s'approchait alors. Les fléches n'étaient que le prélude; c'était à

Un conseil assez tumultueux se tenait auprès du roi; on le pressait de la part du général & au nom de la France de ne pas s'exposer davantage.

Le duc de *Richelieu* lieutenant-général, & qui servait en qualité d'aide-de-camp du roi, arriva en ce moment. Il venait de reconnaître la colonne près de Fontenoi. Ayant ainsi couru de tous côtés sans être blessé, il se présente hors d'haleine l'épée à la main & couvert de poussiere. Quelle nouvelle apportez-vous? lui dit le maréchal? quel est votre avis? Ma nouvelle, dit le duc de *Richelieu*, est que la bataille est gagnée si on le veut, & mon avis est qu'on fasse avancer dans l'instant quatre canons contre le front de la colonne; pendant que cette artillerie l'ébranlera, la maison du roi & les autres troupes l'entoureront; *il faut tomber sur elle comme des fourageurs.* Le roi se rendit le premier à cette idée.

Vingt personnes se détachent. Le duc de *Péquigni*, appelle depuis le duc de *Chaulnes*, va faire pointer ces quatre pièces; on les place vis-à-vis la colonne anglaise. Le duc de *Richelieu* court à bride abattue au nom du roi faire marcher sa maison, il annonce cette nouvelle à monsieur de *Montesson* qui la commandait. Le prince de *Soubise* rassemble ses gendarmes, le duc de *Chaulnes* ses chevaux légers, tout se forme & marche; quatre escadrons de la gendarmerie avancent à la droite de la maison du roi, les grenadiers à cheval sont à la tête sous monsieur de *Grille*, leur capitaine; les mousquetaires commandés par monsieur de *Jumillac* se précipitent.

Dans ce même moment important le comte d'*Eu* & le duc de *Biron* à la droite voyaient avec douleur les troupes d'Antoin quitter leur poste, selon l'ordre positif du maréchal de *Saxe*. Je prends sur moi la désobéissance, leur dit le duc de *Biron*; je suis sûr que le roi l'approuvera, dans un instant où tout va changer de face; je réponds que monsieur le maréchal de *Saxe* le trouvera bon. Le maréchal qui arrivait dans

qui pénétrait dans les rangs opposés: la force du corps, l'adresse, la promptitude faisaient tout. On se mêlait. Une bataille était une multitude de combats particuliers; il y avait moins de bruit & plus de

cet endroit, informé de la résolution du roi & de la bonne volonté des troupes, n'eut pas de peine à se rendre; il changea de sentiment lorsqu'il en fallait changer, & fit rentrer le régiment de Piémont dans Antoin; il se porta rapidement malgré sa faiblesse de la droite à la gauche vers la brigade des Irlandais; recommandant à toutes les troupes qu'il rencontrait en chemin de ne plus faire de fausses charges & d'agir de concert.

Le duc de *Biron*, le comte d'*Etrées*, le marquis de *Croissi*, le comte de *Lovendhal*, lieutenans-généraux, dirigent cette attaque nouvelle. Cinq escadrons de *Penthièvre* suivent monsieur de *Croissi* & ses enfans. Les régimens de *Chabrillant*, de *Brancas*, de *Brionne*, *Aubeterre*, *Courten* accoururent guidés par leurs colonels; le régiment de Normandie, les carabiniers entrent dans les premiers rangs de la colonne & vengent leurs camarades tués dans leur premiere charge. Les Irlandais les secondent. La colonne était attaquée à la fois de front & par les deux flancs.

En sept ou huit minutes tout ce corps formidable est ouvert de tous côtés; le général *Posomby*, le frère du comte d'*Albermale*, cinq capitaines aux gardes, un nombre prodigieux d'officiers étaient renversés morts. Les Anglais se rallièrent, mais ils céderent, ils quitterent le champ de bataille sans tumulte, sans confusion, & furent vaincus avec honneur.

Le roi de France allait de régiment en régiment; les cris de victoire & de vive le roi, les chapeaux en l'air les étendarts & les drapeaux percés de balles, les félicitations réciproques des officiers qui s'embrassaient, formaient un spectacle dont tout le monde jouissait avec une joie tumultueuse. Le roi était tranquille, témoignant sa satisfaction & sa reconnaissance à tous les Officiers-Généraux & à tous les commandans des corps; il ordonna qu'on eût soin des blessés qu'on traitât les ennemis comme ses propres sujets.

Le maréchal de *Saxe* au milieu de ce triomphe, se fit

carnage. La manière de combattre d'aujourd'hui est aussi différente que celle de fortifier & d'attaquer les villes.

porter vers le roi; il retrouva un reste de force pour embrasser ses genoux, & pour lui dire ces propres paroles, *Sire, j'ai assez vécu, je ne souhaiterais de vivre aujourd'hui que pour voir votre majesté victorieuse. Vous voyez*, ajouta-t-il ensuite, *à quoi tiennent les batailles.* Le roi le releva, & l'embrassa tendrement.

Il dit au duc de *Richelieu*, je n'oublierai jamais le service important que vous m'avez rendu; il parla de même au duc de *Biron*. Le maréchal de *Saxe* dit au roi: Sire, il faut que j'avoue que je me reproche une faute. J'aurais dû mettre une redoute de plus entre les bois de Barri & de Fontenoi; mais je n'ai pas cru qu'il y eut des généraux assez hardis pour hazarder de passer en cet endroit.

Les alliés avaient perdu neuf mille hommes, parmi lesquels il y avait environ deux mille prisonniers. Il n'en firent presque aucun sur les Français.

Par le compte exactement rendu au major-général de l'infanterie française il ne se trouva que seize cent quatre-vingt-un soldats ou sergens d'infanterie tués sur la place, & trois mille deux cent quatre-vingt-deux blessés. Parmi les officiers cinquante-trois seulement étaient morts sur le champ de bataille; trois cent vingt-trois étaient en danger de mort par leurs blessures. La cavalerie perdit environ dix-huit cents hommes.

Jamais depuis qu'on fait la guerre on n'avait pourvû avec plus de soin à soulager les maux attachés à ce fléau. Il y avait des hôpitaux préparés dans toutes les villes voisines, & surtout à Lille; les églises mêmes étaient employées à cet usage digne d'elles; non-seulement aucun secours, mais encore aucune com-

(1) On est obligé d'avertir que dans une histoire aussi ample qu'infidèle de cette guerre, imprimée à Londres en 4 volumes, on avance que les Français ne prirent aucun soin des prisonniers blessés, on ajoute que le duc de *Cumberland* envoya au roi de France un coffre rempli de balles machées & de morceaux de verre trouvés dans les playes des Anglais.

Les auteurs de ces contes puériles pensent apparemment que les balles machées sont un poison, C'est un ancien préjugé aussi peu fondé que celui de la poudre blanche. Il est dit dans cette histoire que les Français perdirent dix-neuf mille hommes

commodité ne manqua ni aux Français, ni à leurs prisonniers blessés. Le zèle même des citoyens alla trop loin; on ne cessait d'apporter de tous côtés aux malades des alimens délicats; & les médecins des hôpitaux furent obligés de mettre un frein à cet excès dangereux de bonne volonté. Enfin les hôpitaux étaient si bien servis, que presque tous les officiers aimaient mieux y être traités que chez des particuliers; & c'est ce qu'on n'avait point vu encore.

On est entré dans les details sur cette seule bataille de Fontenoi. Son importance, le danger du roi & du dauphin l'exigeaient. Cette action décida du sort de la guerre, prépara la conquête des Bays-Bas, & servit de contrepoids à tous les événemens malheureux. Ce qui rend encore cette bataille à jamais mémorable, c'est qu'elle fut gagnée lorsque le général affaibli & presque expirant ne pouvait plus agir. Le maréchal de *Saxe* avait fait la disposition, & les officiers Français remportèrent la victoire (1).

CHAPITRE SEIZIEME.

Suites de la journée de Fontenoi.

Le Roi de France vainqueur demande la paix.

CE qui est aussi remarquable que cette victoire, c'est que le premier soin du roi de France fut de faire écrire le jour même à l'abbé de *la Ville*, son ministre à la Haye, qu'il

mes dans la bataille, que leur Roi ne s'y trouva point, qu'il ne passa pas le pont de Calonne, qu'il resta toujours derrière l'Escaut; il est dit enfin que le Parlement de Paris rendit un arrêt qui condamnait à la prison, au bannissement & au fouet, ceux qui publieraient des relations de cette journée. On sent bien que des impostures si extravagantes ne méritent pas d'être réfutées. Mais puisqu'il s'est trouvé en Angleterre un homme assez dépourvu de connaissances & de bon sens pour écrire de si singulières absurdités dont son histoire est toute remplie, il peut se trouver un jour des lecteurs capables de les croire. Il est juste qu'on prévienne leur crédulité.

CH. XVI. ne demandait pour prix de ses conquêtes que la pacification de l'Europe, & qu'il était prêt d'envoyer des plénipotentiaires à un congrès. Les Etats-Généraux surpris ne crurent pas l'offre sincère; ce qui dut surprendre davantage, c'est que cette offre fut éludée par la reine de Hongrie & par les Anglais. Cette reine qui faisait à la fois la guerre en Silésie contre le roi de Prusse, en Italie contre les Français, les Espagnols & les Napolitains; vers le Mein contre l'armée française, semblait demander elle-même une paix dont elle avait besoin; mais la cour d'Angleterre qui dirigeait tout, ne voulait point cette paix; la vengeance & les préjugés mènent les cours comme les particuliers.

Cependant le roi envoya un aide-major de l'armée, nommé Mr. de *la Tour*, officier très-éclairé, porter au roi de Prusse la nouvelle de la victoire; cet officier rencontra le roi de Prusse au fond de la basse-Silésie, du côté de Ratisbor, dans une gorge de montagne, près d'un village nommé Friedberg. C'est là qu'il vit ce monarque remporter une victoire signalée contre les Autrichiens. Il manda à son allié le roi de France: « j'ai » acquitté à Friedberg la lettre de change que vous avez tirée » sur moi à Fontenoi ».

4 Juin. 1745.

Le roi de France de son côté avait tous les avantages que la victoire de Fontenoi devait donner. Déja la ville & la citadelle de Tournai s'étaient rendues peu de jours après la bataille; le maréchal de *Saxe* avait secrétement concerté avec le roi la prise de Gand capitale de la Flandre Autrichienne; ville plus grande que peuplée, mais riche & florissante par les débris de son ancienne splendeur.

Une des opérations de campagne qui fit le plus d'honneur au marquis de *Louvois* dans la guerre de 1689, avait été le siége de Gand: il s'était déterminé à ce siége parce que c'était le magasin des ennemis. *Louis XV* avait précisément la même raison pour s'en rendre maître. On fit selon l'usage tous les mouvemens qui devaient tromper l'armée ennemie retirée vers Bruxelles; on prit tellement ses mesures que le marquis du *Chaila* d'un côté, le comte de *Lovendhal* de l'autre, devaient se trouver devant Gand à la même heure. La garnison n'était alors que de six cents hommes, les habitans

étaient ennemis de la France, quoique de tout temps peu contens de la domination autrichienne; mais très-différens de ce qu'ils étaient autrefois, quand eux-mêmes ils composaient une armée. Ces deux marches secrètes se faisaient selon les ordres du général, lorsque cette entreprise fut prête d'échouer par un de ces événemens si communs à la guerre.

Les Anglais, quoique vaincus à Fontenoi, n'avaient été ni dispersés, ni découragés. Ils virent des environs de Bruxelles, où ils étaient postés, le péril évident dont Gand était menacé; ils firent marcher enfin un corps de six mille hommes pour défendre cette ville. Ce corps avançait à Gand sur la chaussée d'Alost précisément dans le temps que Mr. du *Chailh* était environ à une lieue de lui, sur la même chaussée, marchant avec trois brigades de cavalerie, deux d'infanterie composées de Normandie, *Crillon* & *Laval*, vingt piéces de canon & des pontons : l'artillerie était déja en avant, & au-delà de cette artillerie était Mr. de *Grassin*, avec une partie de sa troupe légère qu'il avait levée ; il était nuit & tout était tranquille, quand les six mille Anglais arrivent & attaquent les *Grassins*, qui n'ont que le temps de se jetter dans une ferme près de l'abbaye de la Mêle, dont cette journée a pris le nom. Les Anglais apprennent que les Français sont sur la chaussée loin de leur artillerie qui est en avant, gardée seulement par cinquante hommes; ils y courent & s'en emparent. Tout était perdu. Le marquis de *Crillon* qui était déja arrivé à trois cents pas, voit les Anglais maîtres du canon qu'ils tournaient contre lui, & qui allaient y mettre le feu; il prend sa résolution dans l'instant sans se troubler; il ne perd pas un moment, il court avec son régiment aux ennemis par un côté; le jeune marquis de *Laval* s'avance avec un autre bataillon; on reprend le canon : on fait ferme. Tandis que les marquis de *Crillon* & de *Laval* arrêtaient ainsi les Anglais, une seule compagnie de Normandie qui s'était trouvée près de l'abbaye, se défendait contre eux.

Journée de Mêle. 9 Juillet. 1745.

Deux bataillons de Normandie arrivent en hâte. Le jeune comte de *Périgord* les commandait, il était fils du marquis de *Talleirand* d'une maison qui a été souveraine, mort malheureusement devant Tournai, & venait d'obtenir à dix-sept ans

CH. XVI. ce régiment de Normandie qu'avait eu ſon père, il s'avança le premier à la tête d'une compagnie de grenadiers. Le bataillon Anglais attaqué par lui, jette bas les armes.

Mrs. du *Chaila* & de *Souvré* paraiſſent bientôt avec la cavalerie ſur cette chauſſée. Les Anglais ſont arrêtés de tous côtés; ils ſe défendirent encore. Le marquis de *Graville* y fut bleſſé; mais enfin ils furent mis dans une entière déroute.

Mr. d'*Azincour* capitaine de Normandie, avec quarante hommes ſeulement, fait priſonnier le lieutenant-colonel du régiment de *Rich*, huit capitaines, deux cent quatre-vingts ſoldats qui jettèrent leurs armes & qui ſe rendirent à lui: rien ne fut égal à leur ſurpriſe quand ils virent qu'ils s'étaient rendus à quarante Français: Mr. d'*Azincour* conduiſit ſes priſonniers à Mr. de *Graville*, tenant la pointe de ſon épée ſur la poitrine du lieutenant-colonel anglais, & le menaçant de le tuer ſi ſes gens faiſaient la moindre réſiſtance.

Un autre capitaine de Normandie nommé Mr. de *Montalambert* prend cent cinquante Anglais avec cinquante ſoldats de ſon régiment, Mr. de *St. Sauveur* capitaine au régiment du roi cavalerie avec un pareil nombre mit en fuite ſur la fin de l'action trois eſcadrons ennemis, enfin le ſuccès étrange de ce combat eſt peut-être ce qui fit le plus d'honneur aux Français dans cette campagne, & qui mit le plus de conſternation chez leurs ennemis. Ce qui caractériſe encore cette journée, c'eſt que tout y fut fait par la préſence d'eſprit & par la valeur des officiers Français, ainſi que la bataille de Fontenoi fut gagnée.

On arriva devant Gand au moment déſigné par le maréchal de *Saxe*; on entre dans la ville les armes à la main ſans la piller, on prend la garniſon de la citadelle priſonnière.

Priſe de Gand. Un des grands avantages de la priſe de cette ville fut un magaſin immenſe de proviſions de guerre & de bouche, de fourages, d'armes, d'habits que les alliés avaient en dépôt dans Gand, c'était un faible dédommagement des fraix de la guerre, preſqu'auſſi malheureuſe ailleurs, qu'elle était glorieuſe ſous les yeux du roi.

19 Juillet. Tandis qu'on prenait la citadelle de Gand, on inveſtiſſait

Oudenarde, & le même jour que Mr. de *Lovendhal* ouvrait la tranchée devant Oudenarde, le marquis de *Souvré* prenait Bruges. Oudenarde se rendit après trois jours de tranchée.

Autres prises.

A peine le roi de France était-il maître d'une ville, qu'il en faisait assiéger deux à la fois. Le duc d'*Harcourt* prenait Dendermonde en deux jours de tranchée ouverte, malgré le jeu des écluses, & au milieu des inondations; & le comte de *Lovendhal* faisait le siége d'Ostende.

Ce siége d'Ostende était réputé le plus difficile. On se souvenait qu'elle avait tenu trois ans & trois mois au commencement du siecle passé. Par la comparaison du plan des fortifications de cette place avec celles qu'elle avait quand elle fut prise par *Spinola*, il paraît que c'était *Spinola* qui devait la prendre en quinze jours, & que c'était Mr. de *Lovendhal* qui devait s'y arrêter trois années. Elle était bien mieux fortifiée; Mr. de *Chanclos* lieutenant-général des armées d'Autriche, la défendant avec une garnison de quatre mille hommes, dont la moitié était composée d'Anglais; mais la terreur & le découragement était au point que le gouverneur capitula dès que le marquis d'*Hérouville*, homme digne d'être à la tête des ingénieurs, & citoyen aussi utile que bon officier, eut pris le chemin couvert du côté des dunes.

25 Août.

Une flotte d'Angleterre qui avait apporté du secours à la ville, & qui canonnait les assiégeans, ne vint là que pour être témoin de la prise. Cette perte consterna le gouvernement d'Angleterre & celui des Provinces-Unies; il ne resta plus que Nieuport à prendre pour être maître de tout le comté de la Flandre proprement dite, & le roi en ordonna le siége.

Les Anglais rendent enfin le maréchal de Belle-Isle & son frère.

Dans ces conjonctures le ministère de Londres fit réflexion qu'on avait en France plus de prisonniers anglais qu'il n'y avait de prisonniers français en Angleterre. La detention du maréchal de *Belle-Isle* & de son frère, avait suspendu tout cartel. On avait pris les deux généraux contre le droit des gens, on les renvoya sans rançon. Il n'y avait pas moyen en effet d'exiger une rançon d'eux, après les avoir déclaré prisonniers d'état, & il était de l'intérêt de l'Angleterre de rétablir le cartel.

CH. XVI. Cependant le roi partit pour Paris, où il arriva le 7 septembre 1745. On ne pouvait ajouter à la réception qu'on lui avait faite l'année précédente. Ce furent les mêmes fêtes, mais on avait de plus à célébrer la victoire de Fontenoi, celle de Mêle & la conquête du comté de Flandre.

CHAPITRE DIX-SEPTIEME.

Affaires d'Allemagne. FRANÇOIS DE LORRAINE, grand-Duc de Toscane, élu Empereur. Armées autrichiennes & saxonnes, battues par FREDERIC III roi de Prusse. Prise de Dresde.

LES prospérités de *Louis XV* s'accrurent toujours dans les Pays-Bas; la supériorité de ses armées, la facilité du service en tout genre, la dispersion & le découragement des alliés, leur peu de concert & sur-tout la capacité du maréchal de *Saxe*, qui ayant recouvré sa santé agissait avec plus d'activité que jamais; tout cela formait une suite non interrompue de succès qui n'a d'exemple que les conquêtes de *Louis XIV*, tout était favorable en Italie pour *Don Philippe*. Une révolution étonnante en Angleterre menaçait déja le trône du roi *George II*, comme on le verra dans la suite; mais la reine de Hongrie jouissait d'une autre gloire & d'un autre avantage, qui ne coûtait point de sang, & qui remplit la première & la plus chère de ses vues; elle n'avait jamais perdu l'espérance du trône impérial pour son mari, du vivant même de *Charles VII*, & après la mort de cet empereur, elle s'en crut assurée malgré le roi de Prusse qui lui faisait la guerre, malgré l'électeur palatin qui lui refusait sa voix, & malgré une armée française qui n'était pas loin de Francfort, & qui pouvait empêcher l'élection; c'était cette même armée commandée d'abord par le maréchal de *Maillebois*, & qui passa au commencement de mai 1745 sous les ordres du prince de *Conti*, mais on en avait tiré vingt mille hommes pour l'armée de

Fontenoi. Le prince ne put empêcher la jonction de toutes les troupes que la reine de Hongrie avait dans cette partie de l'Allemagne, & qui vinrent couvrir Francfort, où l'élection se fit comme en pleine paix.

Election de François I.

1745. 13 sept.

Ainsi la France manqua le grand objet de la guerre, qui était d'ôter le trône impérial à la maison d'*Autriche*. L'élection se fit le 13 septembre 1745. Le roi de Prusse fit protester de nullité par ses ambassadeurs; l'électeur palatin dont l'armée autrichienne avait ravagé les terres, protesta de même; les ambassadeurs électoraux de ces deux princes se retirèrent de Francfort; mais l'élection ne fut pas moins faite dans les formes. Car il est dit dans la bulle d'or, *que si des électeurs ou leurs ambassadeurs se retirent du lieu de l'élection avant que le roi des Romains futur empereur soit élu, ils seront privés cette fois de leurs droits de suffrage, comme étant censés l'avoir abandonné.*

25 Octob. 1745.

La reine de Hongrie désormais impératrice vint à Francfort jouir de son triomphe & du couronnement de son époux. Elle vit du haut d'un balcon la cérémonie de l'entrée, elle fut la première à crier *vivat*, & tout le peuple lui répondit par des acclamations de joie & de tendresse. Ce fut le plus beau jour de sa vie. Elle alla voir ensuite son armée rangée en bataille auprès de Heidelberg au nombre de soixante mille hommes. L'empereur son époux la reçut l'épée à la main à la tête de l'armée. Elle passa entre les lignes, saluant tout le monde, dîna sous une tente & fit distribuer un florin à chaque soldat.

1 Octob. 1745.

C'était la destinée de cette princesse, & des affaires qui troublaient son regne, que les événemens heureux fussent balancés de tous les côtés par des disgraces. L'empereur *Charles VII* avait perdu la Bavière pendant qu'on le couronnait empereur, & la reine de Hongrie perdait une bataille pendant qu'elle préparait le couronnement de son époux *François I.* Le roi de Prusse était encore vainqueur près de la source de l'Elbe à Sore.

Il y a des temps où une nation conserve constamment sa supériorité. C'est ce qu'on avait vu dans les Suédois sous *Charles XII*, dans les Anglais sous le duc de *Marlboroug*; c'est ce

CH. XVII. qu'on voyait dans les Français en Flandre sous *Louis XV*, & sous le maréchal de *Saxe*, & dans les Prussiens sous *Frédéric III*. L'impératrice perdait donc la Flandre, & avait beaucoup à craindre du roi de Prusse en Allemagne, pendant qu'elle faisait monter son mari sur le trône de son père.

Dans ce temps-là même, lorsque le roi de France vainqueur dans les Pays-Bas & dans l'Italie, proposait toujours la paix, le roi de Prusse victorieux de son côté demandait aussi à l'impératrice de Russie *Elisabeth* sa médiation. On n'avait point encore vu de vainqueurs faire tant d'avances, & on pourrait s'en étonner : mais aujourd'hui il est dangereux d'être trop conquérant. Toutes les Puissances de l'Europe prennent les armes tôt ou tard, quand il y en a une qui remue : on ne voit que ligues & contre-ligues soutenues de nombreuses armées. C'est beaucoup de pouvoir garder par la conjoncture des temps une province acquise.

Au milieu de ces grands embarras, on reçut l'offre inouïe d'une médiation à laquelle on ne s'attendait pas; c'était celle du grand Turc. Son premier visir écrivit à toutes les cours chrétiennes qui étaient en guerre, les exhortant à faire cesser l'effusion du sang humain, & leur offrant la médiation de son maître. Une telle offre n'eut aucune suite; mais elle devait servir au moins à faire rentrer en elles-mêmes tant de puissances chrétiennes, qui, ayant commencé la guerre par intérêt, la continuaient par obstination, & ne la finirent que par nécessité. Au reste cette médiation du sultan des Turcs, était le prix de la paix que le roi de France avait ménagée entre l'empereur d'Allemagne *Charles VI* & la Porte-Ottomane en 1739.

1745. 15 Déc. Le roi de Prusse s'y prit autrement pour avoir la paix, & pour garder la Silésie. Ses troupes battent complettement les Autrichiens & les Saxons aux portes de Dresde; ce fut le vieux prince d'*Anhalt* qui remporta cette victoire décisive. Il avait fait la guerre cinquante ans. Il était entré le premier dans les lignes des Français au siége de Turin en 1707; on le regardait comme le premier officier de l'Europe pour conduire l'infanterie. Cette grande journée fut la dernière qui mit le comble à sa gloire militaire, la seule qu'il eut jamais connue. Il ne savait que combattre.

Le

Le roi de Prusse, habile en plus d'un genre, enferma de tous côtés la ville de Dresde. Il y entre suivi de dix bataillons & de dix escadrons; désarme trois régimens de milice qui composaient la garnison, se rend au palais, où il va voir les deux princes & les trois princesses enfans du roi de Pologne, qui y étaient demeurés; il les embrassa, il eut pour eux les attentions qu'on devait attendre de l'homme le plus poli de son siecle. Il fit ouvrir toutes les boutiques qu'on avait fermées, donna à dîner à tous les ministres étrangers, fit jouer un opéra italien; on ne s'apperçut pas que la ville était au pouvoir du vainqueur; & la prise de Dresde ne fut signalée que par les fêtes qu'il y donna.

Le roi de Prusse fait encore une paix utile.

Ce qu'il y eut de plus étrange, c'est qu'étant entré dans Dresde le 18, il y fit la paix le 25 avec l'Autriche & la Saxe; & laissa tout le fardeau au roi de France.

Marie-Thérèse renonça encore malgré elle à la Silésie, par cette seconde paix, & *Fréderic* ne lui fit d'autre avantage que de reconnaître *François I*, empereur. L'électeur Palatin, comme partie contractante dans le traité, le reconnut de même, & il n'en coûta au roi de Pologne, électeur de Saxe, qu'un million d'écus d'Allemagne, qu'il fallut donner au vainqueur, avec les intérêts jusqu'au jour du paiement.

1746. 28 Déc.

Le roi de Prusse retourna dans Berlin jouir paisiblement du fruit de sa victoire; il fut reçu sous des arcs de triomphe: le peuple jetait sur ses pas des branches de sapin, faute de mieux, en criant, vive *Fréderic le Grand*. Ce prince heureux dans ses guerres & dans ses traités, ne s'appliqua plus qu'à faire fleurir les lois & les arts dans ses Etats; & il passa tout d'un coup du tumulte de la guerre à une vie retirée & philosophique, il s'adonna à la poésie, à l'éloquence, à l'histoire; tout cela était également dans son caractère. C'est en quoi il était beaucoup plus singulier que *Charles XII*. Il ne le regardait pas comme un grand-homme, parce que *Charles* n'était que héros. On n'est entré ici dans aucun détail des victoires du roi de Prusse. Il les a écrites lui-même. C'était à *César* à faire ses commentaires.

Le roi de France, privé une seconde fois de cet important secours, n'en continua pas moins ses conquêtes. L'objet

CH. XVII. de la guerre était alors du côté de la maison de *France*, de forcer la reine de Hongrie par ses pertes en Flandres, à céder ce qu'elle disputait en Italie, & de contraindre les Etats Généraux à rentrer au moins dans l'indifférence dont ils étaient sortis.

L'objet de la reine de Hongrie était de se dédommager sur la France, de ce que le roi de Prusse lui avait ravi; ce projet reconnu depuis impraticable par la cour d'Angleterre, était alors approuvé & embrassé par elle. Car il y des temps où tout le monde s'aveugle. L'Empire donné à *François I* fit espérer que les cercles se détermineraient à prendre les armes contre la France: Et il n'est rien que la cour de Vienne ne fit pour les y engager.

L'Empire resta neutre constamment, comme toute l'Italie avait été neutre dans le commencement de ce chaos de guerre; mais les cœurs des Allemans étaient tous à *Marie-Thérèse*.

CHAPITRE DIX-HUITIEME.

Suite de la conquête des Pays-Bas Autrichiens. Bataille de Liége.

5 Septemb. 1745. LE roi de France étant parti pour Paris après la prise d'Ostende, apprit en chemin que Nieuport s'était rendu, & que la garnison était prisonnière de guerre. Bientôt après 8 Octobre. le comte de *Clermont-Gallerande* avait pris la ville d'Ath. Le maréchal de *Saxe* investit Bruxelles au commencement de 29 Janvier 1746. l'hiver. Cette ville est, comme on sait, la capitale du Brabant, & le séjour des gouverneurs des Pays-Bas Autrichiens. Le comte de *Caunitz* alors, premier ministre commandant à la place du prince *Charles*, gouverneur-général du pays, était dans la ville. Le comte de *Lanoy*, lieutenant-général des armées en était le gouverneur particulier : le général *Vanderduin* de la part des Hollandais y commandait dix-huit bataillons, & sept escadrons; il n'y avait de troupes Autrichiennes que cent cinquante dragons, & autant de houssards.

l'impératrice-reine s'était reposée sur les Hollandais & sur les Anglais du soin de défendre son pays, & ils portaient toujours en Flandre tout le poids de cette guerre. Le felt-maréchal *Los-rios*, deux princes de *ligne*, l'un général d'infanterie, l'autre de la cavalerie. Le général *Chanclos*, qui avait rendu Ostende, cinq lieutenans-généraux Autrichiens avec une foule de Noblesse, se trouvaient dans cette ville assiégée, où la reine de Hongrie avait en effet beaucoup plus d'officiers que de soldats.

Les débris de l'armée ennemie étaient vers Malines, sous le prince de *Valdeck*, & ne pouvaient s'opposer au siége. Le maréchal de *Saxe* avait fait subitement marcher son armée sur quatre colonnes par quatre chemins différens. On ne perdit à ce siége d'homme distingué que le chevalier d'*Aubeterre*, colonel du régiment des vaisseaux. La garnison, avec tous les officiers-généraux, fut faite prisonnière. On pouvait prendre le premier ministre, & on en avait plus de droit que les Hanovriens n'en avaient eu de saisir le maréchal de *Belle-Isle* : on pouvait prendre aussi le résident des Etats-Généraux; mais non-seulement on laissa en pleine liberté le comte de *Caunitz* & le ministre Hollandais, on eut encore un soin particulier de leurs effets, & de leur suite; on leur fournit des escortes; on renvoya au prince *Charles* les domestiques & les équipages qu'il avait dans la ville : on fit déposer dans les magasins toutes les armes des soldats, pour être rendues lorsqu'ils pourraient être échangés.

Prise de Bruxelles. 21 Février 1746.

Le roi qui avait tant d'avantages sur les Hollandais, & qui tenait alors plus de trente mille hommes de leurs troupes prisonniers de guerre, ménageait toujours cette république. Les Etats-Généraux se trouvaient dans une grande perplexité, l'orage approchait d'eux; ils sentaient leur faiblesse. La magistrature désirait la paix; mais le parti anglais qui prenait déja toutes ses mesures pour donner un stadhouder à la nation, & qui était secondé du peuple, criait toujours qu'il fallait la guerre. Les Etats ainsi divisés se conduisaient sans principes, & leur conduite annonçait leur trouble.

Cet esprit de trouble & de division redoubla dans les Provinces-Unies, quand on y apprit qu'à l'ouverture de la cam-

CH. XVIII. pagne, le roi marchait en personne à Anvers, ayant à ses ordres cent vingt bataillons, & cent quatre-vingt-dix escadrons. Autrefois quand la république de Hollande s'établit par les armes, elle détruisit toute la grandeur d'Anvers, la ville la plus commerçante de l'Europe ; elle lui interdit la navigation de l'Escaut, & depuis elle continua d'aggraver sa chute, sur-tout depuis que les Etats-Généraux étaient devenus les alliés de la maison d'*Autriche*. Ni l'empereur *Léopold*, ni *Charles VI*, ni sa fille l'impératrice-reine n'eurent jamais sur l'Escaut d'autres vaisseaux qu'une patache, pour les droits d'entrée & de sortie. Mais quoique les Etats-Généraux eussent humilié Anvers à ce point, & que les commerçans de cette ville en gémissent, la Hollande la regardait comme un des remparts de son pays. Ce rempart fut bientôt emporté.

15 Mars 1746.

Le prince de *Conti* eut sous ses ordres un corps d'armée séparé avec lequel il investit Mons, la capitale du Hainaut Autrichien ; douze bataillons qui la défendaient augmentèrent le nombre des prisonniers de guerre. La moitié de cette garnison était en Hollande. Jamais l'Autriche ne perdit tant de places, & la Hollande tant de soldats. Saint-Guillain eut le même sort. Charleroi suivit de près. On prend d'assaut la ville basse après deux jours seulement de tranchée ouverte. Le Marquis, depuis maréchal de *la Fare*, entra dans Charleroi aux mêmes conditions qu'on avait pris toutes les villes qui avaient voulu résister, c'est-à-dire que la garnison fut prisonnière. Le grand projet était d'aller à Mastricht, d'où l'on domine aisément dans les Provinces-Unies ; mais pour ne laisser rien derrière soi, il fallait assiéger la ville importante de Namur. Le prince *Charles*, qui commandait alors l'armée, fit en vain ce qu'il put pour prévenir ce siége. Au confluent de la Sambre & de la Meuse, est située Namur, dont la citadelle s'élève sur un roc escarpé; & douze autres forts bâtis sur la cime des rochers voisins, semblent rendre Namur inaccessible aux attaques ; c'est une des places de la barrière. Le prince de *Gavres* en était gouverneur pour l'impératrice-reine : mais les Hollandais qui gardaient la ville, ne lui rendaient ni obéissance, ni honneurs. Les environs de cette ville sont célèbres par les campemens & par les marches du maréchal de *Luxembourg*, du maréchal de *Bouf-*

Prise de Mons. 10 Juillet.

Prise de St. Guillain. 24 Juillet.

Prise de Charleroi. 2 Août ou Auguste.

sters & du roi *Guillaume*, & ne le sont pas moins par les manœuvres du maréchal de *Saxe*. Il força le prince *Charles* à s'éloigner, & à le laisser assiéger Namur en liberté.

5 Septemb.

Le prince de *Clermont* fut chargé du siége de Namur. C'était en effet douze places qu'il fallait prendre. On attaqua plusieurs forts à la fois; ils furent tous emportés. Monsieur de *Brulart*, aide-major-général, plaçant les travailleurs après les grenadiers dans un ouvrage qu'on avait pris, leur promit double paye s'ils avançaient le travail; ils en firent plus qu'on ne leur demandait, & refusèrent la double paye.

Je ne puis entrer dans le détail des actions singulières qui se passèrent à ce siége & à tous les autres. Il y a peu d'événemens à la guerre, où des officiers & de simples soldats ne fassent de ces prodiges de valeur qui étonnent ceux qui en sont témoins, & qui ensuite restent pour jamais dans l'oubli. Si un général, un prince, un monarque eût fait une de ces actions, elles seraient consacrées à la postérité; mais la multitude de ces faits militaires se nuit à elle-même; & en tout genre il n'y a que les choses principales qui restent dans la mémoire des hommes.

Cependant comment passer sous silence le fort Ballard, pris en plein jour par trois officiers seulement, M. de *Launai*, aide-major, M. d'*Amère*, capitaine dans Champagne, & M. de *Clamouze*, jeune Portugais, du même régiment, qui sautant seul dans les retranchemens, fit mettre bas les armes à toute la garnison?

Prise de Namur. 19 Sept. 1746.

La tranchée avait été ouverte le 10 septembre devant Namur, & la ville capitula le 19. La garnison fut obligée de se retirer dans la citadelle & dans quelques autres châteaux par la capitulation, & au bout de onze jours elle en fit une nouvelle, par laquelle elle fut toute prisonnière de guerre. Elle consistait en douze bataillons, dont dix étaient Hollandais.

Après la prise de Namur, il restait de dissiper ou de battre l'armée des alliés. Elle campait alors en deça de la Meuse, ayant Mastricht à sa droite, & Liége à sa gauche. On s'observa, on escarmoucha quelques jours; le Jar séparait les deux armées. Le maréchal de *Saxe* avait dessein de livrer bataille;

Bataille de Liége ou de Rocou. 11 Octobre.

il marcha aux ennemis le 11 octobre à la pointe du jour sur dix colonnes. On voyait du fauxbourg de Liége comme d'un

 amphithéâtre les deux armées, celle des Français de cent vingt mille combattans, l'alliée de quatre-vingt mille. Les ennemis s'étendaient le long de la Meuse, de Liége à Viset, derrière cinq villages retranchés. On attaque aujourd'hui une armée comme une place, avec du canon. Les alliés avaient à craindre qu'après avoir été forcés dans ces villages ils ne pussent passer la rivière. Ils risquaient d'être entiérement détruits, & le maréchal de *Saxe* l'espérait.

Le seul officier-général que la France perdit en cette journée, fut le marquis de *Fénélon*, neveu de l'immortel archevêque de *Cambrai*. Il avait été élevé par lui, & en avait toute la vertu, avec un caractère tout différent. Vingt années employées dans l'ambassade de Hollande n'avaient point éteint un feu & un emportement de valeur, qui lui coûta la vie. Blessé au pied depuis quarante ans, & pouvant marcher à peine, il alla sur les retranchemens ennemis à cheval. Il cherchait la mort, & il la trouva. Son extrême dévotion augmentait encore son intrépidité; il pensait que l'action la plus agréable à DIEU était de mourir pour son roi : il faut avouer qu'une armée composée d'hommes, qui penseraient ainsi, serait invincible. Les Français eurent peu de personnes de marque blessées dans cette journée. Le fils du comte de *Ségur* eut la poitrine traversée d'une balle, qu'on lui arracha par l'épine du dos, & il échappa à une opération plus cruelle que la blessure même. Le marquis de *Lujac* reçut un coup de feu qui lui fracassa la machoire, entama la langue, lui perça les deux joues. Le marquis de *Laval* qui s'était distingué à Mêle, le prince de *Monaco*, le marquis de *Voubecour*, le comte *Barleroi* furent blessés dangereusement.

Cette bataille ne fut que du sang inutilement répandu, & une calamité de plus pour tous les partis. Aucun ne gagna, ni ne perdit de terrain. Chacun prit ses quartiers. L'armée battue avança même jusqu'à Tongres; l'armée victorieuse s'étendit de Louvain dans ses conquêtes, & alla jouir du repos auquel la saison d'ordinaire force les hommes dans ces pays, en attendant que le printemps ramène les cruautés & les malheurs que l'hiver a supendus.

CHAPITRE DIX-NEUVIEME.

Succès de l'Infant DON PHILIPPE *& du maréchal de* Maillebois, *suivis des plus grands désastres.*

IL n'en était pas ainsi dans l'Italie & vers les Alpes. Il s'y passait alors une scène extraordinaire. Les plus tristes revers avaient succédé aux prospérités les plus rapides. La maison de *France* perdait en Italie plus qu'elle ne gagnait en Flandre, & les pertes semblaient même plus irréparables, que le succès de Flandres ne paraissaient utiles. Car alors le véritable objet de la guerre était l'établissement de *Don Philippe*. Si on était vaincu en Italie, il n'y avait plus de ressources pour cet établissement, & on avait beau être vainqueur en Flandres, on sentait bien que tôt ou tard il faudrait rendre les conquêtes, & qu'elles n'étaient que comme un gage, une sûreté passagère qui indemnisait des pertes qu'on faisait d'ailleurs. Les cercles d'Allemagne ne prenaient part à rien, les bords du Rhin étaient tranquilles; c'était en effet l'Espagne qui était devenue enfin la partie principale dans la guerre. On ne combattait presque plus sur terre & sur mer que pour elle. La cour d'Espagne n'avait jamais perdu de vue Parme, Plaisance & le Milanais. De tant d'Etats disputés à l'héritière de la maison d'*Autriche*, il ne restait plus que ces provinces d'Italie, sur lesquelles on pût faire valoir des droits.

Depuis la fondation de la monarchie, cette guerre est la seule dans laquelle la France ait été simplement auxiliaire; elle le fut dans la cause de l'empereur *Charles VII* jusqu'à la mort de ce prince, & dans celle de l'Infant *Don Philippe* jusqu'à la paix.

Au commencement de la campagne de 1745 en Italie, les apparences furent aussi favorables à la maison de *France* qu'elles l'avaient été en Autriche en 1741. Les chemins étaient ouverts aux armées Espagnoles & Françaises, par la voie de

CH. XIX. Gènes. Cette république, forcée par la reine de Hongrie & par le roi de Sardaigne à se déclarer contre eux, avait enfin fait son traité définitif; elle devait fournir environ dix-huit mille hommes. L'Espagne lui donnait trente mille piastres par mois, & cent mille une fois payées pour le train d'artillerie que Gènes fournissait à l'armée Espagnole; car dans cette guerre si longue & si variée, les Etats puissans & riches soudoyèrent toujours les autres. L'armée de *Don Philippe* qui descendait des Alpes avec la française jointe au corps des Génois, était réputée de quatre-vingt mille hommes. Celle du comte de *Gages* qui avait poursuivi les Allemans aux environs de Rome, s'avançait forte d'environ trente mille combattans, en comptant l'armée Napolitaine. C'était au temps même que le roi de Prusse, vers la Saxe, & le prince de *Conti*, vers le Rhin, empêchaient que les forces autrichiennes ne pussent secourir l'Italie. Les Génois même eurent tant de confiance qu'ils déclarèrent la guerre dans les formes au roi de Sardaigne. Le projet était que l'armée Espagnole & la Napolitaine viendraient joindre l'armée Française & Espagnole dans le Milanais.

28 Juin 1745.

Au mois de mars 1745, le duc de Modène, & le comte de *Gages*, à la tête de l'armée d'Espagne & de Naples, avaient poursuivi les Autrichiens des environs de Rome à Rimini, de Rimini à Césène, à Imola, à Forli, à Bologne, & enfin jusques dans Modène.

Le maréchal de *Maillebois*, élève du célèbre *Villars*, déclaré capitaine-général de l'armée de *Don Philippe*, arriva bientôt par Vintimille & Oneille, & descendit vers le Montferrat sur la fin du mois de juin à la tête des Espagnols & des Français.

De la petite principauté d'Oneille, on descend dans le marquisat de Final, qui est à l'extrêmité du territoire de Gènes, & de-là on entre dans le Montferrat-Montouan, pays encore hérissé de rochers qui sont une suite des Alpes; après avoir marché dans des vallées entre ces rochers on trouve le terrain fertile d'Alexandrie; & pour aller droit à Milan, on va d'Alexandrie à Tortone; à quelques milles de là vous passez le Pô; ensuite se présente Pavie sur le Tésin; & de Pavie il n'y a qu'une

qu'une journée à la grande ville de Milan, qui n'est point fortifiée, & qui envoie toujours ses clefs à quiconque a passé le Tésin, mais qui a un château très-fort & capable de résister long-temps.

CH. XIX.

Pour s'emparer de ce pays il ne faut que marcher en force. Pour le garder, il faut veiller à droite & à gauche sur une vaste étendue de terrain, être maître du cours du Pô, depuis Casal jusqu'à Crémone, & garder l'Oglio, rivière qui tombe des Alpes du Tirol, ou bien avoir au moins Lodi, Créme & Pizzighitone pour fermer le chemin aux Allemans qui peuvent arriver du Trentin par ce côté. Il faut enfin sur-tout avoir la communication libre par les derrières avec la rivière de Gènes, c'est-à-dire avec ce chemin étroit qui conduit le long de la mer, depuis Antibes par Monaco, Vintimille, afin d'avoir une retraite en cas de malheur. Tous les postes de ce pays sont connus & marqués par autant de combats que le territoire de Flandres.

Cette campagne d'Italie qui eut des suites si malheureuses, commença par une des plus belles manœuvres qu'on ait jamais exécutées, & qui suffirait pour donner une gloire durable si les grandes actions n'étaient pas aujourd'hui ensévelies dans la multitude innombrable des combats, & sur-tout si cet événement heureux n'avait pas été suivi de désastres.

17 Octobre 1745.

Le roi de Sardaigne à la tête de vingt-cinq mille soldats, & le comte de *Schullembourg* avec un nombre presqu'égal d'Autrichiens, étaient retranchés dans une anse que forme le Tanaro vers son embouchure dans le Pô, entre Valence & Alexandrie.

Le maréchal de *Maillebois* qui commandait l'armée Française, & le comte de *Gages* général des Espagnols ne pouvaient forcer le roi de Sardaigne & le chasser de son poste tant qu'il serait soutenu par les troupes Impériales. Un fils du maréchal jeune encore imagine de les séparer, & pour y parvenir il fallait tromper les Autrichiens. Il fait son plan, il combine tous les hasards calculés sur la distance des lieux. Si on envoie un gros détachement sur le chemin de Milan, *Schullembourg* ne voudra pas laisser prendre cette ville, il marchera à son secours, il dégarnira le roi de Sardaigne. Sur

le champ le gros détachement reviendra joindre l'armée avant que les Autrichiens soient revenus; on n'aura à combattre que la moitié des troupes ennemies. Cette brusque attaque les déconcertera. Tout arriva comme le jeune comte de *Maillebois* l'avait prévu & arrangé. Les armées Française & Espagnole traversent le Tanaro ayant de l'eau jusqu'à la ceinture. On force le camp du roi de Sardaigne, il est obligé de reculer jusqu'à Casal dans le Piémont. On se rendit maître alors de tout le cours du Pô. C'était dans le temps même que le roi de France conquérait la Flandre, que le roi de Prusse son allié fortifiait sa cause, par de nouveaux succès; tout était favorable alors dans tant de différentes scènes du théâtre de la guerre. Les Français avec les Espagnols se trouvaient en Italie sur la fin de l'an 1745 maîtres du Montferrat, de l'Alexandrin, du Tortonnois, du pays derrière Gènes, qu'on nomme les fiefs impériaux de la Loméline, du Pavesan, du Lodesan, de Milan, de presque tout le Milanais, de Parme & de Plaisance. Tous ces succès s'étaient suivis rapidement, comme ceux du roi de France dans les Pays-Bas, & du prince *Edouard* dans l'Ecosse, tandis que le roi de Prusse de son côté battait au fond de l'Allemagne les troupes Autrichiennes. Mais il arriva en Italie précisément la même chose qu'on avait vue en Bohême au commencement de cette guerre. Les apparences les plus heureuses couvraient les plus grandes calamités.

Le sort du roi de Prusse était en faisant la guerre de nuire beaucoup à la maison d'*Autriche*, & en faisant la paix, de nuire tout autant à la maison de *France*. Sa paix de Breslau avait fait perdre la Bohême. Sa paix de Dresde fit perdre l'Italie.

A peine l'impératrice-reine fut-elle délivrée pour la seconde fois de cet ennemi, qu'elle fit passer de nouvelles troupes en Italie par le Tirol & le Trentin, pendant l'hyver de 1745. L'infant *Don Philippe* possédait Milan, mais il n'avait pas le château. Sa mère la reine d'Espagne lui ordonnait absolument de l'attaquer. Le maréchal de *Maillebois* écrivit au mois de Décembre 1745: *Je prédis une destruction totale, si on s'obstine à rester dans le Milanais.* Le conseil d'Espagne s'y obstina, & tout fut perdu.

Les troupes de l'impératrice-reine d'un côté, les Piémontaises de l'autre, gagnèrent du terrain par-tout. Des places perdues, des échecs redoublés diminuèrent l'armée Française & Espagnole, & enfin la fatale journée de Plaisance la réduisit à sortir avec peine de l'Italie dans un état déplorable.

Le prince de *Lichtenstein* commandait l'armée de l'impératrice-reine. Il était encore à la fleur de son âge, on l'avait vu ambassadeur du père de l'impératrice à la cour de France, dans une plus grande jeunesse, & il y avait acquis l'estime générale. Il la mérita encore davantage le jour de la bataille de Plaisance, par sa conduite & par son courage; car se trouvant dans le même état de maladie & de langueur où l'on avait vu le maréchal de *Saxe* à la bataille de Fontenoi, il surmonta comme lui l'excès de son mal, pour accourir à cette bataille, & il la gagna d'une manière aussi complette. Ce fut la plus longue & une des plus sanglantes de toute la guerre. Le maréchal de *Maillebois* attaqua trois heures avant le jour, & fut long-temps vainqueur à son aîle droite qu'il commandait: mais l'aîle gauche de cette armée ayant été enveloppée par un nombre supérieur d'Autrichiens, & le général d'*Arembourre* blessé & pris, cette aîle gauche fût entiérement défaite; & on fut obligé après neuf heures de combat de se retirer sous Plaisance.

Bataille de Plaisance gagnée par le prince de Lichtenstein. 16 Juin 1746.

Si on combattait de près comme autrefois, une mêlée de neuf heures, de bataillon contre bataillon, d'escadron contre escadron, & d'homme contre homme, détruirait les armées entières, & l'Europe serait dépeuplée par le nombre prodigieux de combats qu'on a livrés de nos jours; mais dans ces batailles, comme je l'ai déja remarqué, on ne se mêle presque jamais. Le fusil & le canon sont moins meurtriers que ne l'étaient autrefois la pique & l'épée. On est très-long-temps même sans tirer, & dans le terrain coupé d'Italie, on tire entre des hayes. On consume du temps à s'emparer d'une cassine, à pointer son canon, à se former & à se réformer; ainsi neuf heures de combat ne font pas neuf heures de destruction.

La perte des Espagnols, des Français & de quelques régimens Napolitains, fut cependant de plus de huit mille hommes tués ou blessés, & on leur fit quatre mille prisonniers. Enfin

 l'armée du roi de Sardaigne arriva, & alors le danger redoubla, toute l'armée des trois couronnes de France, d'Espagne & de Naples, courait risque d'être prisonnière.

Mort de Philippe V, roi d'Espagne, oncle de Louis XV. 9 Juillet 1746.

Dans ces tristes conjonctures l'infant *Don Philippe* reçut une nouvelle qui devait, selon toutes les apparences, mettre le comble à tant d'infortunes. C'était la mort de *Phillippe V* roi d'Espagne son père. Ce monarque après avoir autrefois essuyé beaucoup de revers, & s'être vu deux fois obligé d'abandonner sa capitale, avait regné paisiblement en Espagne; & s'il n'avait pu rendre à cette monarchie la splendeur où elle fut sous *Philippe II*, il l'avait mise du moins dans un état plus florissant qu'elle n'avait été sous *Philippe IV*, & sous *Charles II.* Il n'y avait que la dure nécessité de voir toujours Gibraltar & Minorque, & le commerce de l'Amérique Espagnole, entre les mains des Anglais, qui eût continuellement traversé le bonheur de son administration. La conquête d'Oran sur les Maures en 1732, la couronne de Naples & Sicile enlevée aux Autrichiens, & affermie sur la tête de son fils *Don Carlos*, avaient signalé son rgne, & il se flattait avec apparence quelque temps avant sa mort de voir le Milanais, Parme & Plaisance soumis à l'infant *Don Philippe* son autre fils de son second mariage avec la princesse de Parme.

Précipité comme les autres princes dans ces grands mouvemens qui agitent presque toute l'Europe, il avait senti plus que personne le néant de la grandeur & de la douloureuse nécessité de sacrifier tant de milliers d'hommes à des intérêts qui changent tous les jours. Dégoûté du trône, il l'avait abdiqué pour son premier fils *Don Louis*, & l'avait repris après la mort de ce prince; toujours prêt à le quitter, & n'ayant éprouvé par sa complexion mélancolique, que l'amertume attachée à la condition humaine, même dans la puissance absolue.

La nouvelle de sa mort arrivée à l'armée après sa défaite, augmenta l'embarras où l'on était. On ne savait pas encore si *Ferdinand VI* successeur de *Philippe V*, ferait pour un frère d'un second mariage, ce que *Philippe V* avait fait pour un fils. Ce qui restait de cette florissante armée de trois couronnes courait risque plus que jamais d'être enfermé sans

ressource. Elle était entre le Pô, le Lambro, le Tidone, & la Trébie. Se battre en rase campagne ou dans un poste contre une armée supérieure, est très-ordinaire. Sauver des troupes vaincues, & enfermées, est très-rare ; c'est l'effort de l'art militaire.

Retraite savante. Bataille en faisant retraite.

Le comte de *Maillebois* fils du maréchal, osa proposer de se retirer en combattant. Il se chargea de l'entreprise, la dirigea sous les yeux de son père, & en vint à bout. L'armée des trois couronnes passa toute entière en un jour & une nuit sur trois ponts, avec quatre mille mulets chargés, & mille chariots de vivres, & se forma le long du Tidone. Les mesures étaient si bien prises, que le roi de Sardaigne & les Autrichiens ne purent l'attaquer que quand elle put se défendre. Les Français & les Espagnols soutinrent une bataille longue & opiniâtre, pendant laquelle ils ne furent point entamés.

Cette journée plus estimée des juges de l'art qu'éclatante aux yeux du vulgaire, fut comptée pour une journée heureuse, parce que l'on remplit l'objet proposé : cet objet était triste, c'était de se retirer par Tortone, & de laisser au pouvoir de l'ennemi Plaisance & tout le pays. En effet le lendemain de cette étrange bataille, Plaisance se rendit, & plus de trois mille malades y furent faits prisonniers de guerre.

De toute cette grande armée qui devait subjuguer l'Italie, il ne resta enfin que seize mille hommes effectifs à Tortone. La même chose était arrivée du temps de *Louis XIV* après la journée de Turin. *François I*, *Louis XII*, *Charles VIII* avaient essuyé les mêmes disgraces. Grandes leçons toujours inutiles.

17 août.

On se retira bientôt à Gavi vers les confins des Génois. L'infant & le duc de Modène allèrent dans Gènes ; mais au lieu de la rassurer, ils en augmentèrent les allarmes. Gènes était bloquée par les escadres Anglaises. Il n'y avait pas de quoi nourrir le peu de cavalerie qui restait encore. Quarante mille Autrichiens & vingt mille Piémontais approchaient ; si on restait dans Gènes, on pouvait la défendre ; mais on abandonnait le comté de Nice, la Savoye, la Provence. Un nouveau général Espagnol, le marquis de *la Mina*, était envoyé

CH. XIX. pour sauver les débris de l'armée. Les Génois le supplièrent, mais ils ne purent rien obtenir.

Gènes se rend & n'est reçue à discrétion.

Gènes n'est pas une ville qui doive comme Milan porter ses clefs à quiconque approche d'elle avec une armée ; outre son enceinte, elle en a une seconde de plus de deux lieues d'étendue, formée sur une chaîne de rochers. Par de-là cette double enceinte l'Apennin lui sert par-tout de fortification. Le poste de la Bocchetta par où les ennemis s'avançaient, avait toujours été réputé imprenable. Cependant les troupes qui gardaient ce poste ne firent aucune résistance, & allèrent se rejoindre aux débris de l'armée Française & Espagnole, qui se retiraient par Vintimille. La consternation des Génois ne leur permit pas de tenter seulement de se défendre. Ils avaient une grosse artillerie, l'ennemi n'avait point de canon de siége; mais ils n'attendirent pas que ce canon arrivât, & la terreur les précipita dans toutes les extrêmités qu'ils craignaient. Le sénat envoya précipitamment quatre sénateurs dans les défilés des montagnes, où campaient les Autrichiens, pour recevoir du général *Brown* & du marquis de *Botta* d'*Adorno*, Milanais, lieutenant-général de l'impératrice-reine, les lois qu'ils voudraient bien donner. Ils se soumirent à remettre leur ville dans vingt-quatre heures; à rendre prisonniers leurs soldats, les Français & les Espagnols, à livrer tous les effets qui pourraient appartenir à des sujets de France, d'Espagne & de Naples. On stipula, que quatre sénateurs se rendraient en ôtage à Milan; qu'on payerait sur-le-champ cinquante mille genovines, qui font environ quatre cent mille livres de France, en attendant les taxes qu'il plairait au vainqueur d'imposer.

On se souvenait que *Louis XIV* avait exigé autrefois que le Doge de Gènes vînt lui faire des excuses à Versailles avec quatre sénateurs. On en ajouta deux pour l'impératrice-reine; mais elle mit sa gloire à refuser ce que *Louis XIV* avait exigé. Elle crut qu'il y avait peu d'honneur à humilier les faibles; & ne songea qu'à tirer de Gènes de fortes contributions, dont elle avait plus de besoin que du vain honneur de voir le doge de la petite République de Gènes avec six Génois aux pieds du trône impérial.

Gènes fut taxée à vingt-quatre millions de livres. C'était la ruiner entiérement. Cette République ne s'était pas attendue quand la guerre commença pour la succession de la maison d'*Autriche*, qu'elle en serait victime; mais dès qu'on arme dans l'Europe, il n'y a point de petit état qui ne doive trembler.

La puissance Autrichienne accablée en Flandre, mais victorieuse dans les Alpes, n'était plus embarrassée que du choix des conquêtes qu'elle pouvait faire vers l'Italie. Il paraissait également aisé d'entrer dans Naples, ou dans la Provence. Il lui eût été plus facile de garder Naples. Le conseil Autrichien crut qu'après avoir pris Toulon & Marseille, il réduirait les deux Siciles facilement, & que les Français ne pourraient plus repasser les Alpes.

1746.

Le 28 Octobre 1746 le maréchal de *Maillebois* était sur le Var, qui sépare la France du Piémont. Il n'avait pas onze mille hommes. Le marquis de *la Mina* n'en ramenait pas neuf mille. Le général Espagnol se sépara alors des Français, tourna vers la Savoye par le Dauphiné; car les Espagnols étaient toujours maîtres de ce duché, & ils voulaient le conserver en abandonnant le reste.

Les Autrichiens & les Piémontais entrent en Provence.

Les vainqueurs passèrent le Var, au nombre de près de quarante mille hommes. Les débris de l'armée Française se retiraient dans la Provence, manquant de tout, la moitié des officiers à pied; point d'approvisionnement, point d'outils pour rompre les ponts, peu de vivres. Le clergé, les notables, les peuples couraient au devant des détachemens Autrichiens pour leur offrir des contributions & être préservés du pillage.

Tel était l'effet des révolutions d'Italie, pendant que les armées Françaises conquéraient les Pays-Bas, & que le prince *Charles-Edouard*, dont nous parlerons, avait pris & perdu l'Ecosse.

CHAPITRE VINGTIEME.

Les Autrichiens & les Piémontais entrent en Provence. Les Anglais en Bretagne. Révolution dans Gènes, &c.

CH. XX.

L'Incendie qui avait commencé vers le Danube, & presque aux portes de Vienne, & qui d'abord avait semblé ne devoir durer que peu de mois, était parvenu après six ans sur les côtes de France. Presque toute la Provence était en proie aux Autrichiens. D'un côté leurs partis désolaient le Dauphiné; de l'autre ils passaient au-delà de la Durance. Vence & Grace furent abandonnées au pillage; les Anglais faisaient des descentes dans la Bretagne, & leurs escadres allaient devant Toulon & Marseille aider leur alliés à prendre ces deux villes; tandis que d'autres escadres attaquaient les possessions Françaises en Asie & en Amérique.

Il fallait sauver la Provence; le maréchal de *Belle-Isle* y fut envoyé, mais d'abord sans argent & sans armée. C'était à lui à réparer les maux d'une guerre universelle, que lui seul avait allumée. Il ne vit que de la désolation, des miliciens effrayés, des débris de régimens sans discipline, qui s'arrachaient le foin & la paille; les mulets des vivres mouraient faute de nourriture; les ennemis avaient tout rançonné du Var à la rivière d'Argents, & de la Durance. L'infant *Don Philippe* & le duc de Modène étaient dans la ville d'Aix en Provence, où ils attendaient les efforts que feroient la France & l'Espagne pour sortir de cette situation cruelle.

Le maréchal de Belle-Isle en Provence fait tête aux Autrichiens & aux Piémontais.

Les ressources étaient encore éloignées, les dangers & les besoins pressaient: le maréchal eut beaucoup de peine à emprunter en son nom cinquante mille écus pour subvenir aux plus pressans besoins. Il fut obligé de faire les fonctions d'intendant & de munitionnaire. Ensuite à mesure que le gouvernement lui envoyait quelques bataillons & quelques escadrons, il prenait des postes par lesquels il arrêtait les Autrichiens, & les Piémontais. D'un côté il couvrit Castellane, Dra-

Draguignan & Brignoles, dont l'ennemi allait se rendre maître.

Enfin, au commencement de janvier 1747, se trouvant fort de soixante bataillons & de vingt-deux escadrons, & secondé du marquis de *la Mina,* qui lui fournit quatre à cinq mille Espagnols, il se vit en état de pousser de poste en poste les ennemis hors de la Provence. Ils étaient encore plus embarrassés que lui; car ils manquaient de subsistances. Ce point essentiel est ce qui rend la plupart des invasions infructueuses. Ils avaient d'abord tiré toutes leurs provisions de Gènes; mais la révolution inouie qui se faisait pour lors dans Gènes, & dont il n'y a point d'exemple dans l'histoire, les priva d'un secours nécessaire, & les força de retourner en Italie.

CHAPITRE VINGT-UNIEME.

Révolution de Gènes.

Révolution dans Gènes.

IL se faisait alors dans Gènes un changement aussi important qu'imprévu.

Les Autrichiens usaient avec rigueur du droit de la victoire; les Génois ayant épuisé leurs ressources & donné tout l'argent de leur banque de Saint-George, pour payer seize millions, demandèrent grâce pour les huit autres; mais on leur signifia le 30 novembre 1746 de la part de l'impératrice-reine, que non-seulement il les fallait donner, mais qu'il fallait payer encore environ autant pour l'entretien de neuf régimens répandus dans le fauxbourg de Saint-Pierre des Arènes, de Bisagno, & dans les villages circonvoisins. A la publication de ces ordres le désespoir saisit tous les habitans; leur commerce était miné, leur crédit perdu, leur banque épuisée, les magnifiques maisons de campagne qui embellisaient les dehors de Gènes pillées, les habitans traités en esclaves par le soldat; ils n'avaient plus à perdre que la vie; & il n'y avait point de Génois qui ne parut enfin résolu à la sacri-

 fier plutôt que de souffrir plus long-temps un traitement si honteux & si rude.

Gènes captive comptait encore parmi ses disgraces la perte du royaume de Corse si long-temps soulevé contre elle, & dont les mécontens seraient sans doute appuyés pour jamais par ses vainqueurs.

La Corse, qui s'était plainte d'être opprimée par Gènes, comme Gènes l'était par les Autrichiens, jouissait dans ce chaos de révolutions de l'infortune de ses maîtres. Ce surcroit d'afflictions n'était que pour le sénat; en perdant la Corse, il ne perdait qu'un fantôme d'autorité, mais le reste des Génois était en proie aux afflictions réelles qu'entraîne la misère. Quelques sénateurs fomentaient sourdement & avec habileté les résolutions désespérées que les habitans semblaient disposés à prendre. Ils avaient besoin de la plus grande circonspection; car il était vraisemblable qu'un soulèvement téméraire & mal soutenu ne produirait que la destruction du sénat & de la ville. Les émissaires des sénateurs se contentaient de dire aux plus accrédités du peuple: « Jusqu'à quand attendrez-vous » que les Autrichiens viennent vous égorger entre les bras de » vos femmes & de vos enfans, pour vous arracher le peu » de nourriture qui vous reste? Leurs troupes sont dispersées » hors de l'enceinte de vos murs; il n'y a dans la ville que » ceux qui veillent à la garde de vos portes; vous êtes ici » plus de trente mille hommes capables d'un coup de main? » ne vaut-il pas mieux mourir que d'être les spectateurs des » ruines de votre patrie »? Mille discours pareils animaient le peuple; mais il n'osait encore remuer, & personne n'osait arborer l'étendard de la liberté.

Les Autrichiens tiraient de l'arsenal de Gènes des canons & des mortiers pour l'expédition de Provence, & ils faisaient servir les habitans à ce travail. Le peuple murmurait, mais il obéissait. Un capitaine Autrichien ayant rudement frappé un habitant qui ne s'empressait pas assez, ce moment fut un signal auquel le peuple s'assembla, s'émut, & s'arma de tout ce qu'il put trouver; pierres, bâtons, épées, fusils, instrumens de toute espèce. Ce peuple, qui n'avait pas eu seulement la pensée de défendre sa ville quand les ennemis

5 Décemb. 1746.

en étaient encore éloignés, la défendit quand ils en étaient les maîtres. Le marquis de *Botta*, qui était à Saint-Pierre des Arènes, crut que cette émeute du peuple se ralentirait d'elle-même, & que la crainte reprendrait bientôt la place de cette fureur passagère. Le lendemain il se contenta de renforcer les gardes des portes & d'envoyer quelques détachemens dans les rues. Le peuple attroupé en plus grand nombre que la veille, courait au palais du doge demander les armes qui sont dans ce palais; le doge ne répondit rien; les domestiques indiquèrent un autre magasin; on y court, on l'enfonce, on s'arme; une centaine d'officiers se distribuent dans la place; on se barricade dans les rues; & l'ordre qu'on tâche de mettre autant qu'on le peut dans ce bouleversement subit & furieux, n'en ralentit point l'ardeur.

Il semble que dans cette journée & dans les suivantes la consternation, qui avait si long-temps atterré l'esprit des Génois, eut passé dans les Allemans. Ils ne tentèrent pas de combattre le peuple avec des troupes régulières; ils laissèrent les soulevés se rendre maîtres de la porte Saint-Thomas & de la porte Saint-Michel. Le sénat, qui ne savait encore si le peuple soutiendrait ce qu'il avait si bien commencé, envoya une députation au général Autrichien dans Saint-Pierre des Arènes. Le marquis de *Botta* négocia lorsqu'il fallait combattre. Il dit aux sénateurs qu'ils armassent les troupes Génoises laissées désarmées dans la ville, & qu'ils les joignissent aux Autrichiens, pour tomber sur les rebelles au signal qu'il ferait. Mais on ne devait pas s'attendre que le sénat de Gènes se joignît aux oppresseurs de la patrie, pour accabler ses défenseurs & pour achever sa perte.

9 Décemb. 1746.

Les Allemans comptant sur les intelligences qu'ils avaient dans la ville, s'avancèrent à la porte de Bisagno par le fauxbourg qui porte ce nom, mais ils y furent reçus par des salves de canon & de mousqueterie. Le peuple de Gènes composait alors une armée. On battait la caisse dans la ville au nom du peuple, & on ordonnait sous peine de la vie à tous les citoyens de sortir en armes hors de leurs maisons, & de se ranger sous des drapeaux de leurs quartiers. Les Allemans furent attaqués à la fois dans le fauxbourg de Bisagno, &

 dans celui de Saint-Pierre des Arènes ; le tocsin sonnait en même-temps dans tous les villages des vallées ; les paysans s'assemblèrent au nombre de vingt mille. Un prince *Doria*, à la tête du peuple, attaqua le marquis de *Botta* dans Saint-Pierre des Arènes ; le général & ses neuf régimens se retirèrent en désordre. Ils laissèrent quatre mille prisonniers & près de mille morts, tous leurs magasins, tous leurs équipages ; & allèrent au poste de la Bocchetta poursuivis sans cesse par de simples paysans, & forcés enfin d'abandonner ce poste & de fuir jusqu'à Gavi.

C'est ainsi que les Autrichiens perdirent Gènes pour avoir trop méprisé & accablé le peuple, & pour avoir eu la simplicité de croire que le sénat se joindrait à eux contre les habitans qui secouraient le sénat même. L'Europe vit avec surprise qu'un peuple faible nourri loin des armes, & que ni son enceinte de rochers, ni les rois de France, d'Espagne, de Naples n'avaient pu sauver du joug des Autrichiens, l'eût brisé sans aucun secours & eût chassé ses vainqueurs.

Il y eut dans ces tumultes beaucoup de brigandages ; le peuple pilla plusieurs maisons appartenantes aux sénateurs soupçonnés de favoriser les Autrichiens. Mais ce qui fut le plus étonnant dans cette révolution, c'est que ce même peuple qui avait quatre mille de ses vainqueurs dans ses prisons ne tourna point ses forces contre ses maîtres. Il avait des chefs ; mais ils étaient indiqués par le sénat : & parmi eux, il ne s'en trouva point d'assez considérable pour usurper long-temps l'autorité. Le peuple choisit trente-six citoyens pour le gouverner ; mais il y ajouta quatre sénateurs, *Grimaldi*, *Scaglia*, *Lomelini*, *Fornari*, & ces quatre nobles rendaient secrétement compte au sénat qui paraissait ne se mêler plus du gouvernement : mais il gouvernait en effet ; il faisait désavouer à Vienne la révolution qu'il fomentait à Gènes, & dont il redoutait la plus terrible vengeance. Son ministre, dans cette cour, déclara que la noblesse Génoise n'avait aucune part à ce changement qu'on appelait révolte. Le conseil de Vienne agissait encore en maître, & croyant être bientôt en état de reprendre Gènes, lui signifia que le sénat eût à faire payer incessamment les huit millions restans de la somme à

laquelle on l'avait condamné, à en donner trente pour les dommages causés à ses troupes, à rendre tous les prisonniers, à faire justice des séditieux. Ces lois, qu'un maître irrité aurait pu donner à des sujets rebelles & impuissans, ne firent qu'affermir les Génois dans la résolution de se défendre & dans l'espérance de repousser de leur territoire ceux qu'ils avaient chassés de la capitale. Quatre mille Autrichiens dans les prisons de Gènes étaient encore des ôtages qui les rassuraient.

Cependant les Autrichiens, aidés des Piémontais, en sortant de Provence, menaçaient Gènes de rentrer dans ses murs. Un des généraux Autrichiens avait déja renforcé ses troupes de soldats Albanois, accoutumés à combattre au milieu des rochers. Ce sont les anciens Epirotes qui passent encore pour être aussi bons guerriers que leurs ancêtres. Il eut ces Epirotes par le moyen de son oncle, ce fameux *Schullembourg*, qui après avoir résisté au roi de Suède, *Charles XII*, avait défendu Corfou contre l'Empire Ottoman. Les Autrichiens repassèrent donc la Bocchetta; ils resserraient Gènes d'assez près; la campagne à droite & à gauche était livrée à la fureur des troupes irrégulières, au saccagement & à la dévastation. Gènes était consternée, & cette consternation même y produisait des intelligences avec ses oppresseurs, & pour comble de malheur il y avait alors une grande division entre le sénat & le peuple. La ville avait des vivres; mais plus d'argent, & il fallait dépenser dix-huit mille florins par jour pour entretenir les milices qui combattaient dans la campagne, ou qui gardaient la ville. La république n'avait ni aucunes troupes régulières aguerries, ni aucun officier expérimenté. Nul secours n'y pouvait arriver que par mer, & encore au hasard d'être pris par une flotte anglaise, conduite par l'amiral *Medley*, qui dominait sur les côtes.

Le roi de France fit d'abord tenir au sénat un million, par un petit vaisseau qui échappa aux Anglais. Les galères de Toulon & de Marseille partent chargées d'environ six mille hommes. On relâcha en Corse & à Monaco à cause d'une tempête, & sur-tout de la flotte anglaise. Cette flotte prit six bâtimens qui portaient environ mille soldats. Mais enfin le reste

entra dans Gènes au nombre d'environ quatre mille cinq cents Français qui firent renaître l'espérance.

Le duc de Boufflers vient secourir Gènes le dernier. Avril 1747.

Bientôt après le duc de *Boufflers* arrive & vient commander les troupes qui défendent Gènes, & dont le nombre augmente de jour en jour. Il fallut que ce général passât dans une barque, & trompât la flotte de l'amiral *Medley*.

Le duc de *Boufflers* se trouvait à la tête d'environ huit mille hommes de troupes régulières, dans une ville bloquée, qui s'attendait à être bientôt assiégée; il y avait peu d'ordre, peu de provisions, point de poudre; les chefs du peuple étaient peu soumis au sénat. Les Autrichiens conservaient toujours quelques intelligences. Le duc de *Boufflers* eut d'abord autant d'embarras avec ceux qu'il venait défendre qu'avec ceux qu'il venait combattre. Il mit l'ordre par-tout; des provisions de toute espèce abordèrent en sûreté, moyennant une rétribution qu'on donnait en secret à des capitaines des vaisseaux Anglais, tant l'intérêt particulier sert toujours à faire ou à réparer les malheurs publics. Les Autrichiens avaient quelques moines dans leur parti; on leur opposa les mêmes armes avec plus de force; on engagea les confesseurs à refuser l'absolution à quiconque balançait entre la patrie & les ennemis. Un hermite se mit à la tête des milices qu'il encourageait par son enthousiasme en leur parlant, & par son exemple en combattant. Il fut tué dans un de ces petits combats qui se donnaient tous les jours, & mourut en exhortant les Génois à se défendre. Les dames génoises mirent en gages leurs pierreries chez des Juifs, pour subvenir aux frais des ouvrages nécessaires.

Moines & confession employée pour sauver Gènes.

Mais le plus puissant de ces encouragemens fut la valeur des troupes françaises, que le duc de *Boufflers* employait souvent à attaquer les ennemis dans leurs postes au-delà de la double enceinte de Gènes. On réussit dans presque tous ces petits combats, dont le détail attirait alors l'attention, & qui se perdent ensuite parmi des événemens innombrables.

Mort du duc de Boufflers. 27 Juin 1747.

La cour de Vienne ordonna enfin qu'on levât le blocus. Le duc de *Boufflers* ne jouit point de ce bonheur & de cette gloire; il mourut de la petite vérole le jour même que les ennemis se retiraient. Il était fils du maréchal de *Boufflers*,

ce général si estimé sous *Louis XIV*, homme vertueux, bon citoyen : & le duc avait les qualités de son père.

Gènes n'était pas alors pressée, mais elle était toujours très-menacée par les Piémontais, maîtres de tous les environs, par la flotte anglaise qui bouchait ses ports, par les Autrichiens qui revenaient des Alpes fondre sur elle. Il fallait que le maréchal de *Belle-Isle* descendît en Italie; & c'est ce qui était d'une extrême difficulté.

Gènes devait à la fin être accablée, le royaume de Naples exposé; toute espérance ôtée à *Don Philippe*, de s'établir en Italie. Le duc de Modène en ce cas paraissait sans ressource. *Louis XV* ne se rebuta pas.

Il envoya à Gènes le duc de *Richelieu*, de nouvelles troupes, de l'argent. Le duc de *Richelieu* arrive dans un petit bâtiment malgré la flotte anglaise; ses troupes passent à la faveur de la même manœuvre. La cour de Madrid seconde ces efforts; elle fait passer à Gènes environ trois mille hommes; elle promet deux cent cinquante mille livres par mois aux Génois, mais le roi de France les donne; le duc de *Richelieu* repousse les ennemis dans plusieurs combats, fait fortifier tous les postes, met les côtes en sûreté. Alors la cour d'Angleterre s'épuisait pour faire tomber Gènes, comme celle de France pour la défendre. Le ministère Anglais donne cent cinquante mille livres sterling à l'impératrice-reine & autant au roi de Sardaigne pour entreprendre le siége de Gènes. Les Anglais perdirent leurs avances. Le maréchal de *Belle-Isle* après avoir pris le comté de Nice, tenait les Autrichiens & les Piémontais en allarmes. S'ils faisaient le siége de Gènes, il tombait sur eux. Ainsi étant encore arrêté par eux, il les arrêtait.

27 Sept. 1747.

CHAPITRE VINGT-DEUXIEME.

Combat d'Exiles funeste aux Français.

Ch. XXII. POUR pénétrer en Italie malgré les armées d'Autriche & de Piémont, quel chemin fallait-il prendre? Le général Espagnol *la Mina* voulait qu'on tirât à Final, par ce chemin de la côte du Ponent où l'on ne peut aller qu'un à un; mais il n'avait ni canons ni provisions: transporter l'artillerie française, garder une communication de près de quarante marches par une route aussi serrée qu'escarpée, où tout doit être porté à dos de mulet, être exposé sans cesse au canon des vaisseaux anglais, de telles difficultés paraissaient insurmontables. On proposait la route de Démont & de Coni: mais assiéger Coni, était une entreprise dont tout le danger était connu. On se détermina pour la route du col d'Exiles, à près de vingt-cinq lieues de Nice, & on résolut d'emporter cette place.

Cette entreprise n'était pas moins hasardeuse, mais on ne pouvait choisir qu'entre des périls. Le comte de *Belle-Isle* saisit avidement cette occasion de se signaler; il avait autant d'audace pour exécuter un projet, que de dextérité pour le conduire; homme infatigable dans le travail du cabinet, & dans celui de la campagne. Il part donc & prend son chemin en retournant vers le Dauphiné, & s'enfonçant ensuite vers le col de l'Assiette sur le chemin d'Exiles: c'est là que vingt & un bataillons Piémontais l'attendaient derrière des retranchemens de pierre & de bois, hauts de dix-huit pieds sur treize pieds de profondeur, & garnis d'artillerie.

Pour emporter ces retranchemens, le comte de *Belle-Isle* avait vingt-huit bataillons & sept canons de campagne, qu'on ne put guères placer d'une maniere avantageuse. On s'enhardissait à cette entreprise par le souvenir des journées de Montalban & de Château-Dauphin, qui semblaient justifier tant d'audace. Il n'y a jamais d'attaques entiérement semblables,

&

& il est plus difficile encore & plus meurtrier d'attaquer des palissades, qu'il faut arracher avec les mains sous un feu plongeant & continu, que de gravir & de combattre sur des rochers; & enfin ce qu'on doit compter pour beaucoup, les Piémontais étaient très-aguerris; & on ne pouvait mépriser des troupes que le roi de Sardaigne avait commandées. L'action dura deux heures; c'est-à-dire que les Piémontais tuèrent deux heures de suite sans peine & sans danger tous les Français qu'ils choisirent. Monsieur *d'Arnaud* maréchal-de-camp qui menait une division, fut blessé à mort des premiers avec Mr. de *Grille*, major-général de l'armée.

19 Juillet. 1747.

Parmi tant d'actions sanglantes qui signalèrent cette guerre de tous côtés, ce combat fut un de ceux où l'on eut le plus à déplorer la perte prématurée d'une jeunesse florissante, inutilement sacrifiée. Le comte de *Goas* colonel de Bourbonnais y périt. Le marquis de *Donge* colonel de Soissonnais y reçut une blessure, dont il mourut six jours après. Le marquis de *Brienne* colonel d'Artois, ayant eu un bras emporté retourna aux palissades en disant, il m'en reste un autre pour le service du roi; & il fut frappé à mort. On compta trois mille six cent quatre-vingt quinze morts & mille six cent six blessés. Fatalité contraire à l'événement de toutes les autres batailles, où les blessés sont toujours le plus grand nombre. Celui des officiers qui périt fut très-grand, presque tous ceux de Bourbonnais furent blessés ou moururent, & les Piémontais ne perdirent pas cent hommes.

Belle-Isle désespéré, arrachait les palissades, & blessé aux deux mains il tirait des bois encore avec les dents, quand enfin il reçut le coup mortel. Il avait dit souvent qu'il ne fallait pas qu'un général survécût à sa défaite, & il ne prouva que trop que ce sentiment était dans son cœur. Les blessés furent menés à Briançon, où l'on ne s'était pas attendu au désastre de cette journée. Monsieur d'*Audifret* lieutenant de roi vendit sa vaissèlle d'argent, pour secourir les malades. Sa femme, prête d'accoucher, prit elle-même le soin des hôpitaux, pansa de ses mains les blessés, & mourut en s'acquitant de ce pieux office. Exemple aussi triste que noble, & qui mérite d'être consacré dans l'histoire.

CHAPITRE-VINGT-TROISIEME.

Le Roi de France maître de la Flandre & victorieux, propose en vain la paix. Prise du Brabant Hollandais. Les conjonctures font un Stadhouder.

CH. XXIII.

DANS ce fracas d'événemens, tantôt malheureux tantôt favorables, le roi victorieux en Flandre était le seul souverain qui voulût la paix. Toujours en droit d'attaquer le territoire des Hollandais, & toujours le menaçant, il crut les amener à son grand dessein d'une pacification générale, en leur proposant un congrès dans une de leurs villes. On choisit Bréda. Le marquis de *Puisieux* y alla des premiers en qualité de plénipotentiaire. Les Hollandais envoyèrent à Bréda Mr. de *Vassanaer*, sans avoir aucune vue déterminée. La cour d'Angleterre qui ne penchait pas à la paix ne put paraître publiquement la refuser. Le comte de *Sandwich*, petit-fils par sa mère du fameux *Vilmot*, comte de *Rochester*, fut le plénipotentiaire anglais. Mais tandis que les puissances auxiliaires de l'impératrice-reine avaient des ministres à ce congrès inutile, cette princesse n'y en eut aucun.

Congrès inutile.

Les Hollandais devaient plus que toute autre puissance presser l'heureux effet de ces apparences pacifiques. Un peuple tout commerçant qui n'était plus guerrier, qui n'avait ni bons généraux, ni bons soldats, & dont les meilleures troupes étaient prisonnières en France au nombre de plus de trente-cinq mille hommes semblait n'avoir d'autre intérêt que de ne pas attirer sur son terrain l'orage qu'il avait vu fondre sur la Flandre. La Hollande n'était plus même une puissance maritime; ses amirautés ne pouvaient pas alors mettre en mer vingt vaisseaux de guerre. Les régens sentaient tous que, si la guerre entamait leurs provinces, ils seraient forcés de se donner un Stadhouder, & par conséquent un maître. Les magistrats d'Utrecht, de Dordrect, de la Brille, avaient toujours in-

ſiſté pour la neutralité ; quelques membres de la républi- que étaient ouvertement de cet avis. En un mot, il eſt certain que, ſi les Etats-Généraux avaient pris la ferme réſolution de pacifier l'Europe, ils en ſeraient venus à bout; ils auraient joint cette gloire à celle d'avoir fait autrefois, d'un ſi petit pays, un Etat puiſſant & libre; & cette gloire a été long-temps dans leurs mains; mais le parti anglais & le préjugé général prévalurent. Je ne crois pas qu'il y ait un peuple qui revienne plus difficilement de ſes anciennes impreſſions, que la nation hollandaiſe. L'irruption de *Louis XIV* & l'année 1672 étaient encore dans leurs cœurs. Et j'oſe dire que je me ſuis apperçu plus d'une fois que leur eſprit frappé de la hauteur ambitieuſe de *Louis XIV*, ne pouvait concevoir la modération de *Louis XV*. Ils ne la crurent jamais ſincère. On regardait toutes ſes démarches pacifiques, & tous ſes ménagemens, tantôt comme des preuves de faibleſſe, tantôt comme des piéges.

Priſe du Brabant Hollandais.

Le roi qui ne pouvait les perſuader, fut forcé de conquérir une partie de leur pays pendant la tenue d'un congrès inutile; il fit entrer ſes troupes dans la Flandre hollandaiſe; c'eſt un démembrement des domaines de cette même Autriche, dont ils prenaient la défenſe; il commence une lieue au deſſous de Gand, & s'étend à droite & à gauche, d'un côté à Midelbourg ſur la mer, de l'autre juſqu'au deſſous d'Anvers ſur l'Eſcaut. Il eſt garni de petites places d'un difficile accès, & qui auraient pu ſe défendre. Le roi avant de prendre cette province pouſſa encore les ménagemens juſqu'à déclarer aux Etats-Généraux qu'il ne regarderait ces places que comme un dépôt, qu'il s'engageait à reſtituer ſitôt que les Hollandais ceſſeraient de fomenter la guerre, en accordant des paſſages & des ſecours d'hommes & d'argent à ſes ennemis.

On ne ſentit point cette indulgence; on ne vit que l'irruption; & la marche des troupes Françaiſes fit un Stadhouder. Il arriva préciſément ce que l'abbé de la *Ville*, dans le temps qu'il faiſait les fonctions d'envoyé en Hollande, avait dit à pluſieurs ſeigneurs des Etats qui refuſaient toute conciliation, & qui voulaient changer la forme du gouvernement,

CH. XXIII. *ce ne sera pas vous, ce sera nous qui vous donnerons un maître.*

Tout le peuple au bruit de l'invasion demanda pour Stadhouder le prince d'*Orange*, la ville de Terver dont il était seigneur, commença, & le nomma; toutes les villes de la Zélande suivirent; Rotterdam, Delft le proclamèrent; il n'eût pas été sûr pour les régens de s'opposer à la multitude, ce n'était par-tout qu'un avis unanime. Tout le peuple de la Haye entoura le palais où s'assemblent les députés de la province de Hollande & de Vestfrise, la plus puissante des sept, qui seule paye la moitié des charges de tout l'Etat, & dont le pensionnaire est regardé comme le plus considérable personnage de la république. Il fallut dans l'instant, pour appaiser le peuple, arborer le drapeau d'Orange au palais & à l'hôtel-de-ville; & deux jours après le prince fut élu. Le diplôme porta *qu'en considération des tristes circonstances où l'on était, on nommait Stadhouder, Capitaine & Amiral-Général, Guillaume-Charles-Henri Frison, Prince d'Orange, de la branche de Nassau-Diest*, qu'on prononce *Dist*. Il fut bientôt reconnu par toutes les villes & reçu en cette qualité à l'assemblée des Etats-Généraux. Les termes dans lesquels la province de Hollande avait conçu son élection montraient trop que les magistrats l'avaient nommé malgré eux. On sait assez que tout prince veut être absolu, & que toute république est ingrate. Les Provinces-Unies qui devaient à la maison de *Nassau* la plus grande puissance où jamais un petit Etat soit parvenu, purent rarement établir ce juste milieu entre ce qu'ils devaient au sang de leurs libérateurs, & ce qu'ils devaient à leur liberté.

25 Avril.

1 Mai.

Création d'un Stadhouder dans les Provinces-Unies.

Louis XIV en 1672, & *Louis XV* en 1747, ont créé deux Stadhouder par la terreur; & le peuple hollandais a rétabli deux fois ce stadhouderat, que la magistrature voulait détruire.

Les régens avaient laissé autant qu'ils l'avaient pu, le prince *Henri Frison d'Orange* dans l'éloignement des affaires, & même quand la province de Gueldre le choisit pour son Stadhouder en 1722, quoique cette place ne fût qu'un titre honorable, quoiqu'il ne disposât d'aucun emploi, quoiqu'il ne pût ni changer seulement une garnison, ni donner l'or-

dre, les Etats de Hollande écrivirent fortement à ceux de Gueldre, pour les détourner d'une résolution qu'ils appela ent funeste. Un moment leur ôta ce pouvoir, dont ils avaient joui pendant près de cinquante années.

Le nouveau Stadh uder commença par laisser d'abord la populace piller & démolir les maisons des receveurs, tous parens & créatures des bourguemaîtres; &, quand on eut attaqué ainsi les magistrats par le peuple, on contint le peuple par les soldats.

Le prince, tranquille dans ces mouvemens, se fit donner la même autorité qu'avait eu le roi *Guillaume*, & assura mieux encore sa puissance à sa famille. Non-seulement le stadhouderat devint l'héritage de ses enfans mâles, mais de ses filles & de leur postérité; car quelque temps après on passa en loi qu'au défaut de la race masculine une fille serait Stadhouder & capitaine-général, pourvu qu'elle fit exercer ces charges par son mari; &, en cas de minorité, la veuve du Stadhouder doit avoir le titre de Gouvernante, & nommer un prince pour faire les fonctions du stadhouderat.

Par cette révolution les Provinces-Unies devinrent une espèce de monarchie mixte, moins restreinte à beaucoup d'égards que celles d'Angleterre, de Suède & de Pologne. Ainsi il n'arriva rien dans toute cette guerre de ce qu'on avait d'abord imaginé. Et tout le contraire de ce que les nations avaient attendu arriva. L'entreprise, les succès & les malheurs du prince *Charles-Edouard* en Angleterre, furent peut-être le plus singulier de ces événemens qui étonnèrent l'Europe.

CHAPITRE-VINGT-QUATRIEME.

Entreprise, victoires, défaite, malheurs déplorables du Prince Charles-Edouard Stuart.

CH. XXIV. LE prince *Charles-Edouard* était fils de celui qu'on appelait *le Prétendant*, ou *le Chevalier de St. Georges*. On sait assez que son grand-père avait été détrôné par les Anglais, son bisaïeul condamné à mourir sur un échafaud par ses propres sujets, sa quatrisaïeule livrée au même supplice par le parlement d'Angleterre. Ce dernier rejetton de tant de rois & de tant d'infortunés consumait sa jeunesse auprès de son père retiré à Rome. Il avait marqué plus d'une fois le désir d'exposer sa vie pour remonter au trône de ses pères. On l'avait appelé en France dès l'an 1742, & on avait tenté en vain de le faire débarquer en Angleterre. Il attendait dans Paris quelque occasion favorable, pendant que la France s'épuisait d'hommes & d'argent en Allemagne, en France & en Italie. Les vicissitudes de cette guerre universelle ne permettaient plus qu'on pensât à lui, il était sacrifié aux malheurs publics.

Ce prince s'entretenant un jour avec le cardinal de *Tencin*, à qui son père avait donné sa nomination au cardinalat par un accord fait entre eux; celui-ci lui dit : « que ne tentez-» vous de passer sur un vaisseau vers le nord de l'Ecosse? » votre seule présence pourra vous former un parti & une » armée; alors il faudra bien que la France vous donne des » secours ».

Ce conseil hardi, conforme au courage de *Charles-Edouard*, le détermina. Il ne fit confidence de son dessein qu'à sept officiers, les uns Irlandais, les autres Ecossais, qui voulurent courir sa fortune. L'un d'eux s'adresse à un négociant de Nantes nommé *Walsh*, fils d'un Irlandais attaché à la maison *Stuart*. Ce négociant avait une frégate de dix-huit canons, sur laquelle le prince s'embarqua le 12 juin 1745,

n'ayant pour une expédition dans laquelle il s'agissait de la couronne de la Grande-Bretagne, que sept officiers, environ dix-huit cents sabres, douze cents fusils, & quarante-huit mille francs. La frégate était escortée d'un vaisseau du roi de soixante-quatre canons, nommé l'*Elisabeth*, qu'un armateur de Dunkerque avait armé en course. C'était alors l'usage que le ministère de la marine prêtât des vaisseaux de guerre aux armateurs & aux négocians qui payaient une somme au roi, & qui entretenaient l'équipage à leurs dépens pendant le temps de la course. Le ministre de la marine, & le roi de France lui-même ignoraient à quoi ce vaisseau devait servir.

Le 20 juin l'*Elisabeth* & la frégate voguant de conserve, rencontrèrent trois vaisseaux de guerre anglais, qui escortaient une flotte marchande. Le plus fort de ces vaisseaux, qui était de soixante & dix canons se sépara du convoi pour aller combattre l'*Elisabeth*, &, par un bonheur qui semblait présager des succès au prince *Edouard*, sa frégate ne fut point attaquée. L'*Elisabeth* & le vaisseau anglais engagèrent un combat violent (1) & long & inutile. La frégate qui portait le petit-fils de *Jacques II*, échappait & faisait force de voiles vers l'Ecosse.

Débarquement du Prince Edouard Stuart dans une île d'Ecosse. Juin 1745.

Le prince aborda d'abord dans une petite île presque déserte au-delà de l'Irlande, vers le cinquante-huitième degré. Il cingle au continent de l'Ecosse. Il débarque dans un petit canton, appelé *le Moidart*: quelques habitans auxquels il se déclara; se jettèrent à ses genoux: mais que pouvons-nous faire? lui dirent-ils; nous n'avons point d'armes, nous sommes dans la pauvreté, nous ne vivons que de pain d'avoine, & nous cultivons une terre ingrate. *Je cultiverai cette terre avec vous*, répondit le prince, *je mangerai de ce pain, je partagerai votre pauvreté, & je vous apporte des armes.*

On peut juger si de tels sentimens & de tels discours attendrirent ces habitans. Il fut joint par quelques chefs des tribus de l'Ecosse. Ceux du nom de *Makdonall*, de *Lokil*, les *Camerons*, les *Frasers* vinrent le trouver.

(1) Du moins c'est ce qui m'a été assuré par un des chefs de l'entreprise.

Ces tribus d'Ecosse qui sont nommées *Clans* dans la langue écossaisse, habitent un pays hérissé de montagnes & de forêts dans l'étendue de plus de deux cent mille. Les trente-trois îles des Orcades, & les trente du Zetland sont habitées par les mêmes peuples, qui vivent sous les mêmes lois. L'ancien habit romain militaire s'est conservé chez eux seuls, comme on l'a dit au sujet du régiment des montagnards écossais, qui combattit à la bataille de Fontenoi. On peut croire que la rigueur du climat & la pauvreté extrême les endurcissent aux plus grandes fatigues; ils dorment sur la terre; ils souffrent la disette; ils font de longues marches au milieu des neiges & des glaces. Chaque clan était soumis à son Laird, c'est-à-dire son seigneur, qui avait sur eux le droit de jurisdiction, droit qu'aucun seigneur ne possède en Angleterre; & ils sont d'ordinaire du parti que ce Laird a embrassé.

Mœurs & lois des montagnards d'Ecosse.

Cette ancienne anarchie qu'on nomme le *droit féodal* subsistait dans cette partie de la Grande-Bretagne, stérile, pauvre, abandonnée à elle-même. Les habitans sans industrie, sans aucune occupation qui leur assurât une vie douce, étaient toujours prêts à se précipiter dans les entreprises qui les flattaient de l'espérance de quelque butin. Il n'en était pas ainsi de l'Irlande, pays plus fertile, mieux gouverné par la cour de Londres, & dans lequel on avait encouragé la culture des terres & des manufactures. Les Irlandais commençaient à être plus attachés à leur repos & à leurs possessions, qu'à la maison des *Stuarts*. Voilà pourquoi l'Irlande resta tranquille, & que l'Ecosse fut en mouvement.

Depuis la réunion du royaume d'Ecosse à celui de l'Angleterre sous la reine *Anne*, plusieurs Ecossais qui n'étaient pas nommés membres du parlement de Londres, & qui n'étaient pas attachés à la cour par des pensions, étaient secrétement dévoués à la maison des *Stuarts*; & en général les habitans des parties séptentrionales, plutôt subjugués qu'unis, supportaient impatiemment cette réunion qu'ils regardaient comme un esclavage.

Les clans des seigneurs attachés à la cour, comme des ducs d'*Argile*, d'*Athol*, de *Queensburi*, & d'autres demeurèrent fidèles au gouvernement; il en faut pourtant excepter un

un grand nombre qui furent faisis de l'enthousiasme de leurs compatriotes, & entraînés bientôt dans le parti d'un prince qui tirait son origine de leur pays, & qui excitait leur admiration & leur zèle.

Les sept hommes que le prince avait menés avec lui, étaient le marquis de *Tullibardine*, frère du duc d'*Athol*, un *Makdonall*, *Thomas Sheridan*, *Sullivan* désigné maréchal-des-logis de l'armée qu'on n'avait pas, *Kelli* Irlandais, & *Strinkland* Anglais.

On n'avait pas encore rassemblé trois cents hommes autour de sa personne, qu'on fit un étendard royal d'un morceau de taffetas apporté par *Sullivan*. A chaque moment la troupe grossissait; & le prince n'avait pas encore passé le bourg de Fenning, qu'il se vit à la tête de quinze cents combattans, qu'il arma de fusils & sabres dont il était pourvu.

Il renvoya en France la frégate sur laquelle il était venu, & informa les rois de France & d'Espagne de son débarquement. Ces deux monarques lui écrivirent & le traitèrent de *frère;* non qu'ils le reconnussent solemnellement pour héritier des couronnes de la Grande-Bretagne; mais il ne pouvaient en lui écrivant refuser ce titre à sa naissance & à son courage. Ils lui envoyèrent à divers reprises quelques secours d'argent, de munitions, & d'armes. Il fallait que ces secours se dérobassent aux vaisseaux anglais qui croisaient à l'orient & à l'occident de l'Ecosse. Quelques-uns étaient pris, d'autres arrivaient, & servaient à encourager le parti qui se fortifiait de jour en jour. Jamais le temps d'une révolution ne parut plus favorable. Le roi *George* alors était hors du royaume; il n'y avait pas six mille hommes de troupes réglées dans l'Angleterre. Quelques compagnies du régiment de *Sinclair* marchèrent d'abord des environs d'Edimbourg, contre la petite troupe du prince : elles furent entièrement défaites. Trente montagnards prirent quatre-vingts Anglais prisonniers avec leurs officiers.

Ses premiers succès.

Ce premier succès augmentait le courage & l'espérance, & attirait de tous côtés de nouveaux soldats. On marchait sans relâche. Le prince *Edouard* toujours à pied à la tête de ses montagnards, vêtu comme eux, se nourrissant comme

CH. XXIV.

15 Sept. 1745.

eux, traverse le pays de Badenoch, le pays d'Athol, le Perth-shire; s'empare de Pert, ville considérable dans l'Ecosse. Ce fut-là qu'il fut proclamé solemnellement régent d'Angleterre, de France, d'Ecosse & d'Irlande pour son père *Jacques III.* Ce titre de *régent de France* que s'arrogeait un prince à peine maître d'une petite ville d'Ecosse, & qui ne pouvait se soutenir que par les secours du roi de France, était une suite de l'usage étonnant qui a prévalu que les rois d'Angleterre prennent le titre de rois de France; usage qui devrait être aboli, & qui ne l'est pas, parce que les hommes ne songent jamais à réformer les abus que quand ils devienennt importans & dangereux.

Le duc de *Perth*, le lord *George Murrai* arrivèrent alors à Perth, & firent serment au prince. Ils amenèrent de nouvelles troupes; une compagnie entière d'un régiment Ecossais au service de la cour déserta pour se ranger sous ses drapeaux. Il prend Dundée, Drumond, Neubourg. On tint un conseil de guerre: les avis se partageaient sur la marche. Le prince dit qu'il fallait aller droit à Edimbourg, la capitale de l'Ecosse. Mais comment espérer de prendre Edimbourg avec si peu de monde & point de canon? Il avait des partisans dans la ville, mais tous les citoyens n'étaient pas pour lui: *Il faut me montrer*, dit-il, *pour les faire déclarer tous:* & sans perdre de temps, il marche à la capitale, il arrive; il s'empare de la porte. L'allarme est dans la ville; les uns veulent reconnaître l'héritier de leurs anciens rois; les autres tiennent pour le gouvernement. On craint le pillage: les citoyens les plus riches transportent leurs effets dans le château: le gouverneur *Guest* s'y retire avec quatre cents soldats de garnison. Les magistrats se rendent à la porte dont *Charles-Edouard* était maître. Le prévôt d'Edimbourg nommé *Stuard*, qu'on soupçonna d'être d'intelligence avec lui, paraît en sa présence, & demande d'un air éperdu ce qu'il faut faire. Tomber à ses genoux, lui répondit un habitant, & le reconnaître. Il fut aussi-tôt proclamé dans la capitale.

Il prend Edimbourg. 29 Sept. 1745.

Cependant on mettait dans Londres sa tête à prix. Les Seigneurs de la régence pendant l'absence du roi *George*, firent proclamer qu'on donnerait trente mille livres sterling

à celui qui le livrerait. Cette proscription était une suite de l'acte du parlement fait la dix-septième année du regne du roi, & d'autres actes du même parlement. La reine *Anne* elle-même avait été forcée de proscrire son propre frère, à qui dans les derniers temps elle aurait voulu laisser sa couronne, si elle n'avait consulté que ses sentimens. Elle avait mis sa tête à quatre mille livres, & le parlement la mit à quatre-vingt mille.

Si une telle proscription est une maxime d'Etat, c'en est une bien difficile à concilier avec ces principes de modération, que toutes les cours font gloire d'étaler. Le prince *Charles-Edouard* pouvait faire une proclamation pareille; mais il crut fortifier sa cause & la rendre plus respectable, en opposant, quelques mois après, à ces proclamations sanguinaires des manifestes, dans lesquels il défendait à ses adhérens d'attenter à la personne du roi régnant, & d'aucun prince de la maison d'*Hanovre*.

D'ailleurs il ne songea qu'à profiter de cette première ardeur de sa faction, qu'il ne fallait pas laisser ralentir. A peine était-il maître de la ville d'Edimbourg, qu'il apprit qu'il pouvait donner une bataille, & il se hâta de la donner. Il sut que le général *Cope* s'avançait contre lui avec des troupes réglées; qu'on assemblait les milices, qu'on formait des régimens en Angleterre, qu'on en faisait revenir de Flandre, qu'enfin il n'y avait pas un moment à perdre. Il sort d'Edimbourg sans y laisser un seul soldat, & marche avec environ trois mille montagnards vers les Anglais, qui étaient au nombre de plus de quatre mille: ils avaient deux régimens de dragons. La cavalerie du prince n'était composée que de quelques chevaux de bagage. Il ne se donna ni le temps, ni la peine de faire venir ses canons de campagne. Il savait qu'il y en avait six dans l'armée ennemie, mais rien ne l'arrêta. Il atteignit les ennemis à sept milles d'Edimbourg à Prestonpans. A peine est-il arrivé qu'il range sa petite armée en bataille. Le duc de *Perth* & le lord *George Murrai* commandaient l'un la gauche & l'autre la droite de l'armée; c'est-à-dire, chacun environ sept ou huit cents hommes. *Charles-Edouard* était si rempli de l'idée qu'il devait vaincre, qu'avant de

CH. XXIV.

charger les ennemis, il remarqua un défilé par où ils pouvaient se retirer, & il le fit occuper par cinq cents montagnards. Il engagea donc le combat suivi d'environ deux mille cinq cents hommes seulement; ne pouvant avoir ni seconde ligne, ni corps de réserve. Il tire son épée, & jettant le foureau loin de lui, *Mes amis*, dit-il, *je ne la remettrai dans le foureau que quand vous serez libres & heureux.* Il était arrivé sur le champ de bataille presque aussi-tôt que l'ennemi: il ne lui donna pas le temps de faire des décharges d'artillerie. Toute sa troupe marche rapidement aux Anglais sans garder de rang, ayant des cornemuses pour trompettes; ils tirent à vingt pas; ils jettent aussi-tôt leurs fusils; mettent d'une main leurs boucliers sur leur tête, & se précipitant entre les hommes & les chevaux, ils tuent les chevaux à coups de poignard, & attaquent les homme le sabre à la main. Tout ce qui est nouveau & inattendu saisit toujours. Cette nouvelle manière de combattre effraya les Anglais: la force du corps qui n'est aujourd'hui d'aucun avantage dans les autres batailles, était beaucoup dans celle-ci. Les Anglais plièrent de tous côtés sans résistance; on en tua huit cents; le reste fuyait par l'endroit que le prince avait marqué; & ce fut là même qu'on en fit quatorze cents prisonniers. Tout tomba au pouvoir du vainqueur; il se fit une cavalerie avec les chevaux de dragons ennemis. Le général *Cope* fut obligé de fuir lui quinzième. La nation murmura contre lui; on l'accusa devant une cour martiale de n'avoir pas pris assez de mesures; mais il fut justifié; & il demeura constant que les véritables raisons qui avaient décidé de la bataille, étaient la présence d'un prince qui inspirait à son parti une confiance audacieuse, & sur-tout cette maniere nouvelle d'attaquer qui étonna les Anglais. C'est un avantage qui réussit presque toujours les premières fois, & que peut-être ceux qui commandent les armées ne songent pas assez à se procurer.

Il gagne une victoire complette à Preston-pans.

Le 2 Octobre 1745.

Le prince *Edouard* dans cette journée ne perdit pas soixante hommes. Il ne fut embarrassé dans sa victoire que de ses prisonniers: leur nombre était presque égal à celui des vainqueurs. Il n'avait point de places fortes; ainsi ne pouvant garder ses prisonniers, il les renvoya sur leur parole, après

les avoir fait jurer de ne point porter les armes contre lui d'une année. Il garda seulement les blessés pour en avoir soin. Cette magnanimité devait lui faire de nouveaux partisans.

Peu de jours après cette victoire un vaisseau français & un espagnol abordèrent heureusement sur les côtes & y apportèrent de l'argent, & de nouvelles espérances : il y avait sur ces vaisseaux des officiers Irlandais, qui ayant servi en France & en Espagne étaient capables de discipliner ses troupes. Le vaisseau français lui amena le 11 Octobre, au port de Mont-Rose un envoyé (1) secret du roi de France qui débarqua de l'argent & des armes. Le prince retourné dans Edimbourg vit bientôt après augmenter son armée jusqu'à près de six mille hommes. L'ordre s'introduisait dans ses troupes, & dans ses affaires. Il avait une cour, des officiers, des secrétaires d'Etat. On lui fournissait de l'argent de plus de trente milles à la ronde. Nul ennemi ne paraissait ; mais il lui fallait le château d'Edimbourg, seule place véritablement forte, & qui puisse servir dans le besoin de magasin & de retraite, & tenir en respect la capitale. Le château d'Edimbourg est bâti sur un roc escarpé : il a un large fossé taillé dans le roc, & des murailles de douze pieds d'épaisseur. La place, quoiqu'irrégulière, exige un siége régulier, & sur-tout du gros canon. Le prince n'en avait point. Il se vit obligé de permettre à la ville de faire avec le commandant *Guest* un accord par lequel la ville fournirait des vivres au château, & le château ne tirerait point sur elle.

Ce contre-temps ne parut pas déranger ses affaires. La cour de Londres le craignait beaucoup, puisqu'elle cherchait à le rendre odieux dans l'esprit des peuples : elle lui reprochait d'être né catholique romain, & de venir bouleverser la religion & les lois du pays. Il ne cessait de protester qu'il respecterait la religion & les lois, & que les anglicans & les presbytériens n'auraient pas plus à craindre de lui, quoique né catholique, que du roi *George* né luthérien. On ne voyait dans sa cour aucun prêtre ; il n'exigeait pas même que dans

(1) C'était un frère du marquis *Dargens*, très connu dans la littérature. Il fut depuis président au parlement d'Aix.

CH. XXIV.

les paroiffes on le nommât dans les prières, & il fe contentait qu'on priât en général pour le roi & la famille royale fans défigner perfonne.

Le roi d'Angleterre était revenu en hâte le 11 Septembre pour s'oppofer aux progrès de la révolution; la perte de la bataille de Prefton-pans l'allarma au point qu'il ne fe crut pas affez fort pour réfifter avec les milices anglaifes. Plufieurs feigneurs levaient des régimens de milices à leurs dépens en fa faveur, & le parti *Wigh* fur-tout, qui eft le dominant en Angleterre, prenait à cœur la confervation du gouvernement qu'il avait établi, & de la famille qu'il avait mife fur le trône; mais fi le prince *Edouard* recevait de nouveaux fecours & avait de nouveaux fuccès, ces milices mêmes pouvaient fe tourner contre le roi *George*. Il exigea d'abord un nouveau ferment des milices de la ville de Londres; ce ferment de fidélité portait ces propres mots : *J'abhorre, je détefte, je rejette comme un fentiment impie cette damnable doctrine, que des princes excommuniés par le pape, peuvent être dépofés & affaffinés par leurs fujets ou quelque autre que ce foit, &c.* Mais il ne s'agiffait ni d'excommunication, ni du pape dans cette affaire; & quant à l'affaffinat, on ne pouvait guère en craindre d'autres que celui qui avait été folemnellement propofé au prix de trente mille livres fterling : on ordonna, felon l'ufage pratiqué dans le temps des troubles depuis *Guillaume III*, à tous les prêtres catholiques de fortir de Londres & de fon territoire. Mais ce n'était pas les prêtres catholiques qui étaient dangereux. Ceux de cette religion ne compofaient pas la centième partie du peuple d'Angleterre. C'était la valeur du prince *Edouard* qui était réellement à redouter; c'était l'intrépidité d'une armée victorieufe animée par des fuccès inefpérés. Le roi *George* fe crut obligé de faire revenir fix mille hommes de troupes de Flandres, & d'en demander encore fix mille aux Hollandais fuivant les traités faits avec la République.

24 Sept. 1745.

Les Hollandais envoyent fervir en Angleterre des troupes qui avaient fait ferment de ne point fervir.

Les Etats-Généraux lui envoyèrent précifément les mêmes troupes qui par la capitulation de Tournai & de Dendermonde ne devaient fervir de dix-huit mois. Elles avaient promis de ne faire aucun fervice, *pas même dans les places les*

plus éloignées des frontières ; & les Etats justifiaient cette infraction en disant que l'Angleterre n'était point *place frontière.* Elles devaient mettre bas les armes devant les troupes de France ; mais on alléguait que ce n'était pas contre des Français qu'elles allaient combattre ; elles ne devaient passer à aucun service étranger ; & on répondait qu'en effet elles n'étaient point dans *un service étranger*, puis qu'elles étaient aux ordres & à la solde des Etats-Généraux.

C'est par de telles distinctions qu'on éludait la capitulation qui semblait la plus précise, mais dans laquelle on n'avait pas spécifié un cas que personne n'avait prévu.

Quoiqu'il se passât alors d'autres grands événemens, je suivrai celui de la révolution d'Angleterre ; & l'ordre des matières sera préféré à l'ordre des temps qui n'en souffrira pas. Rien ne prouve mieux les allarmes, que l'excès des précautions. Je ne puis m'empêcher de parler ici d'un artifice dont on se servit pour rendre la personne de *Charles-Edouard* odieuse dans Londres. On fit imprimer un journal imaginaire, dans lequel on comparait les événemens rapportés dans les gazettes, sous le gouvernement du roi *George*, à ceux qu'on supposait sous la domination d'un prince catholique.

« A présent, disait-on, nos gazettes nous apprennent tantôt qu'on a apporté à la banque des trésors enlevés aux vaisseaux Français & Espagnols, tantôt que nous avons rasé Porto - Bello, tantôt que nous avons pris Louisbourg & que nous sommes maîtres du commerce. Voici ce que nos gazettes diront sous la domination du Prétendant ; aujourd'hui il a été proclamé dans les marchés de Londres par des montagnards & par des moines. Plusieurs maisons ont été brûlées, & plusieurs citoyens massacrés.

» Le 4 la maison du Sud & la maison des Indes ont été changées en couvens.

» Le 20 on a mis en prison six membres du parlement.

» Le 26 on a cédé trois ports d'Angleterre aux Français.

» Le 28 la loi *habeas corpus* a été abolie, & on a passé un nouvel acte pour brûler les hérétiques.

» Le 29 le père *Poignardini*, Jésuite Italien, a été nommé garde du sceau privé.

Ch. XXIV. Loi *habeas corpus*.

Cependant on suspendait en effet le 28 Octobre la loi, *habeas corpus*. C'est une loi regardée comme fondamentale en Angleterre, & comme le boulevard de la liberté de la nation. Par cette loi, le roi ne peut faire emprisonner aucun citoyen, sans qu'il soit interrogé dans les vingt-quatre heures, & relâché sous caution jusqu'à ce que son procès lui soit fait; & s'il a été arrêté injustement, le secrétaire d'Etat doit être condamné à lui payer chérement chaque heure.

Le roi n'a pas le droit de faire arrêter un membre du parlement sous quelque prétexte que ce puisse être, sans le consentement de la chambre. Le parlement dans le temps de rébellion suspend toujours ces lois par une acte particulier, pour un certain temps, & donne pouvoir au roi de s'assurer pendant ce temps seulement des personnes suspectes. Il n'y eut aucun membre des deux chambres qui donnât sur lui la moindre prise. Quelques-uns cependant étaient soupçonnés par la voix publique d'être jacobites; & il y avait des citoyens dans Londres qui étaient sourdement de ce parti. Mais aucun ne voulait hasarder sa fortune & sa vie sur des espérances incertaines. La défiance & l'inquiétude tenaient en suspens tous les esprits. On craignait de se parler. C'est un crime en ce pays, de boire à la santé d'un prince proscrit qui dispute la couronne, comme autrefois à Rome, c'en était un sous un empereur régnant d'avoir chez soi la statue de son compétiteur. On buvait à Londres à la santé du roi & du prince; ce qui pouvait aussi bien signifier le roi *Jacques*, & son fils le prince *Charles-Edouard*, que le roi *George* & son fils aîné le prince de *Galles*. Les partisans secrets de la révolution se contentaient de faire imprimer des écrits tellement mesurés, que le parti pouvait aisément les entendre sans que le gouvernement pût les condamner. On en distribua beaucoup de cette espèce; une entre autres par lequel on avertissait, *qu'il y avait un jeune homme de grande espérance qui était prêt de faire une fortune considérable, qu'en peu de temps il s'était fait plus de vingt mille livres de rente, mais qu'il avait besoin d'amis pour s'établir à Londres*. La liberté d'imprimer est un des priviléges dont les Anglais sont le plus jaloux. La loi ne permet pas d'attrouper le peuple & de le haran-

haranguer; mais elle permet de parler par écrit à la nation entière. Le gouvernement fit visiter toutes les imprimeries; mais n'ayant le droit d'en faire fermer aucune, sans un délit constaté, il les laissa subsister toutes.

26 Nov.

La fermentation commença à se manifester dans Londres, quand on apprit que le prince *Edouard* s'était avancé jusqu'à Carlisle, & qu'il s'était rendu maître de la ville; que ces forces augmentaient, & qu'enfin il était à Derbi dans l'Angleterre même, à trente lieues de Londres : alors il eut pour la première fois des Anglais nationaux dans ses troupes. Trois cents hommes du comté de Lancastre prirent parti dans son régiment de Manchester. La renommée qui grossit tout, faisait son armée forte de trente mille hommes. On disait que tout le comté de Lancastre s'était déclaré. Les boutiques & la banque furent fermées un jour à Londres.

CHAPITRE VINGT-CINQUIEME.

Suite des aventures du prince Charles-Edouard. *Sa défaite. Ses malheurs & ceux de son parti.*

DEPUIS le jour que le prince *Edouard* aborda en Ecosse, ses partisans sollicitaient des secours de France; les sollicitations redoublaient avec les progrès. Quelques Irlandais qui servaient dans les troupes françaises, s'imaginèrent qu'une descente en Angleterre, vers Plimouth, serait praticable. Le trajet est court de Calais ou de Boulogne vers les côtes. Ils ne voulaient point une flotte de vaisseaux de guerre, dont l'équipement eût consumé trop de temps, & dont l'appareil seul eût averti les escadres anglaises de s'opposer au débarquement. Ils prétendaient qu'on pourrait débarquer huit ou dix mille hommes, & du canon pendant la nuit; qu'il ne fallait que des vaisseaux marchands & quelques corsaires pour une telle tentative; & ils assuraient que dès qu'on serait débarqué, une partie de l'Angleterre se joindrait à l'armée de

CH. XXV. France, qui bientôt pourrait se réunir auprès de Londres, avec les troupes du prince. Ils faisaient envisager enfin une révolution prompte & entière. Ils demandèrent pour chef de cette entreprise le duc de *Richelieu*, qui, par le service rendu dans la journée de Fontenoi, & par la réputation qu'il avait en Europe, était plus capable qu'un autre de conduire avec vivacité cette affaire hardie & délicate. Ils pressèrent tant, qu'on leur accorda enfin ce qu'ils demandaient. *Lally*, qui depuis fut lieutenant-général, & qui a péri d'une mort si tragique, était l'ame de l'entreprise. L'écrivain de cette histoire, qui travailla long-temps avec lui, peut assurer qu'il n'a jamais vu d'homme plus zélé, & qu'il ne manqua à l'entreprise que la possibilité. On ne pouvait se mettre en mer vis-à-vis des escadres anglaises, & cette tentative fut regardée à Londres comme absurde.

Le colonel Lally.

On ne put faire passer au prince que quelques petits secours d'hommes & d'argent, par la mer germanique, & par l'est de l'Ecosse. Le lord *Dromond*, frère du duc de *Perth*, officier au service de France, arriva heureusement avec quelques piquets & trois compagnies du régiment Royal-Ecossais. Dès qu'il fut débarqué à Montross, il fit publier qu'il venait par ordre du roi de France secourir le prince de *Galles*, régent d'Ecosse, son allié, & faire la guerre au roi d'Angleterre, électeur d'Hanovre. Alors les troupes hollandaises, qui par leur capitulation ne pouvaient servir contre le roi de France, furent obligées de se conformer à cette loi de la guerre, si long-temps éludée. On les fit repasser en Hollande, tandis que la cour de Londres faisait revenir six mille Hessois à leur place. Ce besoin de troupes étrangères était un aveu du danger que l'on courait. Le Prétendant faisait répandre dans le nord & dans l'occident de l'Angleterre, des nouveaux manifestes, par lesquels il invitait la nation à se joindre à lui. Il déclarait qu'il traiterait les prisonniers de guerre comme on traiterait les siens, & il renouvellait expressément à ses partisans la défense d'attenter à la personne du roi régnant, & à celle des princes de sa maison. Ces proclamations qui paraissaient si généreuses dans un prince dont on avait mis la tête à prix, eurent une destinée que les maximes

Les troupes Hollandaises cèdent enfin à la loi de la guerre qui les obligeait à ne pas servir.

d'Etat peuvent seuls justifier. Elles furent brûlées par la main du bourreau.

Il était plus important & plus nécessaire de s'opposer à ses progrès, que de faire brûler ses manifestes. Les milices anglaises reprirent Edimbourg. Ces milices répandues dans le comté de Lancastre lui coupent les vivres; il faut qu'il retourne sur ses pas. Son armée était tantôt forte, tantôt faible, parce qu'il n'avait pas de quoi la retenir continuellement sous le drapeau par un paiement exact. Cependant il lui restait environ huit mille hommes. A peine le prince fut-il informé que les ennemis étaient à six milles de lui, près des marais de Falkirk, qu'il courut les attaquer, quoiqu'ils fussent près d'une fois plus forts que lui. On se battit de la même manière & avec la même impétuosité qu'au combat de Preston-pans. Ses Ecossais secondés encore d'un violent orage qui donnait au visage des Anglais, les mirent d'abord en désordre, mais bientôt après ils furent rompus eux-mêmes par leurs propres impétuosité. Six piquets de troupes françaises les couvrirent, soutinrent le combat, & leur donnèrent le temps de se rallier. Le prince *Edouard* disait toujours, que s'il avait eu seulement trois mille hommes de troupes réglées, il se serait rendu maître de toute l'Angleterre.

Nouvelle victoire du prince Edouard à Falkirk.
28 Janvier 1746.

Les dragons Anglais commencèrent la fuite, & toute l'armée anglaise suivit sans que les généraux & les officiers pussent arrêter les soldats. Ils regagnèrent leur camp à l'entrée de la nuit. Ce camp était retranché & presque entouré de marais.

Le prince, demeuré maître du champ de bataille, prit à l'instant le parti d'aller les attaquer dans leur camp, malgré l'orage qui redoublait avec violence. Les montagnards perdirent quelque temps à chercher dans l'obscurité leurs fusils qu'ils avaient jetés dans l'action, suivant leur coutume. Le prince se met donc en marche avec eux pour livrer un second combat; il pénètre jusqu'au camp ennemi l'épée à la main : la terreur s'y répandit, & les troupes anglaises deux fois battues en un jour, quoiqu'avec peu de perte, s'enfuirent à Edimbourg. Ils n'eurent pas six cents hommes de tués dans cette journée, mais ils laissèrent leurs tentes & leurs équipages au

Il livre un second combat le même jour.
28 Janvier 1746.

CH. XXV. pouvoir du vainqueur. Ces victoires faisaient beaucoup pour la gloire du prince, mais peu encore pour ses intérêts. Le duc de *Cumberland* marchait en Ecosse; il arriva à Edimbourg le 10 février. Le prince *Edouard* fut obligé de lever le siége du château de Sterling. L'hiver était rude; les subsistances manquaient. Sa plus grande ressource était dans quelques partis, qui erraient tantôt vers Invernesf, & tantôt vers Aberden, pour recueillir le peu de troupes & d'argent qu'on hasardait de lui faire passer de France. La plupart de ces vaisseaux étaient observés & pris par les Anglais. Trois compagnies du régiment de *Fitz-James* abordèrent heureusement. Lorsque quelque petit vaisseau abordait, il était reçu avec des acclamations de joie; les femmes couraient au devant; elles menaient par la bride les chevaux des officiers. On faisait valoir les moindres secours, comme des renforts considérables; mais l'armée du prince *Edouard* n'en était pas moins pressée par le duc de *Cumberland*. Elle était retirée dans Invernesf, & tout le pays n'était pas pour lui. Le duc de *Cumberland* passe enfin la rivière de Spée, & marche vers Invernesf; il fallut en venir à une bataille décisive.

23 Avril. 1746.

Le prince avait à-peu-près le même nombre de troupes qu'à la journée de Falkirk. Le duc de *Cumberland* avait quinze bataillons & neuf escadrons avec un corps de montagnards. L'avantage du nombre était toujours nécessairement du côté des Anglais : ils avaient de la cavalerie, & une artillerie bien servie, ce qui leur donnait encore une très-grande supériorité. Enfin, ils étaient accoutumés à la manière de combattre des montagnards qui ne les étonnait plus. Ils avaient à réparer aux yeux du duc de *Cumberland* la honte de leurs défaites passées. Les deux armées furent en présence le 27 avril 1746, à deux heures après midi, dans un lieu nommé *Culloden*. Les montagnards ne firent point leur attaque ordinaire qui était si redoutable. La bataille fut entiérement perdue; & le prince légérement blessé fut entraîné dans la fuite la plus précipitée. Les lieux, les temps font l'importance de l'action. On a vu dans cette guerre en Allemagne, en Italie & en Flandres des batailles de près de cent mille hommes qui n'ont pas eu de grandes suites. Mais à Culloden une action entre

Bataille décisive de Culloden, & victoire du duc de Cumberland.

onze mille hommes d'un côté, & sept à huit mille de l'autre, décida du sort de trois royaumes. Il n'y eut pas dans ce combat neuf cents hommes de tués parmi les rebelles ; car c'est ainsi que leur malheur les a fait nommer en Ecosse même. On ne leur fit que trois cent vingt prisonniers. Tout s'enfuit du côté d'Invernesf, & y fut poursuivi par les vainqueurs. Le prince, accompagné d'une centaine d'officiers fut obligé de se jeter dans une rivière à trois milles d'Invernesf, & de la passer à la nage. Quand il eut gagné l'autre bord, il vit de loin les flammes au milieu desquelles périssaient cinq ou six cents montagnards dans une grange à laquelle le vainqueur avait mis le feu, & il entendit leurs cris.

Des femmes combattaient pour le prince Edouard.

Il y avait plusieurs femmes dans son armée : une entre autres nommée madame de *Séford*, qui avait combattu à la tête des troupes de montagnards, qu'elle avait amenées ; elle échappa à la poursuite ; quatre autres furent prises. Tous les officiers Français furent faits prisonniers de guerre ; & celui qui faisait la fonction de ministre de France auprès du prince *Edouard* se rendit prisonnier dans Invernesf. Les Anglais n'eurent que cinquante hommes de tués, & deux cent cinquante-neuf de blessés dans cette affaire décisive.

Le duc de *Cumberland* fit distribuer cinq mille livres sterling (environ cent quinze mille livres de France) aux soldats ; c'était un argent qu'il avait reçu du maire de Londres ; il avait été fourni par quelques citoyens qui ne l'avaient donné qu'à cette condition. Cette singularité prouvait encore que le parti le plus riche devait être victorieux. On ne donna pas un moment de relâche aux vaincus, on les poursuivit par-tout. Les simples soldats se retiraient aisément dans leurs montagnes & dans leurs déserts. Les officiers se sauvaient avec plus de peine ; les uns étaient trahis & livrés ; les autres se rendaient eux-mêmes dans l'espérance du pardon. Le prince *Edouard*, *Sullivan*, *Sheridan* & quelques-uns de ses adhérans, se retirèrent d'abord dans les ruines du fort Auguste, dont il fallut bientôt sortir. A mesure qu'il s'éloignait, il voyait diminuer le nombre de ses amis. La division se mettait parmi eux, & ils se reprochaient l'un à l'autre leurs malheurs ; ils s'aigrissaient dans leurs contestations sur les partis qu'il fallait

 prendre : plusieurs se retirèrent : il ne lui resta que *Sheridan* & *Sullivan* qui l'avaient suivi quand il partit de France.

Extrémités affreuses où le prince Charles-Edouard est réduit.

Il marcha avec eux cinq jours & cinq nuits, sans presque prendre un moment de repos, & manquant souvent de nourriture. Ses ennemis le suivaient à la piste. Tous les environs étaient remplis de soldats qui le cherchaient ; & le prix mis à sa tête redoublait leur diligence. Les horreurs du sort qu'il éprouvait, étaient en tout semblables à celles où fut réduit son grand-oncle *Charles II*, après la bataille de Worcester, aussi funeste que celle de Culloden. Il n'y a pas d'exemple sur la terre d'une suite de calamités aussi singulières & aussi horribles que celles qui avaient affligé toute sa maison. Il était né dans l'exil, & il n'en était sorti que pour traîner après des victoires, ses partisans sur l'échafaud, & pour errer dans des montagnes. Son père, chassé au berceau du palais des rois & de sa patrie, dont il avait été reconnu l'héritier légitime, avait fait comme lui des tentatives qui n'avaient abouti qu'au supplice de ses partisans. Tout ce long amas d'infortunes uniques se présentait sans cesse au cœur du prince, & il ne perdait pas l'espérance. Il marchait à pied, sans appareil à sa blessure, sans aucun secours, à travers ses ennemis; il arriva enfin dans un petit port nommé Arizaig, à l'occident septentrional de l'Ecosse.

La fortune sembla vouloir alors le consoler. Deux armateurs de Nantes faisait voile vers cet endroit, & lui apportaient de l'argent, des hommes & des vivres : mais avant qu'ils abordassent, les recherches continuelles qu'on faisait de sa personne, l'obligèrent de partir du seul endroit où il pouvait alors trouver sa sûreté; & à peine furent-ils à quelques milles de ce port qu'il apprit que ces deux vaisseaux avaient abordé, & qu'ils s'en étaient retournés. Ce contre-temps aggravait encore son infortune. Il fallait toujours fuir & se cacher. *Onel*, un de ses partisans Irlandais, au service d'Espagne, qui le joignit dans ces cruelles conjonctures, lui dit, qu'il pouvait trouver une retraite assurée dans une petite île voisine, nommée Stornai, la dernière qui est au nord-ouest de l'Ecosse. Ils s'embarquèrent dans un bateau de pêcheur; ils arrivent dans cet asyle, mais à peine sont-ils sur le rivage, qu'ils apprennent qu'un

détachement de l'armée du duc de *Cumberland* est dans l'île. Le prince & ses amis furent obligés de passer la nuit dans un marais pour se dérober à une poursuite si opiniâtre. Ils hasardèrent au point du jour de rentrer dans leur petite barque, & de se remettre en mer sans provisions & sans savoir quelle route tenir. A peine eurent-ils vogué deux milles qu'ils furent entourés de vaisseaux ennemis.

Il n'y avait plus de salut qu'en échouant entre des rochers sur le rivage d'une petite île déserte, & presque inabordable. Ce qui en d'autres temps eût été regardé comme une des plus cruelles infortunes, fut pour eux leur unique ressource. Ils cachèrent leur barque derrière un rocher, & attendirent dans ce désert que les vaisseaux Anglais fussent éloignés, ou que la mort vînt finir tant de désastres. Il ne restait au prince, à ses amis, & aux matelots qu'un peu d'eau-de-vie pour soutenir leur vie malheureuse. On trouva par hasard quelques poissons secs que des pêcheurs, poussés par la tempête, avaient laissés sur le rivage. On rama d'île en île, quand les vaisseaux ennemis ne parurent plus. Le prince aborde dans cette même île de Wist, où il était venu prendre terre lorsqu'il arriva de France. Il y trouve un peu de secours & de repos; mais cette légère consolation ne dura guères. Des milices du duc de *Cumberland* arrivèrent au bout de trois jours dans ce nouvel asyle. La mort ou la captivité paraissait inévitable. Le prince avec ses deux compagnons se cacha trois jours & trois nuits dans une caverne. Il fut encore trop heureux de se rembarquer & de fuir dans une île déserte, où il resta huit jours avec quelques provisions d'eau-de-vie, de pain d'orge, & de poisson salé. On ne pouvait sortir de ce désert, & regagner l'Ecosse qu'en risquant de tomber entre les mains des Anglais qui bordaient le rivage; mais il fallait ou périr par la faim ou prendre ce parti.

Ils se remettent donc en mer, & ils abordent pendant la nuit. Ils erraient sur le rivage n'ayant pour habits que des lambeaux déchirés de vêtemens à l'usage des montagnards. Ils rencontrèrent au point du jour une demoiselle à cheval, suivie d'un jeune domestique. Ils hasardèrent de lui parler, cette demoiselle était de la maison de *Makdonall*, attachée aux

CH. XXV. *Stuarts.* Le prince qui l'avait vue dans le temps de ses succès, la reconnut & s'en fit reconnaître. Elle se jeta à ses pieds. Le prince, ses amis, & elle fondaient en larmes, & les pleurs, que mademoiselle de *Makdonall* versait dans cette entrevue si singulière & si touchante, redoublaient par le danger où elle voyait le prince. On ne pouvait faire un pas sans risquer d'être pris. Elle conseilla au prince de se cacher dans une caverne qu'elle lui indiqua au pied d'une montagne, près de la cabane d'un montagnard, connu d'elle & affidé; & elle promit de venir le prendre dans cette retraite, ou de lui envoyer quelque personne sûre, qui se chargerait de le conduire.

Le prince s'enfonça donc encore dans une caverne avec ses fidèles compagnons. Le paysan montagnard leur fournit un peu de farine d'orge détrempée dans de l'eau; mais ils perdirent toute espérance, lorsqu'ayant passé deux jours dans ce lieu affreux, personne ne vint à leur secours. Tous les environs étaient garnis de milices. Il ne restait plus de vivres à ces fugitifs. Une maladie cruelle affaiblissait le prince : son corps était couvert de boutons ulcérés. Cet état, & ce qu'il avait souffert, & tout ce qu'il avait à craindre, mettait le comble à cet excès des plus horribles misères que la nature humaine puisse éprouver; mais il n'était pas au bout.

Mademoiselle de *Makdonall* envoie enfin un exprès dans la caverne; & cet exprès leur apprend que la retraite dans le continent est impossible; qu'il faut fuir encore dans une petite île nommée Benbécula, & s'y réfugier dans la maison d'un pauvre gentilhomme qu'on leur indique; que mademoiselle de *Makdonall* s'y trouvera, & que là on verra les arrangemens qu'on pourra prendre pour leur sûreté. La même barque qui les avait portés au continent les transporte donc dans cette île. Ils marchent vers la maison de ce gentilhomme. Mademoiselle de *Makdonall* s'embarque à quelques milles delà pour les aller trouver. Mais ils sont à peine arrivés dans l'île, qu'ils apprennent que le gentilhomme chez lequel ils comptaient trouver un asyle, avait été enlevé la nuit avec toute sa famille. Le prince & ses amis se cachent encore dans des marais. *Onel*, enfin, va à la découverte. Il rencontra ma-

de-

demoiselle *Makdonall* dans une chaumière. Elle lui dit qu'elle pouvait sauver le prince en lui donnant des habits de servante qu'elle avait apportés avec elle, mais qu'elle ne pouvait sauver que lui, qu'une seule personne de plus serait suspecte. Ces deux hommes n'hésitèrent pas à préférer son salut au leur. Ils se séparèrent en pleurant. *Charles-Edouard* prit des habits de servante, & suivit sous le nom de *Betti*, mademoiselle *Makdonall*. Les dangers ne cessèrent pas malgré ce déguisement. Cette demoiselle & le prince déguisé, se réfugièrent d'abord dans l'île de Skie à l'occident de l'Ecosse.

Ils étaient dans la maison d'un gentilhomme, lorsque cette maison est tout-à-coup investie par les milices ennemies. Le prince ouvre lui-même la porte aux soldats. Il eut le bonheur de n'être pas reconnu; mais bientôt après on sut dans l'île qu'il était dans ce château. Alors il fallut se séparer de mademoiselle *Makdonall*, & s'abandonner seul à sa destinée. Il marcha dix milles suivi d'un simple batelier. Enfin pressé de la faim & prêt à succomber, il se hasarda d'entrer dans une maison dont il savait bien que le maître n'était pas de son parti. *Le fils de votre roi*, lui dit-il, *vient vous demander du pain & un habit. Je sais que vous êtes mon ennemi; mais je vous crois assez de vertu pour ne pas abuser de ma confiance, & de mon malheur. Prenez les misérables vêtemens qui me couvrent, gardez-les; vous pourrez me les apporter un jour dans le palais des rois de la grande-Bretagne.* Le gentilhomme auquel il s'adressait, fut touché, comme il devait l'être. Il s'empressa de le secourir autant que la pauvreté peut le permettre, & lui garda le secret.

De cette île il regagna encore l'Ecosse, & se rendit dans la tribu de Morar qui lui était affectionnée. Il erra ensuite dans le Lockaber dans le Badenoch. Ce fut là qu'il apprit qu'on avait arrêté mademoiselle *Makdonall* sa bienfaitrice, & presque tous ceux qui l'avaient reçu. Il vit la liste de tous ses partisans condamnés par contumace. C'est ce qu'on appelle en Angleterre un *acte d'atteinder*. Il était toûjours en danger lui-même; & les seules nouvelles qui lui venaient, étaient celles de la prison de ses serviteurs, dont on préparait la mort.

CH. XXV.

Le roi de France fait en vain intercéder en faveur du prince Edouard, & de ses partisans.

Le bruit se répandit alors en France que ce prince était au pouvoir de ses ennemis. Ses agens de Versailles effrayés supplièrent le roi de permettre qu'au moins on fît écrire en sa faveur. Il y avait en France plusieurs Prisonniers de guerre Anglais ; & les partisans du prétendant s'imaginèrent que cette considération pourrait retenir la vengeance de la cour d'Angleterre, & prévenir l'effusion du sang qu'on s'attendait à voir verser sur les échafauds. Le marquis d'*Argenson*, alors ministre des affaires étrangères, & frère du secrétaire de la guerre, s'adressa à l'Ambassadeur des Provinces-Unies, monsieur *Vanhoëy*, comme à un médiateur. Ces deux ministres se ressemblaient en un point qui les rendait différens de presque tous les hommes d'Etat ; c'est qu'ils mettaient toûjours de la franchise & de l'humanité, où les autres n'employent guères que la politique.

Lettre singulière de l'ambassadeur Vanhoëy.

L'Ambassadeur *Vanhoëy* écrivit donc une longue lettre au duc de *Neucastle*, secrétaire d'état d'Angleterre. *Puissiez-vous*, lui disait-il, *bannir cet art pernicieux que la discorde a enfanté pour exciter les hommes à se détruire mutuellement. Misérables politiques qui substituent la vengeance, la haine, la méfiance, l'avidité aux préceptes divins de la gloire des rois, & du salut des peuples.*

Cette exhortation semblait peut-être pour la substance & pour les expressions d'un autre temps que le nôtre : on la qualifia d'*homélie* : elle choqua le roi d'Angleterre au lieu de l'adoucir. Il fit porter ses plaintes aux Etats-Généraux de ce que leur ambassadeur avait osé lui envoyer des remontrances d'un roi ennemi, sur la conduite qu'il avait à tenir envers des sujets rebelles. Le duc de *Neucastle* écrivit que c'était un procédé inouï. Les Etats-Généraux réprimandèrent vivement leur ambassadeur, & lui ordonnèrent de faire excuse au duc de *Neucastle*, & de réparer sa faute. L'ambassadeur convaincu qu'il n'en avait point fait, obéit & écrivit que *s'il avait manqué, c'était un malheur inséparable de la condition humaine.* Il pouvait avoir manqué aux lois de la politique, mais non à celles de l'humanité. Le ministère anglais & les Etats-Généraux devaient savoir combien le roi de France était en droit d'intercéder pour les Ecossais : ils devaient savoir que quand

Louis XIII eut pris la Rochelle, secourue en vain par les armées navales du roi d'Angleterre *Jacques I*, ce roi envoya le chevalier *Montaigu* au roi de France, pour le prier de faire grace aux Rochellois rebelles; & *Louis XIII* eut égard à cette prière. Le ministère anglais n'eut pas la même clémence.

CH. XXV.

Il commença par tâcher de rendre le prince *Charles-Edouard* méprisable aux yeux du peuple, parce qu'il avait été terrible. On fit porter publiquement dans Edimbourg les drapeaux pris à la journée de Culloden; le boureau portait celui du prince; les autres étaient entre les mains des ramoneurs de cheminée, & le boureau les brûla tous dans la place publique. Cette farce était le prélude des tragédies sanglantes qui suivirent.

Supplices sanglans.

On commença le 10 Auguste 1746 par exécuter dix-sept officiers. Le plus considérable était le colonel du régiment de Manchester, nommé *Tounley*; il fut traîné avec huit officiers sur la claye au lieu du supplice, dans la plaine de Kennengton près de Londres, & après qu'on les eut pendus on leur arracha le cœur dont on leur battit les joues, & on mit leurs membres en quartiers. Ce supplice est un reste d'une ancienne barbarie. On arrachait le cœur autrefois aux criminels condamnés, quand ils respiraient encore. On ne fait aujourd'hui cette exécution sanglante que quand ils sont étranglés. Leur mort est moins cruelle, & l'appareil sanguinaire qu'on y ajoute sert à effrayer la multitude. Il n'y eut aucun d'eux qui ne protestât avant de mourir, qu'il périssait pour une juste cause, & qui n'excitât le peuple à combattre pour elle. Deux jours après trois pairs Ecossais furent condamnés à perdre la tête.

On sait qu'en Angleterre les lois ne considèrent comme nobles, que les lords, c'est-à-dire, les pairs. Ils sont jugés pour crime de haute-trahison, d'une autre manière que le reste de la nation. On choisit pour présider à leur jugement un pair à qui on donne le titre de *Grand-Stuard* du royaume. Ce nom répond à-peu-près à celui de grand *Sénéchal*. Les pairs de la grande-Bretagne reçoivent alors ses ordres. Il les convoque dans la grande salle de Westminster par des

CH. XXV. lettres scellées de son sceau, & écrites en latin. Il faut qu'il ait au moins douze pairs avec lui pour prononcer l'arrêt. Les séances se tiennent avec le plus grand appareil ; il s'assied sous un dais ; le clerc de la couronne délivre sa commission à un roi d'armes, qui la lui présente à genoux : six massiers l'accompagnent toujours, & sont aux portières de son carosse, quand il se rend à la salle, & quand il en sort ; & il a cent guinées par jour pendant l'instruction du procès. Quand les pairs accusés sont amenés devant lui, & devant les pairs leurs juges, un sergent d'armes crie trois fois, *oyez*, en ancienne langue française. Un huissier porte devant l'accusé une hache, dont le tranchant est tourné vers le *Grand-Stuard* ; & quand l'arrêt de mort est prononcé, on tourne la hache vers le coupable.

Ce fut avec ces cérémonies lugubres qu'on amena à Westminster les trois lords *Balmerino*, *Kilmarnock*, *Cromarty*. Le chancelier faisait les fonctions de *Stuard* : ils furent tous trois convaincus d'avoir porté les armes pour le Prétendant, & condamnés à être pendus & écartelés selon la loi. Le *Grand-Stuard*, qui leur prononça l'arrêt, leur annonça en même temps que le roi, en vertu de la prérogative de sa couronne, changeait ce supplice en celui de perdre la tête. L'épouse du lord *Cromarty* qui avait huit enfans & qui était enceinte du neuvième, alla avec sa famille se jetter aux pieds du roi, & obtint la grâce de son mari.

Le 12 Août 1746.

29 Août. Les deux autres furent exécutés. *Kilmarnock* monté sur l'échafaud sembla témoigner du repentir. *Balmerino* y porta une intrépidité inébranlable. Il voulut mourir dans le même habit uniforme, sous lequel il avait combattu. Le gouverneur de la tour ayant crié selon l'usage, vive le roi *George*, *Balmerino* répondit hautement, vive le roi *Jacques*, & son digne fils. Il brava la mort comme il avait bravé ses juges.

On voyait presque tous les jours des exécutions, on remplissait les prisons d'accusés. Un secrétaire du prince *Edouard*, nommé *Murray*, racheta sa vie en découvrant au gouvernement des secrets, qui firent connaître au roi le danger qu'il avait couru. Il fit voir qu'il y avait en effet dans Londres & dans les provinces un parti caché, & que ce parti avait fourni

d'assez grandes sommes d'argent. Mais soit que ces aveux ne fussent pas assez circonstanciés, soit plutôt que le gouververnement craignit d'irriter la nation par des recherches odieuses, on se contenta de poursuivre ceux qui avaient une part évidente à la rébellion. Dix furent exécutés à Yorck, dix à Carlisle, quarante-sept à Londres : au mois de novembre, on fit tirer au sort des soldats & des bas officiers, dont le vingtième subit la mort, & le reste fut transporté dans les colonies. On fit mourir encore au même mois soixante & dix personnes à Penrith, à Brumpton, & à Yorck, dix à Carlisle, neuf à Londres. Un prêtre anglican qui avait eu l'imprudence de demander au prince *Edouard* l'évêché de Carlisle, tandis que ce prince était en possession de cette ville, y fut mené à la potence en habits pontificaux; il harangua fortement le peuple en faveur de la famille du roi *Jacques*, & il pria DIEU pour tous ceux qui périssait comme lui dans cette querelle.

Celui dont le sort parut le plus à plaindre fut le lord *Devenwater*. Son frère aîné avait eu la tête tranchée à Londres en 1715, pour avoir combattu dans la même cause; ce fut lui qui voulut que son fils encore enfant, montat sur l'échafaud, & qui lui dit, *Soyez couvert de mon sang, & apprenez à mourir pour vos rois*. Son frère puîné qui s'échappa alors, & alla servir en France, avait été enveloppé dans la condamnation de son frère aîné. Il repassa en Angleterre dès qu'il sut qu'il pouvait être utile au prince *Edouard*; mais le vaisseau sur lequel il s'était embarqué avec son fils, & plusieurs officiers, des armes, & de l'argent, fut pris par les Anglais. Il subit la même mort que son frère, & avec la même fermeté, en disant que le roi de France aurait soin de son fils. Ce jeune gentilhomme qui n'était point né sujet du roi d'Angleterre, fut relâché & revint en France, où le roi exécuta en effet ce que son père s'était promis, en lui donnant une pension à lui & à sa sœur.

Le dernier pair qui mourut par la main du boureau, fut le lord *Lovat*, âgé de quatre-vingts ans; c'était lui qui avait été le premier moteur de l'entreprise. Il en avait jetté les fondemens dès l'année 1740; les principaux mécontens s'é-

 taient assemblés secrétement chez lui; il devait faire soulever des clans en 1743, lorsque le prince *Charles-Edouard* s'embarqua. Il employa autant qu'il le put les subterfuges des lois à défendre un reste de vie qu'il perdit enfin sur l'échafaud : mais il mourut avec autant de grandeur d'âme, qu'il avait mis dans sa conduite de finesse & d'art ; il prononça tout haut ce vers d'*Horace* avant de recevoir le coup.

Dulce & decorum est pro patria mori.

Ce qu'il y eut de plus étrange, & ce qu'on ne peut guères voir qu'en Angleterre, c'est qu'un jeune étudiant d'Oxford, nommé *Painter*, dévoué au parti jacobite, & enivré de ce fanatisme, qui produit tant de choses extraordinaires dans les imaginations ardentes, demanda à mourir à la place du vieillard condamné. Il fit les plus pressantes instances qu'on n'eut garde d'écouter. Ce jeune homme ne connaissait point *Lovat*; mais il savait qu'il avait été le chef de la conspiration, & le regardait comme un homme respectable & nécessaire.

Le gouvernement joignit aux vengeances du passé, des précautions pour l'avenir; il établit un corps de milices toujours subsistant vers les frontières d'Ecosse. On dépouilla tous les seigneurs Ecossais de leurs droits de jurisdiction, qui leur atachait leurs tribus : & les chefs qui étaient demeurés fidèles, furent indemnisés par des pensions, & par d'autres avantages.

Dans les inquiétudes où l'on était en France sur la destinée du prince *Edouard*, on avait fait partir dès le mois de Juin deux petites frégates, qui abordèrent heureusement sur la côte occidentale d'Ecosse, où ce prince était descendu, quand il commença cette entreprise malheureuse. On le chercha inutilement dans ce pays & dans plusieurs îles voisines de la côte du Lockaber. Enfin le 29 septembre le prince arriva par des chemins détournés & au travers de mille périls nouveaux, au lieu où il était attendu. Ce qui est étrange, & ce qui prouve bien que les cœurs étaient à lui, c'est que les Anglais ne furent avertis ni du débarquement, ni du séjour, ni du depart de ces deux vaisseaux. Ils ramenèrent le prince jusqu'à la vue de Brest, mais ils trouvèrent

vis-à-vis le port une escadre anglaise. On retourna alors en haute mer, & on revint ensuite vers les côtes de Bretagne, du côté de Morlais. Une autre flotte anglaise s'y trouve encore; on hasarda de passer à travers les vaisseaux ennemis; & enfin le prince après tant de malheurs & de dangers, arriva le 10 Octobre 1746 au port de St. Paul de Léon, avec quelques-uns de ses partisans échappés comme lui à la recherche des vainqueurs. Voilà où aboutit une aventure qui eût réussi dans les temps de la chevalerie, mais qui ne pouvait avoir de succès dans un temps où la discipline militaire, l'artillerie & sur-tout l'argent décident de tout à la longue.

Pendant que le prince *Edouard* avait erré dans les montagnes & dans les îles d'Ecosse, & que les échafauds étaient dressés de tous côtés pour ses partisans, son vainqueur le duc de *Cumberland* avait été reçu à Londres en triomphe; le parlement lui assigna ving-cinq mille pièces de rente, c'est-à-dire environ cinq cent cinquante mille livres, monnaie de de France, outre ce qu'il avait déjà. La nation anglaise fait elle-même ce que font ailleurs les souverains.

Le prince *Edouard* ne fut pas alors au terme de ses calamités: car étant refugié en France, & se voyant obligé à la fin d'en sortir pour satisfaire les Anglais, qui l'exigèrent dans le traité de paix, son courage aigri par tant de secousses ne voulut pas plier sous la nécessité. Il résista aux remontrances, aux prières, aux ordres, prétendant qu'on devait lui tenir la parole, de ne le pas abandonner. On se crut obligé de se saisir de sa personne. Il fut arrêté garotté mis en prison, conduit hors de France; ce fut-là le dernier coup, dont la destinée accabla une génération de rois, pendant trois cents années.

Charles-Edouard depuis ce temps, se cacha au reste de la terre. Que les hommes privés, qui se plaignent de leurs petites infortunes, jettent les yeux sur ce prince, & sur ses ancêtres (1).

(1) Toutes ces particularités furent écrites en 1748 sous la dictée d'un homme qui avait accompagné longtemps le prince *Edouard* dans ses prospérités & dans ses infortunes. L'histoire de ce prince entrait dans les mémoires de la guerre de 1741. Elle a échappé entièrement aux recherches de ceux qui ont volé, défiguré & vendu une partie du manuscrit.

CHAPITRE VINGT-SIXIEME

Le roi de France n'ayant pû parvenir à la paix qu'il propose, gagne la bataille de Laufeld. On prend d'assaut Bergopzom. Les Russes marchent enfin au secours des alliés.

Ch. XXVI.

LOrsque cette fatale scène tendait à sa catastrophe en Angleterre, *Louis XV* achevait ses conquêtes. Malheureux alors par-tout où il n'était pas, victorieux par-tout où il était avec le maréchal il proposait toujours une pacification nécessaire à tous les partis, qui n'avaient plus de prétexte pour se détruire. L'intérêt du nouveau Stadhouder ne paraissait pas de continuer la guerre dans les commencemens d'une autorité qu'il fallait affermir, & qui n'était encore soutenue d'aucun subside réglé. Mais l'animosité contre la cour de France allait si loin, les anciennes défiances étaient si invétérées, qu'un député des états en présentant le Stadhouder aux Etats-Généraux, le jour de l'installation, avait dit dans son discours. *Que la république avait besoin d'un chef, contre un voisin ambitieux & perfide qui se jouait de la foi des traités.* Paroles étranges, pendant qu'on traitait encore, & dont *Louis XV* ne se vengea qu'en n'abusant pas de ses victoires, ce qui doit paraître encore plus surprenant.

Cette aigreur violente était entretenue dans tous les esprits par la cour de Vienne toujours indignée, qu'on eût voulu dépouiller *Marie-Thérèse* de l'héritage de ses pères, malgré la foi des traités; on s'en repentait; mais les alliés n'étaient pas satisfaits d'un repentir. La cour de Londres pendant les conférences de Bréda, remuait l'Europe, pour faire de nouveaux ennemis à *Louis XV*.

Enfin le ministère de *George II* fit paraître dans le fond du nord un secours formidable. L'impératrice des Russes *Elizabeth Pétrouna*, fille du czar *Pierre*, fit marcher cinquante galères. Cet armement devait se porter par-tout où voudrait le roi

Roi d'Angleterre, moyennant cent mille livres ſterling ſeulement. Il en coûtait quatre fois autant pour les dix-huit mille Hanovriens qui ſervaient dans l'armée Anglaiſe. Ce traité entamé longtemps auparavant, ne put être conclu que le mois de Juin 1747.

Il n'y a point d'exemple d'un ſi grand ſecours venu de ſi loin, & rien ne prouvait mieux que le Czar *Pierre le Grand* en changeant tout dans ſes vaſtes Etats, avait préparé de grands changemens dans l'Europe. Mais pendant qu'on ſoulevait ainſi les extrêmités de la terre, le roi de France avançait ſes conquêtes: la Flandre Hollandaiſe fut priſe auſſi rapidement que les autres places l'avaient été; le grand objet du maréchal de *Saxe* était toujours de prendre Maſtricht. Ce n'eſt pas une de ces places qu'on puiſſe prendre aiſément après des victoires comme preſque toutes les villes d'Italie. Après la priſe de Maſtricht, on allait à Nimègue; & il était probable qu'alors les Hollandais auraient demandé la paix avant qu'un Ruſſe eût pû paraître pour les ſecourir; mais on ne pouvait aſſiéger Maſtricht qu'en donnant une grande bataille & en la gagnant complettement.

Le Roi était à la tête de ſon armée, & les alliés étaient campés entre lui & la ville. Le Duc de *Cumberland* les commandait encore. Le Maréchal *Bathiani* conduiſait les Autrichiens, le Prince de *Valdeck* les Hollandais.

Bataille de Laufeld gagnée par le roi de France & par le maréchal de Saxe. 2 Juillet 1747.

Le roi voulut la bataille, le Maréchal de *Saxe* la prépara, l'événement fut le même qu'à la journée de Liége. Les Français furent vainqueurs, & les alliés ne furent pas mis dans une déroute aſſez complette pour que le grand objet du ſiége de Maſtricht pût être rempli. Il ſe retirèrent ſous cette ville après avoir été vaincus, & laiſſèrent à *Louis XV*, avec la gloire d'une ſeconde victoire, l'entière liberté de toutes ſes opérations dans le Brabant Hollandais. Les Anglais furent encore dans cette bataille ceux qui firent la plus brave réſiſtance. Le Maréchal de *Saxe* chargea lui-même à la tête de quelques brigades. Les Français perdirent le Comte de *Bavière*, frère naturel de l'Empereur *Charles VII*, le marquis de *Froulai* maréchal de camp, jeune homme qui donnait les plus grandes eſpérances, le colonel *Dillon*, nom cé-

lèbre dans les troupes Irlandaises, le brigadier d'*Erlack* excellent officier, le marquis d'*Autichamp*, le comte d'*Aubeterre* frère de celui qui avait été tué au siége de Bruxelles : le nombre des morts fut considérable : le marquis de *Bonac*, fils d'un homme qui s'était acquis une grande réputation dans ses ambassades, y perdit une jambe. Le jeune marquis de *Ségur* eut un bras emporté. Il avait été longtemps sur le point de mourir des blessures qu'il avait reçues auparavant, & à peine était-il guéri, que ce nouveau coup le mit encore en danger de mort. Le roi dit au comte de *Ségur* son père : votre fils méritait d'être invulnérable. La perte fut à-peu-près égale des deux côtés. Cinq à six mille hommes tués ou blessés de part & d'autre, signalèrent cette journée. Le roi de France la rendit célèbre par le discours qu'il tint au général *Ligonier* qu'on lui amena prisonnier. *Ne vaudrait-il pas mieux*, lui dit-il, *songer sérieusement à la paix que de faire périr tant de braves gens ?*

Paroles mémorables du roi de France au général Ligonier son prisonnier & né son sujet.

Cet officier-général des troupes Anglaises était né son sujet ; il le fit manger à sa table : & des Écossais officiers au service de France avaient péri par le dernier supplice en Angleterre dans l'infortune du Prince *Charles-Edouard.*

En vain à chaque victoire, à chaque conquête *Louis XV* offrait toujours la paix, il ne fut jamais écouté. Les alliés comptaient sur le secours des Russes, sur des succès en Italie sur le changement de gouvernement en Hollande, qui devait enfanter des armées, sur les cercles de l'Empire, sur la supériorité des flottes anglaises, qui menaçaient toujours les possessions de la France en Amérique & en Asie.

Siége de Bergopzom.

Il fallait à *Louis XV* un fruit de la victoire : on mit le siége devant Bergopzom, place réputée imprenable, moins parce que le célèbre *Coëhorn* y avait épuisé son art, que parce qu'elle était continuellement rafraichie par l'Escaut, qui forme un bras de mer derrière elle. Outre ces défenses, outre une nombreuse garnison ; il y avait des lignes auprès des fortifications ; & dans ces lignes un corps de troupes qui pouvait à tout moment secourir la ville.

De tous les siéges qu'on a jamais faits, celui-ci peut-être a été le plus difficile. On en chargea le comte de *Lovendahl*,

qui avait déja pris une partie du Brabant Hollandais. Ce général né en Danemarck, avait servi l'Empire de Russie. Il s'était signalé aux assauts d'Otzakou, quand les Russes forcèrent les janissaires dans cette ville. Il parlait presque toutes les langues de l'Europe, connaissait toutes les cours, leur génie, celui des peuples, leur manière de combattre: & il avait enfin donné la préférence à la France, où l'amitié du maréchal de *Saxe* le fit recevoir en qualité de lieutenant-général.

Les alliés & les Français, les assiégés & les assiégeans même crurent que l'entreprise échouerait. *Lovendhal* fut presque le seul qui compta sur le succès. Tout fut mis en œuvre par les alliés, garnison renforcée, secours de provisions de toute espèce par l'Escaut, artillerie bien servie, sorties des assiégés, attaques faites par un corps considérable qui protégeait les lignes auprès de la place, mines qu'on fit jouer en plusieurs endroits. Les maladies des assiégeans campés dans un terrain mal sain, secondaient encore la résistance de la ville. Ces maladies contagieuses mirent plus de vingt mille hommes hors d'état de servir; mais ils furent aisément remplacés. Enfin après trois semaines de tranchée ouverte, le Comte de *Lovendhal* fit voir qu'il y avait des occasions où il faut s'élever au-dessus des regles de l'art. Les brêches n'étaient pas encore praticables. Il y avait trois ouvrages faiblement endommagés, le ravelin d'Edem & deux bastions, dont l'un s'appelait *la Pucelle*, & l'autre *Coëhorn*. Le général résolut de donner l'assaut à la fois à ces trois endroits, & d'emporter la ville.

Bergopzom pris d'assaut. 17 Sept. 1747.

Les Français en bataille rangée trouvent des égaux & quelquefois des maîtres dans la discipline militaire; ils n'en ont point dans ces coups de main & dans ces entreprises rapides où l'impétuosité, l'agilité, l'ardeur renversent en un moment les obstacles. Les troupes commandées en silence, tout étant prêt au milieu de la nuit, les assiégés se croyant en sûreté, on descend dans le fossé; on court aux trois brêches; douze grenadiers seulement se rendent maîtres du fort d'Edem, tuent ce qui veut se défendre, font mettre bas les armes au reste épouvanté. Les bastions la Pucelle & Coëhorn sont assaillis & emportés avec la même vivacité, les troupes montent en foule.

On emporte tout, on pouſſe aux remparts, on s'y forme; on entre dans la ville la baïonete au bout du fuſil : le marquis de *Lujac* ſe ſaiſit de la porte du port; le commandant de la fortereſſe de ce port ſe rend à lui à diſcrétion : tous les autres forts ſe rendent de même. Le vieux baron de *Cromſtrom* qui commandait dans la ville, s'enfuit vers les lignes; le Prince de *Heſſe - Philipſtadt* veut faire quelques réſiſtance dans les rues avec deux régimens, l'un Ecoſſais, l'autre Suiſſe; ils ſont taillés en pièces; le reſte de la garniſon fuit vers ces lignes qui devaient la protéger; ils y portent l'épouvante, tout fuit; les armes, les proviſions, le bagage, tout eſt abandonné; la ville eſt en pillage au ſoldat vainqueur. On s'y ſaiſit au nom du roi de dix-ſept grandes barques chargées dans le port de munitions de toute eſpèce, & de rafraichiſſemens que les villes de Hollande envoyaient aux aſſiégés. Il y avait ſur les coffres en gros caractère, *à l'invincible garniſon de Bergopzom.* Le roi en apprenant cette nouvelle fit le comte de *Lovendhal* maréchal de France. La ſurpriſe fut grande à Londres, la conſternation extrême dans les Provinces-Unies. L'armée des alliés fut découragée.

Malgré tant de ſuccès, il était encore très difficile de faire la conquête de Maſtricht. On réſerva cette entrepriſe pour l'année ſuivante 1748. *La paix eſt dans Maſtricht*, diſait le Maréchal de *Saxe.*

La campagne fut ouverte par les préparatifs de ce ſiége important. Il fallait faire la même choſe à-peu-près que lorſqu'on avait aſſiégé Namur, s'ouvrir & s'aſſurer tous les paſſages, forcer une armée entière à ſe retirer, & la mettre dans l'impuiſſance d'agir. Ce fut la plus ſavante manœuvre de toute cette guerre. On ne pouvait venir à bout de cette entrepriſe, ſans donner le change aux ennemis. Il était à la fois néceſſaire de les tromper & de laiſſer ignorer ſon ſecret à ſes propres troupes. Les marches devaient être tellement combinées, que chaque marche abuſât l'ennemi, & que toutes réuſſiſſent à point nommé; c'eſt-là ce qui fut imaginé par le maréchal de *Saxe* & arrangé par Mr. de *Cremille.*

On fait d'abord croire aux ennemis qu'on en veut à Bréda. Le maréchal va lui-même conduire un grand convoi à Berg-

opzom, à la tête de vingt-cinq mille hommes, & semble tourner le dos à Mastricht. Une autre division marche en même temps à Tirlemont sur le chemin de Liége, une autre est à Tongres, une autre menace Luxembourg, & toutes enfin marchent vers Mastricht à droite & à gauche de la Meuse.

CH. XXVI. *Marche admirable du maréchal de Saxe, commencée vers le 5 Avril 1748.*

Les alliés séparés en plusieurs corps, ne voyent le dessein du maréchal que quand il n'est plus temps de s'y opposer. La ville se trouve investie des deux côtés de la rivière; nul secours ni peut plus entrer. Les ennemis au nombre de près de quatre-vingt mille hommes sont à Mazeick, à Ruremonde. Le Duc de *Cumberland* ne peut plus qu'être témoin de la prise de Mastricht.

Mastricht investi le 13.

Pour arrêter cette supériorité constante des Français, les Autrichiens, les Anglais & les Hollandais attendaient trente-cinq milles Russes, au lieu de cinquante mille sur lesquels ils avaient d'abord compté. Ce secours venu de si loin arrivait enfin. Les Russes étaient déja dans la Franconie. C'étaient des hommes infatigables, formés à la plus grande discipline. Ils couchaient en plein champ, couverts d'un simple manteau, & souvent sur la neige. La plus sauvage nourriture leur suffisait. Il n'y avait pas quatre malades alors par régiment dans leur armée; ce qui pouvait encore rendre ce secours plus important, c'est que les Russes ne désertent jamais. Leur religion différente de toutes les communions latines, leur langue qui n'a aucun rapport avec les autres, leur aversion pour les étrangers, rendent inconnue parmi eux la désertion, qui est si fréquente ailleurs. Enfin c'était cette même nation qui avaient vaincu les Turcs & les Suédois; mais les soldats Russes devenus si bons, manquaient alors d'officiers. Les nationaux savaient obéir, mais leurs capitaines ne savaient pas commander; & ils n'avaient plus ni un *Munick* ni un *Lasci*, ni un *Keil*, ni un *Lovendhal* à leur tête.

Arrivée d'une armée de trente-cinq mille Russes au secours des alliés.

Tandis que le maréchal de *Saxe* assiégeait Mastricht, les alliés mettaient toute l'Europe en mouvement. On allait recommencer vivement la guerre en Italie, & les Anglais avaient attaqué les possessions de la France en Amérique & en Asie. Il faut voir les grandes choses qu'ils faisaient alors avec peu de moyens, dans l'ancien & le nouveau monde.

CHAPITRE VINGT-SEPTIEME.

Voyage de l'Amiral Anſon *autour du Globe.*

CH. XXVII.

LA France, ni l'Eſpagne ne peuvent être en guerre avec l'Angleterre, que cette ſecouſſe donnée à l'Europe ne ſe faſſe ſentir aux extrêmités du monde. Si l'induſtrie & l'audace de nos nations modernes ont un avantage ſur le reſte de la terre, & ſur toute l'antiquité, c'eſt par nos expéditions maritimes. On n'eſt pas aſſez étonné peut-être de voir ſortir des ports de quelques petites provinces inconnues autrefois aux anciennes nations civiliſées, des flottes dont un ſeul vaiſſeau eût détruit tous les navires des anciens Grecs & des Romains. D'un côté ces flottes vont au-delà du Gange ſe livrer des combats à la vue des plus puiſſans Empires ſpectateurs tranquilles d'un art & d'une fureur qui n'ont point encore paſſé juſqu'à eux. De l'autre elles vont au-delà de l'Amérique ſe diſputer des eſclaves dans un nouveau monde.

Rarement le ſuccès eſt-il proportionné à ces entrepriſes, non-ſeulement parce qu'on ne peut prévoir tous les obſtacles, mais parce qu'on n'emploie preſque jamais d'aſſez grands moyens.

L'expédition de l'Amiral *Anſon* eſt une preuve de ce que peut un homme intelligent & ferme, malgré la faibleſſe des préparatifs & la grandeur des dangers.

On ſe ſouvient que quand l'Angleterre déclara la guerre à l'Eſpagne en 1739, le miniſtère de Londres envoya l'amiral *Vernon* vers le Mexique, qu'il y détruiſit Porto-Bello, & qu'il manqua Carthagène. On deſtinait dans le même temps *George Anſon* à faire une irruption dans le Pérou, par la mer du Sud, afin de ruiner ſi on pouvait, ou du moins d'affaiblir par les deux extrêmités le vaſte Empire que l'Eſpagne a conquis dans cette partie du monde. On fit *Anſon* Commodore, c'eſt-à-dire Chef d'eſcadre; on lui donna cinq vaiſſeaux,

une espèce de petite frégate de huit canons portant environ cent hommes, & deux navires chargés de provisions & de marchandises; ces deux navires étaient destinés à faire le commerce à la faveur de cette entreprise; car c'est le propre des Anglais de mêler le négoce à la guerre. L'escadre portait quatorze cents hommes d'équipage, parmi lesquels il y avait de vieux invalides, & deux cents jeunes gens de recrue; c'était trop peu de forces & on les fit encore partir trop tard. Cet armement ne fut en haute mer, qu'à la fin de Septembre 1740. Il prend sa route par l'île de Madère, qui appartient au Portugal. Il s'avance aux îles du Cap-Verd, & range les côtes du Brésil. On se reposa dans une petite île, nommée Ste. Catherine, couverte en tout temps de verdure & de fruits, à vingt-sept degrés de latitude australe; & après avoir ensuite côtoyé le pays froid & inculte des Patagons, sur lequel on a débité tant de fables, le commodore entra sur la fin de Février 1741 dans le détroit de le Maire, ce qui fait plus de cent degrés de latitude, franchis en moins de cinq mois. La petite chaloupe de huit canons, nommée *le Tryal*, *l'épreuve*, fut le premier navire de cette espèce, qui osa doubler le Cap-Horn. Elle s'empara depuis dans la mer du Sud, d'un bâtiment Espagnol de six cents tonneaux, dont l'équipage ne pouvait comprendre, comment il avait été pris par une barque venue d'Angleterre dans l'Océan pacifique.

Singulière aventure.

Cependant en doublant le Cap-Horn, après avoir passé le détroit de le Maire, des tempêtes extraordinaires battent les vaisseaux d'*Anson* & les dispersent. Un scorbut d'une nature affreuse fait périr la moitié de l'équipage; le seul vaisseau du commodore aborde dans l'île déserte de Fernandez, dans la mer du Sud, en remontant vers le tropique du Capricorne.

Un lecteur raisonnable qui voit avec quelque horreur ces soins prodigieux que prennent les hommes peur se rendre malheureux eux & leurs semblables apprendra peut-être avec satisfaction, que *George Anson* trouvant dans cette île déserte le climat le plus doux, & le terrain le plus fertile, y sema des légumes & des fruits, dont il avait apporté les semences & les noyaux, & qui bientôt couvrirent l'île entière. Des Espagnols qui y relâchèrent quelques années après, ayant

 été faits depuis prisonniers en Angleterre, jugèrent qu'il n'y avait qu'*Anson* qui eût pû réparer par cette attention généreuse, le mal que fait la guerre; & ils le remerciérent comme leur bienfaicteur.

On trouva sur la côte beaucoup de lions de mer, dont les mâles se battent entre eux [illegible] des femelles; & on fut étonné d'y voir dans les plaines des chèvres qui avaient les oreilles coupées, & qui par-là servirent de preuve aux aventures d'un Anglais nommé *Shelkirst*, qui abandonné dans cette île, y avait vécu seul plusieurs années. Qu'il soit permis d'adoucir par ces petites ciconstances la tristesse d'une histoire qui n'est qu'un récit de meurtres & de calamités. Une observation plus intéressante fut celle de la variation de la boussole qu'on trouva conforme au système de *Halley*. L'aiguille aimantée suivait exactement la route que ce grand astronome lui avait tracée. Il donna des lois à la matière magnétique, comme *Newton* en donna à toute la nature. Et cette petite escadre qui n'allait franchir des mers inconnues que dans l'espérance du pillage, servait la philosophie sans le savoir.

Belle observation.

Aventure plus singulière encore.

Anson qui montait un vaisseau de soixante canons, ayant été rejoint par un autre vaisseau de guerre & par cette chaloupe nommée l'*épreuve*, fit en croisant vers cette île de Fernandez, plusieurs prises assez considérables. Mais bientôt après s'étant avancé jusques vers la ligne équinoxiale, il osa attaquer la ville de Paita, sur cette même côte de l'Amérique. Il ne se servit ni de ses vaisseaux de guerre, ni de tout ce qui lui restait d'hommes pour tenter ce coup hardi. Cinquante soldats dans une chaloupe à rames firent l'expédition; ils abordent pendant la nuit; cette surprise subite, la confusion & le désordre que l'obscurité redouble, multiplient & augmentent le danger. Le gouverneur, la garnison, les habitans fuient de tous côtés. Le gouverneur va dans les terres rassembler trois cents hommes de cavalerie, & la milice des environs. Les cinquante Anglais cependant font transporter paisiblement pendant trois jours, les trésors qu'ils trouvent dans la douane & dans les maisons. Des esclaves négres qui n'avaient pas fui, espèces d'animaux appartenant au premier qui

qui s'en ſaiſit, aident à enlever les richeſſes de leurs anciens maîtres. Les vaiſſeaux de guerre abordent. Le gouverneur n'eut ni la hardieſſe de redeſcendre dans la ville & d'y combattre, ni la prudence de traiter avec les vainqueurs pour le rachat de la ville & des effets qui reſtaient encore. *Anſon* fit réduire Paita en cendre, & partit, ayant dépouillé auſſi aiſément les Eſpagnols que ceux-ci avaient autrefois dépouillé les Américains. La perte pour l'Eſpagne fut de plus de quinze cent mille piaſtres, le gain pour les Anglais, d'environ cent quatre-vingt mille. Ce qui joint aux priſes précédentes enrichiſſait déja l'eſcadre. Le grand nombre enlevé par le ſcorbut, laiſſait encore une plus grande part aux ſurvivans. Cette petite eſcadre remonta enſuite vis-à-vis Panama, ſur la côte où l'on pêche les perles, & s'avança devant Acapulco, au révers du Mexique. Le gouvernement de Madrid ne ſavait pas alors le danger qu'il courait de perdre cette grande partie du monde.

CH. XXVII.

Novemb. 1741.

Si l'amiral *Vernon* qui avait aſſiégé Carthagène ſur la mer oppoſée eût réuſſi, il pouvait donner la main au commodore *Anſon*. L'iſthme de Panama était pris à droite & à gauche par les Anglais, & le centre de la domination eſpagnole perdu. Le miniſtère de Madrid averti long-temps auparavant, avait pris des précautions, qu'un malheur preſque ſans exemple rendait inutiles. Il prévint l'eſcadre d'*Anſon* par une flotte plus nombreuſe, plus forte d'hommes & d'artillerie, ſous le commandement de *Don Joſeph Pizarro*. Les mêmes tempêtes qui avaient aſſailli les Anglais, diſperſèrent les Eſpagnols avant qu'ils puſſent atteindre le détroit de le Maire. Non-ſeulement le ſcorbut qui fit périr la moitié des Anglais, attaqua les Eſpagnols avec la même furie; mais des proviſions qu'on attendait de Buenos-Aires n'étant point venues, la faim ſe joignit au ſcorbut. Deux vaiſſeaux eſpagnols qui ne portaient que des mourans, furent fracaſſés ſur les côtes, deux autres échouèrent. Le commandant fut obligé de laiſſer ſon vaiſſeau amiral à Buenos-Aires; il n'y avait plus aſſez de mains pour le gouverner, & ce vaiſſeau ne put être réparé qu'au bout de trois années; de ſorte que le commandant de cette flotte retourna en Eſpagne en 1746, avec moins de cents hommes,

qui restaient de deux mille sept cents dont sa flotte était montée; événement funeste qui sert à faire voir que la guerre sur mer est plus dangereuse que sur terre, puisque sans combattre on essuie presque toujours les dangers & les extrémités les plus horribles.

Les malheurs de *Pizarro* laissèrent *Anson* en pleine liberté dans la mer du Sud; mais les pertes qu'*Anson* avait faites de son côté, le mettaient hors d'état de faire de grandes entreprises sur les terres, & sur-tout depuis qu'il eut appris par les prisonniers le mauvais succès du siége de Carthagène, & que le Mexique était rassuré.

Anson réduisit donc ses entreprises & ses grandes espérances à se saisir d'un galion immense, que le Mexique envoie tous les ans dans les mers de la Chine à l'île de Manille, capitale des Philippines, ainsi nommées parce qu'elles furent découvertes sous le régne de *Philippe II*.

Ce galion, chargé d'argent, ne serait point parti, si on avait vu les Anglais sur les côtes, & il ne devait mettre à la voile que long-temps après leur départ. Le commodore va donc traverser l'Océan pacifique, & tous les climats opposés à l'Afrique, entre notre tropique & l'équateur. L'avarice devenue honorable par la fatigue & le danger, lui fait parcourir le globe avec deux vaisseaux de guerre. Le scorbut poursuit encore l'équipage sur ces mers, & l'un des deux vaisseaux faisant eau de tous côtés, on est obligé de l'abandonner, & de le brûler au milieu de la mer, de peur que ses débris ne soient portés dans quelques îles des Espagnols, & ne leur deviennent utiles. Ce qui restait de matelots & de soldats sur ce vaisseau, passe dans celui d'*Anson*, & le commodore n'a plus de son escadre que son seul vaisseau, nommé le Centurion, monté de soixante canons, suivi de deux espèces de chaloupes. Le Centurion échappé seul à tant de dangers, mais délabré lui-même, & ne portant que des malades, relâche pour son bonheur dans une des îles Mariannes, qu'on nomme Tinian, alors presque entiérement déserte, peuplée n'a guères de trente mille ames, mais dont la plupart des habitans avaient péri par une maladie épidémique, & dont le reste avait été transporté dans une autre île par les Espagnols.

Le séjour de Tinian sauva l'équipage. Cette île plus fertile que celle de Fernandez, offrait de tous côtés en bois, en eau pure, en animaux domestiques, en fruits, en légumes, tout ce qui peut servir à la nourriture, aux commodités de la vie, & au radoub d'un vaisseau. Ce qu'on trouva de plus singulier, est un arbre dont le fruit ressemble pour le goût au meilleur pain, trésor réel qui transplanté, s'il se pouvait, dans nos climats, serait bien préférable à ces richesses de convention, qu'on va ravir parmi tant de périls au bout de la terre. De cette île on rangeait celle de Formose : il cingle vers la Chine à Macao, à l'entrée de la rivière de Canton, pour radouber le seul vaisseau qui lui reste.

Macao appartient depuis cent cinquante ans aux Portugais. L'empereur de la Chine leur permit de bâtir une ville dans cette petite île qui n'est qu'un rocher, mais qui leur était nécessaire pour leur commerce. Les Chinois n'ont jamais violé depuis ce temps les privilèges accordés aux Portugais. Cette fidélité devait, ce me semble, désarmer l'auteur Anglais, qui a donné au public l'histoire de l'expédition de l'amiral *Anson*. Cet historien, d'ailleurs judicieux, instructif & bon citoyen, ne parle des Chinois que comme d'un peuple méprisable, sans foi, & sans industrie. Quant à leur industrie, elle n'est en rien de la nature de la nôtre; quant à leurs mœurs, je crois qu'il faut plutôt juger d'une puissante nation, par ceux qui sont à la tête, que par la populace des extrêmités d'une province. Il me paraît que la foi des traités, gardée par le gouvernement pendant un siecle & demi, fait plus d'honneur aux Chinois, qu'ils ne reçoivent de honte de l'avidité & de la fourberie d'un vil peuple d'une côte de ce vaste Empire. Faut-il insulter la nation la plus ancienne & la plus policée de la terre, parce que quelques malheureux ont voulu dérober à des Anglais, par des larcins & par des gains illicites, la vingt-milliéme partie tout au plus de ce que les Anglais allaient voler par force aux Espagnols dans la mer de la Chine? Il n'y a pas long temps que les voyageurs éprouvaient des vexations beaucoup plus grandes dans plus d'un pays de l'Europe. Qu'aurait dit un Chinois si ayant fait naufrage sur les côtes de l'Angleterre, il avait vu les habitans

 courir en foule s'emparer avidement à ses yeux de tous ses effets naufragés ?

Le commodore ayant mis son vaisseau en très-bon état à Macao, par le secours des Chinois, & ayant reçu sur son bord quelques matelots Indiens, & quelques Hollandais qui lui parurent des hommes de service; il remet à la voile, feignant d'aller à Batrvia, le disant même à son équipage, mais n'ayant en effet d'autre objet que de retourner vers les Philippines, à la poursuite de ce galion, qu'il présumait être alors dans ces parages. Dès qu'il est en pleine mer, il fait part de son projet à tout son monde. L'idée d'une si riche prise les remplit de joie & d'espérance, & redoubla leur courage.

Enfin le 9 juin 1743, on découvre ce vaisseau tant desiré; il avançait vers Manille, monté de soixante & quatre canons, dont vingt-huit n'étaient que de quatre livres de balle à cartouche. Cinq cent cinquante hommes de combat composaient l'équipage. Le trésor qu'il portait n'était que d'environ quinze cent mille piastres en argent, avec de la cochenille, parce que tout le trésor qui est d'ordinaire le double, ayant été partagé, la moitié avait été portée sur un autre galion.

Le commodore n'avait sur son vaisseau le Centurion, que deux cent quarante hommes. Le capitaine du galion ayant apperçu l'ennemi, aima mieux hasarder le trésor, que perdre sa gloire en fuyant devant un Anglais, & fit force de voiles hardiment pour le venir combattre.

La fureur de ravir des richesses, plus forte que le devoir de les conserver pour son roi, l'expérience des Anglais, & les manœuvres savantes du commodore, lui donnèrent la victoire. Il n'eut que deux hommes tués dans le combat; le galion perdit soixante & sept hommes tués sur les ponts, & il eut quatre-vingt-quatre blessés. Il lui restait encore plus de monde qu'au commodore. Cependant il se rendit. Le vainqueur retourna à Canton avec cette riche prise. Il y soutint l'honneur de sa nation en refusant de payer à l'empereur de la Chine les impôts que doivent tous les étrangers. Il prétendait qu'un vaisseau de guerre n'en devait pas : sa conduite

en imposa. Le gouverneur de Canton lui donna une audience, à laquelle il fut conduit à travers deux haies de soldats, au nombre de dix mille; après quoi il retourna dans sa patrie par les îles de la Sonde, & par le cap de Bonne-Espérance. Ayant ainsi fait le tour du monde en victorieux, il aborda en Angleterre le 4 juin 1744, après un voyage de trois ans & demi.

Il fit apporter à Londres en triomphe sur trente-deux chariots, au son des tambours & des trompettes, & des acclamations de la multitude, les richesses qu'il avait conquises. Ses prises se montaient, en argent & en or, à dix millions monnoie de France, qui furent le prix du commodore, de ses officiers, des matelots & des soldats, sans que le roi entrât en partage du fruit de leurs fatigues & de leur valeur. Ces richesses circulant bientôt dans la nation, contribuèrent à lui faire supporter les frais immenses de la guerre.

De simples corsaires firent des prises encore plus considérables. Le capitaine *Talbot* prit avec son seul vaisseau deux navires Français, qu'il crut d'abord venir de la Martinique, & ne porter que des marchandises communes. Mais ces deux bâtimens Malouins avaient été frêtés par les Espagnols, avant que la guerre eût été déclarée entre la France & l'Angleterre, ils croyaient revenir en sûreté. Un Espagnol qui avait été gouverneur du Pérou, était sur l'un de ces vaisseaux, & tous les deux rapportaient des trésors en or, en argent, en diamans & en marchandises précieuses. Cette prise était estimée vingt-six millions de livres. L'équipage du corsaire fut si étonné de ce qu'il voyait, qu'il ne daigna pas prendre les bijoux que chaque passager Espagnol portait sur soi. Il n'y en avait presque aucun qui n'eût une épée d'or, & un diamant au doigt; on leur laissa tout. Et quand *Talbot* eut amené ses prises au port de Kingsale en Irlande, il fit présent de vingt guinées à chacun des matelots, & des domestiques Espagnols. Le butin fut partagé entre deux vaisseaux corsaires, dont l'un qui était compagnon de *Talbot* avait poursuivi en vain un autre vaisseau nommé l'Espérance, le plus riche des trois. Chaque matelot de ces corsaires eut huit cent cinquante guinées pour sa part, les deux capitaines eurent chacun trois mille cinq cents

guinées. Le reste fut partagé entre les associés, après avoir été porté en triomphe de Bristol à Londres, sur quarante-trois chariots. La plus grande partie de cet argent fut prêtée au roi même, qui en fit une rente aux propriétaires. Cette seule prise valait au-delà d'une année du revenu de la Flandre entière. On peut juger si de telles aventures encourageaient les Anglais à aller en course, & relevaient les espérances d'une partie de la nation, qui encourageait dans les calamités publiques, des avantages si prodigieux.

CHAPITRE VINGT-HUITIEME.

Louisbourg. Combats de mer. Prises immenses que font les Anglais.

UNE autre entreprise commencée plus tard que celle de l'amiral *Anson*, montre bien de quoi est capable une nation commerçante à la fois & guerrière. Je veux parler du siége de Louisbourg; ce ne fut point une opération du cabinet des ministres de Londres, ce fut le fruit de la hardiesse des marchands de la nouvelle Angleterre. Cette colonie, l'une des plus florissantes de la nation Anglaise, est éloignée d'environ quatre-vingts lieues de l'île de Louisbourg ou du Cap-Breton, île alors importante pour les Français, située vers l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, la clef de leurs possessions dans le nord de l'Amérique. Ce territoire avait été confirmé à la France par la paix d'Utrecht. La pêche de la morue qui se fait dans ces parages était l'objet d'un commerce utile, qui employait par an plus de cinq cents petits vaisseaux de Bayonne, de Saint-Jean-de-Luz, Havre-de-Grace, & d'autres villes; on en rapportait au moins trois mille tonneaux d'huile, nécessaires pour les manufactures de toute espèce. C'était une école de matelots; & ce commerce joint à celui de la morue, faisait travailler dix mille hommes, & circuler dix millions.

Un négociant nommé *Vaugan*, propose à ses concitoyens de la nouvelle Angleterre de lever des troupes pour assiéger Louisbourg. On reçoit cette idée avec acclamation. On fait une loterie, dont le produit soudoie une petite armée de quatre mille hommes. On les arme, on les approvisionne, on leur fournit des vaisseaux de transport; tout cela aux dépens des habitans. Ils nomment un général; mais il leur fallait l'agrément de la cour de Londres; il leur fallait sur-tout des vaisseaux de guerre. Il n'y eut de perdu que le temps de demander. La cour envoie l'amiral *Waren* avec quatre vaisseaux protéger cette entreprise de tout un peuple.

Louisbourg est une place qui pouvait se défendre, & rendre tous ces efforts inutiles, si on avait eu assez de munitions : mais c'est le sort de la plupart des établissemens éloignés, qu'on leur envoie rarement d'assez bonne heure ce qui leur est nécessaire. A la première nouvelle des préparatifs contre la colonie, le ministre de la marine de France fait partir un vaisseau de soixante-quatre canons, chargé de tout ce qui manquait à Louisbourg. Le vaisseau arrive pour être pris à l'entrée du port par les Anglais. Le commandant de la place, après une vigoureuse défense de cinquante jours, fut obligé de se rendre. Les Anglais lui firent les conditions : ce fut d'emmener eux-mêmes en France la garnison & tous les habitans au nombre de deux mille. On fut étonné à Brest de recevoir quelques mois après une colonie entière de Français, que des vaisseaux Anglais laissèrent sur le rivage.

Le prise de Louisbourg fut encore fatale à la compagnie Française des Indes; elle avait pris à ferme le commerce des pelleteries du Canada, & ses vaisseaux au retour des grandes Indes, venaient souvent mouiller à Louisbourg. Deux gros vaisseaux de la compagnie y abordent immédiatement après sa prise, & se livrent eux mêmes. Ce ne fut pas tout; une fatalité non moins singulière enrichit encore les nouveaux possesseurs du Cap-Breton. Un gros bâtiment espagnol, nommé l'Espérance, qui avait échappé à des armateurs, croyait trouver sa sûreté dans le port de Louisbourg, comme les autres, il y trouva sa perte comme eux. La charge de ces trois navires, qui vinrent ainsi se rendre eux-mêmes du fond de l'Asie & de

l'Amérique, allait à vingt-cinq millions de livres. Si dès longtemps on a appelé la guerre un jeu de hasard, les Anglais en une année gagnèrent à ce jeu environ trois millions de livres sterling. Non-seulement les vainqueurs comptaient garder à jamais Louisbourg; mais ils firent des préparatifs pour s'emparer de toute la nouvelle France.

Il semble que les Anglais dussent faire de plus grandes entreprises maritimes. Ils avaient alors six vaisseaux de 100 piéces de canon, treize de 90, quinze de 80, vingt-six de 70, trente-trois de 60. Il y en avait trente-sept de 50 à 54 canons; & au-dessous de cette forme, depuis les frégates de 40 canons jusqu'aux moindres, on en comptait jusqu'à 115. Ils avaient encore quatorze galiottes à bombes, & dix brûlots. C'était en tout deux cent soixante & trois vaisseaux de guerre, indépendamment des corsaires & des vaisseaux de transport. Cette marine avait le fonds de quarante mille matelots. Jamais aucune nation n'a eu pareilles forces. Tous ces vaisseaux ne pouvaient être armés à la fois, il s'en fallait beaucoup. Le nombre des soldats était trop disproportionné; mais enfin en 1746 & 1747 les Anglais avaient à la fois une flotte dans les mers d'Ecosse & d'Irlande, une à Spithead, une aux Indes Orientales, une vers la Jamaïque, une à Antigoa, & ils en armaient de nouvelles selon le besoin.

Il fallut que la France résistât pendant toute la guerre, n'ayant en tout qu'environ trente-cinq vaisseaux de roi à opposer à cette puissance formidable. Il devenait plus difficile de jour en jour de soutenir les colonies. Si on ne leur envoyait pas de gros convois, elles demeuraient sans secours à la merci des flottes anglaises. Si les convois partaient ou de France, ou des îles, ils couraient risque étant escortés, d'être pris avec leurs escortes. En effet, les Français essuyèrent quelquefois des pertes terribles; car une flotte marchande de quarante voiles, venant en France de la Martinique, sous l'escorte de quatre vaisseaux de guerre, fut rencontrée par une flotte Anglaise; il y en eut trente de pris, coulés à fond, ou échoués, deux vaisseaux de l'escorte, dont l'un était de 80 canons, tombèrent au pouvoir de l'ennemi.

Octobre 1745.

En vain, on tenta d'aller dans l'Amérique septentrionale, pour

pour essayer de reprendre le Cap-Breton, ou pour ruiner la colonie anglaise d'Annapolis dans la nouvelle Ecosse. Le duc d'*Anville*, de la maison de *la Rochefoucault*, y fut envoyé avec quatorze vaisseaux. C'était un homme d'un grand courage, d'une politesse & d'une douceur de mœurs que les Français seuls conservent dans la rudesse attachée au service maritime; mais la force de son corps ne secondait pas celle de son âme. Il mourut de maladie sur le rivage barbare de Chiboctou, après avoir vu sa flotte dispersée par un violente tempête. Plusieurs vaisseaux périrent, d'autres écartés au loin, tombèrent entre les mains des Anglais.

CH. XXVIII. Juin 1746.

Septembre

Cependant il arrivait souvent que des officiers habiles qui escortaient des flottes marchandes françaises, savaient les conduire en sûreté, malgré les nombreuses flottes ennemies.

On en vit un exemple heureux dans les manœuvres de Mr. *du Bois de la Motte*, alors capitaine de vaisseau, qui, conduisant un convoi d'environ quatre-vingts voiles aux îles françaises de l'Amérique, attaqué par une escadre entière, sut, en attirant sur lui tout le feu des ennemis, leur dérober le convoi, le rejoindre & le conduire au Fort-royal à Saint-Domingue, combattre encore, & ramener plus de soixante voiles en France; mais il fallait bien qu'à la longue la marine anglaise anéantit celle de France, & ruinât son commerce.

Un de leurs plus grands avantages sur mer, fut le combat naval de Finisterre, combat où ils prirent six gros vaisseaux de roi, & sept de la compagnie des Indes armés en guerre, dont quatre se rendirent dans le combat, & trois autres ensuite; le tout portant quatre mille hommes d'équipage.

Londres est remplie de négocians & de gens de mer qui s'intéressent beaucoup plus aux succès maritimes, qu'à tout ce qui se passe en Allemagne ou en Flandres. Ce fut dans la ville un transport de joie inoui, quand on vit arriver dans la Tamise le même vaisseau le Centurion, si fameux par son expédition autour du monde; il apportait la nouvelle de la bataille du Finisterre gagnée par ce même *Anson*, devenu à juste titre vice-amiral-général, & par l'amiral *Waren*. On

16 Mai 1747.

vit arriver vingt-deux chariots chargés de l'or, de l'argent, & des effets pris ſur la flotte de France. la perte de ces effets & de ces vaiſſeaux fut eſtimée plus de vingt millions de France. De l'argent de cette priſe on frappa quelques eſpèces, ſur leſquelles on voyait pour légende *Finiſterre*, monument flatteur à la fois & encourageant pour la nation, & imitation glorieuſe de l'uſage qu'avaient les Romains de graver ainſi ſur la monnoie courante, comme ſur les médailles les grands événemens de leur empire. Cette victoire était plus heureuſe & plus utile qu'étonnante. Les amiraux *Anſon* & *Waren* avaient combattu avec dix-ſept vaiſſeaux de guerre, contre ſix vaiſſeaux de roi, dont le meilleur ne valait pas pour la conſtruction le moindre navire de la flotte anglaiſe.

Ce qu'il y avait de ſurprenant, c'eſt que le marquis de *la Jonquière*, chef de cette eſcadre, eût ſoutenu long-temps le combat & donné encore à un convoi qu'il amenait de la Martinique, le temps d'échapper. Le capitaine du vaiſſeau le Vindſor, s'exprimait ainſi dans ſa lettre ſur cette bataille : *Je n'ai jamais vu une meilleure conduite que celle du commodore français, &, pour dire la vérité, tous les officiers Français de cette nation ont montré un grand courage ; aucun d'eux ne s'eſt rendu que quand il leur a été abſolument impoſſible de manœuvrer.*

Il ne reſtait plus aux Français ſur ces mers, que ſept vaiſſaux de guerre pour eſcorter les flottes marchandes aux îles de l'Amérique, ſous le commandement de M. de l'*Eſtanduère*. Ils furent rencontrés par quatorze vaiſſeaux anglais. On ſe battit comme à Finiſterre, avec le même courage, & la même fortune. Le nombre l'emporta, & l'amiral *Hawkes* amena dans la Tamiſe ſix vaiſſeaux des ſept qu'il avait combattus.

14 Octob. 1747.

La France n'avait plus alors qu'un ſeul vaiſſeau de guerre. On connut dans toute ſon étendue la faute du cardinal de *Fleuri*, d'avoir négligé la mer ; cette faute eſt difficile à réparer. La marine eſt un art, & un grand art. On a vu quelquefois de bonnes troupes de terre formées en deux ou trois années par des généraux habiles & appliqués ; mais il faut un long temps pour ſe procurer une marine redoutable.

CHAPITRE VINGT-NEUVIEME.

De l'Inde, de Madrass, de Pondichéri. Expédition de la Bourdonnaie. *Conduite de* du Pleix, &c.

Pendant que les Anglais portaient leurs armes victorieuses sur tant de mers, & que tout le globe était le théâtre de la guerre, ils en ressentirent enfin les effets dans leur colonie de Madrass. Un homme à la fois négociant & guerrier, nommé *Mahé de la Bourdonnaie*, vengea l'honneur du pavillon français, au fond de l'Asie.

Ch. XXIX.

Pour rendre cet événement plus sensible, il est nécessaire de donner quelque idée de l'Inde, du commerce des Européans dans cette vaste & riche contrée, & de la rivalité qui régna entre eux, rivalité souvent soutenue par les armes.

Les nations européanes ont inondé l'Inde. On a su y faire de grands établissemens, on y a porté la guerre, plusieurs y ont fait des fortunes immenses, peu se sont appliqués à connaître les antiquités de ce pays plus renommé autrefois pour sa religion, ses sciences & ses lois que pour ses richesses, qui ont fait de nos jours l'unique objet de nos voyages.

Un Anglais (1) qui a demeuré trente ans dans le Bengale, & qui sait les langues modernes & anciennes des brames, détruit tout ce vain amas d'erreurs, dont sont remplies nos histoires des Indes, & confirme ce que le petit nombre d'hommes instruits en a pensé (2). Ce pays est, sans contredit, le plus anciennement policé qui soit dans le monde; les savans Chinois même lui accordent cette supériorité. Les plus anciens monumens que l'empereur *Camhi* avait recueillis dans son cabinet de curiosités, étaient tous indiens. Le docte

(1) M. *Holwell.*

(2) *J'ai étudié*, dit-il, *tout ce qui a été écrit sur les Indiens depuis Arrien jusqu'à l'abbé Guion même, & je n'ai trouvé qu'erreur & mensonge.* (page 5 de la préface.)

& infatigable Anglais, qui a copié en 1754 leur plus ancienne loi écrite, nommée le *Shasta*, antérieure au *Védam*, assure que cette loi a quatre mille six cent soixante & six ans d'antiquité dans le temps qu'il la copie. Long-temps avant ce monument le plus ancien de la terre, s'il faut l'en croire, cette loi était consacrée par la tradition, & par des hiéroglyphes antiques.

On ne fait d'ordinaire aucune difficulté dans toutes les relations de l'Inde, copiées sans examen les unes sur les autres, de diviser toutes les nations des Indiens en mahométans & en idolâtres; mais il est avéré que les Brames & les Banians, loin d'être idolâtres, ont toujours reconnu un seul Dieu créateur, que leurs livres appellent toujours l'Eternel; ils le reconnaissent encore au milieu de toutes les superstitions qui défigurent leur ancien culte. Nous avons cru en voyant les figures monstrueuses exposées dans leurs temples à la vénération publique, qu'ils adoraient des diables, quoique ces peuples n'aient jamais entendu parler du diable. Ces représentations diaboliques n'étaient autre chose que les emblêmes des vertus. La vertu en général est figurée comme une belle femme qui a dix bras pour résister aux vices. Elle porte une couronne, elle est montée sur un dragon, & tient du premier de ses bras droits une pique, dont la pointe ressemble à une fleur-de-lis. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le détail de toutes leurs antiques cérémonies qui se sont conservées jusqu'à nos jours, ni de discuter le *Chatabad* & le *Védam*, ni de montrer à quel point les brames d'aujourd'hui ont dégénéré de leurs ancêtres; mais quoique leur asservissement aux Tartares, l'horrible cupidité & les débauches des Européans établis sur leurs côtes, les ayent rendus pour la plupart fourbes & méchans; cependant l'auteur qui a vécu si long-temps avec eux, dit que les brames qui n'ont point été corrompus par aucune fréquentation avec les commerçans d'Europe ou par les intrigues des cours des Nabab, *sont le modele le plus pur de la vraie piété qu'on puisse trouver sur la face de la terre* (1).

(1) Le grand-prêtre de l'île de Chéringam, dans la province d'Arcate, qui justifia le chevalier *Lass* contre les accusations du gouverneur du

Le climat de l'Inde est sans contredit le plus favorable à la nature humaine. Il n'est pas rare d'y voir des vieillards de six-vingts ans. Les tristes mémoires de notre compagnie des Indes nous apprennent que dans une bataille livrée par un vice-roi, tyran de ce pays, contre un autre tyran, l'un des deux nommé *Anaverdikan*, que nous fîmes assassiner dans le combat par un traître de ses suivans, était âgé de cent sept années, & qu'il avait ramené trois fois ses soldats à la charge. L'empereur *Aurengzeb* vécut plus de cent ans. *Nisan Elmoluk*, grand chancelier de l'empire sous *Mahomet Sha*, détrôné & rétabli par *Sha-Nadir*, est mort à l'âge de cent ans révolus. Quiconque est sobre dans ce pays, jouit d'une vie longue & saine.

Les Indiens auraient été les peuples du monde les plus heureux, s'ils avaient pu demeurer inconnus aux Tartares & à nous. L'ancienne coutume immémoriale de leurs philosophes, de finir leurs jours sur un bûcher dans l'espoir de recommencer une nouvelle carrière, celle des femmes de se brûler sur le corps de leurs maris pour renaître avec eux sous une forme différente, prouve une grande superstition, mais aussi un grand courage dont nous n'approchons pas. Ces peuples autrefois avaient horreur de tuer leurs semblables, & ne craignaient pas de se tuer eux-mêmes. Les femmes dans les castes des bramines se brûlent encore, mais plus rarement qu'autrefois. Nos dévotes affligent leur corps; celles-ci le détruisent, & toutes vont contre le but de la nature, dans l'idée que ce corps sera plus heureux.

L'horreur de répandre le sang des bêtes augmenta chez cette antique nation celle de répandre le sang des hommes. La douceur de leurs mœurs en fit toujours de très-mauvais soldats. C'est une vertu qui a causé leurs malheurs & qui les a fait esclaves. Le gouvernement tartare, qui est précisément celui de nos anciens grands fiefs, soumet presque tous

Pleix, était un vieillard de cent années, respecté pour sa vertu incorruptible. Il savait le français, & rendit de grands services à la compagnie des Indes. C'est lui qui traduisit l'*Ezourvédam*, dont j'ai remis le manuscrit à la bibliothèque du roi.

ces peuples à de petits brigands, nommés par des vicerois, lesquels sont institués par l'empereur. Tous ces tyrans sont très-riches & le peuple très-pauvre. C'est cette administration qui fut établie dans l'Europe, dans l'Asie & dans l'Afrique par les Goths, les Vandales, les Francs, les Turcs, tous originaires de Tartarie, gouvernement entièrement contraire à celui des anciens Romains, & encore plus à celui des Chinois, le meilleur qui soit sur la terre, après celui du petit nombre de peuplades policées qui ont conservé leur liberté.

Les Marattes dans ces vastes pays sont presque les seuls qui soient libres. Ils habitent les montagnes derrière la côte de Malabar, entre Goa & Bombai, dans l'espace de plus de sept cents milles. Ce sont les Suisses de l'Inde, aussi guerriers, moins policés, mais plus nombreux, & par là plus redoutables. Ces vice-rois qui se font souvent la guerre, achètent leur secours, les payent & les craignent.

La prodigieuse supériorité de génie & de force qu'ont les Européans sur les Asiatiques orientaux, est assez prouvée par les conquêtes que nos peuples ont faites chez ces nations, & qu'ils se disputent encore tous les jours. Les Portugais établis les premiers sur les côtes de l'Inde, portèrent leurs armes & leur religion dans l'étendue de plus de deux mille lieues, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'à Malaca, ayant des comptoirs & des forts qui se secouraient les uns les autres. *Philippe II*, maître du Portugal, aurait pu former dans l'Inde une domination aussi avantageuse pour le moins que celle du Pérou & du Méxique, & sans le courage & l'industrie des Hollandais, & ensuite des Anglais, le pape aurait donné plus d'évêchés réels dans ces vastes contrées qu'il n'en confère en Italie, & en aurait retiré plus d'argent qu'il n'en lève sur les peuples devenus ses sujets.

On n'ignore pas que les Hollandais sont ceux qui ont les plus grands établissemens dans cette partie du monde, depuis les îles de la Sonde jusqu'à la côte de Malabar. Les Anglais viennent après eux. Ils sont puissans sur les deux côtes de la presqu'île de l'Inde, & jusques dans le Bengale. Les Français arrivés les derniers ont été les plus mal partagés. C'est leur sort dans l'Inde orientale comme dans l'occidentale.

Leur compagnie établie par *Louis XIV*, anéantie en 1712, renaiſſante en 1720 dans Pondichéri, paraiſſait, ainſi qu'on l'a déja dit, très-floriſſante ; elle avait beaucoup de vaiſſeaux, de commis, de directeurs, & même des canons & des ſoldats ; mais elle n'a jamais pu fournir le moindre dividende à ſes actionnaires du produit de ſon commerce. C'eſt la ſeule compagnie de l'Europe qui ſoit dans ce cas ; & au fond ſes actionnaires & ſes créanciers n'ont jamais été payés que de la conceſſion faite par le roi d'une partie de la ferme du tabac, abſolument étrangère à ſon négoce. Par cela même elle floriſſait à Pondichéri ; car l'argent de ſes retours était employé à augmenter ſes fonds, à fortifier la ville, à l'embellir, à ſe ménager dans l'Inde des alliés utiles.

Du Pleix, homme auſſi actif qu'intelligent, & auſſi méditatif que laborieux, avait dirigé long-temps le comptoir de Chandernagor ſur le Gange, dans la fertile & riche province de Bengale, à onze cents milles de Pondichéri, y avait formé un vaſte établiſſement, bâti une ville, équipé quinze vaiſſeaux. C'était une conquête de génie & d'induſtrie, bien préférable à toutes les autres. La compagnie trouva bon que chaque particulier fît alors le commerce pour ſon propre avantage. L'adminiſtrateur en la ſervant acquit une immenſe fortune. Chacun s'enrichit. Il créa encore un autre établiſſement à Patna, en remontant le Gange juſqu'à trente lieues de Benarès, cette antique école de Bracmanes.

Tant de ſervices lui méritèrent le gouvernement général des établiſſemens français à Pondichéri en 1742. Ce fut alors que la guerre s'alluma entre l'Angleterre & la France. On a déja remarqué que le contrecoup de ces guerres ſe fait toujours ſentir aux extrémités du monde en Aſie & en Amérique.

Les Anglais ont à quatre-vingt-dix milles de Pondichéri la ville de Madraſs dans la province d'Arcate. Cet établiſſement eſt pour l'Angleterre ce que Pondichéri eſt pour la France. Ces deux villes ſont rivales ; mais le commerce eſt ſi vaſte de ce monde au nôtre, l'induſtrie européane eſt ſi active, ſi ſupérieure à celle des Indiens, que ces deux colonies pouvaient s'enrichir ſans ſe nuire.

Ch. XXIX.

Du Pleix, gouverneur de Pondichéri, & chef de la nation françaiſe dans les Indes, avait propoſé la neutralité à la compagnie anglaiſe. Rien n'était plus convenable à des commerçans qui ne doivent point vendre des étoffes & du poivre à main armée. Le commerce eſt fait pour être le lien des nations, pour conſoler la terre, & non pour la dévaſter. L'humanité & la raiſon avaient fait ces offres; la fierté & l'avarice les refusèrent. Les Anglais ſe flattaient, non ſans vraiſemblance, d'être aiſément vainqueurs ſur les mers de l'Inde comme ailleurs, & d'anéantir la compagnie de France.

Mahé de la Bourdonnaie était comme les *du Queſne*, les *Bart*, les *du Gué-Trouin*, capable de faire beaucoup avec peu, & auſſi intelligent dans le commerce qu'habile dans la marine. Il était gouverneur des îles de Bourbon & de Maurice, nommé à ces emplois par le roi, & gérant au nom de la compagnie. Ces îles étaient devenues floriſſantes ſous ſon adminiſtration: il ſort enfin de l'île de Bourbon avec neuf vaiſſeaux armés par lui en guerre, chargés d'environ deux mille trois cents blancs & de huit cents noirs, qu'il a diſciplinés lui-même, & dont il a fait de bons canoniers. Une eſcadre anglaiſe, ſous l'amiral *Barnet*, croiſait dans ces mers, défendait Madraſs inquiétait Pondichéri, & faiſait beaucoup de priſes. Il attaque cette eſcadre, il la diſperſe, & ſe hâte d'aller mettre le ſiége devant Madraſs.

1746. 6 Juillet

Des députés vinrent lui repréſenter qu'il n'était pas permis d'attaquer les terres du grand-Mogol. Ils avaient raiſon; c'eſt le comble de la faibleſſe aſiatique de le ſouffrir, & de l'audace européane de le tenter. Les Français débarquent ſans réſiſtance; leur canon eſt amené devant les murailles de la ville mal fortifiée, défendue par une garniſon de cinq cents ſoldats. L'établiſſement anglais conſiſtait dans le fort St. George, où étaient tous les magaſins, dans la ville qu'on nomme *Blanche*, qui n'eſt habitée que par les Européans, & dans celle qu'on nomme *Noire*, peuplée de négocians & d'ouvriers de toutes les nations de l'Inde, Juifs, Banians, Arméniens, mahométans, idolâtres, négres de différentes eſpèces, Indiens rouges, Indiens de couleur bronzée: cette multitude allait à cinquante mille ames. Le gouverneur fut bientôt obligé de

ſe

se rendre. La rançon de la ville fut évaluée à onze cent mille pagodes, qui valent environ neuf millions de France.

La Bourdonnaie avait un ordre exprès du ministère, *de ne garder aucune des conquêtes qu'il pourrait faire dans l'Inde*; ordre peut-être inconsidéré comme tous ceux qu'on donne de loin, sur des objets qu'on n'est pas à portée de connaître. Il exécuta ponctuellement cet ordre, & reçut des ôtages & des sûretés pour le paiement de cette conquête qu'il ne gardait pas. Jamais on ne sut ni mieux obéir, ni rendre un plus grand service. Il eut encore le mérite de mettre l'ordre dans la ville, de calmer les frayeurs des femmes, toutes réfugiées dans des temples & dans des pagodes, de les faire reconduire chez elles avec honneur, & de rendre enfin la nation victorieuse, respectable & chère aux vaincus.

Le sort de la France a presque toujours été que ses entreprises & même ses succès hors de ses frontières, lui sont devenus funestes *Du Pleix*, gouverneur de la compagnie des Indes, eut le malheur d'être jaloux de *la Bourdonnaie*. Il cassa la capitulation, s'empara de ses vaisseaux & voulut même le faire arrêter. Les Anglais & les habitans de Madrass, qui comptaient sur le droit des gens, demeurèrent interdits quand on leur annonça la violation du traité & de la parole d'honneur donnée par *la Bourdonnaie*. Mais l'indignation fut extrême quand *du Pleix* s'étant rendu maître de la ville noire la détruisit de fond en comble. Cette barbarie fit beaucoup de mal aux colons innocens, sans faire aucun bien aux Français. La rançon qu'on devait recueillir fut perdue, & le nom Français fut en horreur dans l'Inde.

Au milieu des aigreurs, des reproches, des voies de fait, qu'une telle conduite produisait, *du Pleix* fit signer par le conseil de Pondichéry & par les principaux citoyens qui étaient à ses ordres, les mémoires les plus outrageans contre son rival. On l'accusait d'avoir exigé de Madrass une rançon trop faible & d'avoir reçu pour lui des présens trop considérables.

Enfin, pour prix du plus signalé service, le vainqueur de Madrass en arrivant à Paris fut enfermé à la Bastille. Il y resta trois ans & demi, pendant qu'on envoyait chercher des témoins contre lui dans l'Inde. La permission de voir sa femme

& ses enfans lui fut refusée. Cruellement puni sur le soupçon seul, il contracta dans sa prison une maladie mortelle. Mais avant que cette persécution terminât sa vie, il fut déclaré innocent par la commission du conseil, nommée pour le juger. On douta si dans cet état c'était une consolation ou une douleur de plus, d'être justifié si tard & si inutilement. Nulle récompense pour sa famille de la part de la cour. Tout le public lui en donnait une flatteuse en nommant *la Bourdonnais* le vengeur de la France, & la victime de l'envie.

3 Février 1761.

Mais bientôt le public pardonna à son ennemi *du Pleix*, quand il défendit Pondichéry contre les Anglais qui l'assiégèrent par terre & par mer. L'amiral *Boscaven* vint l'assiéger avec environ quatre mille soldats Anglais ou Hollandais, & autant d'Indiens, renforcés encore de la plupart des matelots de sa flotte, composée de vingt & une voiles. M. *du Pleix* fut à la fois commandant, ingénieur, artilleur, munitionnaire: ses soins infatigables furent sur-tout secondés par M. de *Bussi*, qui repoussa souvent les assiégeans à la tête d'un corps de volontaires. Tous les officiers y signalèrent un courage qui méritait la reconnoissance de la patrie. Cette capitale des colonies Françaises qu'on n'avait pas cru en état de resister, fut sauvée cette fois. Ce fut une des opérations qui valurent enfin à M. *du Pleix* le grand cordon de Saint-Louis, honneur qu'on n'avait jamais fait à aucun homme hors du service militaire. Nous verrons comme il devint le protecteur & le vainqueur des vices-rois de l'Inde & quelle catastrophe suivit trop de gloire.

1748. 17 Octobre.

CHAPITRE TRENTIEME.

Paix d'Aix-la-Chapelle.

Dans ce flux & ce reflux de succès & de pertes, communs à presque toutes les guerres, *Louis XV* ne cessait d'être victorieux dans les Pays-Bas. Déja Mastricht était prêt

de se rendre au maréchal de *Saxe*, qui l'assiégeait après la plus savante marche que jamais général eût faite, & de là on allait droit à Nimègue. Les Hollandais étaient consternés; il y avait en France près de trente-cinq mille de leurs soldats prisonniers de guerre. Des désastres plus grands que ceux de l'année 1672 semblaient menacer cette république, mais ce que la France gagnait d'un côté, elle le perdait de l'autre; ses colonies étaient exposées, son commerce périssait, elle n'avait plus de vaisseaux de guerre. Toutes les nations souffraient, & toutes avaient besoin de la paix, comme dans les guerres précédentes. Près de sept mille vaisseaux marchands, soit de France, soit d'Espagne ou d'Angleterre, ou de Hollande, avaient été pris dans le cours de ces déprédations réciproques : & de-là on peut conclure que plus de cinquante mille familles avaient fait de grandes pertes. Joignez à ces désastres la multitude des morts, la difficulté des recrues : c'est le sort de toute guerre. La moitié de l'Allemagne & de l'Italie, les Pays-Bas étaient ravagés; & pour accroître & prolonger tant de malheurs, l'argent de l'Angleterre & de la Hollande faisait venir trente-cinq milles Russes qui étaient déja dans la Franconie. On allait voir vers les frontières de la France les mêmes troupes qui avaient vaincu les Turcs & les Suédois.

Ce qui caractérisait plus particuliérement cette guerre, c'est qu'à chaque victoire que *Louis XV* avait remportée, il avait offert la paix, & qu'on ne l'avait jamais acceptée. Mais enfin quand on vit que Mastricht allait tomber après Berg-opzoom, & que la Hollande était en danger, les ennemis demandèrent aussi cette paix devenue nécessaire à tout le monde.

16 Oct. 1748.

Le marquis de *Saint-Sévérin*, l'un des plénipotentiaires de France au congrès d'Aix-la-Chapelle, commença par déclarer qu'il venait accomplir les paroles de son maître, *qui voulait faire la paix, non en marchand, mais en roi.*

Louis XV ne voulut rien pour lui; mais il fit tout pour ses alliés; il assurait par cette paix le royaume des deux Siciles à *Don Carlos*, prince de son sang; il établit dans Parme, Plaisance & Guastalle, *Don Philippe* son gendre; le duc de

 Modène son allié, & gendre du duc d'Orléans régent, fut remis en possession de son pays, qu'il avait perdu pour avoir pris les intérêts de la France. Gènes rentra dans tous ses droits. Il parut plus beau, & même plus utile à la cour de France, de ne penser qu'au bonheur de ses alliés, que de se faire donner deux ou trois villes de Flandre, qui auraient été un éternel objet de jalousie.

L'Angleterre n'avait eu d'autre intérêt particulier dans cette guerre universelle que celui d'un vaisseau, y perdit beaucoup de trésors & de sang, & la querelle de ce vaisseau resta dans le même état où elle était auparavant. Le roi de Prusse fut celui qui retira les plus grands avantages; il conserva la conquête de la Silésie, dans un temps où toutes les puissances avaient pour maxime de ne souffrir l'aggrandissement d'aucun prince. Le duc de Savoye, roi de Sardaigne, fut après le roi de Prusse celui qui gagna le plus, la reine de Hongrie ayant payé son alliance d'une partie du Milanais.

Après cette paix, la France se rétablit comme après la paix d'Utrecht, & fut encore plus florissante. Alors l'Europe chrétienne se trouva partagée entre deux grands partis, qui se ménageaient l'un l'autre, & qui soutenaient chacun de leur côté cette balance, le prétexte de tant de guerres, laquelle devrait assurer une éternelle paix. Les Etats de l'impératrice-reine de Hongrie, & une partie de l'Allemagne, la Russie, l'Angleterre, la Hollande, la Sardaigne, composaient une de ces grandes factions. L'autre était formée par la France, l'Espagne, les deux Siciles, la Prusse, la Suède. Toutes les puissances restèrent armées; & on espéra un repos durable, par la crainte même que les deux moitiés de l'Europe semblaient inspirer l'une à l'autre.

Louis XIV avait le premier entretenu ces nombreuses armées, qui forcèrent les autres princes à faire les mêmes efforts; de sorte qu'après la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748, les puissances chrétiennes de l'Europe eurent environ un million d'hommes sous les armes, au détriment peut-être des arts & des professions nécessaires, sur-tout de l'agriculture : on se flatta que de long-temps il n'y aurait aucun aggresseur, parce que tous les Etats étaient armés pour se défendre; mais on se flatta en vain.

CHAPITRE TRENTE-UNIEME.

État de l'Europe en 1756. Lisbonne détruite. Conspirations & supplices en Suède. Guerres funestes pour quelques territoires vers le Canada. Prise de Port-Mahon par le maréchal de Richelieu.

L'EUROPE entière ne vit jamais luire de si beaux jours que depuis la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748 jusques vers l'an 1755. Le commerce florissait de Petesbourg jusqu'à Cadis; les beaux arts étaient par-tout en honneur; on voyait entre toutes les nations une correspondance mutuelle; l'Europe ressemblait à une grande famille réunie après ses différens. Les malheurs nouveaux de l'Europe semblèrent être annoncés par des tremblemens de terre qui se firent sentir en plusieurs provinces, mais d'une manière plus terrible à Lisbonne qu'ailleurs. Un grand tiers de cette ville fut renversé sur ses habitans; il y périt près de trente mille personnes: ce fléau s'étendit en Espagne; la petite ville de Sétubal fut presque détruite, d'autres endommagées; la mer s'élevant au-dessus de la chaussée de Cadis, engloutit tout ce qui se trouva sur le chemin; les secousses de la terre qui ébranlaient l'Europe se firent sentir de même en Afrique; & le même jour que les habitans de Lisbonne périssaient, la terre s'ouvrit auprès de Maroc; une peuplade entière d'Arabes fut ensevelie dans des abîmes; les villes de Fez & de Méquinez furent encore plus maltraités que Lisbonne.

CH. XXXI.

Ce fléau semblait devoir faire rentrer les hommes en eux-mêmes, & leur faire sentir qu'ils ne sont en effet que des victimes de la mort qui doivent au moins se consoler les uns les autres. Les Portugais crurent obtenir la clémence de DIEU en faisant brûler des Juifs & d'autres hommes dans ce qu'ils appellent un *auto-da-fe*, acte de foi, que les autres nations regardent comme un acte de barbarie: mais dès ce temps-là même, on prenait des mesures dans d'autres parties

20 Juin 1756.

CH.XXXI. de l'Europe pour ensanglanter cette terre qui s'écroulait sous nos pieds.

La première catastrophe funeste se passa en Suède. Ce royaume était devenu une république, dont le roi n'était que le premier magistrat. Il était obligé de se conformer à la pluralité des voix du sénat : les Etats composés de la noblesse, de la bourgeoisie, du clergé & des paysans, pouvaient réformer les lois du sénat, mais le roi ne le pouvait pas.

Juin 1756. Quelques seigneurs plus attachés au roi qu'aux nouvelles lois de la patrie conspirèrent contre le sénat en faveur du monarque : tout fut découvert; les conjurés furent punis de mort; ce qui dans un Etat purement monarchique aurait passé pour une action vertueuse, fut regardé comme une trahison infame dans un pays devenu libre; ainsi les mêmes actions sont crimes ou vertus, selon les lieux & selon les temps.

Cette aventure indisposa la Suède contre son roi, & contribua ensuite à faire déclarer la guerre (comme nous le verrons) à *Fréderic*, roi de Prusse, dont la sœur avait épousé le roi de Suède.

Les révolutions que ce même roi de Prusse & ses ennemis préparaient dès-lors, étaient un feu qui couvait sous la cendre; ce feu embrâsa bientôt l'Europe, mais les premières étincelles vinrent d'Amérique.

Une légère querelle entre la France & l'Angleterre, pour quelques terrains sauvages vers l'Acadie, inspira une nouvelle politique à tous les souverains d'Europe. Il est utile d'observer que cette querelle était le fruit de la négligence de tous les ministres qui travaillèrent en 1712 & 1713 au traité d'Utrecht. La France avait cédé à l'Angleterre par ce traité l'Acadie voisine du Canada, avec toutes ses anciennes limites; mais on n'avait pas spécifié quelles étaient ces limites; on les ignorait; c'est une faute qu'on n'a jamais commise dans des contrats entre particuliers. Des démêlés ont résulté nécessairement de cette omission. Si la philosophie & la justice se mêlaient des querelles des hommes, elles leur feraient voir que les Français & les Anglais se disputaient un pays sur lequel ils n'avaient aucun droit : mais ces premiers principes

n'entrent point dans les affaires du monde. Une pareille dispute élevée entre de simples commerçans aurait été appaisée en deux heures par des arbitres; mais entre des couronnes il suffit de l'ambition ou de l'humeur d'un simple commissaire pour bouleverser vingt Etats. On accusait les Anglais de ne chercher qu'à détruire entiérement le commerce de la France dans cette partie de l'Amérique. Ils étaient très-supérieurs, par leurs nombreuses & riches colonies, dans l'Amérique septentrionale; ils l'étaient encore plus sur mer par leurs flottes; & ayant détruit la marine de France dans la guerre de 1741, ils se flattaient que rien ne leur résisterait, ni dans le nouveau monde, ni sur nos mers: leurs espérances furent d'abord trompées.

Ils commencèrent en 1755 par attaquer les Français vers le Canada; & sans aucune déclaration de guerre, ils prirent plus de trois cents vaisseaux marchands, comme on saisirait des barques de contrebande; ils s'emparèrent même de quelques navires des autres nations, qui portaient aux Français des marchandises. Le roi de France, dans ces conjonctures, eut une conduite toute différente de celle de *Louis XIV*. Il se contenta d'abord de demander justice; il ne permit pas seulement alors à ses sujets d'armer en course. *Louis XIV* avait parlé souvent aux autres cours avec cette supériorité. *Louis XV* fit sentir dans toutes les cours la supériorité que les Anglais affectaient. On avait reproché à *Louis XIV* une ambition qui tendait sur terre à la monarchie universelle; *Louis XV* fit connaître la supériorité réelle que les Anglais prenaient sur les mers.

Cependant *Louis XV* s'assurait quelque vengeance; ses troupes battaient les Anglais en 1755 vers le Canada; il préparait dans ses ports une flotte considérable, & il comptait attaquer par terre le roi d'Angleterre, *George II*, dans son électorat d'Hanovre. Cette irruption en Allemagne menaçait l'Europe d'un embrâsement, allumé dans le nouveau monde. Ce fut alors que toute la politique de l'Europe fut changée. Le roi d'Angleterre appela une seconde fois du fond du Nord trente mille Russes qu'il devait soudoyer. L'Empire de Russie était l'allié de l'empereur & de l'impératrice-reine de

CH. XXXI. Hongrie. Le roi de Prusse devait craindre que les Russes, les Impériaux & les Hanovriens ne tombassent sur lui. Il avait environ cent quarante mille hommes en armes; il n'hésita pas à se liguer avec le roi d'Angleterre, pour empêcher d'une main que les Russes n'entrassent en Allemagne, & pour fermer de l'autre le chemin aux Français. Voilà donc encore toute l'Europe en armes, & la France replongée dans de nouvelles calamités qu'on aurait pu éviter, si on pouvait se dérober à sa destinée.

Le roi de France eut avec facilité, & en un moment, tout l'argent dont il avait besoin, par une de ces promptes ressources qu'on ne peut connaître que dans un royaume aussi opulent que la France. Vingt places nouvelles de fermiers-généraux, & quelques emprunts, suffirent pour soutenir les premières années de la guerre. Facilité funeste qui ruina bientôt le royaume.

On feignit de menacer les côtes de l'Angleterre. Ce n'était plus le temps où la reine *Elizabeth*, avec le secours de ses seuls Anglais, ayant l'Ecosse à craindre, & pouvant à peine contenir l'Irlande, soutint les prodigieux efforts de *Philippe II*. Le roi d'Angleterre, *George II* se crut obligé de faire venir des Hanovriens & des Hessois pour défendre ses côtes. L'Angleterre, qui n'avait pas prévu cette suite de son entreprise, murmura de se voir inondée d'étrangers; plusieurs citoyens passèrent de la fierté à la crainte, & tremblèrent pour leur liberté.

Le gouvernement anglais avait pris le change sur les desseins de la France: il craignait une invasion, & il ne songeait pas à l'île de Minorque, ce fruit de tant de dépenses prodiguées dans l'ancienne guerre de la succession d'Espagne.

Le maréchal de Richelieu prend Minorque.

Les Anglais avaient pris, comme on a vu, Minorque sur l'Espagne. La possession de cette conquête assurée par tous les traités, leur était plus importante que Gibraltar, qui n'est point un port, & leur donnait l'empire de la Méditerranée. Le roi de France envoya dans cette île sur la fin d'avril 1756 le maréchal duc de *Richelieu*, avec environ vingt bataillons, escortés d'une douzaine de vaisseaux du premier

mier rang, & quelques frégates que les Anglais ne croyaient pas être si tôt prêtes : tout le fut à point nommé, & rien ne l'était du côté des Anglais. Ils tentèrent au moins, mais trop tard, d'attaquer au mois de juin 1756 la flotte française commandée par le marquis de *la Galissonnière*. Cette bataille ne leur eût pas conservé l'île de Minorque, mais elle pouvait sauver leur gloire. L'entreprise fut infructueuse; le marquis de *la Galissonnière* mit leur flotte en désordre, & la repoussa. Le ministère anglais vit quelque temps avec douleur qu'il avait forcé la France à établir une marine redoutable.

Il restait aux Anglais l'espérance de défendre la citadelle du Port-Mahon, qu'on regardait après Gibraltar comme la place de l'Europe la plus forte, par sa situation, par la nature de son terrain, & par trente ans de soins qu'on avait mis à la fortifier : c'était par-tout un roc uni ; c'étaient des fossés profonds de vingt pieds, & en quelques endroits de trente, taillés dans ce roc ; c'étaient quatre-vingts mines sous des ouvrages devant lesquels il était impossible d'ouvrir la tranchée : tout était impénétrable au canon, & la citadelle entourée par-tout de ces fortifications extérieures taillées dans le roc vif.

Le maréchal de *Richelieu* tenta une entreprise plus hardie que n'avait été celle de Bergopzoom ; ce fut de donner à la fois un assaut à tous ces ouvrages qui défendaient le corps de la place. Il fut secondé dans cette entreprise audacieuse par le marquis de *Maillebois*, qui dans cette guerre déploya toujours de grands talens.

On fut si indigné à Londres de n'avoir pu l'emporter sur mer contre des Français que l'amiral *Bing*, qui avait combattu le marquis de *la Galissonnière*, fut condamné par une cour martiale à être arquebusé, en vertu d'une ancienne loi portée du temps de *Charles II*. En vain le maréchal de *Richelieu*, qui du haut d'un terre-plain avait vu toute la bataille, & qui en pouvait juger, envoya à l'auteur de cette histoire une déclaration qui justifiait l'amiral *Bing*, déclaration parvenue bientôt au roi d'Angleterre ; en vain les juges mêmes recommandèrent fortement le condamné à la clémence du roi,

CH. XXXI.

qui a le droit de faire grace; cet amiral fut exécuté. Il était fils d'un autre amiral qui avait gagné la bataille de Messine en 1718. Il mourut avec une grande fermeté; &, avant d'être frappé, il envoya son mémoire justificatif à l'auteur, & ses remercîmens au maréchal de *Richelieu*.

On descendit dans les fossés malgré le feu de l'artillerie anglaise; on planta des échelles hautes de treize pieds : les officiers & les soldats parvenus au dernier échelon s'élançaient sur le roc en montant sur les épaules les uns des autres; c'est par cette audace difficile à comprendre qu'ils se rendirent maîtres de tous les ouvrages extérieurs. Les troupes s'y portèrent avec d'autant plus de courage, qu'elles avaient à faire à près de trois mille Anglais secondés de tout ce que la nature & l'art avaient fait pour les défendre.

29. Juin. 1756.

Le lendemain la place se rendit. Les Anglais ne pouvaient comprendre comment les soldats Français avaient escaladé ces fossés, dans lesquels il n'était guère possible à un homme de sang-froid de descendre. Cette action donna une grande gloire au général & à la nation, mais ce fut le dernier de ses succès contre l'Angleterre.

CHAPITRE TRENTE-DEUXIEME.

Guerre en Allemagne. Un électeur de Brandebourg résiste à la maison d'Autriche, à l'Empire allemand, à celui de Russie, à la France. Evénemens mémorables.

On avait admiré *Louis XIV* d'avoir seul résisté à l'Allemagne, à l'Angleterre, à l'Italie, à la Hollande, réunies contre lui. Nous avons vu un événement plus extrardinaire; un électeur de Brandebourg tenir seul contre les forces de la maison d'*Autriche*, de la France, de la Russiie, de la Suède, & de la moitié de l'empire.

C'est un prodige qu'on ne peut attribuer qu'à la discipline de ses troupes & à la supériorité du capitaine. Le hasard peut

faire gagner une bataille, mais quand le faible résiste aux forts sept années dans un pays tout ouvert, & répare les plus grands malheurs, ce ne peut être l'ouvrage de la fortune. C'est en quoi cette guerre diffère de toutes celles qui ont jamais désolé le monde.

On a déja vu que le second roi de Prusse étant le seul prince de l'Europe qui eut un trésor, & le seul qui ayant mis dans ses armées une vraie discipline, avait établi une puissance nouvelle en Allemagne. On a vu combien les préparatifs du père avaient enhardi le fils à braver seul la puissance autrichienne, & à s'emparer de la Silésie.

L'impératrice-reine attendait que les conjonctures lui fournissent les moyens de rentrer dans cette province. C'eût été autrefois un objet indifférent pour l'Europe qu'un petit pays, annexé à la Bohême, appartînt à une maison ou à une autre: mais la politique s'étant raffinée, plus que perfectionnée en Europe, ainsi que tous les autres objets de l'esprit humain, cette petite querelle a mis sous les armes plus de cinq cent mille hommes. Il n'y eut jamais tant de combattans effectifs, ni dans les croisades, ni dans les irruptions des conquérans de l'Asie. Voici comment cette nouvelle scène s'ouvrit.

Elizabeth, impératrice de Russie, était liée avec l'impératrice *Marie-Thérèse*, par d'anciens traités, par l'intérêt commun qui les unissait contre l'empire ottoman, & par une inclination réciproque. *Auguste III* roi de Pologne, & électeur de Saxe, réconcilié avec l'impératrice-reine, & attaché à la Russie, à laquelle il devait le titre de roi de Pologne, était intimement uni avec ces deux souveraines. Ces trois puissances avaient chacune leurs griefs contre le roi *Fréderic*. *Marie Thérèse* voyait la Silésie arrachée à sa maison; *Auguste* & son conseil souhaitaient un dédommagement pour la Saxe ruinée par le roi de Prusse dans la guerre de 1741, & il y avait entre *Elizabeth* & *Fréderic* des sujets de plaintes personnels, qui souvent influent plus qu'on ne pense sur la destinée des Etats.

Ces trois puissance animées contre le roi de Prusse, avaient entre elles une étroite correspondance, dont ce prince craignait

les effets. L'Autriche augmentait ses troupes, celles d'*Elizabeth* étaient prêtes; mais le roi de Pologne électeur de Saxe était hors d'état de rien entreprendre; les finances étaient épuisées; nulle place considérable ne pouvait empêcher les Prussiens de marcher à Dresde. Autant l'ordre & l'économie rendaient le Brandebourg formidable, autant la dissipation avait affaibli la Saxe. Le conseil saxon du roi de Pologne hésitait beaucoup d'entrer dans des mesures qui pouvaient lui être funestes.

Le roi de Prusse n'hésita pas, & dès l'année 1755 il prit seul, & sans consulter personne, la résolution de prévenir les puissances dont il avait de si grands ombrages. Il se ligua d'abord avec le roi d'Angleterre électeur de Hanovre, s'assura du landgrave de Hesse & de la maison de *Brunswick*, & renonça ainsi à l'alliance de la France.

16 Janvier 1756.

Ce fut alors que l'ancienne inimitié entre les maisons de *France & d'Autriche*, somentée depuis *Charles-Quint & François I*, fit place à une amitié qui parut sincèrement établie, & qui étonna toutes les nations. Le roi de France qui avait fait une guerre si cruelle à *Marie-Thérèse* devint son allié, & le roi de Prusse qui avait été allié de la France, devint son ennemi. Le France & l'Autriche s'unirent après trois cents ans d'une discorde toujours sanglante. Ce que n'avaient pu tant de traités de paix, tant de mariages, un mécontentement reçu d'un électeur le fit en un moment. Le parlement d'Angleterre appela cette union *monstrueuse*; mais étant nécessaire, elle était très-naturelle. On pouvait même espérer que ces deux maisons puissantes réunies, secondées de la Russie, de la Suède, & de plusieurs Etats de l'empire, pourraient contenir le reste de l'Europe.

Mai 1756.

Le traité fut signé à Versailles entre *Louis XV* & *Marie-Thérèse*. L'abbé de *Bernis*, depuis cardinal, eut seul l'honneur de ce fameux traité qui détruisait tout l'édifice du cardinal de *Richelieu*, & qui semblait en élever un autre plus haut & plus vaste. Il fut bientôt après ministre d'Etat, & presqu'aussitôt disgracié. On ne voit que des révolutions dans les affaires publiques & particulières.

Le roi de Prusse menacé de tous côtés n'en fut que plus

prompt à se mettre en campagne. Il fait marcher ses troupes dans la Saxe qui était presque sans défense, comptant se faire de cette province un rempart contre la puissance autrichienne, & un chemin pour aller jusqu'à elle. Il s'empare d'abord de Leipsick; une partie de son armée se présente devant Dresde; le roi *Auguste* se retire comme son père devant *Charles II*; il quitte sa capitale & va occuper le camp de Pirna près de Kœnigstein, sur le chemin de la Bohême, & sur la rive de l'Elbe, où il se croit en sûreté.

Fréderic entre dans Dresde en maître, sous le nom de protecteur. La reine de Pologne fille de l'empereur *Joseph* n'avait point voulu fuir; on lui demanda les clefs des archives. Sur le refus qu'elle fit de les donner, on se mit en devoir d'ouvrir les portes; la reine se plaça au-devant; se flattant qu'on respecterait sa personne & sa fermeté; on ne respecta ni l'une ni l'autre; elle vit ouvrir ce dépôt de l'Etat. Il importait au roi de Prusse d'y trouver des preuves des desseins de la Saxe contre lui; il trouva en effet des témoignages de la crainte qu'il inspirait; mais cette même crainte qui aurait dû forcer la cour de Dresde à se mettre en défense, ne servit qu'à la rendre la victime d'un voisin puissant. Elle sentit trop tard qu'il eût fallu, dans la situation où était la Saxe depuis tant d'années, donner tout à la guerre, & rien aux plaisirs. Il est des positions où l'on n'a d'autre parti à prendre que celui de se préparer à combattre, à vaincre ou à périr.

20 sept. 1756.

Au bruit de cette invasion, le conseil aulique de l'empereur déclara le roi de Prusse perturbateur du repos public, & rebelle. Il était difficile de faire valoir cette déclaration contre un prince qui avait près de cent cinquante mille combattans à ses ordres. Il répondit aux lois par une bataille, elle se donna entre lui & l'armée autrichienne, qu'il alla chercher à l'entrée de la Bohême près d'un bourg nommé Lovositz.

11 Octob.

Cette première bataille fut indécise par le nombre des morts, mais elle ne le fut point par les suites qu'elle eut. On ne put empêcher le roi de bloquer les Saxons dans le camp de Pirna même; les Autrichiens ne purent jamais leur

prêter la main; & cette petite armée du roi de Pologne, composée d'environ treize à quatorze mille hommes, se rendit prisonnière de guerre, sept jours après la bataille.

Auguste, dans cette capitulation singulière, seul événement militaire entre lui & le roi de Prusse, demanda seulement qu'on ne fît point ses gardes prisonniers. *Fréderic* répondit *qu'il ne pouvait écouter cette prière, que ses gardes serviraient infailliblement contre lui, & qu'il ne voulait pas avoir la peine de les prendre une seconde fois.* Cette réponse fut une terrible leçon à tous les princes, qu'il faut se rendre puissant, quand on a un voisin puissant.

Le roi de Pologne ayant perdu ainsi son électorat & son armée, demanda des passe-ports à son ennemi pour aller en Pologne; Ils lui furent aisément accordés; on eut la politesse insultante de lui fournir des chevaux de poste. Il alla de ses Etats héréditaires dans son royaume électif, où il ne trouva personne qui proposât même de s'armer pour secourir son roi. Tout l'électorat fut mis à contribution, & le roi de Prusse en faisant la guerre trouva dans les pays envahis de quoi la soutenir. La reine de Pologne ne suivit point son mari, elle resta dans Dresde, le chagrin y termina bientôt sa vie. L'Europe plaignit cette famille infortunée; mais dans le cours de ces calamités publiques, un million de familles essuyaient des malheurs non moins grands, quoique plus obscurs. Les magistrats municipaux de Leipsick firent des remontrances sur les contributions que le vainqueur leur imposait, ils se dirent dans l'impuissance de payer, on les mit en prison, & ils payèrent.

Jamais on ne donna tant de batailles que dans cette guerre. Les Russes entrèrent dans les Etats Prussiens par la Pologne. Les Français devenus auxiliaires de la reine d'Hongrie, combattirent pour lui faire rendre cette même Silésie, dont ils avaient contribué à la dépouiller quelques années auparavant, lorsqu'ils étaient les alliés du roi de Prusse. Le roi d'Angletere qu'on avait vu le partisan le plus déclaré de la maison d'*Autriche*, devint un de ses plus dangereux ennemis. La Suède, qui autrefois avait porté de si grands coups à cette maison impériale d'*Autriche*, la servit alors contre le

roi de Pruſſe moyennant neuf cent mille francs que le miniſtre Français lui donnait, & ce fut elle qui cauſa le moins de ravages.

L'Allemagne ſe vit déchirée par beaucoup plus d'armées nationales & étrangères, qu'il n'y en eut dans la fameuſe guerre de trente ans.

Tandis que les Ruſſes venaient au ſecours de l'Autriche par la Pologne, les Français entraient par le duché de Cleves, & par Veſel, que les Pruſſiens abandonnèrent : ils prirent toute la Heſſe ; ils marchèrent vers le pays de Hanovre, contre une armée d'Anglais, d'Hanovriens, d'Heſſois, conduite par ce même duc de *Cumberland* qui avait attaqué *Louis XV* à Fontenoi.

Le roi de Pruſſe allait chercher l'armée autrichienne en Bohême ; il oppoſait un corps conſidérable aux Ruſſes. Les troupes de l'Empire, qu'on appelait les troupes d'exécution, étaient commandées pour pénétrer dans la Saxe, tombée toute entière au pouvoir du Pruſſien. Ainſi l'Allemagne était en proie à ſix armées formidables qui la dévoraient en même temps.

16 Mai 1757.

D'abord le roi de Pruſſe court attaquer le prince *Charles de Lorraine*, frère de l'empereur, & le général *Broun* auprès de Prague. La bataille fut ſanglante ; le Pruſſien la gagna, & une partie de l'infanterie autrichienne fut obligée de ſe jetter dans Prague, où elle fut bloquée plus de deux mois par le vainqueur. Une foule de princes était dans la ville, les proviſions commençaient à manquer ; on ne doutait pas que Prague ne ſubît bientôt le joug, & que l'Autriche ne fût plus accablée par *Fréderic* que par *Guſtave-Adolphe*.

Le vainqueur perdit tout le fruit de ſa conquête en voulant tout emporter à la fois. Le comte de *Caunitz* premier miniſtre de *Marie-Thérèſe*, homme auſſi actif dans le cabinet que le roi de Pruſſe l'était en campagne, avait déja fait raſſembler une armée ſous le commandement du maréchal *Daun*. Le roi de Pruſſe ne balança pas à courir attaquer cette armée que la réputation de ſes victoires devait intimider. Cette armée une fois diſſipée, Prague bombardée depuis quelque temps allait ſe rendre à diſcrétion. Il devenait le maître

CH. XXXII.

absolu de l'Allemagne. Le maréchal *Daun* retrancha ses troupes sur la croupe d'une colline. Les Prussiens y montèrent jusqu'à sept fois, comme à un assaut général; ils furent sept fois repoussés & renversés. Le roi perdit environ vingt-cinq mille hommes en morts, en blessés, en fuyards, en déserteurs. Le prince *Charles de Lorraine* renfermé dans Prague en sortit & poursuivit les Prussiens. La révolution fut aussi grande que l'avaient été auparavant les exploits & les espérances du roi de Prusse.

Bataille de Kolin ou de Prague. 18 Juillet 1757.

Les Français de leur côté secondaient puissamment *Marie-Thérèse*. Le maréchal d'*Etrées* qui les commandait avait déja passé le Veser : il suivit pas à pas le duc de *Cumberland* vers Minden ; il l'atteignit vers Hastinbek, lui livra bataille & remporta une victoire complette. Les princes de *Condé*, & de *la Marche-Conti* signalèrent dans cette journée leurs premières armes, & le sang de France soutenait la gloire de la patrie contre le sang d'Angleterre. On y perdit un comte de *Laval-Montmorenci* & un brave officier de la maison de *Bussi*. Un coup de fusil, qu'on crut long-temps mortel, perça le comte du *Châtelet* de la maison de *Lorraine*, fils de cette célèbre marquise du *Châtelet* dont le nom ne périra jamais parmi ceux qui savent qu'une dame française a commenté le grand *Newton*.

Bataille d'Hastinbek. 29 Juillet 1757.

Remarquons ici que des intrigues de cour avaient déja ôté le commandement au maréchal d'*Etrése*. Les ordres étaient partis pour lui faire cet affront tandis qu'il gagnait une bataille. On affectait à la cour de se plaindre qu'il n'eût pas encore pris tout l'électorat d'Hanovre, & qu'il n'eût pas marché jusqu'à Magdebourg. On pensait que tout se devait tetminer en une campagne. Telle avait été la confiance des Français quand ils firent un empereur, & qu'ils crurent disposer des Etats de la maison d'*Autriche* en 1741. Telle elle avait été, quand au commencement du siecle *Louis XV* & *Philippe V*, maîtres de l'Italie & de la Flandre, & secondés de deux électeurs, pensaient donner des lois à l'Europe, & l'on fut toujours trompé. Le maréchal d'*Etrées* disait que ce n'était pas assez de s'avancer en Allemagne, qu'il fallait se préparer les moyens d'en sortir. Sa conduite & sa valeur prouvèrent que, lorsqu'on envoie une armée, on doit laisser faire le général. Car, si on l'a choisi, on a eu confiance en lui.

CHA-

CHAPITRE TRENTE-TROISIEME.

Suite des événemens mémorables. L'armée anglaise obligée de capituler. Journée de Rosbac. Révolutions.

LE ministère de France avait déja fait partir le maréchal de *Richelieu* pour commander l'armée du maréchal d'*Etrées*, avant qu'on eût su la victoire importante de ce général. Le maréchal de *Richelieu*, long-temps célèbre par les agrémens de sa figure & de son esprit, & devenu plus célèbre par la défense de Gènes & par la prise de Minorque, alla combattre le duc de *Cumberland*; il le poussa jusqu'à l'embouchure de l'Elbe, & là il le força à capituler avec toute son armée Cette capitulation plus singulière qu'une bataille rangée, était non moins glorieuse. L'armée du duc de *Cumberland* fut obligée par écrit de se retirer au-delà de l'Elbe, & de laisser le champ libre aux Français contre le roi de Prusse. Il ravageait la Saxe, mais on ruinait aussi son pays. Le général autrichien *Haddik* avait surpris la ville de Berlin, & lui avait épargné le pillage, moyennant huit cent mille de nos livres.

CH. XXXIII.

8 Sept. 1757.

Alors la perte de ce monarque paraissait inévitable. Sa grande déroute auprès de Prague, ses troupes battues près de Landshut à l'entrée de la Silésie, une bataille contre les Russes indécise, mais sanglante; tout l'affaiblissait.

Il pouvait être enveloppé d'un côté par l'armée du maréchal de *Richelieu*, & de l'autre par celle de l'Empire, tandis que les Autrichiens & les Russes entraient en Silésie. Sa perte paraissait si certaine, que le conseil aulique n'hésita pas à déclarer qu'il avait encouru la peine du ban de l'Empire, & qu'il était privé de tous ses fiefs, droits, grâces, priviléges, &c. Il sembla lui-même désespérer pour lors de sa fortune, & n'envisagea plus qu'une mort glorieuse. Il fit une espèce de testament philosophique; & telle était la liberté de son esprit

22 Août. 1757.

au milieu de ses malheurs, qu'il l'écrivit en vers français. Cette anecdote est unique.

CH. XXXIII.

Le prince de *Soubise*, général d'un courage tranquille & ferme, d'un esprit sage, d'une conduite mesurée, marchait contre lui en Saxe, à la tête d'une forte armée, que le ministère avait encore renforcée d'une partie de celle du maréchal de *Richelieu*. Cette armée était jointe à celle des Cercles commandée par le prince d'*Hildbourghausen*.

Frédéric entouré de tant d'ennemis prit le parti d'aller mourir les armes à la main dans les rangs de l'armée du prince de *Soubise*, & cependant il prit toutes les mesures pour vaincre. Il alla reconnaître l'armée de France & des Cercles, & se retira d'abord devant elle pour prendre une position avantageuse. Le prince d'*Hildbourghausen* voulut absolument attaquer. Son sentiment devait prévaloir, parce que les Français n'étaient qu'auxiliaires. On marcha près de Rosbac & de Mersbourg à l'armée prussienne qui semblait être sous ses tentes. Voilà tout d'un coup les tentes qui s'abaissent; l'armée prussienne paraît en ordre de bataille, entre deux collines garnies d'artillerie.

Bataille de Rosbac. Novembre 1757.

Ce spectacle frappa les yeux des troupes françaises & impériales. Il y avait quelques années qu'on avait voulu exercer les soldats français à la prussienne, ensuite on avait changé plusieurs évolutions dans cet exercice; le soldat ne savait plus où il en était; son ancienne manière de combattre était changée, il n'était pas affermi dans la nouvelle. Quand il vit les prussiens avancer dans cet ordre singulier, inconnu presque par-tout ailleurs, il crut voir ses maîtres. L'artillerie du roi de Prusse était aussi mieux servie, & bien mieux postée que celle de ses ennemis. Les troupes des Cercles s'enfuirent sans presque rendre de combat. La cavalerie française fut dissipée en uu instant par le canon prussien. Une terreur panique se répandit par-tout; l'infanterie française se retira en désordre devant six bataillons prussiens. Ce ne fut point une bataille, ce fut une armée entière qui se présenta au combat, & qui s'en alla. L'histoire n'a guère d'exemples d'une pareille journée; il ne resta que deux régimens suisses sur le champ de bataille; le prince de *Soubise* alla à eux au milieu du feu, & les fit retirer au petit pas.

Le régiment de *Diesbach* essuya sur-tout très-long-temps le feu du canon & de la mousqueterie, & les approches de la cavalerie. Le prince de *Soubise* empêcha qu'il ne fût entamé en partageant toujours ses dangers (1). Cette étrange journée changea entièrement la face des affaires. Le murmure fut universel dans Paris. Le même général remporta une victoire sur les Hanovriens & les Hessois l'année suivante, & on en a parlé à peine. On a déja observé que tel est l'esprit d'une grande ville heureuse & oisive dont on ambitionne le suffrage.

Dans ce temps-là même, de nouveaux désastres accablaient l'armée du maréchal de *Richelieu* que le ministère avait diminuée. Ce ministère n'avait point voulu ratifier la convention & les lois que le maréchal de *Richelieu* avait imposées au duc de *Cumberland*. Les Anglais se crurent (non sans raison) dégagés de leur parole. La ratification de Versailles n'arriva que cinq jours après l'infortune de Rosbac. Les Anglais reprirent bientôt l'électorat d'Hanovre.

Si la journée de Rosbac était inouie, ce que fit le roi de Prusse après cette victoire inespérée fut encore plus extraordinaire. Il vole en Silésie où les Autrichiens vainqueurs avaient défait ses troupes & s'étaient emparés de Schveidnitz & de Breslau. Sans son extrême diligence, la Silésie était perdue pour lui; & la bataille de Rosbac lui devenait inutile.

Bataille de Lissa. 5 Déc. 1757.

Il arrive au bout d'un mois vis-à-vis les Autrichiens. A peine arrivé il les attaque avec furie. On combattit pendant cinq heures. *Fréderic* fut pleinement victorieux; il rentra dans Schveidnitz & dans Breslau. Ce ne fut depuis qu'une vicissitude continuelle de combats fréquens gagnés ou perdus. Les Français seuls furent presque toujours malheureux; mais le gouvernement ne fut jamais découragé, & la France s'épuisa à faire marcher continuellemenr des armées en Allemagne.

Le roi de Prusse s'affaiblissait en combattant : les Russes

(a) C'est contre le colonel *Diesbach* qu'il a plu au nommé *la Beaumelle* de se déchaîner dans un libelle intitulé *mes Pensées*, ainsi que contre les d'*Erlack*, les *Sinner* & toutes les illustres familles de la Suisse, qui prodiguent leur sang depuis deux siecles pour les rois de France. La grossiereté impudente de cet homme doit être réprimée dans toutes les occasions.

lui prirent tout le royaume de Prusse, & dévastèrent sa Poméranie, tandis qu'il dévastait la Saxe. Les Autrichiens & ensuite les Russes entrèrent dans Berlin. Presque tous les trésors de son père, & ceux qu'il avait lui-même amassés, étaient nécessairement dissipés dans cette guerre ruineuse pour tous les partis; il fut obligé de recourir aux subsides de l'Angleterre. Les Autrichiens, les Français & les Russes ne se découragèrent jamais, & le poursuivirent toujours. Sa famille n'osait plus rester à Berlin continuellement exposée; elle était réfugiée à Magdebourg; & pour lui, après tant de succès divers, il était en 1762 retranché sous Breslau. *Marie-Thérèse* semblait toucher au moment de recouvrer sa Silésie. Il n'avait plus Dresde, ni rien de la partie de la Saxe qui touche à la Bohême. Le roi de Pologne espérait de rentrer dans ses Etats héréditaires, lorsque la mort d'*Elisabeth* impératrice de Russie donna encore une nouvelle face aux affaires qui changèrent si souvent.

6 Janvier 1762.

Mort de Pierre III empereur de Russie.

Le nouvel empereur *Pierre III* était l'ami secret du roi de Prusse depuis long-temps Non-seulement il fit la paix avec lui dès qu'il fut sur le trône, mais il devint son allié contre cette même impératrice-reine, dont *Elisabeth* avait été l'amie la plus constante. Ainsi on vit tout-d'un-coup le roi de Prusse, qui était auparavant si pressé par les Russes & les Autrichiens, se préparer à entrer en Bohême à l'aide d'une armée de ces mêmes Russes qui combattaient contre lui quelques semaines auparavant.

Cette nouvelle situation fut aussi promptement dérangée qu'elle avait été formée; une révolution subite changea les affaires de la Russie.

Pierre III voulait répudier sa femme, & indisposait contre lui la nation. Il avait dit un jour, étant ivre, au régiment *Préobasinski* à la parade, qu'il le battrait avec cinquante Prussiens. Ce fut ce régiment qui prévint tous ses desseins & qui le détrôna. Les soldats & le peuple se déclarèrent contre lui. Il fut poursuivi, pris & mis dans une prison où il ne se consola qu'en buvant du punch pendant huit jours de suite, au bout desquels il mourut. L'armée & les citoyens proclamèrent d'une commune voix sa femme *Catherine Anhalt* impératrice,

quoiqu'elle fût étrangère, étant de cette maison d'*Ascanie*, l'une des plus anciennes de l'Europe. C'est elle qui depuis est devenue la véritable législatrice de ce vaste empire. Ainsi la Russie a été gouvernée par cinq femmes de suite, *Catherine* veuve de *Pierre le Grand*, *Anne* niéce de ce monarque, la duchesse de *Brunsvich* régente sons le court empire de son malheureux fils le prince *Ivan*, *Elisabeth*, fille du Czar *Pierre le Grand* & de *Catherine Ière*, & enfin cette *Catherine II* qui s'est fait en si peu de temps un si grand nom. Cette succession de cinq femmes sans interruption est une chose unique dans l'histoire du monde.

Le roi de Prusse privé du secours de l'empereur russe qui voulait combattre sous lui, n'en continua pas moins la guerre contre la maison d'*Autriche*, la moitié de l'empire, la France & la Suède.

Il est vrai que les exploits des Suédois n'étaient pas ceux de *Gustave-Adolphe*. Sa sœur femme du roi de Suède n'avait nulle envie de lui faire du mal. Ce n'était pas la cour de Stockholm qui armait contre lui; c'était le sénat, & le sénat n'armait que parce que la France lui donnait de l'argent. La cour qui n'était pas assez puissante pour empêcher ce sénat d'envoyer des troupes en Poméranie, l'était assez pour les rendre inutiles; & dans le fond les Suédois faisaient semblant de faire la guerre pour le peu d'argent qu'on leur donnait.

Ce fut en Allemagne principalement que le sang fut toujours répandu. Les frontières de France ne furent jamais entamées. L'Allemagne devint un gouffre qui engloutissait le sang & l'argent de la France. Les bornes de cette histoire, qui n'est qu'un précis, ne permettent pas de raconter ce nombre prodigieux de combats, livrés depuis les bords de la mer baltique jusqu'au Rhin; presque aucune bataille n'eut de grandes suites, parce que chaque puissance avait toujours des ressources. Il n'en était pas de même en Amérique & dans l'Inde où la perte de douze cents hommes est irréparable. La journée même de Rosbac ne fut suivie d'aucune révolution. La bataille que les Français perdirent auprès de Minden en 1759, & les autres échecs qu'ils essuyèrent, les firent rétrograder;

1 Août.

mais ils restèrent toujours en Allemagne. Lorsqu'ils furent battus encore à Crevelt entre Clèves & Cologne, ils restèrent pourtant encore les maîtres du duché de Clèves & de la ville de Gueldres. Ce qui fut le plus remarquable dans cette journée de Crevelt, ce fut la perte du comte de *Gisors*, fils unique du maréchal de *Belle-Isle*, blessé en combattant à la tête des carabiniers. C'était le jeune homme de la plus grande espérance, également instruit dans les affaires & dans l'art militaire, capable des grandes vues & des détails, d'une politesse égale à sa valeur, chéri à la cour & à l'armée. Le prince héréditaire de *Brunsvick* qui le prit prisonnier, en eut soin comme de son frère, ne le quitta point jusqu'à sa mort qu'il honora de ses larmes. Il l'aima d'autant plus qu'il retrouvait en lui son caractère. C'est ce même prince de *Brunsvick* qui voyagea depuis en France & dans une grande partie de l'Europe, que j'ai vu jouir si modestement de sa renommée, & des sentimens qu'on lui devait. Il combattait alors tantôt en chef, tantôt sous le prince de *Brunsvick* son oncle, beau-frère du roi de Prusse, qui acquit une grande réputation, & qui avait la même modestie, compagne de la véritable gloire, & appanage de sa famille. Le prince héréditaire commandait dans plusieurs occasions des corps séparés, & il fut souvent aussi heureux qu'audacieux.

CH. XXXIII.

23 Juin 1558.

La bataille de Crevelt dont on ne parlait à Paris qu'avec le plus grand découragement n'empêcha pas le duc de *Broglie* de remporter une victoire complette à Bergen vers Francfort, contre ces mêmes princes de *Brunsvick*, victorieux ailleurs, & de mériter la dignité de maréchal de France à l'exemple de son père & de son grand-père. Ce fut ce même prince qui gagna la bataille de Varbourg où furent blessés le marquis de *Castre*, le prince de *Rohan-Rochefort*, son cousin le marquis de *Bétisi*; le comte de la *Tour du Pin*, le marquis de *Valence*, & une quantité prodigieuse d'officiers français. Leur malheur était une preuve de leur courage.

13 Avril. 1759.

16 Juillet 1759.

Ls comte de *Montbarey* à la tête du régiment de la couronne soutint long-temps l'effort des ennemis; il y fut blessé d'un coup de canon & de deux coups de fusil.

Les braves actions de tant d'officiers & de soldats sont in-

nombrables dans toutes les guerres; mais il y en a eu de si singulieres, de si uniques dans leur espèce, que ce serait manquer à la patrie que de les laisser dans l'oubli. En voici une, par exemple, qui mérite d'être à jamais conservée dans la mémoire des Français.

Le prince héréditaire de *Brunsvick* veut surprendre auprès de Vesel un corps d'armée commandé par le marquis de *Castre*. Ce général français qui se doute du dessein du prince, envoie à la découverte pendant la nuit Mr. d'*Assas* capitaine au régiment d'Auvergne. A peine cet officier a-t-il fait quelques pas, que des grenadiers ennemis en embuscade l'environnent & le saisissent à peu de distance de son régiment. Ils lui présentent la bayonnette & lui disent que s'il fait du bruit il est mort. Mr. d'*Assas* se recueille un moment pour mieux renforcer sa voix, il crie : *A moi, Auvergne, voilà les ennemis*; il tombe aussitôt percé de coups. Ce dévouement digne des anciens Romains aurait été immortalisé par eux. On dressait alors des statues à de pareils hommes; dans nos jours ils sont oubliés, & ce n'est que long-temps après avoir écrit cette histoire que j'ai appris cette action si mémorable.

5 Octob. 1758.

Ces divers succès du jeune prince héréditaire n'empêchèrent pas non plus que le prince de *Condé*, à peu près de son âge & rival de sa gloire, n'eût sur lui un avantage à six lieues de Francfort vers la Vétéravie; c'est là que le prince de *Brunsvick* fut blessé, & qu'on vit tous les officiers français s'intéresser à sa guérison comme les siens propres.

30 Aug. 1762.

Quel fut le résultat de cette multitude innombrable de combats, dont le récit même ennuie aujourd'hui ceux qui s'y sont signalés? que reste-t-il de tant d'efforts? Rien que du sang inutilement versé dans des pays incultes & désolés, des villages ruinés, des familles réduites à la mendicité, & rarement même un bruit sourd de ces calamités perçait-il jusque dans Paris, toujours profondément occupé de plaisirs ou de disputes également frivoles.

CHAPITRE TRENTE-QUATRIEME.

Les Français malheureux dans les quatre parties du monde. Désastres du gouverneur du Pleix. *Supplice du général* Lally.

CH. XXXIV.

LA France alors semblait plus épuisée d'hommes & d'argent dans son union avec l'Autriche, qu'elle n'avait paru l'être dans deux cents ans de guerre contre elle. C'est ainsi que sous *Louis XIV* il en avait coûté pour secourir l'Espagne, plus qu'on n'avait prodigué pour la combattre depuis *Louis XII.* Les ressources de la France ont fermé ces plaies; mais elles n'ont pu réparer encore celles qu'elle a reçues en Asie, en Afrique & en Amérique.

Elle parut d'abord triomphante en Asie. La compagnie des Indes était devenue conquérante pour son malheur. L'empire de l'Inde, depuis l'irruption de *Sha-Nadir* n'était plus qu'une anarchie. Les Soubab qui sont des vice-rois ou plutôt des rois tributaires, achetaient leurs royaumes à la Porte du grand Padisha-Mogol, & revendaient leurs provinces à des Nabab qui cédaient à prix d'argent des districts à des Raya. Souvent les ministres du Mogol ayant donné une patente de roi, donnaient la même patente à qui en payait davantage; Soubab, Nabab, Raya en usaient de même. Chacun soutenait par les armes un droit chèrement acheté. Les Marattes se déclaraient pour celui qui les payait le mieux, & pillaient amis & ennemis. Deux bataillons français ou anglais pouvaient battre ces multitudes indisciplinées, qui n'avaient nul art & qui même, aux Marattes près, manquaient de courage. Les plus faibles imploraient donc pour être souverains dans l'Inde la protection des marchands venus de France & d'Angleterre, qui pouvaient leur fournir quelques soldats & quelques officiers d'Europe. C'est dans ces occasions qu'un simple capitaine pouvait quelquefois faire une plus grande fortune dans ces pays qu'aucun général parmi nous.

Pendant que les princes de la presqu'isle se battaient entre eux,

eux, on a vû que ces marchands Anglais & Français se battaient aussi parce que leurs rois étaient ennemis en Europe. XXXIV

Après la paix de 1748, le gouverneur *du Pleix* conserva le peu de troupes qu'il avait, tant les soldats d'Europe, qu'on appelle blancs, que les noirs des îles transplantés dans l'Inde, & les cipayes & pions Indiens.

Un des sous-tyrans de ces contrées nommé *Chandasaeb*, aventurier Arabe, né dans le désert qui est au sud-est de Jérusalem, transplanté dans l'Inde pour y faire fortune, était devenu gendre d'un Nabab d'Arcate. Cet Arabe assassina son beau-père, son frère & son neveu. Ayant éprouvé des revers peu proportionnés à ses crimes, il eut recours au gouverneur *du Pleix* pour obtenir la nababie d'Arcate, dont dépend Pondichéri. *Du Pleix* lui prêta d'abord secrétement dix mille louis d'or, qui joints aux débris de la fortune de ce scélérat, lui valurent cette vice-royauté d'Arcate. Son argent & ses intrigues lui obtinrent le diplôme de Vice-Roi d'Arcate Dès qu'il en est en possession, *du Pleix* lui prête des troupes. Il combat avec ces troupes réunies aux siennes le véritable Vice-Roi d'Arcate. C'était ce même *Anaverdikan*, âgé de cent sept ans, dont nous avons déja parlé qui fut tué à la tête de son armée.

Le vainqueur *Chandasaeb*, devenu possesseur des trésors du mort, distribua la valeur de deux cent mille francs aux soldats de Pondichéri, combla les officiers de présens, & fit ensuite une donation de trente-cinq aldées à la compagnie des Indes. *Aldée* signifie *village*; c'est encore le terme dont on se sert en Espagne depuis l'invasion des Arabes, qui dominèrent également dans l'Espagne & dans l'Inde, & dont la langue a laissé des traces dans plus de cent provinces.

Ce succès éveilla les Anglais. Ils prirent aussi-tôt le parti de la famille vaincue. Il y eut deux Nabab; & comme le Soubab ou roi de Décan était lié avec le gouverneur de Pondichéri, un autre roi son compétiteur s'unit avec les Anglais. Voilà donc encore une guerre sanglante allumée entre les comptoirs de France & d'Angleterre sur les côtes de Coromandel, pendant que l'Europe jouissoit de la paix. On consumait de part & d'autre dans cette guerre tous les fonds

destinés au commerce, & chacun espérait se dédommager sur les trésors des Princes Indiens.

On montra des deux côtés un grnd courage. Messieurs d'*Auteuil*, *de Bussi*, *Lass* & beaucoup d'autres se signalèrent par des actions qui auraient eu de l'éclat dans les armées du Maréchal de *Saae*. Il y eut sur-tout un exploit assi surprenant qu'il est indubitable, c'est qu'un officier nommé Mr. de *la Touche*, suivi de trois cents Français, entouré d'une armée de quatre-vingt mille hommes qui menaçait Pondichéri, pénétra la nuit dans leur camp, tua douze cents ennemis sans perdre plus de deux soldats, jetta l'épouvante dans cette grande armée & la dispersa toute entière. C'était une journée supérieure à celle des trois cents Spartiates au pas des Thermopyles, puisque ces Spartiates y périrent & que les Français furent vainqueurs. Mais nous ne savons peut-être pas célébrer assez ce qui mérite de l'être, & la multitude innombrable de nos combats étouffe la gloire.

Le roi protégé par les Français s'appelait *Mouza-Fersingue*. Il était neveu du roi favorisé par les Anglais. L'oncle avait fait le neveu prisonnier, & cependant il ne l'avait point encore mis à mort, malgré les usages de la famille. Il le traînait chargé de fers à la suite de ses armées avec une partie de ses trésors. Le gouverneur *du Pleix* négocia si bien avec les officiers de l'armée ennemie, que dans un second combat le vainqueur de *Mouza-Fersingue* fut assassiné. Le captif fut roi & les trésors de son ennemi furent sa conquête. Il y avait dans le camp dix-sept millions d'argent comptant. *Mouza-Fersingue* en promit la plus grande partie à la compagnie des Indes, la petite armée française partagea douze cent mille francs. Tous les officiers furent mieux récompensés qu'ils ne l'auraient été d'aucune puissance de l'Europe.

Du Pleix reçut *Mouza-Fersingue* dans Pondichéri, comme un grand roi fait les honneurs de sa cour à un monarque voisin. Le nouveau Soubab, qui lui devait sa couronne, donna à son protecteur quatre-vingts aldées, une pension de deux cent quarante mille livres pour lui, autant pour Madame *du Pleix*, une de quarante mille écus pour une fille de madame *du Pleix*, du premier lit. *Chandasaeb* bienfaiteur

& protégé, fut nommé Vice-Roi d'Arcate. La pompe de *du Pleix* égalait au moins celle des deux princes. Il alla au devant d'eux, porté dans un palanquin, escorté de cinq cents gardes, précédés d'une musique guerrière, & suivi d'éléphans armés.

Après la mort de son protégé *Mouza-Fersingue*, tué dans une sédition de ses troupes, il nomma encore un autre roi, & il en reçut quatre petites provinces en don pour la compagnie. On lui disait de toutes parts qu'il ferait trembler le Grand-Mogol avant un an. Il était Souverain en effet, car ayant acheté une patente de Vice-Roi de Carnate à la chancellerie du Grand-Mogol même pour la somme modique de deux cent quarante mille livres, il se trouvait égal à sa créature *Chandasaeb*, & très supérieur par son crédit. marquis en France & décoré du grand ordre de St. Louis, ces faibles honneurs étaient fort peu de chose, en comparaison de ses dignités & de son pouvoir dans l'Inde. J'ai vû des lettres où sa femme était traitée de reine. Tant de succès & de gloire éblouïrent alors les yeux de la compagnie des actionnaires & même du ministère; la chaleur de l'enthousiasme fut presque aussi grande que dans les commencemens du systême; & les espérances étaient bien autrement fondées: car il paraissait que les seules terres concédées à la compagnie rapportaient environ trente-neuf millions annuels. On vendait année commune pour vingt millions d'effets en France au port de l'Orient; il semblait que la compagnie dût compter sur cinquante millions par année tous frais faits. Il n'y a point de Souverain en Europe, ni peut-être sur la terre, qui ait un tel revenu quand toutes les charges sont accquittées. L'excès même de cette richesse devait la rendre suspecte. Aussi toutes ces grandeurs & toutes ces prospérités s'évanouirent comme un songe; & la France pour la seconde fois s'apperçut qu'elle n'avait été opulente qu'en chimères.

Le marquis *du Pleix* voulut faire assiéger la capitale du Maduré dans le voisinage d'Arcate. Les Anglais y envoyèrent du secours. Les officiers lui représentèrent l'impossibilité de l'entreprise; il s'y obstina, & ayant donné des ordres

plutôt en roi qui veut être obéi qu'en homme chargé du maintien de la compagnie, il arriva que les assiégeans furent vaincus par les assiégés. La moitié de son armée fut tuée, l'autre captive. Les dépenses immenses prodiguées pour ces conquêtes furent perdues, & son protégé *Chandasaeb* ayant été pris dans cette déroute, eut la tête tranchée. Ce fut le fameux Lord *Clive* qui eut la part principale à la victoire. C'est par là qu'il commença sa glorieuse carrière, qui a valu depuis à la compagnie Anglaise presque tout le Bengale. Il acquit & conserva la grandeur & les richesses que *du Pleix* avait entrevues. Enfin depuis ce jour la compagnie française tomba dans la plus triste décadence.

Mars 1752.

Du Pleix fut rappelé en 1753. A celui qui avait joué le rôle d'un grand roi, on donna un successeur qui n'agit qu'en bon marchand. *Du Pleix* fut réduit à discuter à Paris les tristes restes de sa fortune contre la compagnie des Indes, & à solliciter des audiences dans l'antichambre de ses juges. Il en mourut bientôt de chagrin, mais Pondichéri était réservé à de plus grands malheurs.

La guerre funeste de 1756 ayant éclaté en Europe, le ministère français craignant avec trop juste raison pour Pondicheri & pour tous les établissemens de l'Inde, y envoya le lieutenant-général comte de *Lally*. C'était un Irlandais, de ces familles qui se transplantèrent en France avec celle de l'infortuné *Jacques II.* Il s'était si distingué à la bataille de Fontenoi où il avait pris de sa main plusieurs officiers Anglais, que le roi le fit colonel sur le champ de bataille. C'était lui qui avait formé le plan plus audacieux que praticable, de débarquer en Angleterre avec dix mille hommes, lorsque le prince *Charles-Edouard* y disputait la couronne. Sa haine contre les Anglais, & son courage le firent choisir de préférence, pour aller les combattre sur les côtes de Coromandel. Mais malheureusement il ne joignait pas à sa valeur la prudence, la modération, la patience nécessaire dans une commission si épineuse. Il s'était figuré qu'Arcate était encore le pays de la richesse, que Pondicheri était bien pourvu de tout, qu'il serait parfaitement secondé de la compagnie, & des troupes, & sur-tout de son ancien régiment Irlandais

qu'il menait avec lui. Il fut trompé dans toutes ses espérances. Point d'argent dans les caisses peu de munitions de toute espèce, des noirs & des cipayes pour armée, des particuliers riches, & la colonie pauvre; nulle subordination. Ces objets l'irritèrent & allumèrent en lui cette mauvaise humeur qui sied si mal à un chef, & qui nuit toujours aux affaires. S'il avait ménagé le conseil, s'il avait caressé les principaux officiers, il aurait pû se procurer des secours d'argent, établir l'union & mettre en sûreté Pondichéri.

La direction de la compagnie des Indes à Paris l'avait conjuré à son départ de *réformer les abus sans nombre, la prodigalité outrée, & le grand désordre qui absorbait tous les revenus.* Il se prévalut trop de cette prière, & se fit des ennemis de tous ceux qui lui devaient obéir.

Lally arrive à Pondichéri le 28. Avril 1748.

Malgré le triste aspect sous lequel il envisageait tous les objets, il eut d'abord des succès heureux. il prit aux Anglais le fort St. David à quelques lieues de Pondichéri, & en rasa les murs. Si on veut bien connaître la source de sa catastrophe si intéressante pour tout le militaire, il faut lire la lettre qu'il écrivit du camp devant St. David à Mr. de *Leyrit* qui était gouverneur de la ville de Pondichéri pour la compagnie.

18 Mai 1758.

« Cette lettre, Monsieur, sera un secret éternel entre vous » & moi, si vous me fournissez les moyens de terminer mon » entreprise. Je vous ai laissé cent mille livres de mon ar- » gent pour vous aider à subvenir aux frais qu'elle exige. » Je n'ai pas trouvé en arrivant la ressource de cent sous » dans votre bourse ni dans celle de tout votre conseil. Vous » m'avez refusé les uns & les autres d'y employer votre » crédit. Je vous crois cependant tous plus redevables à la » compagnie que moi, qui n'ai malheureusement l'honneur » de la connaître que pour y avoir perdu la moitié de mon » bien en 1720. Si vous continuez à me laisser manquer de » tout, & exposé à faire face à un mécontentement général, » non-seulement j'instruirai le roi & la compagnie du beau » zèle que ses employés témoignent ici pour leur service; » mais je prendrai des mesures efficaces pour ne pas dépen- » dre, dans le court séjour que je desire faire dans ce pays,



CH. XXXIV.

» de l'esprit de parti & des motifs personnels, dont je vois » que chaque membre parait occupé au risque total de la » compagnie ».

Une telle lettre ne devait ni lui faire des amis, ni lui procurer de l'argent. Il ne fut pas concussionnaire, mais il montra indiscrétement une telle envie contre tous ceux qui s'étaient enrichis, que la haine publique en augmenta. Toutes les opérations de la guerre en souffrirent. Je trouve dans un journal de l'Inde fait par un officier principal, ces propres paroles: » Il ne parle que de chaînes & de cachots, sans avoir égard » à la distinction & à l'âge des personnes. Il vient de trai- » ter ainsi Mr. de *Moracin* lui-même. Mr. de *Lally* se plaint » de tout le monde, & tout le monde se plaint de lui. Il » a dit à Mr. le comte de...., je sens qu'on me déteste » & qu'on voudrait me voir bien loin. Je vous engage ma » parole d'honneur & je vous la donnerai par écrit, que » si Mr. de *Leyrit* veut me donner cinq cent mille francs, » je me démets de ma charge, & je passe en France sur la » frégate ».

décemb. 1758.

Le journal dit ensuite: « On est aujourd'hui à Pondichéri » dans le plus grand embarras. On n'y a pas pû ramasser cent » mille roupies; les soldats menacent hautement de passer en » corps chez l'ennemi ».

Malgré cette horrible confusion, il eut le courage d'aller assiéger Madrass, & s'empara d'abord de toute la ville noire; mais ce fut précisément ce qui l'empêcha de réussir devant la ville haute, qui est le fort St. George. Il écrivait de son camp devant ce fort le 11 Février 1759: « Si nous man- » quons Madrass, comme je le crois, la principale raison à » laquelle il faudra l'attribuer, est le pillage de quinze mil- » lions au moins, tant de dévasté que de répandu dans le » soldat, & j'ai honte de le dire, dans l'officier qui n'a pas » craint de se servir même de mon nom en s'emparant des » Cipayes chelingues & autres pour faire passer à Pondichéri » un butin que vous auriez dû faire arrêter, vû son énorme » quantité ».

J'ai le journal d'un officier-général que j'ai déja cité. L'auteur n'est pas l'ami du comte de *Lally*; il s'en faut beau-

coup; son témoignage n'en est que plus recevable quand il atteste les mêmes griefs qui faisaient le désespoir de *Lally*. Voici notamment comme il s'exprime.

CH. XXXIV.

« Le pillage immense que les troupes avaient fait dans » la ville noire, avait mis parmi elles l'abondance. De grands » magasins de liqueurs fortes y entretenaient l'ivrognerie, » & tous les maux dont elle est le germe. C'est une situa- » tion qu'il faut avoir vue. Les travaux, les gardes de la » tranchée étaient faits par des hommes ivres. Le régiment » de Lorraine fut seul exempt de cette contagion; mais les » autres corps s'y distinguèrent. Le régiment de *Lally* se » surpassa. De-là les scènes les plus honteuses & les plus » destructives de la subordination & de la discipline. On a vû » des officiers se coleter avec des soldats, & mille autres » actions infâmes, dont le détail renfermé dans les bornes de » la vérité la plus exacte paraîtrait une exagération mons- » trueuse ».

Le Comte de *Lally* écrivait avec encore plus de désespoir cette lettre funeste. « L'enfer m'a vomi dans ce pays d'ini- » quités, & j'attends comme *Jonas* la baleine qui me recevra » dans son ventre.

27 Déc. 1758.

Dans un tel désordre rien ne pouvait réussir. On leva le siége après avoir perdu une partie de l'armée. Les autres entreprises furent encore plus malheureuses sur terre & sur mer. Les troupes se révoltent, on les appaise à peine. Le général les mène deux fois au combat dans une petite île, nommée Vandavachi où il s'est retiré. Il est entièrement défait dans le second combat. Le Maréchal de camp *Bussi*, l'homme le plus nécessaire dans l'Inde pour la guerre & pour les négociations, est fait prisonnier. Le général *Lally* resta seul quelque temps sur le champ de bataille, abandonné de toutes les troupes. Ce furent des Marattes qui remportèrent cette victoire : & cela même prouva encore combien ces républicains de l'Inde sont redoutables (1).

18 Févr. 1759.

22 Janv. 1760.

Après bien d'autres pertes il fallut enfin se retirer dans Pon-

(1) Plusieurs écrivains disent qu'ils ont un roi, mais ils n'ont qu'un chef qu'ils élisent.

dichéri. Une escadre de seize vaisseaux anglais obligea l'escadre française envoyée au secours de la colonie, de quitter la rade de Pondichéri après une bataille indécise, pour se radouber dans l'île de Bourbon.

Il y avait dans la ville soixante mille habitans noirs, & cinq à six cents familles d'Europe, avec très-peu de vivres. Le général proposa d'abord de faire sortir les noirs qui affamaient Pondichéri ; mais comment chasser soixante mille hommes? Le conseil n'osa l'entreprendre. Le général ayant résolu de soutenir le siége jusqu'à l'extrêmité, & ayant publié un ban par lequel il était défendu sous peine de mort de parler de se rendre, fut forcé d'ordonner une recherche rigoureuse des provisions dans toutes les maisons de la ville. Elle fut faite sans ménagement jusques chez l'intendant, chez tout le conseil & les principaux officiers. Cette démarche acheva d'irriter tous les esprits, déja trop aliénés. On ne savait que trop avec quel mépris & quelle dureté il avait traité tout le conseil. Il avait dit publiquement dans une de ses expéditions : « Je ne veux pas attendre plus longtemps » l'arrivée des munitions qu'on m'a promise. J'y attelerai, » s'il le faut, le gouverneur *Leyrit* & tous les conseillers ». Ce gouverneur *Leyrit* montrait aux officiers une lettre adressée depuis long-temps à lui-même, dans laquelle étaient ces propres paroles : « J'irais plutôt commander les Cafres que » de rester dans cette Sodome qu'il n'est pas possible que le » feu des Anglais ne détruise tôt ou tard au défaut de celui » du ciel ».

Ainsi par ses plaintes & ses emportemens atroces *Lally* s'était fait autant d'ennemis qu'il y avait d'officiers & d'habitans dans Pondichéri. On lui rendait outrage pour outrage, on affichait à sa porte des placards plus insultans encore que ses lettres & ses discours. Il en fut tellement ému que sa tête en parut quelque temps dérangée. La colère & l'inquiétude produisent souvent ce triste effet. Un fils du Nabab *Chanda-saeb* était alors réfugié dans Pondichéri auprès de sa mère. Un officier débarqué depuis peu avec la flotte française, qui s'en était retournée, homme aussi impartial que véridique, rapporte que cet Indien ayant vû souvent sur son lit le général

général Français absolument nud, chantant la messe & les pseaumes, demanda sérieusement à un officier fort connu, si c'était l'usage en France que le roi choisit un fou pour son grand-visir. L'officier étonné lui dit : pourquoi me faites-vous une question aussi étrange? C'est, repliqua l'Indien, parce que votre grand-visir nous a envoyé un fou pour rétablir les affaires de l'Inde.

Déja les Anglais bloquaient Pondichéri par terre & par mer. Le général n'avait plus d'autre ressource que de traiter avec les Marattes qui l'avaient battu. Ils lui promirent un secours de dix-huit mille hommes; mais sentant qu'on n'avait point d'argent à leur donner, aucun Maratte ne parut. On fut obligé de se rendre. Le conseil de Pondichéri somma le comte de *Lally* de capituler. Il assembla un conseil de guerre. Les officiers de ce conseil conclurent à se rendre prisonniers de guerre suivant les cartels établis. Mais le général *Coote* voulut avoir la ville à discrétion. Les Français avaient démoli St. David : les Anglais étaient en droit de faire un désert de Pondichéri. Le comte de *Lally* eut beau réclamer le cartel de vive voix & par écrit. On périssait de faim dans la ville : elle fut livrée aux vainqueurs qui bientôt après rasèrent les fortifications, les murailles, les magasins, tous les principaux logemens.

14 Janv. 1761.

16 Janv.

Dans le temps même que les Anglais entraient dans la ville, les vaincus s'accablaient réciproquement de reproches & d'injures. Les habitans voulurent tuer leur général. Le commandant Anglais fut obligé de lui donner une garde. On le transporta malade sur un palanquin. Il avait deux pistolets dans les mains & il en menaçait les séditieux. Ces furieux respectant la garde anglaise, coururent à un commissaire des guerres, intendant de l'armée, ancien officier, chevalier de St. Louis. Il met l'épée à la main. Un des plus échauffés s'avance à lui, en est blessé & le tue.

Il s'appelait Dubois.

Tel fut le sort déplorable de Pondichéri dont les habitans se firent plus de mal qu'ils n'en reçurent des vainqueurs. On transporta le général & plus de deux mille prisonniers en Angleterre. Dans ce long & pénible voyage ils s'accusaient encore les uns les autres de leurs communs malheurs.

A peine arrivés à Londres ils écrivent contre *Lally* & contre le très-petit nombre de ceux qui lui avaient été attachés. *Lally* & les siens écrivaient contre le conseil, les officiers & les habitans. Il était si persuadé qu'ils étaient tous répréhensibles & que lui seul avait raison, qu'il vint à Fontainebleau tout prisonnier qu'il était encore des Anglais & qu'il offrit de se rendre à la bastille. On le prit au mot. Dès qu'il fut enfermé, la foule de ses ennemis que la compassion devait diminuer, augmenta. Il fut quinze mois en prison sans qu'on l'interrogeât.

Novemb. 1762.

En 1764 il mourut à Paris un jésuite nommé *Lavaur*, longtemps employé dans ces missions des Indes où l'on s'occupe des affaires profânes sous le prétexte des spirituelles, & où l'on a souvent gagné plus d'argent que d'âmes : ce jésuite demandait au ministère une pension de quatre cents livres pour aller faire son salut dans le Périgord sa patrie, & on trouva dans sa cassette environ onze cent mille livres d'effets, soit en billets, soit en or ou en diamans. C'est ce qu'on avait vû depuis peu à Naples à la mort du fameux jésuite *Peppe*, qu'on fut prêt de canoniser. On ne canonisa point *Lavaur*; mais on sequestra ses trésors. Il y avait dans cette cassette un long mémoire détaillé contre *Lally*, dans lequel il était accusé de péculat & de lèze-majesté. Les écrits des jésuites avaient alors aussi peu de crédit que leurs personnes proscrites dans toute la France; mais ce mémoire parut tellement circonstancié, & les ennemis de *Lally* le firent tant valoir, qu'il servit de témoignage contre lui.

L'accusé fut d'abord traduit au châtelet & bientôt au Parlement. Le procès fut instruit pendant deux années. De trahison, il n'y en avait point, puisque s'il eut été d'intelligence avec les Anglais, s'il leur eut vendu Pondichéri, il serait resté parmi eux. Les Anglais d'ailleurs ne sont pas absurdes; & c'eut été l'être que d'acheter une place affamée qu'ils étaient sûrs de prendre étant maîtres de la terre & de la mer. De péculat, il n'y en avait pas davantage, puisqu'il ne fut jamais chargé ni de l'argent du roi ni de celui de la compagnie. Mais des duretés, des abus de pouvoir, des oppressions, les juges en virent beaucoup dans les dépositions unanimes de ses ennemis.

Toujours fermement persuadé qu'il n'avait été que rigoureux & non coupable, il poussa son imprudence jusqu'à insulter dans ses mémoires juridiques des officiers, qui avaient l'approbation générale. Il voulut les déshonorer eux & tout le conseil de Pondichéri. Plus il s'obstinait à vouloir se laver à leurs dépens, plus il se noircissait. Ils avaient tous de nombreux amis, & il n'en avait point. Le cri public sert quelquefois de preuve, ou du moins fortifie les preuves. Les juges ne purent prononcer que suivant les allégations. Ils condamnèrent le lieutenant-général *Lally à être décapité comme duement atteint d'avoir trahi les intérêts du roi, de l'État & de la compagnie des Indes, d'abus d'autorité, vexations & exactions.*

6 Mai 1766.

Il est nécessaire de remarquer que ces mots *trahi les intérêts du roi* ne signifient pas ce qu'on appelle en Angleterre haute trahison & parmi nous lèze-majesté. *Trahir les intérêts* ne signifie dans notre langue, que mal conduire oublier les intérêts de quelqu'un, nuire à ses intérêts, & non pas être perfide & traître. Quand on lui lut son arrêt, sa surprise & son indignation furent si violentes, qu'ayant par hazard dans la main un compas dont il s'était servi dans sa prison pour faire des cartes de la côte de Coromandel, il voulut s'en percer le cœur. On l'arrêta. Il s'emporta contre ses juges avec plus de fureur encore qu'il n'en avait étalé contre ses ennemis. C'est peut-être une nouvelle preuve de la forte persuasion où il fut toujours qu'il méritait des récompenses plutôt que des châtimens. Ceux qui connaissent le cœur humain savent que d'ordinaire les coupables se rendent justice eux-mêmes au fond de leur ame, qu'ils n'éclatent point contre les juges, qu'ils restent dans une confusion morne. Il n'y a pas un seul exemple d'un condamné avouant ses fautes qui ait chargé ses juges d'injures & d'opprobre. Je ne prétends pas que ce soit une preuve que *Lally* fut entièrement innocent. Mais c'est une preuve qu'il croyait l'être. On lui mit dans la bouche un baillon qui débordait sur les lèvres. C'est ainsi qu'il fut conduit à la grève dans un tombereau. Les hommes sont si légers que ce spectacle hideux attira plus de compassion que son supplice.

L'arrêt confisqua ses biens en prélevant une somme de cent

CH. XXXIV.

mille écus pour les pauvres de Pondichéri. On m'a écrit que cette femme ne put se trouver. Je n'assure point ce que j'ignore (1). Si quelque chose peut nous convaincre de cette fatalité qui entraîne tous les événemens dans ce chaos des affaires politiques du monde, c'est de voir un Irlandais chassé de sa patrie avec la famille de son roi, commandant à six mille lieues des troupes Françaises dans une guerre de marchands, sur des rivages inconnus aux *Alexandres*, aux *Gengis* & aux *Tamerlans*, mourant du dernier supplice sur le bord de la Seine pour avoir été pris par des Anglais dans l'ancien golfe du Gange.

Cette catastrophe qui m'a semblé digne d'être transmise à la postérité dans toutes ses circonstances, ne m'a pas permis de détailler tous les malheurs que les Français éprouvèrent dans l'Inde, & dans l'Amérique. En voici un triste résumé.

CHAPITRE TRENTE-CINQUIEME.

Pertes des Français.

Mars 1757.

LA première perte des Français dans l'Inde fut celle de Chandernagor, poste important dont la compagnie Française des Indes était en possession vers les embouchures du Gange. C'était de-là qu'elle tirait ses plus belles marchandises.

Depuis la prise de la ville & du fort de Chandernagor, les Anglais ne cessèrent de ruiner le commerce des Français dans l'Inde. Le gouvernement de l'empereur était si faible & si mauvais, qu'il ne pouvait empêcher des marchands d'Europe de faire des ligues & des guerres dans ses propres états. Les Anglais eurent même la hardiesse de venir attaquer

(1) Presque tous les journaux ont débité que le parlement de Paris avait député au roi pour le supplier de ne point accorder de grace au condamné. Cela est très-faux. Un tel acharnement incompatible avec la justice & avec l'humanité, aurait couvert le parlement d'un opprobre éternel.

Surate une des plus belles villes de l'Inde, & la plus marchande, appartenante à l'empereur. Ils la prirent, ils la pillèrent, ils y détruisirent les comptoirs de France, & en remportèrent des richesses immenses, sans que la cour aussi imbécille que pompeuse du grand-Mogol parut se ressentir de cet outrage qui eut fait exterminer dans l'Inde tous les Anglais sous l'empire d'un *Aurengzeb*.

Mars 1756.

Enfin il n'est resté aux Français dans cette partie du monde, que le regret d'avoir dépensé pendant plus de quarante ans des sommes immenses pour entretenir une compagnie qui n'a jamais fait le moindre profit, qui n'a jamais rien payé aux actionnaires & à ses créanciers du profit de son commerce, qui dans son administration indienne n'a subsisté que d'un secret brigandage, & qui n'a été soutenue que par une partie de la ferme du tabac que le roi lui accordait; exemple mémorable & peut-être inutile du peu d'intelligence que la nation Française a eue jusqu'ici du grand & ruineux commerce de l'Inde.

Tandis que les flottes & les armées Anglaises ont ainsi ruiné les Français en Asie, ils les ont aussi chassés de l'Afrique. Les Français étaient maîtres du fleuve du Sénégal, qui est une branche du Niger; ils y avaient des forts, ils y faisaient un grand commerce de dents d'éléphants, de poudre d'or, de gomme arabique, d'ambre gris, & sur-tout de ces négres que tantôt leurs princes vendent comme des animaux, & qui tantôt vendent leurs propres enfans, ou se vendent eux-mêmes pour aller servir des Européens en Amérique. Les Anglais ont pris tous les forts bâtis par les Français dans ces contrées, & plus de trois millions tournois en marchandises précieuses.

Mai 1757.

Le dernier établissement que les Français avaient dans ces parages de l'Afrique, était la Gorée; elle s'est rendue à discrétion, & il ne leur est rien resté alors dans l'Afrique.

29 Déc. 1758.

Ils ont fait de bien plus grandes pertes en Amérique. Sans entrer ici dans le détail de cent petits combats, & de la perte de tous les forts l'un après l'autre, il suffit de dire que les Anglais ont pris Louisbourg pour la seconde fois, aussi mal fortifiée, aussi mal approvisionnée que la première. Enfin, tandis

26 Juillet 1758.

CH. XXXV.

2 Mars 1759.

18 Sept. 1759.

que les Anglais entraient dans Surate à l'embouchure du fleuve Indus, ils prenaient Quebec & tout le Canada au fond de l'Amérique feptentrionale; les troupes qui ont hazardé un combat pour fauver Quebec ont été battues & prefque détruites, malgré les efforts du général *Montcalm* tué dans cette journée & très-regretté en France. On a perdu ainfi en un feul jour quinze cents lieues de pays.

Ces quinze cents lieues dont les trois quarts font des déferts glacés, n'étaient pas peut-être une perte réelle. Le Canada coûtait beaucoup & rapportait très peu. Si la dixième partie de l'argent englouti dans cette colonie avait été employé à défricher nos terres incultes en France, on aurait fait un gain confidérable; mais on avait voulu foutenir le Canada, & on a perdu cent années de peines avec tout l'argent prodigué fans retour.

Pour comble de malheur on accufait des plus horribles brigandages prefque tous ceux qui étaient employés au nom du roi dans cette malheureufe colonie. Ils ont été jugés au châtelet de Paris tandis que le parlement informait contre *Lally*. Celui-ci après avoir cent fois expofé fa vie l'a perdue par la main d'un bourreau, tandis que les concuffionnaires du Canada n'ont été condamnés qu'à des reftitutions & des amendes, tant il eft de différence entre les affaires qui femblent les mêmes.

Dans le temps que les Anglais attaquaient ainfi les Français dans le continent de l'Amérique, ils fe font tournés du côtés des îles. La Guadeloupe, petite, mais floriffante, où fe fabriquait le meilleur fucre, eft tombée entre leurs mains fans coup férir.

Enfin ils ont pris la Martinique, qui était la meilleure & la plus riche colonie qu'eut la France.

Ce royaume n'a pu effuyer de fi grands défaftres, fans perdre encore tous les vaiffeaux qu'il envoyait pour les prévenir; à peine une flotte était-elle en mer qu'elle était ou prife ou détruite : on conftruifait, on armait des vaiffeaux à la hâte, c'était travailler pour l'Angleterre dont ils devenaient bientôt la proie.

Quand on a voulu fe venger de tant de pertes, & faire

une descente en Irlande, il en a coûté des sommes immenses pour cette entreprise infructueuse; & dès que la flotte destinée pour cette descente est sortie de Brest, elle a été dispersée en partie, ou prise, ou perdue dans le vase d'une rivière nommée la Vilaine, sur laquelle elle a cherché un vain refuge. Enfin les Anglais ont pris Belle-Isle à la vue des côtes de France qui ne pouvait la secourir.

Le seul duc d'*Aiguillon* vengea les côtes de la France de tant d'affronts & de tant de pertes. Une flotte Anglaise avait fait encore une descente à St. Cast près de St. Malo, tout le pays était exposé. Le duc d'*Aiguillon* qui commandait dans le pays, marche sur le champ à la tête de la noblesse Bretonne, & quelques bataillons & des milices qu'il rencontre en chemin. Il force les Anglais de se rembarquer; une partie de leur arrière-garde est tuée, l'autre faite prisonnière de guerre; mais les Français ont été malheureux par-tout ailleurs.

1 Septemb. 1758.

Jamais les Anglais n'ont eu tant de supériorité sur mer; mais ils en eurent sur les Français dans tous les temps. Ils avaient détruit la marine de la France dans la guerre de 1741; ils avaient anéanti celle de *Louis XIV* dans la guerre de la succession d'Espagne; ils étaient les maîtres des mers du temps de *Louis XIII* de *Henri IV*, & encore plus dans les temps infortunés de la ligue. Le roi d'Angleterre *Henri VIII* eut le même avantage sur *François I*.

Si vous remontez aux temps antérieurs, vous trouverez que les flottes de *Charles VI* & de *Philippe de Valois*, ne tiennent pas contre celles des rois d'Angleterre *Henri V* & *Edouard III*.

Quelle est la raison de cette supériorité continuelle? n'est-ce pas que les Anglais ont un besoin essentiel de la mer, dont les Français peuvent à toute force se passer, & que les nations réussissent toujours, comme on l'a déja dit, dans les choses qui leur sont absolument nécessaires? n'est-ce pas aussi parce que la capitale d'Angleterre est un port de mer, & que Paris ne connaît que les bateaux de la Seine? serait-ce enfin que le climat & le sol Anglais produisent des hommes d'un corps plus vigoureux, & d'un esprit plus constant que celui de France, comme il produit de meilleurs chevaux, & de meil-

leurs chiens de chasse? mais depuis Bayonne jusqu'aux côtes de Picardie & de Flandre, la France a des hommes d'un travail infatigable, & la Normandie seule a subjugué autrefois l'Angleterre.

Les affaires étaient dans cet état déplorable sur terre & sur mer, lorsqu'un homme d'un génie actif & hardi, mais sage, ayant d'aussi grandes vues que le maréchal de *Belle-Isle*, avec plus d'esprit, sentit que la France seule pouvait à peine suffire à réparer des pertes si énormes. Il a sû engager l'Espagne à soutenir la querelle; il a fait une cause commune de toutes les branches de la maison de *Bourbon*. Ainsi l'Espagne & l'Autriche ont été jointes avec la France par le même intérêt. Le Portugal était en effet une province de l'Angleterre, dont elle tirait cinquante millions par an; il a fallu la frapper par cet endroit, & c'est ce qui a déterminé *Don Carlos* roi d'Espagne par la mort de son frère *Ferdinand*, à entrer dans le Portugal. Cette manœuvre est peut-être le plus grand trait de politique dont l'histoire moderne fasse mention. Elle a encore été inutile. Les Anglais ont résisté à l'Espagne, & ont sauvé le Portugal.

Autrefois l'Espagne seule était redoutée de toute l'Europe sous *Philippe II*, & maintenant réunie avec la France, elle ne peut rien contre les Anglais. Le comte de *la Lippe-Schombourg*, l'un des seigneurs de Vestphalie, est envoyé par le roi d'Angleterre au secours du Portugal; il n'avait jamais commandé en chef; il avait peu de troupes. Cependant, dès qu'il est arrivé il gagne la supériorité sur les Espagnols & les Français réunis; il repousse tous leurs efforts; il met le Portugal en sûreté.

Dans le même temps une flotte d'Angleterre faisait payer cher aux Espagnols leur déclaration tardive en faveur de la France.

1762. 13 Aug.

La Havane bâtie sur la côte septentrionale de Cuba, la plus grande île de l'Amérique, à l'entrée du golfe du Méxique, est le rendez-vous de ce nouveau monde. Le port aussi immense que sûr, peut contenir mille vaisseaux. Il est défendu par trois forts, dont part un feu croisé, qui rend l'abord impossible aux ennemis. Le comte d'*Albermale* & l'amiral *Pocok* viennent attaquer l'île; mais ils se gardent bien de

tenter

tenter les approches du port; ils descendent sur une plage éloignée, qu'on croyait inabordable. Ils assiégent par terre le fort le plus considérable, ils le prennent, & forcent la ville, les forts & toute l'île à se rendre, avec douze vaisseaux de guerre qui étaient dans le port, & vingt-sept navires chargés de trésors. On trouva dans la ville vingt-quatre de nos millions en argent comptant. Tout fut partagé entre les vainqueurs, qui mirent à part la seizième partie du butin pour les pauvres. Les vaisseaux de guerre furent pour le roi, les vaisseaux marchands pour l'amiral & pour tous les officiers de la flotte. Tout ce butin montait à plus de quatre-vingt millions. On a remarqué que dans cette guerre & dans la précédente l'Espagne avait perdu plus qu'elle ne retire de l'Amérique en vingt années.

CH. XXXV. 1762. 13 Augus.

Les Anglais, non contens de leur avoir pris la Havane dans la mer du Mexique & l'île de Cuba, coururent leur prendre dans la mer des Indes les îles Philippines, qui sont à-peu-près les antipodes de Cuba. Ces îles Philippines ne sont guères moins grandes que l'Angleterre, l'Ecosse & l'Irlande, & seraient plus riches si elles étaient bien administrées, une de ces îles ayant des mines d'or & leurs côtes produisant des perles. Le grand vaisseau d'Acapulco chargé de la valeur de trois millions de piastres, arrivait dans Manille la capitale. On prit Manille, les îles & le vaisseau sur-tout, malgré les assurances données par un jésuite, de la part de *Sainte-Potamienne*, patronne de la ville, que Manille ne serait jamais prise. Ainsi la guerre qui appauvrit les autres nations, enrichissait une partie de la nation Anglaise, tandis que l'autre gémissait sous le poids des impôts les plus rigoureux, aussi bien que tous les peuples engagés dans cette guerre.

31 Octobre 1762.

La France alors était plus malheureuse. Toutes les ressources étaient épuisées; presque tous les citoyens à l'exemple du roi avaient porté leur vaisselle à la monnaie. Les principales villes & quelques communautés fournissaient des vaisseaux de guerre à leurs frais; mais ces vaisseaux n'étaient pas construits encore; & quand même ils l'auraient été, on n'avait pas assez d'hommes de mer exercés.

Les malheurs passés en faisaient craindre de nouveaux. La

capitale qui n'eſt jamais expoſée au fléau de la guerre jetait plus de cris que les provinces ſouffrantes; plus de ſecours, plus d'argent, plus de crédit. Ceux qu'on choiſiſſait pour régir les finances étaient renvoyés après quelques mois d'adminiſtration. Les autres refuſaient cet emploi, dans lequel on ne pouvait alors que faire du mal.

10 Février 1763.

Dans cette triſte ſituation qui décourageait tous les ordres de l'Etat, le duc de *Praſlin*, miniſtre alors des affaires étrangères, fut aſſez habile & aſſez heureux pour conclure la paix, dont le duc de *Choiſeuil*, miniſtre de la guerre, avait entamé les négociations.

Le roi de France échangea Minorque qu'il rendit au roi d'Eſpagne contre Belle-Iſle que l'Angleterre lui remit; mais l'on perdit & probablement pour jamais tout le Canada, avec ce Louiſbourg, qui avait coûté tant d'argent & de ſoins pour être ſi ſouvent la proie des Anglais. Toutes les terres ſur la gauche du grand fleuve Miſſiſſipi, leur furent cédées. L'Eſpagne pour arrondir leurs conquêtes, leur donna encore la Floride. Ainſi du vingt-cinquiéme degré juſques ſous le Pôle, preſque tout leur appartint. Ils partagèrent l'hémiſphère Américain avec les Eſpagnols. Ceux-ci ont les terres qui produiſent les richeſſes de convention, ceux-là ont les richeſſes réelles qui s'achètent avec l'or & l'argent, toutes les denrées néceſſaires, tout ce qui ſert aux manufactures. Les côtes anglaiſes dans l'eſpace de ſix cents lieues ſont traverſées par des fleuves navigables qui leur portent leurs marchandiſes juſqu'à quarante & cinquante lieues dans leurs terres. Les peuples d'Allemagne ſe ſont empreſſés d'aller peupler ces pays où ils trouvent une liberté dont ils ne jouiſſaient point dans leur patrie. Ils ſont devenus Anglais; & ſi toutes ces colonies demeuraient unies à leur métropole, il n'eſt pas douteux que cet établiſſement ne faſſe un jour la plus formidable puiſſance. La guerre avait commencé pour deux ou trois chétives habitations, & ils y ont gagné deux mille lieues de terrain.

Les petites îles de Saint-Vincent, les Grenades, Tabago, la Dominique, leur furent encore acquiſes; & c'eſt par le moyen de ces îles, ainſi que par la Jamaïque, qu'il font un

commerce immenſe avec les Eſpagnols, commerce ſévérement prohibé, & toujours exercé, parce qu'il eſt favorable aux deux nations, & que la loi de la néceſſité eſt toujours la première.

La France ne put obtenir qu'avec beaucoup de difficulté le droit de pêche vers Terre-Neuve & une petite île inculte, nommée Michelon, pour y faire ſécher la morue, ſans pouvoir y faire le moindre établiſſement ; triſte droit ſujet à de fréquentes avanies.

La France fut exclue dans l'Inde de ſes établiſſemens ſur le Gange, elle céda ſes poſſeſſions ſur le Sénégal en Afrique; on fut encore obligé de démolir toutes les fortifications de Dunkerque du côté de la mer.

L'Etat perdit dans le cours de cette funeſte guerre, la plus floriſſante jeuneſſe, plus de la moitié de l'argent comptant qui circulait dans le royaume, ſa marine, ſon commerce, ſon crédit. On a cru qu'il eût été très-aiſé de prévenir tant de malheurs en s'accommodant avec les Anglais, pour un petit terrain litigieux vers le Canada. Mais quelques ambitieux pour ſe faire valoir & ſe rendre néceſſaires, précipitèrent la France dans cette guerre fatale. Il en avait été même en 1741. L'amour-propre de deux ou trois perſonnes ſuffit pour déſoler l'Europe. La France avait un ſi preſſant beſoin de cette paix, qu'elle regarda ceux qui la conclurent comme les bienfaiteurs de la patrie. Les dettes dont l'Etat demeurait ſurchargé, étaient plus grandes encore que celles de *Louis XIV*. La dépenſe ſeule de l'extraordinaire des guerres avait été en une année de quatre cents millions. Qu'on juge par-là du reſte. La France aurait beaucoup perdu quand même elle eût été victorieuſe.

CHAPITRE TRENTE-SIXIEME.

Gouvernement intérieur de la France. Querelles & aventures depuis 1750 jusqu'à 1762.

CH. XXXVI.

LONG-TEMPS avant cette guerre funeste, & pendant son cours, l'intérieur de la France fut troublé par cette autre guerre si ancienne & si interminable, entre la jurisdiction séculière & la discipline ecclésiastique; leurs bornes n'ayant jamais été bien marquées comme elles le sont aujourd'hui en Angleterre, dans tant d'autres pays, & sur-tout en Russie, il en résultera toujours des dissensions dangereuses, tant que les droits de la monarchie, & ceux des différens corps de l'Etat seront contestés.

Il se trouva vers l'an 1750 un ministre des finances assez hardi pour faire ordonner que le clergé & les religieux donneraient un état de leurs biens, afin que le roi pût voir, par ce qu'ils possédaient, ce qu'ils devaient à l'Etat. Jamais proposition ne fut plus juste, mais les conséquences en parurent sacriléges. Un vieil évêque de Marseille écrivit au contrôleur général, *Ne nous mettez pas dans la nécessité de désobéir à* DIEU *ou au roi; vous savez lequel des deux aurait la préférence.* Cette lettre d'un évêque affaibli par l'âge, & incapable d'écrire, était d'un jésuite nommé *Le Maire*, qui le dirigeait lui & sa maison. Ce jésuite était un fanatique de bonne foi, espèce d'hommes toujours dangereuse.

Le ministère fut obligé d'abandonner une entreprise qu'il n'eût pas fallu hasarder, si on ne pouvait la soutenir. Quelques membres du clergé imaginèrent alors d'occuper le gouvernement par une diversion embarrassante, & de le mettre en alarme sur le spirituel, pour faire respecter le temporel. Ils savaient que la fameuse bulle *Unigenitus* était en exécration aux peuples. On résolut d'exiger de mourans des billets de confession : il fallait que ces billets fussent signés par des prêtres adhérans à la bulle; sans quoi point d'extrême-

onction, point de viatique; on refusait sans pitié ces deux consolations aux appelans, & à ceux qui se confessaient à des appelans. Un archevêque de Paris entra sur-tout dans cette manœuvre, plus par zèle de théologien, que par esprit de cabale.

Alors toutes les familles furent allarmées, le schisme fut annoncé : plusieurs de ceux qu'on appelle jansénistes commençaient à dire hautement que si on rendait les sacremens si difficiles, on saurait bientôt s'en passer à l'exemple de tant de nations. Ces minuties bourgeoises occupèrent plus les Parisiens que tous les grands intérêts de l'Europe. C'étaient des insectes sortis du cadavre du molinisme & du jansénisme, qui en bourdonnant dans la ville, piquaient tous les citoyens. On ne se souvenait plus ni de Metz, ni de Fontenoi, ni des victoires, ni des disgraces, ni de tout ce qui avait ébranlé l'Europe. Il y avait dans Paris cinquante mille énergumènes, qui ne savent pas en quels pays coulent le Danube & l'Elbe; & qui croyaient l'univers bouleversé pour des billets de confession. Tel est le peuple.

Un curé de Saint-Etienne-du-Mont, petite paroisse de Paris, ayant refusé les sacremens à un conseiller du Châtelet, le parlement mit en prison le curé.

Le roi voyant cette petite guerre civile, excitée entre les parlemens & les évêques, défendit à ses cours de judicature de se mêler des affaires concernant les sacremens, & en réserva la connaissance à son conseil privé. Les parlemens se plaignirent qu'on leur ôtat ainsi l'exercice de la police générale du royaume, & le clergé souffrit impatiemment que l'autorité royale voulût pacifier des querelles de religion. Les animosités s'aigrirent de tous côtés.

Une place de supérieure dans l'hôpital des filles, acheva d'allumer la discorde. L'archevêque voulut seul nommer à cette place; le parlement de Paris s'y opposa, & le roi ayant jugé en faveur du prélat, le parlement cessa de faire ses fonctions, & de rendre la justice; il fallut que le roi envoyât par ses mousquetaires à chaque membre de ce tribunal, des lettres de cachet, portant ordre de reprendre leurs fonctions, sous peine de désobéissance.

CH. XXXVI.

Les chambres siégèrent donc comme de coutume; mais quand il fallut plaider, il ne se trouva point d'avocats. Ce temps ressemblait en quelque manière au temps de la fronde, mais dépouillé des horreurs de la guerre civile; il ne se montrait que sous une forme susceptible de ridicule.

Ce ridicule était pourtant embarrassant. Le roi résolut d'éteindre, par sa modération, ce feu qui faisait craindre un incendie; il exhorta le clergé à ne point user de rigueurs dangereuses; le parlement reprit ses fonctions.

Février 1752.

Mais bientôt après les billets de confession reparurent; de nouveaux refus de sacremens irritèrent tout Paris. Le même curé de Saint-Etienne trouvé coupable d'une seconde prévarication, fut mandé par le parlement, qui lui défendit à lui & à tous les curés, de donner un pareil scandale, sous peine de la saisie du temporel. Le même arrêt invita l'archevêque à faire cesser lui-même le scandale. Ce terme d'*invitation* paraissait entrer dans les vues de la modération du roi. L'archevêque ne voulant pas même que la justice séculière eût le droit de lui faire une invitation, alla se plaindre à Versailles. Il était soutenu par un ancien évêque de Mirepoix, nommé *Boyer*, chargé du ministère de présenter au roi les sujets pour des bénéfices. Cet homme autrefois théatin, puis évêque, & devenu ministre, au département des bénéfices, était d'un esprit fort borné, mais zélé pour les immunités de l'église; il regardait la bulle comme un article de foi; & ayant tout le crédit attaché à sa place, il persuada que le parlement touchait à l'encensoir. L'arrêt du parlement fut cassé; ce corps fit des remontrances fortes & pathétiques.

Le roi lui ordonna de s'en tenir à lui rendre compte de toutes les dénonciations qu'on ferait sur ces matières, se réservant à lui-même le droit de punir les prêtres dont le zèle scandaleux pourrait faire naître des semences de schisme. Il défendit par un arrêt de son conseil d'Etat, que ses sujets se donnassent les uns aux autres les noms de novateurs, de jansénistes, & de semi-pélagiens: c'était ordonner à des fous d'être sages.

Les curés de Paris, excités par l'archevêque, présentèrent une requête au roi en faveur des billets de confession. Sur

le champ le parlement décréta le curé de Saint-Jean en Grève, qui avait formé la requête. Le roi cassa encore cette procédure de justice; le parlement cessa encore ses fonctions; il continua à faire des remontrances, & le roi persista à exhorter les deux partis à la paix. Ses soins furent inutiles.

Une lettre de l'évêque de Marseille dénoncée au parlement, fut brûlée par la main du boureau; un écrit de l'évêque d'Amiens condamné. Le clergé étant assemblé pour lors à Paris, comme il s'assemble tous les cinq ans pour payer au roi ses subsides, résolut de lui aller porter ses plaintes en habits pontificaux; mais le roi ne voulut point de cette cérémonie extraordinaire.

D'un autre côté, le parlement condamna un porte-Dieu à l'amende, à demander pardon à genoux, & à être admonesté, & un vicaire de paroisse au bannissement. Le roi cassa encore cet arrêt.

Août 1752.

Les affaires de cette espèce se multiplièrent. Le roi recommanda toujours la paix, sans que les ecclésiastiques cessassent de refuser les sacremens, & sans que le parlement cessât de procéder contre eux.

Enfin, le roi permit aux parlemens de juger des sacremens en cas qu'il y eût un procès à leur sujet; mais il leur défendit de chercher à juger, lorsqu'il n'y aurait pas de parties plaignantes. Le parlement reprit une seconde fois ses fonctions, & les plaideurs qu'on avait négligés pour ces affaires, eurent la liberté de se ruiner à l'ordinaire.

1752. Novembre 1752.

Le feu couvait toujours sous la cendre. L'archevêque avait ordonné de refuser le sacrement à deux pauvres vieilles religieuses de *Sainte-Agathe*, qui ayant entendu dire autrefois à leur directeur que la bulle *Unigenitus* est un ouvrage diabolique, craignaient d'être damnées si elles recevaient cette bulle en mourant; elles craignaient d'être condamnées aussi en manquant d'extrême-onction. Le parlement envoya son greffier à l'archevêque, pour le prier de ne pas refuser à ces deux filles les secours ordinaires; & le prélat ayant répondu selon sa coutume, qu'il ne devait compte qu'à DIEU seul, son temporel fut saisi; les princes du sang & les pairs furent invités à venir prendre séance au parlement.

Décembre 1752.

CH. XXXVI.

La querelle alors pouvait devenir férieufe : on commença à craindre les temps de la fronde & de la ligue. Le roi défendit aux princes & aux pairs d'aller opiner dans le parlement de Paris fur des affaires dont il attribuait la connaiffance à fon confeil privé. L'archevêque de Paris eut même le crédit d'obtenir un arrêt du confeil pour diffoudre la petite communauté de *Sainte-Agathe*, où les filles avaient fi mauvaife opinion de la bulle *Unigenitus*.

Janvier 1753.

Tout Paris murmura. Ces petits troubles s'étendirent dans plus d'une ville du royaume. Les mêmes fcandales, les mêmes refus de facremens partageaient la ville d'Orléans ; le parlement rendait les mêmes arrêts pour Orléans & pour Paris ; le fchifme allait fe former. Un curé de Rofainvilliers, diocèfe d'Amiens, s'avifa de dire un jour à fon prône, *que ceux qui étaient janféniftes euffent à fortir de l'églife, & qu'il ferait le premier à tremper fes mains dans leur fang.* Il eut l'audace de défigner quelques-uns de fes paroiffiens, à qui les plus fervens conftitutionnaires jetèrent des pierres pendant la proceffion, fans que les lapidés & les lapidans euffent la moindre connaiffance de ce que c'eft que la bulle & le janfénifme.

Une telle violence pouvait être punie de mort. Le parlement de Paris, dans le reffort duquel eft Amiens, fe contenta de bannir à perpétuité ce prêtre factieux & fanguinaire ; & le roi approuva cet arrêt, qui ne portait pas fur un délit purement fpirituel, mais fur le crime d'un féditieux, perturbateur du repos public.

Dans ces troubles, *Louis XV* était comme un père occupé de féparer fes enfans qui fe battent. Il défendait les coups & les injures ; il réprimandait les uns, il exhortait les autres ; il ordonnait le filence, défendant aux parlemens de juger du fpirituel, recommandant aux évêques la circonfpection, regardant la bulle comme une loi de l'églife, mais ne voulant point qu'on parlât de cette loi dangereufe. Ses foins paternels pouvaient peu de chofe fur des efprits aigris & allarmés. Les parlemens prétendaient qu'on ne pouvait féparer le *fpirituel* du *civil*, puifque les querelles *fpirituelles* entraînaient néceffairement après elles des querelles d'Etat.

Le

Le parlement assigna l'évêque d'Orléans à comparaître pour des sacremens. Il fit brûler par le boureau tous les écrits dans lesquels on lui contestait sa juridiction, excepté les déclarations du roi. Il envoya des conseillers faire enregistre ses arrêts en sorbonne, malgré les ordres du roi. On voyait tous les jours le boureau occupé à brûler des mandemens d'évêques, & les records de la justice faisant communier des malades la bayonnette au bout du fusil. Le parlement dans toutes ces démarches ne consultait que ses lois & le maintien de son autorité. Le roi voyait au-delà, il considérait les convenances qui demandent souvent que les lois plient.

CH. XXXVI.

Mars 1753.

Enfin pour la troisième fois, le parlement cessa de rendre la justice aux citoyens, pour ne s'occuper que des refus de sacremens qui troublaient la France entière.

Le roi lui envoya aussi pour la troisième fois des lettres de jussion, qui lui ordonnaient de remplir ses devoirs, & de ne plus faire souffrir ses sujets plaideurs de ces querelles étrangères, les procès des particuliers n'ayant aucun rapport à la bulle *Unigenitus*.

Le parlement répondit qu'il violerait son serment s'il reconnaissait les lettres patentes du roi, & qu'il ne pouvait *obtempérer*. (Vieux mot tiré du latin, qui signifie *obeir*).

6 Mai. 1753.

Alors le roi se crut obligé d'exiler tous les membres des *Enquêtes*, les uns à Bourges, les autres à Poitiers, quelques-uns en Auvergne; & d'en faire enfermer quatre qui avaient parlé avec plus de force.

On épargna la grand'chambre; mais elles crut qu'il y allait de son honneur de n'être point épargnée. Elle persista à ne point rendre la justice au peuple, & à procéder contre les réfractaires. Le roi l'envoya à Pontoise, bourg à six lieues de Paris, où le duc d'Orléans l'avait déja envoyée pendant sa régence.

Parlement exilé.

L'Europe s'étonnait qu'on fit tant de bruit en France pour si peu de chose; & les Français passaient pour une nation frivole, qui faute de bonnes lois reconnues, mettait tout en feu pour une dispute méprisée par-tout ailleurs. Quand on a vû cinq cent mille hommes en armes pour l'élection d'un empereur, l'Europe, l'Inde & l'Amérique désolées, & qu'on

retombe ensuite dans cette petite guerre de plume, on croit entendre le bruit d'une pluie après les éclats du tonnerre. Mais on devait se souvenir que l'Allemagne, la Suède, la Hollande, la Suisse avaient autrefois éprouvé des secousses bien plus violentes pour des inepties; que l'inquisition d'Espagne était pire que des troubles civiles, & que chaque nation a ses folies & ses malheurs.

Juillet 1753. Le parlement de Normandie imita celui de Paris sur les sacremens. Il ajourna l'évêque d'Evreux; il cessa aussi de rendre la justice. Le roi envoya un officier de ses gardes biffer les registres de ce parlement, qui fut à la fin plus docile que celui de Paris.

Chambre royale. La Justice distributive interrompue dans la capitale eût été un grand bonheur si les hommes étaient sages & justes : mais comme ils ne sont ni l'un ni l'autre, & qu'il faut plaider, Novemb. le roi commit des membres de son conseil d'Etat pour vider les procès en dernier ressort. On voulut faire enregistrer l'érection de cette chambre au châtelet, comme s'il était nécessaire qu'une justice inférieure donnât l'authenticité à l'autorité royale. L'usage de ces enregistremens avait eu presque toujours ses inconvéniens; mais ce défaut de formalité en aurait eu peut-être de plus grands encore. Le châtelet refusa l'enregistrement, on l'y força par des lettres de jussion. La chambre royale s'assembla, mais les avocats ne voulurent point plaider; on se moqua dans Paris de la chambre royale; elle en rit elle-même; tout se tourna en plaisanterie, selon le génie de la nation, qui rit toujours le lendemain de ce qui l'a consternée ou animée la veille. Les ecclésiastiques riaient aussi, mais de la joie de leur triomphe.

Juillet 1754. *Boyer* ancien évêque de Mirepoix, qui avait été le premier auteur de tous ces troubles sans le savoir, étant tombé en enfance, par son grand âge, & par la constitution de ses organes, tout parut tendre à la conciliation. Les ministres négocièrent avec le parlement de Paris. Ce corps fut rappelé, & revint à la satisfaction de toute la ville, & au bruit Août. de la populace qui criait vive le parlement. Son retour fut un triomphe. Le roi qui était aussi fatigué de l'inflexibilité des ecclésiastiques que de celle des parlemens, ordonna le

silence & la paix, & permit aux juges séculiers de procéder contre ceux qui troubleraient l'un ou l'autre.

Le schisme éclatait de temps en temps à Paris & dans les provinces, & malgré les mesures que le roi avait prises pour empêcher les refus des sacremens, plusieurs évêques cherchaient à se faire un mérite de ces refus auprès de la cour de Rome. Un évêque de Nantes ayant donné dans sa ville cet exemple de rigueur ou de scandale, fut condamné par le simple présidial de Nantes, à payer six mille francs d'amende, & les paya, sans que le roi le trouvât mauvais, tant il était las de ces disputes.

Septemb.

De pareilles scènes arrivaient dans tout le royaume, & en attristant quelques intéressés, amusaient la multitude oisive. Il y avait à Orléans un vieux chanoine jansénifte qui se mourait, & à qui ses confrères refusaient la communion. Le parlement de Paris les condamna à douze mille livres d'amende, & ordonna que le malade serait communié. Le lieutenant criminel en conséquence arrangea tout pour cette cérémonie, comme pour une exécution; les chanoines firent tant que leur confrère mourut sans sacremens, & ils l'enterrèrent le plus mesquinement qu'ils purent.

Octobre.

Rien n'était devenu plus commun dans le royaume que de communier par arrêt du parlement. Le roi qui avait exilé ses juges séculiers, pour n'avoir pas *obtempéré* à ses ordres, voulut tenir la balance égale, & exiler aussi ceux du clergé qui s'obstineraient au schisme. Il commença par l'archevêque de Paris. Il fut relégué à sa maison de Conflans à trois quarts de lieue de la ville; exil doux qui ressemblait plus à un avertissement paternel qu'à une punition.

Décemb. 1754.

Les évêques d'Orléans & de Troyes furent pareillement exilés à leurs maisons de plaisance, avec la même douceur. L'archevêque de Paris étant aussi inflexible dans sa maison de Conflans que dans sa demeure épiscopale, fut relégué plus loin.

Le parlement pouvant alors agir en liberté, réprimait la sorbonne, qui ayant autrefois regardé la bulle avec horreur, la regardait maintenant comme une regle de foi. Elle menaçait de cesser ses leçons; & le parlement qui avait lui-même

cessé ses fonctions plus importantes, ordonnait à la faculté de continuer les siennes; il soutenait les libertés de l'église gallicane; & le roi l'approuvait; mais quand il allait trop loin, le roi l'arrêtait; & en confirmant la partie des arrêts qui tendait au bien public, il cassait celle qui lui paraissait trop peu mesurée. Ce monarque se voyait toujours entre deux grandes factions animées, comme les empereurs romains entre les bleus & les verds; il était occupé de la guerre maritime que l'Angleterre commençait à lui faire; celle de terre paraissait inévitable; ce n'était guères le temps de parler d'une bulle.

Il lui fallait encore appaiser les contestations du grand conseil & de ses parlemens; car presque rien n'étant déterminé en France par des lois précises, les bornes, les priviléges, de chaque corps étant incertains, le clergé ayant toujours voulu étendre sa juridiction, les chambres des comptes ayant disputé aux parlemens beaucoup de prérogatives, les pairs ayant souvent plaidé pour les leurs contre le parlement de Paris, il n'était pas étonnant que le grand conseil eût avec lui quelques querelles.

Ce grand conseil était originairement le conseil des rois, & les accompagnait dans tous leurs voyages. Tout changea peu à peu dans l'administration publique, & le grand conseil changea aussi. Il ne fut plus qu'une cour de judicature sous *Charles VIII.* Il décide des évocations, de la compétence des juges, de tous les procès concernant tous les bénéfices, du royaume, excepté de la régale; il a droit de juger ses propres officiers. Un conseiller de cette cour fut appelé au chatelêt pour ses dettes. Le grand conseil revendiqua la cause, & cassa la sentence du châtelet. Aussi-tôt le parlement s'émeut, & casse l'arrêt du grand conseil, & le roi casse l'arrêt du parlement. Nouvelles remontrances, nouvelles querelles; tous les parlemens s'élèvent contre le grand conseil, & le public se partage. Le parlement de Paris convoque encore les pairs pour cette dispute de corps, & le roi défend encore aux pairs *cette association*: l'affaire enfin reste indécise comme tant d'autres.

1756. Janvier Février & Mars.

Cependant le roi avait des occupations plus importantes.

Il fallait soutenir contre les Anglais sur terre & sur mer une guerre onéreuse; il faisait en même temps cette mémorable fondation de l'école militaire, le plus beau monument de son regne; que l'impératrice *Marie-Thérèse* a imité depuis. Il fallait des secours de finance, & le parlement se rendait difficile sur l'enregistrement des édits qui ordonnaient la perception de deux vingtièmes. (On a été depuis obligé d'en payer trois, parce que lorsqu'on a la guerre, il faut que les citoyens combattent, ou qu'ils payent ceux qui combattent; il n'y a pas de milieu).

Le roi tint un lit de justice à Versailles, où il convoqua les princes & les pairs, avec le parlement de Paris; il y fit enregistrer ses édits; mais le parlement de retour à Paris protesta contre cet enregistrement. Il prétendait que non-seulement il n'avait pas eu la liberté nécessaire de l'examen, mais que cet édit demandait des modifications qui ne blessassent ni les intérêts du roi, ni ceux de l'état qui étaient les mêmes, & qu'il avait fait serment de maintenir; & il disait que son devoir n'était pas de plaire, mais de servir: ainsi le zèle combattait l'obéissance.

6 Août. 1756.

Les épines du schisme se mêlaient à l'importante affaire des impôts. Un conseiller du parlement malade à sa campagne, dans le diocèse de Meaux, demanda ses sacremens, un curé les lui refusa comme à un ennemi de l'église, & le laissa mourir sans cette cérémonie; on procéda contre le curé, qui prit la fuite.

L'archevêque d'Aix avait fait un nouveau formulaire sur la bulle, & le parlement d'Aix l'avait condamné à donner dix mille livres aux pauvres; il fut obligé de faire cette aumône, & il en fut pour son formulaire & pour son argent. L'évêque de Troyes avait troublé son diocèse, le roi l'envoya prisonnier chez des moines en Alsace. L'archevêque de Paris, à qui l'on avait permis de revenir à Conflans, déclara excommuniés ceux qui liraient les arrêts & les remontrances des parlemens sur la bulle, & sur les billets de confession.

Septemb.

Louis XV que tant d'animosités embarrassaient, poussa la circonspection jusqu'à demander l'avis du pape *Lambertini*,



Benoit XIV, homme aussi modéré que lui, aimé de la chrétienté pour la douceur & la gayeté de son caractère, & qui est aujourd'hui regretté de plus en plus. Il ne se mêla jamais d'aucune affaire que pour recommander la paix. C'était son secrétaire des brefs, le cardinal *Passionei*, qui faisait tout. Ce cardinal, le seul alors dans le sacré collége qui fut homme de lettres, était un génie assez élevé pour mépriser les disputes dont il s'agissait. Il haïssait les jésuites qui avaient fabriqué la bulle; il ne pouvait se taire sur la fausse démarche qu'on avait faite à Rome, de condamner dans cette bulle des maximes vertueuses, d'une vérité éternelle, qui appartiennent à tous les temps, & à toutes les nations; celle-ci, par exemple, *La crainte d'une excommunication injuste ne doit point empêcher de faire son devoir.*

Cette maxime est dans toute la terre la sauve-garde de la vertu. Tous les anciens, tous les modernes ont dit que le devoir doit l'emporter sur la crainte du supplice même.

Mais quelque étrange que parût la bulle en plus d'un point, ni le cardinal *Passionei*, ni le pape ne pouvaient rétracter une constitution regardée comme une loi de l'église. *Benoit XIV* envoya au roi une lettre circulaire pour tous les évêques de France, dans laquelle il regardait à la vérité cette bulle comme une loi universelle, à laquelle on ne peut résister, *sans se mettre en danger de perdre son salut éternel*; mais enfin il décidait que, *pour éviter le scandale, il faut que le prêtre avertisse les mourans soupçonnés de jansénisme qu'ils seront damnés; & les communier à leurs risques & périls.*

Le même pape, dans sa lettre particulière au roi, lui recommandait les droits de l'épiscopat. Quand on consulte un pape quel qu'il soit, on doit bien s'attendre qu'il écrira comme un pape doit écrire.

Mais *Benoit XIV* en rendant ce qu'il devait à sa place, donnait aussi tout ce qu'il pouvait à la paix, à la bienséance, à l'autorité du monarque. On imprima le bref du pape adressé aux évêques. Le parlement eut le courage ou la témérité de le condamner & de le supprimer par un arrêt. Cette démarche choqua d'autant plus le roi, que c'était lui-même qui avait envoyé aux évêques ce bref condamné

9 Dec. 1756.

par son parlement. Il n'était point question dans ce bref des libertés de l'église gallicane, & des droits de la monarchie, que le parlement a soutenus & vengés dans tous les temps. La cour vit dans la censure du parlement plus de mauvaise humeur que de modération.

Le conseil croyait avoir un autre sujet de réprouver la conduite du parlement de Paris; plusieurs autres cours supérieures qui portent le nom de parlement, s'intitulaient, *classes du parlement du royaume*; c'est un titre que le chancelier de *l'Hôpital* leur avait donné; il ne signifiait que l'union des parlemens dans l'intelligence & le maintien des lois; les parlemens ne prétendaient pas représenter l'état entier, divisé en différentes compagnies, qui toutes faisant un même corps, constituaient les états-généraux perpétuels du royaume. Cette idée eût été grande; mais elle eût été trop grande, & l'autorité royale en était irritée.

Ces considérations jointes aux difficultés qu'on faisait sur l'enregistrement des impôts, déterminèrent le roi à venir réformer le parlement de Paris dans un lit de justice.

Quelque secret que le ministère eût gardé, il perça dans le public. Le roi fut reçu dans Paris, avec un morne silence. Le peuple ne voit dans un parlement que l'ennemi des impôts; il n'examine jamais si ces impôts sont nécessaires; il ne fait pas même réflexion qu'il vend sa peine & ses denrées plus cher à proportion des taxes, & que le fardeau tombe sur les riches. Ceux-ci se plaignent eux-mêmes, & encouragent les murmures de la populace.

Les Anglais dans cette guerre ont été plus chargés que les Français; mais en Angleterre la nation se taxe elle-même; elle sait sur quoi les emprunts seront remboursés. La France est taxée, & ne sait jamais sur quoi seront assignés les fonds destinés au payement des emprunts. Il n'y a point en Angleterre de particuliers qui traitent avec l'état des impôts publics, & qui s'enrichissent aux dépens de la nation; c'est le contraire en France. Les parlemens de France ont toujours fait des remontrances aux rois contre cet abus; mais il y a des temps où ces remontrances, & sur-tout les difficultés d'enregistrer, sont plus dangereuses que ces impôts mêmes, parce

C H. XXXVI.

que la guerre exige des secours présens, & que l'abus de ces secours ne peut être corrigé qu'avec le temps.

Le roi vint au parlement faire lire un édit par lequel il supprimait deux chambres de ce corps, & plusieurs officiers. Il ordonna qu'on respectât la bulle *Unigenitus*, défendit que les juges séculiers prescrivissent l'administration des sacremens, en leur permettant seulement de juger des abus & des délits commis dans cette administration, enjoignant aux évêques de prescrire à tous les curés la modération & la discrétion, & voulant que toutes les querelles passées *fussent ensevelies dans l'oubli*. Il ordonna que nul conseiller n'aurait voix délibérative avant l'âge de vingt-cinq ans, & que personne ne pourrait opiner dans l'assemblée des chambres qu'après avoir servi dix années. Il fit enfin les plus expresses *inhibitions d'interrompre, sous quelque prétexte que ce pût être, le service ordinaire*.

13 Déc. 1756.

Le chancelier alla aux avis pour la forme; le parlement garda un profond silenee; le roi dit qu'il voulait être obéi, & *qu'il punirait quiconque oserait s'écarter de son devoir*.

Le lendemain quinze conseillers de la grand'chambre remirent leur démission surle bureau. Cent quatre-vingts membres du parlement se démirent bientôt de leurs charges. Les murmures furent grands dans toute la ville.

Parmi tant d'agitations qui troublaient tous les esprits, au milieu d'une guerre funeste, dans le dérangement des finances, qui rendait cette guerre plus dangereuse & qui irritait l'animosité des mécontens; enfin parmi les épines de divisions, semées de tous côtés entre les magistrats & le clergé, dans le bruit de toutes ces clameurs, il était très-difficile de faire le bien, & il ne s'agissait presque plus que d'empêcher qu'on ne fît beaucoup de mal.

CHAPITRE

CHAPITRE TRENTE-SEPTIEME.

Attentat contre la personne du Roi.

CES émotions du peuple furent bientôt ensevelies dans une consternation générale, par l'accident le plus imprévu & le plus effroyable. Le roi fut assassiné le 5 Janvier dans la cour de Versailles, en présence de son fils, au milieu de ses gardes & des grands officiers de sa couronne. Voici comment cet étrange événement arriva.

Ch. XXXVII. 1757.

Un misérable de la lie du peuple, nommé *Robert-François Damiens*, né dans un village auprès d'Arras, avait été longtemps domestique à Paris dans plusieurs maisons; c'était un homme dont l'humeur sombre & ardente avait toujours ressemblé à la démence.

Les murmures généraux qu'il avait entendus dans les places publiques, dans la grande salle du palais & ailleurs, allumèrent son imagination. Il alla à Versailles comme un homme égaré; & dans les agitations que lui donnait son dessein inconcevable, il demanda à se faire saigner dans son auberge. Le physique a une si grande influence sur l'âme des hommes, qu'il protesta depuis dans ses interrogatoires, *que s'il avait été saigné comme il le demandait, il n'aurait pas commis son crime.*

Son dessein était le plus inoui qui fût jamais tombé dans la tête d'un monstre de cette espece; il ne pretendait pas tuer le roi, comme en effet il le soutint depuis, & comme malheureusement il l'aurait pû; mais il voulait le blesser; & c'est ce qu'il déclara en effet dans son procès criminel devant le parlement.

« Je n'ai point eu intention de tuer le roi; je l'aurais tué » si j'avais voulu, je ne l'ai fait que pour que DIEU pût tou- » cher le roi, & le porter à remettre toutes choses en place, » & tranquillité dans ses Etats; & il n'y a que l'archevêque de » Paris seul qui est cause de tous ces troubles.

Interrogatoire du 18 Janvier, art. 144, page 132 du procès de Damiens, in-4°.

CH. XXXVII.

Cette idée avait tellement échauffé sa tête, que dans un autre interrogatoire il dit :

Interrogatoire du 6 Mars, pag. 289.

« J'ai nommé des conseillers au parlement, parce que j'en » ai servi un, & parce que presque tous sont furieux de la » conduite de M. l'archevêque ». En un mot, le fanatisme avait troublé l'esprit de ce malheureux au point que dans les interrogatoires qu'il subit à Versailles, on trouve ces propres paroles:

Page 41.

« Interrogé quels motifs l'avaient porté à attenter à la per» sonne du roi ? a dit; que c'est *à cause de la religion.*

Tous les assassins des princes chrétiens ont eu cette cause. Le roi de Portugal n'avait été assassiné qu'en vertu de la décision de trois jésuites. On sait assez que les rois de France *Henri III* & *Henri IV* ne périrent que par des mains fanatiques; mais il y avait cette différence, que *Henri III* & *Henri IV* furent tués parce qu'ils paraissaient ennemis du pape, & que *Louis XV* fut assassiné parce qu'il semblait vouloir complaire au pape.

L'assassin s'étant muni d'un couteau à ressort, qui d'un côté portait une longue lame pointue, & de l'autre un canif à tailler les plumes d'environ quatre pouces de longueur. Il attendait le moment où le roi devait monter en carosse pour aller à Trianon. Il était près de six heures; le jour ne luisait plus; le froid était excessif; presque tous les courtisans portaient de ces manteaux qu'on nomme par corruption *redingotes.* L'assassin ainsi vêtu pénètre vers la garde, heurte en

(1) *SIRE*,

Je suis bien fâché * d'avoir eu le malheur de vous approcher; mais si vous ne prenez pas le parti de votre peuple, avant qu'il soit quelques années d'ici, vous & monsieur le dauphin, & quelques autres périront; il serait fâcheux qu'un aussi bon prince, par la trop grande bonté qu'il a pour les ecclésiastiques, dont il accorde toute sa confiance, ne soit pas sûr de sa vie; & si vous n'avez pas la bonté d'y remédier sous peu de temps il arrivera de très-grands malheurs, votre royaume n'étant pas en sûreté; par malheur pour vous que vos sujets vous ont

* Cette lettre se trouve page 69 du procès de *Damiens*, donné au public par le greffier criminel du parlement avec la permission de ses supérieurs.

passant le *dauphin*, se fait place à travers la garniture des gardes du corps & des Cent Suisses, aborde le roi, le frappe de son canif à la cinquième côte, remet son couteau dans sa poche, & reste le chapeau sur la tête. Le roi se sent blessé, se retourne, & à l'aspect de cet inconnu qui était couvert, & dont les yeux étaient égarés, il dit : *C'est cet homme qui m'a frappé, qu'on l'arrête, & qu'on ne lui fasse point de mal.*

Tandis que tout le monde était saisi d'effroi & d'horreur, qu'on portait le roi dans son lit, qu'on cherchait les chirurgiens, qu'on ignorait si la blessure était mortelle, si le couteau était empoisoné, le parricide répéta plusieurs fois : *Qu'on prenne garde à Mgr. le dauphin, qu'il ne sorte pas de la journée.*

A ces paroles, l'allarme universelle redouble ; on ne doute pas qu'il n'y ait une conspiration contre la famille royale: chacun se figure les plus grands périls, les plus grands crimes & les plus médités.

Heureusement la blessure du roi était légère, mais le trouble public était considérable, & les craintes, les défiances, les intrigues se multipliaient à la cour. Le grand prévôt de l'hôtel, à qui appartenait la connaissance du crime commis dans le palais du roi, s'empara d'abord du parricide, & commença les procédures, comme il s'était pratiqué à St. Cloud dans l'assassinat de *Henri III*. Un exempt des gardes de la prévôté ayant obtenu un peu de confiance, ou apparente, ou vraie, dans l'esprit aliéné de ce misérable, l'engagea à oser dicter de sa prison une lettre au roi même (1) *Damiens*

donné leur démission, l'affaire ne provenant que de leur part. Et si vous n'avez pas la bonté pour votre peuple d'ordonner qu'on leur donne les sacremens à l'article de la mort, les ayant refusés depuis votre lit de justice, dont le châtelet a fait vendre les meubles du prêtre qui s'est sauvé, je vous réitère que votre vie n'est pas en sûreté, sur l'avis qui est très-vrai, que je prends la liberté de vous informer par l'officier porteur de la présente, auquel j'ai mis toute ma confiance. L'archevêque de Paris est la cause de tout le trouble, par les sacremens qu'il a fait refuser. Après le crime cruel que je viens de commettre contre votre personne sacrée, l'aveu sincère que je prends la liberté de vous faire, me fait espérer la clémence des bontés de votre majesté.

Signé *Damiens*.

Au dos de ladite lettre est écrit, paraphé, *ne varietur*, suivant, & au

écrire au roi ! Un assassin écrire à celui qu'il avait assassiné ! Sa lettre est insensée & conforme à l'abjection de son état, mais elle découvre l'origine de sa fureur : on y voit que les plaintes du public contre l'archevêque avaient dérangé le cerveau du criminel, & l'avaient excité à son attentat. Il paraissait par les noms des membres du parlement cités dans sa lettre, qu'il les connaissait, ayant servi un de leurs confrères ; mais il eût été absurde de supposer qu'ils lui eussent expliqué leurs sentimens, encore moins qu'ils lui eussent jamais dit, ou fait dire un mot qui pût l'encourager au crime.

Aussi le roi ne fit aucune difficulté de remettre le jugement du coupable à ceux de la grand'chambre qui n'avaient pas donné leur démission. Il voulut même que les princes & les pairs rendissent par leur présence le procès plus solemnel, & plus authentique dans tous ses points aux yeux d'un public aussi défiant que curieux exagérateur, qui voit toujours dans ces aventures effrayantes au-delà de la vérité. Jamais en effet la vérité n'a paru dans un jour plus clair. Il est évident que cet insensé n'avait aucun complice : il déclara toujours qu'il n'avait point voulu tuer le roi, mais qu'il avait formé le dessein de le blesser depuis l'exil du parlement.

Interrogatoire au parlement, pag. 132 & 135.

D'abord dans son premier interrogatoire, il dit que *la religion seule l'a déterminé à cet attentat.*

Pag. 131.

Il avoue qu'il n'a *dit du mal que des molinistes & de ceux qui refusent les sacremens, que ces gens-là croyent apparemment deux Dieux.*

Pag. 145.

défir de l'interrogatoire du nommé *François Damiens* ; en date du neuf Janvier mil sept cent cinquante-sept, à Versailles, le roi y étant.

Signé *Damiens.*

Le Clerc du Brillet, & Duvoigne, avec paraphe.

Et plus bas est écrit :

Au ROI.

Suit la teneur d'un écrit signé *Damiens.*

Copie du billet.

MESSIEURS,

Chagrange, Seconde.
Baisse de Lisse *.
De la Guiomye.
Clément.
Lanbert.

* Ce misérable estropie presque tous les noms de ceux dont il parle.

CH. XXXVII. Pag. 405.

Il s'écria à la question, *qu'il avait cru faire un œuvre méritoire pour le ciel ; c'est ce que j'entendais dire à tous ces prêtres dans le palais.* Il persista constamment à dire que c'étaient l'archevêque de Paris, les refus de sacremens, les disgraces du parlement, qui l'avaient porté à ce parricide; il le déclara encore à ses confesseurs. Ce malheureux n'était donc qu'un insensé fanatique, moins abominable à la vérité que *Ravaillac* & *Jean Châtel*, mais plus fou, & n'ayant pas plus de complices que ces deux énergumènes. Les seuls complices pour l'ordinaire de ces monstres, sont des fanatiques, dont les cervelles échauffées allument sans le savoir un feu qui va embrâser des esprits faibles, insensés & atroces. Quelques mots dits au hasard suffisent à cet embrâsement. *Damiens* agit dans la même illusion que *Ravaillac*, & mourut dans les mêmes supplices.

28 Mars.

Quel est donc l'effet du fanatisme, & le destin des rois! *Henri III* & *Henri IV* sont assassinés parce qu'ils ont soutenu leurs droits contre les prêtres. *Louis XV* est assassiné parce qu'on lui reproche de n'avoir pas assez sévi contre un prêtre. Voilà trois rois sur lesquels se sont portées des mains parricides dans un pays renommé pour aimer ses souverains.

Le père, la femme, la fille de *Damiens*, quoiqu'innocens, furent bannis du royaume, avec défense d'y revenir, sous peine d'être pendus. Tous ses parens furent obligés par le même arrêt, de quitter leur nom de *Damiens* devenu exécrable.

Le président de Rieux Bonnainvilliers.

Président de Massy, & presque tous.

Il faut qu'il remette son parlement, & qu'il le soutienne avec promesse de ne rien faire aux ci-dessus & compagnie.

Signé *Damiens*.

Plus bas est écrit:

Paraphé, *ne varietur*, suivant, & au désir de l'interrogatoire de ce jour neuf Javier mil sept cent cinquante-sept.

Signé *Damiens*.

Le Clerc du Brillet, & Duvoigne, avec paraphe.

Ladite lettre, ainsi que ledit écrit annexés à la minute dudit interrogatoire.

Cet événement fit rentrer en eux-mêmes pour quelque temps ceux qui par leurs malheureuses querelles ecclésiastiques avaient été la cause d'un si grand crime. On voyait trop évidemment ce que produisent l'esprit dogmatique, & les fureurs de religion. Personne n'avait imaginé qu'une bulle & des billets de confession, pussent avoir des suites si horribles; mais c'est ainsi que les démences & les fureurs des hommes sont liées ensemble. L'esprit des *Poltrot* & des *Jacques Clément*, qu'on avait cru anéanti, subsiste donc encore dans les âmes féroces & ignorantes! La raison pénètre en vain chez les principaux citoyens: le peuple est toujours porté au fanatisme; & peut-être n'y a-t-il d'autre remède à cette contagion que d'éclairer enfin le peuple même; mais on l'entretient quelquefois dans des superstitions; & on voit ensuite avec étonnement ce que ces superstitions produisent.

Cependant seize conseillers qui avaient donné leurs démissions étaient envoyés en exil; & l'un d'eux (1) qui était clerc & qui fut depuis conseiller d'honneur, célèbre pour son patriotisme & pour son éloquence, fonda une messe à perpétuité pour remercier Dieu d'avoir conservé la vie du roi qui l'exilait.

On confina aussi plusieurs officiers du parlement de Besançon dans différentes villes, pour avoir refusé l'enregistrement d'un second vingtième; & pour avoir donné un décret contre l'intendant de la province.

Le roi, malgré l'attentat commis sur sa personne, malgré une guerre ruineuse, s'occupait toujours du soin d'étouffer les querelles des parlemens & du clergé, essayant de contenir chaque état dans ses bornes, exilant encore l'archevêque de Paris, pour avoir contrevenu à ses lois dans la simple élection de la supérieure d'un couvent; rappelant ensuite ce prélat, & rendant toujours par la modération la fermeté plus respectable. Enfin les affaires mêmes du parlement de Paris s'accommodèrent; les membres de ce corps qui avaient donné leur démission, reprirent leurs charges & leurs fonctions: tout parut tranquille au dedans, jusqu'à ce que le faux zèle & l'esprit de parti fasse naître de nouveaux troubles.

(1) L'abbé de *Chauvelin*.

CHAPITRE TRENTE-HUITIEME.

Assassinat du roi de Portugal. Jésuites chassés de Portugal, & ensuite de France.

Ch. XXXVIII.

UN ordre religieux ne devrait pas faire partie de l'histoire. Aucun historien de l'antiquité n'est entré dans le détail des établissemens des prêtres de *Cibèle* & de *Junon*. C'est un des malheurs de notre police européane, que les moines destinés par leur institut à être ignorés, ayent fait autant de bruit que les princes, soit par leurs immenses richesses, soit par les troubles qu'ils ont excités depuis leur fondation.

Les jésuites étaient, comme on sait, les souverains véritables du Paraguai, en reconnaissant le roi d'Espagne. La cour d'Espagne avait cédé, par un traité d'échange, quelques districts de ces contrées au roi de Portugal *Joseph*, de la maison de *Bragance*. On accusa les jésuites de s'y être opposés, & d'avoir fait révolter les peuplades qui devaient passer sous la domination portugaise. Ce grief, joint à beaucoup d'autres, fit chasser les jésuites de la cour de Lisbonne.

Quelque temps après, la famille *Tavora*, & sur-tout le duc d'*Aveiro*, oncle de la jeune comtesse *Ataïde d'Atouguia*; le vieux marquis & la marquise de *Tavaro*, père & mère de la jeune comtesse; enfin le comte *Ataïde* son époux, & un des frères de cette comtesse infortunée, croyant avoir reçu du roi un outrage irréparable, ils résolurent de s'en venger. La vengeance s'accorde très-bien avec la superstition. Ceux qui méditent un grand attentat cherchent parmi nous des casuistes & des confesseurs qui les encouragent. La famille qui pensait être outragée, s'adressa à trois jésuites, *Malagrida*, *Alexandre* & *Mathos*. Ces casuistes décidèrent que ce n'était pas seulement un péché qu'ils appellent *véniel* de tuer le roi (1).

(1) C'est ce qui est rapporté dans l'*Acordao* ou déclaration authentique du Conseil royal de Lisbonne.

Il eſt bon de ſavoir, pour l'intelligence de cette déciſion, que les caſuiſtes diſtinguent entre les péchés qui mènent en enfer & les péchés qui conduiſent en purgatoire pour quelque temps; entre les péchés que l'abſolution d'un prêtre remet, moyennant quelques prières, ou quelques aumônes, & les péchés qui ſont remis ſans aucune ſatisfaction. Le premiers ſont *mortels*, le ſeconds ſont *véniels*.

La confeſſion auriculaire cauſa un parricide en Portugal, ainſi qu'elle en avait produits dans d'autres pays. Ce qui a été introduit pour expier les crimes, en a fait commettre. Telle eſt comme on l'a déja vu ſouvent dans cette hiſtoire, la déplorable condition humaine.

Les conjurés munis de leurs pardons pour l'autre monde, attendirent le roi qui revenait à Liſbonne d'une petite maiſon de campagne, ſeul, ſans domeſtiques, & la nuit: ils tirèrent ſur ſon caroſſe, & bleſſèrent dangereuſement le monarque.

1758. 3 Septem

Tous les complices, excepté un domeſtique, furent arrêtés. Les uns périrent par la roue, les autres furent décapités. La jeune comteſſe *Ataïde*, dont le mari fut exécuté, alla par ordre du roi pleurer dans un couvent tant d'horribles malheurs dont elle paſſait pour être la cauſe. Les ſeuls jéſuites qui avaient conſeillé & autoriſé l'aſſaſſinat du roi par le moyen de la confeſſion, moyen auſſi dangereux que ſacré, échappèrent alors au ſupplice.

Le Portugal n'avait pas encore reçu dans ce temps-là les lumières qui éclairent tant d'Etats en Europe, était plus ſoumis au pape qu'un autre. Il n'était pas permis au roi de faire condamner à mort par ſes juges un moine parricide; il fallait avoir le conſentement de Rome. Les autres peuples étaient dans le dix-huitième ſiecle, mais les Portugais ſemblaient être dans le douzième.

La poſtérité aura peine à croire que le roi de Portugal fit ſolliciter à Rome pendant plus d'un an la permiſſion de faire juger chez lui des jéſuites ſes ſujets, & ne put l'obtenir. La cour de Liſbonne & celle de Rome furent long-temps dans une querelle ouverte; on alla même juſqu'à ſe flatter que le Portugal ſecouerait un joug que l'Angleterre ſon alliée & ſa

pro-

protectrice avait foulé aux pieds depuis si long-temps; mais le ministère portugais avait trop d'ennemis pour oser entreprendre ce que Londres avait exécuté; il montra à la fois une grande fermeté & une extrême condescendance.

Les jésuites les plus coupables étaient en prison à Lisbonne; le roi les y laissa, & prit le parti d'envoyer à Rome tous les jésuites de ses états. On les déclara bannis pour jamais du royaume; mais on n'osait livrer à la mort les trois jésuites accusés & convaincus de parricide. Le roi fut réduit à l'expédient de livrer du moins *Malagrida* à l'inquisition, comme suspect d'avoir autrefois avancé quelque propositions téméraires qui sentaient l'héréfie.

Les Dominicains qui étaient juges du St. Office, & assistans du grand Inquisiteur, n'ont jamais aimé les jésuites: ils servirent le roi mieux que n'avait fait Rome. Ces moines déterrèrent un petit livre de la *vie héroïque de Ste Anne, mère de Marie, dicté au revérend père Malagrida par Ste. Anne elle-même.* Elle lui avait déclaré que l'immaculée conception lui appartenait comme à sa fille, qu'elle avait parlé & pleuré dans le ventre de sa mère, & qu'elle avait fait pleurer les chérubins. Tous les écrits de *Malagrida* étaient aussi sages; de plus, il avait fait des prédictions & des miracles; & celui d'éprouver à l'âge de soixante & quinze ans des pollutions dans sa prison, n'était pas un des moindres. Tout cela lui fut reproché dans son procès; & voilà pourquoi il fut condamné au feu, sans qu'on l'interrogeât seulement sur l'assassinat du roi, parce que ce n'est qu'une faute contre un séculier, & que le reste est un crime contre DIEU. Ainsi l'excès du ridicule & de l'absurdité fut joint à l'excès d'horreur. Le coupable ne fut mis en jugement que comme un prophete, & ne fut brûlé que pour avoir été fou, & non pas pour avoir été parricide.

Malagrida jésuite brûlé le 21 Sept. 1761.

Tandis qu'on chassait les jésuites du Portugal, cette aventure réveillait la haine qu'on leur portait en France, où ils ont été toujours puissans & détestés. Il arriva qu'un profès de leur ordre nommé *la Valette*, qui était le chef des missions à la Martinique, & le plus fort commerçant des îles, fit une banqueroute de plus de trois millions. Les intéressés

Banqueroute des jésuites en France.

Ch. XXXVIII.

Les Parlemens abolissent l'ordre.

se pourvurent au parlement de Paris. On crut découvrir alors que le général jésuite, résidant à Rome, gouvernait despotiquement les biens de la société. Le parlement de Paris condamna ce général & tous ses frères jésuites solidairement, à payer la banqueroute de *la Valette.*

Ce procès qui indigna la France contre les jésuites, conduisit à examiner cet institut singulier qui rendait ainsi un général Italien maître absolu des personnes & des fortunes d'une société de Français. On fut surpris de voir que jamais l'ordre des jésuites n'avait été formellement reçu en France par la plûpart des parlemens du royaume; on déterra leurs constitutions, & tous les parlemens les trouvèrent incompatibles avec les lois. Ils rappellèrent alors toutes les anciennes plaintes faites contre cet ordre, & plus de cinquante volumes de leurs décisions théologiques contre la sûreté de la vie des rois. Les jésuites ne se défendirent qu'en disant que les jacobins & *St. Thomas* en avaient écrit autant. Ils ne prouvaient par cette réponse autre chose, sinon que les jacobins étaient répréhensibles comme eux. A l'égard de *Thomas d'Aquin*, il est canonisé; mais il y a dans sa Somme ultramontaine des décisions que les parlemens de France feraient brûler le jour de sa fête, si on voulait s'en servir pour troubler l'état. Comme il dit en divers endroits, que l'église a le droit de déposer un prince infidèle à l'église, il permet en ce cas le parricide. On peut avec de telles maximes gagner le paradis & la corde.

Le roi daigna se mêler de l'affaire des jésuites, & pacifier encore cette querelle comme les autres. Il voulut par un édit réformer paternellement les jésuites en France, mais on prétend que le pape *Clément XIII* ayant dit qu'il fallait ou qu'ils restassent comme ils étaient, ou qu'ils n'existassent pas, cette réponse du pape est ce qui les a perdus. On leur reprochait encore des assemblées secrètes. Le roi les abandonna alors aux parlemens de son royaume, qui tous l'un après l'autre, leur ont ôté leurs collèges & leurs biens.

Les parlemens ne les ont condamnés que sur quelques regles de leur institut que le roi pouvait réformer; sur des maximes horribles, il est vrai, mais méprisées, publiées pour

la plûpart par des jésuites étrangers, & désavouées formellement depuis peu par les jésuites Français.

Il y a toujours dans les grandes affaires un prétexte qu'on met en avant, & une cause véritable qu'on dissimule. Le prétexte de la punition des jésuites, était le danger prétendu de leurs mauvais livres que personne ne lit : la cause était le crédit dont ils avaient long-temps abusé. Il leur est arrivé dans un siecle de lumière & de modération, ce qui arriva aux templiers dans un siecle d'ignorance & de barbarie; l'orgueil perdit les uns & les autres; mais les jésuites ont été traités dans leur disgrace avec douceur, & les templiers le furent avec cruauté. Enfin le roi par un édit solemnel en 1764 abolit dans ses états cet ordre, qui avait toujours eu des personnages estimables, mais plus de brouillons; & qui fut pendant deux cents ans un sujet de discorde.

Ce n'est ni *Sanchez*, ni *Lessius*, ni *Escobar*, ni des absurdités de casuistes qui ont perdu les jésuites, c'est le *Tellier*, c'est la bulle qui les a exterminés dans presque toute la France. La charue que le jésuite *le Tellier* avait fait passer sur les ruines du Port-Royal, a produit au bout de soixante ans les fruits qu'ils recueillent aujourd'hui : la persécution que cet homme violent & fourbe avait excitée contre des hommes entêtés, a rendu les jésuites exécrables à la France : exemple mémorable, mais qui ne corrigera aucun confesseur des rois, quand il sera ce que sont presque tous les hommes à la cour, ambitieux & intriguans, & qu'il dirigera un prince peu instruit, affaibli par la vieillesse.

L'ordre des jésuites fut ensuite chassé de tous les états du roi d'Espagne en Europe, en Asie, en Amérique, chassé des deux Siciles, chassé de Parme & de Malthe, preuve évidente qu'il n'étaient pas aussi grands politiques qu'on le croyait. Jamais les moines n'ont été puissans, que par l'aveuglement des autres hommes; & les yeux ont commencé à s'ouvrir dans ce siecle. Ce qu'il y eut d'assez étrange dans leur désastre presqu'universel, c'est qu'ils furent proscrits dans le Portugal, pour avoir dégénéré de leur institut; & en France pour s'y être trop conformés. C'est qu'en Portugal on n'osait pas encore examiner un institut consacré par les papes, & on

l'osait en France. Il en résulte qu'un ordre religieux parvenu à se faire haïr de tant de nations, est coupable de cette haine.

Cet ordre fut exterminé dans presque tous les pays qui avaient été les théâtres de sa puissance, en Espagne, aux Philippines, au Pérou, au Mexique, au Paraguai, en Portugal, au Bresil, en France, dans les deux Siciles, dans le duché de Parme, à Malthe; mais il fut conservé (du moins pour quelque temps) en Hongrie, en Pologne, dans le tiers de l'Allemagne, en Flandre, & même à Venise, où il n'avait aucun crédit & dont il avait été autrefois chassé.

Il paraît raisonnable & juste que des souverains mécontens d'un ordre religieux s'en défassent; & que les puissances qui en sont satisfaites les conservent dans leurs états.

CHAPITRE TRENTE-NEUVIEME.

De la bulle du pape Rezzonico, *CLÉMENT XIII, & de ses suites.*

L'Infant duc de Parme *Don Ferdinand de Bourbon*, ayant suivi l'exemple de tous les princes de sa maison en chassant les jésuites, fit dans ses états plusieurs réglemens utiles qui réprimaient les abus monastiques; & son ministre très-estimé dans l'Europe, eut sur-tout la prudence de prévenir les prétentions de la cour de Rome qui croyait être en droit de juger toutes les affaires contentieuses de Parme, Plaisance & Guastalle, & de conférer tous les bénéfices. Ces prétentions étaient tirées premièrement de *St. Pierre* qu'on prétend avoir été évêque de Rome. Secondement, de la comtesse *Malthide*, qui avait donné Parme & Plaisance au pape *Grégoire VII*, avec plusieurs autres beaux domaines; mais il n'a jamais été prouvé que *St. Pierre* ait été à Rome; & il est prouvé qu'il ne donna aucun bénéfice dans Parme, Plaisance & Guastalle, & qu'il n'y jugea aucun procès.

Quant à la comtesse *Malthide*, sœur de l'Empereur *Henri*

III & tante de cet empereur *Henri IV* que les papes rendirent si malheureux, cette donation a toujours été regardée comme nulle par tous les jurisconsultes impériaux, n'étant pas permis de disposer d'aucun fief de l'empire sans le consentement du suzerain. On était même encore si persuadé du temps de *Charles-Quint* de l'invalidité des droits pontificaux, que cet empereur s'empara de Plaisance lorsque le bâtard du pape *Paul III*, à qui son père avait donné cette ville, y fut assassiné pour ses débauches & pour ses violences. *Charles-Quint* garda même Plaisance jusqu'à sa mort.

Les empereurs réclamèrent toujours depuis la mouvance de Parme & de Plaisance, & enfin, elle leur fut solemnellement accordée au congrès de Cambrai & à celui de Soissons.

Dès que le pape *Clément XIII* sut que le duc de Parme *Don Ferdinand*, voulait régner comme les autres souverains il assembla une congrégation de cardinaux qui ne manqua pas de regarder la sage administration du duc de Parme & de ses ministres comme un sacrilège. Le pape signa dans Ste. Marie Majeure le 30 janvier 1768 un bref pontifical, dans lequel il commence par dire que Parme & Plaisance lui appartiennent, *iu Ducatu nostro*, & que le duc de Parme étant laïc & non pas prêtre, tout ce que fait son conseil est *illégitime*. Il excommunie tous ceux qui ont eu part aux édits du duc de Parme sans exception; il défend de leur donner l'absolution en quelque cas que ce puisse être. Ce décret scellé de l'anneau du pêcheur fut affiché aux basiliques de St. Jean de Latran, de St Pierre, & au champ de Flore.

Un tel bref paraissait du douzième siecle plutôt que de celui où nous vivons. Le pape & les cardinaux qui l'entrainèrent dans ce piège, ne savaient pas combien les esprits s'étaient éclairés dans l'Europe. Le malheur de la cour de Rome était de juger du présent par le passé. Il y a des temps où un prêtre peut détrôner un souverain avec des préjugés; il y en a d'autres où il faut déguiser sa faiblesse par la condescendance. Jamais pontife ne fit une plus lourde faute.

Il insultait dans la personne du duc de Parme, le roi d'Espagne *Don Carlos* son oncle, *Louis XV* son grand-père chef de la maison de *Bourbon*, & le roi des deux Siciles son cousin germain.

Les papes n'avaient excommunié aucun souverain depuis l'an 1630, & c'était justement un duc de Parme ancêtre maternel du duc régnant. Il ne s'était agi que d'argent dans cette affaire. Le pape avait pris les duchés de Castro & de Ronciglione, appartenans à *Odoard Farnèse* duc de Parme.

En 1588 un ancêtre plus important de ce prince, le grand *Henri IV* roi de France, avait été excommunié par *Sixte-Quint.* Ce pâtre de la Marche d'Ancone, devenu pape, avait osé l'appeler, *génération bâtarde & détestable de la maison de Bourbon.*

Telle fut long-temps la démence superstitieuse & hardie de la cour de Rome, qu'un prêtre de ce pays déclara de la part de Dieu le descendant de tant de rois, incapable d'hériter, non-seulement du royaume de *St. Louis*, mais même d'un seul arpent de terre.

Cet excès d'insolence absurde n'avait point été puni comme il devait l'être. Les querelles de religion & la politique ambitieuse de *Philippe II*, soutenaient alors l'audace du Vatican; mais il vient un temps où l'on réprime enfin ce qu'on a été forcé de tolérer, & où le faible est châtié des anciennes entreprises du fort qui n'existe plus.

Clément XIII fut bientôt puni de son peu de connaissance des affaires du monde. Le parlement de Paris commença par condamner son bref d'excommunication; mais le conseil du roi employa des armes plus réelles; l'ordre fut donné de se saisir d'Avignon & de tout le Comtat Venaissin. Les concessions faites autrefois par les rois de France de ce Comtat au siége de Rome, sont enveloppées de ce nuage d'incertitudes qui couvre une grande partie de l'histoire. D'ailleurs l'aliénation d'un domaine de la couronne a toujours été réputée contraire aux lois du royaume par tous les parlemens, & particulièrement par celui de Provence dans le ressort duquel sont Avignon & le Comtat.

Louis XIV était rentré deux fois dans ce domaine, l'une du temps du pape *Alexandre VII*, l'autre pour mortifier *Innocent XI* qui s'était déclaré son ennemi; & ayant saisi ces terres comme domaine de la couronne, il les avait rendues deux fois sans faire aucune déclaration qui put préjudicier au droit qu'il avait de les reprendre.

Il faut savoir que lorsque les rois de France reprennent le Comtat c'est en vertu d'un arrêt du parlement de Provence. Le ministère de France jugea qu'il fallait faire valoir le dernier arrêt de ce parlement qui réunit en 1688 Avignon & le Comtat à la couronne. Cet arrêt n'avait point été spécialement révoqué; ainsi il fut mis en exécution comme subsistant dans toute sa force.

Le comte de *Rochechouart* se présenta de la part du roi le 11 Juin 1768 devant Avignon, suivi de quelques troupes, il alla droit au vice-légat qui gouvernait au nom du pape, & lui dit selon l'ancien protocole usité sous Louis XIV, *monsieur l'abbé, le roi m'ordonne de remettre Avignon en sa main, & vous êtes prié de vous retirer.*

Le premier président d'Aix, un second président & huit conseillers firent publier l'arrêt de réunion. Dans le même temps, toutes les cloches sonnèrent, le peuple fit des feux de joie, on commença dès ce jour à insérer dans tous les actes publics, *régnant souverain prince Louis par la grâce de* DIEU, *XV du nom, roi de France & de Navarre, comte de Provence, de la ville d'Avignon & du Comtat Venaissin.*

Le roi de Naples de son côté vengeait sa maison & tous les souverains catholiques, en s'emparant de la ville de Benevent & de celle de Ponte-Corvo, & en déclarant *que ces deux villes & leur territoire dépendent de la couronne de Naples, & qu'ils y seront réunis à perpétuité.*

On menaça aussi de se saisir de Castro & de Ronciglione, mais on se contenta de menacer, & dans le temps même que la cour de Naples prenait Benevent qui appartient aux papes depuis environ sept cent trente années, elle lui payait le tribut de vassal, qui consiste en sept mille écus pendus au cou d'une haquenée. On n'osa pas s'affranchir de cette servitude, les hommes font rarement tout ce qu'ils peuvent; elle était

encore moins ancienne de dix années qae les droits des papes ſur Benevent. Cet hommage qui n'était d'ailleurs, & qui ne pouvait être qu'une ſimple cérémonie de piété, n'eſt point une véritable mouvance féodale. Il fut établi par le préjugé, & il peut aiſément être aboli par la raiſon. Le miniſtre du roi de Naples, le marquis *Taulucci*, l'homme le mieux inſtruit de cette juriſprudence épineuſe, ne crut pas que le temps fût encore venu de ſecouer un joug honteux aux têtes couronnées, mais impoſé par la religion.

Si on ne dépouillait pas encore les papes de tous les droits qu'ils avaient uſurpés, du moins on ſappait par les fondemens l'édifice ſur lequel la plupart de ces droits ſont appuyés; on proſcrivait par-tout la fameuſe bulle *in cœna Domini* qu'on a fulminée tous les ans à Rome ſans diſcontinuation depuis *Paul III*. Un cardinal diacre la lit à la porte de St. Pierre, le jour qu'on appelle du jeudi ſaint, & le pape jette un flambeau allumé dans la place publique pour marquer aux peuples chrétiens que DIEU brûlera ainſi dans l'enfer quiconque violera les lois portées par la bulle *in cœna Domini*.

C'eſt dans cette bulle, numéro 14, qu'on excommunie d'une excommunication majeure,

Les chanceliers, conſeillers ordinaires ou extraoadinaires de quelques rois & princes que ce puiſſe être, les préſidens des chancelliers, conſeils, parlemens, comme auſſi les procureurs-généraux qui évoquent à eux les cauſes eccléſiaſtiques, ou qui empêchent l'exécution des lettres apoſtoliques, même quand ce ſerait ſous prétexte d'empêcher quelque violence.

Par le même article, le pape ſe réſerve à lui ſeul *d'abſoudre leſdits chancelliers, conſeillers, procureurs-généraux & autres excommuniés, leſquels ne pourront être abſous qu'après qu'ils auront publiquement révoqué leurs arrêts & les auront arrachés des regiſtres.*

Cette bulle avait été déja fulminée par le violent *Jules II*, mais on n'avait point encore fait une loi de la publier tous les ans. Ce fut *Paul III* qui inſtitua cet uſage, & qui la fit imprimer dans le Bullaire avec des additions aggravantes. Il eſt étrange que *Charles-Quint* qui avait ſaccagé Rome & tenu un pape en priſon, laiſſât ſubſiſter une cérémonie abſurde,

absurde, & méprisée à la vérité, mais injurieuse à la majesté de l'Empire & à tous les rois.

L'insulte faite à l'infant duc de Parme, réveilla l'Europe catholique après plus de deux cents ans d'assoupissement. Le ministère autrichien, à l'exemple du parlement de Paris, flétrit & supprima la bulle dans tous ses Etats. Le ministère de Naples en fit autant. Tous les conseils des princes ouvrirent les yeux; enfin, après avoir chassé les jésuites de tant d'Etats, on vit par-tout de quelle importance il est de diminuer cette prodigieuse multitude de moines qui sont dans toutes les sociétés catholiques les soldats du pape payés aux dépens des peuples. La sage république de Venise se signala sur-tout par des lois qui mettent un frein à la multitude des moines & à leur rapacité.

Voilà ce que le pape *Rezzonico* attira à la cour de Rome pour avoir écouté de mauvais conseils, & pour n'avoir pas fait réflexion que nous sommes au dix-huitième siecle. Ce pape plus vertueux qu'éclairé mourut bientôt après; on attribua sa mort au chagrin, quoique rarement ce soit la maladie des vieillards.

Le ministre qu'on appelle en France *des affaires étrangères*, & qu'on nommait sous *Louis XIV* ministre des étrangers, secondé du cardinal de *Bernis*, eut le crédit à Rome de faire nommer un pape dont on espéra plus de circonspection. Le cardinal de *Bernis* joignait à l'habileté dont les Italiens se piquent, une érudition littéraire, un goût & un génie dont le sacré collège ne se pique plus guères, & qu'on n'avait retrouvé que dans le feu cardinal *Passionei*. Ce fut lui qui fit le pape *Clément XIV*, & qui forma son conseil.

Ce pape qui avait été franciscain, était réputé un homme sage, au-dessus des préjugés monastiques, & capable de soutenir par sa sagesse le colosse du pontificat qui semblait menacé de sa chute.

CHAPITRE QUARANTIEME.

De la Corse.

CH. XL. CEs petits démêlés avec la cour de Rome ne coûtaient que de l'encre & du papier, mais il fallut de l'or & du sang pour soumettre l'île de Corse au pouvoir du roi de France.

Il est à propos de donner quelque idée de cette île. Il faut bien que le terrain n'en soit pas aussi ingrat, ni la possession aussi inutile qu'on le disait, puisque tous ses voisins en ont toujous recherché la domination.

Les Carthaginois s'en étaient emparés avant leurs guerres contre les Romains. *Cornelius Scipion* en fit la conquête dès la première guerre punique, les Romains en demeurèrent long-temps les maîtres; ils y bâtirent plusieurs villes. Les Goths l'enlevèrent aux Romains. Les Arabes la conquirent ensuite sur les Goths.

Quelques seigneurs de la nouvelle Rome en chassèrent les Sarrazins du temps du pape *Pascal II*. Les papes commençaient dès lors à prétendre qu'il n'appartenait qu'à eux de donner des royaumes, en qualité de vicaires de JESUS-CHRIST, dont le royaume n'était pourtant pas de ce monde. On croit communément que *Grégoire VII* fut le premier qui établit la chimère d'une monarchie sainte & universelle. On ne songe pas qu'*Eginhard* lui-même, le secrétaire de *Charlemagne*, dit que le pape *Etienne* déposa le roi de France *Chilperic*, & donna le royaume des Francs au maire du palais, *Pepin*, père de *Charlemagne*. *Pascal II* donna donc la Corse à un de ces conquérans nommé *Bianco*, & s'en réserva l'hommage. L'île resta peuplée d'anciens Romains, d'anciens Carthaginois, d'Arabes, & de naturels du pays. Les Pisans & les Génois s'en disputèrent ensuite la possession. Le pape *Urbain II* la donna aux Pisans par une bulle dont l'original est encore, dit-on, à

Florence. Les Génois, malgré la bulle, s'établirent dans une partie de l'île au douzième siecle.

Un *Alphonse*, roi d'Arragon, en chassa pendant quelque temps les Génois, qui l'en chassèrent à leur tour en 1354. Les Corses alors se firent de leur plein gré sujets de Gènes, parce qu'ils étaient très-pauvres, & qu'elle était très-riche.

Dans le cours de toutes ces révolutions, les villes bâties par les anciens Romains tombèrent en ruine, & les peuples furent plongés dans la barbarie & dans la misère. C'est le portrait de presque toutes les nations chrétiennes depuis l'invasion des barbares, excepté Constantinople & des villes d'Italie, comme Rome, Venise, Florence, Milan & très-peu d'autres qui conservèrent la police & les arts bannis par-tout ailleurs.

C'était plutôt aux Corses à conquérir Pise & Gènes qu'à Gènes & à Pise de subjuguer les Corses; car ces insulaires étaient plus robustes & plus braves que leurs dominateurs; ils n'avaient rien à perdre; une République de guerriers pauvres & féroces devait vaincre aisément des marchands de la Ligurie, par la même raison que les Huns, les Goths, les Hérules, les Vandales qui n'avaient que du fer avaient subjugué les nations qui possédaient l'or. Mais les Corses ayant toujours été désunis & sans discipline, partagés en factions mortellement ennemies, furent toujours subjugués par leur faute.

Ce fut une triste condition pour les habitans d'un pays qui porte le titre de royaume, d'être sujets d'une République qui ne savait elle-même si elle était libre; car non-seulement le protocole de l'Empire a toujours regardé Gènes comme sa sujette, mais lorsque Gènes se donna au roi de France *Charles VI*, lorsqu'ayant massacré les Français elle se donna en 1409 à un simple marquis de Montferrat, & ensuite à un duc de Milan, lorsqu'elle se soumit à *Charles VII* & à *Charles VIII*, lorsqu'elle fut au nombre des sujets de *Louis XII*, & même des sujets punis pour leur désobéissance, il se trouvait que les Corses étaient sujets de sujets non moins humiliés qu'eux-mêmes, ce qui est après la condition d'esclave la plus humiliante qu'on puisse imaginer.

CH. XL.

Lorſque les Génois furent véritablement libres en 1553, grace à la mauvaiſe conduite de *François I*, & au généreux courage de *François Doria*, l'homme qui dans l'Europe moderne a le plus illuſtré le nom de citoyen, alors les Corſes furent plus eſclaves que jamais; le poids de leurs chaînes étant devenu inſupportable, leur malheur ranima leur courage. La famille d'*Ornano*, qui depuis ſe réfugia & brilla en France, voulut faire en Corſe ce que les *Doria* avaient fait à Gènes, rendre la liberté à leur patrie, & cette famille d'*Ornano* était digne d'un ſi noble projet; elle n'y réuſſit pas: le plus grand courage & les meilleures meſures ont beſoin de la fortune. Le roi de France *Henri II*, qui ſecourait déjà les Corſes, pour les ſubjuguer peut-être, fut tué dans un tournois.

Les d'*Ornano* n'ayant plus l'appui dangereux de la cour de France, en implorèrent un plus dangereux encore, celui des Ottomans. Mais la Porte dédaigna de ſe mêler des querelles des deux petits peuples qui ſe diſputaient des rochers ſur les côtes d'Italie. Les Corſes reſtèrent aſſervis aux Génois; plus ces inſulaires avaient voulu ſecouer leur joug, plus Gènes l'apreſantit.

Les Corſes furent long-temps gouvernés par une loi qui reſſemblait à la loi Veimique ou Veſtphalienne de *Charlemagne*; loi par laquelle le commiſſaire délégué dans l'île condamnait à mort ou aux galères ſur une information ſecrete, ſans interroger l'accuſé, ſans mettre la moindre formalité dans ſon jugement. La ſentence était conçue en ces termes dans un regiſtre ſecret: *Etant informé en ma conſcience que tels & tels ſont coupables, je les condamne à mort.* Il n'y avait pas plus de formalité dans l'exécution que dans la ſentence. Il eſt inconcevable que *Charlemagne* ait imaginé une telle procédure qui a duré cinq cents ans en Veſtphalie, & qui enſuite a été imitée dans la Corſe. Ces inſulaires s'aſſaſſinaient continuellement les uns les autres, & leurs juges faiſaient enſuite aſſaſſiner les ſurvivans ſur l'information de ſa conſcience; c'eſt des deux côtés le dernier degré de la barbarie. Les Corſes avaient beſoin d'être policés, & on les écraſait; il fallait les adoucir, & on les rendait encore plus farouches. Une

haine atroce & indestructible s'invétéra entre eux & leurs maîtres, & fut une seconde nature. Il y eut douze soulèvemens que les Corses appellèrent *efforts de liberté*, & les Génois *crimes de haute trahison*. Depuis l'année 1725, ce ne furent que séditions, châtimens, soulèvemens, déprédations, meurtres de citoyens Corses assassinés par leurs concitoyens. Croirait-on bien que, dans une requête envoyée au roi de France par les chefs Corses en 1738, il est dit qu'il y eut vingt-six mille assassinats sous le gouvernement des seize derniers commissaires Génois, & dit-sept cents depuis deux années. Les plaignans ajoutaient que les commissaires de Gènes connivaient à ces crimes pour ramasser plus de confiscations & d'amendes. L'accusation semblait exagérée, mais il en résultait que le gouvernement était mauvais & les peuples plus mauvais encore. La Corse coûtait au sénat de Gènes beaucoup plus de trésors & d'embarras qu'elle ne valait; il pouvait dire des Corses ce que *Louis XI* dit de Gènes quand elle voulut se donner à lui, il la donna au diable.

Dès l'année 1729 la guerre était ouverte, comme entre deux nations rivales & irréconciliables. Gènes implora le secours de l'empereur *Charles VI* en qualité de seigneur suzerain qui doit protéger ses vassaux : à cette raison elle joignit de l'argent, & l'empereur envoya des troupes; un prince de la maison de *Virtemberg*, brave guerrier & homme généreux, fit mettre les armes bas aux Corses, il ménagea un accommodement entre eux & les Génois en 1732; mais ce ne fut qu'une trève bientôt rompue par l'animosité des deux partis.

Les Corses commençaient à avoir des chefs très-intelligens, tels qu'il s'en forme toujours dans les guerres civiles, un *Giafferi*, un *Hiacinte Paoli*, un *Rivalora*, & sur-tout un chanoire nommé *Orticone* qui eut quelque temps la principale influence; mais ces chefs ne pouvaient encore changer en un gouvernement régulier l'anarchie tumultueuse qui désolait & dépeuplait cette île.

Les Corses chez qui l'assassinat était alors plus commun qu'il ne l'avait été au quinzième siecle dans le continent de l'Italie, étaient aussi dévôts que les autres Italiens, & plusieurs

prêtres parmi eux assassinaient en disant leur chapelet. Les chefs convoquèrent en 1735 une assemblée générale, dans laquelle on donna la Corse à la Vierge *Marie*, qui ne parut pas accepter cette couronne. On brûla les lois génoises, & on décerna peine de mort contre quiconque proposerait de traiter avec Gènes. *Hiacinte Paoli* & *Giafferi* furent déclarés généraux.

A peine les Corses se furent-ils mis en république sous les ordres de la Vierge, qu'un aventurier de la basse Allemagne vint se faire roi de Corse sans la consulter; c'était un pauvre Baron de Vestphalie nommé *Théodore de Neuhof*, frère d'une dame établie en France à la cour de la duchesse *d'Orléans*. Cet homme ayant voyagé en Espagne, & ayant eu quelque intelligence avec un envoyé de Tunis, passa lui-même en Afrique, persuada le Bey qu'il pourrait lui soumettre la Corse, si le Bey voulait lui donner seulement un vaisseau de dix canons, quatre mille fusils, mille sequins & quelques provisions. La régence de Tunis fut assez simple pour les donner. Il arriva à Livourne sur un bâtiment qui portait un faux pavillon Anglais, vendit le vaisseau, & écrivit aux chefs des Corses, que si on voulait le choisir lui-même pour roi, il promettait de chasser les Génois de l'île avec les secours des principales puissances de l'Europe dont il était sûr.

Il faut qu'il y ait des temps où la tête tourne à la plûpart des hommes. Sa proposition fut acceptée. Le baron *Théodore* aborda le 15 Mars 1736 au port d'Aléria, vêtu à la turque & coëffé d'un turban. Il débuta par dire qu'il arrivait avec des trésors immenses, & pour preuve il répandit parmi le peuple une cinquantaine de sequins en monnoie de billon. Ses fusils, sa poudre qu'il distribua, furent des preuves de sa puissance. Il donna des souliers de bon cuir, magnificence ignorée en Corse. Il aposta des couriers qui venaient de Livourne sur des barques, & qui lui apportaient de prétendus paquets des puissances d'Europe & d'Afrique. On le prit pour un des plus grands princes de la terre; il fut élu roi, on frappa quelques monnoies de cuivre à son coin; il eut une cour & des secrétaires d'Etat. Ce qui accrut principalement sa réputation & son pouvoir, c'est que le sénat Génois mit sa

tête à prix. Mais au bout de huit mois les principaux Corses ayant reconnu le personnage, & le peu d'argent qu'il avait étant épuisé, il partit pour aller, disait-il, chercher les plus puissans secours.

Réfugié dans Amsterdam, un de ses créanciers le fit mettre en prison. Cette disgrace ne le rebuta point; il fit de nouveaux dupes du fond de sa prison même. Il ressemblait en cela à un marquis d'*Ammi de Conventiglio* qui, dans le même-temps parcourait toutes les cours, faisant de l'or pour les princes & les seigneurs qui en avaient besoin, & se faisait mettre en prison dans toutes les capitales de l'Europe.

Cependant les Génois sollicitèrent en 1737 les bons offices de la France. Le cardinal de *Fleuri* qui avait pacifié les troubles de Genève, voulut aussi être l'arbitre de la paix entre Gènes & la Corse. Il fit partir le comte de *Boissieux*, neveu du maréchal de *Villars*, avec quelques troupes & des articles de pacification. Ce fut alors que les mécontens envoyèrent au roi cette supplique dont on a déja parlé, dans laquelle ils se plaignaient de dix-sept cents assassinats commis en deux ans dans leur île; ce qui n'était pas une apologie de leur parti. Cette requête était d'ailleurs recommandable par une éloquence agreste qui l'emporte sur l'art oratoire, & par des sentimens de liberté si peu connus dans les cours. *Si vos ordres souverains*, disaient-ils, *nous obligent de nous soumettre à Gènes, allons, buvons à la santé du roi très-chrétien ce calice amere, & mourons.*

On adressa à Versailles au nom de l'empereur & du roi, un plan qui fut signé du ministre du roi, & du prince de *Lichtenstin* ambassadeur de l'empereur. Les conventions en paraissaient équitables. On abolissait sur-tout ce droit que les commissaires de la république génoise s'étaient arrogés, de condamner à la potence ou aux galères sur le simple témoignage de leur conscience : mais on désarmait par un article tous les habitans de la Corse. Ils ne voulurent point du tout être désarmés, & résolurent de mourir plutôt que de boire à la santé du roi très-chrétien.

Le roi *Théodore* leur promettait toujours de sa prison d'Amsterdam qu'il viendrait les délivrer bientôt du joug de

 Gènes de l'arbitrage de la France. En effet, il trouva le secret de tromper des Juifs & des négocians étrangers établis dans Amsterdam, comme il avait trompé Tunis & la Corse; il leur persuada non-seulement de payer ses dettes, mais de charger un vaisseau d'armes, de poudre, de munitions de guerre & de bouche avec beaucoup de marchandises, leur persuadant qu'ils feraient seuls tout le commerce de la Corse, & leur faisant envisager des profits immenses. L'intérêt leur ôtait la raison; mais *Théodore* n'était pas moins fou qu'eux: il s'imaginait qu'en débarquant en Corse des armes, & paraissant avec quelque argent, toute l'île se rangerait incontinent sous ses drapeaux malgré les Français & les Génois. Il ne put aborder: il se sauva à Livourne, & ses créanciers de Hollande furent ruinés.

Il se réfugia bientôt en Angleterre, il fut mis en prison pour ses dettes à Londres, comme il l'avait été à Amsterdam. Il y resta jusqu'au commencement de l'année 1756. M. *Walpole* eu la générosité de faire pour lui une souscription, moyennant laquelle il appaisa les créanciers, & délivra de prison ce prétendu monarque, qui mourut très-misérable le 2 Décembre de la même année. On grava sur son tombeau, *Que la fortune lui avait donné un royaume & refusé du pain.*

Dans le temps que ce *Théodore* avait fait sa seconde tentative pour régner sur les Corses, & qu'il avait essayé en vain d'aborder dans l'île, les insulaires firent bien voir qu'ils n'avaient pas besoin de lui pour se défendre. Ils avoient promis à *Boissieux* de lui apporter leurs armes; ils les apportèrent en effet le 12 Décembre 1738, mais ce fut pour surprendre un poste de quatre cents Français qui ne purent résister. *Boissieux* vint à leur secours: il fut repoussé & reconduit à coups de fusil jusques dans Bastia. Les Corses appellèrent cette journée *les vêpres Corsiques*, quoique ce ne fût qu'une faible imitation des vêpres siciliennes.

Quelque temps après partit une flotte chargée de nouveaux bataillons que le cardinal de *Fleuri* envoyait pour pacifier la Corse par la voie des armes. La flotte fut dispersée par une horrible tempête, deux vaisseaux furent brisés sur la côte, quatre cents soldats avec leurs officiers échapés au naufrage tom-

tombèrent entre les mains de ceux qu'ils venaient assujétir, & furent dépouillés tout nuds. Le chagrin que ressentit *Boissieux* de tant de disgraces, hâta sa mort dont sa faible complexion le menaçait depuis long-temps. On n'a guère fait d'expédition plus malheureuse.

Enfin, on fit partir le marquis de *Maillebois*, officier d'une grande réputation, & qui fut bientôt après maréchal de France. Celui-ci, accoutumé aux expéditions promptes, dompta les Corses en trois semaines dans l'année 1739.

Déja l'on commençait à mettre dans l'île une police qu'on n'y avait point encore vue, lorsque la fatale guerre de 1740 désola la moitié de l'Europe. Le cardinal de *Fleuri* qui l'entreprit malgré lui, & dont le caractère était de croire soutenir de grandes choses par de petits moyens, mit de l'économie dans cette guerre importante. Il retira toutes les troupes qui étaient en Corse. Gènes loin de pouvoir subjuguer l'île fut elle-même accablée par les Autrichiens, réduite à une espèce d'esclavage, & plus malheureuse que la Corse, parce qu'elle tombait de plus haut.

Tandis que l'Europe était désolée pour la succession des Etats de la maison d'*Autriche* & pour tant d'intérêts divers qui se mêlèrent à l'intérêt principal, les Corses s'affermirent dans l'amour de la liberté & dans la haine pour leurs anciens maîtres. Gènes possédait toujours Bastia la capitale de l'île, & quelques autres places; les Corses avaient tout le reste; ils jouirent de leur liberté, ou plutôt de leur licence, sous le commandement de *Giaffori* élu par eux général, homme célèbre par une valeur intrépide, & même par des vertus de citoyen. Il fut assassiné en 1753. On ne manqua pas d'en accuser le sénat de Gènes, qui n'avait peut-être nulle part à ce meurtre.

La discorde alors divisait tous les Corses. Les inimitiés entre les familles se terminaient toujours par des assassinats; mais on se réunissait contre les Génois, & les haines particulières cédaient à la haine générale. Les Corses avaient plus que jamais besoin d'un chef qui sût diriger leur fureur, & la faire servir au bien public.

Le vieux *Hyacinthe Paoli* qui les avait commandés autrefois,

& qui était alors retiré à Naples, leur envoya son fils *Pascal Pauli* en 1755. Dès qu'il parut il fut reconnu pour commandant-général de toute l'île, quoiqu'il n'eût que vingt-neuf ans. Il ne prétendit pas le titre de roi comme *Théodore*, mais il le fut en effet à plusieurs égards en se mettant à la tête d'un gouvernement démocratique.

Quelque chose qu'on ait dit de lui, il n'est pas possible que ce chef n'eut de grandes qualités. Etablir un gouvernement régulier chez un peuple qui n'en voulait point; réunir sous les mêmes lois des hommes divisés & indisciplinés; former à la fois des troupes réglées & instituer une espèce d'université qui pouvait adoucir les mœurs, établir des tribunaux de justice, mettre un frein à la fureur des assassinats & des meurtres, policer la barbarie, se faire aimer en se faisant obéir, tout cela n'était pas assurément d'un homme ordinaire. Il ne put en faire assez ni pour rendre la Corse libre, ni pour y régner pleinement, mais il en fit assez pour acquérir de la gloire.

Deux puissances très-différentes l'une de l'autre entrèrent dans les démêlés de Gènes & de la Corse. L'une était la cour de Rome & l'autre celle de France. Les papes avaient prétendu autrefois la souveraineté de l'île, & on ne l'oubliait pas à Rome. Les évêques Corses ayant pris le parti du sénat génois, & trois de ces évêques ayant quitté leur patrie, le pape y envoya un visiteur-général qui alarma beaucoup le sénat de Gènes. Quelques sénateurs craignirent que Rome ne profitât de ces troubles pour faire revivre ses anciennes prétentions sur un pays que Gènes ne pouvait plus conserver; cette crainte était aussi vaine que les efforts des Génois pour subjuguer les Corses. Le pape qui envoyait ce visiteur était le même *Rezzonico* qui depuis éclata si indiscrétement contre le duc de Parme; ce n'était pas un homme à conquérir des royaumes; le sénat de Gènes ordonna qu'on empêchât le visiteur d'aborder en Corse. Il n'y arriva pas moins au printemps de 1760. Le général *Paoli* le harangua pour s'en faire un protecteur, il fit brûler sous la potence le décret du sénat; mais il resta toujours le maître. Le visiteur ne put que donner des bénédictions & faire des réglemens ecclésiastiques pour des prêtres qui n'en avaient que le nom, & qui allaient quelquefois au

fortir de la messe assassiner leurs camarades. Le ministère de France plus agissant que celui de Rome, & plus puissant, fut prié d'assister encore Gènes de ses bons offices. Enfin, la cour de France envoya sept bataillons en Corse dans l'année 1764, mais non pas pour agir hostilement. Ces troupes n'étaient chargées que de garder les places dont les Génois étaient encore en possession. Elles vinrent comme médiatrices. Il fut dit qu'elles y resteraient, & en partie aux dépens du sénat pour quelques fournitures.

Le sénat espérait que la France s'étant chargée de garder ses places, il pourrait avec ses propres troupes suffire à regagner le reste de l'île. Il se trompa : *Paoli* avait discipliné des soldats en redoublant dans le peuple l'amour de la liberté. Il avait un frère qui passait pour un brave, & qui battit souvent les mercénaires de Gènes. Cette république perdit pendant quatre ans ses troupes & son argent, tandis que *Paoli* augmentait chaque jour ses forces & sa réputation. L'Europe le regardait comme le législateur & le vengeur de sa patrie.

Les quatre années du séjour des Français en Corse étant expirées, le sénat de Gènes connut enfin qu'il se consumait en vain dans une entreprise ruineuse, & qu'il lui était impossible de subjuguer les Corses.

Alors il céda tous ses droits sur la Corse à la couronne de France, le traité fut signé au mois de juillet à Compiégne. Par ce traité le royaume de Corse n'était pas absolument donné au roi de France, mais il était *censé* lui appartenir avec la faculté réservée à la république de rentrer dans cette souveraineté en remboursant au roi les frais immenses qu'il avait faits en faveur de la république. C'était en effet céder à jamais la Corse, car il n'était pas probable que les Génois fussent jamais en état de racheter ce royaume ; & il était encore moins probable, que l'ayant racheté ils pussent le conserver contre toute une nation qui avait fait serment de mourir plutôt que de vivre sous le joug de Gènes.

Ainsi donc en cédant la vaine & fatale souveraineté d'un pays qui lui était à charge, Gènes faisait en effet un bon marché, & le roi de France en faisait un meilleur, puisqu'il

L... était assez puissant pour se faire obéir dans la Corse, pour la policer, pour la peupler, pour l'enrichir en y fesant fleurir l'agriculture & le commerce. De plus il pouvait venir un temps où la possession de la Corse serait un grand avantage dans les intérêts qu'on aurait démêler en Itae.

Il restait à savoir si les hommes ont le droit de vendre d'autres hommes. Mais c'est une question qu'on n'examina jamais dans aucun traité.

On commença par négocier avec le général *Paoli*. Il avait à faire au ministre de la politique & de la guerre; il savait que le cœur de ce ministre était au-dessus de sa naissance, que c'était l'homme le plus généreux de l'Europe, qu'il se conduisait avec une noblesse héroïque dans tous ses intérêts particuliers, & qu'il agirait avec la même grandeur d'âme dans les intérêts du roi son maître. *Paoli* pouvait s'attendre à des honneurs & à des récompenses, mais il était chargé du dépôt de la liberté de sa patrie. Il avait devant les yeux le jugement des nations : quel que fût son dessein il ne voulait pas vendre la sienne, & quand il l'aurait voulu il ne l'aurait pas pu. Les Corses étaient saisis d'un trop violent enthousiasme pour la liberté, & lui-même avait redoublé en eux cette passion si naturelle devenue à la fois un devoir sacré, & une espèce de fureur. S'il avait tenté seulement de la modérer, il aurait risqué sa vie & sa gloire.

Cette gloire n'était pas chez lui celle de combattre, il était plus législateur que guerrier, son courage était dans l'esprit, il dirigeait toutes les opérations militaires. Enfin il eut l'honneur de résister à un roi de France près d'une année. Aucune puissance étrangère ne le secourut. Quelques Anglais seulement amoureux de cette liberté dont il était le défenseur & dont il allait être la victime, lui envoyèrent de l'argent & des armes; car les Corses étaient mal armés, ils n'avaient point de fusils à baïonete, & même, quand on leur en fit tenir de Londres, la plupart des Corses ne purent s'en servir; ils préfèrent leurs mousquetons ordinaires & leurs couteaux; leur arme principale était leur courage. Ce courage fut si grand que, dans un des combats vers une rivière nommée le *Gaulo*, ils se firent un rempart de leurs morts pour avoir le temps de

charger derrière eux avant de faire une retraite nécessaire; leurs blessés se mêlèrent parmi les morts pour raffermir le rempart. On trouve par-tout de la valeur, mais on ne voit de telles actions que chez des peuples libres. Malgré tant de valeur ils furent vaincus. Le comte de *Vaux* secondé du marquis de *Marbœuf*, soumit l'île entière en moins de temps que le maréchal de *Maillebois* ne l'avait domptée.

Le duc de *Choiseuil* qui dirigea toute cette entreprise, eut la gloire de donner au roi son maître une province qui peut aisément, si elle est bien cultivée, nourrir deux cent mille hommes, fournir de braves soldats, & faire un jour un commerce utile.

On peut observer que, si la France s'accrut sous *Louis XIV* de l'Alsace, de la Franche-Comté & d'une partie de la Flandre, elle fut augmentée sous *Louis XV* de la Lorraine & de la Corse.

CHAPITRE-QUARANTE-UNIEME.

Des Lois.

LES esprits s'éclairèrent dans le siecle de *Louis XIV* & dans le suivant plus que dans tous les siecles précédens. On a vu combien les arts & les lettres s'étaient perfectionnés, la nation ouvrit les yeux sur les lois, ce qui n'était point encore arrivé. *Louis XIV* avait signalé son regne par un code qui manquait à la France; mais ce code regardait plutôt l'uniformité de la procédure que le fond des lois, qui devrait être commun à toutes les provinces, uniforme, invariable; & n'avoir rien d'arbitraire. La jurisprudence criminelle parut surtout tenir encore un peu de l'ancienne barbarie. Elle fut dirigée plutôt pour trouver des coupables que pour sauver des innocens. C'est une gloire éternelle pour le président de *Lamoignon* de s'être souvent opposé dans la rédaction de l'ordonnance à la cruauté des procédures; mais sa voix qui était celle

de l'humanité, fut étouffée par la voix de *Pussort* & des autres commissaires, qui fut celle de la rigueur.

Les hommes les plus instruits dans nos derniers temps ont senti le besoin d'adoucir nos lois, comme on a enfin adouci nos mœurs. Il faut avouer que dans ces mœurs il y eut autant de férocité, que de légéreté & d'ignorance dans les esprits, jusqu'aux beaux jours de *Louis XIV*. Pour se convaincre de cette triste vérité, il ne faut que jetter les yeux sur le supplice d'*Augustin de Thou* & du maréchal de *Marillac*, sur l'assassinat du maréchal d'*Ancre*, sur sa veuve condamnée aux flammes, sur plus de vingt assassinats ou médités, ou entrepris contre *Henri IV*, & sur le meurtre de ce bon roi. Les temps précédens sont encore plus funestes; vous remontez de l'horreur des guerres civiles & de la St. Barthelemi, aux calamités du siecle de *François I*, & de là jusqu'à *Clovis* tout est sauvage, les autres peuples n'ont pas été plus humains. Mais il n'y a guère eu de nation plus diffamée par les assassinats & les grands crimes que la Française. On les racheta long-temps à prix d'argent; & ensuite les lois furent aussi atroces que les mœurs. Ce qui en fit la dureté, c'est que la manière de procéder fut presque entièrement tirée de la jurisprudence ecclésiastique. On en peut juger par le procès criminel des templiers qui, à la honte de la patrie, de la raison & de l'équité ne fut instruit que par des prêtres nommés par un pape. Les hommes ayant été si long-temps gouvernés comme des bêtes farouches, excepté peut-être quelques années sous *St. Louis*, sous *Louis XII* & sous *Henri IV*, plus les esprits se sont civilisés, & plus ils ont frémi de la barbarie dont il subsiste encore tant de restes. La torture qu'aucun citoyen ni de la Grèce ni de Rome ne subit jamais, a paru aux jurisconsultes compatissans & sensés un supplice pire que la mort, qui ne doit être réservé que pour les *Châtels* & les *Ravaillacs*, dont tout un royaume est intéressé à découvrir les complices. Elle a été abolie en Angleterre & dans une partie de l'Allemagne, elle est depuis peu proscrite dans un empire de deux mille lieues; &, s'il n'y a pas de plus grands crimes dans ces pays que parmi nous, c'est une preuve que la torture est aussi condamnable que les délits qu'on croit prévenir par elle & qu'on ne prévient pas.

On s'est élevé aussi contre la confiscation. On a vu qu'il n'est pas juste de punir les enfans des fautes de leurs pères. C'est une maxime reçue au barreau, qui *confisque le corps confisque les biens*; maxime en vigueur dans les pays où la coutume tient lieu de loi. Ainsi, par exemple, on y fait mourir de faim les enfans de ceux qui ont terminé volontairement leurs jours, comme les enfans des meurtriers. Ainsi une famille entière est punie dans tous les cas pour la faute d'un seul homme.

Ainsi, lorsqu'un père de famille aura été condamné aux galères perpétuelles par une sentence arbitraire (1), soit pour avoir donné retraite chez soi à un prédicant, soit pour avoir écouté son sermon dans quelques cavernes, ou dans quelque désert; la femme & les enfans sont réduits à mendier leur pain.

Cette jurisprudence qui consiste à ravir la nourriture aux orphelins, & à donner aux hommes le bien d'autrui, fut inconnue dans tout le temps de la république romaine. *Sylla* l'introduisit dans ses proscriptions. Il faut avouer qu'une rapine inventée par *Sylla* n'était pas un exemple à suivre. Aussi cette loi qui semblait n'être dictée que par l'inhumanité & l'avarice, ne fut suivie ni par *César*, ni par le bon empereur *Trajan*, ni par les *Antonins*, dont toutes les nations prononcent encore le nom avec respect & avec amour. Enfin, sous *Justinien* la confiscation n'eut lieu que pour le crime de lèze-majesté.

Il semble que dans les temps de l'anarchie féodale les princes & les seigneurs des terres étant très-peu riches cherchassent à augmenter leur trésor par les condamnations de leurs sujets, & qu'on voulut leur faire un revenu du crime. Les lois chez eux étant arbitraires, & la jurisprudence romaine ignorée, les coutumes ou bizarres ou cruelles prévalurent. Mais aujourd'hui que la puissance des souverains est fondée sur des richesses immenses & assurées, leur trésor n'a pas besoin de s'enfler des faibles débris d'une famille malheureuse. Ils sont aban-

(1) Voyez l'édit de 1724 14 mai, publié à la sollicitation du cardinal de *Fleuri* & revu par lui.

CH. XLI. donnés pour l'ordinaire au premier qui les demande. Mais est-ce à un citoyen à s'engraisser des restes du sang d'un autre citoyen?

La confiscation n'est point admise dans les pays où le droit romain est établi, excepté le ressort du parlement de Toulouse. Elle ne l'est point dans quelques pays coutumiers, comme le Bourbonnais, le Berri, le Maine, le Poitou, la Bretagne, où au moins elle respecte les immeubles. Elle était établie autrefois à Calais, & les Anglais l'abolirent lorsqu'ils en furent les maîtres. Il est assez étrange que les habitans de la capitale vivent sous une loi plus vigoureuse que ceux des petites villes: tant il est vrai que la jurisprudence a été souvent établie au hasard, sans régularité, sans uniformité, comme on bâtit des chaumières dans un village.

Qui croirait que l'an 1673, dans le plus beau siecle de la France, l'avocat-général *Omer Talon* ait parlé ainsi en plein parlement au sujet d'une demoiselle de *Canillac* (1)?

Au chap. 13 du Deutéronome, DIEU dit: « Si tu te rencontres dans une ville & dans un lieu où regne l'idolatrie, » mets tout au fil de l'épée, sans exception d'âge, de sexe ni » de condition. Rassemble dans les places publiques toutes » les dépouilles de la ville, brûle-la toute entière avec ses dé» pouilles, & qu'il ne reste qu'un monceau de cendres de ce » lieu d'abomination. En un mot, fais-en un sacrifice au Sei» gneur, & qu'il ne demeure rien en tes mains des biens de » cet anathême.

» Ainsi, dans le crime de lèze-majesté le roi était maître » des biens, & les enfans en étaient privés. Le procès ayant été » fait à Naboth, *quia maledixerat regi*, le roi *Achab* se mit » en possession de son héritage. *David* étant averti que *Mi*» *phiboseth* s'était engagé dans la rebellion, donna tous ses » biens à *Siba* qui lui en apporta la nouvelle: *tua sint omnia* » *quæ fuerunt Miphiboseth* ».

Il s'agit de savoir qui héritera des biens de Mlle de *Canillac*, biens autrefois confisqués sur son père, abandonnés par le roi à un garde du trésor royal, & donnés ensuite par le garde du trésor

(1) Journal du palais, Tom. I, pag. 444.

trésor royal à la testatrice. Et c'est sur ce procès d'une fille d'Auvergne qu'un avocat-général s'en rapporte à *Achab*, roi d'une partie de la Palestine, qui confisqua la vigne de *Naboth* après avoir assassiné le propriétaire par le poignard de la justice; action abominable qui est passée en proverbe, pour inspirer aux hommes l'horreur de l'usurpation. Assurément la vigne de *Naboth* n'avoit aucun rapport avec l'héritage de mademoiselle de *Canillac*. Le meurtre & la confiscation des biens de *Miphibozeth*, petit-fils du roitelet juif *Saül*, & fils de *Jonathas* ami & protecteur de *David*, n'ont pas une plus grande affinité avec le testament de cette demoiselle.

C'est avec cette pédanterie, avec cette démence de citations étrangères au sujet, avec cette ignorance de principes de la nature humaine, avec ces préjugés mal conçus & mal appliqués, que la jurisprudence a été traitée par des hommes qui ont eu de la réputation dans leur sphère. On laisse aux lecteurs à se dire ce qu'il est superflu qu'on leur dise.

Si un jour les lois humaines adoucissent en France quelques usages trop rigoureux, sans pourtant donner des facilités au crime; il est à croire qu'on réformera aussi la procédure dans les articles où les rédacteurs ont paru se livrer à un zèle trop sévère. L'ordonnance criminelle ne devrait - elle pas être aussi favorable à l'innocent que terrible au coupable? En Angleterre un simple emprisonnement fait mal-à-propos est réparé par le ministre qui l'a ordonné. Mais en France l'innocent qui a été plongé dans les cachots, qui a été appliqué à la torture, n'a nulle consolation à espérer, nul dommage à répéter contre personne quand c'est le ministère public qui l'a poursuivi. Il reste flétri pour jamais dans la société. L'innocent flétri! & pourquoi, parce que ses os ont été brisés! il ne devrait exciter que la pitié & le respect. La recherche des crimes exige des rigueurs : c'est une guerre que la justice humaine fait à la méchanceté : mais il y a de la générosité & de la compassion jusques dans la guerre. Le brave est compatissant; faudrait-il que l'homme de loi fût barbare.

Comparons seulement ici en quelques points, la procédure criminelle des Romains avec la française.

Chez les Romains les témoins étaient entendus publiquement

CH. XLI. en présence de l'accusé, qui pouvait leur répondre, les interroger lui-même, ou leur mettre en tête un avocat. Cette procédure était noble & franche, elle respirait la magnanimité romaine.

Loi fondée sur un solécisme.

Chez nous tout se fait secrétement. Un seul juge avec son greffier, entend chaque témoin l'un après l'autre. Cette pratique établie par *François I*, fut autorisée par les commissaires, qui rédigèrent l'ordonnance de *Louis XIV* en 1670. Une méprise seule en fut la cause.

On s'était imaginé en lisant le code *de Testibus*, que ces mots (1); *testes intrare judicii secretum*, signifiaient que les témoins étaient interrogés en secret. Mais *secretum* signifie ici le cabinet du juge. *Intrare secretum*, pour dire, parler secrétement, ne serait pas latin. Ce fut un solécisme qui fit cette partie de notre jurisprudence. Quelques jurisconsultes, à la vérité, ont assuré que le contumace ne devait pas être condamné, si le crime n'était pas clairement prouvé. Mais d'autres jurisconsultes, moins éclairés, & peut-être plus suivis, ont eu une opinion contraire; ils ont osé dire que la fuite de l'accusé était une preuve du crime; que le mépris qu'il marquait pour la justice en refusant de comparaître, méritait le même châtiment que s'il était convaincu. Ainsi suivant la secte de jurisconsultes que le juge aura embrassée, l'innocent sera absous ou condamné.

Il y a bien plus, un juge subalterne fait souvent dire ce qu'il veut à un homme de campagne; il le fait déposer suivant les idées qu'il a lui-même conçues, il lui dicte ses réponses sans s'en appercevoir; j'en ai vu plus d'un exemple. Si à la confrontation le témoin se dédit, il est puni, & il est forcé d'être calomniateur de peur d'être traité comme parjure. Et on a vu des innocens condamnés parce que des témoins imbécilles & timides n'avaient pas su d'abord s'expliquer, & ensuite n'avaient pas osé se rétracter. La jurisprudence criminelle de France tend des piéges continuels aux accusés. Il semble que *Pussort* & le chancelier *Boucherat* ayent été les ennemis des hommes.

(1) Voyez *Bornier*, tit. VI, art. XI *des informations*.

C'est d'ailleurs un grand abus dans la jurisprudence française, que l'on prenne souvent pour loi, les rêveries, & les erreurs, quelquefois cruelles, d'écrivains sans mission qui ont donné leurs sentimens pour des lois.

Jugemens barbares.

La vie des hommes semble trop abandonnée au caprice. Quand de trente juges il y en a dix dont la voix n'est point pour la mort, faudra-t-il que les vingt autres l'emportent? Il est clair que le crime n'est point avéré ou qu'il ne mérite pas le dernier supplice, si un tiers des hommes sensés réclame contre cette vérité. Quelques voix de plus ne doivent point suffire pour faire mourir cruellement un citoyen. En général il faut avouer qu'on a tué trop souvent des compatriotes avec le glaive de la justice. Quand elle condamne un innocent, c'est un assassinat juridique & le plus horrible de tous. Quand elle punit de mort une faute qui n'attire chez d'autres nations que des châtimens plus légers, elle est cruelle & n'est pas politique. Un bon gouvernement doit rendre les supplices utiles. Il est sage de faire travailler les criminels au bien public, leur mort ne produit aucun avantage qu'aux boureaux.

Sous le regne de *Louis XIV* on a fait deux ordonnances, qui sont uniformes dans tout le royaume. Dans la première qui a pour objet la procédure civile, il est défendu aux juges de condamner en matière civile, sur défaut, quand la demande n'est pas prouvée; mais, dans la seconde, qui regle la procédure criminelle, il n'est point dit, que faute de preuves l'accusé sera renvoyé. Chose étrange! La loi dit qu'un homme, à qui on demande quelqu'argent, ne sera condamné par défaut, qu'au cas que la dette soit avérée; mais s'il est question de la vie, c'est une controverse au barreau, pour savoir si l'accusé sera condamné sans avoir été convaincu. On prononce presque toujours son arrêt: on regarde son absence comme un crime. On saisit ses biens, on le flétrit.

Loi qui préfère l'argent à la vie.

La loi semble avoir fait plus de cas de l'argent que de la vie: elle permet qu'un concussionnaire, un banqueroutier frauduleux, ait recours au ministère d'un avocat, & très-souvent un homme d'honneur est privé de ce secours! S'il peut se trouver une seule occasion où un innocent serait justifié par le ministère

d'un avocat, n'est-il pas clair que la loi qui l'en prive est injuste ?

Le premier président de *Lamoignon* disait contre cette loi que « l'avocat, ou conseil qu'on avait accoutumé de donner aux » accusés n'est point un privilége accordé par les ordonnances, » ni par les lois; c'est une liberté acquise par le droit naturel, qui » est plus ancien que toutes les lois humaines. La nature enseigne » à tout homme qu'il doit avoir recours aux lumières des autres » quand il n'en a pas assez pour se conduire, & emprunter du » secours quand il ne se sent pas assez fort pour se défendre. » Nos ordonnances ont retranché aux accusés tant d'avantages, » qu'il est bien juste de leur conserver ce qui leur reste, & prin- » cipalement l'avocat qui en fait la partie la plus essentielle. Que » si l'on veut comparer notre procédure à celle des Romains & » des autres nations, on trouvera qu'il n'y en a point de si rigou- » reuse que celle qu'on observe en France, particuliérement » depuis l'ordonnance de 1539 (1) ».

Cette procédure est bien plus rigoureuse depuis l'ordonnance de 1670. Elle eût été plus douce, si le plus grand nombre des commissaires eût pensé comme M. de *Lamoignon*.

Plus on fût autrefois ignorant & absurde, plus on devint intolérant & barbare. L'absurdité a fait condamner aux flammes la maréchale d'*Ancre*; elle a dicté cent arrêt pareils. C'est l'absurdité qui a été la première cause de la St.-Barthelemi. Quand la raison est pervertie, l'homme devient nécessairement brute; la société n'est plus qu'un mélange de bêtes de différentes espèces qui se dévorent tour à tour, & de singes qui jugent des loups & des renards. Voulez-vous changer ces bêtes en hommes, commencez par souffrir qu'ils soient raisonnables.

L'anarchie féodale ne subsiste plus, & plusieurs de ses lois subsistent encore, ce qui met dans la législation française une confusion intolérable.

Jegera-t-on toujours différemment la même cause en province & dans la capitale? Faut-il que le même homme ait

(1) *Procès verbal de l'ord*, pag. 163.

raison en Bretagne & tort en Languedoc? Que dis-je? il y a autant de jurisprudences que de villes. Et dans le même parlement la maxime d'une chambre n'est pas celle de la chambre voisine (1).

On s'attache aux lois romaines dans les pays de droit écrit, & dans le provinces régies par la coutume lorsque cette coutume n'a rien décidé. Mais ces lois romaines sont au nombre de quarante mille, & sur ces quarante mille lois il y a mille gros commentaires qui se contredisent.

Outre ces quarante mille lois dont on cite toujours quelqu'une au hasard, nous avons cinq cent quarante coutumes différentes, en comptant les petites villes & même quelques bourgs, qui dérogent aux usages de la jurisdiction principale; de sorte qu'un homme qui court la poste en France change de lois plus souvent qu'il ne change de chevaux, comme on l'a déja dit; & qu'un avocat qui sera très-savant dans sa ville, ne sera qu'un ignorant dans la ville voisine.

Contrariétés ridicules dans les lois

Quelle prodigieuse contrariété entre les lois du même royaume! A Paris un homme qui a été domicilié dans la ville un an & un jour, est réputé bourgeois. En Franche-Comté un homme libre qui a demeuré un an & un jour dans une maison mainmortable devient esclave; ses collatéraux n'hériteraient pas ce qu'il aurait acquis ailleurs; & ses propres enfans sont réduits à la mendicité, s'ils ont passé un an loin de la maison où le père est mort. La province est nommée franche, mais quelle franchise!

Mainmortes.

Ce qui est plus déplorable, c'est qu'en Franche-Comté, en Bourgogne, dans le Nivernois, dans l'Auvergne & dans quelques autres provinces, les chanoines, les moines ont des mainmortables, des esclaves. On a vu cent fois des officiers décorés de l'ordre militaire de St.-Louis, & chargés de blessures, mourir serfs mainmortables d'un moine aussi insolent qu'inutile au monde. Ce mot de mainmortable vient, dit-on, de ce qu'autrefois lorsqu'un de ces serfs décédait sans laisser d'effets mobiliers que son seigneur pût s'approprier, on apportait au seigneur la main droite du mort, digne origine de cette domina-

(1) Voyez sur cela le président *Boukier.*

 tion. Il y eut plus d'un édit pour abolir cette coutume qui déshonore l'humanité; mais les magistrats qui possédaient des terres avec cette prérogative, éludèrent des lois qui n'étaient faites que pour l'utilité publique; & l'église qui a des serfs s'opposa encore plus que la magistrature à ces lois sages. Les Etats-Généraux de 1615 prièrent vainement *Louis XIII* de renouveller les édits éludés de ses prédécesseurs, & de les faire exécuter. Le président de *Lamoignon* dressa un projet pour détruire cet usage & pour dédommager les seigneurs; ce projet fut négligé.

De nos jours le roi de Sardaigne a détruit cette servitude en Savoye; elle reste établie en France, parce que les maux des provinces ne sont pas sentis dans la capitale. Tout ce qui est loin de nos yeux ne nous touche jamais assez.

Quand on veut poser les limites entre l'autorité civile & les usages ecclésiastiques, quelles disputes interminables! où sont ces limites? qui conciliera les éternelles contradictions du fisc & de la jurisprudence? Enfin pourquoi dans les causes criminelles les arrêts ne sont-ils jamais motivés? Y a-t-il quelque honte à rendre raison de son jugement? Pourquoi ceux qui jugent au nom du souverain, ne présentent-ils pas au souverain leurs arrêts de mort avant qu'on les exécute?

Vénalité. De quelque côté qu'on jete les yeux, on trouve la contrariété, la dureté, l'incertitude, l'arbitraire. Enfin, la vénalité de la magistrature est un opprobre dont la France seule dans l'univers entier est couverte, & dont elle a toujours souhaité d'être lavée. On a toujours regretté depuis *François I* les temps où le simple jurisconsulte blanchi dans l'étude des lois parvenait par son seul mérite à rendre la justice qu'il avait défendue par ses veilles, par ses lois & par son crédit. *Cicéron*, *Hortensius* & le premier *Marc-Antoine* n'achetèrent point une charge de sénateur. En vain l'abbé de *Bourzey* dans son livre d'erreurs intitulé *Testament politique du cardinal de Richelieu*, a-t-il prétendu justifier la vente des dignités de la robe; en vain d'autres auteurs plus courtisans que citoyens, & plus inspirés par l'intérêt personnel que par l'amour de la patrie ont-ils suivis les traces de l'abbé de *Bourzey*. Une preuve que cette

vente est un abus, c'est qu'elle ne fut produite que par un autre abus, par la dissipation des finances de l'Etat. C'est une simonie beaucoup plus funeste que la vente des bénéfices de l'Eglise. Car si un ecclésiastique isolé achète un bénéfice simple, il n'en résulte ni bien ni mal pour la patrie dans laquelle il n'a nulle jurisdiction. Il n'est comptable à personne, mais la magistrature a l'honneur, la fortune & la vie des hommes entre les mains. Nous cherchons dans ce siecle à tout perfectionner, cherchons donc à perfectionner les lois.

CHAPITRE QUARANTE-DEUXIEME.

Des progrès de l'esprit humain dans le siecle de LOUIS XV.

UN ordre entier aboli par la puissance séculière, la discipline de quelques autres ordres réformée par cette puissance; les divisions mêmes entre toute la magistrature & l'autorité épiscopale, ont fait voir combien de préjugés se sont dissipés, combien la science du gouvernement s'est étendue, & à quel point les esprits se sont éclairés. Les semences de cette science utile furent jetées dans le dernier siecle, elles ont germé de tous côtés dans celui-ci, jusqu'au fond des provinces, avec la véritable éloquence, qu'on ne connaissait guères qu'à Paris, & qui tout d'un coup a fleuri dans plusieurs villes; témoin les discours sortis ou du parquet, ou de l'assemblée des chambres de quelques parlemens, discours qui sont des chefs-d'œuvre (1) de l'art de penser & de s'exprimer, du moins à beaucoup d'égards. Du temps des *Daguesseau*, les seuls modèles étaient dans la capitale, & encore très-rares. Une raison supérieure s'est fait entendre dans nos derniers jours du pied des Pyrénées au nord de la France. La philosophie en rendant l'esprit plus juste, & en bannissant

(1) Voyez les discours de messieurs de *Montclar*, de *la Chalotais*, de *Castillon*, de *Servant*, de *Pâti*.

Ch. XLII. le ridicule d'une parure recherchée, a rendu plus d'une province l'émule de la capitale.

En général le barreau a quelquefois mieux connu cette jurisprudence universelle, puisée dans la nature, qui s'élève au-dessus de toutes les lois de convention, ou de simple autorité, lois souvent dictées par les caprices ou par des besoins d'argent; ressources dangereuses plus que lois utiles, qui se combattent sans cesse, & qui forment plutôt un chaos qu'un corps de législation, ainsi que nous l'avons dit.

Les Académies ont rendu service en accoutumant les jeunes gens à la lecture, & en excitant par des prix leur génie avec leur émulation. La saine physique a éclairé les arts nécessaires; & ces arts ont commencé déja à fermer les plaies de l'Etat, causées par deux guerres funestes. Les étoffes se sont manufacturées à moins de frais par les soins d'un des plus célèbres mécaniciens (1). Un académicien encore plus utile (2) par les objets qu'il embrasse, a perfectionné beaucoup l'agriculture, & un ministre éclairé a rendu enfin les bleds exportables, commerce nécessaire défendu trop long-temps, & qui doit être contenu peut-être autant qu'encouragé.

Un autre académicien (3) a donné le moyen le plus avantageux de fournir à toutes les maisons de Paris l'eau qui leur manque, projet qui ne peut être rejeté que par la pauvreté ou par la négligence, ou par l'avarice.

Un médecin (4) a trouvé enfin le secret long-temps cherché de rendre l'eau de la mer potable. Il ne s'agit plus que de rendre cette expérience assez facile pour qu'on en puisse profiter en tout temps sans trop de frais.

Si quelque invention peut suppléer à la connaissance qui nous est refusée des longitudes sur la mer, c'est celle du plus habile horloger de France (5) qui dispute cette invention à l'Angleterre. Mais il faut attendre que le temps mette son sceau à toutes ces découvertes. Il n'en est pas d'une invention qui peut avoir son utilité & ses inconvéniens, d'une découverte qui

(1) M. *Vaucanson.*
(2) M. *Duhamel.*
(3) M. *Deparcieux.*
(4) M. *Poissonnier.*
(5) M. *Le Roi.*

qui peut être contestée, d'une opinion qui peut être combattue, comme de ces grands monumens des beaux arts en poésie, en éloquence, en musique, en architecture, en sculpture, en peinture qui forcent tout d'un coup le suffrage de toutes les nations, & qui s'assurent ceux de la postérité par un éclat que rien ne peut obscurcir.

Nous avons déja parlé du célèbre dépôt des connaissances humaines, qui a paru sous le titre de *Dictionnaire encyclopédique.* C'est une gloire éternelle pour la nation que des officiers de guerre sur terre & sur mer, d'anciens magistrats, des médecins qui connaissent la nature, de vrais doctes quoique docteurs, des hommes de lettres dont le goût a rafiné les connaissances, des géomètres, des physiciens ayent tous concouru à ce travail aussi utile que pénible, sans aucune vue d'intérêt, sans même rechercher la gloire, puisque plusieurs cachaient leurs noms; enfin, sans être ensemble d'intelligence, & par conséquent exempts de l'esprit de parti.

Mais ce qui est encore plus honorable pour la patrie, c'est que dans ce recueil immense, le bon l'emporte sur le mauvais, ce qui n'était pas encore arrivé. Les persécutions qu'il a essuyées ne sont pas si honorables pour la France. Ce même malheureux esprit de formes mêlé d'orgueil, d'envie & d'ignorance, qui fit proscrire l'imprimerie du temps de *Louis XI*, les spectacles sous le grand *Henri IV*, les commencemens de la saine philosophie sous *Louis XIII;* enfin l'émétique & l'inoculation: ce même esprit, dis-je, ennemi de tout ce qui instruit, & de tout ce qui s'élève, porta des coups presque mortels à cette mémorable entreprise; il est parvenu même à la rendre moins bonne qu'elle n'aurait été, en lui mettant des entraves, dont il ne faut jamais enchaîner la raison; car on ne doit réprimer que la témérité & non la sage hardiesse, sans laquelle l'esprit humain ne peut faire aucun progrès. Il est certain que la connaissance de la nature, l'esprit de doute sur les fables anciennes honorées du nom d'histoires, la saine métaphysique dégagée des impertinences de l'école, sont les fruits de ce siecle, & que la raison s'est perfectionnée.

Il est vrai que toutes les tentatives n'ont pas été heureses. Des voyages au bout du monde pour constater une vérité

que *Newton* avait démontrée dans son cabinet, ont laissé des doutes sur l'exactitude des mesures. L'entreprise du fer brut forgé, ou converti en acier, celle de faire éclore des animaux à la manière de l'Egypte dans des climats trop différens de l'Egypte, beaucoup d'autres efforts pareils, ont fait perdre un temps précieux & ruiné même quelques familles. Des systêmes trop hasardées ou défiguré des travaux qui auraient été très-utiles. On s'est fondé sur des expériences trompeuses, pour faire revivre cette ancienne erreur, que des animaux pouvaient naître sans germe. De-là sont sortis des imaginations plus chimérique que ces animaux. Les uns ont poussé l'abus de la découverte de *Newton* sur l'attraction, jusqu'à dire, que les enfans se forment par attraction dans le ventre de leurs mères. Les autres ont inventé des molécules organiques. On s'est emporté dans ses vaines idées jusqu'à prétendre que les montagnes ont été formées par la mer; ce qui est aussi vrai que de dire, que la mer a été formée par les montagnes.

Qui croirait que des géomètres ont été assez extravagans pour imaginer qu'en exaltant son âme, on pouvait voir l'avenir comme le présent. Plus d'un philosophe, comme on l'a déja dit ailleurs, a voulu, à l'exemple de *Descartes*, se mettre à la place de DIEU, & créer comme lui un monde avec la parole: mais bientôt toutes ces folies de la philosophie sont réprouvées des sages; & même ces édifices fantastiques détruits par la raison, laissent dans leurs ruines des matériaux, dont la raison même fait usage.

Une extravagance pareille a infecté la morale. Il s'est trouvé des esprits assez aveugles pour sapper tous les fondemens de la société, en croyant la réformer. On a été assez fou, pour soutenir que le *tien & le mien* sont des crimes, & qu'on ne doit point jouir de son travail; que non-seulement tous les hommes sont égaux, mais qu'ils ont perverti l'ordre de la nature en se rassemblant; que l'homme est né pour être isolé comme une bête farouche; que les castors, les abeilles & les fourmis dérangent les lois éternelles, en vivant en république.

Ces impertinences dignes de l'hôpital des fous, ont été quel-

que temps à la mode, comme des singes qu'on fait danser dans des foires.

Elles ont été poussées jusqu'à ce point incroyable de démence atroce, qu'un je ne sais quel charlatan sauvage a osé dire dans un projet d'éducation (1) *qu'un roi ne doit pas balancer à donner en mariage à son fils la fille du bourreau, si les goûts, les humeurs & les caractères se conviennent.*

La théologie n'a pas été à couvert de ces excès : des ouvrages dont la nature est d'être édifians, sont devenus des libelles diffamatoires, qui ont même éprouvé la sévérité des parlemens, & qui devaient aussi être condamné par toutes les académies; tant ils sont mal écrits.

Plus d'un abus semblable a infecté la littérature; une foule d'écrivains s'est égarée dans un style recherché, violent, inintelligible, ou dans la négligence totale de la grammaire. On est parvenu jusqu'à rendre *Tacite* ridicule. On a beaucoup écrit dans ce siecle; on avait du génie dans l'autre. La langue fut portée sous *Louis XIV* au plus haut point de perfection, dans tous les genres, non pas en employant des termes nouveaux, inutiles; mais en se servant avec art de tous les mots nécessaires qui étaient en usage. Il est à craindre aujourd'hui que cette belle langue ne dégénère par cette malheureuse facilité d'écrire, que le siecle passé a donnée aux siecles suivans; car les modèles produisent une foule d'imitateurs; & ces imitateurs cherchent toujours à mettre en paroles ce qui leur manque en génie. Ils défigurent le langage, ne pouvant l'embellir. La France sur-tout s'était distinguée dans le beau siecle de *Louis XIV* par la perfection singulière à laquelle *Racine* éleva le théâtre, & par le charme de la parole qu'il porta à un degré d'élégance & de pureté inconnu jusqu'à lui. Cependant on applaudit après lui à des piéces écrites aussi barbarement que ridiculement construites.

C'est contre cette décadence que l'Académie Française lutte continuellement; elle préserve le bon goût d'une ruine totale, en n'accordant du moins des prix qu'à ce qui est écrit avec

(1) Ces propres paroles se trouvent dans le livre intitulé *Emile*, Tome IV, page 178.

quelque pureté, & en réprouvant tout ce qui péche par le ſtyle. Il eſt vrai que les beaux arts qui donnèrent tant de ſupériorité à la France ſur les autres nations ſont bien dégénérés, & la France ſerait aujourd'hui ſans gloire dans ce genre, ſans un petit nombre d'ouvrages de génie, tels que le poëme des *quatre ſaiſons* & le quinziéme chapitre de *Belizaire*, s'il eſt permis de mettre la proſe à côté de la plus élégante poéſie. Mais enfin la littérature, quoique ſouvent corrompue, occupe preſque toute la jeuneſſe bien élevée; elle ſe répand dans les conditions qui l'ignoraient. C'eſt à elle qu'on doit l'éloignement des débauches groſſières, & la conſervation d'un reſte de la politeſſe introduite dans la nation par *Louis XIV* & par ſa mère. Cette littérature utile dans toutes les conditions de la vie, conſole même des calamités publiques, en arrêtant ſur des objets agréables l'eſprit qui ſerait trop accablé de la contemplation des miſères humaines.

F I N.

TABLE GENERALE,

OU

LISTE ALHABETIQUE DE TOUS LES noms des personnes dont il est fait mention dans les Siecles de Louis XIV & de Louis XV. *Rédigée par Mr.* BIGEX.

CEt ouvrage commençant par un catalogue raisonné des hommes célèbres, cette liste ne comprend que les noms depuis la page 154 du tome I.

Le chiffre romain indique le tome, & le chiffre arabe la page où se trouve le nom que l'on cherche.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

Jacques

K.

L.

M.

N.

O.

P.

H.

R.

S.

T.

V.

W.

X.

Y.

Z.

TABLE

des Chapitres contenus dans ce volume.

PRÉCIS DU SIECLE DE LOUIS XV.

1 portrait

